This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08231508 0

LES SOURCES

DE

L'ARGOT ANCIEN

TOME II

LES SOURCES

DE

L'ARGOT ANCIEN

PAR

L. ŞĂINÉANU

—

TOME DEUXIÈME

LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

(1800-1850)

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE

HONORÉ ET ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEURS

5, QUAI MALAQUAIS, 5

Tél. 828-20

1912

115.111

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
170739A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1924 L

INTRODUCTION

Le XIXe siècle est à la fois l'époque la plus féconde du développement du jargon et sa période finale. La première moitié du siècle est marquée par des documents de premier ordre qui, par leur nombre et leur variété, rappellent ceux du XVe siècle ; la seconde moitié annonce une véritable décadence. La forme l'emporte de plus en plus sur le fonds, le jargon perd graduellement ce qui constituait son originalité et son indépendance, et, après avoir pénétré plus que jamais en littérature (roman, poésie, théâtre) et fourni un contingent considérable au bas-langage parisien, il finit par s'y absorber tout entier.

La première période rentre seule dans le cadre de ces recherches ; la deuxième, qui intéresse à la fois le psychologue et l'historien de la langue, fera l'objet d'une étude à part.

I

LES CHAUFFEURS

Le XIXe siècle s'ouvre par un documents des plus curieux, sous le rapport historique et linguistique : le vocabulaire des bandes de brigands connues sous le nom de *Chauffeurs*. C'est, depuis l'enquête des Coquillards dijonnais, le premier document de cette nature qui soit venu jusqu'à nous. Les associations de malfaiteurs se sont succédées nombreuses à toutes les époques, mais sans avoir laissé de renseignements sur leurs jargons : la bande de Cartouche elle-même (1721), que nous avons mentionnée à l'occasion du poème de Granval, ne nous a transmis que des données vagues sur le jargon qu'elle parlait.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les bandes de malfaiteurs ont été particulièrement nombreuses. Moreau-Christophe, ancien inspecteur général des prisons, en cite plusieurs dans son « Monde des coquins » (1863) : bande Soufflard et Lesage (1836-1838), bande Châtelain, Hug, etc. (1836-1842), bande Charpentier (1843), bande Courvoisier, Gautier, etc. (1843), bande Poulman, Hénon, etc. (1843), bande des Escarpes (1844), bande des

Habits noirs (1844), bande des Endormeurs (1847), etc. Sur tous ces groupements, Moreau-Christophe ne nous fournit que des renseignements insuffisants, sans indication de sources, et ne parle même pas de leurs jargons [1].

On sait que les bandes des Chauffeurs proprement dits se répartissaient en quatre groupes principaux : les Chauffeurs des provinces du Centre (Beauce, Maine et Orléanais) ; ceux du Nord, qui terrorisèrent la Picardie ; ceux de l'Est, les Chauffeurs du Rhin ; enfin les Chauffeurs Lyonnais [2].

La plus atroce fut la fameuse bande d'Orgères. Nous étudierons plus loin son organisation et son jargon. En ce qui touche ce dernier, remarquons qu'il y avait parmi les Chauffeurs des Bohémiens qui ont laissé dans leur vocabulaire les premières traces appréciables de leur idiome : *chique*, église, et *grès*, cheval. Ces Chauffeurs qui, de l'an IV à l'an VI de la

1. Tout récemment encore, en mars 1905, les journaux ont parlé d'un procès monstre, devant la Cour d'assises de la Somme, d'une bande provinciale, *les Travailleurs de la nuit*. Cette association de malfaiteurs comptait une quarantaine de complices, bien outillés et disciplinés, évoluant surtout dans la province et ayant Paris pour centre. Un langage secret au moyen d'une grille, dit-on, servait à la correspondance des affiliés. Cependant, l'acte d'accusation assez volumineux (161 pages) n'en fournit pas d'autres détails. Voir le *Journal* de 1905, n° du 7 mars et les suivants.

2. Funck-Brentano, *Les Brigands*, p. 289-311 : Les Chauffeurs. Le même historien vient de consacrer un volume très nourri à Mandrin (1724-1755), bandit fameux dont le nom est demeuré proverbial. Malheureusement, dans toutes ces publications, le côté jargonnesque, si intéressant pour l'historien psychologue, n'est même pas touché.

République, infestèrent la Belgique, une partie de la Hollande, et la plupart des provinces du nord de la France, avaient des Romanichels dans leurs bandes[1].

Le vocabulaire des Chauffeurs est un des quatre ou cinq documents de première importance que compte l'historique du jargon : les données qu'il fournit dans son ensemble se distinguent aussi bien par l'originalité de la conception que par la variété des éléments constitutifs.

II

FR.-EUGÈNE VIDOCQ

Tour à tour escroc, forçat et chef de la Sûreté, le fameux policier Vidocq a rendu de réels services aux études argotiques et, jusqu'à un certain point, au mouvement littéraire de son temps. Ses « Mémoires » (1828), rédigés par Ch. Maurice et L'Héritier, de l'Ain, ont eu un retentissement considérable et sont devenus la source où puisèrent tour à tour Victor Hugo, Balzac et Eugène Sue. Quant à son livre, les « Voleurs » (1837), qui donne, comme l'indique son sous-titre, une physiologie des mœurs et du langage

1. Vidocq, *Les Voleurs*, t. II, p. 67. Cf. Ci-dessous, p. 7.

des malfaiteurs, c'est le point terminus de l'évolution argotique au XIXe siècle. Le vocabulaire jargonnesque qu'il renferme est aussi remarquable par la nouveauté des matériaux que par l'abondance du commentaire et la précision des données ethnographiques.

Les éléments de ce lexique, abstraction faite de termes historiques que l'auteur a ajoutés à son propre fonds, répondent parfaitement au langage usité chez les voleurs de la première moitié du XIXe siècle. Dans sa jeunesse, Vidocq avait été condamné à la prison et au bagne ; il avait vécu au milieu des escarpes à Arras, à Paris, en province ; et cette vie aventureuse lui avait permis de puiser ses matériaux à la source même, au contact direct et continuel avec le monde des malfaiteurs. Doué d'une vive intelligence et d'une pénétration peu commune, personne n'a mieux étudié que lui les mœurs et le langage de ces classes dangereuses [1]. Les explications dont il accompagne les différents arti-

1. Né à Arras en 1785, Vidocq, après une vie des plus aventureuses, entra en 1809 au service de la police, où il resta jusqu'en 1827, comme chef de la brigade de sûreté. Retiré à Saint-Mandé, il y fonda une fabrique de papier et carton qui le ruina. Rentré en 1832 à la police et bientôt renvoyé, il ouvrit, vers 1833, un bureau de renseignements secrets qui fut fermé par ordre. Vidocq mourut à Paris dans la misère en 1837.

Ses *Mémoires* (1828), le premier ouvrage qui le rendit célèbre, ont été dernièrement réimprimés par Garnier avec des notes de E. Villiod. Citons, en dehors de son œuvre capitale *Les Voleurs* (1837), ses *Réflexions sur les moyens propres à diminuer les crimes et les récidives* (1844) et le curieux livre : *Le Paravoleur, ou l'Art de se conduire prudemment en tout pays, notamment à Paris, et d'éviter les pièges de toute espèce*

cles de son vocabulaire, toujours nourris et intéressants, affectent parfois une exposition prolixe[1] et déclamatoire[2]; mais on peut toujours y glaner des renseignements utiles que l'auteur a négligés de reprendre à l'ordre alphabétique, notamment (et ce n'est pas le côté le moins intéressant) les éclaircissements sur les milieux où il a recueillis ses expressions jargonnesques.

Commençons par les nationalités, dont les deux dernières, les Juifs et les Flamands, apparaissent pour la première fois dans le domaine argotique.

Voici tout d'abord les Bohémiens que nous avons rencontrés à plusieurs reprises, mais qui n'ont laissé de traces de leur langue — du *romani* — que dans le vocabulaire des Chauffeurs.

Il n'y a plus en France, — dit Vidocq dans son ouvrage sur « les Voleurs », t. II, p. 67-68, — au moment où nous sommes

que tendent aux personnes honnêtes et faciles les charlatans, escrocs, filous et voleurs qui infestent la capitale, Paris, 1830, in-18°. Vidocq y traite de plusieurs genres de vol et de tricherie qu'il a repris en détail dans son ouvrage sur *Les Voleurs.*

1. C'est ainsi que l'article *bonjourier* ne comporte pas moins de quatre pages; *cambrioleur, détourneur* et *escroc* en ont le double; *lettres de Jérusalem* et *suce-larbin,* le triple; l'article *faiseur,* ayant plus de vingt pages remplies d'allusion au bureau de renseignements secrets que l'auteur avait ouvert en 1833, est précédé d'une note assez caractéristique pour mériter d'être citée (I, 136) : « Déjà, depuis plusieurs années, j'ai déclaré aux *Faiseurs* une guerre vigoureuse, et je crois avoir acquis le droit de parler de moi dans un article destiné à les faire connaître; que le lecteur ne soit donc pas étonné de trouver ici quelques détails sur l'établissement que je dirige, et sur les moyens d'augmenter encore son influence salutaire ».

2. Voir l'article *surbine* qui ne compte pas moins de trente-six pages de phraséologie humanitaire.

arrivés (1837), beaucoup de Bohémiens, cependant on en rencontre encore quelques-uns, principalement dans nos provinces du Nord. Comme jadis ils n'ont pas de domicile fixe, ils errent continuellement d'un village à l'autre, et les professions qu'ils exercent ostensiblement sont celles de marchands de chevaux, de brocanteurs ou de charlatans. Les *Romanichels* connaissent beaucoup de simples propres à rendre malades les animaux domestiques, ils savent se procurer les moyens de leur en administrer une certaine dose, ensuite ils viennent offrir leurs service au propriétaire de l'étable dont ils ont empoisonné les habitants, et ils se font payer fort cher les guérisons qu'ils opèrent.

Les Romanichels ont inventé, ou du moins ont exercé avec beaucoup d'habileté le vol *à la carre* qu'ils nomment *cariben* [1].

Ces Bohémiens français parcourent encore la province en roulotte, exerçent diverses industries et pratiquent aux fêtes et foires le vol sous différentes formes (*à l'esbrouffe, à la fourchette*, etc.), tandis que leurs femmes exercent le colportage déguisé.

C'est aux Romanichels que le vocabulaire argotique moderne est redevable de ces termes cités par Vidocq : *berge* (année), *chourin* (couteau), *grès* (cheval), ce dernier figurant déjà dans le vocabulaire des Chauffeurs. Ces Bohémiens appellent leurs femmes *marquises* (mot emprunté au jargon) et la pièce d'or *senaqui* : tsigane, *somnakay*, or.

1. Cf. Rossignol, *Dictionnaire d'argot* (1900), p. 65 : « *Karibaine.* Ce nom n'est connu que des bohémiens, ramonis [lire : romanis] et gitanes, c'est le nom d'un vol pratiqué par les femmes. Il consiste à demander à des commerçants à changer ou acheter, en donnant bénéfice, des pièces de monnaie d'un millésime quelconque. Si le commerçant est trop confiant, elles en font disparaître le plus possible, et n'en trouvent pas au millésime et effigie demandés. »

Les Juifs apparaissent pour la première fois dans l'ouvrage de Vidocq. Ils n'ont pourtant pas joué un rôle isolé. Une seule bande, celle de Nathan (1802-1852), était composée du père, de la mère, de six filles et de six gendres, réunissant sur leurs diverses têtes deux cent neuf années de condamnation. Tous étaient voleurs *à la carre* ou *à la détourne,* le père étant en outre recéleur[1].

D'autres voleurs juifs, les Blum, les Klein, les Cerf, les Lévy, ont longtemps lassé la police par l'audace de leurs vols ou de leurs recels[2]. Le patois qu'ils parlaient, le judéo-allemand, a certainement contribué à égarer les recherches. Vidocq n'en cite qu'un proverbe (en français) : *avoir du beurre sur la tête*, être couvert de crimes.

Plusieurs de ces voleurs étaient d'ailleurs originaires de l'Allemagne (v° *dring-gelt*). Le jargon qu'ils parlaient coïncidait de tout point avec le *rotwelsch*[3]. Les exemples que cite Rigaud, une quarantaine d'années après Vidocq, du patois des merciers ou colporteurs juifs, se retrouvent tous dans le rot-

1. Moreau-Christophe, *Le Monde des coquins,* t. II, p. 184.

2. Voir, sur les voleurs de race juive, Du Camp, *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle,* Paris, 1875, t. III, p. 18-19.

3. La bande Graft, condamnée à Caen en juillet 1858 et composée presque exclusivement de juifs (v. le journal *Le Droit* du 29 juin au 11 juillet 1858), parlait un jargon composé de mots hébreux, c'est-à-dire judéo-allemands. Une feuille volante publiée à cette occasion, *L'assassinat de M. Pléchart* (Paris, 1858, in-4°), relève ce fait que les notes trouvées chez un des criminels « étaient rédigées dans un langage où l'argot et l'hébraïsme se confondaient. »

welsch : *dabérer*, bavarder (= *dabbern*, parler) ; *goye*, dupe, propr. chrétien (= *goï*, au pluriel, gens suspects) ; *hamor*[1], âne, imbécile (= *id.*) ; *haverta*[2], domestique (= *id.*, complice), et *zona*, fille publique (= *id.*)[3]. Vidocq n'en apporte que ces deux exemples :

Nep, nom de voleurs juifs qui exercent le truc à vendre très cher une croix d'ordre garnie de pierres fausses. On a montré dernièrement[4] que ce nom reflète le rotwelsch *Nepper*, filou qui trompe en vendant comme véritables des objets sans valeur ; *neppen* ou *eine Neppe handeln*, c'est tromper de cette façon.

Traiffe, suspect[5], qui répond exactement au rotwelsch *trefe*, même sens[6]. Le terme serait encore usuel, à en croire Virmaître, *Suppl.* : « Quand deux voleurs dévident le jars et quelqu'un ne comprend pas, ou comprend mal, il dit à l'autre : *traiffe*, parle français. »

Remarquons d'ailleurs qu'un seul de ces termes, *goye*, a passé dans l'argot des marchands forains

1. Rigaud transcrit : *ramor* et *raverta*, à cause de la prononciation profondément gutturale de la consonne initiale (cf. inversement : Pahis — Paris).

2. Rigaud allègue cette phrase : « *Il ne faut pas dabérer devant les ravertas*, il ne faut rien dire devant les domestiques. »

3. Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunertum*, t. IV, p. 364, 529, 532, 545.

4. Otto Driesen, dans l'*Archiv für das Studium der neuern Sprachen* de 1909, p. 204 ; cf. Avé-Lallemant, t. II, p. 208.

5. Vidocq, *Mémoires*, t. III, p. 165 : « *Traiffe* ou maron sont une seule et même chose ».

6. Avé-Lallemant, t. IV, p. 616.

qui disent : *Le goye te mire*, pour le pante te regarde (Monselet). Tous les autres sont restés confinés dans le jargon des merciers juifs.

Outre les voleurs bohémiens et juifs, Vidocq mentionne les voleurs flamands et hollandais auxquels il attribue les termes : *beausse*, riche bourgeois (= holl. *baas*, patron), et *vingt-deux*, couteau.

Après ces nationalités étrangères, Vidocq arrive à la France, en y distinguant plusieurs catégories géographiques :

Termes des voleurs bretons (*pivoiner*), normands (*bonique*, *lapin ferré*), parisiens (*antonne*, *bogue*, *friquet*, *jaspiner*, etc.), lyonnais (*quatre coins*), provençaux (*tiquer*), auvergnats (*briseur*).

Plusieurs autres termes sont désignés d'une manière générale, comme appartenant aux voleurs du Nord (*cardinale*, *grippe-jésus*, *priante*), ou à ceux du Midi (*bayaffe*, *escapoucher*, *niente*, *picorage*, *serpe*)[1].

Pour terminer, Vidocq attribue une partie de son lexique à certaines classes spéciales :

Argousins : termes de bagne assez nombreux qu'on trouvera relevés plus loin[2];

Camelots ou marchands ambulants : *balai*, *piolle*, *poisse* ;

Floueurs : termes de jeu qui seront étudiés plus bas[3];

1. Voir, au Glossaire, ces termes et les suivants.
2. Cf. ci-dessous, p. 101.
3. *Ibidem*, p. 104-105.

Filles : *chatte*, *retappe* ;

Marchands forains : *landière* (boutique de foire), *philantrope* (=*filou*) ;

Marchands de chevaux : *bouton* (pièce de vingt francs) ;

Marchands d'habits : *point* (franc) ;

Roulottiers parisiens : *valtreuse* (valise) ;

Saltimbanques : *trèpe* (foule) ;

Voleurs de campagne : *aiguille* (clé), *grande tire* (route), etc. ;

Voleurs de la haute pègre : *bruge* (serrurier).

Ces attributions nombreuses et exactes, notées ici pour la première fois, donnent à l'œuvre du célèbre policier une précision et une variété inconnues dans le domaine argotique : « J'ai indiqué, nous dit l'auteur, toutes les fois que je l'ai pu, à quelle classe appartenait l'individu qui nommait un objet de telle ou telle manière, et quelle était la contrée qu'il habitait ordinairement ; un travail semblable n'a pas encore été fait[1]. »

Mais ce vocabulaire, dont les éléments multiples ont été recueillis dans des milieux si divers, ne tarda pas à vieillir. Quelques années seulement après son apparition, Pierre Joigneaux, dans ses « Prisons de Paris » (1841), constate déjà que « le glossaire publié par Vidocq est presque à l'argot moderne ce que la langue de Froissart est à celle du XIXe siècle. »

1. Vidocq, *Les Voleurs*, t. I, p. 14.

C'est évidemment exagéré. Il n'en est pas moins vrai que les glossaires d'argot joints aux « Mémoires d'un Forçat » (1829) et à l' « Intérieur des prisons » (1846) diffèrent sensiblement du vocabulaire de Vidocq. Mais ce dernier a seul exercé une influence réelle : tour à tour exploité par Fr.-Michel (1854), Colombey (1862), Christophe Moreau (1863), Larchey [1], etc., il constitue encore, et surtout aujourd'hui, le plus riche répertoire en matière argotique.

Notre réimpression, en utilisant les données éparses des « Mémoires » et des « Voleurs », fait ressortir la richesse souvent latente de ce vocabulaire, dont l'auteur avait parfaitement raison d'affirmer dans sa préface : « Ce Dictionnaire, je ne crains pas de le dire, est fait avec plus de soin que tous ceux qui l'ont précédé. Les lecteurs y trouveront de nombreuses observations sur l'origine et la valeur des mots, et des détails peu connus sur la manière de procéder des diverses catégories de voleurs. Ces détails ne seront pas la partie la moins curieuse et la moins utile du livre [2]. »

1. Larchey attribue souvent à Vidocq des termes qu'il ignore : *arsenal* (arsenic), *artis* (argot), *barboter* (voler ; dans Vidocq : fouiller), *petun* (tabac), *tire-bogues* (voleur de montres), etc.

2. Vidocq, *Les Voleurs*, t. I, p. VIII.

III

L'ARGOT ET LA LITTÉRATURE

Nous avons noté à différentes reprises l'action plus ou moins considérable du jargon sur les écrivains du XVe au XVIIIe siècle. Cependant, c'est surtout au XIXe siècle que l'influence de l'argot sur la littérature commence à devenir sensible.

Le chef de l'école romantique, Victor Hugo, a été le premier à en tirer parti. Son « Dernier jour d'un condamné » (1829) parut un an après les « Mémoires » de Vidocq, et c'est dans ceux-ci que le poète puisa les phrases d'argot qu'on lit au XXIIIe chapitre de son roman. L'intérêt que le grand écrivain portait au langage des malfaiteurs s'y manifeste dès le début par cette esquisse qu'il amplifiera magnifiquement dans les « Misérables » : « L'argot est toute une langue, entée sur la langue générale comme une espèce d'excroissance hideuse, comme une verrue, etc. »

Quant à la chanson d'argot que Victor Hugo a insérée dans son roman et qu'il prétend avoir trouvée parmi les papiers du condamné, elle manque aux « Mémoires » de Vidocq et on ne la lit que

dans la préface des « Voleurs » (1837). Est-ce le policier qui l'avait communiquée au poète? Il nous a été jusqu'ici impossible d'en retrouver la source[1].

Deux ans après, Victor Hugo enchâssait dans « Notre-Dame de Paris » une prodigieuse évocation de la Cour des Miracles dont les éléments avaient été tirés des « Antiquités » de Sauval (1724).

Passons sur des publications éphémères[2] et arrivons à Balzac, dont les « Scènes de la vie parisienne » renferment deux magistrales peintures du monde qui nous intéresse : « Splendeurs et Misères des Courtisanes » (1838), qui nous donne dans sa IIIe partie une description de la Conciergerie, parsemée de phrases d'argot empruntées aux « Mémoires » de Vidocq ; et la « Dernière incarnation de Vautrin » (1847), étude vigoureuse des mœurs du bagne et des lupanars, où l'on trouve la lutte saisissante de la police et de Jacques Collin, autrement dit Vautrin, forçat en rupture de ban, qui semble

1. Charles Asselineau, dans sa *Bibliographie romantique* (2e éd., 1872, p. 271), prétend que l'auteur de la chanson serait Dumoulin d'Arcy, « peintre en Watteau ». Cette hypothèse ne tient pas debout, étant données les sérieuses connaissances argotiques dont témoigne cette chanson, connaissances que ne pouvait posséder à cette époque que Vidocq ou un des forçats dont il parle dans ses *Mémoires*.

Nous ne sommes pas non plus en mesure de dire si le roman *Les Mauvais Garçons*, d'Alphonse Royer et Auguste Barbier (paru à Paris en 1830) renferme ou non de l'argot. Ce livre est aujourd'hui introuvable : il manque et à la Bibliothèque Nationale et à celle de l'Arsenal, les plus riches en littérature romanesque.

2. Tels le roman d'Antony Thouret, *Toussaint le Mulâtre* (1834), et celui de Raban, *Justine ou les Malheurs de la Vertu* (1836), renfermant l'un et l'autre quelques mots d'argot qu'on retrouve dans Vidocq.

modelé sur Vidocq lui-même, avec la même vie d'aventures, la même audace, la même présence d'esprit et la même faculté de se rendre méconnaissable.

Bien plus. Le VIIe chapitre de « Vautrin » contient un Essai philosophique, linguistique et littéraire sur l'argot, les filles et les voleurs, où Balzac fait l'éloge du jargon : « Il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain... Chaque mot est une image brutale, ingénieuse ou terrible. » Les chapitres qui suivent sont farcis d'argot, dont les termes se retrouvent, à quelques exceptions près, dans Vidocq.

C'est toujours Vidocq qui a fourni les éléments argotiques des « Mystères de Paris » d'Eugène Sue (1842). Le roman s'ouvre dans un *tapis franc*, rendez-vous des forçats évadés ou libérés, où l'on ne parle que l'argot et dont la maîtresse s'appelle l'*Ogresse*. Les lecteurs de ce roman, jadis fort populaire, se souviennent, parmi les personnages, de la jeune et charmante *Fleur-de-Marie*, surnommée, à cause de sa voix harmonieuse, la *Goualeuse*, du *Chourineur*, forçat libéré, donneur de coups de couteau[1], de *M. Pipelet*, le portier dont le nom est resté proverbial, et surtout de *Tortillard*, gamin de Paris vicieux et corrompu (t. I, p. 101) : « Le regard pénétrant et astucieux, joint à cet air insolent, gouailleur et narquois, particulier au voyou de Paris, ce type

1. Cf. *Mystères de Paris*, t. I, p. 5 : « J'ai *chouriné*... mais j'ai payé mes *chourinades* en allant quinze ans au pré ».

alarmant de la dépravation précoce, véritable *graine de bagne*, ainsi qu'on le dit dans le terrible langage des prisons. »

L'œuvre la plus remarquable dans ce genre restent les « Misérables » de Victor Hugo, publiés en 1862, mais dont les éléments argotiques remontent à une époque bien antérieure. Nous y reviendrons plus loin.

IV

L'ARGOT ET LA LANGUE

La pénétration, tantôt accélérée et tantôt ralentie, des termes d'argot dans la langue générale, s'est continuée pendant des siècles. Cette expansion, très en progrès dans la première moitié du XIXe siècle, devient torrentielle dans sa seconde moitié. Deux ouvrages, l'un du début du siècle et l'autre de 1845, nous renseignent sur cette marche de plus en plus envahissante des vocables argotiques. Ce sont le « Dictionnaire du bas-langage » de d'Hautel (1808) et la « Nouvelle Némésis » d'Auguste Barthélémy.

Le Dictionnaire de d'Hautel renferme, comme l'indique le sous-titre, les manières de parler usitées parmi le peuple parisien. Il a, pour le commencement du XIXe siècle, la même valeur documentaire que les « Curiosités » d'Oudin (1640) pour le

XVIIe siècle et le « Dictionnaire comique » de Leroux (1718) pour le XVIIIe.

Citons-en d'abord une série de locutions que l'auteur qualifie lui-même de jargonesques[1] :

Bâcler la lourde. Terme d'argot, signifie fermer la porte. — *Brider la lourde,* en termes d'argot, signifie fermer la porte. — *Débâcler la lourde,* en termes d'argot, veut dire ouvrir la porte.

Bigorne. Mot baroque tiré de l'argot des filous : *jaspiner bigorne*, comprendre et parler le langage des filous.

Cambriole, pour dire petite chambre : *la cambriole du milord* signifie, en termes d'argot, la chambre d'une personne riche et fortunée.

Trimard, le *grand trimard,* terme d'argot qui désigne le grand chemin.

De beaucoup plus nombreux sont les termes que d'Hautel donne franchement comme vulgaires, tandis que leur origine argotique est hors de doute. C'est le cas des mots suivants qu'on trouve attestés antérieurement au XIXe siècle[2] :

Allumer quelqu'un, le regarder avec recherche et d'une manière indiscrète.

Aubert. Mot baroque, pour argent monnoyé, espèces sonnantes.

Babillard (un), pour dire un livre, une lettre, un papier manuscrit ; en un mot, tout ce qui peut fournir à la lecture.

1. Voici la définition que d'Hautel donne du mot *Argot* : « Langage des porte-balles entr'eux, et qui se compose en partie de termes burlesques, de néologismes baroques et de mots anciens que l'usage a rejetés ; on donne aussi ce nom au patois des vauriens, des filous, qui est inintelligible aux honnêtes gens ».

2. Voir, sur tous ces mots, le Glossaire.

Bille, des billes, pour dire de l'argent monnoyé, des espèces sonnantes. *On n'a rien sans bille*, c'est-à-dire qu'on ne peut rien se procurer sans argent.

Bouliner, filouter, dérober furtivement. *On lui a bouliné tous ses effets*, pour on lui a tout emporté. — *Boulineur*, escroc, filou, voleur.

Camelotte, c'est de la camelotte, se dit par mépris et pour rabaisser la valeur d'une marchandise quelconque, et pour faire entendre que la qualité est au-dessous du médiocre.

Chanter, faire chanter quelqu'un, locution burlesque, qui signifie soutirer, censurer, rançonner quelqu'un ; lui faire payer par ruse ou par force une chose qu'il ne devait pas.

Chenu, au propre, blanc de vieillesse. On s'en sert au figuré pour exprimer le haut degré de bonté d'une chose quelconque. *Ce vin est chenu*, pour est bon, exquis, excellent.

Colle, bourde, mensonge, gasconnade : *donner une colle*, faire des contes, se tirer d'une mauvaise affaire par quelque subterfuge.

Daron, sobriquet que les ouvriers donnent à leurs bourgeois : ce mot signifiait dans le vieux langage[1], un vieillard fin et rusé. Un *daron* se dit aussi d'un homme de la manique, d'un cordonnier.

Escoffier. Ce mot a plusieurs significations dans le langage populaire. On l'emploie pour dérober, voler, et souvent aussi pour perdre, tuer, assommer.

Frusquin, patrimoine, bagage, trousseau, tout ce que l'on a de vaillant : *il a emporté tout son saint frusquin*, pour dire tout ce qu'il possédait, tout son petit bagage.

Grains, avoir des grains, amasser des grains, de l'argent ; *un grain de six balles*, un écu de six francs.

Jaspiner, jaser, bavarder. Ce verbe du vieux langage[2] est

1. Le mot est inconnu dans ce sens à l'ancien français (*daron* y signifie fief, manoir) : l'erreur remonte à Le Roux (1718) qui donne à *daron* le sens de « vieillard rusé ».

2. Erreur : le mot est inconnu à l'ancien français ; c'est des patois

encore en usage parmi le peuple ; *jaspiner bigorne*, en termes d'argot, signifie entendre et parler le langage des filous, des voleurs.

Maca, une vieille maca, terme de mépris, entremetteuse, femme vieillie dans le vice et la débauche, et qui vit du commerce honteux de prostitution.

Marpaud, sobriquet injurieux et méprisant que l'on donne, à Paris, aux hommes qui fréquentent les mauvais lieux ; il signifie aussi niais, sot, nigaud, badaud[1].

Mioche, pour petit enfant : *avoir des mioches*. C'est un terme de mépris que l'on applique à un petit homme qui fait le fanfaron, à un fat qui n'a ni force, ni talent, ni esprit.

Mouton, homme apposté dans la prison par la justice, pour tirer par la ruse les secrets d'un prisonnier.

Pallot, terme de mépris, un rustre, un lourdaud, homme brusque et grossier, sans principe ni instruction[2].

Trimer, pour dire travailler péniblement, faire beaucoup de chemin à pied.

Tronche, pour dire la tête : *Gare la tronche !* pour prends garde à ta tête !

Inversement, toute une série de mots franchement vulgaires dans d'Hautel figurent déjà chez Vidocq comme appartenant au langage des voleurs. C'est là une influence mutuelle qui s'est exercée à toutes les époques et dont il importe de tenir rigou-

que *jaspiner* a pénétré dans le langage parisien d'abord (cf. Le Roux, 1718 : *jaspiner*, jaser, bavarder) et ensuite dans le *Vice puni* de Granval (1725), d'où il passa dans l'édition du *Jargon* de 1728.

1. Cf. le *Dictionnaire de Trévoux* : « *Marpaud*, vieux mot, [celui] qui prend toujours quelque chose », c'est-à-dire voleur. Sorel, dans son *Francillon*, le prend au sens d'individu méprisable, sens que le mot a déjà à la fin du xve siècle (v. Fr.-Michel, p. 260).

2. Cf. Le Roux (1718) : « *Pallot*, sot, rustre, homme massif, neuf, ignorant : *Que tu sens ton franc pallot !* (Gherardi, *Théâtre italien*). »

reusement compte dans une étude historique des éléments du vocabulaire argotique.

A l'époque où nous sommes arrivés, cette distinction est encore réelle et un émule de Boileau, aujourd'hui bien oublié, fulmine contre cet envahissement croissant de l'argot dans le domaine littéraire. Une des satires de la « Nouvelle Némésis » de Barthélémy, celle du 2 février 1845, porte le titre significatif : « Les Escarpes [1]. » On y lit des vers de ce genre :

Paris est devenu moins sûr que la Calabre.
Sur le boulevard même, où le haut candélabre
Rayonne à faire honte au soleil du midi,
On découvre souvent un homme *refroidi*.
. . . . . .
C'est l'*escarpe* sanglant, le sombre *vanternier*,
L'*habit noir*, le *chanteur* et bien d'autres encor ;
Chaque genre de crime est une métaphore ;
Alphabet du sabbat, langue des cabanons.

Se tournant vers les chroniqueurs du Palais qui vulgarisent les termes de cette langue spéciale :

Pourvu qu'il soit exact à vos cours d'audience,
L'apprenti malfaiteur marche vite en science,
Trois mois d'abonnements en font un maître ès arts,
Il jaspine bigorne et *décide le jars*.
Dans votre catéchisme il apprend le mystère
Des tours les plus subtils le *truc* élémentaire ;
Tous les genres de vol, divulgués tant de fois,
Depuis l'*américain* jusqu'au *vol à la poix*
Il les connaît...

1. *Nouvelle Némésis*, Paris, 1845, t. I, n° 7 ; voir les pages 5, 9, 12, 13 et 16.

Ce sont les comptes rendus des gazettes judiciaires qui excitent l'envie d'imiter ces malheureux :

Vous ne songez donc pas que ce qui glorifie
La honte du forfait, c'est la typographie ?
Que le bandit obscur, soldat de carrefour,
S'électrise à l'espoir de vos ordres du jour ?
Que le *môme*, puni pour une simple faute,
Trépigne en contemplant un *pègre de la haute* ?
Que l'humble *fourlineur*, ardent à parvenir,
De l'*escarpe* historique aspire l'avenir.

L'indignation du poète vise surtout les littérateurs inspirés de Vidocq, qui ont célébré les malfaiteurs et émaillé d'argot leur vocabulaire :

L'imprudent qui vous lit, blasé par vos leçons,
Devant l'épouvantail ne sent plus de frissons ;
Le crime, révoltant dans la langue connue,
Du grotesque des mots, grâce à vous, s'atténue.
De tout écart possible il s'excuse en argot,
Il pardonne au forçat sous le nom de *fagot ;*
Il sait bien que la loi punit l'homme qui vole,
Mais que rien ne défend de *rincer une piole ;*
Le bagne n'est qu'un *pré* pour son regard serein ;
Il frémit au poignard, il sourit au *surin ;*
Quand il va s'embusquer dans la forêt prochaine,
Il n'assassine pas, il fait *suer le chêne ;*
Et la *tolle* où finit son coupable destin,
Lui cache l'appareil qu'inventa Guillotin.
Hélas ! c'est malgré moi que votre dialecte
Répand sur cette page une odeur infecte ;
Honte à qui propagea ce langage pervers,
Effrayant pour la prose, encor plus pour le vers !

Ces protestations véhémentes restèrent sans écho. L'argot suivit sa marche envahissante jusqu'à modifier profondément l'aspect général du parler

vulgaire, resté jusque vers 1830 à peu près indépendant. L'apogée de son influence coïncidera avec son absorption presque totale dans le langage de la capitale, ce soi-disant argot de nos jours, véritable chaos qui a englobé toutes les langues spéciales et que parlent, à quelques nuances près, tous les Parisiens de bas-étage.

V

LES SOURCES SECONDAIRES

Les auteurs des dictionnaires d'argot ont généralement ignoré l'évolution historique du jargon. Si l'on excepte Fr.-Michel et Delesalle, et ceux-ci même acceptés sous beaucoup de réserve, la plupart de ces lexicographes n'ont pas remonté au-delà du XIXe siècle. Outre l'ouvrage de Vidocq et la dernière édition du « Jargon de l'Argot reformé », la plus défectueuse, ces auteurs ont mis à profit toute une série d'ouvrages de caractères très divers qui constituent ce que nous appellerons les *sources secondaires*. Il s'agit tantôt d'œuvres d'imagination : les « Misérables » de Victor Hugo et la « Chanson des Gueux » de Richepin ; tantôt d'un essai d'exégèse villonienne : le « Jobelin » d'Aug. Vitu ; tantôt des

diverses publications d'un ancien chef de la Sûreté : Gustave Macé.

L'examen critique de ces différents écrits s'impose d'autant plus qu'ils ont fourni aux lexiques modernes d'argot quantité de termes plus ou moins étrangers au jargon et parfois même purement imaginaires.

Le déblaiement une fois opéré, nous aborderons les dictionnaires d'argot eux-mêmes, en passant rapidement sur les ouvrages de seconde main, et en insistant sur ceux de Fr.-Michel et de Delesalle, l'un représentant le point de départ et l'autre le point d'aboutissement d'une méthode inégalement défectueuse.

Ce double examen, limité au seul argot ancien, servira de complément à l'enquête générale que nous avons entreprise pour discerner, dans le domaine jargonnesque, le vrai du faux, le réel du fantaisiste.

Envisageons donc ces différents écrits sous leur double aspect : littéraire ou lexicographique.

A. — Les Littérateurs.

1. *Victor Hugo.*

Au XIXe siècle, l'argot pénètra en littérature grâce à la tendance des romantiques à reproduire le ton des divers milieux sociaux

Une trentaine d'années après son « Dernier jour d'un Condamné », Victor Hugo revint sur le même sujet dans les « Misérables », œuvre puissante et inégale, réunissant les qualités et les défauts de l'illustre écrivain : l'éloquence et la grandiloquence poussée jusqu'à l'emphase, la formule lapidaire et la prolixité extrême. Non seulement le fameux épisode du petit Gavroche y est farci d'argot, ainsi que d'autres parties de ce roman célèbre, mais l'auteur y a inséré une véritable dissertation dans laquelle il étudie tour à tour les origines et les racines de « la langue des ténébreux ».

Ici, comme ailleurs, tant que Victor Hugo s'inspire de Vidocq, la notation reste fidèle à la réalité ; mais dès qu'il s'efforce d'être original, il tombe dans la fantaisie, entraîné d'une part, par sa prédilection pour l'assonance, et trompé d'autre part, par ses connaissances confuses du sujet. Comme il s'agit d'une œuvre d'imagination, ces assertions aventureuses ne tiraient pas à conséquence ; malheureusement, les théoriciens de l'argot les ont prises à la lettre et, à force de les répéter, leur ont donné une certaine consécration.

En voici un exemple frappant. Il s'agit de la rencontre de Gavroche avec un forçat libéré du nom de Montparnasse qui avait fait quinze ans de galères :

Montparnasse posa sa main sur l'épaule de Gavroche et lui dit en appuyant sur les mots :

« Ecoute ce que je te dis, garçon, si j'étais sur la place avec mon *dogue*, ma *dague* et ma *digue*, et si vous me prodiguiez dix gros sous, je ne refuserais pas d'y goupiner, mais nous ne sommes pas le mardi gras. »

. . . . . .

La phrase amphigourique par laquelle Montparnasse avait averti Gavroche de la présence du sergent de ville ne contenait pas d'autre talisman que l'assonance *dig* répétée cinq ou six fois sous des formes variées. Cette syllabe *dig*, non prononcée isolément, mais artistement mêlée aux mots d'une phrase, veut dire : — Prenons garde, on ne peut pas parler librement. — Il y avait en outre dans la phrase de Montparnasse une beauté littéraire qui échappa à Gavroche, c'est *mon dogue, ma dague et ma digue*, locution de l'argot du Temple qui signifie *mon chien, mon couteau et ma femme*, fort usité parmi les pitres et les queues rouges du grand siècle où Molière écrivait et où Callot dessinait[1].

Cette « beauté littéraire qui échappa à Gavroche », n'échappa pas malheureusement aux auteurs qui ont écrit sur l'argot, et en voici les preuves dans leur ordre chronologique :

Rigaud (1881) : « *Digue*, femme, dans l'ancien argot du Temple. Vieux mot fort usité parmi les pitres et les queues rouges du XVIIe siècle (V. Hugo). »

A. Macé : « Ce vilain monde [des filles] fraternise, et maquignons, voleurs, assassins ne sortent jamais, sans avoir, COMME ILS DISENT, leur *dogue*, leur *dague* et leur *digue* (chien, couteau, femme)[2]. »

Le même, ailleurs : « Souteneur en promenade avec son *dogue*, sa *dague* et sa *digue*[3]. »

1. *Les Misérables*, éd. Hetzel, t. V, p. 178.
2. *Gibier de Saint-Lazare*, 1888, p. 52.
3. *Mes Lundis*, 1889, p. 263.

Larchey, *Supplément* (1889) : « *Dague*, couteau...[1]. Mot emprunté aux romans et aux drames historiques. — *Digue*, prostituée (v. *dague*). »

Delesalle (1896) : « *Dague*, couteau. — *Digue*, prostituée. — *Dogue*, chien : le costel a sa *dague*, sa *digue* et son *dogue*. »

H. France (1898) : « *Dague*, couteau. — *Digue*, prostituée, femme quelconque. »

Bruant (1901) : « Couteau. *Dague*. — Femme. *Digue*, » et, v° *arrêter*, ces vers de Blédort :

> Pour me faire marron, c'est la *digue* !
> Et si maint'nant j'suis harponné,
> Si tu m' tiens, c'est qu'on m'a donné.

Sur *dague* et *dogue*, il n'y a rien à dire : ce sont des mots purement français ; quant à *digue*, à l'exemple de Minerve, elle est sortie toute entière du cerveau de Victor Hugo, ou plutôt de son imagination éprise d'assonances : *digue, dague, dogue*. Beauté littéraire ![2]

Ce n'est pas tout. Dans le passage où il caractérise l'argot, Victor Hugo émet des vues souvent excellentes, mais avec des exemples à l'appui parfois absolument étrangers au sujet même. En parlant des racines du jargon, il fait cette remarque :

L'argot apparaît comme une véritable alluvion. Selon qu'on y creuse plus ou moins avant, on trouve dans l'argot, au-des-

1. Reproduit le premier passage cité ci-dessus de Macé.

2. Cf. une assonance du même genre dans Bruant, *Dictionnaire*, v° *bien* :

> Elle est *bath* la fête nationale...
> Il est *bith* el' quatorz' juillet...

La forme *bith* n'a jamais existé que dans l'imagination de notre chansonnier. Citons encore ce passage de Richepin, *Truandaille*, p. 54 :

sous du vieux français populaire, le provençal, l'espagnol, de l'italien, du levantin,... de l'anglais et de l'allemand, du roman,... du latin, enfin du basque et du celte...

Veut-on de l'espagnol ? Le vieil argot gothique en fourmille. Voici *boffette*, soufflet, qui vient de *bofeton* ; *vantane*, fenêtre (plus tard *vanterne*), qui vient de *ventana* ; *gat*, chat, qui vient de *gato* ; *acite*, huile, qui vient de *aceyte*. Veut-on de l'italien ? Voici *spade*, épée, qui vient de *spada* ; *carvel*, bateau, qui vient de *caravella*. Veut-on de l'anglais ? Voici le *bichot*, l'évêque, qui vient de *bishop*,... *pilske*, étui, qui vient de *pilcher*, fourreau. Veut-on de l'allemand ? Voici le *caleur*, le garçon, *kellner ;* le *hers*, le maître, *herzog* (duc)... Veut-on du basque ? Voici *gahisto*, le diable, qui vient de *gaiztoa*, mauvais ; *sorgabon*, bonne nuit, qui vient de *gabon*, bon soir. Veut-on du celte ? Voici... *barant*, ruisseau, de *baranton*, fontaine ; *goffeur*, serrurier, de *goff*, forgeron ; la *guédouze*, la mort, qui vient de *guenn-du*, blanche-noire.

Nous avons apprécié ailleurs le caractère fantaisiste de ces étymologies, et nous avons tâché d'expliquer l'étrange confusion à la suite de laquelle Victor Hugo a pris pour des termes d'argot des mots qui, à aucune époque, n'ont été considérés comme tels[1]. Ces exemples ne méritaient pas de franchir le cadre imaginaire des « Misérables ». Cependant, l'année même de leur apparition, Emile Colombey, pseudonyme du littérateur Emile Laurent, s'empressa de

« Et lui... bête comme une figne, c' lancier-là..., tandis que Bibi, pour le truc, le *dric*, le fil, le r'fil, le flair, le blaire, et tout ce qu'il faut avoir dans la fiole pour ne pas être un gniolle qu'on patafiole, à lui la pose, à Polyte l' mariolle ! » On trouve *dric*, comme terme d'argot, dans Delesalle et Bruant, avec le sens de « ruse ».

1. Voir notre *Argot Ancien*, p. 134, 136 et 296-298.

les accueillir dans le dictionnaire d'argot[1] joint à son ouvrage « Le monde des voleurs, leur esprit et leur langue » (1862). On y lit ainsi à l'ordre alphabétique les mots suivants que nous accompagnons des commentaires des autres lexicographes, depuis Larchey jusqu'à Bruant :

Barant, ruisseau. — Larchey : « *Id.* (Colombey). » — Rigaud : « *Barant*, ruisseau, dans l'ancien argot. » — Delesalle : « *Barant*, ruisseau (vieux), du celt. *baranton*, en allem. *Born*, source. » — H.-France : « *Barant*, ruisseau. Argot des voleurs... » — Bruant : « Ruisseau. *Barant.* »

Bichot, évêque. — Larchey : « *Id.* Germanisme. L'évêque allemand est un *bischoff.* » — Rigaud : « *Bichot*, évêque, dans l'ancien argot, de l'anglais *bishop.* » — Delesalle : « *Id.* De l'angl. et l'all. *Bischof*, qui signifie dans les deux pays, à la fois « évêque » et « vin chaud »... — H.-France : « *Bichot*, évêque. Argot des voleurs. Mot introduit probablement par quelque *pickpocket*, de l'anglais *bishop*, qui a la même signification. » — Bruant : « Évêque. *Bichot.* »

Boffette, soufflet. — Larchey : « *Id.* (Colombey). Du vieux mot *buffet.* » — Delesalle : « *Boffette*, soufflet. Langage populaire. Angl. *buffet*, coup. » — H.-France : « *Boffete*, coup de poing ou claque sur l'oreille ; vieux français. » — Bruant : « Coup. *Boffette.* »

Caleur, garçon. Larchey : « *Id.* (Colombey). » — Rigaud : « *Caleur*, garçon, de l'allem. *kellner*, dans l'ancien argot. » — Delesalle : « *Caleur*, garçon de café qui travaille en extra... de l'all. *kellner*, même sens. » — Bruant : « Garçon de marchand de vins. *Caleur.* »

Carvel, bateau. — Larchey : « *Id.* (Colombey). » — Delesalle : « *Id.* Esp. *caravella.* » — Hermina et Lévêque[2] : « Bateau.

1. Celui-ci a été formé de vocables tirés principalement de Vidocq, Fr.-Michel et Victor Hugo.

2. *Dictionnaire thématique français-argot*, Paris, 1897.

Carvel. » — H.-France : « *Id.* De l'ital. *caravella.* » — Bruant : « Bateau. *Carvel.* »

GAHISTO, le diable. — Rigaud : « *Id.* Dans l'ancien argot, du basque *gaiztoa*, mauvais. » — Delesalle : « *Gahisto*, diable (mot basque). » — Bruant : « Diable. Les Béarnais qui appellent le hibou *gahus*, ont baptisé le diable *Gahisto.* »

GAT, chat. — Larchey : « *Id.* (Colombey). Vieux mot provençal. » — Rigaud : « *Gat*, chat, dans l'ancien argot ; mot emprunté au provençal *gat*, de l'esp. *gato.* » — Delesalle : « *Gat*, chat. Vieux mot provençal (Larchey). Esp. *gato*, même sens. » — H.-France : « *Gat*, chat. Corruption de l'angl. *cat*, chat. » — Bruant : « Chat. *Gat* *. »

GOFFEUR, serrurier. — Larchey : « *Id.* (Colombey). Le *goffeur*, serrurier, dérive évidemment du *goff*, breton. » — Rigaud : « *Goffeur*, serrurier, dans l'ancien argot, du celte *goff*, forgeron. » — Delesalle : « *Goffeur*, *gouffeur*, serrurier. » — H.-France : « *Goffeur*, serrurier. Du breton *goff*, même sens. » Bruant : « Serrurier. *Goffeur* *, *gouffeur* *. »

GUÉDOUZE, la mort. — Larchey : « *Id.* (Colombey). » — Rigaud : « *Guédouze*, la mort, dans l'ancien argot ; du celte *guenndu*, blanche-noire. » — Delesalle : « *Guédouze*, *Guidouze*, la mort. » — Lermina et Lévêque : « La Mort. *Guédouze.* » — H.-France : « *Guédouze*, la mort. » — Bruant : « *Guédouze* et *guidouze.* »

HERS, maître. — Larchey : « *Id.* (Colombey). Vieux mot dans lequel on retrouve le *herus* latin, sinon le *herr* allemand. » — Rigaud : « *Herz* (sic), maître, dans l'ancien argot ; de l'allem. *herzog*, duc. » — Delesalle : « *Hers*, maître (Larchey), de l'allem. *herr*, monsieur. » — H.-France : « *Hers*, maître. Vieux mot, du latin *herus*, en allem. *herr.* » — Bruant : « Maître. *Hers.* * »

ORGUE, homme. — Larchey, *Suppl.* : « *Id.* (Colombey). » — Rigaud : « *Orgue*, homme, dans le jargon des voleurs. » — H.-France : « *Orgue*, homme, dupe ; argot des voleurs. »

PILCHE, étui. — Larchey, *Suppl.* : « *Id.* (Colombey). » — Rigaud : « *Pilche*, étui, dans l'ancien argot ; de l'angl. *pilcher*, fourreau. » — Delesalle : « *Pilche*, étui. » — H.-France : « *Pilche*, étui ; argot des voleurs. » — Bruant : « Etui. *Pilche.* »

SPADE, épée. — Larchey : « *Id.* Vieux mot. *Espadon* nous est resté. » — Delesalle : « *Spade*, épée, langage familier (*sic*), vieux mot qui a fait *spadassin*, ferrailleur, traîneur d'épée. » — H.-France : « *Spade*, épée. Vieux français, du lat. *spada* (sic), dont nous avons fait *spadassin*. » — Bruant : « Épée. *Spada* ou *spade*, hispanisme. »

Colombey a reculé devant *acite*, vinaigre, et les autres lexicographes s'en sont également abstenus ; mais ils ont admis :

SORGABON, bon soir. — Rigaud : « *Sorgabon*, bon soir, bonne nuit ; qui ne vient pas du tout du basque *gabon*, soir, comme l'a avancé Victor Hugo. *Sorgabon*, c'est *bon sorgue* retourné. » — Delesalle : « *Sorgabon*, bon soir. Déformation de *bonne sorgue*. » — H.-France : « *Sorgabon*, bonne nuit ; irréversion de *bonne sorgue* ; argot des malfaiteurs. »

Nous avons reproduit toutes ses divagations afin d'en débarrasser définitivement le domaine de l'argot. Leur tableau d'ensemble prouve combien il reste encore à faire dans cette direction. Les dictionnaires argotiques sont encombrés d'innombrables parasites morts-nés qui traînent leur poussière contagieuse de lexique en lexique jusqu'à faire oublier le sol où ils ont poussé la première fois. Tel de ces lexicographes les attribue à Colombey, tel autre à Larchey, tel autre les note d'un astérisque comme vieillis ; mais il est un point sur lequel tout le monde tombe d'accord : leur caractère authentique. Cependant, aucun de ces vocables ne répond à une réalité argotique, ancienne ni moderne.

2. *Jean Richepin.*

L'éminent auteur de la « Chanson des Gueux » (1876) est grand admirateur de son illustre devancier, maître François Villon :

> Roi des poètes sans billon,
> Escroc, truand, marlou, génie.

Le style de M. Richepin en est tout pénétré. La Ballade du Roi des Gueux qui sert de prologue à son livre, s'ouvre par ces vers :

> Venez à moi, *claquepatins,*
> Loqueteux, joueurs de musettes,
> Clampins, loupeurs, voyous, catins,
> Et *marmousets,* et marmousettes...

rappelant ceux du « Grand Testament » (v. 1790 et suiv., 1982 et suiv.) :

> A musars, à *claquepatins*
> A servans, à filles mignotes...
> A *marmosetz* et mariotes,
> Je crie à toutes gens mercis.

D'autres réminiscences accusent une fréquentation intime du poète des Testaments ; telles : *ru*, ruisseau (p. 14), *coquemard*, chaudron (p. 84), *ord*, sale (p. 128) et *lubre*, que M. Richepin fait figurer — on ne sait trop pourquoi — dans un « Sonnet bigorne », où il a tâché, dit-il, d'enchâsser « un échan-

tillon de l'argot classique qui a flori de Cartouche à Vidocq » :

Lubre, il bonissait aux palombes...

Dans le glossaire argotique qu'il a joint à son ouvrage, M. Richepin rend ce terme par« lugubre », équivalent qui a passé dans les dictionnaires d'argot. Dans Villon à qui le mot appartient en propre, il a le sens de « glissant. instable » (Grand Testament, v. 92 et suiv.):

Travail mes *lubres* sentemens,
Esguisez comme une pelote,
M'ouvrit plus que tous les Commens
D'Averroas sur Aristote.

Ce même sonnet renferme le terme argotique *cribler*, crier, sous une forme nouvelle : *grubler*, qui n'est pas attesté ailleurs et que l'auteur rend par « grogner » :

Vous *grublez* comme un guichemard...

Les villonismes que nous venons de citer, l'auteur en donne lui-même l'explication dans son glossaire argotique dont il atteste énergiquement la bonne foi (p. 299) : « J'affirme hautement que tous les sens présentés par ce Glossaire sont rigoureusement exacts, puisés à la bonne source, à la seule bonne, c'est-à-dire recueillis de la bouche même des gens qui s'expriment en argot aussi naturellement que nous nous exprimons en français... »

Et le poète a parfaitement raison ; seulement qu'ont de commun les villonismes mentionnés avec les « gens qui s'expriment en argot » ?

De même, pourquoi insérer dans un glossaire « argotique » des provincialismes tels que :

ATTIGNOLE, mets populaire en Normandie, boulette de viande de porc hachée cuite au four (Moisy) : cf. la ballade des Loupeurs :

> N'importe où nous nous empâtons
> D'arlequins, d'briffe et d'rogatons,
> Quéqu'fois d'saucisse et d'*attignoles*.

HURLUBIER, mot angevin : mauvais sujet, vagabond, idiot, fou (Verrier et Onillon) ; cf. la ballade du prologue :

> Vous que le chaud soleil a teints,
> *Hurlubiers*, dont les peaux bisettes
> Ressemblent à l'or des gratins...

Il est fâcheux que les lexicographes de l'argot n'aient pas fait le départ entre ces différentes catégories du lexique de M. Richepin : réminiscences littéraires, termes dialectaux, mots d'argot. Ils se sont contentés d'incorporer à leurs ouvrages [1] le vocabulaire mi-archaïque, mi-provincial, mi-jargonnesque de la *Chanson des Gueux*.

1. Voir les *Suppléments* de Delvau et de Larchey, les dictionnaires de Delesalle, de H.-France et de Bruant. Contentons-nous de ces deux mentions : H.-France : « *Ru*, ruisseau. Patois lorrain et picard, resté dans le vocabulaire des voleurs » ; Bruant : « Lugubre. *Lubre* ».

3. *Auguste Vitu.*

Écrivain à la plume alerte et spirituelle, A. Vitu possédait une érudition étendue, mais il manquait de préparation philologique. Son ouvrage sur « Le Jargon ou Jobelin de Villon » (1889) ne mérite d'être lu qu'à la condition de n'en retenir aucune des innombrables hypothèses étymologiques. Etant donné que l'argot du passé est essentiellement du français parlé, plus ou moins détourné de son sens, Vitu s'est fourvoyé en cherchant la solution de l'énigme dans le latin, le germanique, voire dans le slave et le tsigane[1]. D'autre part, il s'est volontairement privé du seul document qui aurait pu lui fournir quelques éclaircissements : le procès des Coquillards.

Son livre intéressant, mais dangereux pour un lecteur inexpérimenté, a exercé une influence fâcheuse sur les derniers lexicographes de l'argot. Feu

1. M. Lucien Schöne, dans son livre sur *Le jargon de Villon* (1888), a cru trouver dans l'anglais du XVe siècle une nouvelle ressource pour l'interprétation du *Jobelin* : c'est ainsi que *froart* serait l'anglais *froward*, pervers, *graveliffe* répondrait à *grave*, tombe, et *life*, vie; *hirenalle* et *pirenalle* dériveraient de la même source (v. ci-dessous). Cette hypothèse s'évanouit devant le fait que l'anglais était parfaitement inintelligible en France à l'époque de Villon et que les deux ou trois jurons d'apparence anglaise qu'on lit chez le poète sont plutôt écossais, et Villon les a entendus dans la bouche même des archers écossais de la garde royale. Notre jargon n'a d'ailleurs, à aucune époque, rien eu de commun avec le *cant* et encore moins avec l'anglais.

Georges Delesalle, dans son « Dictionnaire » (1896), a non seulement adopté en bloc les interprétations arbitraires de Vitu, mais il les a encore dépouillées de leur caractère hypothétique, et en les présentant comme des données positives, il a induit à son tour en erreur le plus insigne des argotiers modernes, M. Aristide Bruant. Grâce au « Dictionnaire français-argot » (1901) de ce dernier, les conjectures de Vitu ont acquis droit de cité dans le domaine jargonnesque du passé ; et c'est ainsi que le vocabulaire argotique déjà encombré de toutes sortes de parasites, s'est vu augmenté d'une nouvelle pousse de cryptogames. Il est urgent de l'en débarrasser.

Remarquons tout d'abord que Delesalle n'a pas inséré dans son *Dictionnaire* tous les mots examinés par Vitu : quelques-uns, et des plus intéressants (tels que *bigner, david* et *davyot*, etc.), n'y figurent pas.

Eliminons ensuite toute une série de termes moyen français sans rapport avec le jargon, que Vitu et ses disciples auraient pu se dispenser d'interpréter : *blandir*, faire reluire ; *coquar*, sot ; *gaudins*, brigands de bois ; *gaultier*, joyeux compagnon ; *haire*, affliction ; *havre*, refuge ; *ravault*, bâton, etc.

De ces termes, *blandir* est noté à tort dans Delesalle et Bruant, comme appartenant au langage populaire parisien, et *havre* a produit un parasite inconnu à Vitu. On lit dans Delesalle : « D'après

A. Vitu[1], il se peut que *havre* ait été employé pour affre, cruauté, horreur » ; de là, chez Bruant : « Horreur. *Havre*. »

Voici maintenant les interprétations aventureuses de Vitu qui ont passé telles quelles dans Delesalle et Bruant :

Abrouart, le brouillard, et *abrouer*, arriver ; *arvans*, folâtrant, et *arvés*, facétieux[2] ; *baudrouse*, lanière de cuir pour la pendaison ; *berard* ou *beroard*, bandit ; *bisac*, la bise qui souffle sur les pendus ; *coys*, cabane, cellier, cabaret[3] ; *desbourser*, voler, dépouiller, et *desmaquiller*, défaire ; *droguerie*, tromperie ; *duc*, l'oiseau de nuit, c'est-à-dire le pendu qui dort au haut des branches[4] ; *espincer*, s'enfuir ; *fardis*, fardeau ; *floars*, habiles, adroits ; *flogie*, toison ; *fourniller*, coïter[5] ; *gauldouse*, bordel[6] ; *giffault*, le derrière ; *giffle*, gibet ; *gourgourans*, trompeurs ; *greme* et *grume*, bois du gibet ; *grup*, pendu ; *gruppelin*, petit pot ; *guoble*, boisson[7] ; *hornangier*, coïter ; *hye* et

1. Delesalle confond ici Vitu avec Fr.-Michel chez lequel on lit : « *Havre*, dit Cotgrave, *grime, fell, horrid*... » et, avec Schöne, p. 180 : « *Havre*, horreur... exactement *affre*, dont *havre* n'est peut-être qu'une forme corrompue ».

2. Cf. Delesalle : « *Arvans* (Villon). Se réjouissant » [Bruant : « Réjouissance. *Arvans**] et « *Arvé*. Réjoui » [Bruant : Id.]. Fr.-Michel donne : « *Arvé*. Dupe » (sans référence).

3. Cf. Bruant : « Cabane. *Coys**. — Cabaret. *Coys**. — Cellier. *Coys**. »

4. Delesalle : « *Duc* (Villon), 1° l'oiseau de nuit : 2° le pendu qui est en haut des branches ». Le premier sens est français, le deuxième, imaginaire.

5. Vitu cite à l'appui du sens supposé ce vers du capitaine Lasphrise :

Car je veux *fourniller* en ton joly fourneau...

Delesalle insère également *fourniller* qui n'a rien à faire avec le jargon.

6. Cf. Raphaël de Noter. *Dictionnaire français-argot*, Paris, s. d. : « Maison. *Galdouze*. »

7. Delesalle donne *guable*, boisson (*Dict. français-argot*) et Bruant cite également cette forme. La leçon véritable est : *Grenoble*.

hyer, id. ; *macquiller*, manger ; *mareux*, trompeurs ; *montjoye*, le gibet ; *plant*, confrérie des gueux [1] ; *planter* et *planteur*, sens obscènes [2] ; *poix* et *polliceur*, voleur ; *pougois*, bouge ; *riffault*, pot-au-feu ; *ruffle*, vent d'orage [3] ; *sorniller*, voler la nuit [4] ; *terrant*, pays ; *troys*, zut ; *vendenger*, pendre [5] ; *ys*, huis.

Toutes ces définitions plus ou moins fantaisistes se retrouvent dans les deux dictionnaires précités. D'autres explications, données par Vitu à titre d'hypothèse, sont enregistrées par ses disciples comme des faits acquis à la science. Le procédé est frappant et mérite de nous arrêter :

Vitu : « *Bizouart*. Je crois qu'il faut le traduire comme synonyme de *bis* au sens obscène. » — Delesalle : « *Bizouart* signifie aussi le membre viril dans Villon [Bruant : Sexe de l'homme. *Bizouart*]. »

Vitu : « *Coqueur* et *croqueur*. Je ne suis pas sûr de la lecture du mot... l'un et l'autre vont au même sens dans le vers tiré de la ballade VIII :

Coqueurs de pain et plommeurs affectez...

Les *coqueurs de pain* seraient ceux qui baisent le pain, c'est-à-dire l'hostie... En argot moderne l'idée de *baiser*, renfermée

1. Outre Delesalle et Bruant, on trouve la même interprétation dans le *Vocabulaire de la langue verte* (1898-1908) de Hector France : « *Plant*. Nom donné autrefois à la confrérie des gueux. »

2. Dans H. France : « *Planter*, sacrifier à Vénus. *Planteur*, paillard, libertin. »

3. *Idem* : « *Ruffle*, vent d'orage. Vieux mot. »

4. *Idem* : « *Sorniller*, voler la nuit. Vieil argot. »

5. Dans le Mystère des *Actes des Apôtres*, on lit dans ce sens (f° XV r°) : « *Vendengez* serez *à l'eschelle* », et plus loin (f° CLXXI r°) : « Sur peine d'*avoir collet rouge* ». Ce sont là des métaphores propres à Gréban et qui n'ont rien de commun avec le jargon, dans lequel *vendanger* a le sens de « voler, couper la bourse » (v. Glossaire).

dans *coquer* et *coqueur*, se traduit par dénoncer et dénonciateur, par allusion au baiser de Judas. » — Delesalle : « *Coqueur* (Villon), dénonciateur. *Coqueur de pain* signifie celui qui baise l'hostie... »

Vitu : « *Couloire*. A traduire, je crois, par braguette, sinon par le contenu même de cette pièce de vêtement masculin... Le mot est douteux dans le manuscrit de Stockholm où l'on peut lire *touloire* [1]. ») — Delesalle : « *Couloire* (Villon). Canal de l'urètre. *Touloire*, voy. *couloire*. »

Vitu : « *Gier*. Parler en *gier*, ou *babillangier*, pourrait bien être l'équivalent de parler le *jars* ou jargon. » — Delesalle : « *Ger* (Villon), jargon. Parler en *ger*, c'était parler en jargon, comme dans *babillangier*, babiller. *Gier*, voy. *ger*. » [Bruant : « Jargon. *Ger*. *Gier* *. »]

Vitu : « *Gierement* ou *gitrement* [2]. On peut lire l'un ou l'autre dans le manuscrit de Stockholm... Le sens est « magistralement »... *Gitrement* proviendrait du verbe actif *gitrer*, avoir... Il s'appuie sur l'allemand du moyen âge : *gitik*, avide... » — Delesalle : « *Gierement* (Villon). Avidement. *Gitrement* (Villon). Avidement. » [Bruant : « Avidement. *Gierement* *. *Gitrement*. »]

Vitu : « *Histz* [3]. Il n'est pas impossible que *histz* signifie ici des cordes. » — Delesalle : « *Hitz* (*sic :* Villon). Cordes » [Bruant : « Corde. *Hit* *»].

Vitu : « *Luans*... Ces *luans* qu'on secoue de bas en haut ne seraient-ils pas des dés... ? » — Delesalle : « *Luans* (Villon). Dés à jouer... Ces *luans* étaient des dés qu'on agitait de bas en haut... » [Bruant : « Dés. *Luans* *]».

Vitu : « *Ninars*. Niais ? » — Delesalle : « *Ninars* (Villon). Niais [4]. »

Vitu : « *Ostac*, Corde ou vent d'est. » — Delesalle : « *Ostac* (Villon). Vent d'est. » [Bruant : « Vent d'est. *Ostac*]».

1. Vitu renvoie à ce dernier, mais il l'a oublié à son ordre alphabétique.
2. La leçon véritable est : *grievement*.
3. La leçon véritable est : *hiscz*.
4. Cf. Schöne, p. 196 : « *Ninars*, nigauds, niais. »

Vitu : « *Poluer*. C'est je crois un latinisme de *polluere*, corrompre... » — Delesalle : « *Poluer* (Villon). Corrompre. »

Citons enfin les exemples suivants où nos lexicographes s'éloignent plus ou moins de leur modèle :

Delesalle : « *Desbouser* (Villon). Dérouter, dévoyer. » [Bruant : « Dérouter. *Desbouser* *»] et « *Desbourser* (Villon), voler, signifie littéralement enlever la bourse. » [Bruant : « Voler. *Desbourser* *»]. — Cf. Vitu : « *Desbouser*. Prononciation ancienne de *desbourser*, enlever la bourse, dépouiller, voler. »

Delesalle : « *Hirenalle*. Hérissement des cheveux. » [Bruant : « Hérissement. *Hirenalle* *»]. — Cf. Vitu : « *Hirenalle*. Mot évidemment fabriqué et dont le sens demeure aussi impénétrable que l'origine[1]. »

Delesalle : « *La forme*. Case où cellule du pilori ou gibet de Montfaucon, Villon l'appelait la *hurne*. — *Hurme* (Villon). La forme. C'était la case ou cellule du pilori ou du gibet de Montfaucon. » [Bruant : « Cellule. *Hurme* *. *La forme* *»]. — Cf. Vitu : « *Hurme*. Littéralement la forme ou compartiment réservé au condamné soit dans le pilori, soit dans le gibet de Montfaucon, dont la disposition comportait une série de cases superposées comme des cellules. »

Delesalle : « *Messement* (Villon). Indécemment, d'une façon messéante. » [Bruant : « Indécemment. *Messement* *»]. — Cf. Vitu : « *Messement*[2]. Fortement, magistralement. Rob. Estienne : *Messeaument*, indécemment, d'une façon messéante. »

Delesalle : « *Niais*, voleur qui s'amende. » Cf. Vitu : « *Niais*, sot par inexpérience. Mot de la langue ordinaire employé par le Jargon pour désigner les voleurs qui se laissent prendre. »

Delesalle : « *Niner*. 1° Viser, quiller [Bruant : « Viser. *Niner* *»] ; 2° Endormir les enfants. » Vitu donne le mot

1. Ici nos lexicographes ont adopté l'interprétation de Schöne, p. 181 : « *Hirenalle*, la pointe des cheveux, le hérissement des cheveux ; de l'angl. *hear*, cheveu, et *nayle*, clou ».

2. La leçon véritable est : *missemont*.

sans traduction, en citant l'ital. *ninna*, que Duez traduit par : dodo, le dormir des enfans. Cf. Schöne, p. 197 : « *Niner*, quiller, viser. »

Delesalle : « *Pirenalle* (Villon). La poire d'angoisse. » [Bruant : « Poire d'angoisse. *Pirenalle* *»]. Vitu se borne à dire que le radical devrait être *piren*, et, après avoir cité plusieurs rapprochements tels que l'allem. *birne*, poire, etc., il conclue ainsi : « Malheureusement, nous avons ici une surabondance de conjectures et une disette de certitude que j'ai rarement rencontré à ce degré dans mes arides recherches[1]. »

Delesalle : « *Rebigner* (Villon). Chasser, repousser[2]. » Cf. Vitu : « *Rebigner*. Examiner, admonester ; poitevin *rebiner*, repousser de la même souche... »

Delesalle : « *Spelican* (Villon). Spoliateurs. » [Bruant : « Spoliateur. *Spelican* *»]. Cf. Vitu : « *Espelican*. Le vieux texte porte *spelican*... Les *spelicans* ou *espelicans* peuvent être les sergents qui attendent la nuit... que les voleurs aient accompli leurs exploits pour les saisir et s'emparer de leur butin. »

Delesalle : « *Suerie* (Villon). 1° action de tuer[3] [Bruant : «Assassinat. *Suerie* »] ; 2° action de suer. » Cf. Vitu : « *Surie*. Action de suer. Le calembour sur le pays de Surie et Syrie est vieux comme la langue française. »

Ces déviations sont, on le voit, le résultat de confusions et de négligences déplorables. S'il faut décidément écarter les élucubrations de Vitu, à plus forte raison faut-il rejeter les ignorances des simples littérateurs incapables de se rendre compte de la gravité des problèmes qu'ils abordaient.

1. Cf. Schöne, p. 203 : « *Pirenalle*, la poire d'angoisse... des mots anglais *pear* et *nayle*, poire à pointes... »
2. Hector France, *Vocabulaire* : « *Rebigner*, chasser, repousser. »
3. *Idem, ibidem* : « *Surie*, tuerie. Vieil argot. »

4. *Gustave Macé.*

Vidocq est le seul policier qui ait bien mérité des études argotiques. Sa valeur réside dans cette situation unique d'avoir été tour à tour voleur, forçat et chef de la Sûreté. Ceux qui lui ont succédé dans cette dernière fonction, étaient des connaisseurs par trop superficiels de l'argot, et les livres qu'ils ont publiés témoignent de cette insuffisance. De tous ces policiers-auteurs, feu Gustave Macé (mort en 1904), ancien chef du service de la Sûreté pendant les années 1879-1884, est le plus fécond pour le nombre des volumes, mais non pas, malheureusement, pour les renseignements qu'il y a consignés.

Sous le titre général « La Police parisienne », Macé a publié toute une série d'ouvrages qui rentrent dans le cadre de nos recherches. Trois nous intéressent particulièrement : le « Gibier de Saint-Lazare » (1888), « Mes Lundis en prison » (1889) et « Mon Musée criminel » (1890).

Ces livres renferment des matériaux nombreux, mais presque toujours contestables quant aux sources où l'auteur les a puisés. Ses données ne peuvent être utilisées qu'avec la plus grande circonspection, l'auteur étant souvent tombé victime de sa crédulité et de son ignorance.

Nous avons déjà cité un passage de valeur apo-

cryphe du premier de ces livres. Le troisième prétend nous donner (p. 140), comme échantillon d'argot, une composition rédigée par Doibel, souteneur-assassin, intitulée : *Argotage pour cassement avec buttage,* c'est-à-dire, suivant l'auteur, « Conversation pour vol avec assassinat », échantillon fort sujet à caution. Mais c'est surtout le second ouvrage, « Mes Lundis en prison », qui a causé des ravages déplorables dans le domaine de la lexicographie argotique, avec son lexique « hiérarchique » de l'argot des malfaiteurs (p. 247-265), où l'auteur a été l'objet d'une véritable mystification.

Un faux Espagnol, Bernardo Pastilla, nous raconte Macé, était enfermé à la Santé, où, pour amuser ses loisirs, il ramassait les matériaux d'un vocabulaire argotique en usage parmi les malfaiteurs de tous les pays, qu'il se proposait de livrer au directeur des prisons de Saint-Pétersbourg. Pour se rendre agréable à notre policier, Pastilla fournit à Macé la partie française classée d'après l'ordre des idées : Dieu, corps humain, animaux, etc.

Voici le début de cette singulière enquête. C'est Pastilla qui parle :

« Je centralise les termes indispensables dont se servent les individus classés dans la haute et basse pègre.

« Les malfaiteurs de haut parage s'appellent des *vautours*, ceux des grands chemins des *ermites*... Les individus qui par nécessité fracturent une porte, prennent le nom de *canonniers*, les malfaiteurs travaillant la nuit sont des *attristés*, des *hiboux*, et les *pilotes* représentent les indicateurs. Les *aiglons*

désignent les apprentis, et les chefs de bande ont le titre d'*aigles blancs*. »

Tous ces noms font ici leur première apparition et le fait qu'ils étaient restés complètement inconnus jusqu'en 1889 aurait pu éveiller les soupçons d'un chef de la Sûreté. Il n'en fut rien : il donna tête basse dans le piège.

Or, il appert que le faux Espagnol de Macé était un Espagnol véritable, et qu'il a tout bonnement servi à notre policier le pot-pourri argotique des voleurs de sa nation, absolument étrangers à notre argot :

Aguila (aigle). Ladron astuto.

Aguilucho (aiglon). Ladron que entra a la parte con otros ladrones, sin hallarse en los hurtos.

Azor (vautour). Ladron de prexe alta.

Cañon (canon). El picaro perdido que no tiene oficio ni beneficio.

Ermitano de camiño (ermite). Salteador.

Piloto (pilote). Ladron que va delante de otros, guiandolas para hacer el hurto.

Ces explications se trouvent dans la « Germania » de Juan Hidalgo, parue à Barcelone en 1609, et les termes sont restés vivaces dans l'argot espagnol, d'où Bernardo Pastilla les a simplement transcrits en français. C'est grâce à la pénétration de Macé et au discernement de nos lexicographes d'argot que ces appellations exotiques ont acquis droit de cité en France :

Aigle blanc, chef de bande des grands voleurs (Delesalle), capitaine de brigands et voleur chef de bande (Bruant) ; chef de bande des voleurs. Sans doute parce que l'aigle vole haut. N[1] (Virmaître).

Aiglon, apprenti-voleur (Delesalle et Bruant) ; Virmaître : « Id. (Argot des voleurs). »

Attristé, voleur travaillant la nuit (Delesalle) ; Bruant : « Voleur de nuit. *Attristé* » ; Virmaître : « Voleur qui ne travaille que la nuit sans se soucier de *pendus glacés* ou becs de gaz (Argot des voleurs). »

Canonnier, voleur fracturant les portes (Delesalle) ; Virmaître : « Cambrioleur. »

Ermite, voleur de grands chemins (Delesalle et Bruant) ; Virmaître : « Id. Ainsi nommé parce qu'il opère généralement seul. On dit aussi un *solitaire* (Argot des voleurs). »

Hibou, voleur qui opère la nuit (Delesalle) ; Bruant : « Voleur de nuit. *Hibou* » ; Virmaître : « Voleur solitaire qui ne travaille que la nuit (Argot des voleurs). » H.-France : « Voleur qui opère nuitamment et seul, argot des voleurs. »

Pilote, indicateur de voleur (Delesale) ; Bruant : « voleur qui indique ou prépare les coups » ; H. France : « Indicateur de voleur ».

Vautour, malfaiteur (Delesalle) ; voleur (Bruant)[2].

Ce sont surtout, on le voit, Delesalle, Bruant et Virmaître qui ont adopté, sur la foi de Macé, les élucubrations de Bernardo Pastilla. A propos de Virmaître, dont nous rencontrons ici pour la première fois le « Dictionnaire d'argot fin-de-siècle » (1894), notons cette singulière profession de foi de sa pré-

1. « Toutes les expressions nouvelles ou celles à qui j'ai restitué leur véritable sens sont suivies de la lettre N. » (Note de Virmaître).

2. Cf. Raphaël de Noter, *Dictionnaire français-argot* : « Voleur, *Vautour, pilote, hibou, ermite, attristé, aigle, aiglon.* »

face : « Dans ce dictionnaire d'argot j'ai procédé d'une toute autre manière que mes prédécesseurs ; je ne cite personne, parce que, je le répète, c'est le peuple qui est l'auteur de tous les mots d'argot en usage. Depuis dix ans que je travaille à ce dictionnaire, j'en ai étudié les expressions sur le vif, dans les prisons, dans les ateliers, dans les bas-fonds, dans le monde des filles... et ailleurs. » Cet *ailleurs* se rapporte probablement à Macé, auquel Virmaître est redevable, en ce qui touche les malfaiteurs, de ce qu'il y a d'original dans son dictionnaire.

Mais retournons au vocabulaire de Pastilla. L'auteur a classé les vocables suivant l'ordre des notions qu'il a pu recueillir dans les lexiques déjà existants. Il y a ajouté de son crû toute une série de termes, inconnus jusqu'en 1889, et qui ont également passé dans les dictionnaires d'argot. Si nous les examinons ici, c'est que Bruant les note tous d'un astérisque, comme des « mots anciens, démodés ou tombés en désuétude. »

ABJA (*faire l'*), se sauver (p. 251)[1] ; Delesalle : *Id.* ; Bruant : « S'en aller. *Se faire l'adja* (sic). »

AGUALURO, banni (p. 260) : Delesalle, Bruant : « Banni. *Agualuro* * » ; Virmaître : « *Agualuro*, jeter, bannir. On emploie cette expression pour envoyer promener quelqu'un loin de soi (Argot des voleurs). »

1. Cf. *Le Gibier* du même auteur (p. 42) : « Les aminches joueront du *jaja* au patatrot » ; Rossignol, *Dictionnaire d'argot* (1901), donne : « *Faire la jaja*, se sauver, s'en aller » et « S'en aller, *faire la jaja patatrot.* »

ALBACHE, nom (p. 259) : Delesalle ; Virmaître : « *Albache*, faux nom, en donner un. On nomme ainsi le voleur qui donne un faux nom pour dissimuler son identité. N. »

ALLEMANDE, bougie (p. 260) : Delesalle, Bruant (avec une citation non référencée).

ALZINGUE, paletot (p. 254) : Bruant ; Virmaître : « *Alzingue*, même signification qu'*alpague*. »

AMORE, fourchette (p. 285) : Delesalle et Bruant : « Fourchette. *Amore*. »

ANCRÉE, mètre (p. 256) : Delesalle et Bruant : « Mètre. *Ancrée*. »

ANITERGE, mouchoir (p. 254) : Delesalle et Bruant : « Mouchoir. *Aniterge* * » ; Virmaître : « *Id.* (Argot des voleurs). »

APPACHONNER, attirer (p. 254) : Delesalle et Bruant : « Allécher, amadouer, attirer. *Appachonner* * » ; Virmaître : « *Appachonner*, attirer à soi (Argot des voleurs). »

BABANQUER, vivre (p. 265) : Delesalle, Virmaître : « *Id.* Synonyme de bien banqueter (Argot des voleurs). N. »

BARRÉE, échelle (p. 257) : Delesalle, Bruant : « Echelle. *Barrée* » ; Virmaître : « *Id.* Allusion aux échelles qui forment barreaux. »

BATENCOURANT, soulier (p. 254) : Delesalle donne *batancourt*, même sens, ainsi que Virmaître, tous les deux ajoutant : Argot des voleurs.

BIGNON, fou (p. 261).

BLUCHET, vin (p. 253) : Delesalle, *Dict. fr.-argot : Id.*

BOQUABELLE, bouche (p. 249) : Delesalle, Bruant : « Bouche. *Boccabelle* » (qui cite un exemple de Blédort) ; Virmaître : « *Id.* Argot des voleurs » ; H.-France : *Idem*.

BOTTOCHE, fusil (p. 257) : Delesalle, Bruant : « Fusil. *Bottoche* » ; Virmaître : *Id.* Argot des voleurs. N. » ; H.-France : *Idem*.

CAVE, homme (p. 249) : Bruant : « Individu. *Cave* » ; Virmaître : « *Cave*, homme. Allusion à l'estomac de l'homme qui emmagasine une foule de choses (Argot des voleurs). » H.-France : « *Cave*, homme ou femme. Argot des voleurs qui

font allusion aux liquides de toutes sortes que la génération d'Adam emmagasine. »

CHAPELONNER, inspecter (p. 264).

COSMIDEUR et COSTIQUOR, orgueilleux (p. 263).

COURRIERS, pieds (p. 250) : Delesalle et Bruant : « Pieds. *Courriers.* »

DEMORRE, individu (p. 249) : Delesalle, Bruant ; Virmaître : « *Demorre*, homme (Argot des voleurs) » ; H.-France : *Idem.*

EPPRENER, appeler (p. 263) : Bruant : « Appeler. *Epprener* * » ; Virmaître : « *Epprener*, appeler quelqu'un : L'auseignot vient d'*epprener* bancalo pour aller au rastuc[1]. (Argot des voleurs). N. »

ESCABRANTE, échelle (p. 257) : Delesalle, Bruant : « Echelle. *Escabrante* » ; Virmaître : « *Id.* (Argot des voleurs). »

FICHE, souteneur (p. 263) : Larchey et Delesalle écrivent *fish*, Bruant *fiche*, et *fish* (v° *maquereau*).

LAFIEROTTE et LENTIFIÈRE, préfecture (p. 258) : Delesalle : *Idem.*

MARLOU, front (p. 249) : Delesalle et Bruant[2].

MÉRER, jeter (p. 264) : Delesalle et Bruant.

PHARMAÇONNER, inspecter (p. 264) : Delesalle.

PIGLER, sauter (p. 265) : Delesalle et H.-France.

POCAPIQUER, sauter (p. 265).

RÉPAMBRE (*sic*), tomber (p. 265) : Delesalle et Bruant donnent *se répandre*, tomber.

REPÉRER, regarder (p. 264) : Delesalle, Bruant et H.-France, à côté de *repérir*, retrouver, que donnent à la fois Rigaud, Larchey (*Suppl.*) et les autres.

SABOULÉS, bannis (p. 260).

SCALER, monter (p. 264) : Bruant.

SCHPUSER, puer (p. 264) : Delesalle.

1. Les deux mots : *bancalo* et *rastuc* manquent au Dictionnaire de Virmaître, et avec raison car ils n'ont existé ailleurs que dans l'imagination de ce lexicographe.

2. Macé, p. 249, cite, dans le même sens, *inspiré* et *plafond*, qui ont également passé dans Delesalle et Bruant.

SCOBARD, hypocrite (p. 261). Cf. Delesalle, *Dict. fr.-argot* : « *Escobar*, jésuite, *escobarder*, équivoquer sur les mots ».

TOURNIGUE, nez (p. 249) : Virmaître.

TRONBIF, médecin (p. 256) : Delesalle : « *Trombif*, médecin » ; H.-France : « *Trombis* (sic), médecin. Argot des voleurs. »

Le tableau ci-dessus nous montre que les lexicographes les plus intrépides ont reculé au moment d'insérer en bloc les « découvertes » de feu Macé ; parmi ceux-ci, Delesalle, Bruant et Virmaître en ont adopté le plus grand nombre, tandis que feu Larchey dans son « Supplément » et Hector France y ont fait un choix au petit bonheur[1]. Cependant, si Larchey s'est montré cette fois prudent, il a eu la malechance de recevoir deux manuscrits de notre policier qu'il a insérés intégralement dans son « Supplément ».

Avant de procéder à l'examen de ces deux nouvelles sources d'erreurs, revenons une dernière fois sur la liste des mots que nous venons de citer. On y trouve de tout : de l'anglais (*fish*) et de l'italien (*bocca bella*, *scalare*), du burlesque (*aniterge*) et de l'enfantin (*babanquer*), le nom du fameux Escobar (*scobard*) et des néologismes de parfumerie que Littré n'avait pas encore enregistrés : *cosmideur*, « orgueilleux », qu'on lit dans les « Rimes de joie » de Théodore Hannon :

1. Dans le *Dictionnaire* de Lermina et Lévêque, on lit : *albache* (v° nom propre), *aniterge* (v° mouchoir), *appachonner* (v° attirer), etc., etc.

Elle émerge du cadre d'or,
La vivante fleur du bitume!
Floraison blonde que parfume
Le moos-rose ou le *cosmydor*.

Et tout ce pot-pourri est étiqueté argot des voleurs! Il en reste, à coup sûr, quelques termes moins transparents : *Amore*, *demore*, *pigler*, etc., mais les premiers nous édifient d'avance sur le sérieux des derniers.

L'auteur n'avait d'ailleurs pas épuisé toute sa provision : il fit part d'une autre portion considérable, restée manuscrite, à Larchey qui s'est empressé de l'insérer dans son « Supplément ». Ces nouvelles contributions ne le cèdent en rien aux premières. C'est un ramassis de curiosités et de bizarreries que nous aurions passé sous silence, si elles étaient restées confinées dans le « Supplément » ; malheureusement, la plupart de ces insanités ont été recueillies par les dictionnaires d'argot, et dans l'impossibilité de tout analyser, force nous est de nous arrêter au moins sur quelques échantillons.

Voici d'abord un groupe de termes douteux ou fantaisistes :

Accrocs, mains (Jean La Rue[1] : *Id.*).

Auseignot, auxiliaire. Delesalle : « Complice, aide, allié » ; Virmaître : « Auxiliaire. Détenu qui, par faveur et moyennant

1. *La langue verte. Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires*, Paris, s. d. [1894].

une modique rétribution, remplit dans les prisons les fonctions les plus grossières (Argot des voleurs). »

CHURLER, hurler.

DOUILMINCE, innocent. Argot des voleurs. Cf. Delesalle : « *Douillet*, innocent. »

GOURDE, boucle d'oreille. Mot passé avec ce sens dans Delesalle, Bruant et Hector France. C'est probablement une abréviation d'*esgourde*, oreille.

LUIRE, cerveau. Delesalle et Bruant : *Id.*

SIMONER, escroquer, et SIMONEUR, filou. Delesalle : « *Simonner*, tromper, escroquer, mendier. Allusion à Simon, l'usurier de l'évangile ; *simonneur*, voleur, escroc, mendiant » ; H.-France : *Id.* Cf. Virmaître : « *La simonne*, vol à la tire-lire. Ce vol est pratiqué par de faux vidangeurs. On nomme ces voleurs des *simonneurs*, parce que ce truc fut inventé par un nommé Simon. »

TAL, derrière. Rigaud et Delesalle : *Id.* ; Bruant : « Derrière. *Tal* *. *Talle* *. »

A propos de ce dernier terme, Hector France se montre prudent, en l'accueillant sous toutes réserves [1], et cette attitude s'impose pour tout le reste du vocabulaire de Macé.

En passant sur les innombrables transcriptions fautives qui ont fait du « Supplément » de Larchey un répertoire d'errata, mentionnons quelques confusions de sens telles que :

GRAPPIN, corps, confusion probable avec « croc », sens du mot en français ; cf. pop. *grappin*, main.

ORGUE, dos ; *prendre tout sur son orgue*, prendre toute la responsabilité ; son *orgue* signifie simplement « soi » : le sens de « dos » est fictif. »

1. Il s'agit en effet d'une double coquille : Halbert donne « *Tole*, derrière, logement », mais le premier sens est suspect.

Piole, cave, avec des dérivations[1] absolument fantaisistes (*piole à machabées*, cimetière, tombeau, caveau de cimetière ; *piole blindée*, fort, forteresse, et *pioler*, loger), qu'ont reproduit Delesalle, Bruant et H.-France.

Rigolo, attaque nocturne : *faire le rigolo*, attaquer de nuit. La locution signifie simplement « voler une dupe, » et l'acception « d'attaque nocturne » est controuvée : le vol se commet de préférence la nuit, mais la notion même de « nuit » y est absente[2].

Que veulent dire ensuite des plaisanteries telles que : *Allonge-gambette* (vélocipède), *asperge* (géant), *baleine* (braillard), *batteur* (Normand), *bécheur* (Gascon), *chiche* (constant), *déporter* (mettre à la porte), *Père Pinard* (adroit), etc., etc. ?

Tous ces enfantillages trouvent leur pendant dans le vocabulaire du *largongi* du même auteur qui clôt le « Supplément » de Larchey. Si l'on réfléchit que cette espèce d'anagramme joue un rôle absolument réduit dans l'argot moderne, qui connaît tout au plus une douzaine de pareilles déformations, on sera à même de juger du caractère puéril de ce genre d'exercices. Il est piquant de constater que les deux termes de *largongi* que renferment « Mes Lundis », à savoir

1. Tout aussi arbitraires sont les nombreux dérivés de Macé disséminés dans le *Supplément* de Larchey. C'est ainsi, par exemple, qu'*embarbement* y est rendu par : accès d'épilepsie, sens tiré d'*embarber*, entrer (donc entrée = accès !) ; des formes telles que *relinguer* (recouper), *rerifer* (rallumer), etc. n'ont jamais existé que dans l'imagination de leur auteur.

2. Rigaud donne : « *Frire un rigolo*, voler à l'accolade, voler à la méprise ». Delesalle adopta l'interprétation fautive d'« attaque nocturne ».

acclidence, accident (p. 256) et *labatrock*, tabac (p. 263), manquent précisément à un recueil qui en énumère des centaines [1], et dont plus de neuf dixièmes sont de simples inductions théoriques.

5. *Rabasse* et *Desmaze.*

Il nous reste à donner quelques détails sur deux autres sources fréquemment citées par Larchey.

La première est un glossaire manuscrit d'un certain Rabasse, inspecteur de police. Comme lexicographe, Rabasse s'est à peu près contenté de tirer ses matériaux de Vidocq [2] et surtout de Fr.-Michel [3]. Le copiste y ajoute des plaisanteries telles que : *bécheur*, mendiant [4] ; *mains courantes,* pieds ; *Manon,* prostituée ; *philosophe*, chiffonnier ; *tétard*, homme de lettres (dans Vidocq : entêté).

Les coquilles de forme [5] vont de pair avec les erreurs de sens :

1. Le dernier y figure sous une autre forme (p. 261 et 264) : *labactes;* Bruant (v° *jargon*) donne : *labactoc* et *labatoc,* à côté de *acli-dentcem,* accident. Dans le *Supplément* de Viremaître : « *Acclidencé,* est une corruption du mot *accident.* Argot des voleurs ».

2. Cf. les termes : *marqué* (mois), *paffes* (souliers), *tréfoin* (tabac), *traverse* (bagne), *traviole.* Vidocq rend ce dernier mot par « traverse » (de même Fr.-Michel), tandis que Rabasse, en en dénaturant le sens, l'explique par « inquiétude ».

3. Cf. les termes : *Diable* (agent provocateur), *lycée* (prison), etc.

4. Halbert donne au mot le sens de « moqueur ».

5. Cf. *cadelle,* chaîne de montre (= *cadène*) ; *carton,* pain (= *larton*) ; *fausse,* tabatière (= *fauffe*) ; *ferlandier,* bandit (= *ferlampier*) ; *grevier,* soldat (= *grivier*), etc.

ANTIF, *battre l'antif*, locution qu'il rend tantôt par « espionner » (Jean La Rue : *Id.*), et tantôt par « parler argot » (H.-France : *Id.*), tous sens controuvés et résultant de l'ignorance de l'acception primordiale du mot et de la locution correspondante.

CHARIER, chercher à savoir, sens inconnu ailleurs.

NIAIRE, c'est lui, c'est moi, à côté de *son niaire*, c'est à moi, c'est à lui : le premier est abstrait de *monière* (moi) ou *sonière* (soi), le deuxième représente le pronom argotique au sens exclusif de « lui ».

Voici maintenant les quelques termes nouveaux attribués au même Rabasse par Larchey, d'où ils passèrent dans les publications similaires :

BACCHANTES (*les*), les favoris, la barbe : cf. Rigaud : « Les *bacchantes*, la barbe et principalement les favoris, dans le jargon des voleurs ; rien des prêtresses de Bacchus : c'est un jeu de mots un peu forcé sur *bâche*, et dont a été formé *bacchantes*, mot à mot celles qui couvrent » ; — Macé : « *Bacchante*, barbe »[1]; — Delesalle : « La *bacchante*, la barbe ; les *bacchantes*, les favoris » (Bruant : *Id.*) ; Virmaître : « *Baccante*, barbe, favoris. Il en est qui écrivent *bacchantes*, c'est l'orthographe que je donne qui est la bonne (Argot des voleurs). N. » ; — H.-France : « *Bacchantes*, favoris ; *bacchantes savonnées*, favoris blancs » (avec un exemple tiré d'un roman de Dubut de Laforest).

GAMBRIADE, dame bien mise. Rigaud : « *Gambriade*, danse échevelée » ; — Delesalle : « 1° dame bien mise ; 2° danse, cancan » ; — H.-France : « *Gambriade*, danse ; dame élégante. »

GLUTOUSE, la figure. Delesalle : *Id.* ; Bruant : « Tête. *Glutouse* » ; — H.-France : « *Glutouse*, le visage. »

GRUTOUSE, la gale.

Le premier terme cité, *bacchantes*, rentre dans la catégorie des appellations facétieuses citées ci-dessus :

1. *Mes Lundis*, p. 252.

c'est certainement l'œuvre d'un loustic qui se rappela la chevelure hérissée des prêtresses de Bacchus ; *gambriade* est une forme corrompue de *gambillade*, danse (forme citée et référencée par H.-France), sens déjà attesté par une chanson argotique de 1829 : le mot « danse » devint « dame » sous la plume de notre policier. De même *glutouse* est une double déformation de *gueule* (cf. *gueuleton*), tandis que *grutouse* est pour *gratouse*, gale.

Et toutes ces bévues grossières sont gravement commentées par Larchey[1] et présentées comme de l'argot des voleurs !

C'est également le cas de Ch. Desmazes, ancien conseiller à la Cour de Paris. Son ouvrage « Les Criminels et leurs grâces » (1888), renferme un chapitre consacré à l'argot des malfaiteurs (p. 53 à 62), qui débute ainsi : « Depuis le *Sottisier* de Voltaire (1778) et d'après Gille (1825), les gueux et les voleurs ont un argot... » C'est de Voltaire et de Gille (?) que l'auteur a appris cette grande vérité !

Desmazes a consulté, déclare-t-il, Larchey, Delvau et Rigaud. On y lit cependant des vocables qu'ignorent ces lexicographes, et Larchey, suivi d'autres, s'est empressé de les accueillir. Citons :

1. Cf. *Gambriade*, cancan, danse... « Dans le sens de *dame élégante* que j'ai donné d'après Rabasse, *gambriade* doit être une déformation de *combriade*, et dérivé de *combrieu*, chapeau, mot à mot : femme à chapeau, femme bien mise. » — « *Grutouse*, la galle (Rabasse). On a dû dire d'abord *gratouse*. Effet pris pour la cause ».

BLIOTEUSE, fille publique (p. 57) : « Les soutenеurs classent ainsi leurs femmes : Une largue... pour deux sigues, c'est une *blioteuse*... » ; — Delesalle, Jean La Rue et H.-France : *Id.*

LOQUEUR, dénonciateur (p. 60) : « Tel fut Thibert, qui, de voleur de grands chemins, pour éviter l'échafaud, se fit *loqueur*. » Cf. Larchey, *Supplément* : « *Loqueur*, dénonciateur... Les latinistes auraient beau jeu en rapprochant ici *loqueur* de *loqui*, parler, mais j'y vois plutôt un dérivé de *loche*, oreille, qui signifierait *écouteur*, *espion* » ; — Delesalle : « *Loqueur*, dénonciateur »; — Bruant : « Dénonciateur. *Loqueur* » ; H.-France : *Id.*

LUIRE, joli. Delesalle : « *Luire*, 1° cerveau ; 2° joli. »

TRIC-TRAC, crime; Larchey : « *Id.* Harmonie imitative comme dans *fric-frac* » ; — Delesalle : « *Tric-trac*, crime » ; — H.-France : « *Tric-trac*, crime ; *manigancer un tric-trac*, préparer un crime. Argot des malfaiteurs. »

ZABLO (*le grand*), soleil (p. 56).

La *blioteuse* est vraisemblablement une mauvaise transcription de *flibocheuse*, soupeuse affamée et rapace (Rigaud) ; *loqueur* est à n'en pas douter une coquille pour *coqueur*, dénonciateur ; *luire*, joli, semble tout aussi peu probable que *luire*, cerveau, déjà mentionné ; *tric-trac* paraît une coquille pour *fric-frac*, effraction, celle-ci envisagée comme un crime. Quant à *zablo*, l'état civil en est plus piquant.

Le *Figaro* du 23 novembre 1881 publia un article de Georges Grison intitulé l' « Argot réel », où on lisait ceci : « *Le grand Jablo*, c'est le soleil, et l'étymologie la bougie Jablochkoff, la première lumière électrique, bien connue du peuple. » L'auteur s'est cru dispensé de nous dire à quelle occasion et dans quel milieu il a entendu cette nouveauté. Il est

possible qu'un loustic ait ainsi baptisé le soleil à l'époque de la grande vogue des bougies électriques de ce nom (1877-1888), mais cette appellation facétieuse vécut ce que vivent les roses, ou plutôt autant que les fameuses bougies de l'électricien russe Paul Jablochkoff (mort en 1894). Larchey, en insérant le mot sous sa double forme (*jablo* et *zablo*), lui assura un brevet d'immortalité [1], et il n'est pas impossible que plus tard un criminaliste-linguiste de l'école de Lombroso y voit une « médaille historique » ou peut-être même (étant donnée la fragilité de la mémoire humaine) un souvenir lointain de Zabulon, sixième fils de Jacob et de Lia, mort à l'âge de cent quatorze ans.

B. — Les Lexicographes.

1. *Francisque-Michel.*

Nous avons ailleurs rendu hommage aux mérites de cet érudit comme initiateur des études argotiques. Ses « Etudes de philologie comparée sur l'Argot » (1856), fruit d'une vaste lecture et de connaissances philologiques remarquables pour l'époque, laissent malheureusement à désirer sous le rapport de la méthode. Ce savant, rompu aux travaux historiques

1. Il est à noter que ce prétendu nom du soleil n'a été admis par aucun des autres lexicographes d'habitude si accueillants pour les nouveautés.

et aux anciens textes, n'a pas consulté les documents jargonnesques dans leurs originaux, mais dans les fautives réimpressions de Techener ; d'où de nombreuses coquilles que nous résumerons dans ce tableau :

a. Coquilles de forme :

Abroquer (= *abloquir*), acheter ; de même, dans Delesalle et Bruant ; la coquille figure à côté de la leçon exacte, ce qui est le cas habituel chez Fr.-Michel ; — *artie* (= *astic*), épée, coquille passée chez Bruant : la dernière édition du *Jargon* (1849) ne connaît qu'*astic*, épée ; — *attique* (= *altèque*), beau, coquille qu'on lit déjà dans un dictionnaire d'argot de 1847 ; — *cagne* (= *cogne*), gendarme ; de même, chez Rigaud, Larchey, Delesalle et Bruant, H.-France ; la forme correcte *cogne* se trouve dans le vocabulaire des Chauffeurs (1800) ; — *curdeux* (= *quart-d'œil*), commissaire de police [1] ; — *festillante* (= *fertillante*), queue ; de même, chez Delvau, Rigaud, Delesalle et Bruant [2] ; — *gandille* (= *gaudille*), épée, coquille passée chez Rigaud, Delesalle et Bruant : la leçon correcte se trouve dans l'édition du *Jargon* de 1728 ; — *pautre* (= *pantre*), bourgeois, paysan ; Larchey ajoute, dans son Supplément : *patre*, *pantle* et *pintle* ; — *supin* (= *sapin*), soldat ; de même, Delesalle et Bruant [3].

b. Coquilles de sens :

Estaffion, chat (= *estaffon*, chapon, *Jargon* de 1690), forme et sens fictifs passés dans Delvau, Rigaud [4], Delesalle et Bruant, H.-France.

Harnois, chair, viande (= *hanois*, cheval, dans la *Vie* de

1. Voir ci-dessous, p. 89.
2. Cf. *Argot Ancien*, p. 26-27.
3. *Ibidem*, p. 28-29.
4. Celui-ci donne *estaffier* (à côté d'*estaffion*), nouvelle coquille passée chez Bruant.

1596), double coquille[1] admise par Rigaud : « *Harnois*, viande coriace », Delesalle et Bruant : « Chair, *Harnois* ; Viande, *Harnois*. »

Poivre, poisson (= *poivre*, poison, dans Vidocq), ce que Rigaud explique ainsi : « Fr.-Michel donne le mot sans autre explication ; il doit être pris dans le sens de *poisson*, mesure de vin... »

Trepeligour, vagabond (= *tripeligourd*, triple vol[2], dans la *Vie* de 1596), double coquille passée dans Rigaud, Lermina et Lévêque, Delesalle et Bruant.

D'autre part, le lecteur infatigable qu'était Fr.-Michel néglige souvent d'indiquer la source des termes spéciaux qu'il mentionne dans son ouvrage ; de là des doutes légitimes sur leur provenance ou sur leur forme. Citons au hasard :

ARISTOFFE. Mal vénérien.
ARVÉ. Dupe.
BERLU. Tronc pour les indigents.
CRICHE. Pièce d'argent.
DINDORNIER. Infirmier, etc.

Et de même : *Aunée*, douzaine ; *badigeon*, fard[3] ; *bailloquir*, regarder ; *bat-contre*, incube ; *bâton de cire*, jambe ; *beau-blond*[4] et *grand lumignon*, soleil ; *bouchon*, cadet ; *changeante*, lune ; *coq*, cuisinier ; *crédo*, potence ; *défiger*, réchauffer ; *grand court bouillon* et *grande tasse*, mer ; *grouper*, saisir ; *hautocher*, monter ; *jambe en l'air* et *montagne de géant*, potence ; *mobi-*

1. Son point de départ se trouve dans la fautive transcription par Techener de l'édition de la *Vie* de 1627.

2. Voir ici-même, t. I, p. 142.

3. Delvau donne : « *Badigeon*. Maquillage du visage, dans l'argot du peuple ».

4. Cf. D'Hautel, *Dictionnaire du bas-langage* (1808) : « *Blond, un beau blond*, Phœbus, damoiseau. » Virmaître, *Supplém.*, remarque naïvement : « Les voleurs, à moins d'exception, ne connaissent pas la mythologie pour faire allusion au blond Phébus », mais il ajoute : « Argot des voleurs ».

lier, dents ; *parmezard*, pauvre ; *poigre*[1], poète ; *produisante*, terre ; *relevante*, moutarde ; *sœurs blanches*, dents.

Tous ces mots sont censés appartenir au langage des voleurs et, comme tels, ils ont passé de Fr.-Michel, dans les dictionnaires d'argot. Cependant, comme nous n'avons trouvé ces mots dans aucune de nos sources, nous ne pouvons les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Enfin, Fr.-Michel a inséré dans son livre des termes d'origines les plus différentes, exemple malheureux dont les lexicographes de l'argot ont depuis étrangement abusé. Nous allons passer en revue ces catégories lexiques plus ou moins étrangères à l'argot proprement dit.

a. *Archaïsmes*.— Fr.-Michel a arbitrairement considéré comme argotiques des termes de l'ancienne langue, tels que : *hermofle*, hermite, dans le « Roman de Renart » ; *ravescot*, acte vénérien[2], dans un fabliau ; *saffre*, gourmand ; *touppier*, tourner, etc.

De même, des mots et des expressions franchement populaires des Mystères, comme ; *martin*, idée, projet (?)[3] ; *millour*, richard ; *mettre à rang*[4] ; *peler*

1. Cf. Delesalle : « *Poigre*. Poète, homme de lettres, écrivain ». — Bruant : « Littérateur. *Pouacre*. — Poète. *Poigre*. » Dans un *Dictionnaire d'argot* de 1847, on lit : « *Poique*, auteur », proprement « peu », appellation facétieuse.

2. Cf. Bruant : « Coït. *Ravescot* ».

3. Cf. Bruant : « Projet. *Martin* ». Godefroy, induit en erreur par Fr.-Michel, dit à son tour, v° *Martin* : « L'Argot emploie encore *Martin* avec le sens d'idée, de projet. »

4. Fr.-Michel explique cette locution du *Mystère de la Passion* par « pendre » ; Godefroy, par « ruiner ».

chastaignes, avoir du bien-être ; *servir au ric* (?), etc.

Nombreux surtout sont les mots du XVIe siècle qu'on est surpris de trouver dans un dictionnaire d'argot : *Burlut*[1], moine (?) ; *cavalot*, menue monnaie ; *chat fourré*, juge ; *clarinage*, bruit ; *contreporteur*, colporteur ; *enfant de la matte*, filou ; *freluquet*, menue monnaie ; *frerot de la cuque*, voleur ; *feuillars*, bandits ; *gouillafre*, goulu ; *hugrement*, beaucoup (Rabelais) ; *radouber la lanterne*, babiller (Cholières), etc.

L'auteur s'est d'ailleurs mépris sur plusieurs de ces termes : *Morte paye sur mer*, les galères, est une double erreur formelle et sémantique[2] ; *sorgueur*, voleur de nuit, que Fr.-Michel prétend avoir retrouvé dans la *Satyre Ménippée* (« ... saffraniers, desesperez, haut gourdiers et *sorgueurs*... »), y figure sous la leçon véritable *fourgueurs*, c'est-à-dire forgeurs, faux-monnayeurs. Un rimeur de la même époque assimile la « potence » à un arbre

> Planté en terre sèche et morte,
> *Sans feuille*, sans branche...

d'où l'auteur induit un prétendu mot de jargon : « SANS-FEUILLE. Potence », et cette bizarrerie a fait le tour de la lexicographie argotique.

1. Le terme manque à Cotgrave : c'est le sobriquet donné à un moine dans *Le facétieux Reveille-matin des esprits mélancholiques*, et il paraît inconnu ailleurs. De Fr.-Michel, ce mot isolé du XVIe siècle passa dans le dictionnaire d'argot inséré par Colombey dans son *Monde des voleurs* (1862) : « *Burlut*. Moine », dans Lermina et Lévêque (v° moine), ainsi que dans Bruant (1901) : « Moine, *Burlut** ».

2. Cf. ici-même, t. I, p. 33.

b. *Termes français.* — On n'est pas moins surpris de lire dans un ouvrage sur l'argot des mots purement français : Baraque, bassine, bélâtre, blague, camisole, carpe (faire la), chenapan, chinfreneau, chipie, cocasse, copain, corbeau (« croque-mort »), crapoussin, escampette (prendre la poudre d'), esquipot [1]. estrade, filou, gouge [2], gringalet, huer, lantiponner, mitraille, potard, ripopée, sacrer (« jurer »), saturnien, torgnole, etc.

c. *Termes facétieux.* — Il est tout aussi difficile de s'expliquer la présence de plaisanteries, telles que : *Apprêter le copahu* et *avaler le copahu* [3] ; *attraper le haricot, la fève, l'oignon* (?) [4] ; *caliguler,* ennuyer ; *faire suer Thémis*, pratiquer la chicane ; *Sancho Pança*, juge de paix (?), etc.

Et des expressions purement burlesques : *Bourbon*, nez ; *brimborion*, décoration ; *garde-manger*, derrière ; *insinuant*, apothicaire ; *jumelles*, fesses ; *maldîne*, pension ; *meurt-de-faim,* petit pain ; *paradouze*, paradis ; *puymaurin*, âne [5] ; ainsi que les appellations

1. Voici la justification (p. 503) : « L'Académie, qui a recueilli ce mot, le donne comme familier. » Cf. p. 328 : « *Plier la toilette.* Voler. Cette expression que l'Académie a recueillie..., a bien pu être de l'argot dans l'origine. »

2. Cf. p. 191 (v° *gouge*) ; « Ce mot ayant été rejeté par l'Académie nous sommes bien en droit de le considérer comme appartenant à l'argot. »

3. L'auteur renvoie à *copahu*, mot qui manque à son dictionnaire.

4. L'auteur renvoie aux mots *haricot, fève, oignon* qui ne figurent pas à l'ordre alphabétique.

5. Fr.-Michel remarque gravement : « Ce mot ne doit dater que de la Restauration » ; et Larchey d'ajouter : « Son inventeur devait être ennemi du légitimiste Marcassus de Puymaurin. C'est une simple malice qui n'a jamais été en circulation. »

satiriques pour « Anglais » : *goddem*, *homard*, *pot de bière*, *rosbif*, *stockfisch*...

On peut d'ailleurs glaner dans ce dictionnaire d'argot toute une anthologie facétieuse : *Accordeur de flûte* ou *de vielle*, juge de paix ; *aller à la chasse avec un fusil de toile*, quêter ; *bandes grises* ou *mousquetaires gris*, poux ; *berline de commerce*, commis marchand ; *bordel ambulant*, fiacre ; *bonbonnière à filous*, omnibus ; *cachet de la République*, coup de talon sur la figure ; *côtes en long*, paresseux ; *cravate de chanvre*, corde ; *diligence de Rome*, langue ; *gagner les gigoteaux*, s'enfuir ; *olivier de savetier*, navet ; *potiron roulant*, cabriolet ; *truffe de savetier*, marron ; *vaquant sur sel*, Anglais, etc., etc.

d. *Termes populaires*. — Quant aux mots vulgaires, bornons-nous à citer quelques exemples caractéristiques : Arsouille, bagou, binette, bique-et-bouc (« hermaphrodite »), bricoler, brûlot (« pipe»), cancan, casquette (« ivre »), et culotte (« orgie »), casse-poitrine et du chien (« eau-de-vie »), décaniller (« se sauver »), faignant, galapiat (« fainéant »), noce (« débauche »), pécune, pioupiou, voyou.

Voici ce que Fr.-Michel dit du premier des termes cités : « Arsouille. Ce mot [d'argot] est devenu populaire. » C'est le contraire qui est vrai. Le terme est absolument inconnu à l'argot proprement dit ; il manque à Vidocq, tout en figurant dans ses « Mémoires » à titre de mot populaire. C'est en effet un

terme franchement vulgaire, commun surtout aux parlers du Centre, de l'Ouest et du Nord, d'où il dérive probablement. C'est vers 1830 qu'il devint populaire à Paris, comme l'atteste Max. du Camp : « Ce mot *arsouille* était fort usité à cette époque (1830-1835) dans le langage populaire de Paris, il est aujourd'hui presque tombé en désuétude [1]. »

En éliminant les éléments étrangers à l'argot que nous venons de passer en revue, le gros livre de Fr.-Michel se trouve réduit des deux tiers ; mais le résidu est digne de la mémoire de ce grand érudit.

2. *Larchey* et *Delvau*.

L'ouvrage de Larchey qui porte aujourd'hui le titre de « Dictionnaire historique de l'argot », a paru en 1860 sous celui de « Les Excentricités de la langue française ». C'était un recueil anecdotique des néologismes de l'époque et de toutes sortes de curiosités lexiques, sans aucune attache avec le langage des malfaiteurs.

Le livre garda ce titre et ce caractère particulier pendant les quatre premières éditions, qui se succédèrent de 1860 à 1864. Dans la cinquième, en 1865, l'auteur annonce des remaniements et des additions parmi lesquelles figurent des termes de jargon, dont

1. *Souvenirs littéraires*, Paris, 1882, t. I, p. 52, note.

le nombre augmente à chaque édition ultérieure. On lit dans la préface du « Supplément » de 1880 : « Les mots d'argot sont placés sous la garantie de M. Fr.-Michel, E. Colombey, Al. Pierre, Halbert, Vidocq... » En réalité, ce dernier est à peu près sacrifié et la source principale de Larchey reste Halbert.

A partir de la sixième édition (1872), le Dictionnaire se pare de l'épithète d' « historique » qu'il a continué de conserver, bien qu'en fait il ne contienne pas la moindre trace du passé argotique, toutes ses sources ne remontant pas au-delà du XIXe siècle. Larchey cite, il est vrai, Granval, mais d'après un remaniement de 1853, c'est-à-dire antérieur de plus d'un siècle à son apparition (1725).

Cette juxtaposition du « jargon » aux « excentricités » des premières éditions a donné au livre cet aspect chaotique, qui est malheureusement devenu le moule où les autres lexicographes de l'argot ont coulé leurs productions.

On trouve de tout dans ce bazar linguistique : des expressions latines [1], des locutions proverbiales de la même origine [2], des allusions historiques ou anecdotiques [3], à côté de néologismes, de locutions consacrées, de parisianismes, etc. On y voit bizarrement réunis les langages de toutes les cliques, de tous les sports, de tous les groupements littéraires ou

1. Comme *ad hoc, alter ego*, etc.
2. Comme *alea jacta est*, etc.
3. Voir les articles : *Achate, âne de Buridan*, etc.

sociaux, au milieu desquels surnagent les termes du bas-langage et ceux du jargon. On conçoit dès lors l'erreur de Lombroso et des criminalistes de son école qui sont allés pêcher dans cette eau trouble les échantillons du langage des malfaiteurs [1]. L'argot s'y trouve confondu et comme noyé dans dix autres vocabulaires. Les exemples même qu'on en trouve sont pour la plupart sujets à caution [2].

En revanche, et pour ce qui concerne le bas-langage parisien, le livre de Larchey n'est pas dépourvu d'intérêt. Sa valeur documentaire aurait été sous ce dernier rapport plus importante encore si les nombreuses citations qu'il allègue eussent eu un caractère moins vague. Le manque de références exactes rend tout contrôle impossible.

Quant au « Supplément », il est principalement constitué, nous l'avons vu, par deux glossaires manuscrits dus à l'ancien chef de sûreté, Macé, et à un ancien conseiller nommé Jaquinot [3]. Nous avons montré quelle médiocre confiance méritent ces deux sources.

1. Voir, pour la critique des sources de Larchey, ce que nous avons dit à l'occasion de Fr.-Michel, Colombey, Halbert et Rabasse.

2. Citons cet exemple du *Supplément*, source féconde d'erreurs : « *Bouquet*, cadavre. Allusion d'odeur » ; de là, dans Bruant : « Cadavre. *Bouquet* ». Larchey cite comme source Delvau ; or celui-ci donne : « *Bouquet*, cadeau, dans l'argot des voyous », de même que Fr.-Michel : « *Bouquet*, cadeau ». Hector France les adopte tous les deux : « *Bouquet*, cadavre, à cause sans doute de l'odeur, argot des faubourgs ; cadeau... »

3. Voir ci-dessous, p. 106 à 108.

Le « Dictionnaire de la langue verte » (1866) d'Alfred Delvau ne diffère pas essentiellement de celui de Larchey, dont il a tiré si grand profit qu'il lui valut une accusation de plagiat. Le livre est amusant : c'est un recueil de bons mots et de saillies à propos des termes populaires et jargonnesques.

Le titre est déjà suffisamment explicite : *langue verte* désignait et désigne exclusivement l'argot des tricheurs, des joueurs sur le tapis vert. Il y a, dans les « Nuits de la Seine », drame de Marc Fournier, un *professeur de langue verte* qui enseigne et pratique les tricheries ordinaires des grecs. Delvau, après avoir tiré ce renseignement de Fr.-Michel, a le tort d'ajouter : « Le sens du mot s'est étendu : on sait quel il est aujourd'hui. *Langue verte !* langue qui se forme, qui est en train de mûrir, parbleu ! » C'est là une application abusive plutôt que spirituelle. D'ailleurs, les traits de cet écrivain tombent souvent à faux. En voici deux exemples :

Accœurer[1], accommoder, arranger de bon *cœur*. Argot des voleurs.

Chevance, ivresse, — dans l'argot des voleurs, qui savent que dans cet état, les plus gueux se croient toujours heureux et *riches*.

Pourquoi « riches » ? Parce que le sens propre de *chevance* est capital. Or, *chevance*[2], inconnu à l'ar-

1. Graphie erronée passée dans Delesalle, Bruant et Hector France.
2. De même, dans Jean La Rue : « *Chevance*, ivresse ».

got, est une coquille pour *cherance*, et l'auteur a dépensé son esprit en pure perte [1].

De même, *accœurer*, c'est une autre coquille pour *accoerer*, accommoder, arranger (dans le *Jargon* de 1836) : donc, nulle trace de *cœur !*

C'est le cas de la plupart de ses rapprochements.

D'ailleurs, si l'on en excepte le commentaire humoristique, le recueil de Delvau manque à peu près d'originalité, et on ne saurait prendre à la lettre cette affirmation de la préface : « J'ai cueilli sur leur tige et ramassé sur leur fumier natal tous les mots de mon dictionnaire, tous les termes bizarres, toutes les expressions pittoresques qui s'y trouvent accumulées : il n'en est pas une seule que je n'aie entendu de mes oreilles, cent fois au moins, dans la rue Saint-Antoine ou dans la rue Neuve-Bréda, dans un atelier de peintres ou dans un atelier d'ouvriers, dans les brasseries littéraires ou dans les cabarets populaires... »

Delvau est plus heureux quand il s'efforce de préciser les milieux où l'on emploie de préférence les termes qu'il cite et ses recherches sont sous ce rapport très méritoires. Il discerne non seulement un *argot du peuple* et un *argot des bourgeois*, mais encore un *argot des faubouriens* et un *argot des ouvriers*,

1. Larchey, après avoir donné la forme correcte dans son *Dictionnaire*, adopte dans le *Supplément* la coquille et l'explication fantaisiste de Delvau : « *Chevance*, ivresse. Vieux mot qui signifiait *gros bien, richesse*, l'ivrogne a toutes les richesses de la terre en imagination. »

sans oublier l'*argot des académiciens*... Parmi les ouvriers, il distingue l'argot des marbriers de cimetières (v° *bonir*) :

Bonir, se taire, — dans l'argot des marbriers de cimetière.
Bonir, dire, parler, — dans l'argot des voleurs.

Ce rapprochement est par trop spirituel pour en faire honneur à la malice de notre auteur.

Les formes et les acceptions controuvées y sont très nombreuses ; bornons-nous à citer :

Ambes, les jambes, dans l'argot des voleurs, qui serrent de près une étymologie : ἄμφω en grec, *ambo* en latin, d'où *ambes* dans l'ancien langage français, — trois mots qui ont la même signification *deux* : les jambes vont par paire.
Brimar, briseur, dans l'argot des voleurs.
Gouffier, manger, dans l'argot des voleurs.
Niorte, viande, dans l'argot des voleurs.
Poitou, le public, dans l'argot des voleurs.
Riole, rivière, ruisseau, dans l'argot des voleurs.

De ces termes et sens : *Ambes* est forgé par Delvau[1], qui l'a induit d'*ambier*, marcher, unique forme réelle ; *brimar* signifie « bourreau[2] », tandis que *gouffier* est une coquille pour *gousser*[3]. Quant à *poi-*

1. D'où il passa chez Delesalle (« *Ambe* pour jambe, mot défectueux, ou du latin *ambo*, deux »), Lermina et Lévêque (« Jambes. *Ambes* »), Bruant (« Jambe. *Ambe* ») et dans le *Supplément* de Larchey (« *Ambes*, c'est *jambes* avec suppression d'initiale, et non une forme moderne du latin *ambo*, comme on l'a dit »).

2. De même, Hector France et Virmaître : « *Brimar*, briseur ». La source de l'erreur se trouve dans ces lignes mal comprises de Fr.-Michel : « *Brimare*, bourreau... Je soupçonne ce terme n'être autre chose que le mot *briseur*... » V. Glossaire.

3. Coquille passée dans Delesalle. Voici quelques autres : *Cromper* (= *cramper*, Vidocq), se sauver [Rig., Deles. et Br.] ; *laffe* (= *jaffe*),

tou, que Rigaud rend encore par « précautions, peines », ce sont là des sens imaginaires, résultant d'une fausse interprétation : *poitou* a le sens de « point, rien » (*Jargon* de 1628), et la locution citée par Vidocq *n'épargnons le poitou* signifie tout bonnement « n'épargnons rien », sans aucune allusion au public [1].

Les deux autres termes cités par Delvau semblent inconnus au jargon : *niorte* ne figure que dans Delvau et chez Macé [2], deux sources également suspectes ; *riole*, au sens indiqué, est un terme patois (Centre), et non pas jargonnesque.

En dépit de ce caractère superficiel et de l'excès d'esprit de son auteur, le livre de Delvau peut néanmoins rendre service ; mais il faut l'utiliser avec précaution.

3. *Lucien Rigaud.*

C'est le plus judicieux des lexicographes de l'argot, le seul doué de sens critique et qui témoigne de

soupe [Deles., Br. et H.-Fr. : *lafle*] ; *lignotte* (= *ligotte*, Vidocq), corde [Deles. et Br.]; *tollard*, bureau (= bourreau), *tourlourer* (= *fourlourer*), assassiner [Deles. ; Virmaître].

1. Cf. la naïve remarque de Virmaître : « Cette expression *épargner le poitou* se comprend peu ; en effet, *poitou* veut dire *public* ; or, il n'est pas d'usage que les voleurs l'épargnent, puisque c'est lui justement qui forme toute sa clientèle. » Voir ici même, t. I, p. 34.

2. *Mes Lundis*, p. 253. Delesalle et H. France donnent également le mot.

recherches originales. Il restitue à chaque classe sociale le parler qu'il affectionne. La première édition de son livre, parue en 1878, portait le titre : « Dictionnaire du jargon parisien. L'argot ancien et l'argot moderne ». C'est une des sources importantes du langage parisien.

Rigaud a montré moins de discernement en ce qui touche le jargon, qui pour lui ne remonte pas au-delà du début du XIXe siècle et dont il ignore totalement l'historique, comme le prouvent ces assertions surprenantes sous sa plume :

Pékin. Sujet de la cour des Miracles qui faisait partie de l'armée des croisés, au XIIe siècle (*Hist. de la prostitution* par Pierre Dufour[1]).

Tafe, peur, fuite... A la cour des Miracles (XIIe siècle) on appelait *thafurs*, les vagabonds...

Truc. Métier, dans l'argot des voleurs. A la cour des Miracles le *truc* était un genre de vol qui consistait à dépouiller celui dont on implorait la charité.

Ebloui du nom de Victor Hugo, Rigaud a également eu tort d'admettre certaines fantaisies argotiques du grand poète (telles que *bichot*, *gahisto*, *gat*, *pilche*).

Citons encore ces coquilles : *Apic*, œil (= ail), *bronque*, ministre (= *branque*, âne) ; *carouble*, soir,

1. Nous avons vainement cherché la citation dans cet ouvrage ; le seul passage où il s'agit de la Cour des Miracles, se lit au tome IV, p. 105 et suiv. L'auteur n'y fait que reproduire certains détails de Sauval.

nuit[1], résultat d'une fausse interprétation : *être vu à la carouble* ne signifie pas « être arrêté le soir », mais être surpris en fracturant une porte à l'aide de la *carouble*, fausse clé (Vidocq), sens seul attesté[2]; *cygne* (= *cigue*), pièce de monnaie, coquille passée dans Delesalle et Bruant ; *orgues*, affaires, sens imaginaire, *orgue* étant simplement le suffixe des pronoms argotiques; *pétouze*, pistolet (= *petouse*, une pistolle, *Vie genereuse* 1596), coquille passée dans Larchey, Delesalle et Bruant; *refondante*, allumette, pour *rifaudante*, flamme, etc.

Ces réserves faites, la valeur réelle du livre de Rigaud réside dans l'exacte notation des parisianismes, dont il offre un recueil à la fois abondant et original.

4. *Delesalle* et *Bruant*.

Le Dictionnaire de Delesalle (1896) est le recueil le plus complet des choses argotiques et le seul qui tienne compte jusqu'à une certaine mesure des documents jargonnesques du passé. Il a en outre exercé une influence sensible sur les travaux analogues qui l'ont suivi. Pour toutes ces considérations un examen circonstancié s'impose.

1. Ce sens fictif passa chez Delesalle et dans le *Supplément* de Larchey, d'où Lombroso a tiré un *carousse* (sic), nuit. Voir la préface et le Glossaire.

2. Voir le Glossaire.

Voyons tout d'abord les sources.

Delesalle cite dans sa préface et tâche d'utiliser au cours de son lexique les ouvrages suivants :

1. Les « Ballades » de Villon, dont le vocabulaire jargonnesque y figure en grande partie, suivant la transcription et interprétation — l'une et l'autre fantaisistes — de Vitu[1].

2. La « Vie genereuse » qu'il cite, non pas d'après l'original, malgré son affirmation[2], mais d'après la reproduction fautive de Techener, entraînant des erreurs de transcription déjà citées[3].

3. Le poème de Granval, *Le Vice puni ou Cartouche*[4].

4. Les « Curiositez » d'Oudin (1640), recueil lexique du XVIIe siècle, dont plusieurs articles ont passé pêle-mêle dans le *Dictionnaire* de Delesalle :

Bissestre, malheur : « il me porte bissestre » ; *faire son bonjour*, communier ; *faire le brave*, menacer ; *bruit*, renommée ; *cabochon de rubis* (mét.), prépuce, *cafignon*, puanteur ; *être chargé*, s'enivrer ; *chat*, friand ; *chenevis*, argent ; *coup de hasard*, bâtard ; *cricon-criquette*, sacrifice à Vénus, etc.

Ajoutons : « *Bluster*, secouer, tourmenter » (Oudin :

1. Voir ci-dessus, p. 36 à 40.

2. Cf. Introduction, p. XIV : « L'orthographe de ces mots [de la *Vie genereuse*] est exactement celle qui existe dans l'édition de 1596. » Delesalle note la *Vie genereuse*, qui est anonyme, par l'abréviation B, probablement par confusion avec Bouchet.

3. Voir notre *Argot ancien*, p. 20, et le Glossaire, v° *tronche*.

Ajoutons-y : *Catrot*, chapon (= *castrot*), *gouffler*, manger (= *gousser*), *portans*, bras (dans le texte : pieds).

4. Cf. les termes : *marcandier*, *mariol*, *maron*, *menée*, etc.

« *Bluster une personne*, tourmenter, secouer, vulg. »). c'est-à-dire bluter, terme employé dans ce sens par Montaigne (t. II, p. 353) : « [l'aucteur] le beluttant et secouant... » Cet archaïsme, dont on se demande la raison d'être dans un dictionnaire d'argot, a passé de Delesalle dans Bruant : « Chagriner, *Bluster* », « Ennuyer, *Bluster* » et « Secouer. *Bluster* »[1].

Voilà les sources que l'auteur désigne par les initiales : V (Villon), B (*Vie genereuse*), O (Oudin) et G (Granval). Ce sont là les seules références en ce qui touche l'argot ancien ; des lexicographes modernes Vidocq et Fr.-Michel se trouvent rarement mentionnés, tandis que Larchey et Rigaud se voient souvent mis à contribution.

Ce qui caractérise tout particulièrement l'ouvrage, c'est un manque absolu de sens critique entraînant d'innombrables erreurs de transcription et de sens que nous allons relever :

Coquilles de forme :

Brac[2], nom propre (= *bague*, Vidocq) ; *couesu*, montre (= *coucou*, Vidocq) ; *ergamé*, enragé (= *engamé*, *Jargon* de 1836) ; *gap*, guet (= *gaffe*, Vidocq) ; *tartouse*, corde (= *tortouse*) ; *togne*,

1. On lit fréquemment ce mot dans le *Journal à Nénesse* de Nonce Casanova, Paris, 1911, roman écrit avec un talent réel dans le bas-langage parisien. Cf. p. 149 : « On ne peut pas être tranquille une minute sans que des idées nègres s'amènent vous *bluster* la cocarde » et p. 185 : « C'est trop dur de voir sa maternelle *blustée* par un coup de deuil de ce numéro-là ». Nous reviendrons plus loin sur le anachronismes argotiques de ce roman remarquable.

2. Cette coquille passa dans Larchey, Bruant et Hector France : son point de départ se trouve dans le glossaire joint aux *Mémoires d'un Forçat* (voir ci-dessous, p. 165).

malin (= *logue*, Vidocq) ; *traisse*[1], en flagrant délit (= *traiffe*, Vidocq), *triquet*, mouchard (= *friquet*, Vidocq).

Coquille de sens :

Flac, flac d'al, sac d'argent (à côté de *flaque*, sac de femme), d'où Bruant : « Argent monnayé. *Flac.* » Le mot a simplement le sens de « sac » (*Jargon* de 1728), que le glossaire joint à l' « Intérieur des prisons » (1846) remplace par celui d' « argent » (c'est-à-dire sac d'argent), sens fictif passé chez Delvau, Rigaud, Virmaître et Larchey[2].

Garuche, 1° roue, instrument de supplice ; 2° prison, dans l'argot moderne. Le premier sens, admis par Bruant et H.-France, est absolument inconnu ailleurs et doit être le résultat d'une confusion.

Grisbis, argent, monnaie (= *grispis*, meunier, du *Jargon* de 1628), sens imaginaire adopté par Bruant.

Marmouse, bouche (= *marmouse*, barbe, du *Jargon* de 1836), sens passé chez Bruant.

Trompeur, moine (= *trompeur*, melon, Fr.-Michel), d'où dans Bruant : « Moine. *Trompeur.* »

On peut y ajouter des confusions perpétuelles en ce qui touche les sigles qui distinguent l'argot des malfaiteurs du langage populaire. C'est ainsi qu'on y trouve pourvus de l'indice jargonnesque des termes archaïques tels que : *landore*, *naquet*, *nice*, *ribleur*, *rober*, etc., ou des mots franchement vulgaires (dare-dare, daubée, écosser), ou des termes de la langue générale (estrade, frac, glaive, linceul, nerf, etc.).

Etant donnés l'absence de toute référence et le

1. Et dans le *Supplément* de Larchey.

2. Fr.-Michel remarque à propos de *flac*, sac : « On emploie aussi en argot *flac d'al*, pour désigner une *sacoche en argent* ; il est facile de voir qu'il entre dans cette expression le mot *albert* abrégé. » Explication fantaisiste de la déformation moderne, *flacdal*, d'un mot ancien.

manque de discernement dont témoigne l'auteur, nous ne pouvons qu'émettre des doutes sur l'existence de toute une série de mots prétendus argotiques qu'on ne trouve nulle part ailleurs :

An, litre ; *bajoter*, jacasser ; *chamberter*, commettre des indiscrétions ; *emplaque*, police ; *emporrhes*, nuages ; *fabe*, poche [1] ; *fave*, passeport ; *floquot*, tiroir ; *jarviller*, parler, faire des confidences ; *lairrer*, assembler ; *larçon*, poche de pantalon ; *maire*, ami ; *mare*, compte ; *mazille*, monnaie ; *moutrot*, préfet de police ; *mouvette*, dénonciateur ; *réfréjon*, bourru ; *rembasle*, rentier ; *ristorne*, restitution ; *veinne*, vieille femme.

La plupart de ces termes douteux ont passé dans les dictionnaires de Bruant et d'Hector France.

Ne méritent pas plus de confiance les nombreuses appellations tirées de la langue courante et qu'on trouve pour la première fois consignées dans Delesalle :

Arrondie, montre ; *boitard*, le temps ; *brillard*, pièce d'or ; *brouillotte*, la nuit ; *chinoiser*, parler argot ; *dévoyé*, acquitté ; *engourdir*, tromper ; *enseigne de cimetière*, prêtre ; *fleuron*, mensonge ; *fraudeur*, boucher ; *jetée*, mètre ; *marteler*, mendier ; *masque*, passeport ; *miche*, lune ; *modeleur*, danseur ; *moissonneur*, commissaire de police ; *moqueur*, président de tribunal ; *ondoyeuse*, cuvette ; *palpeur*, juge d'instruction ; *peaunoire*, vagabond ; *quoi*, masque ; *rapporteuse*, la police ; *rechauder*, tromper ; *reposante*, chaise ; *respirante*, bouche ; *retrousser*, recevoir ; *salaire*, soulier : *secrète*, lettre ; *sérieux*, médecin ; *serre*, prison ; *sévère*, propriétaire ; *sombre*, préfecture de police ; *souloir*, verre ; *taupiner*, assassiner ; *tremblante*, fièvre ; *tresse*, cœur ; *trotteur*, écuyer ; *vigoureuse*, locomotive.

1. Le moyen français et les patois connaissent *faque*, poche.

La richesse du dictionnaire de Delesalle se trouve ainsi plutôt apparente. Si l'on en déduit les transcriptions et les interprétations fautives tirées de Villon et de la « Vie genereuse », si l'on en défalque les archaïsmes empruntés au recueil d'Oudin (1640), ainsi que les termes pris à tort et à travers, mais dont l'existence ne reste pas moins problématique, son résidu jargonnesque ne diffère pas de la substance des autres lexiques d'argot. Restent tout au plus des définitions plus serrées qu'ailleurs et une cueillette abondante du langage parisien.

Nous faisons bien entendu abstraction de la partie étymologique qui est, d'un bout à l'autre, un défi jeté, non seulement à la science, mais au bon sens. En somme, le recueil de Delesalle, sous le rapport de la méthode et de l'originalité, loin de représenter un progrès, marque plutôt un recul dans cet ordre de recherches.

En dépit de ses procédés arbitraires et superficiels, l'ouvrage a cependant trouvé un admirateur sans bornes dans le plus insigne des argotiers de notre époque, le chansonnier Aristide Bruant. Le « Dictionnaire français-argot » de ce dernier, publié en 1901, a déjà atteint une seconde édition, et il est certes, à l'heure actuelle, le recueil le plus abondamment fourni en termes vulgaires et parisiens. L'auteur a seulement eu tort de confondre les époques et les milieux sociaux, en puisant sans aucun discernement aux sources les plus variées.

Sa plus grande faute a été de tirer, pour tout ce qui regarde l'argot ancien, ses matériaux de Delesalle, et à peu près exclusivement. Les multiples erreurs de ce dernier se trouvant ainsi accumulées, il en est résulté une exubérance lexique apparente qui se résout souvent à l'examen en simple indigence, sinon en pur néant.

En voici quelques exemples[1] :

PENDU. *Duc*,... Fourdu*, Grup*... Pendre... *Mettre au rang*, Vendenger.*

POTENCE. *Crédo*, Fourdolle*, Giffle*, Jambe en l'air*, la Montjoye*, Montagne de géant, Sans feuille, Turterie*.*

VISAGE... *Caire*, Giffle*, Glutouse,... Michaud*...*

Aucun de ces équivalents ne répond à une réalité argotique quelconque. Il s'agit ou de transcriptions erronées (cf. *fourdu* et *fourdolle*) ou de mots et de sens fictifs[2].

Ajoutons des formes et des interprétations arbitraires telles que :

AISANCE. *Caire*. [Le mot signifie exclusivement « argent »].

BIBLIOTHÈQUE. *Tendeuse*... [Delesalle explique *tendeuse* par araignée, en désignant le mot comme populaire].

CHEF. *Bos*... Directeur. *Bausse*... Patron. *Bauce*, *Bausse*, *Boss*... [La forme unique est *beausse* que Vidocq rend par « riche bourgeois »].

GRAVIER. *Carle*. [Le mot signifie tout bonnement « argent monnayé »].

1. Voir ces mots dans le Glossaire.

2. Rappelons cette remarque de l'auteur : « Les mots anciens, démodés ou tombés en désuétude, dont on ne se sert plus ou presque plus, sont suivis d'un astérisque ».

Les erreurs formelles et sémantiques sont extrêmement nombreuses ; nous les avons relevées à plusieurs reprises.

Citons encore cet exemple :

ARGENT monnayé... *Bagafe*,... *Flac*,... *Gaitte* *,... *Gib*, .. *Grisbis*,... *Mazille* *,... *Monnerons* *,... *Pouiffe* *...

Or, ces prétendus équivalents sont erronés ou désignent toute autre chose : *Bagafe* est une graphie incorrecte pour *bayafe*[1], pistolet (Vidocq) ; *flac* est le nom jargonnesque du « sac[2] » ; *gaitte* est une prononciation négligée de *guèlte*, remise ou prime sur certaines marchandises ; *gib* est l'abréviation de *gibus*, chapeau, et rien de plus ; *grisbis* est une double erreur, formelle et sémantique, pour *grispis*, meunier[3] ; *mazille*, mot douteux[4] ; *monnerons*, déformation de *monnaie*, forme inconnue ailleurs ; *pouiffe*[5], autre double erreur, de forme et de sens, pour *poniffe*[6].

Cette ignorance totale du passé jargonnesque, non seulement de son état ancien, mais encore de celui

1. Dans Fr.-Michel (v° *dabe*) : *bagafre* ; dans Bruant (v° *boite*) : *bagafe* ; dans Macé (*Lundis*, p. 257) : *bagof*. Ajoutons encore les termes suivants que nous n'avons rencontrés que dans Bruant (et quelques-uns dans la partie française argot du *Dictionnaire* de Delesalle) : *Arguche*, police ; *bornette*, chandelle ; *chantier*, embarras ; *chapelle*, comptoir ; *clarence*, journée ; *entrant*, effronté ; *materis*, matin ; *mirander*, arrêter.

2. Voir ci-dessus, p. 74.

3. *Ibidem*, p. 74.

4. *Ibidem*, p. 75.

5. *Ibidem*, t. I, p. 186.

6. Cf. Raphaël de Noter, *Dictionnaire français-argot* : « Argent, *flac*, *flacul*, *bagafe*, *gaite*, *grisbis*, *pouiffe* ».

de la première moitié du XIXe siècle, ne laisse pas d'être instructive. Pour qu'un des meilleurs représentants du langage parisien de nos jours s'illusionne à un tel point sur l'argot proprement dit, il faut que celui-ci soit mort, bien mort, et qu'il n'y ait à l'heure actuelle qu'un seul argot, confondu avec le bas langage parisien, largement émaillé d'ailleurs de traces jargonnesques.

5. *Hector France.*

Le plus récent lexique d'argot, commencé en 1898 et terminé en 1910, porte le titre de « Vocabulaire de la langue verte. Archaïsmes. Néologismes, Dictons, Expressions populaires ». L'auteur a utilisé de nombreux matériaux, mais sans plus de critique que ses devanciers. Les termes d'argot s'y trouvent noyés dans un déluge de provincialismes absolument inusités, surtout à partir de la lettre M. On n'entrevoit pas l'utilité de ces nombreux extraits des glossaires patois.

Quant à l'argot proprement dit, les connaissances historiques de l'auteur sont nulles, et on ne lit pas sans surprise dans son vocabulaire des fantaisies de ce genre :

Cour du roi Pétaud... Pendant le moyen âge, tous les corps de métiers s'étaient établis en corporations. Les mendiants, qui pullulaient alors, eurent aussi leur corporation, leurs

règlements, leur chef. On l'appelait le roi *Peto*, du mot latin *peto* (je mendie), qu'on changea plus tard en celui de *Pétaud*... [1] Voici, d'après de curieuses recherches récentes, quelles étaient les différentes catégories de mendiants qui se partageaient la grande ville : les *courtauds*,... les *capons*,... les *francs-miloux*... Il y avait aussi les *millards*, les *hubains*, les *moruads* (?).

Georget, gilet. Est-ce à cause de la forme des gilets du célèbre médecin aliéniste de ce nom, mort en 1828 ?

Jobelin, jargon, vieux français. C'est à l'apparition des Bohémiens aux lendits de Saint-Denis que paraît pour la première fois le *jobelin*, composé presque entièrement de mots d'origine hindoustane et arabe. François Villon qui vécut en leur société, y puisa certaines expressions de ses étranges ballades.

Orientaliste. Individu ferré sur l'argot. Le vieil argot a été en effet importé d'Orient par les tribus nomades des *Gypsies* ou *Bohémiens* [2].

D'autre part, les quelques termes jargonnesques qui semblent lui appartenir, n'inspirent pas non plus une grande confiance. Ce sont :

Baluches, poche ; argot des voleurs.

1. Cf. Ph. Le Roux, *Dictionnaire comique*, 1718 : « *C'est la cour du Roi Peto où tout le monde est maître*. Ce proverbe se dit de l'assemblée des gueux qui sont tous égaux. On l'appelle la *Cour du Roi Peto*, parce que tous vivent de mendicité, et que le mot latin *peto* signifie mendier, demander. » V. aussi Littré, v° *Pétaud*.

2. Voici quelques exemples analogues extraits du *Supplément* de Virmaître :

Bettender, mendier. Ce doit être une corruption de *battander* qui faisait partie de la Cour des Miracles (cf. ici même, t. I, p. 312).

Grinchir, voler Expression très ancienne que l'on trouve dans les vieux bouquins pour désigner les voleurs de la Cour des Miracles.

Taule, le bourreau. J'ignore où Victor Hugo a trouvé cette expression ; elle est fausse, et est inconnue dans le monde des prisons comme dans le peuple. *Taule* veut dire maison, par extension dans tous les cas, on aurait pu dire du bourreau le *taulier*, quoiqu'il ne soit pas le maître de la prison.

Cambola, faux épileptique ; argot des voleurs.

Chevèche, bande de voleurs.

Conduleuse, serrure; *dinguer la conduleuse*, faire sauter la serrure.

Pindares, les gendarmes ; argot des voleurs [1].

Rubine, dame, pour *rupine* ; argot des voleurs.

Les citations tirées des ouvrages modernes d'écrivains parisiens constituent la partie la plus originale de ce vocabulaire ; malheureusement les références sont aussi vagues que sont nombreux les titres des ouvrages cités, et l'importance de ces lectures nous fait regretter le manque de toute bibliographie [2]. Ce sont pourtant ces textes qui rendent intéressant un ouvrage généralement assez médiocre. L'auteur a d'ailleurs eu la modestie de le reconnaître lui-même, en remarquant à la fin de sa courte introduction : « Je n'ai fait, je l'avoue modestement, que copier le travail d'autrui, je me suis aidé de l'œuvre de mes devanciers, et si j'ai ajouté quelques trouvailles au répertoire, c'est en si petite quantité que je ne peux ni ne veux m'en prévaloir... Je me hâte donc de rendre... aux auteurs que j'ai abondamment cités dans le cours de cet ouvrage tout le mérite qui leur est dû ».

1. Double erreur : c'est *pandore* qu'il faut lire, et le terme est populaire, et non pas argotique.

2. La *Bibliographie* d'Yves-Plessis qui nous a rendu de si grands services pour tout ce qui touche à l'argot proprement dit, exclut en principe les publications non linguistiques des auteurs parisiens. D'autre part, la *Bibliographie parisienne* de Paul Lacombe (1887) s'arrête à l'année 1880.

Arrêtons-nous sur cet auteur[1].

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur la lexicographie argotique, témoigne de l'état médiocre ou pitoyable de la plupart des ouvrages consacrés à l'argot. En ce qui touche le jargon, faute d'une connaissance historique du sujet, ils ne font que perpétuer des erreurs et des non-sens parfois séculaires. Les vocables jargonnesques eux-mêmes s'y trouvent noyés dans le chaos des argots spéciaux qui constituent le parler parisien de nos jours.

Il était indispensable de replacer les uns et les autres dans leur époque et dans leur milieu. Le moment était venu d'une part de présenter les termes de jargon dans leur réalité documentaire, débarrassés des scories et des coquilles que l'ignorance a accumulées depuis trois siècles ; et d'autre part, de montrer l'enrichissement graduel du bas-langage par des apports venus de tous côtés, de la capitale comme de la province, et par des emprunts à toutes les classes sociales, parmi lesquelles celle des mal-

1. Pour être complet, mentionnons cependant encore deux ouvrages :

André Timmermann, *Dictionnaire étymologique de mille et une... expressions propres à l'idiome français*, Paris, 1903. C'est un extrait de Delesalle : les coquilles de forme et de sens de celui-ci, les fantaisies argotiques de Victor Hugo, Vitu et Macé y sont censées « propres à l'idiome français ».

Raoul de la Grasserie, *Etude scientifique sur l'argot et le langage populaire*, Paris, 1907. La méthode de l'auteur, par ses classements interminables et par sa terminologie étrange, rappelle celle des scolastiques ; quant au fond, il suffit de dire que l'idée même d'un « historique » est absente de son livre.

faiteurs n'est pas la moins curieuse. C'est ce double but que nous nous sommes proposé dans le présent livre des « Sources de l'Argot ancien » et dans l'ouvrage complémentaire qui sera consacré plus tard au « Langage populaire parisien ».

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS JARGONNESQUES

I. — Les Brigands Chauffeurs.

(1800)

Le fameux procès des brigands d'Orgères, canton du département d'Eure-et-Loire, est un document d'une haute importance qui rappelle à plusieurs égards celui des Coquillards dijonnais. Des bandes de malfaiteurs que leur habitude de brûler la plante des pieds de leurs victimes pour les contraindre à livrer argent et bijoux avait fait surnommer *Chauffeurs*, désolèrent à la fin du XVIIIe siècle les départements de l'Est et du Centre. Les exploits de ceux d'Orgères ont été relatés par P. Leclair, un des « collaborateurs » à l'instruction de leur procès [1].

1. *Histoire des Brigands Chauffeurs*, Chartres, 1800. Cette *Histoire* a paru la même année que les documents *in extenso* du procès des Chauffeurs : *Pièces de la procédure criminelle contre les accusés dans l'affaire d'Orgères*, Chartres, an VIII de la République, 3 vol. in-folio. La procédure est classée en deux divisions : la première contient l'information sur chaque délit ; la seconde, les interrogatoires, les mandats d'arrêt et les pièces relatives à chaque accusé.

Leur bande était composée, en dehors des voleurs proprement dits :

1° Des compagnons appelés *Francs*, sur lesquels on pouvait compter avec certitude. Ils étaient de deux espèces : *Francs de campagne*, qui allaient en tout temps à la découverte, et *Francs de maison* qui recevaient chez eux les voleurs sans domicile, recélaient les effets dérobés, indiquaient aussi les endroits où il fallait aller *travailler*, c'est-à-dire voler ou assassiner.

2° D'un brigand appelé *Curé*, qui recevait les déclarations de mariage et les célébrait suivant leurs us et coutumes.

3° De jeunes apprentis, dits *Mioches*, de dix à quinze et vingt ans, qui, sous prétexte de mendier ou de prendre gîte, allaient recueillir les renseignements dans les fermes ou autres habitations qui leur étaient désignées par les chefs.

4° D'un *Instituteur* des Mioches, qui étudiait avec soin le caractère de ces futurs bandits, pour les éduquer et les rendre propres au genre de vie qu'ils devaient mener. Il s'appliquait surtout à leur apprendre à parler l'argot, à jouer adroitement du bâton, à frapper un homme de manière à le tuer sur-le-champ, etc.

Nous avons puisé ces détails dans l'ouvrage même de Leclair, qui y ajouta un dictionnaire des termes propres aux voleurs de cette bande, dont il certifie la rigoureuse authenticité : « Tous ces termes, déclare-t-il (p. 3), ont été réunis avec la plus scrupuleuse exactitude » ; et dans le chapitre XIVe, où il étudie l'argot des Chauffeurs, il ajoute (p. 128) :

Les brigands d'Orgères, et généralement les voleurs qui

courent les départements, ont un langage qui leur est propre, et qui n'est entendu que par eux seuls. Il en est parmi eux qui le parlent avec toute la facilité que leur a donné une vieille habitude du crime. Ce jargon barbare est d'autant plus dangereux, que ces bandits s'en servent au milieu même de ceux qu'ils doivent assassiner la nuit suivante ou le jour même. Le faire connaître, c'est, ce nous semble, l'anéantir, et présenter spécialement aux cultivateurs le moyen de se garantir d'une infinité de maux, en y faisant attention et en prenant des mesures promptes contre le brigandage et la scélératesse. Nous avons recueilli avec le plus grand soin, et nous donnons ici tous les mots qui entrent dans la composition de ce langage hétérogène.

Ce vocabulaire renferme les premières traces d'une influence tsigane, la bande des Chauffeurs comptant des Bohémiens dans son sein : c'est à eux qu'on est redevable des mots *chique* (église) et *gré* (cheval). On y trouve aussi un vocable du bas-langage tiré de l'allemand : *schnouf* (tabac), reflet de *Schnupftabac*.

Plusieurs termes nouveaux apparaissent, originaires surtout des patois du Nord : *Bicler* (voir), *bonique* (vieillard, maître de la maison), *godelay* (cidre), *grinche* (voleur), *mite* (cachot), *pinicle* (parties naturelles), *poques* (mains), *vanne* (peur), auxquels on peut ajouter :

Bayaffe, pistolet, dérivé d'un dialectal *bayer*, aboyer (anc. fr. *baier*, même sens), proprement outil qui aboie, répondant exactement à *barker*, *barking iron*, pistolet (= aboyant, fer qui aboie), du jargon anglais. L'argot moderne appelle, de même, cette arme *azor* et *basset*, comme le « cant », *buldog*.

Ferningant, plat (à côté de *ferlingante*, faïence, cristal, dans Vidocq), proprement plat de faïence : dans les patois

berrichon et poitevin, *ferliner* signifie « donner un son », en parlant de vieilles ferrailles, et *ferlin*, désigne le son d'une cloche fêlée ou de l'argent dans la poche.

Dérivent des patois méridionaux : *Bargaya* (couteau, proprement couteau d'un brisoir de chanvre), *barrou* (bois, forêt), *escarper* (assassiner pour voler), *escoffier* (assassiner = enlever la coiffe, la tête), *mandrillon* (pistolet = *mandre*, manche, manivelle), *pezouille* (paysan = pou), *pezou* (pois), *turne* (maison = taverne).

Les expressions facétieuses ne manquent pas non plus à ce vocabulaire : *Baron* (chapon), *bijoutiers au clair de lune* (brigands), *bracelets de soie* (menottes), *caporal* (coq), *cogne* et *tapin* (gendarme), *egreffin* (greffier), *graine d'oignon* (poudre à canon), *juge de paix* (bâton).

A propos de cette dernière appellation, il est intéressant de citer un témoignage à peu près de la même époque : « Albert Mangin, âgé de 34 ans, cocher, condamné à mort le 7 floréal an II, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que les jacobins étaient tous des scélérats et des coquins, et montrant un gros bâton qu'il tenoit à la main : Voilà un *juge de paix* qui me servira à leur casser la barre du cou [1]. » Vidocq remarque à son tour : « Le *juge de paix* est une longue et grosse trique de bois vert, dont les argousins frappent les forçats [2]. »

Citons encore du même lexique certaines associations d'idées plus ou moins isolées : *Aller en musique*, demander l'aumône, répondant à l'ancien synonyme jargonnesque *ballader*, proprement mendier en chantant des

1. *Dictionnaire des individus condamnés à mort pendant la Révolution*, par L. P. [Prudhomme], Paris, an V, t. II, p. 531.
2. *Les Voleurs*, t. II, p. 188.

ballades ; *corbette*, vache, proprement courbée, dont les cornes sont dirigées en bas (en patois saintongeais, *courbet* désigne un bœuf aux cornes recourbées) ; *faire*, voler (cf. *affaire*, vol) ; *gé*, or (= jais), par allusion à la couleur brillante[1] ; *job*, veau (= sot) ; *lisette*, veste, appellation tirée d'un nom de personne comme l'ancien *georget*, pourpoint ; *pieds de cochon*, pistolet, par ressemblance de forme ; *quart-d'œil*, commissaire, proprement surveillant qui guigne les malfaiteurs[2] ; *travailler*, assassiner pour voler, et *turbiner*, travailler (= tourner comme une toupie) ; *turbette*, prison (= tourbière).

Restent obscurs : *Bouisse* (prostituée), *bridou* (liard), *crôle* (fier), *dague* (poule), *jorer* (parler), *nivet* (trou), *ponne* (jument), *rouanne* (grange), *savate* (poule), *tiche* (chemin).

Remarquons enfin qu'en dehors de l'argot, les Chauffeurs avaient des signes de reconnaissance, ce que l'argot moderne appelle *accent* ou *arçon*. C'est ainsi qu'ils avaient

1. Suivant d'Hautel (*Dictionnaire du bas-langage*, 1808) le vulgaire confondait *jais* avec *jonc*, ce dernier désignant également l'or dans l'argot moderne : « Ce mot *jais* est continuellement pris hors de son sens et employé pour *jonc* (roseau). On dit *une canne de jais*, pour *une canne de jonc* ; c'est *un beau jais*, pour *un beau jonc* ».

2. Cf. Balzac, *Vautrin*, p. 161 : « Les quarante-huit commissaires de police qui veillent sur Paris comme quarante-huit Providences au petit pied, sans compter la police de sûreté, et de là vient le nom de *quart-d'œil* que les voleurs leur ont donné dans leur argot, puisqu'ils sont quatre par arrondissement ». Et d'autre part, Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne* : « *Quart-d'œil*, surnom attribué autrefois par les voleurs au commissaire de police. Aujourd'hui les voyous et leurs modèles les voleurs donnent indistinctement ce nom aux commissaires de police et aux sergents de ville. Un étymologiste de la petite Roquette que nous avons consulté, nous a affirmé que ce sobriquet leur avait été inspiré par les allures de ces agents de l'autorité, qui les guettent en tapinois, et ne montrent que le quart de l'œil. »

l'habitude de faire, en s'abordant, une espèce de signe de croix avec les yeux, de présenter le bâton en travers, de se prendre la main gauche les deux premiers doigts en avant, de se demander : As-tu *biclé* (vu) le chef ? etc.

Dictionnaire français-argot [1].

Assassiner, *conir*, *escarper*, *escoffier*, *travailler*.
Auberge, *une piole*.
Abboyer, *empresser*.
Amoureux, *un grinche*.
Amoureux (être), *grincher*.
Anes, *des branles (sic)*.
Aller (s'en), *vanner*.
Arracher, *décônir*.
Amener, *tapiner*.
Aller, *bouler*.

Bourgeois, *un roupin* [2].
Bas (des), *des tirans*.
Bas de soie, *des tirans radoucis*.
Boucles de souliers, *des attaches de passifs*.
B...er, *rivancher*.
Boutique, *un boucart*, *une boutrolle*.
Bâton, *un satou*, *juge de paix*.
Bled, *du grenu*.
Battre le bled, *sabouler le grenu*.
Batteur en grange, *chiqueur de grenu*.
Bouteille, *une rouillade*.
Bouteille de vin, *rouillade de picton*.
Bouteille d'eau-de-vie, *rouillade d'eau d'affe*.
Bonnet, *un loubion*.
Boire, *piqueter*.
Battre (se), *se chiquer*.
Berger, *un mornier*.
Bois (des), *des barroux*.
Bourreau, *le tôle*.
Bouche, *la mouloire*.
Beurre, *du fondant*.
Brigands, *des bijoutiers au clair de lune*.

Coûtre, *un doffe*.
Charrue, *une roulotte*.
Cheval, *un gré*.
Chauffer les pieds, *eriffler le poturon*.
Clef, *une tournante*.
Cidre (du), *du godelay*.

1. Nous avons conservé l'orthographe et l'ordre chaotique de l'original.
2. Le *Supplément* de Larchey donne à tort : « *Boulin*, bourgeois ».

Culotte, *une culbute, une montante.*

Chapeau, *un combre.*

Croix d'or, *une branlante en gé.*

Croix d'argent, *une branlante en cé.*

Chapeau bordé, *un combre galuché.*

Couteau de chasse, *un tranchant.*

Cave (la), *une prophete.*

Charretier, *un fait de gaffe.*

Cheveux, *des douillets.*

C...les (les), *les chibres.*

Chemin, *le tiche.*

Curé (un), *un ratichon.*

Chemise, *une limasse.*

Cabaretier, *un piolier.*

Cabaret, *une piole.*

Ch..., *filer le rondin.*

Chapons (des), *des barons.*

Cave (jetter à la), *mettre au noir.*

Cuillers (des), *des louches.*

Cane, *une barbotte.*

Canard, *un barbotier.*

Commissaire (un), *un quart-d'œil.*

Couteau, *un lingre, un bargaya.*

Corps (le), *le bauge.*

Courir après quelqu'un, *sabouler.*

Cordages, *des ligotandes.*

Cachot, *les mittes.*

Cachot (mettre au), *mettre aux mittes.*

Concierge (le), *l'oncle.*

Croisée, *une vanterne.*

Chambre, *une cambriole.*

Chandelles, *des mouchiques.*

Couper la gorge, *sciager la gourgane.*

Col (le), *la gourgane.*

Château, *un pipet.*

Cocq, *un caporal.*

Dénoncer, *manger le morceau.*

Demander l'aumône, *aller en musique.*

Domestique (une), *une cambrouse, une cambreline.*

Dinde (une), *un pique en terre.*

Draps (des), *des empaffes.*

Eau-de-vie, *eau d'affe.*

Eau-de-vie (boire de l'), *piqueter de l'eau d'affe.*

Eau, *de la lance.*

Echo d'un salou (l'), le coin d'un bois [1].

Eglise, *une chique.*

Ecurie, *une gailloterie.*

Etable, *une corbeterie.*

Enfoncer une porte, *travailler à la bombe, faire jouer la bombe.*

1. Cette interversion est celle du texte.

Entrer dans une maison, *enturner*.

Enlever une chemise sur une haie, *déflorer la pigouse*.

Escalader un mur, *passer le durier*.

Femme (une), *une marquise, une marque*.

Feu (le), *le riffe*.

Fusil simple, *le repoussant*.

Fusil à deux coups, *un repoussant à deux trillages*.

Fuir, *cramper*.

Fers aux pieds (les), *les durs aux poturons*.

Farine, *la repoussée*.

Fuyons ! fuyons ! *à la raille ! à la raille !* ou *à l'escanne ! à l'escanne !*

Fricot, *la crignole*.

Ferme (une), *une grenaffe*.

Fermier (un), *grenaffier*.

Forêt (une), *une citadelle*.

Fèves (des), *des durets*.

Fromage, *du ramin*.

Forcer les meubles, *torchir les tenans*.

Gillet (un), *un gilmont, un croissant*.

Grange, *une rouanne*.

Guetter sur un grand chemin, *être à la retappe*.

Gîte (un), *un taudion*.

Guillotiné (être), *jouer à la boule*.

Guillotine (la), *la tôloire*.

Gendarmes, *des tapins, des gris-bleus, des cognes*.

Greffier, *un égreffin, un chat*.

Gorge (la), *la gourganne*.

Guichetier, *un guichemard, un barbotier*.

Habiller (s'), *s'enfrusquiner*.

Habits (des), *des frusques*.

Habillement, *des fardaines*.

Habitans d'une ville, *la raille de la vergne*.

Juger les voleurs, *gibler les grinches, gibler les pingres*.

Jardin, *un verger*.

Jour (le), *le reluis*.

Juges (des), *des robins*.

Jument (une), *une ponne*.

Jaser, *crosser*.

Labourer, *faire un fait de gaffe*.

Lit (un), *un tremblant*.

Liard (un), *un bridou*.

Louis d'or, *des maltaises, des signes*.

Lune (la), *l'éclairante*.

Lâcher un coup de fusil, *empruner*.

Marier (se), *s'entifler*.

Maison, *une turne*.

Maison (une petite), *une tôle*.

Maison (voler une), *faire une maison.*

Marchandise, *la camelotte.*

Manchettes (les poucereaux), *bracelets de soie.*

Maître d'une maison, *le bonique.*

Maîtresse d'une maison, *la bonicarde.*

Moulin, *un tourniquet.*

Mouchoir, *un blave, un blavin.*

Moutons, *des mornes.*

Manger, *morfiller, passer dans la mouloire.*

Monde tué, *une escarpe.*

Mentir, *plancher.*

Marmite, *une marmouche.*

Mains (les), *les poques.*

Montre d'or, *une bogue de gé.*

Montre d'argent, *une bogue de cé.*

Nez (le), *le muffle.*

Nuit (la), *la brune.*

Oyes (les), *des angluches, des arnibales.*

Ouvrir une porte, *faire mousser la lourde.*

Père (un), *un daron.*

Porte (une), *une lourde.*

Paysan, *une pezouille.*

Partager des effets, *faire le sluc des fardaines.*

Put... (une), *une bouisse, une marcheuse.*

Pain, *larton.*

Pain blanc, *larton savonné.*

Pain bis, *larton brutal.*

Les parties nat., *la pinicle.*

Prendre aux parties..., *espenicler.*

Pleuvoir, *lancequiner.*

Poudre à canon, *graine d'oignon.*

Pendre (se), *se tortouser.*

Prison, *une turbette, un canton.*

Prisonniers, *des cantonniers.*

Poulailler, *un dagotier.*

Poules, *des dagues* [1], *des savattes.*

Parler, *jabotter, jorer.*

Poches d'habit, *fouillouse de frusque.*

Pois (des), *des pezouls.*

Plat (un), *un ferningant.*

Pieds (les), *les poturons.*

Pistolets (des), *des pieds de cochons, des mandrillons, des bayaffes.*

Regarder, *reluquer.*

Rouleau à avoine, *un griffe.*

Rompu (être), *être haricoté.*

Reconnoître, *reconnobler.*

Route (une grande), *un grand trimard.*

1. Texte : *Nagues.*

Route (aller guetter sur une grande), *aller à la retappe.*

Souliers, *des passifs.*

Soupe, *la jaffe.*

Soleil, *le reluisant.*

Sabre, *un lingre de chaleur.*

Six liards (une pièce de), *une tune de six brocs.*

Sol (un), *un rond.*

Six francs, *un grain de six balles.*

Sod..., *rivancher en prose.*

Tabac, *du schnouff.*

Tabac (prendre du), *renifler du schnouff.*

Table (une), *une charante.*

Taudis (un), *un gîte* [1].

Tête (la), *la boule.*

Toile (de la), *de la batouse.*

Travailler à quelque ouvrage, *turbiner.*

Travailler quelqu'un, assassiner, le voler [2].

Tromper, *faire le saut.*

Témoin (un), *un parrain.*

Trou, *un nivet.*

Tuer, *rebâtir.*

Trou (faire un), *faire un nivet, griffer un nivet.*

Voyager, *cimer sur le tiche.*

Voler, *grincher, poisser, travailler.*

Vin (du), *du picton.*

Voleur, *un grinche, un poisse, un charles.*

Ville, *vergne.*

Voir, *bicler.*

Vendre des effets, *solir la fardenne.*

Vendre de l'argenterie, *solir du bon de cé.*

Vieillard, *un bonique.*

Village, *un paquelain, un villois.*

Villageois (les), *la raille.*

Veste, *une lisette.*

Veau, *un job.*

Vache, *une corbette.*

Yeux, *les chassans.*

Phrases familières en style d'argot

Ne dites pas que je viens de voler, *Ne jabottez pas bigorne.*

J'ai eu peur qu'il me reconnoisse, *J'ai eu vanne qu'il me reconnoble.*

1. Cf. *Histoire des Brigands d'Orgères*, p. 28 : « C'est ainsi qu'on appelle le lieu exclusivement désigné dans les fermes pour gîter les mendiants ».

2. Autre interversion du texte.

Que le diable vous emporte ! *Que le rabouin vous esquinte !*

J'allais de ville en ville demandant de l'ouvrage et un petit morceau de pain quand je n'en trouvois pas, *Je cimois de vergne en vergne en jabottant à turbiner et un minçon d'artifaille, quand il n'y avait niberque à turbiner.*

Si je rencontre un voleur devant moi, un bâton à la main, je le tuerai ou je lui couperai le col, *Si un grinche se retape devant mézière, un satou à la poque, je le conirai ou je le faucherai au colas.*

Emportant mes effets et me trouvant pris, je mis l'épée à la main et je l'ai tué, *Roulant ma fardenne et me trouvant chopé, je mis flamberge en poque et je l'ai coni.*

Oh ! paysan, donne moi une oye ou je la vole, *Oh ! raille fousse moi un angluche ou je le grinche.*

Vieux guichetier, regarde moi avec tes yeux, *Vieux guichemard, reluque moi avec tes chassans.*

Si tu es si fier, voleur, passe par derrière, *Si tu es si crôle, passe, grinche, par les darioles.*

J'allois dans les villes pour apprendre à travailler et à voler, *Je cimais dans les vergnes pour apprendre à turbiner et à grincher.*

La table étant mise, on nous donna du salé et du pain blanc, *La charante ouverte, on nous donna du rouate et du larton savonné.*

Ma brave dame, êtes-vous voleuse ou recéleuse ? *Ma brave dame, êtes-vous grinche ou franche ?*

Je suis voleuse, mon bon homme, je sais mon métier, *Je suis grinche, vieux bonique, et je sais poisser.*

Ma brave dame, quand je me repose près d'un bois, j'examine les passans ; s'ils sont bons à tuer ou à voler, je tire mon couteau de ma poche, je leur saute à la gorge et je les tue, surtout quand j'ai deux jeunes gens avec moi, *Ma brave dame, quand je me repose auprès d'un satou, je retaille la raille à bouler ; s'ils sont chenus à faire ou à escoffier, je tire mon lingre de ma fouillouse, je leur saute au colas et je les conis, surtout quand j'ai deux bottes de mioches avec moi.*

Le Beau-François disoit dans sa prison : les bourgeois de la

ville de Chartres se font une fête de me voir guillotiner, mais aussitôt que je serai jugé et mis au cachot, je ferai une corde et je me pendrai. *Le Beau-François jabottoit dans la turbette : la raille de la vergne de Chartres se fait une fête de me voir jouer à la boule, mais aussitôt que je serai giblé, et qu'on m'aura mis aux mittes, je ferai une tortouze et je me corderai.*

II. — Le Vocabulaire de Vidocq.

(1837)

Œuvre d'un policier qui a passé une grande partie de sa jeunesse en prison et au bagne, ce vocabulaire est le fruit de souvenirs et de longues recherches commencées et continuées dans le milieu même des malfaiteurs. Un an avant son apparition (1836), le vieux *Jargon de l'Argot reformé* avait été réimprimé et augmenté de quantité de mots nouveaux, mais il n'existe entre ces deux publications qu'une coïncidence de date, et rien de commun touchant l'argot du XIXe siècle.

On doit discerner, dans le vocabulaire de Vidocq, une partie originale — c'est la plus considérable — que nous avons essentiellement conservée dans notre réimpression, et un bagage lexique suranné, fantaisiste ou purement français, que nous avons supprimé. Appartiennent à ce dernier les catégories suivantes :

a. *Archaïsmes.* — Vidocq avait ajouté aux termes qu'il avait personnellement recueillis nombre de mots désuets qu'il avait extraits soit du *Jobelin* de Villon, soit de l'édition de 1690 du *Jargon de l'Argot.* Il cite deux ballades du premier dans sa préface, en les faisant suivre de ces réflexions, v° *arguche* : « Le poète Villon a écrit plusieurs ballades en langage argotique, mais elles sont à peu près inintelligibles... Le lecteur trouvera marqué d'un double astérisque les mots extraits de ces ballades dont la signification m'était connue. »

Effectivement plusieurs mots sont bien pourvus d'un double astérisque, mais, par une erreur regrettable de rédaction, ces termes n'ont rien de commun avec Villon. Il s'agit en fait de :

Termes moyen français : ** *cabasser*, tromper ; ** *lanterne (vieille)*, vieille courtisane ; ** *tractis*, doux, maniable, etc. [1].

Termes tirés du *Jargon de l'Argot* de 1690 : ** *biffer* (= *briffer*), manger ; ** *crolle*, écuelle ; ** *jaffe*, potage, soupe ; ** *limogère*, chambrière ; ** *marquin*, chapeau (mais * *marque*, fille) ; ** *proye*, postérieur ; ** *rabat*, manteau ; ** *trottin*, pied ; ** *volant*, manteau.

Ajoutons : ** *landreux* (« personnage infirme ou qui traîne une vie languissante ») qui ne se trouve dans aucun document jargonnesque [2], et ** *tinette* (« tête »), qui a l'air d'être tout moderne.

Tous ces termes figurent comme argotiques dans le dictionnaire français-argot de Vidocq, d'où ils ont passé chez Fr.-Michel et les autres lexicographes.

Quant à la deuxième source des archaïsmes recueillis par Vidocq, voici ce qu'il en dit lui-même, v° *abbaye ruffante* : « Ce mot appartient au vieux langage argotique, il est précédé d'un astérisque ainsi que tous ceux qui sont empruntés à un petit ouvrage très rare, publié au commencement du XVIe siècle, et qui est intitulé : *Le Jargon*

1. On lit bien « cler vis *traictiz* », c'est-à-dire clair visage joli, dans le *Grand Testament* (v. 499), mais non pas dans les *Ballades* en jargon du poète. Le mot a passé, de Vidocq, chez Fr.-Michel, Rigaud, Delesalle et Bruant.

2. Oudin a noté le mot dans ses *Curiositez* (1640) : « *Landreux*, faible, malade », mais sans en indiquer la source. Il est inconnu ailleurs. Godefroy cite Oudin, en renvoyant à *landore*, paresseux. Le mot est d'origine dialectale (v. Glossaire).

ou langage de l'Argot..., à Troyes, et se vend à Paris, chez Jean Munier, marchand libraire, rue Petit-Pont, à l'image Saint-Jean. » Cette description répond à l'édition du *Jargon* de 1690, dont Vidocq reproduit des fragments aussi bien dans la préface qu'à la fin du second volume de ses *Voleurs*. Seulement, l'astérisque, à la suite d'une nouvelle erreur de rédaction, est venu caractériser une foule de mots qui n'ont rien à voir avec cette source. Tel est le cas pour toute une série de termes qui ne remontent pas au-delà du XIXe siècle [1], pour d'autres qui appartiennent au vieux français (**cayman*, **mitre*, c'est-à-dire mithridate, etc.), ou simplement pour des transcriptions erronées [2]. Nous avons également supprimé deux autres catégories de termes.

b. *Mots français*. — Tels sont : Caméléon, « courtisan », chevalier d'industrie, créateur, « peintre », dévierger, « dépuceler », juilletiser, « détrôner », oiseau fatal, « corbeau » [3], piaf, « orgueil », rigoler, « rire », etc. Ces prétendus termes d'argot ont tous passé dans le lexique de Fr.-Michel et ailleurs.

1. Cf. *barre* (clé), *boudin* (verrou), *boucle de zoze*, *bouis*, *cafarde* (lune), *cogne*, *crucifix à ressorts*, *emblème*, *étourdir* (solliciter), *fligadier*, *foirou*, *fourbi*, *fourlour*, *fredine*, *gobbe*, *grinté*, *limonade* (assiette), *macchoux*, *masseur* (ouvrier), *moresque*, *oignon* (montre), *paccin*, *paille* (dentelle), *patron* (père), *réchauffer* (ennuyer), *robe* (vêtement de forçat), *siffle* (voix), *sime*, *sitre*, *sive*, *tape*, *temple* (manteau), *tigne* (*s'esbatre dans la*). Tous ces termes sont pourvus d'un astérisque.

2. Tels : *Felouse*, prairie (= *pelouse*, paille), qui devient *fenouse* chez Larchey, etc., *foiron*, derrière (= *foirou*), *gomberger*, compter (= *comberger*), *marmier*, berger (= *mornier*), *poupiner*, travailler (= *goupiner*), *tartouffe*, corde (= *tourtouze*), *tratiner*, marcher (= *trotiner*), *trombille*, bête (= tête), *vrimalion*, ville (= *frimillon*, marché ?), coquilles passées dans Fr.-Michel, Larchey, Rigaud, Delesalle et Bruant.

3. Cf. Rigaud : « *Oiseau fatal*, corbeau, — dans l'argot des voleurs qui, une fois par hasard, se sont inspirés de l'argot académique. »

170739

c. *Termes facétieux.* — Exemples : *Arche de Noé*[1] (Académie), *Tour de Babel* (Chambre des députés), *elixir de hussard* (eau-de-vie), *Argonaute*, commenté dans un passage curieux des *Mémoires*, t. III, p. 81 : « Les abonnés de Guillotin (cabaret mal famé), ont aussi leurs puristes ; ceux-là prétendent que l'argot a pris naissance à Lorient, et, sans croire qu'on puisse leur contester la qualité d'*Orientalistes*, ils se l'appliquent sans plus de façon, comme aussi celle d'*Argonautes*, lorsqu'il leur est arrivé d'achever leurs études sous la direction des argousins, en faisant, dans le port de Toulon, la *navigation dormante* à bord d'un vaisseau rasé. »

C'est à des « chevaux de retour » qui rappellent les *escoliers* dévoyés et leurs souvenirs classiques, qu'on est redevable des expressions telles que *boîte à Pandore*, etc. ; mais *Sorbonne*, au sens de « tête », est une appellation facétieuse d'origine vulgaire[2]. Ce terme bizarre qu'on lit dans les *Mémoires* de Vidocq (t. I, p. 224) et dans les *Mémoires d'un Forçat*[3], remarquons qu'il est resté à peu près étranger aux documents argotiques et que Vidocq s'est abstenu de l'insérer dans son vocabulaire. Cela ne l'a pas empêché de jouir d'une grande faveur auprès des

1. Cf. Virmaitre, *Supplément* : « *Arche de Noé*. Cette expression est employée par les faubouriens pour qualifier certaines brasseries tenues par les femmes... C'est un mot populaire ».

2. On la lit déjà dans le *Dictionnaire du bas-langage* de d'Hautel (1808) : « *Sorbonne*, pour dire le chef, la tête. *Quand il a mis quelque chose dans sa sorbonne, le diable ne lui en ferait pas sortir*, se dit d'un homme opiniâtre, entêté ». C'est donc un terme facétieux d'origine vulgaire et qui paraît encore vivace dans le bas-langage : « Fêle donc la *sorbonne* pour des mufes pareils », lit-on dans *Le Sublime ou le Travailleur*, de Denis Poulot (1872), p. 97.

3. Le glossaire annexé explique *porter la sorbonne à Charlot*, par « aller à l'échafaud ».

écrivains qui se sont intéressés au monde des voleurs, V. Hugo, Balzac, Eug. Sue, sous la plume desquels il revient fréquemment. On lit même *sorbonner*, au sens de « raisonner », dans les *Mystères de Paris* [1].

Quelques mots maintenant sur les éléments constitutifs du lexique de Vidocq. Nous ajouterons ici quelques renseignements à ceux déjà contenus dans notre *Argot Ancien*.

Le français du XVIe siècle a fourni un groupe important de termes se rapportant au langage du bagne. On sait que la peine des galères fut instituée sous François Ier et que la nomenclature correspondante — forçat, galère, gourdin [2], etc., — nous vint, avec l'institution elle-même, de l'Italie. Lorsque les galères furent remplacées en 1748 par les bagnes de Brest et Toulon, une grande partie de ces anciens vocables — *barberot* (barbier), *boye* (bourreau), *cadène* (chaîne de forçats) [3] — a survécu dans le parler des argousins où les a recueillis Vidocq.

Quelques autres termes du vocabulaire remontent également au moyen français : *Aricoter* (rompre, en parlant du bourreau = *haricoter*), *boubane* (perruque : cf. *boban*, ajustement), *coquillon* (pou = capuchon), *ferlampier* (voleur du dernier étage = mauvais sujet), *fourgat* (recéleur = *forgas*, vente des objets après l'exécution), *fourlour* (malade = *frelore*, perdu), *guinal* (juif

1. T. I, p. 249. Cf. Halbert (1849) : « *Sorbonner*, penser ».

2. Cf. Oudin, *Curiositez* (1640) : « *Gourdin*, un baston à battre une personne. C'est proprement une corde qui sert à battre la churme dans une galère ».

3. On lit le mot au sens de « galères », dans l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, éd. de Ruble, t. V, p. 281 : « Quarante-six hommes mis à la *cadène* aussi tost ».

= *guinau*, gueux), *tigne* (foule = teigne)[1]. Ajoutons : *garçon* (voleur de campagne), répondant à l'ancien synonyme *mauvais garçon*, expression encore usuelle au XVIe siècle[2].

Les termes italiens, en petit nombre, ont été relevés ailleurs[3].

De beaucoup plus considérables sont les emprunts provinciaux du Nord, du Centre et du Sud de la France.

Patois du Nord : *Abéquer* (nourrir gratuitement = picard, nourrir), *bonique* (vieillard = angevin ou normand), *buquer* (voler... = picard, frapper, c'est-à-dire faire un coup), *fiquer* (plonger = picard, enfoncer), *gambiller* (danser = picard), *rembroquer* (reconnaître, regarder = picard, *embroquer*, proprement embrocher du regard), etc.

Patois du Centre : *Abouler* (venir = s'amener : Berry, *abouler*, apporter), *sime* (patrouille : cf. Berry, *simer*, s'infiltrer, en parlant de l'eau), *sitre* (bon = Berry, cidre, association d'idées analogue à *chenu*, bon, proprement vin chenu, c'est-à-dire gris).

Patois du Sud : *Baite* (maison = prov. *baito*, hutte), *beribono* (niais = langued. *berri*, id.)[4], *rouspant* (soute-

1. Cf. *Moyen de parvenir*, p. 27 : « Captieuses *tignes* (= gens tenaces) qui voulez tout reformer et refondre ».

2. Voir *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* (1515-1536), éd. Lalanne, p. 36 : « Plusieurs *maulvais garçons* appelez voleurs », et dans le prologue à l'*Heptaméron* : « C'étoient *mauvais garçons* qui venoient prendre leur part de la proye ». On lit d'ailleurs le mot avec ce sens déjà dans une lettre de rémission de 1411 (Du Cange, v° *taqhanum*) : « Icellui Pierre appellast le suppliant arlot, tacain, bourc, qui vault autant à dire en langaige du pays de par delà *garçon*, truant, bastart ».

3. *Argot Ancien*, p. 149-150.

4. La finale *bono* est un élément additionnel qu'affectionne le langage militaire (cf. *makache bono*).

neur de pédéraste : it. *ruspante*, volaille, propr. grattant), *roustons* (testicules = provençal, même sens).

Parfois les diverses formes du même mot dérivent d'une source dialectale différente : *Gouépeur*, vagabond, reflète le Bas-Maine *gouépeux, gouèpe*, mauvais sujet (Dottin), tandis que *gouape*, même sens, vient du provençal *gouapo*, viveur. C'est un terme fort répandu dans les patois et ailleurs : dans l'argot espagnol *guapo* signifie galant, amoureux (dans la langue littéraire : brave [1], beau, élégant) ; en napolitain et milanais, *guapo* désigne le fier : une des classes constitutives de l'association criminelle de la Camorra porte le nom de *Guapos*. En Savoie, *gouapo* signifie ivrogne, comme dans le Morvan, *gouape*, d'où *gouaper*, boire à outrance (en Normandie : plaisanter). Le mot est tout récent dans l'argot, où il a pénétré à la fois des provinces du Nord et du Sud.

Le vocabulaire de Vidocq renferme, en outre, quelques termes bohémiens et juifs, ou plutôt judéo-allemands du *rotwelsch*, déjà mentionnés (v. ci-dessus, p. 7 à 9).

Notons aussi quelques vocables curieux : *carouble, carrouble*, fausse clé, déformation du synonyme *carreau ; mirzale*, boucle d'oreille, de *mirza*, petite pendeloque en forme de poire qui ornaient les croix des femmes en 1840 (Littré) ; *miseloque*, comédie, proprement mise de loques ou d'oripeaux ; *traque*, peur, proprement bruit [2], sens analogue au synonyme *taffe*.

1. Cf. Salillas, *El Delinquente español, la Hampa*, Madrid, 1898, p. 31 : « El tipo nacional del *guapo*, llamase el Cid, Francisco Esteban o José Maria el *bandido generoso*... »

2. *Dictionnaire de Trévoux* : « *Trac*, terme factice et populaire qui exprime le bruit d'une chose qui se remue avec violence et qui a donné le nom au jeu de tric-trac ».

Restent quelques mots obscurs : *Baucoter* (impatienter), *bouis* (bordel), *brobèche* (liard), *bruge* (serrurier), *fligadier* (sou), *frangin* (frère), *gandin* (décoration), *macaron* (traître), *poulainte* (vol par échange), *roublard* (laid, défectueux), *sive* (poule), *trimilet* (fil), *vade* (foule).

Mais la plus grande partie du vocabulaire de Vidocq consiste en termes français plus ou moins détournés de leur sens. Comme nous avons étudié ailleurs le procédé, il suffira de faire ressortir ici quelques-uns de ces groupements idéologiques.

L'agriculture a fourni plusieurs images : *fagot* (forçat) *faucher* (couper), *gerber* (juger, condamner), *pré* (bagne) *le grand pré,* la mer (d'après sa couleur verte), assimilée à une campagne : *faucher le pré,* être aux galères, locution argotique déjà employée par Le Sage, *Gil Blas*, l. II, ch. v : « Je vous trouverai trop heureux si l'on ne vous condamne qu'à *faucher le grand pré.* »

La marine a donné *corvette* et *frégate,* termes de bagne pour désigner le pédéraste, ainsi que *godiller* (« éprouver un accès de priapisme »), proprement faire avancer un bateau en faisant osciller la godille ou l'aviron à l'arrière ; *bachotter,* tricher au jeu, proprement conduire un bachot, répondant à la locution populaire *mener en bateau, monter un bateau,* tromper, escroquer[1].

Remontent à cette même source les termes suivants au sens général d'escroquerie ou de mystification :

Arcasse, d'où *arcassien* et *arcat,* genre de mendiant-escroc et de mendicité-escroquerie : *monter une arcasse*

1. Une expression analogue était déjà usitée, à l'époque d'Oudin (1640), dans le langage des tricheurs : « *Mettre dans le bateau,* mettre en colère, faire perdre un homme pour toute la compagnie ».

est identique à *monter un bateau*, c'est-à-dire mystifier dans le but de voler.

DRAGUE, escroquerie, d'où *dragueur*, escamoteur, formes parallèles à DROGUE, aumône (= mystification) et *drogueur*, mendiant-escroc : termes tirés de *draguer*, dialectal *droguer* (v. Glossaire), proprement soutirer de l'argent, racler les bourses.

Les termes de médecine caractérisent l'état critique du malfaiteur : la *fièvre cérébrale*, c'est l'accusation capitale, le *redoublement de fièvre*, une nouvelle charge ; *tomber malade*, c'est être arrêté, et *être guéri*, être libre. Le mot *castu* a d'abord désigné l'hôpital, ensuite la prison, à l'exemple du synonyme moderne *hosteau*.

Les expressions de cuisine servent à rendre les notions de trahison : *casser* (c'est-à-dire la croûte) et *manger* (*le morceau*), *monter sur la table* et *servir* (*de belle*) signifient à la fois dénoncer et avouer ; et d'autre part, *cuisinier*, mouchard, et *cuit*, condamné, à côté de *brûler*, dénoncer.

Ces groupements d'idées sont devenus extrêmement abondants dans l'argot moderne. Un terme comme *fagot*, par exemple, y a produit les synonymes *coteret* et *falourde* (« forçat libéré ») ; mais la plupart du temps cette germination est factice, et c'est aux auteurs récents de dictionnaires d'argot et aux chansonniers contemporains qu'on est redevable de cette floraison purement artificielle.

Le vocabulaire de Vidocq a été précédé d'une série de lexiques dont la nullité ou la médiocrité font d'autant plus ressortir les mérites du modèle original. Il nous reste à les passer rapidement en revue.

Le *Dictionnaire d'argot ou Guide des gens du monde, pour les tenir en garde contre les mouchards, filoux, filles de joie...* par un Monsieur comme il faut (1827), suit d'assez près la dernière réimpression du *Jargon de l'Argot*. Il renferme quelques expressions originales : *Pate* (lime), *roufier* (soldat), *roumard* (roué), *tartir* (faire ses besoins) qui méritent d'être relevées.

Le Glossaire d'Argot qu'on lit dans les *Mémoires d'un Forçat* (1829) est assez important pour être cité à côté de celui de Vidocq, dont il diffère souvent, de même que les termes d'argot épars dans les *Mémoires d'un Forban philosophe* (1829).

Quant au *Nouveau Dictionnaire d'argot* par un Ex-Chef de brigade sous M. Vidocq (1829), il reproduit essentiellement le *Jargon de l'Argot* de 1728, augmenté — prétend l'auteur anonyme — « d'un grand nombre de mots mis nouvellement en usage. » Citons parmi ces derniers : *Briqman* (sabre), *cabot ferré* (gendarme à cheval = chien ferré), *calebasse* (tête), *ferlampier* (condamné habile à couper ses fers; cf. Vidocq), *fourmiller* (courir = marcher, Vidocq), *grinche* (voleur), *manche* (quête), *moutard* (enfant), *panturne* (catin), *sapin* (gendarme), ainsi que les premiers exemples de *largonji* ou anagramme argotique : *lanterne* (fenêtre = *vanterme*) et *lousse* (gendarmes du département = *pousse*).

Un glossaire manuscrit de la même époque est cité par Larchey qui l'a inséré dans son *Supplément*. C'est un travail médiocre et de seconde main compilé par un ancien conseiller à la Cour de Paris, M. Jacquinot, qui a surtout utilisé le *Jargon de l'Argot* de 1728 et le lexique de

Vidocq[1], et n'a réussi qu'à réunir un amas de fantaisies[2] et d'erreurs[3]. En fait de documents anciens, l'auteur a connu, probablement d'après la réimpression de Techener, la *Vie genereuse*, mais il en interprète souvent les données de travers sans que Larchey s'en aperçoive.

Bier, voler, mendier, tromper[4] ; *bier sur l'anticle*, mendier en disant que c'est pour finir son voyage ; *bier sur le coutime* (=*toutime*), mendier par tous les moyens ; *bier sur le franc-mitou*, mendier en contrefaisant le malade ; *bier sur la poigne* (=*foigne*), mendier en se disant ruiné par la guerre ; *bier sur le minsu*, mendier simplement, sans autre artifice ; *bier sur le ruffe*, mendier en se disant victime d'un incendie.

Blesche, apprenti voleur.

Cagou, voleur se portant caution pour un nouveau venu.

Coesre, chef de bande, et *coire*, id.

Cosmel, trésorier et intendant des voleurs[5].

Narquois, soldat déserteur.

Péchon, enfant, apprenti gueux, apprenti voleur ; *péchonner*, voler ; *péchonnerie*, vol[6].

Rusquin, écu, et *sourdelle*, potence.

1. Cf. dans le *Supplément* de Larchey les articles : *aquiger*, *arçon*, *arlequin*, *chaud*, *coucou*, etc. La date du manuscrit doit donc remonter à 1840 plutôt qu'à 1830.

2. Par exemple : *nier* (rien), *suader* (conseiller), etc.

3. Citons-en ces deux exemples : *pante* (faible, peureux), *patre* (dupe) et *pintre* (dupe) : le premier est mal interprété, les deux autres mal transcrits ; trois erreurs pour l'unique *pantre* (dupe) ; *tique* y est interprétée « terre », au lieu de « ver », contresens qui a passé dans Delesalle.

4. Tous ces trois sens sont imaginaires : *bier* n'a jamais signifié que « aller » ; on lit, dans le même manuscrit, *ambler* (fuir) : c'est encore une erreur, au lieu de *ambier*, même sens, du *Jargon*.

5. Traduction fantaisiste : il s'agit tout bonnement du *coesmelot*, ou petit mercier, de la *Vie genereuse*. La forme et le sens erronés se lisent dans Jean La Rue, Virmaître et Hector France : « *Cosmel*, trésorier ou logeur des voleurs ».

6. L'existence d'un *pechonner*, voler, est plus que douteuse ; quant à *pechonnerie*, le mot indique le premier degré de la hiérarchie des mercelots, l'initiation dans le métier.

Tous ces termes, d'une valeur purement historique, étaient absolument déplacés dans un glossaire d'argot de la première moitié du XIXe siècle ; aussi ont-ils induit en erreur Larchey et les autres lexicographes qui les donnent au langage des malfaiteurs contemporains du compilateur[1].

Rien de bien intéressant non plus dans le *Nouveau Dictionnaire de police* de 1835, qui renferme un article sur l'argot où l'auteur utilise le glossaire des *Mémoires d'un Forçat*. « Le cadre de cet ouvrage, dit-il, nous oblige à nous restreindre à quelques-unes des expressions les plus usitées de l'Argot. » Citons-en : *Confesser* (*un mort*), le dépouiller ; *daron*, maître d'un lieu où l'on reçoit les larrons ; *sable*, misère ; *ma tante*, Mont-de-piété.

F.-V. Raspail avait publié la même année[2] une série de lettres sur les prisons de Paris accompagnées d'un vocabulaire argot-français, donnant entre autres ces termes : *Bocson* (cabaret et bordel), *daufe* (membre viril), *estourbir* (tuer), *faufière* (tabatière), *fourloure* (mal portant) et *fourlourer* (tuer), *paumer* (perdre au jeu), *rembroquer* (= *reluquer*), *roublard* (homme mal mis, chose de peu de prix), *surin* (couteau).

Nous avons parlé ailleurs de l'édition de 1836 du *Jargon de l'Argot reformé*, qui, bien que parue à une année d'intervalle seulement du vocabulaire de Vidocq, en

1. Notons dans le même glossaire manuscrit des termes douteux, tels que : « *cayon*, caution » et « *esponton*, paria, compagnon rejeté du Devoir pour quelque faute », qui ont passé dans les dictionnaires de Delesalle, Bruant et Hector France.

2. Dans le journal *Le Réformateur* de 1835 ; voir notamment le numéro 346.

diffère essentiellement. Nous n'avons plus qu'à mettre sous les yeux du lecteur l'œuvre du célèbre policier[1].

Dictionnaire Argotique.

ABADIS, foule, multitude, rassemblement.

ABAT-RELUIT, abat-jour.

ABBAYE DE MONTE-A-REGRET, ou de MONTE-A-REBOURS. Nos romanciers modernes, Victor Hugo même, qui, dans le *Dernier jour d'un Condamné*, paraît avoir étudié avec quelque soin le langage *bigorne*, donnent ce nom à la guillotine, quoiqu'il soit bien plus ancien que la machine inventée par Guillotin, et qu'il ne s'applique qu'à la potence ou à l'échafaud. Celui qui jadis était condamné à passer tous ses jours à la Trappe ou aux Camaldules, ne voyait pas, sans éprouver quelques regrets, se refermer sur lui les portes massives de l'abbaye. La potence était pour les voleurs ce que les abbayes étaient pour les gens du monde ; l'espoir n'abandonne qu'au pied de l'échafaud celui qui s'est fait à la vie des prisons et des bagnes ; mais lorsque le voleur est arrivé au centre du cercle dont il a parcouru toute la circonférence, il faut qu'il dise adieu à toutes ses espérances, aussi a-t-il nommé la potence l'*Abbaye de monte-à-regret*[2].

ABÈQUER, nourrir un enfant ou quelqu'un gratuitement.

ABÈQUEUSE, nourrice.

1. En principe, dans notre réimpression, nous avons omis toute superfluité : mots archaïques, termes purement français et vocables livresques. Partout où la définition du mot est remplacée chez Vidocq par une longue description de la chose exprimée, nous lui avons substituée une explication plus serrée tirée généralement du *Dictionnaire* de Delesalle.

2. *Mémoires*, I, 228 [complainte de galériens] :

Notr' guignon eût été pire,
Si, comme de jolis cadets,
On nous eût fait raccourcir
A l'*abbaye de Monte-à-regret*.

Et II, 6 : Tu as peur d'aller à l'*abbaye de Monte-à-regret*.

Abloquir, acheter à prix d'argent ; se dit aussi pour acquérir. — Abloquisseur, celui qui achète ou qui acquiert.

Aboulage acré, abondance.

Abouler, venir et payer[1] ; *abouler de maquiller*, venir de faire une chose ou une autre.

Aboyeur, celui qui, dans une prison, est chargé d'appeler les prisonniers demandés au parloir.

Abreuvoir a mouches, grande plaie d'où coule le sang. Ce terme est passé dans la langue populaire[2].

Accent, *faire l'accent*, v. *arçon*.

Accroche-cœurs, favoris.

Achar, acharnement.

Acré, fort, v. *aboulage*.

Aff, affaire ; cf. *pontes pour l'aff ; pour l'aff*, par dérision.

Affaire, vol à commettre (t. II, p. 337)[3].

Affe, vie ; cf. *eau-d'affe*.

Affranchi, corrompu, connaissant ou pratiquant une ou plusieurs des nombreuses manières de voler[4].

Affranchir, corrompre, apprendre à quelqu'un les ruses du métier de fripon ; ainsi l'on dira : *Affranchir un sinve avec de l'auber*, corrompre un honnête homme avec de l'argent, l'engager à taire la vérité ; *affranchir un sinve pour grinchir*, faire un fripon d'un honnête homme.

1. *Mémoires*, II, 227 : Allons, *aboule*, du carle... III, 25 : Il faudra bien qu'il *aboule*.

2. Erreur. Le terme est foncièrement populaire, on le lit déjà dans la *Comédie des Proverbes*, acte I, sc. 8 : « Si tu y avois seulement pensé, je ferois de ton corps un *abreuvoir à mouches* et te montrerois bien que j'ai du sang aux ongles ». Oudin définit ainsi l'expression dans ses *Curiositez* (1640) : « *Abreuvoir à mouches*, une grande playe sur la teste où les mouches peuvent boire », et Philibert Le Roux, dans son *Dictionnaire comique* (1718) : « *Abreuvoir à mouches* signifie une plaie large et profonde, faite du tranchant d'un sabre ou à coup de bâton ». L'expression s'est maintenue dans le style burlesque et dans le parler vulgaire.

3. *Mém.*, III, 30 : Il y a deux ou trois *affaires* que je reluque, nous les ferons ensemble.

4. *Mém.*, IV, 69 : Des pantres nouvellement *affranchis*, j'aurais beau faire l'arçon...

AFFURAGE, bénéfice, profit. — AFFURER, gagner [1].

AFFUTER, tromper (t. II, p. 333).

AIDANCE, service.

AIGUILLE, clé. Terme dont se servent les voleurs de campagne.

AILE, bras ; *sous l'aile*, sous le bras.

AIR (*se donner de l'*), se sauver (*Mém.*, II, 7). V. *donner*.

ALARMISTE, chien de garde.

ALENTOIR, alentour, aux environs.

ALLUMER, regarder attentivement [2] : *allumer la daronne et le momacque*, regarder la mère et l'enfant (t. I, p. 101).

ALTÈQUE, beau, bon, excellent.

AMÉRICAIN, compagnon du *charrieur* (t. II, p. 65), escroc qui feint d'arriver d'Amérique avec de l'argent.

AMI, camarade de prison, voleur [3].

AMOUR, chiffonnier (t. II, p. 278).

ANDOSSE, dos (t. II, p. 90).

ANDOUILLE, homme indolent, sans caractère.

ANGUILLE, ceinture.

ANTIFLER, marier.

ANTONNE, église. Terme des voleurs parisiens.

ANTROLLER, emporter.

APÔTRE, doigt.

AQUIGER, battre, blesser ; on *aquige* aussi les cartes pour les reconnaître au passage, et les filer au besoin.

ARBALÈTE, croix que les femmes portent au col ; *arbalète de chique, d'antonne, de priante*, croix d'église.

ARCASIEN, ARCASINEUR, celui qui écrit des *lettres de Jérusalem* (mendiant à domicile).

1. *Mém.*, II, 6 : En goupinant comme ça, on n'*affure* pas d'auber.

2. *Mém.*, III, 125 : *Allume*, si tu remouches la sime ou la patraque.

3. *Mém.*, III, 99 : C'était un *ami* de collège que j'avais retrouvé ; 104 : toi qui passes pour un *ami*. Cf. Balzac, *Vautrin*, p. 32 : « Un *ami* signifie, en argot, un voleur émérite, un voleur consommé, qui, depuis longtemps, a rompu avec la société, qui veut rester voleur toute sa vie et qui demeure fidèle quand même aux lois de la *haute pègre* ».

ARCAT, *faire ou monter un arcat*, escroquer de l'argent à une personne au moyen d'une *lettre de Jérusalem* (v. ce mot).

ARCHE, coffre ; *aller à l'arche*, chercher de l'argent, dans une partie de billard (t. I, p. 20).

ARÇON (*faire l'*), faire le signal qui sert aux voleurs, et plus particulièrement aux assassins de profession, pour se reconnaître entre eux. Ce signal se fait de cette manière : le bruit d'un crachement et simuler un C sur la joue droite et près du menton, avec le pouce de la main droite. On fait aussi l'*arçon* pour avertir celui qui se dispose à *travailler* de ne pas commencer, attendu qu'il est observé ou en danger d'être saisi.

ARDENT, chandelle ; v. *fauche-ardent*, *tranche-ardent*.

ARGANEAU, ou ORGANEAU, anneau de fer placé au milieu de la chaîne qui joint entre eux les forçats suspects.

ARGUCHE, argot.

ARGUEMINES, mains. Terme des voleurs flamands.

ARICOTAGE, le supplice de la roue. — ARICOTER, rompre. — ARICOTEUR, le bourreau, celui qui rompt.

ARLEQUINS, morceaux de viande de diverses sortes, provenant de la desserte des bonnes tables et des restaurateurs, qui se vendent à un prix modéré dans plusieurs marchés de Paris. Ce mot est passé dans la langue populaire [1].

ARNACHE, 1° illicite ; 2° tromperie ; *à l'arnache*, en trompant de toute manière. — ARNACHER, tromper (t. II, p. 333).

ARNELLE, Rouen. — ARNELLERIE, rouennerie (marchandise).

ARPAGAR, Arpajon

ARPIONS, pieds.

ARQUEPINCER, saisir vivement [2].

ARSONNEMENT, masturbation. — ARSONNER (s'), se masturber.

ASPIC, médisant, calomniateur. — ASPIQUERIE, médisance, calomnie.

1. *Mémoires*, IV, 95 : Un *arlequin* qu'il avait acheté au marché Saint-Jean [Note : Petit tas de viandes mélangées que l'on vend à la halle pour les chats, pour les chiens et pour les pauvres].

2. *Mém.*, II, 15 : J'ai promis de reconnoître tous les grinchisseurs et de les faire *arquepincer*.

ASTICOT, vermicelle.

ATOUSER, encourager.

ATOUT, estomac ; *avoir de l'atout*, être courageux, hardi.

ATTACHE, boucle.

ATTRIQUER, acheter des effets volés.

AUBER, argent monnoyé.

AUMÔNIER, variété de *détourneur* (t. I, p. 102, 218), voleur à l'aumône.

AUTAN, grenier.

AUTOR (*d'*), d'autorité.

AVALE-TOUT-CRU, variété de *détourneur* (t. I, p. 102, 218), voleur de diamants qui quelquefois les avale.

AVALOIR, gosier.

AVERGOTS, œufs.

AVOIR DU BEURRE SUR LA TÊTE, être couvert de crimes. Proverbe argotique des voleurs juifs ; ils disent en hébreu : « Si vous avez du beurre sur la tête, n'allez pas au soleil : il *fond* et *tache*. »

BABILLARD, confesseur, livre. — BABILLARDE, lettre. — BABILLER, lire.

BACHASSE, travaux forcés, galères.

BACHES *(faire les)* ou BACHOTTER, terme dont se servent les *floueurs*, et qui signifie : établir les paris dans une partie.

BACHOTTEUR, compère chargé du deuxième rôle, dans une partie jouée ordinairement au billard.

BACLER, fermer.

BAGOUT, nom propre. — BAGUE, nom propre.

BAIGNEUSE, chapeau de femme.

BAITE, maison.

BALADER, choisir, chercher. Dans le langage populaire, ce mot signifie : marcher sans but, flâner.

BALAIS, gendarme. Terme des camelots ou marchands ambulants.

BALANCER, jeter ; *balancer le chiffon rouge*, parler ; *balancer sa canne*, de vagabond devenir voleur ; *balancer ses halènes*, cesser d'être voleur.

Balançoire, fraude.

Balançons, barreaux.

Balle, franc [1].

Balle, balle d'amour, physionomie, jolie physionomie ; *faire sa balle*, convenir [2].

Baloche, testicule. — Balocher, tripoter, faire des affaires illicites.

Baluchon, paquet [3].

Banc, lit de camp (t. II, p. 37).

Banquette, menton.

Barbaudier du castu, gardien d'hôpital.

Barberot, forçat chargé de raser ses camarades, barbier de bagne.

Barbichon, capucin.

Barbillon, souteneur de filles.

Barbot, canard.

Barbote, fouille d'un détenu à son entrée en prison. — Barboter, fouiller.

Barbotier, guichetier chargé de la fouille, femme chargée des mêmes fonctions envers les visiteuses.

Barre, aiguille.

Basourdir, tuer, étourdir.

Bastringue, étui de fer-blanc, d'ivoire, d'argent, et quelquefois même d'or, de quatre pouces de long sur environ douze lignes de diamètre, qui peut contenir des pièces de vingt francs, un passeport, des scies et une monture, que les voleurs cachent dans l'anus.

Batif, batifonne, neuf, neuve.

Batouse ou batouze, toile.

Battant, cœur.

Batterie, mensonge, patelinage.

Batteur, menteur.

Batteurs de digue-digue, faux épileptiques (t. II, p. 80, 95), voleurs qui simulent l'épilepsie, soit pour détourner l'attention

1. *Mém.*, II, 227 : Quatre cents *balles* tout cela.
2. *Mém.*, III, 136 : Ça fera ma *balle*.
3. *Mém.*, III, 124 : Vois-tu les amis et les *baluchons* ?

pendant que ses complices opèrent, soit pour exciter la pitié des passants.

BATTRE, mentir, se moquer[1]; *battre comtois*, servir de compère à un marchand ambulant[2]; *battre job*, *battre entifle*, dissimuler, faire le niais; *battre morasse*, crier au voleur, crier au secours.

BAUCOTER, impatienter.

BAUGE, ventre[3].

BAYAFE, pistolet. Terme des voleurs de grande route du midi de la France. — BAYAFER, fusiller, passer par les armes.

BEAUSSE, riche bourgeois. Terme des voleurs flamands.

BÊCHER, injurier, calomnier.

BÈGUE, avoine.

BÉLIER, cocu.

BÉQUILLER, pendre. — BÉQUILLEUR, bourreau, celui qui pend.

BERGE, année (t. II, p. 267).

BERIBONO, homme simple. — BÉRICAIN, homme simple.

BERLUE, couverture.

BESOUILLE, ceinture.

BÈTE (dans une partie de billard), celui qui tient la queue.

BÈTE-A-CORNES, fourchette.

BEURRE, argent monnoyé[4]; v. *avoir*. — BEURRIER, banquier.

BIBLOT, outil d'artisan.

BIDET, moyen de correspondance très ingénieux, et cependant fort simple, qui sert aux prisonniers, qui pour une raison quelconque ont été séparés, à correspondre entre eux de toutes les parties du bâtiment dans lequel ils sont enfermés; une corde passée à travers les barreaux de leurs fenêtres qu'ils font filer suivant le besoin en avant ou en arrière, porte une lettre et rapporte la réponse.

1. *Mém.*, III, 29 : T'as beau *battre*, on ne m'en conte pas à moi; 185 : Voilà encore Jules qui *bat*.

2. *Mém.*, III, 25 : En attendant, je vais *battre comtois* et...

3. *Mém.*, III, 105 : Tout ce qui passe par la gargoine emplit le *bauge*...

4. *Mém.*, III, 180 : Si le désargenté, batteur de flemme, était un remplaçant près de toucher son *beurre*...

Bigorne, argot.

Bigotter, prier.

Bille, argent monnoyé ; *se passer de bille*, ne pas recevoir sa part de vol (t. II, p. 323).

Bixelle, banqueroute. — Bixellier, banqueroutier.

Birbasse, vieille. — Birbasserie, vieillerie.

Birbe, vieillard ; *à birbe*, à vie[1] ; *birbe-dabe*, grand-père.

Birlibibi, le jeux des dés et coquilles de noix.

Bisard, soufflet de cheminée.

Biscaye, Bicêtre.

Bistourné, cor de chasse (t. II, p. 280).

Blanquette, argenterie[2]. — Blanquetté, argenté.

Blasé, enflé.

Blavin, mouchoir de poche. — Blaviniste, voleur de mouchoirs. V. *pégriot*.

Bleu, manteau.

Bloquir, vendre des objets volés[3].

Blot, bon blot, bon prix, bon marché.

Bobino, montre. Terme des *tireurs* parisiens.

Boccard, bordel.

Boccari, Beaucaire.

Bocson, maison publique (t. I, p. xix).

Bogue, montre[4]. Terme des voleurs parisiens et *floueurs*.

Boguiste, horloger.

Bois pourri, amadou.

Boite, chambre.

Boite a Pandore, boite contenant de la cire molle propre à prendre l'empreinte des clés.

Boiteux d'un chasse, borgne.

Bonhomme, saint.

Boniment, long discours adressé à ceux que l'on désire se

1. *Mém.*, Suppl. I, 295 : J'aimerais mieux être gerbé *à birbe* ou envoyé à la butte que d'être mouchard.

2. *Mém.*, III, 129 : Elle ne fourgue que de la *blanquette*, des bogues et des broquilles.

3. *Mém.*, III, 106 : Sitôt servi, sitôt *bloqui*.

4. *Mém.*, II, 227 : Les *bogues* d'orient et la blanquette.

rendre favorables. Annonce d'un charlatan ou d'un banquiste.

Bonique, vieux. Terme des voleurs normands.

Bonir, bonnir, dire, assurer.

Bonjour (*vol au*), v. *bonjourier*.

Bonjourier ou chevalier grimpant, voleur au bonjour, voleur qui s'introduit le matin dans les hôtels garnis pour opérer.

Bonne (*être de la*), être heureux. Terme générique et qui est employé pour exprimer toutes les situations heureuses de la vie d'un voleur ; *être à la bonne*, être aimé ; *avoir à la bonne*, aimer[1].

Bonneteur, celui qui tient, dans les campagnes, des jeux de cartes auxquels on ne gagne jamais.

Bosmar, bossu.

Bottes de neuf jours, bottes percées.

Boubane, perruque.

Bouc, cocu.

Boucan (*coquer le*), empoisonner (t. II, p. 288).

Boucanade, corruption d'un témoin, d'un juge.

Boucard, boutique[2]. — Boucardier, voleur de nuit dans les boutiques.

Boucler, enfermer les détenus dans leur cabanon.

Boudin, verrou.

Bouée ou bouys, le fouet. Peine qui autrefois était infligée aux petits voleurs et aux filles de mauvaise vie.

Bouffarde, pipe. — Bouffarder, fumer[3]. — Bouffardière, cheminée, estaminet, tabagie.

Bougie, canne.

Bouis, bordel.

Boulanger, le diable[4].

1. *Mém.*, III, 138 : Je peste contre le quart deuil (*sic*) de mon quartier, qui ne m'a pas *à la bonne*.

2. *Mém.*, II, 6 : J'aimerais faire suer le chêne sur le grand trimard, que d'écorner les *boucards*...

3. *Mém.*, II, 287 : Nous étions à *bouffarder* dans un estaminet.

4. *Ibidem* : Des preuves ? est-ce que le *boulanger* en manque jamais ?

Boule, foire ou fête.

Boule, tête.

Boule jaune, potiron.

Boulendos, bossu.

Bouler, aller.

Boulet a queue, melon.

Boulin, trou fait dans une muraille. — Bouline, bourse. — Bouliner, trouer la muraille. — Boulinoire, villebrequin.

Boulotage, assistance. — Bouloter, assister.

Bourguignon, le soleil (*Mémoires*, III, 133).

Bouscaille, boue. — Bouscailleur, celui qui est chargé d'enlever la boue des rues.

Boussole, tête ; *boussole de singe, de refroidi*, fromage de Hollande.

Bouterne, boite carrée d'assez grande dimension, garnie de bijoux d'or et d'argent numérotés... Les chances du jeu de la *bouterne* qui est composé de huit dés, sont si bien distribuées, qu'il est presque impossible d'y gagner autre chose que des bagatelles... Le truc de la *bouterne* est presque exclusivement exercé par des femmes étroitement liées avec des voleurs... On rencontre à toutes les foires ou fêtes de village des propriétaires de *bouterne*.

Bouton, pièce de vingt francs. Terme d'argot usité parmi les marchands de chevaux.

Bouys, v. *bouée*.

Boye, bourreau d'un bagne, forçat chargé d'administrer la bastonnade à ses compagnons d'infortune. Il est déferré.

Braize, agent monnoyé.

Brancher, pendre. — Brancheur, bourreau (t. II, p. 273).

Brandillante, sonnette.

Branque, âne.

Breloque, pendule.

Brème, carte à jouer[1] ; *brème de pacquelins*, carte de géographie. — Brémier, fabricant de cartes à jouer.

Brickmont, briquet.

1. *Mém.*, III, 135 : S'il y avait des *brémes*, on pourrait flouer.

Bride, 1° chaîne de forçat; 2° chaîne de col[1]; *bride de jonc*, chaîne d'or (t. II, p. 200). — Bridé (*être*), être ferré et prêt à partir pour le bagne.

Brisant, vent.

Briser, escroquer. Terme auvergnat. — Briseur, escroc. Terme auvergnat. — Brisure, escroquerie. Terme des escrocs auvergnats.

Brobèche, liard.

Brodancher, broder. — Broder, écrire. — Broderie, écriture[2]. — Brodeur, écrivain.

Broquille, minute.

Broquille, bague (t. I, p. 218). — Broquilleur (t. I, p. 219), voleur de bijoutiers, en substituant le strass au diamant.

Bruge, serrurier. Ce terme appartient à la *haute pègre*.

Brugerie, serrurerie.

Brûler, dénoncer[3].

Bûches plombantes, allumettes.

Buquer, voler dans une boutique en demandant de la monnaie.

Burlin, bureau.

Butte, guillotine. — Butter, tuer[4]. — Butteur, bourreau.

Cabe, chien.

Cabermont, cabaret.

Cabestan, officier de paix ou de police.

Cabot, chien.

Cabriolet, hotte de chiffonnier.

Cadenne, chaîne de col.

Cadet, pince de voleur.

Cadichon, montre.

Cadichon, ballot (t. II, p. 270).

Caffarde, la lune.

1. *Mém.*, II, 7 : Il y avait de belles fonfières, des coucous, des *brides* d'orient.

2. *Mém.*, III, 24 : Pas de *broderie*, par exemple.

3. *Mém.*, III, 191 : Tu l'iras demander pour rien *brûler*.

4. *Mém.*, III, 135 : Lui a fait *butter* tous les chauffeurs.

Cagne. cheval.

Caillé. poisson.

Calège. maîtresse entretenue.

Caloquet. chapeau.

Calots. 1° coquilles de noix : 2° au singulier. dé à coudre.

Calvigne. vigne. — Calvin. raisin.

Cambriolle. chambre[1].

Cambriolleur. voleur de chambres. soit à l'aide de fausses clés. soit à l'aide d'effraction[2].

Cambrol. cambrouze. domestique. servante.

Cambrouze, province. — Cambrouzier. 1° marchand forain ; 2° voleur de campagne : *débrider les chasses sur les cambrouziers*. ouvrir les yeux sur les voleurs (t. I. p. 101).

Camelot. marchand ambulant. — Camelotte, toute espèce de marchandise. marchandise volée[3].

Camelotte, sperme.

Camisole, gilet.

Camouple, chandelle. — Camouflet. chandelier.

Camouflement, déguisement. — Camoufler, déguiser.

Canage, agonie.

Canapé, rendez-vous des pédérastes.

Canard sans plumes, nerf de bœuf avec lequel les argousins frappent les forçats qui sont en route pour le bagne.

Canelle, Caen.

Caner, agoniser, être prêt à mourir ; *caner la pégrenne*, mourir de faim[4].

Caniche, ballot carré à oreilles.

Canne (*dormir sur sa*), vagabonder (t. II, p. 335). V. *balancer*.

Canton, prison. — Cantonnier, prisonnier.

1. *Mém.*, II, 226 : Pourrais-tu nous indiquer quelque *cambriole* à rincer ?

2. *Mém.*, IV, 84 : Il existe deux variétés de *cambrioleurs* : *cambrioleurs à la flan*, qui s'introduisent dans la maison sans avoir auparavant jeté leur dévolu..., et *caroubleurs*, cambrioleurs qui connaissent parfaitement les endroits.

3. *Mém.*, III, 124 : Baluchons fargués de *camelotte* grinchie.

4. *Mém.*, III, 104 : Quand on *cane la pégrenne*, on rigole pas.

CAPAHUTER, assassiner son complice pour s'approprier sa part de butin ; v. *sauter*.

CAPITAINAGE, agiotage. — CAPITAINE, agioteur. — CAPITAINER, agioter.

CARANTE, table[1].

CARCAGNO, usurier.

CARDINALE, lune. Terme des voleurs des provinces du Nord.

CAR-D'ŒIL, ou plutôt QUART-D'ŒIL, commissaire de police.

CARER, voler à la *care*, subtiliser des objets en achetant ou en marchandant d'autres, escamoter une pièce quand on rend la monnaie, etc.

CAREUR, voleur à la *care*. Presque tous les *careurs* sont des Bohémiens, des Italiens et des Juifs.

CARIBENER, voler à la *care*.

CARLE, argent monnoyé.

CARLINE, la mort[2].

CARNE, viande gâtée.

CAROUBLE, CARROUBLE, fausse clé[3]. — CAROUBLEUR, variété de *cambriolleur*, voleur à l'aide de fausses clés.

CARRÉ A OREILLES, ballot (t. II, p. 270).

CARRUCHE, prison ; v. *canton*.

CASCARET, écu de trois francs.

CASQUER, donner aveuglément dans tous les pièges.

CASSANTE, noix, dent.

CASSER, couper.

CASTUC, prison.

CASTUS, hôpital.

CAVALER (*se*), s'enfuir[4].

CAVÉ, dupe.

CAYER, poisson.

CÉ, argent ; *marque de cé* et *tout de cé* (v. ces mots).

1. *Mém.*, III, 89 : Tire la *carante* pour les camarades.

2. *Mém.*, I, 384 : On dirait que la *carline* te fait peur ; IV, 420 : La *carline*, Dieu ! comme elle galoppe !

3. *Mém.*, II, 7 : Le *carrouble* s'est esquinté dans la serrante.

4. *Mém.*, II, 15 : Je trouverai bien moyen de me *cavaler* tandis que tu seras encore avec le chat.

CENTRE, nom propre ; *centre à l'estorgue*, sobriquet, faux nom.

CERCLE, argent.

CERCLÉ, tonneau.

CERF-VOLANT, femme qui dépouille les petits enfants dans une allée ou dans un lieu écarté.

CHAHUTER, faire tapage pour s'amuser. — CHAHUTEUR, tapageur.

CHANOINE, rentier.

CHANTER *(faire)*, faire contribuer par ruse ou violence.

CHANTEUR, celui qui fait contribuer un individu en le menaçant de mettre le public ou l'autorité dans la confidence de sa turpitude.

CHARLOT, 1° bourreau[1] ; 2° voleur (t. I, p. XXXIII).

CHARRIAGE, terme générique qui signifie voler un individu en le mystifiant. — CHARRIER, voler, escroquer. — CHARRIEURS, voleurs et mystificateurs (v. *mécanique*).

CHARRON, voleur.

CHASSE, œil ; *chasse à l'estorgue*, œil louche.

CHASSER DES RELUITS, pleurer.

CHAT, concierge de prison.

CHATTE, pièce de six francs. Les filles publiques sont à peu près les seules qui se servent de ce terme.

CHAUD (*être*), qui se défie, qui se tient sur ses gardes[2].

CHAUDELANCE, gonorrhée.

CHAUMIR, perdre.

CHEMISE DE CONSEILLER, linge volé.

CHÊNE, homme[3] ; v. *suer*.

CHENU, bon ; *chenu reluit*, bonjour ; *chenu sorgue*, bonsoir.

CHER, 1° rude ; 2° haut, élevé.

CHÉRANCE, ivresse.

CHEVAL DE RETOUR, celui qui est conduit au bagne pour la deuxième fois.

1. *Mém.*, I, 384 : Quand on a *Charlot* d'un côté, le sanglier de l'autre et les marchands de lacets derrière, ce n'est pas si réjouissant.

2. *Mém.*, II, 6 : Mais le pantre était *chaud*.

3. *Mém.*, II, 7 : Il y a là un *chêne* qui peut prêter loche.

CHEVALIER GRIMPANT, autre nom donné au *bonjourier*.

CHEVRONNÉ (*être*), être en récidive, être noté comme voleur.

CHIBRE, membre viril.

CHICANE (*grinchisseurs à la*), les plus adroits *tireurs*. Ils se placent devant une personne, mettent leur main derrière eux, et de cette manière lui volent ou sa montre ou sa bourse.

CHIENLIT (*cribler à la*), crier au voleur (t. II, p. 281).

CHIFFARDE, pipe.

CHIFFERTON, chiffonnier.

CHIFFON, mouchoir ; *chiffon rouge* [1], la langue (v. *balancer*).

CHIFFONNIER, voleur de mouchoirs.

CHIFFONNIERS ARISTOCRATES, v. *sans-beurre*.

CHIPETTE, tribade.

CHIQUE, église.

CHIQUER, battre.

CHOLETTE, demi-litre [2] ; *double cholette*, litre.

CHOMIR, perdre.

CHOPER, prendre. — CHOPIN, vol [3].

CHOUETTE, excellent.

CHOURIN, couteau. — CHOURINER, frapper à coups de couteau [4].

CIGALE, pièce d'or.

CIGOGNE, préfecture de police.

CIGUE, pièce d'or.

CLOU, prison, mont-de-piété (t. II, p. 268, 309).

COCANGES, coquilles de grosses noix (et jeu avec ces coquilles).

COCANGEUR, qui joue aux cocanges.

COCASSE, fin. — COCASSERIE, finesse.

COCHEMARD, cocher.

COENNE DE LARD, brosse.

COGNAC, gendarme. — COGNADE, gendarmerie. — COGNE, gendarme.

1. *Ibidem* : Ne balancez pas tant le *chiffon rouge*.

2. *Mém.*, III, 104 : Chez le marchand de vin, il demande une *cholette*.

3. *Mém.*, III, 31 : Pas plus tard que ce soir, je fais un *chopin*.

4. *Mém.*, II, 289 : C'est l'ami de Voivinel qui l'a *chouriné*.

COLIER ou COULANT, cravate.

COLIN ou COLAS, col ; *si elle crible, on lui fauchera le colas,* si elle crie, on lui coupera le cou (t. II, p. 200).

COLLÈGE, prison. — COLLÉGIEN, prisonnier.

COLLETIN, force.

COLOQUINTE, tête, figure [1].

COMBERGER, compter.

COMBRE, COMBRIEU, chapeau. — COMBRIER, chapelier.

COMBRIÉ, pièce de vingt sols.

COME, commerce.

COMTOIS, v. *battre.*

CONDÉ, permission de tenir des jeux illicites.

CONDÉ (*grand*), préfet ; *demi condé,* adjoint au maire ; *condé franc* ou *condé affranchi,* magistrat qui se laisse corrompre.

CONI, mort.

CONOBRER, connaître.

CONSERVATOIRE, bureaux de commissionnaires près le Mont-de-piété.

COQUER, 1° dénoncer [2] ; 2° donner ; *coquer la loffitude,* donner l'absolution ; *coquer le poivre,* empoisonner.

COQUEUR, celui qui donne des affaires à la police [3] ; *coqueur de bille,* bailleur de fonds.

COQUILLON, pou.

CORNAGE, puanteur. — CORNER, puer.

CORNANTE, vache.

CORNET D'ÉPICES, capucin.

CORNICHON, veau.

CORVETTE, jeune sodomite. Terme usité au bagne.

COSTE DE BŒUF, sabre.

COUCOU, montre. Terme des *floueurs.*

COUILLÉ, COUILLÈRE, homme simple, nigaud ; femme simple [4].

1. *Mém.*, I, 262 : J'ai un conseil à te donner, c'est de valser avant que ces rhinocéros d'argousins ne connaissent ta *coloquinte.*

2. *Mém.*, III, 150 : T'as beau en *coquer,* tu rabattras au pré.

3. *Mém.*, IV, 325 : La montre ou la bourse... passe dans les mains d'un affidé, le *coqueur,* qui s'éloigne le plus vite possible.

4. *Mém.*, III, 133 : Tu n'y es pas, *couillé !*

Courir (*se*), se méfier.

Courtange (*la*), la Courtille.

Courte, membre viril.

Cracher, parler. — Cracher au bassin, donner de l'argent de mauvaise grâce.

Cramper, fuir.

Crapaud, cadenas.

Crépine, bourse.

Cribler, crier ; *cribler au charron, à la chienlit*, crier au voleur. — Cribleur, crieur ; *cribleur de lance*, porteur d'eau ; *cribleur de malades*, celui qui dans une prison est chargé d'appeler les détenus au parloir.

Crie, viande.

Crignolle, viande [1]. — Crignolier, boucher.

Crique, eau-de-vie.

Croissant, gilet.

Croix, écu de six francs.

Crosse (*la*), l'avocat du roi. — Crosser, sonner [2]. — Crosseur, sonneur.

Crucifix a ressort, pistolet.

Cuisine, préfecture de police [3]. — Cuisinier, employé de la préfecture de police [4].

Cuit (*être*), être condamné.

Culbute, culotte.

Cupidon, chiffonnier ; *carquois de Cupidon*, hotte de chiffonnier (t. II, p. 299).

Curieux, juge d'instruction, président du tribunal [5].

Dabe, dabesse, roi, reine.

Dabot, préfet de police.

1. *Mém.*, III, 104 : Comme tu joues de dominos, à te voir, on croirait que tu morfiles dans la *crignole*.

2. *Mém.*, II, 5 : Voilà six plombes et une mèche qui *crossent*.

3. *Mém.*, II, 204 : Si tu trouvais un beau coup à faire, tu brûlerais la politesse à la *cuisine*.

4. *Mém.*, II, 15 : Comment ! tu te ferais *cuisinier* ?

5. *Mém.*, II, 14 : Le *curieux* m'a demandé si je voulais macaronner des pègres de la grande vergne.

DAIM HUPPÉ, homme qui paraît avoir les poches pleines.

DALLE, écu de six francs.

DARD, membre viril.

DARDANT, amour.

DARON, DARONNE, père[1], mère : *daron de la raille, de la rousse*, préfet de police ; *daronne du dardant*, Vénus.

DÉBACLER, ouvrir.

DÉBINAGE, médisance, calomnie. — DÉBINER, médire, calomnier.

DÉBOUCLER, ouvrir à un prisonnier les portes de son cabanon.

DÉBOUSCAILLER, décrotter. — DÉBOUSCAILLEUR, décrotteur.

DÉBRIDER, ouvrir. — DÉBRIDOIR, clé.

DÉCADENER, déchaîner, ôter la chaîne.

DÉCARRADE, sortie. — DÉCARRER, partir, quitter les lieux où l'on se trouve[2] ; *décarrer de belle*, sortir de prison sans avoir passé en jugement.

DÈCHE, dépense, déficit.

DÉCLOUER, dégager, retirer des effets du Mont-de-piété.

DÉDURAILLER, déferrer.

DÉFARGUEUR, témoin à décharge.

DÉFLEURIR LA PICOUSE, voler le linge étendu sur les haies.

DÉFOURAILLER, s'enfuir, s'évader.

DÉFRIMOUSSER, défigurer, gâter la figure.

DÉFRUSQUER, déshabiller.

DÉGUI, domino.

DELIGE, voiture publique, diligence.

DÉMAQUILLER, défaire.

DEMI-AUNE, bras.

DEMI-STROC, demi-setier.

DÉMORGANER, démordre, se rendre à l'observation.

DENAILLE (*Saint*), Saint-Denis.

DENT (*tirer une*), v. *tirer*.

DÉPLANQUER, découvrir, retirer des objets d'une cachette.

1. *Mém.*, III, 88 : Le *daron* sait l'ordonnance, le pivois, le rôti et la salade.

2. *Mém.*, III, 135 : Le gueusard *décarre* avec son camarade.

DESENTIFLAGE, divorce, désunion. — DESENTIFLER, divorcer.

DÉTAFFER, aguerrir, rendre quelqu'un hardi, audacieux, entreprenant.

DÉTAROQUER, démarquer, enlever la marque de l'épaule, du linge.

DÉTOURNE (*vol à la*), vol qui se commet en faisant des emplettes dans une boutique (*Mém.*, IV, 297).

DÉTOURNEUR, voleurs dans l'intérieur des boutiques.

DÉVIDAGE, long discours ; *dévidage à l'estorgue*, accusation. — DÉVIDER, parler longtemps ; *dévider à l'estorgue*, mentir. — DÉVIDEUR, causeur.

DIGUE-DIGUE, attaque d'épilepsie. V. *batteurs*.

DIJONNIER, moutardier.

DIMASINE, chemisette.

DINGUER, tomber.

DOMINOS, dents.

DONNER (*se la*), s'enfuir, s'évader ; *se donner de l'air*, s'enfuir, s'évader ; *donner la belle*, arrêter inopinément (t. I, p. 163) ; *la donner*, jeter le regard sur (t. I, p. 101).

DORANCHER, dorer.

DOSSIÈRE, fille publique du dernier étage.

DOSSIÈRE DE SATTE, chaise.

DOUCE, soierie.

DOUCETTE, lime.

DOUILLES, cheveux ; *douilles savonnées*, cheveux blancs. — DOUILLETS, crins. — DOUILLURE, chevelure.

DRAGUEURS, escamoteurs, charlatans, banquistes.

DRING-GELT, argent monnayé que l'on envoie aux détenus. Terme des voleurs israélites de l'Allemagne.

DROGUERIE, demande. — DROGUEURS DE LA HAUTE, v. *francs-bourgeois*.

DUR, fer.

DURAILLE, pierre. — DURE, pierre ; *dure à brickmont*, pierre à briquet ; *dure à rifle*, pierre à feu.

DURE, terre.

DURÈME, fromage.

EAU-D'AFFE, eau-de-vie [1].

ECORNÉ, accusé sur la sellette. — ECORNER, injurier. — ECORNEUR, avocat du roi.

ECREVISSE, cardinal.

ECUME, étain.

EGRUGEOIRE, chaire à prêcher.

ELIXIR DU HUSSARD, eau-de-vie ordinaire.

EMBALLER, emprisonner [2].

EMBALUCHONNER, empaqueter.

EMBLÊME, tromperie. — EMBLÈMER, tromper.

EMPAFFES, drap de lit.

EMPLATRE, empreinte.

EMPORTAGE, escroquerie (t. I, p. 108). — EMPORTER, escroquer (t. I, p. 164). — EMPORTEUR, dans une partie de billard, nom du compère qui doit chercher et trouver une dupe, et l'amener au lieu où elle doit être dépouillée. Les deux autres compères du truc sont la *bête* et le *bachotteur*.

EMPOUSTEUR, escroc qui vend de la mauvaise marchandise après avoir alléché le client à l'aide des compères.

EMPROSEUR, pédéraste.

ENCARRADE, entrée. — ENCARRER, entrer.

ENCASQUER, entrer dans une maison avec le dessein d'y voler.

ENFANT DE CHŒUR, pain de sucre [3].

ENFILER LA VENELLE, prendre la fuite, faire fausse route. Ce terme, qui est celui des voleurs normands, est devenu populaire à Rouen et dans toute la Normandie.

ENFLACQUER, arrêter, emprisonner (t. II, p. 90); *être enflaqué*, être condamné [4].

ENFLÉE, vessie, outre [5].

1. *Mém.*, III, 127 : C'est de l'*eau-d'affe*, elle est toute mouchique.
2. *Mém.*, III, 351 : Il m'a déjà *emballé*, mais c'est égal.
3. *Mém.*, III, 171 : ...ficeler un *enfant de chœur*.
4. *Mém.*, II, 14 : S'il n'y a que moi pour les *enflaquer*, ils pourront bien décarrer de belle ; III, 124 : Je viens de manquer d'être *enflaqué*.
5. *Mém.*, III, 129 : L'*enflée* d'eau-d'affe fut pressée jusqu'à la dernière goutte.

ENFONCÉ (*être*), être condamné.

ENFONCEUR, escroc, agent d'affaires, payeur de rentes.

ENFRIMER, envisager.

ENLEVER (*s'*), être tourmenté par la faim.

ENQUILLER, entrer.

ENQUILLEUSE, voleuse adroite qui sait placer à nu entre ses cuisses une pièce d'étoffe de 20 à 25 aunes, et marcher sans la laisser tomber et sans paraître embarrassée (t. I, p. 100).

ENTERVER OU ENTRAVER, comprendre.

ENTIFFLER, marier. — ENTIFFLEMENT, mariage.

ENTOLER, entrer dans une maison avec le dessein d'y voler [1].

EN TOUS CAS, parapluie. Je crois qu'il serait difficile de mieux désigner ce petit meuble. Ce mot a été trouvé par un individu nommé Coco, détenu à Bicêtre.

ENTRAVAGE, conception.

ENTROLLER, v. *antroller*.

EPATAGE, embarras. — EPATEUR, homme qui fait de l'embarras.

EPICE-VINETTE, épicier.

EPICER, railler.

EPLUCHEUSE DE LENTILLES, tribade.

ES, escroc.

ESBALANCER, rejeter, renvoyer.

ESBASIR, assassiner.

ESBROUFFE, embarras, plus de bruit que de besogne.

ESBROUFFEUR, faiseur d'embarras.

ESCAPER, assassiner. — ESCAPOUCHE, ESCAPOUCHEUR, assassin. — ESCAPOUCHER, assassiner. Terme des voleurs du midi.

ESCARGOT, vagabond.

ESCARPE, assassin et assassinat [2]. — ESCARPER, assassiner [3].

ESCLOT, sabot. — ESCLOTIER, sabotier.

ESCOFFIER, tuer, assassiner. Ce terme est devenu populaire.

1. *Mém.*, III, 127 : C'est moi qui l'ai *entolée*.

2. *Mém.*, II, 288 : Nous ne faisions pas l'*escarpe* ; IV, 393 : Les *escarpes*, ou garçons de campagne, sont des malfaiteurs dont on ne se méfie pas.

3. *Mém.*, II, 286 : Il a *escarpé* une largue.

ESCRACHE, passe-port ; *escrache tarte*, faux passe-port.

ESCRACHER, demander le passe-port à un voyageur.

ESGAR (*faire l'*), dérober à ses camarades une partie du vol qui vient d'être commis.

ESQUINTE, abîme. — ESQUINTER, fracturer, briser.

ESTAMPILLE, marque que l'on appose sur l'épaule (t. II, p. 307).

ESTAMPILLER, marquer.

ESTOQUE, esprit, finesse, malice.

ESTORGUE, fausseté, méchanceté.

ESTOURBI, mort (t. I, p. XVI).

ESTRANGOUILLER, étrangler.

ESTUQUE, part dans un vol.

ETOUFFE OU ÉTOUFFOIR, tripot, table d'hôtes où l'on joue l'écarté.

ETOURDIR, tuer [1], solliciter. — ETOURDISSEUR, solliciteur.

ETRE (*en*), aimer la pédérastie.

ETRON DE MOUCHE, cire.

FADAGE, partage entre voleurs. — FADE, part dans un vol [2]. — FADER, partager les objets volés.

FAFFE toute espèce de papier. — FAFFIOT, papier blanc. — FAFFIOTEUR, marchand ou fabricant de papier.

FAGOT, forçat.

FAIRE, voler ; *faire des gavés*, voler les gens ivres ; *se la faire*, s'enfuir (t. II, p. 288). V. *singe*, *tapin*, *tortue*.

FAISEUR, escroc (t. I, p. 136-160).

FANAL, ventre (t. II, p. 336).

FANANDE, camarade [3].

FANFOUINER, priser. — FANFOUINEUR, priseur.

FARGUE, charge. — FARGUEMENT, chargement. Se dit aussi

1. *Mém.*, II, 288 : Il n'y avait pas grand mal à *étourdir* une vieille femme.

2. *Mém.*, III, 125 : Tu auras ton *fade*.

3. Cf. Balzac, *Vautrin*, éd. 1852, p. 52 : « Ce mot *fanandels* veut dire à la fois frères, amis, camarades ; tous les voleurs, les forçats, les prisonniers sont *fanandels*. »

pour rougir de honte. — FARGUER, charger [1]. — FARGUEUR, chargeur.

FAROT, concierge de prison (t. II, p. 279).

FASSOLETTE, mouchoir de poche.

FAUCHANT, ciseaux.

FAUCHE-ARDENT, mouchette.

FAUCHER, couper, guillotiner [2] ; *faucher dans le pont*, donner aveuglement dans tous les pièges (aux jeux de cartes).

FAUCHEUX, ciseaux. — FAUCHURE, coupure.

FELOUSE, poche (t. II, p. 372).

FENIN, liard.

FEODEC, arbitraire.

FERLAMPIER, 1° homme sans aveu, mendiant, voleur du dernier étage. Terme des argousins ; 2° condamné habile à couper ses fers [3].

FERLINGANTE, faïence, cristal, verrerie.

FERTANGE, paille. — FERTILLE, paille.

FERTILLANTE, queue.

FÊTE (*être de la*), être heureux.

FIAT, confiance, sûreté [4].

FICELER, habiller.

FICHER, bâiller.

FIÈVRE, accusation ; *avoir une fièvre chaude*, être fortement compromis (*Mém.*, IV, 98) ; *redoublement de fièvre*, nouvelle accusation ; *fièvre cérébrale*, accusation dont le résultat, si elle est prouvée, doit être l'application de la peine de mort.

FIGURE, rôle principal, dans le *vol au pot*. — FIGURER, 1° jouer le principal rôle dans un *charriage* ; 2° être exposé.

FILASSE, cheveux.

FILER, aller à la selle.

FILER (*un sinve*), suivre quelqu'un.

1. *Mém.*, III, 135 : La gaffe pour la raille, car sitôt *fargués*, sitôt marrons.

2. *Mém.*, I, 224 : Tu as manqué d'être *fauché* à Douai.

3. *Mém.*, I, 224 : Voilà un *ferlampier* qui a déjà voyagé avec nous.

4. *Mém.*, III, 126 : Il y a aujourd'hui tant de railles et de cuisiniers qu'il n'y a plus de *fiat* du tout.

FILEUSE, individu qui surveille les *floueurs* et *emporteurs*, en se faisant donner de l'argent sous menace de les dénoncer.

FILOCHE, bourse ; *filoche à jeun*, bourse vide.

FIQUER, plonger, ne s'entend que de cette manière : plonger un couteau dans le cœur.

FLACUL, sac. — FLAC D'AL, sacoche à argent.

FLAMBANT, propre, beau, superbe.

FLAMBE, épée.

FLAMBERGE, épée, sabre de cavalerie.

FLAMSIQUE, flamand.

FLAN (*à la*), au hasard (t. I, p. 49).

FLANCHE (*grand*), le jeu de la roulette et du trente-et-un.

FLANCHER, FLANQUER, jouer franchement.

FLAQUER, aller à la selle.

FLEUR DE MARIE, virginité.

FLIGADIER, SOU.

FLIGUE A DARD, sergent de ville. Terme des voleurs juifs.

FLOTTANT, poisson.

FLOTTER, nager. — FLOTTEUR, nageur.

FLOUER, filouter au jeu. — FLOUEUR, trompeur au jeu.

FLOUME, femme.

FOIROU, postérieur (cf. t. II, p. 284).

FONDANT, beurre.

FONFE OU FONFIÈRE [1], tabatière.

FORESQUE, marchand forain.

FOUAILLER, craindre, manquer de résolution au moment de l'exécution d'un crime.

FOURAILLIS, lieu de recel (*Mém.*, III, 295).

FOUR BANAL, omnibus.

FOUR CHAUD, la question.

FOURBI, toute espèce de jeu qui cache un piège.

FOURCHU, bœuf.

FOURGAT, marchand, recéleur en boutique, en magasin, ou seulement en chambre, chez lequel les voleurs déposent et vendent les objets volés [2].

1. *Mém.*, III, 417 : Elle est belle la *fonfière*.
2. *Mém.*, III, 106 : La *fourgate* est à deux pas.

FOURGUER, vendre à un fourgat des objets volés [1].

FOURLINEUR, voleur à la *tire*.

FOURLOURE, malade. — FOURLOURER, assassiner.

FOURMILLER, marcher, courir [2].

FOURMILLON, marché : *fourmillon à gayets*, marché aux chevaux

FOUROBE, fouille. Terme des forçats et des argousins.

FOUROBER, fouiller les effets des forçats.

FRALIN, FRALINE, frère, sœur.

FRANC, affilié à une bande de voleurs [3].

FRANCILLON, Français.

FRANCS-BOURGEOIS OU DROGUEURS DE LA HAUTE, mendiants ou voleurs du grand monde, quêteurs à domicile.

FRANGIN, FRANGINE, frère, sœur ; *frangin dabe*, oncle ; *frangine dabuche*, tante.

FREDINE, bourse.

FRÉGATE, jeune pédéraste. Terme de bagne.

FRETIN, poivre.

FRIC-FRAC *(faire)*, faire effraction.

FRILEUX, poltron.

FRIMER, envisager.

FRIMOUSSER, tricher au jeu, préparer les cartes. — FRIMOUSSEUR, celui qui triche au jeu.

FRIPOUILLE, misérable.

FRIQUET, mouchard. Terme des voleurs de la Cité (Paris).

FRISÉ, juif.

FRIT *(être)*, être condamné.

FROTIN, billard.

FRUSQUE, habit, habillement.

FRUSQUIN, habillement commun. — FRUSQUINEUR, tailleur.

FUMÉ *(être)*, être tout à fait sans ressources.

FUMERON, jambe.

1. *Mém.*, III, 128 : La fourgate ne veut *fourguer* qu'à nous.
2. *Mém.*, II, 15 : On me laissera *fourmiller* dans la vergne.
3. *Mém.*, III. 126 : Sois tranquille, il est *franc*.

GAFE, GAFFE, guet ; *faire le gafe*, guetter [1] ; *rester en gafe*, veiller (t. II, p. 97) ; *gafe à gayet*, gendarmerie ou garde municipale à cheval ; *gafe de sorgue*, gardien de marché, patrouille grise. — GAFER, guetter, être en faction. — GAFEUR, sentinelle, guetteur.

GALETTE, homme maladroit, dépourvu d'intelligence.

GALINE, jeune pédéraste. Terme des bagnes.

GALIOTTE ou GAYE *(faire une)*, se dit de deux joueurs qui s'entendent ensemble pour faire perdre ceux qui parient contre un de leurs affidés.

GALUCHE, galon. -- GALUCHER, galonner.

GAMBILLER, danser. — GAMBILLEUR, danseur ; *gambilleur de tourtouse*, danseur de corde.

GANDINS D'ALTÈQUE, décorations, croix de toute espèce.

GARÇON, voleur de campagne, voleur de grands chemins [2]. Terme des voleurs du midi ; *garçon de cambrouze*, voleur de campagne, assassin, chauffeur.

GARGOINE, bouche sale, dégoûtante. — GARGUE, bouche.

GARNAFIER, fermier, paysan [3].

GARNAFLE, ferme, grange, maison de village.

GAUDINEUR, décorateur.

GAULÉ, cidre.

GAVÉ, homme ivre ; *faire des gavés*, voler les gens ivres (t. III, p. 135).

GAVIOLÉ, homme ivre.

GAY (*être*), être drôle, laid.

GAYE, cheval.

GAYE *(faire une)*, v. *galiotte*.

GAYERIE, cavalerie.

GAYET, cheval (t. II, p. 277).

GAYETTE ou GAILLETTE, partie contre, au jeu (t. II. p. 315).

GERBABLE, homme qui doit être condamné. — GERBEMENT,

1. *Mém.*, II, 289 : Ils m'avaient planté à faire le *gaf*.

2. *Mém.*, I, 384 : Les *garçons de campagne* se moqueraient joliment de toi.

3. *Mém.*, I, 383 : Si j'avais refroidi tous les *garnafiers* que j'ai mis en suage, je n'en aurais pas le taf aujourd'hui.

jugement[1]. — GERBER, juger, condamner[2] ; *gerber à conir sur la lune à douze quartiers*, condamné à mourir sur la roue. — GERBERIE, tribunal. — GERBIER, juge.

GET, jonc.

GILMONT, gilet.

GIROFLE, homme ou femme aimable. — GIROFLERIE, amabilité.

GIRONDE, gentille[3].

GIVERNEUR, vagabond qui passe toutes les nuits dans la rue. Terme des cochers parisiens.

GLACIS, verre à boire.

GLISSANT, savon.

GOBE, verre à boire.

GOBE-MOUCHERIE, franc-maçonnerie.

GOBESON, calice.

GODILLER, se dit lorsqu'on éprouve un accès de priapisme.

GOMBERGER, compter.

GONZE, GONZESSE, homme, femme. Terme des voleurs brabançons.

GOSSELIN, veau mort-né ; se dit aussi d'un enfant nouveau-né.

GOT, pou.

GOUALANTE, chanson. — GOUALER, chanter. — GOUALEUR, chanteur.

GOUÈPEUR, vagabond.

GOULU, poêle.

GOUPINER, travailler[4] ; *goupiner les poivriers*, voler les ivrognes qui sont trouvés sur la voie publique.

GOURE, tromperie ; v. *solliceur à la goure*.

GRAILLONNER, entamer une conversation à haute voix, de la fenêtre d'un dortoir sur la cour ; ou d'une cour à l'autre,

1. *Mém.*, III, 133 : Ceux qui étaient en *gerbement*...

2. *Mém.*, II, 289 : J'en sais assez pour faire *gerber* à la passe ce gueux de Blignon.

3. *Mém.*, III, 185 : Si je ne suis pas si *gironde*, j'ai un bon cœur.

4. *Mém.*, III, 133 : Il voudrait trouver des amis pour *goupiner*.

correspondre avec des femmes détenues dans la même prison. Le règlement de prison défend de *graillonner*.

GRAIN, *gros* ou *petit*, écu de trois ou de six francs.

GRAINE D'AMÉRIQUE, café (t. II, p. 274).

GRAISSE, 1° *vol à la graisse*, en substituant du cuivre à l'or ; 2° celui qui commet ce vol (t. I, p. 198).

GRAND, v. *condé*, *Meudon*, *tire*, *trimard*.

GRAS *(il y a)*, il y a de l'argent, du butin à faire (t. I, p. 33).

GRAS DOUBLE, plomb[1]. — GRAS DOUBLIER, plombier.

GRATTE, galle.

GRATTER, arrêter.

GRATTOU, rasoir.

GRATTOUSE, dentelle.

GREC, tricheur. — GRÈCE, tricheur[2] (v. *graisse*).

GRELU, blé.

GRÈS, cheval. Terme des voleurs de campagne de la Normandie.

GRIFFER, saisir, prendre.

GRIFFON, chat. — GRIFFONNER, écrire.

GRIL (*être sur le*), attendre le prononcé de son jugement (t. II, p. 155).

GRIMOIRE, code pénal ; *grimoire mouchique*, livre de police dans lequel sont inscrits tous les gens suspects, ainsi que les condamnations prononcées contre eux.

GRINCHIR, voler[3] (cf. t. I, p. 204-220). — GRINCHISSAGE, vol (t. I, p. 204, 206, 208). — GRINCHISSEUR, voleur.

GRINTE, physionomie désagréable.

GRIPPE-JÉSUS, gendarme. Terme des voleurs du nord de la France.

GRIVE, soldat ; *corps de grives*, corps-de-garde. — GRIVIER, soldat.

GUÉRI, libre[4].

1. *Mém.*, III, 203 : Vous avez grinchi du *gras-double*.

2. *Mém.*, IV, 376 : Les *grèces*, ou soulasses, sont presque tous gens de province.

3. *Mém.*, II, 6 : Vous n'avez rien *grinchi* ; II, 225 : Tu viendras *grinchir* avec nous.

4. *Mém.*, IV, 98 : Il paraît que vous êtes *guéri*.

GUEULARD, poêle.
GUIBONNE, jambe.
GUICHEMARD, guichetier, porte-clés.
GUINAL, juif[1]. — GUINALISER, circoncire.
GY, adv., oui.

HABITONGUE, habitude.
HALÈNES, terme générique qui sert aux voleurs pour désigner tous les instruments de leur profession.
HARIADAN BARBEROUSSE, Christ (t .I, p. XIV).
HARNAIS DE GRIVE, uniforme, fourniment.
HARPE, barreaux qui garnissent les fenêtres de prison.
HIRONDELLES DE LA GRÈVE, nom des dragons parisiens[2].
HOMME DE LETTRES, nom donné par les voleurs aux faussaires.
HOMME DE PEINE, voleur qui a déjà subi une condamnation en correctionnelle (t. II, p. 37).
HÔPITAL, prison.
HOTERIOT, petite hotte de chiffonnier (t. II, p. 92).
HOUSSINE *(Jean l')*, v. *Jean l'Houssine*.
HOUZARD, trou dans le mur (t. II, p. 333). — HOUZARDER, percer la muraille (t. II, p. 316).
HUILE, soupçon.

INCONOBRÉ, inconnu.
INSOLPÉ, insolent.
ISOLAGE, abandon. — ISOLER, abandonner.

JACQUES, sou[3].
JAR, argot.

1. *Mém.*, II, 7 : Le *guinal* n'aurait rien à mettre au fourgat.
2. *Mém.*, III, 125 : Les *hirondelles de la Grève* que nous nous sommes rendus nez à nez avec leurs chevaux. Cf. Balzac (dans Larchey) : « Le gendarme a différents noms en argot : quand il poursuit le voleur, c'est un *marchand de lacets* ; quand il l'escorte, une *hirondelle de la Grève* ; quand il le mène à l'échafaud, c'est un *hussard de la guillotine*. »
3. *Mém.*, III, 104 : J'ai encore vingt *jacques*, il faut les tortiller.

JARDINIER, voleur au *charriage* (t. I, p. 65).

JARGOLLE, Normandie. — JARGOLLIER, Normand.

JARNAFFE, jarretière et jeu de la jarretière.

JASPINEMENT DU CABE, aboiement d'un chien.

JASPINER, parler[1]. Terme des voleurs parisiens ; *jaspiner sur l'orgue*, médire de quelqu'un (t. II, p. 90).

JEAN *(faire le saint)*, se décoiffer pour avertir ses compères de prendre les devans, et de se rendre au lieu convenu. Signal des *emporteurs*.

JEAN DE LA VIGNE, crucifix[2].

JEAN L'HOUSSINE, portion d'arbre dont les chauffeurs se servaient pour enfoncer les portes des habitations qu'ils voulaient dévaster.

JÉRUSALEM *(lettre de)*, lettre écrite de la prison en vue d'extorquer de l'argent.

JÉSUITE, dindon.

JÉSUS, les voleurs donnent ce nom au jeune garçon que les *tantes*, les *chanteurs*, les *rouspans* (voir ces divers articles), prostituent à leur gré, et dressent en même temps au vol et à la débauche.

JIBERNE, Guibray.

JOB, niais[3]. — JOBERIE, niaiserie.

JONC, or.

JORNE, jour.

JUDACER, embrasser quelqu'un pour le tromper. — JUDACERIE, embrassement, accolade, fausse démonstration, trahison.

JUSTE (*la*), la Cour d'assises.

LABAGO, là-bas.

LAGO, ici.

LAINÉ, mouton.

LAIT A BRODER, encre.

1. *Mém.*, II, 286 : Je n'aurais qu'à *jaspiner*, il serait bientôt fauché.
2. *Mém.*, III, 421 : Prenez ces deux *Jean de la Vigne*.
3. *Mém.*, II, 14 : Je ne te croyais pas si *job*.

LANCE, eau.

LANDIER, commis de l'octroi, employé aux barrières.

LANDIÈRE, boutique de foire. Terme des marchands forains et des voleurs de campagne.

LANSQUINER, pleurer.

LAPIN FERRÉ, gendarme. Terme des voleurs normands.

LARBIN, domestique. — LARBINERIE, domesticité, valetaille.

LARCOTIER, paillard. — LARGUE, femme, généralement parlant[1].

LARTIF, pain.

LARTON, pain; *larton brut* ou *brutal*, pain noir; *larton savonné*, pain blanc. — LARTONNIER, boulanger.

LAURE, bordel (t. II, p. 272).

LAZAGNE, lettre (t. II, p. 304).

LAZI-LOFFE, mal vénérien.

LÈGRE, foire. — LÉGRIER, marchand forain.

LÉON, président de cour d'assises.

LÉSINER, n'être pas sûr de son fait, hésiter un moment d'achever une entreprise, tromper au jeu.

LETTRE DE JÉRUSALEM, v. *Jérusalem*.

LÈVE-PIEDS, escalier, échelle.

LÉZARD, mauvais camarade.

LICES OU TIRANS-DOUX, bas de soie.

LICHER, boire, godailler[2]. — LICHEUR, gourmand[3].

LIÈGE, gendarme[4].

LIGOTTANTE, corde. — LIGOTTE, corde. — LIGOTTER, lier avec des cordes, garrotter[5].

LILANGE, Lille. — LILLOIS, fil.

LIMACE, chemise. — LIMACIÈRE, lingère.

LIMANDE, homme plat, sans cœur.

LIME, chemise.

LIMONADE, plat, assiette.

1. *Mém.*, III, 107 : Je vais voir si la *largue* est décarrée.
2. *Mém.*, IV, 94 : Nous étions à *licher* avec des amis.
3. *Mém.*, III; 162 : Bon enfant, mais un peu *licheur*.
4. *Mém.*, II, 6 : On a toujours les *lièges* sur le dos.
5. *Mém.*, Suppl., I, 61 : Si tu parles, je vas te faire *ligotter*.

LIMOUSINE, plomb. — LIMOUSINEUR, couvreur qui vole le plomb garnissant les toits.

LINGRE, couteau. — LINGRER, frapper à coups de couteau. — LINGRERIE, coutellerie. — LINGRIOT, canif, bistouri, petit couteau.

LINSPRÉ, prince.

LIRE (*savoir*), connaître les ruses du métier de voleur (t. II, p. 279).

LITRER, posséder.

LOCHE, oreille. — LOCHER, écouter.

LOFFITUDE, naïveté ; *coquer la loffitude*, donner l'absolution (t. I, p. 89) ; *solliceur de loffitude*, homme de lettres (t. II, p. 102).

LONGE, année[1].

LONGUETTE DE TREFFLE, carotte de tabac.

LORCEFÉE, prison de la Force[2].

LORGNE, LORGNE-BÉ, borgne.

LORGUE, as.

LOUBION, bonnet. — LOUBIONNIER, bonnetier.

LOUPEL, pouilleux. Terme des *floueurs* parisiens.

LOURDE, porte. — LOURDIER, portier.

LUCQUE, faux certificat, maintenant faux passeport.

LUISANTE, lune.

LUNE A DOUZE QUARTIERS, supplice de la roue ; v. *gerber*.

LURON, saint-sacrement, hostie ; *avaler le luron*, communier (t. I, p. 16).

LYONNAISE, soierie.

MAC, amant et souteneur d'une fille publique.

MACARON, traître, dénonciateur par nature. — MACARONNER, trahir ses camarades.

MACCHOUX, souteneur de filles.

MACQUECÉE, femme qui tient une maison de prostitution d'un ordre inférieur.

1. *Mém.*, III, 133 : Il vient du pré où il était gerbé à vingt-quatre *longes*.

2. *Mém.*, II, 286 : Tu sais bien qu'à la *Lorcefé* les murs ont des oreilles.

MADRICE, malice. — MADRIN, malin.

MAKI, fard.

MALADE, prisonnier ; *tomber malade*[1], être arrêté (t. II, p. 173).

MALADIE, emprisonnement.

MALINGRER, souffrir (t. II, p. 329).

MALTAISE, louis d'or.

MALTOUZE, contrebande[2]. — MALTOUZIER, contrebandier.

MALZINGUE, marchand de vin (t. II, p. 307).

MANCHE *(faire la)*, mendier.

MANGER LE MORCEAU, révéler un crime ou un délit[3] ; *manger sur l'orgue*, dénoncer quelqu'un.

MANGEUR DE GALETTE, homme vénal qui reçoit de l'argent pour trahir ses devoirs.

MANETTE (Mlle), malle.

MANQUE (*à la*), à gauche ; *être à la manque*, capable de trahir[4].

MAQUILLER, 1° faire ; 2° voler[5].

MARCHAND DE TIRETAINE, nom que les voleurs de campagne donnent aux *tireurs*.

MARIONETTE, soldat.

MARLOU, malin ; ne se prend guère qu'en mauvaise part.

MARLOUSERIE, malice, finesse.

MARMIER, berger.

MARMOTTIER, Savoyard.

MARON, MARRON, coupable ; *être maron*, être pris en flagrant délit ou nanti des objets volés[6].

MARONNER, bisquer, se fâcher ; *maronner une affaire*, manquer un vol par maladresse.

1. *Mém.*, IV, 98 : Hélas, il est *malade* à Canelle.
2. *Mém.*, III, 351 : Est-ce ma faute si tu fais la *maltouze* ?
3. *Mém.*, III, 204 : Il y a parmi nous une canaille qui a *mangé*... ; II, 225 : On ne savait rien à la cassine et *vous avez mangé le morceau*.
4. *Mém.*, III, 150 : Il était *à la manque*.
5. *Mém.*, II, 6 : Nous avons voulu *maquiller* à la sorgue chez un orphelin.
6. *Mém.*, III, 15 : Gaffré était trop *maron* ; 186 : Que je sois servi *marron* au premier messière que je grincherai.

MARPAUT, mendiant de l'ancien Paris qui ne voulait pas se soumettre à l'autorité du grand Coësre.

MARQUANT, homme couvert de bijoux, qui est riche ou qui paraît l'être.

MARQUE DE CÉ, femme légitime d'un voleur.

MARQUE FRANCHE, maîtresse d'un voleur qui connaît les ruses du métier.

MARQUÉ, mois.

MARQUISE, maîtresse d'un adroit voleur. Terme des *Romanichels* ; les anciens argotiers nommaient ainsi les Bohémiennes dont le métier était de prédire l'avenir.

MASSEUR, ouvrier (t. II, p. 313).

MATHURINS, dés à jouer ; *mathurins plats*, dominos.

MATOIS, matin.

MEC, maître ; *mec de la rousse*, préfet de police ; *mec des mecs*, Dieu ; *grand mec*, roi.

MÉCANIQUE, *charrieur à la mécanique*, voleur qui, avec le mouchoir, attrape un passant par le cou, le porte ainsi sur ses épaules pendant qu'un camarade s'occupe à le dévaliser de manière à le laisser quelquefois nu et sans vie sur la route.

MÈCHE, complice[1] ; *être de mèche*, partager, être de moitié.

MÉCHI, malheur.

MÉDAILLON, postérieur ; *médaillon de flac*, cul-de-sac, impasse.

MÉDECIN, avocat, conseiller. — MÉDECINE, conseil.

MEG, v. *mec ; meg des megs*, Dieu[2].

MÉNÉE, douzaine.

MÉQUARD, commandant. — MÉQUER, commander.

MÉSIGO, moi.

MESSIÈRE, individu (*Mém.*, III, 186).

MEUDON (*grand*), nom de l'ancienne prison du Grand-Châtelet.

MEULARD, veau.

MEUNIER, les *limousineurs* nomment ainsi le recéleur qui leur achète le plomb qu'ils volent sur les toits.

1. *Mém.*, II, 289 : Ils devaient être de *mèche* avec nous.
2. *Mém.*, III, 418 : Le *meg des megs* ne nous pardonnera jamais.

MÉZIÈRE, nigaud[1].

MÉZIGUE, moi.

MICHÉ, amant qui paie (t. II, p. 73).

MIE DE PAIN, pou.

MIKEL, dupe.

MINCE, papier à lettre.

MINUIT, Nègre.

MIRADOU, miroir.

MIRECOURT, violon (t. II, p. 336).

MIRETTE, œil.

MIRZALE, boucle d'oreille.

MISELOQUE, théâtre[2]. — MISELOQUIER, comédien.

MITAINE, *grinchir à la mitaine*, voleuse de dentelles... qu'elle cache dans son soulier, grand et sans cordons, le bout du bas étant coupé, ce qui forme une sorte de mitaine.

MITRE, cachot.

MOLANCHE, laine.

MOMACQUE, enfant. — MOME, *môme d'allèque*, adolescent, joli garçon. — MOMIER, accoucheur (t. I, p. 266). — MOMIGNARD, petit garçon.

MONANT, ami.

MONSEIGNEUR, pince qui sert aux voleurs pour enfoncer les portes.

MONTANT, pantalon.

MONTANTE, échelle.

MONTER SUR LA TABLE, lever le masque, ne pas craindre de se faire connaître pour ce que l'on est, accuser son complice en s'accusant soi-même. Lacenaire *est monté sur la table*.

MORASSE, v. *battre*[3].

MORDANTE, scie.

MORESQUE, danger, peur[4].

MORFILLER, manger.

1. *Mém.*, III, 30 : Faut être bien *mézière* pour le supposer.

2. *Mém.*, III, 135 : Je veux jouer la *misloeq*.

3. *Mém.*, II, 7 : Le riflard *a battu morasse*, et il a fallu se donner l'air.

4. *Mém.*, III, 124 : Nous avons eu la *moresque* d'une fière force.

MORGANE, sel[1].

MORGANER, mordre.

MORICAUD, broc.

MORNIFLE, monnaie. — MORNIFLEUR TARTE, faux monnoyeur.

MORT, *être quasi mort*, être au secret (t. II, p. 328).

MOUCHAILLER, regarder.

MOUCHARDE, lune.

MOUCHIQUE, mauvais, laid ; *être mouchique à la section*, être connu pour un mauvais sujet dans le quartier qu'on habite, et, comme tel, noté à la police.

MOUILLANTE, soupe.

MOUILLÉ (*être*), être remarqué, être connu pour ce que l'on est. Ce terme dont les agents de la police se servent, est aussi celui des voleurs du Languedoc.

MOUISE, soupe économique à la Rumfort.

MOULIN, la maison du *meunier*.

MOULINER, parler longtemps, sans raison.

MOULOIR, batelier.

MOUSCAILLE, matière fécale. — MOUSCAILLER, aller à la selle.

MOUSSANTE, bière.

MOUSSELINE, pain blanc.

MOUTON, espion placé par la police près d'un prisonnier dont il doit chercher à acquérir la confiance, afin d'en obtenir des révélations[2].

MUETTE (*la*), la conscience.

NAGEOIR, poisson.

NAZARETH, NAZE, nez.

NÈGRE, paquet enveloppé de toile cirée (t. II, p. 315).

NÈGRE BLANC, celui qui se vend pour remplacer.

1. *Mém.*, III, 104 : De la *morgane*, ça ne coûte pas cher.

2. *Mém.*, III, 167 : Il ne se doutera pas que tu es un *mouton*. Cf. Balzac, *Vautrin*, p. 32 : « En argot de prison, *mouton* est un mouchard, qui paraît être sous le poids d'une méchante affaire, et dont l'habileté proverbiale consiste à se faire prendre pour un *ami* (v. ce mot). »

NÉGRESSE, paquet de marchandise enveloppé dans une toile cirée.

NEP, nom des voleurs juifs qui exercent le *truc* qui consiste à vendre très cher une croix d'ordre, garnie de pierreries fausses.

NEZ (*avoir dans le*), détester, haïr.

NIBERGUE, non.

NIENTE, rien, zéro. Terme des voleurs du midi de la France.

NIERT, homme, personne, individu.

NIOLLE, bête[1].

NIORT (*aller à*), nier (t. I, p. 7).

NOCERIE, débauche. — NOCEUR, débauché.

NONNE *(faire)*, aider les *tireurs* en entourant et pressant la personne qui doit être volée.

NONNE ou NONNEUR, le compère du *tireur :* sa besogne consiste à observer et presser la personne qui doit être volée, à recevoir à propos la montre ou la bourse.

NOURRIR UNE AFFAIRE, l'avoir toujours en perspective, en attendant le moment le plus propice pour l'exécution (t. I, p. 47, 51).

NOURRISSEURS, les plus dangereux cambrioleurs ; on les nomme ainsi parce qu'ils *nourrissent* des affaires (t. I, p. 51).

ŒIL, crédit[2].

OGRE, agent de remplacement, usurier, escompteur.

OGRESSE, les filles publiques nomment ainsi les revendeuses qui leur louent la pièce qui manque à leur toilette, au besoin même la toilette tout entière[3].

OIGNON, montre.

OMNIBUS DE CONI, corbillard.

ONCLE, concierge de prison.

ORANGE, pomme de terre, pomme frite[4].

OREILLARD, âne.

ORGANEAU, v. *arganeau*.

1. *Mém.*, III, 125 : Que vous êtes *niolles!*
2. *Mém.*, III, 146 : On ne va pas se taper un souper *à l'œil.*
3. *Mém.*, II, 287 : Une ancienne *ogresse*, la femme du bossu.
4. *Mém.*, III, 104 : C'est des *oranges.*

Orgue, v. *manger* et *jaspiner*.

Orléans, vinaigre.

Orphelin, orfèvre, bijoutier.

Ouvrage, vol. — Ouvrier, voleur.

Paccin, paquet.

Pacquelin, pays ; *pacquelin du rabouin*, enfer, pays du diable. — Pacquelinage, voyage. — Pacqueliner, voyager. — Pacquelineur, voyageur.

Paffe, eau-de-vie[1].

Paffes, souliers.

Pagne, assistance que les voleurs reçoivent de leurs camarades lorsqu'ils sont prisonniers[2].

Paille, dentelle.

Paillon, cuivre.

Palette, main[3]. Terme usité parmi les voleurs italiens et provençaux.

Pallas *(faire)*, faire le grand seigneur, de l'embarras avec peu de chose. Terme des *camelots* et saltimbanques.

Palpitant, cœur[4].

Pampeluche, Paris.

Panade, 1° chose mauvaise, de peu de valeur ; 2° femme de mauvaise tournure, laide, sale.

Pané, misérable[5].

Panoufle, perruque.

Pantin, Paris[6].

Pantre, homme simple, facile à tromper, paysan.

Papelard, papier.

1. *Mém.*, III, 121 : Deux ou trois coups de *paffe* versés à propos.
2. *Mém.*, III, 185 : Je lui portais le *pagne* à la Lorcefée.
3. *Mém.*, III, 171 : Les *palettes* et les pâturons ligottés.
4. *Mém.*, III, 124 : Le *palpitant* qui bat la générale.
5. *Mém.*, III, 105 : Je suis *pané*... j'ai fièrement besoin de me recaler.
6. *Mém.*, III, 150 : Si vous revenez à *Pantin*, ne vous laissez plus prendre au traquenard.

PAPILLON, blanchisseur. — PAPILLONNER, voler les blanchisseurs. — PAPILLONNEUR, voleur des blanchisseurs.

PARE A LANCE OU EN TOUS CAS, parapluie.

PARFAIT AMOUR DE CHIFFONNIER, eau-de-vie.

PARON, carré, palier d'étage.

PARRAIN, témoin[1]; *parrain fargueur*, témoin à charge; *parrain d'altèque*, témoin à décharge. — PARRAINAGE, témoignage.

PASSACAILLER, passer subtilement, prendre le tour de quelqu'un, ravir un avantage.

PASSE (*la*), la guillotine. Terme des voleurs de campagne et des Normands.

PASSE-CRICK, passeport. Terme des voleurs des provinces du Midi.

PASSE-LANCE, bateau.

PASSE-SINGE, passé maître en malice, homme capable, intelligent.

PASSER DE BELLE (*se*), ne pas recevoir sa part dans un vol.

PASSIFLE, soulier. — PASSIFLEUR, cordonnier.

PASTIQUER, passer ; *pastiquer la maltouze*, passer la contrebande.

PATARASSES, bourrelets pour garantir les jambes[2].

PATRAQUE, patrouille.

PATRON, PATRONNE, père, mère.

PAUMER, 1° prendre[3] ; 2° perdre ; *paumer l'atout*, perdre courage.

PAVILLON, fou. — PAVILLONNAGE, folie. — PAVILLONNER, déraisonner, délirer.

PAYER, condamner[4].

PAYOT, forçat chargé de délivrer les vivres aux cuisiniers du bagne, et d'une partie de la comptabilité.

PEAU-D'ANE, tambour.

1. *Mém.*, I, 383 ; Mais la passe ? — Oh ! on ne la craint pas quand il n'y a pas de *parrains*.

2. *Mém.*, III, 232 : Faire des *patarasses* pour les fagots...

3. *Mém.*, III, 110 : On nous a *paumé* tous les deux.

4. *Mém.*, III, 17 : Il complota de me faire *payer*.

PÉDÉ, pédéraste.

PÈGRE (*haute*), association des voleurs qui ont donné à la corporation des preuves de dévouement et de capacité, qui exercent depuis déjà longtemps, qui ont inventé ou pratiqué avec succès un genre quelconque de vol. Un *pègre de la haute* ne volera pas un objet de peu de valeur..., il ne fait que des affaires importantes et méprise les voleurs de bagatelles, auxquels il donne les noms de *pégriot*, de *pègre à marteau*, de *chiffonnier*, de *blaviniste*.

PÉGRENNE, faim : *canner la pégrenne*, mourir de faim. — PÉGRENNÉ, affamé.

PÉGRIOT, voleur de bagatelles [1].

PEIGNE, clé.

PÉLAGO, Sainte-Pélagie. Prison du département de la Seine.

PELURE, redingote.

PENDANTES, boucles d'oreilles.

PENDU GLACÉ, réverbère.

PENNE, clé.

PÈRE FRAPPART, marteau.

PÈRE NOIR (*petit*), pot de terre (t. II, p. 93) [2].

PERPÈTE, perpétuité.

PERTE DE VUE (*à*), aux travaux forcés à perpétuité (t. I, p. 119).

PESCILLER, prendre ; *pesciller d'esbrouffe*, arracher, prendre avec violence ; *il faut pesciller le bogue et la bride de jonc*, il faut prendre la chaîne et la montre d'or (t. II, p. 200).

PESIGNER, prendre (t. I, p. xv).

PÉTAGE, déclaration faite à la justice. — PÉTER, se plaindre à la justice. — PÉTEUR, plaignant.

PÉTARD, haricot.

PETIT-MONDE, lentille.

PÈZE, argent monnayé.

PHILANTHROPE, filou. Terme des marchands forains.

PHILIBERT, synonyme de *faiseur*. Terme des escrocs parisiens.

1. *Mém.*, III, 125 : Vous n'êtes que des *pégriots*.
2. *Mém.*, III, 89 : Un *petit père noir* de quatre ans à huit jacques.

PHILIPPE (*petit* et *gros*), écu de trois et de six livres [1].

PHILOSOPHE, 1° misérable ; 2° filou (t. II, p. 292). — PHILOSOPHIE, misère, pauvreté.

PHILOSOPHES, mauvais souliers que les voleurs achètent quinze ou vingt sols lorsqu'ils sortent de prison [2].

PIAUSSER, coucher [3].

PICORAGE, butin, provenant d'un vol de grand chemin. Terme des voleurs du Midi de la France. — PICOREUR, voleur de grande route.

PICOUSE, haie ; v. *défleurir*.

PICTER, boire.

PICTON, vin.

PIÈCE ENTIÈRE, lentille.

PIED, retenue faite par les *tireurs*.

PIED DE COCHON, pistolet. Terme employé par Cartouche et Mandrin ; *mettre les pieds de cochon dans la saumure*, enfouir les pistolets (*Mém.*, Suppl., II, 213).

PIEDS PLATS, juif.

PIERREUSE, fille publique du dernier étage. Elles sont toutes voleuses.

PIEU, lit.

PIF, nez.

PIGE, année.

PIGEON, dupe [4] ; *faire des pigeons*, acheter à l'avance la ration de pain d'un prisonnier (t. II, p. 266).

PIGNARD, postérieur.

PILIER DE BOUTANCHE, commis de magasin (qui aident les voleurs à voler leur patron) ; *piliers de pacquelin*, commis voyageurs (qui exploitent surtout les cafés et les hôtels garnis).

PILIER DU CREUX, maître du logis.

PILON, doigt.

PINGRE, malheureux, misérable.

1. *Mém.*, I, 262 : As-tu des *philippes ?*

2. *Mém.*, III, 175 : Plus d'une ci-devant beauté..., si elle ne préfère les *philosophes*, y exploite la tradition de ses charmes.

3. *Mém.*, III, 190 : Ils sont allés se *piausser* chez Bicêtre.

4. *Mém.*, IV, 378 : La grèce engage le *pigeon* à sortir avec lui.

Piolle, chambre. Terme des *camelots* et voleurs de campagne.

Pioncer, dormir [1].

Pipé, château.

Pipeur, celui qui trompe son adversaire au jeu de dés.

Piquante, épingle.

Pique en terre, volaille.

Pitre, paillasse d'escamoteur ou de saltimbanque.

Pitroux, pistolet. Terme des voleurs parisiens.

Pivase, nez.

Pivert, ressort de montre ou de pendule dentelé, avec lequel on coupe les barreaux et les fers des forçats.

Pivoiner, rougir. Terme des voleurs bretons.

Pivot, plume.

Placarde, place publique, place d'exécution [2].

Plan, prison (t. I, p. xxxv).

Planche au pain, banc des détenus, banc des accusés; *mettre un homme sur la planche au pain*, le traduire devant la Cour d'assises [3]. — Planché (*être*), être condamné.

Plancher, plaisanter [3]. — Plancherie, mauvaise plaisanterie. — Plancheur, mauvais plaisant.

Planque, cachette. — Planquer, cacher, placer.

Platre, argent monnayé.

Pleurant, oignon.

Plomb, mal vénérien.

Plombe, heure, année.

Plomber, puer.

Ployé ou ployant, portefeuille.

Plume de Beauce, paille [5].

Pochard, ivrogne. — Pocharderie, ivrognerie.

Pogne, main.

1. *Mém.*, II, 6 : Tu *pionces* encore.

2. *Mém.*, I, 384 : Ne va pas faire le sinvre, au moins quand tu seras sur la *placarde*.

3. *Mém.*, II, 287 : Pour faire mettre un homme sur la *planche au pain*, il faut des preuves.

4. *Mém.*, III, 144 : Tu *planches*, mon homme.

5. *Mém.*, III, 109 : On couche sur la *plume de Beauce*.

Point (*un*), un franc. Terme dont se servent habituellement les marchands d'habits.

Point-de-côté, ennemi des pédérastes.

Poisse, voleur. Terme des *camelots* et des voleurs de province.

Poisser, voler[1].

Poisson, souteneur de filles (t. II, p. 329).

Poivre, poison.

Poivrement, paiement. — Poivrer, payer. — Poivreur, payeur.

Poivrier, ivrogne.

Pon, cheval (t. II, p. 277).

Ponante, fille publique du dernier étage. Terme des voleurs parisiens.

Pont, cavité pratiquée au milieu du jeu de cartes que l'on présente à la coupe de son adversaire, et qui doit faciliter la retourne d'un roi ou de la couleur que l'on désire ; *couper dans le pont,* donner dans le panneau[2].

Pontes pour l'Af, galerie des étouffoirs, fripons réunis.

Pontonnière, fille publique de la Cité, qui exerce sur les ponts : les *pontonnières* sont presque toutes voleuses.

Portanche, portier.

Porte-lucques, portefeuille.

Porte-mince, portefeuille.

Porte-treffle, culotte, pantalon.

Postiche (*faire une*), rassembler la foule sur la voie publique pour ensuite expliquer les cartes ou vendre de la pommade propre à faire croître les cheveux, du savon à détacher, etc.

Pot (*vol au*), variété de *charriage.* — Potier, voleur au pot.

Pot, cabriolet.

Poulainte, vol par échange.

Poupée, soldat.

Pour, peut-être, le contraire de ce qu'on avance.

Pousse-au-vice, mouche cantharide.

1. *Mém.*, II, 288 : Il faudrait lui couper le cou... après avoir *poissé* ses philippes.

2. *Mém.*, III, 133 : Les autres *coupent dans le pont.*

POUSSIER, argent monnayé [1].

PRÉ, bagne [2].

PRESSE (*la*), la guillotine (t. II, p. 297).

PRÊTRE, comédien (t. II, p. 278).

PRIANTE, église. Terme des voleurs des provinces du Nord.

PROFONDE, cave.

PROMONCERIE, procédure. — PROMONT, procès.

PROUTE, plainte. — PROUTER, gronder, se fâcher, se plaindre. — PROUTEUR, grondeur, plaignant.

PRUNE DE MONSIEUR, archevêque.

PUNAISE, 1° femme de mauvais ton, fille publique du dernier rang ; 2° v. *tape*.

PURÉE, cidre.

QUART DE MARQUÉ, semaine.

QUASI-MORT (*être*), être au secret, séparé des autres prisonniers.

QUATRE-COINS, mouchoir de poche. Terme des voleurs lyonnais.

QUELPOIQUE, rien.

QUENOTTIER, dentiste.

QUI VA LA (*donner le*), demander le passeport ou papier de sûreté sur la route ou la voie publique.

QUINQUETS, yeux.

RABATTRE, revenir (v. la citation au mot *coquer*).

RABOIN, diable.

RABOULER, revenir.

RACCOURCIR, guillotiner (v. la citation sous *abbaye de monte-à-regret*).

RACCOURCISSEUSE, voleuse.

RADE OU RADEAU, tiroir de comptoir.

RADIN, gousset.

RAFFALE, misère. — RAFFALÉ, misérable. — RAFFALEMENT, abaissement.

1. *Mém.*, II, 227 : Va bloquir... Il me faut du *poussier*.
2. *Mém.*, III, 133 : Les camarades qui étaient au *pré*.

RAFFURER, regagner.

RAILLE, RAILLEUX, agent de police[1].

RAISINÉ, sang [2].

RAMASTIQUE [3] ou RAMASTIQUEUR, ceux qui pratiquent le *vol à la ramastique*, qui consiste à ramasser un bijou faux ou sans valeur perdu par un compère et à le vendre à un passant beaucoup plus cher qu'il ne vaut. Les *ramastiques* sont presque tous juifs.

RAPIAT, Auvergnat, Savoyard.

RAPIOT, perquisition [4]; *le grand rapiot*, première visite faite sur les condamnés après leur sortie de Bicêtre, pour aller au bagne. — RAPIOTER, visiter les condamnés en route pour le bagne.

RAPLIQUER, revenir.

RAT (*courir le*), voler la nuit dans l'intérieur d'une auberge ou maison garnie.

RATA, fricassée.

RATICHON, abbé [5]. — RATICHONNIÈRE, abbaye.

RATON, petit voleur de dix à douze ans que les grands voleurs font entrer le soir dans les boutiques pour voler l'argent du comptoir, ou pour leur ouvrir la porte.

RAVIGNOLÉ, récidive.

RAZÉ, curé.

REBATIR, tuer.

REBECTER, répéter.

REBIF, vengeance.

REBONNETAGE, adulation, flatterie. — REBONNETER, 1° confesser (*Mém.*, III, 414); 2° aduler, flatter; *rebonneter pour l'aff*, aduler par dérision. — REBONNETEUR, confesseur [6].

1. *Mém.*, III, 112 : Vous ne m'aviez pas dit que vous étiez *raille*.
2. *Mém.*, II, 6 : J'ai vu le moment où il faudrait jouer du vingt-deux... et alors il y aurait eu du *raisiné*.
3. *Mém.*, IV, 383 : Les *ramastiques* sont des fripons qui ne doivent leur succès qu'à la cupidité des dupes.
4. *Mém.*, III, 351 : Vous pouvez faire le *rapiot*.
5. *Mém.*, III, 414 : Il est venu un *ratichon* pour nous rebonneter.
6. *Mém.*, III, 420 : Si ce que dit le *rebonneteur* n'est pas de la blague, un jour nous nous retrouverons là-bas.

REBOUISER, regarder.

REBOURS, déménagement furtif.

RECHAUFFANTE, perruque.

RECHAUFFER, ennuyer.

RECONOBRER, reconnaître.

RECORDER, prévenir quelqu'un de ce qui doit lui arriver.

RÉDAM, grâce.

REDIN, bourse.

REDOUBLEMENT DE FIÈVRE, accusation nouvelle, nouvelle charge [1].

RÉDUIT, bourse.

REFAITE, repas ; *refaite du matois*, déjeuner ; *refaite de jorne*, dîner ; *refaite de sorgue*, souper ; *refaite de coni*, viatique, extrême-onction.

REFROIDI, mort. — REFROIDIR, tuer.

REGOUT (*faire du*), manquer de précaution.

RELUIT, 1° œil ; 2° jour (cf. *abat-reluit*).

REMAQUILLER, refaire.

REMBROCABLE, reconnaissable. — REMBROCAGE DE PARRAIN, confrontation. — REMBROQUER, reconnaître.

REMOUCHER, regarder : *remouchez le rupin et la rupine*, regardez le monsieur et la dame (t. I, p. 101).

RENAUD, tapage [2]. — RENAUDER, bisquer.

RENDÈVE, rendez-vous.

RENDEZ-MOI (*vol au*), un individu paie avec une pièce marquée d'un signe facilement reconnaissable; un compère vient après lui, prend de la marchandise et prétend avoir payé ; le marchand se trouve confondu en retrouvant dans sa caisse la pièce marquée.

RENGRACIABLE, convertissable. — RENGRACIÉ, converti. — RENGRACIEMENT, abdication. — RENGRACIER, finir, cesser ; *rengraciez*, ne faites rien, on regarde (t. I, p. 98). On dit : *un tel a rengracié*, a cessé d'être voleur, est devenu honnête homme.

1. *Mém.*, II, 287 : Il ne tient qu'à moi de lui donner un *redoublement de fièvre*.

2. *Mém.*, III, 191 : Il faut être sûr avant de faire du *renaud*.

Repaumer, reprendre.

Repesigner, arrêter de nouveau.

Resolir, revendre.

Retappe, promenade des filles publiques; *faire la retappe*, aller se promener sur la place. Terme des filles publiques.

Revendre, répéter ce qu'on a appris d'une personne.

Richonner, rire.

Rien, garde-chiourme, argousin.

Rif, feu.

Riffaudante, flamme. — Riffaudate, incendie. — Riffauder, brûler, chauffer.

Riffaudeur, chauffeurs, voleurs qui brûlaient les pieds des individus chez lesquels ils s'étaient introduits, pour les forcer à indiquer l'endroit où ils avaient caché leur argent.

Riflard, riche.

Rigne, rigueur.

Rincer, voler [1].

Riole, joie, divertissement.

Rivancher, action du coït.

Rivette, jeune sodomite. Les voleurs de province donnent ce nom aux filles publiques.

Roant, porc.

Robe, vêtement des forçats. Ce terme est celui des argousins.

Rober, dépouiller quelqu'un de tous ses vêtements après l'avoir volé.

Robignole, petite boule de liège (t. I, p. 75). — Robignoleur, joueur à la *robignole* (t. I, p. 75).

Rochet, prêtre, évêque.

Rond, 1° sou ; 2° bouton. — Rondelet, téton. — Rondin, 1° téton ; 2° pièce d'or [2]. — Rondine, bague. — Rondiner, boutonner.

Romagnol ou romagnon, trésor caché.

Romanichel, Bohémien. Les *Romanichels* ont inventé ou du

1. *Mém.*, III, 106 : Je suis maître d'une cambriole que je *rincerai* ce soir.

2. *Mém.*, III, 160 : Un *rondin*, deux balles et dix jacques.

moins ont exercé avec beaucoup d'habileté le vol *à la carre*, qu'ils nomment *cariben*.

Rôti et salade, fouet et marque.

Rotin, sou.

Roublard, laid, défectueux.

Rouchi, maraud [1].

Roue, juge d'instruction.

Roue (*de derrière, de devant*), pièce de 5 fr., de 2 fr.

Rouen (*aller à*), se ruiner.

Rouget, cuivre.

Roulant, fiacre [2].

Roulement de tambour, aboiement de chien.

Rouillarde ou rouille, bouteille, flacon.

Roulotage (*grinchir au*), voler dans l'intérieur des maisons de roulage.

Roulotte, charette, camion.

Roulotte en salade (*grinchir une*), voler tout ou partie des marchandises que contiennent les ballots placés sur une voiture, en coupant l'enveloppe, et sans même défaire les bâches.

Roulottier, voleur de malles, bâches, valises, ou de tous autres objets placés ou attachés sur les voitures.

Roulottin, charretier, roulier.

Roupie, punaise.

Roupiller, dormir.

Rouspant, pédéraste.

Rousse, police. — Roussin, agent de police.

Roustir, tromper.

Roustons, testicules (t. II, p. 323).

Rutière, prostituée qui accroche dans la rue.

Sabler. Ce terme n'est employé que par les assassins du midi de la France, qui ont l'habitude de remplir de sable une peau d'anguille avec laquelle ils assomment les voyageurs.

Sabouler, décrotter. — Sabouleur, décrotteur.

1. *Mém.*, III, 185 : Ce vilain *rouchi*.

2. *Mém.*, 125 : Il fallait faire gaffer un *roulant* pour y planquer les paccins.

SABRÉE, aune.

SABRI, forêt, bois.

SACRISTAIN, mari ou amant d'une *macquecée*.

SALADE, pêle-mêle. — SALADE (*du rôti et de la*), fouetté et marqué.

SALIVERNE, salade.

SANG DE POISSON, huile.

SANGLIER, prêtre.

SANS-BEURRE OU CHIFFONNIERS ARISTOCRATES, chiffonniers en gros, ceux qui ne portent pas la hotte.

SANS-BOUT, cerceau.

SANS-CAMELOTTE OU SOLLICEUR DE ZIF, escroc qui se fait donner un acompte sur une marchandise fictive qu'il ne livre jamais.

SANS-CHAGRIN OU BATTEUR DE DIG-DIG, individu qui simule l'épilepsie.

SANS-CHASSES, aveugle.

SANS-CŒUR, usurier des bagnes et des prisons.

SANS-CONDÉ, clandestinement.

SANS-DOS, tabouret.

SANS-FADE, sans partage.

SANS-LOCHES, sourd.

SANS-RIGOLE, sérieusement.

SAPIN, soldat. Terme des voleurs provençaux.

SATOU, bois. — SATOUSIER, menuisier.

SATTE, bois ; v. *dossière*.

SAUTER, ou *faire le saut*, cacher à ses camarades une partie du vol qui vient d'être commis.

SAUTER A LA CAPAHUT, assassiner son complice pour lui enlever sa part de butin. L'origine de ce terme est un voleur, nommé Capahut, qui a désolé fort longtemps Paris et les environs.

SAUTERELLE, puce.

SAVOYARDE, malle.

SAVOIR LIRE, connaître les diverses ruses du métier de voleur.

SÉNAQUI, pièce d'or. Terme des *Romanichels*.

SENTIR, aimer.

SER ou SERT, signal, signe fait par un compère, et qui sert à indiquer le jeu de la personne contre laquelle on joue.

SERGOLLE, ceinture à argent.

SERPE, couteau. Terme des roulottiers du midi de la France.

SERPENTIN, matelas de forçat.

SERRANTE, serrure.

SERVIETTE, canne.

SERVIR, arrêter ; s'emploie aussi pour exprimer, voler et prendre ; *servir de belle*, dénoncer à faux [1].

SEZIÈRE, lui, elle. — SÉZIGUE, lui ou elle.

SIFFLE, voix.

SIGLE, pièce d'or. — SIGUE, pièce d'or de 20 ou de 24 fr.

SIME, patrouille grise, désignait autrefois le *guet*.

SINGE (*faire le*), être exposé au carcan ou au pilori (t. I, p. 136).

SINVE, SINVRE, homme simple, facile à tromper [2].

SITRE, bon.

SIVE, poule.

SŒUR DE CHARITÉ, v. *surfine*.

SOISSONNÉ, haricot.

SOLLICEUR, marchand ; *solliceur à la goure*, celui qui vend, en employant une ruse, un objet beaucoup au-dessus de sa valeur ; *solliceur à la pogne*, marchand ambulant ; *solliceur de lacets*, gendarme ; *solliceur de loffitudes*, homme de lettres ; *solliceur de zif*, v. *sans-camelotte*.

SOLLIR, vendre un objet le prix qu'il vaut ; *sollir de l'onguent*, être attaché au poteau. Terme des voleurs de campagne.

SALLISAGE, vente.

SONDE, médecin.

SONDEUR, commis aux barrières.

SONNETTE, jeune sodomite.

1. *Mém.*, II, 287 : Il ne s'agit de *servir de belle* un camarade.

2. *Mém.*, III, 106 : Que t'es *sinve*, c'est pas nécessaire pour faire la gaffe ; IV, 332 : Buvant aux dépens du *sinve*, c'est le nom qu'ils [les floueurs] donnent à la dupe.

SORBONNE, tête (t. I, p. XI)[1]. V. *tronche*.

SORGUE, nuit[2].

SOUDRILLARD, libertin, mauvais sujet.

SOUFFLANT, pistolet.

SOULASSE. Ce mot, beaucoup plus usité dans les départements qu'à Paris, n'est guère employé que par les voleurs de la haute pègre et signifie : se lier avec une personne pour la tromper ensuite d'une manière quelconque. Tous les membres de la grande famille des trompeurs peuvent donc être nommés *soulasses*.

SOULASSE (*la grande*), assassinat[3]. Un assassin, exécuté à Rouen il y a plusieurs années, avait donné à ce mot cette signification. Voici dans quelle occasion. « Eh bien, père Cornu, comment vous portez-vous ? Que faites-vous maintenant ? lui disait un jour un voleur qu'il venait de rencontrer. — Toujours *la grande soulasse*, mon enfant, répondit le père Cornu. »

SOULOGRAPHIE, ivrognerie.

SOUTENANTE, canne.

SUAGE, chauffage. — SUAGEUR, chauffeur ; v. *riffaudeurs*.

SUCE-LARBIN, bureau de placement de domestiques.

SUCEUR, mauvais camarade (t. II, p. 276).

SUER (*faire*) UN CHÊNE SUR LE TRIMARD, assassiner un homme sur la route[4].

SURBINE, surveillance.

SURFINE OU SŒUR DE CHARITÉ, voleuse qui quête à domicile pour de fausses bonnes œuvres.

SURGERBÉ (*être*), être condamné en dernier ressort.

SURGERBEMENT, arrêt définitif en cassation.

SURIN, couteau (t. II, p. 281).

STROC, setier.

1. *Mém.*, I, 224 : Il vaut encore mieux retourner au pré que le taule ne joue au panier avec notre *sorbonne*.

2. *Mém.*, II, 288 : Elle rentre souvent à la *sorgue*.

3. *Mém.*, I, 383 : Eh ! bien, père Cornu, que faites-vous maintenant ? — Toujours *la grande soulasse*, mes enfants, toujours *la grande soulasse !*

4. *Mém.*, II, 6 : J'aimerais *faire suer le chêne sur le grand trimard*.

TABAC (*coquer du*), bourrer de coups (t. II, p. 90).

TABLE, v. *monter*.

TABLETTE, brique, tuile.

TAFFE OU TRACQUE, crainte, peur, épouvante, frayeur [1].

TAFFER OU TRACQUER, craindre, épouvanter, effrayer.

TAFFERIE, crainte, peur, épouvante, frayeur.

TAFFEUR OU TRACQUEUR, poltron.

TAFFETAS (*avoir le*), craindre, avoir peur.

TAILBIN, billet de complaisance.

TAMBOUR, chien ; v. *roulement*.

TANTE, homme qui a le goût des femmes, la femme des prisons d'hommes.

TAP BLANC, dent.

TAP OU TAPIN, carcan [2] ; *faire le tap*, être attaché au poteau.

TAPE, fleur de lys qui était autrefois appliquée sur l'épaule des voleurs.

TAPE-DUR, serrurier.

TAPETTE, faux poinçon servant à marquer les objets d'or ou d'argent.

TAPIS, auberge, hôtel garni, cabaret ; *tapis de refaite*, table d'hôte; *tapis de malades*, cantine de prison ; *tapis de grives*, cantine de caserne ; *tapis franc*, cabaret, hôtel garni ou auberge où se réunissent les voleurs ; *tapis vert*, plaine, prairie. — TAPISSIER, aubergiste, maître d'hôtel garni.

TAROQUE, marque que l'on appose sur l'épaule. — TAROQUER, marquer.

TARTE, TARTELETTE, qualité d'une chose fausse ou mauvaise.

TAS DE PIERRES, prison.

TAULE, bourreau.

TAULE, maison.

TAUPAGE, égoïsme. — TAUPIER, égoïste.

TAUPER, travailler.

TEMPLE, manteau.

1. *Mém.*, III, 89 : T'as donc *tafe* de nozigue; 103 : Tu as l'air triste à coquer le *taffe*.

2. *Mém.*, Suppl., I, 61 : Tu n'as pas de rang si ce n'est au *tap*.

TÉSIGUE OU TÉSIGO, toi.

TÉTARD, entêté, celui qui ne change pas de résolution.

TÉTUE, épingle.

THOMAS, pot de nuit.

TIGNE, foule ; *s'ébattre dans la tigne*, chercher à voler dans la foule (t. II, p. 337 ; cf. t. I, p. 126).

TIGNER, action du coït ; *tigner d'esbrouffe*, violer.

TINETTE, tête.

TINTEUR, jeune sodomite.

TIQUER, voler à la carre. Terme des voleurs italiens et provençaux.

TIRANS, TIRANS DOUX OU TIRANS RADOUCIS, bas, bas de soie.

TIRE, filouterie[1], v. *tireur*.

TIRE *(grande)*, grande route. Terme des voleurs de campagne.

TIRE-JUS, mouchoir de poche. — TIRJUTER, moucher.

TIRER UNE DENT, induire quelqu'un en erreur, et lui escroquer de l'argent en lui racontant une histoire.

TIREUR, voleur à la *tire*, qui dérobe dans les poches, les bourses, les montres.

TIROU, petit chemin.

TIRTAIGNE, *tireur* de campagne.

TOC, cuivre, mauvais bijoux.

TOCASSE, méchante, méchant. — TOCASSERIE, méchanceté, malice.

TOCQUANTE, montre.

TOGUE OU TOQUE, malin, maligne.

TOLLE OU TOLLARD, bourreau.

TORTILLARD, boiteux, bancal.

TORTILLER, 1° manger, 2° avouer [2].

TORTU, vin.

TORTUE *(faire la)*, jeûner (t. I, p. 135).

TOULABRE, Toulon.

TOURMENTE, colique.

1. *Mém.*, III, 15 : Tout lui convenait depuis l'escarpe jusqu'à la *tire*.
2. *Mém.*, III, 204 : Il y en a un qui a *tortillé*.

TOURNANTE, clé.

TOURNE AU TOUR, 1° tonnelier ; 2° espèce de filou.

TOURNIQUET, moulin.

TOURTOUZE, corde. — TOURTOUZER, lier. — TOURTOUZERIE, corderie. — TOURTOUZIER, cordier.

TOUSER, aller à la selle au commandement des argousins pendant le voyage de la chaîne : *Tousez, fagots !* (t. II, p. 187).

TOUT DE CÉ, très bien.

TRACQUE, v. *taffe*.

TRAIFFE, pris en flagrant délit (*Mémoires*, III, 165).

TRANCHE-ARDENT, mouchette.

TRAVAILLER, voler [1].

TRAVERSE, bagne, galère ; *en traverse*, aux travaux forcés à perpétuité (t. I, p. 119).

TRAVIOLLE, traverse.

TREFFLE OU TREFFOIN, tabac.

TREFFLE, TREFFE, derrière ; v. *porte-treffle*.

TREMBLANT, lit de sangle.

TRÈPE, affluence de peuple. Terme des saltimbanques et des voleurs parisiens.

TRIAGE, une fois.

TRIFFONNIÈRE, tabatière.

TRIMBALLAGE, transport. — TRIMBALLER, conduire, transporter.

TRIMBALLEUR, conducteur, porteur ; *trimballeur de conis*, cocher de corbillard, croque-mort ; *trimballeur de pilier de boutanche*, emporteur de commis de boutique ou de magasin.

TRIMARD, chemin ; *grand trimard*, grand chemin. Terme des voleurs parisiens (t. I, p. 200) ; v. *suer*.

TRIME, rue.

TRIMELÉ, fil (cf. t. II, p. 292).

TRIMER, marcher.

TROMBOLLE, tête (cf. t. II, p. 332).

TROMPE-CHASSE, art.

TRONCHE : la *sorbonne* est la tête qui pense, qui médite ; la

1. *Mém.*, IV, 315 : Ils s'abstiennent de *travailler*.

tronche est la tête lorsque le bourreau l'a séparée du tronc ; *coup de tronche*, coup habile dans le jeu des *cocanges* (cf. t. I, p. 76).

TROTINER, marcher.

TROTTANTE, souris.

TROTTEUR, rat.

TROU D'AIX, anus.

TROUÉE, dentelle.

TRUC, une des diverses manières de voler, profession d'un voleur.

TULLE, détention, reclusion.

TUNE, pièce de cinq francs[1].

TUNE ou TUNEBÉE, Bicêtre, prison du département de la Seine.

TUNEÇON, maison d'arrêt (t. II, p. 306).

TUNER, mendier. — TUNEUR, mendiant.

TURBINER, travailler honnêtement. — TURBINEUR, travailleur, ouvrier.

VADE, foule, multitude, rassemblement.

VACQUERIE (*aller en*), sortir de prison pour aller voler.

VAGUE, vol au hasard (t. I, p. 260).

VALLADE, poche de derrière d'un habit.

VALSER, fuir, s'évader (*Mém.*, I, 262)

VALTREUSE, valise. Terme des roulottiers parisiens.

VALTREUSIER, voleur de porte-manteau, valise et malle.

VANNAGE (*faire un*), faire gagner d'abord celui qu'on veut duper plus tard. Ce terme n'est employé que par les voleurs et joueurs de province.

VÉLO, postillon. — VÉLOSE, poste aux chevaux.

VENTERNE, fenêtre ; *doubles venternes*, lunettes.

VENTERNIER, voleur qui s'introduit dans l'intérieur des appartements par les croisées laissées ouvertes.

VERBE (*solir sur le*), vendre à crédit.

1. *Mém.*, III, 129 : Elle nous prêtera quatre ou cinq *tunes* de cinq balles.

VERDERET, vent (t. II, p. 336).

VERDOUZE, pomme. — VERDOUZIER, fruitier.

VERDS, fantassins de la garde de Paris dont l'uniforme était vert [1].

VERGNE, ville ; *vergne mec*, ville capitale.

VERMINE, avocat, défenseur.

VERSIGOT, Versailles.

VERT EN FLEURS, genre de tricherie.

VICELOT, petit vice, défaut de peu d'importance.

VIGIE (*vol à la*), vol de bagages sur les diligences ou voiture publiques.

VILLOIS, village.

VINGT-DEUX, couteau. Terme des voleurs flamands et hollandais.

VIOCQUE, vieux [2] ; *à viocque*, à vie. — VIOCQUIR, vieillir.

VIOLET, évêque (t. II, p. 290).

VIOLON, prison provisoire ; *sentir le violon*, être sur le point de devenir misérable ; *jouer du violon*, se dit des forçats qui, pendant la route, coupent leur collier. Ce terme est celui des argousins (t. I, p. 235).

VIOLONNÉ, celui qui est misérable, mal vêtu.

VISE-AU-TREFFLE, apothicaire.

VOLANT, pigeon.

VOL-AU-VENT, plume.

ZIF, sucre prétendu royal, auquel on a donné le nom de *zif*, mot grec qui signifie parfait (t. II, p. 82).

ZIG, camarade.

ZOZE (*boucle de*), pain bis (t. I, p. 31).

1. *Mém.*, III, 124 : Quand je m'ai senti les *verds* au dos, le treffe me faisait trente-et-un.

2. *Mém.*, III, 30 : Moi vouloir te faire de la peine ! Plutôt être gerbé *à vioque*.

SUPPLÉMENT *au Vocabulaire de Vidocq.*

Nous allons maintenant faire suivre le lexique de Vidocq de quatre recueils à peu près de la même époque qui renferment des données documentaires intéressantes ou nouvelles.

I. GLOSSAIRE D'ARGOT (1828)

L'ordre chronologique amène en tête le glossaire extrait des *Mémoires d'un Forçat* (1828-1829). Nous le donnons en omettant les termes tirés du *Jargon* de 1728.

Arguche, argot : *jaspiner arguche*, parler argot.
Baigneuse, tête.
Battant, estomac : *faire trimer le battant*, jeûner.
Boucard, boutique : *écorner les boucards*, enfoncer les boutiques.
Bouillante, soupe.
Brac, nom.
Brêmes, cartes : *maquiller aux brêmes*, jouer aux cartes.
Brenicle, rien : *mener brenicle*, ne rien trouver à voler.
Cachemire d'osier, hotte de chiffonnier.
Camoufle, chandelle : *esquinter la camoufle*, souffler la chandelle.
Carrouble, clé : *la carrouble s'est esquintée dans la serrante*, la clé s'est cassée dans la serrure.
Colas, cou : *faire suer le colas*, couper le cou, égorger.
Colletiner, arrêter.
Coloquinte, tête : *prends garde que Charlot ne joue à la boule avec la coloquinte*, prends garde que le bourreau ne te coupe la tête.
Couleur, mensonge : *monter des couleurs*, mentir pour connaître la vérité.

Croche, heure.

Défrusquiner, déshabiller : *défrusquiner les mômes*, voler les habits des enfants.

Duchesse, chef femelle d'une bande de voleurs.

Ecorner, v. *boucard*.

Effaroucher, voler.

Estuquer, recevoir un coup.

Fadard, élégant.

Farguer, devenir rouge.

Fatigue, travail de forçat.

Faucher, couper : *être fauché*, être guillotiné ; *faucher les prés*, être aux galères.

Faucheur, bourreau : « ma sorbonne courait grand risque de servir de boule au *faucheur* » (t. I, p. 11).

Fête, argent : *je suis de la fête*, j'ai beaucoup d'argent.

Fil en double, bon vin. — *Fil en quatre*, eau-de-vie.

Flaque, sac de femme, ridicule.

Gonze, niais, dupe : « j'ai trouvé mon maître et je suis ta *gonze* » (t. I, p. 87).

Gosselin, petit enfant.

Harmonie, tapage.

Laffe, la vie : *esbigner la laffe*, avoir la vie sauve.

Landau à baleines, parapluie.

Larbin, mendiant.

Laver, vendre.

Licheur, qui boit aux dépens d'autrui.

Long, niais, dupe : *filer le long*, suivre une dupe.

Mademoiselle, homme dont les goûts sont antiphysiques.

Manicle, bracelet ; l'anneau que l'on rive au bas de la jambe des forçats et auquel est attachée la chaîne qu'ils ne quittent qu'en sortant du bagne : « avant minuit, la *manicle* était presque entièrement coupée » (t. I, p. 167).

Maqui (mettre du), du rouge.

Marchand de lacets, gendarme.

Mariol, malin.

Marpaud, amant d'une fille publique.

Marsoin, contrebandier de côtes.

Médaille ou *monarque*, pièce de cinq francs.

Michon, argent : *faire du michon*, amasser de l'argent.

Mistick, voleur étranger.

Milou, malade.

Monarque, v. *médaille*.

Monter un coup, tendre un piège ; v. *couleur*.

Moutard, enfant.

Musique (faire de la), sonder ou dégrader les murs d'une maison pour s'évader.

Nazonant, le nez.

P (faire le), faire mauvaise mine.

Panier à salade, voiture destinée à transporter les prisonniers.

Pareil (être), être d'accord.

Patarasses, petites pelotes dont les forçats se servent pour empêcher le froissement des fers sur la peau : « il ne tiendra qu'à toi de jouer des jambes, sans avoir besoin des *patarasses* » (t. I, p. 170).

Pendante, chaîne de montre.

Petit-hôtel, lieu où l'on est déposé avant d'être conduit en prison : *faire une pose au petit-hôtel*, être mis au corps-de-garde.

Pliant, couteau : *jouer du pliant*, donner des coups de couteau.

Poser et marcher dedans, s'embrouiller, perdre la tête.

Pousse (la), brigade de gendarmerie.

Quem, fatuité, prétention : *faire son quem*, faire de l'embarras.

Requin, douanier.

Riflard, bourgeois : *il aquige le riflard*, il fait le bourgeois.

Rincer, voler.

Roufier, soldat.

Roumard, roué, rusé.

Sorbonne, tête : *porter la sorbonne à Charlot*, aller à l'échafaud.

Soulasse (faire la grande), tuer les gens les uns après les autres.

Tarauder, donner des coups, frapper.

Tolle (le), bourreau ; *la tolle*, le couteau de la guillotine.

Travailler, voler.

Tune, le bagne ou Bicêtre.

Violon (jouer du), scier ses fers : « Passe la nuit *à jouer du violon* » (t. I, p. 266).

2. Recueil d'argot (1829).

Le recueil suivant est extrait des *Mémoires d'un forban philosophe*, qui datent de la même époque. Ces mots manquent au lexique de Vidocq, en diffèrent ou sont pourvus d'exemples.

Affurer, gagner : « « Les tireurs *affureront* de la bille (p. 84) ; v. *tortillade*.

Attiger, torturer : « j'ai entravé que je serai *attigé* et riffaudé » (p. 191).

Attigeur, bourreau : « l'*attigeur* le traîne à la potence » (p. 169).

Balle, franc : « dix mille *balles*... ça valait bien de risquer le grand pèlerinage de Monte-aux-Regrets » (p. 183).

Basse (la), la classe misérable, en opposition avec *la haute*, la classe des gens riches.

Bastringue, scie propre à couper les barreaux : « j'ai une *bastringue* » (p. 114).

Battre, feindre : « vous savez mieux *battre* que je ne le pensais » (p. 101) ; *battre la roupillade*, faire semblant de dormir (p. 152).

Biller, payer : « en attendant y faudra que tu *billes* » (p. 126).

Boiterne, jeu de dés ou de dominos : « elle a fait de bonnes affaires avec sa *boiterne* » (p. 182).

Bouliner, déchirer : « Mauvais grinchisseur de limaces *boulinées* » (p. 85).

Broque, liard : « aboule ici ton larton pour six *broques* » (p. 89).

Brûlé, suspect, reconnu : « nous sommes *brûlés*, n'est-ce pas ? » (p. 182).

Cadène, chaîne de forçats : « N'est-ce pas bientôt la décarade de la *cadène* de Pantin ? » (p. 85).

Cambre, chambre : « silence dans la *cambre* » (p. 144).

Castu, cachot : « Le fagot des *castus* (p. 265).

Cavale, fuite : « je suis en *cavale*, parce que le roi veut me faire butter » (p. 87).

Chique, église : « Vous n'avez toujours fréquenté la *chique* ? » (p. 101).

Chiquer, battre : « je vais te *chiquer* la gueule » (p. 183).

Cintrer, tenir : « un vingt-deux *cintre* mieux dans la pogne qu'une camoufle » (p. 99).

Cogne, gendarme et gendarmerie : « j'réponds que celui-là n'aurait pas craint dix *cognes* » (p. 87) ; « toute la *cogne* est sur le trimard » (p. 181).

Colabre, cou : « tu as fauché le *colabre* d'un orgue pour lui grinchir trente balles » (p. 183).

Collège, prison : « Quel guignon d'être au collège à présent ! » (p. 84) ; « ils ne sont pas au *collège* pour enfiler des perles » (p. 91).

Colomber, pour *conobler*, connaître : « un pègre de la haute qui a taf d'être *colombé* » (p. 102) ; « tu n'as jamais *colombé* ton frangin ? » (p. 160).

Coqueur, espion : « on dit que c'est un *coqueur* » (p. 130).

Crampe, évasion : « quelle bonne sorgue pour une *crampe !* » (p. 144) ; *tirer sa crampe*, se sauver (p. 87).

Débiner, dénoncer : « nous serions bientôt *débinés* » (p. 96).

Décarer, sortir : « Quand nous serons *décarés*, gare les pantres ! gare les sergoles ! » (p. 84).

Emballer, arrêter : « faut-il que les hommes soient loffes de se faire *emballer* » ? (p. 92) ; « Lorrain a été *emballé*, sa frangine l'a suivi de près » (p. 181).

Encible, ensemble : « va chercher une rouillarde, nous la picterons *encible* » (p. 160).

Esbiner, emporter : « il a riffaudé l' bocard du rabouin qui l'*esbine* » (p. 84).

Fadeur, individu qui suit les filous à la foire, surveille leurs démarches et exige de partager le butin avec eux, ou il menace de les dénoncer : « tu n'as jamais été qu'un *fadeur* » (p. 86).

Fagot, forçat : « Combien peut-il y avoir de *fagots* à Toulon ? » (p. 85).

Fauchants, ciseaux : « tu ne sais pas manier le cadet, ni les *fauchants* » (p. 92).

Fertanche, paille : « roupillant sur la *fertanche* » (p. 170).

Franc, ami : « plus tard je vous parlerai en *franc* » (p. 101).

Frangir, casser : « la carouble, c'est bon pour les mômes ; moi, je servirai les orphelins ; avec un emplâtre je *frangirai* les vanternes sans qu'on puisse prêter loche » (p. 93).

Frusquiner, habiller : « ton camarade, nous le *frusquinerons* en larbin » (p. 160).

Icigo, ici : « la pègre aboulera *icigo* à la sorgue » (p. 161).

Lansquiner, pleuvoir : « quelle sorgue ! comme il *lansquine*, quel beau temps pour les escarpes de grand trimard ! » (p. 84).

Loffe, imbécile : « Cartouche et Mandrin étaient des *loffes*... » (p. 88) ; v. *emballer*.

Maison de passe, rendez-vous où les filles conduisent leurs pratiques (p. 47).

Manger, avouer : « à la bonne heure, *mangez* donc ! » (p. 197).

Mariol, malin : « j'aurais toujours été grivier... je suis devenu *mariol* » (p. 92).

Maronné, suspecté : « je pourrais être *maronné* » (p. 160).

Merlou, voleur roué, rusé : « des pépinières qui fournissent plus tard des *merlous* » (p. 91).

Merlousier, malin : « c'était une *merlousière* » (p. 131).

Monorgue, moi : « as-tu des camouflés pour *monorgue* ? » (p. 160).

Morfillade, nourriture : « la *morfillade* rend le picton meilleur » (p. 160).

Morfiller, manger : « Vous aurez à *morfiller*, tandis que les autres caneront la pégrenne » (p. 101).

Morgane, faim : « j'ai morfillé tout mon larton, je canerai

la *morgane* à la sorgue » (p. 92) ; « vous devez avoir la *morgane* » (p. 160).

Mouise, soupe : « Une foule de détenus sortent des ateliers en criant *à la mouise !* (p. 77).

Nosiergue, nous : « décarre... avec *nosiergue* » (p. 130).

Orgue, homme : « balancez l'*orgue* » (p. 146) ; v. *colabre* ; « le daron des *orgues* qui a tous ses mômes et momignards à la boue » (p. 191).

Os, argent, sou : « tu veux parier et n'as pas l'*os* » (p. 136).

Pantinois, Parisien : « comment ça va, *Pantinois ?* » (p. 91).

Rivette, fille publique : « elle s'est engagée dans les *rivettes* à Pantin » (p. 165) ; « la police de Paris impose 36 francs par an à chaque *rivette* » (p. 167).

Sorgueur, voleur de nuit (p. 161).

Tiquante, épingle : « va marchander une *tiquante* de jonc chez l'orphelin ici en face » (p. 179).

Tirer, subir : « le ratichon, qu'a-t-il mangé pour *tirer* vingt longes ? » (p. 84).

Tombé, arrêté : « il est *tombé* à Nantes » (p. 163) ; « Christophe est *tombé* » (p. 180).

Tortillade, subsistance : « que feras-tu pour affurer ta *tortillade ?* » (p. 92).

Tonorgue, toi : « Frédéric goupinera avec *tonorgue* » (p. 145).

Truque, métier : « Ils maquillent leurs *truques* » (p. 96).

Tunes, Bicêtre : « Si je suis maron ? eh bien ! j'irai à *Tunes* » (p. 93).

3. Dictionnaire d'argot (1846).

Un détenu publia à Paris, en 1846, *L'Intérieur des prisons*, suivi d'un dictionnaire renfermant les mots les plus usités dans le langage des prisons. Ce lexique d'une dizaine de pages est précédé de cette note : « Nous avons hésité longtemps à publier ce dictionnaire à la suite de cet ouvrage, le langage des prisons n'offrant, par lui-

même, qu'un médiocre intérêt au point de vue littéraire. Mais les romanciers, les journaux judiciaires, les juges d'instruction eux-mêmes dans leurs rapports, faisant un fréquent usage de cet idiome, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de donner une idée de cette nouvelle langue d'emprunt. Nous complèterons ainsi, en quelque sorte, notre sujet sur les prisons. »

Voici cette liste de mots, en omettant ceux qui se trouvent dans le vocabulaire de Vidocq ; on y remarquera la fréquence des termes du bas-langage :

Affur, bien.
Agriffer, saisir, empoigner.
Barder, entrebâiller : une poche *barde*.
Batteur, fainéant, tapageur.
Bazarder, vendre.
Bécher, charger, accabler de paroles.
Becqueter, manger avec faim.
Béquiller, manger sans besoin.
Bezigues, lunettes.
Biancher, payer.
Bibasserie, vieillesse.
Bibon, vieux.
Bidoche, viande.
Biller, payer.
Bobine, figure risible.
Boule-de-son, pain des prisonniers.
Boulinguer, se bien porter, aller à merveille.
Boulotter, aller lentement.
Brême, carte de police.
Caillasse, pavé, caillou des rues.
Callancher, mourir.
Calots, yeux.
Camarde, la garde (*sic*), la police.
Canne, surveillance imposée par un jugement.
Carme, argent monnayé.
Carrer, cacher.
Casser, rompre ; (sur quelqu'un), révéler.
Cerf, v. déguiser.
Ché, ivrogne.
Cigogne, maison d'arrêt de la Force, justice.
Clarinette, fusil.
Cléber, manger.
Costel, souteneur.
Crigne, viande.
Crosseur, récalcitrant.
Débine, misère.

Débiner, parler mal d'autrui.

Défarguer, ôter quelqu'un d'un endroit.

Dégommer, mourir sans cesser de vivre.

Dégotter, trouver quelqu'un, piller, prendre, enlever.

Déguiser en cerf, prendre la fuite.

Deïe, foule, attroupement.

Déjeter, mourir par violence en prison.

Dépiotter, ôter, enlever, priver de quelque chose.

Déplanquer, ôter, découvrir, dégager du mont-de-piété.

Détosse, misère.

Enflaquer, embarrasser.

Fadard, meilleur, convenable, agréable.

Faffes, billets de banque.

Faucher, tuer, guillotiner.

Fauve, tabatière.

Flac, argent.

Flanche, chose mauvaise.

Flancher, blaguer.

Flanger, jouer à un jeu.

Floper, donner une raclée.

Friser, voler.

Frisquet, froid.

Glisser, mourir, succomber.

Gober, aimer.

Godiller, être en joie, en plaisir.

Gonce, un jeune homme, un individu quelconque.

Goncesse, femme, fille.

Goncier, corps.

Gosse, *gosselin*, enfant.

Gouapeur, individu mal mis, déguenillé.

Goupiner, faire quelque chose.

Jacter, dire, crier.

Jardiner, ennuyer, fatiguer par des paroles.

Marlou, un fainéant et voleur adroit, fin, rusé, malin.

Marlouserie, fainéantise, volerie.

Marner, travailler.

Massage, ouvrage.

Masser, travailler.

Massier, travailleur, ouvrier.

Mastoquer, manger, engraisser.

Menesse, femme.

Menzingue, marchand de vin.

Mouchique, injure.

Naser, détester, abhorrer.

Nettoyer, dévaliser quelqu'un.

Nière, niais.

Nierg, soi, seul.

Nisco, non.

Osto, asile, chambre, maison.

Ours (aller aux), envoyer promener.

Paff, ivre.

Pane, misère.

Pantruche, Paris.

Parrain, avocat d'un accusé.
Péaix, malin, méchant.
Peg, péril, danger.
Pégosse, vermine.
Pégraine, misère.
Pèse, argent monnayé.
Pétard, un son.
Piffer, détester.
Piger, prendre sur le fait.
Planquer, faire le guet.
Plâtre, argent en matière.
Quatre-arpents, cimetière.
Rade, comptoir.
Radin, argent du comptoir.
Rafaille, terre : *s'enfoncer dans la rafaille*.
Raidir, mourir.
Rebiffer, faire une chose deux fois.
Refiler, faire passer de main en main.
Reguiser, perdre au jeu.
Renifler, avouer, reconnaître.
Roublarderie, misère.
Roubleur, délateur.
Saint-pair, tabac.
Schelinguer, puer de la bouche.
Schlar, cachot.
Scionner, assassiner avec un couteau.
Scionneur, assassin à coups de couteau.
Sig-de-bord, chapeau.
Sinfe, volé qui tient le voleur.
Stom, estomac.
Surette, pomme d'un arbre.
Suriner, assassiner.
Talbin, portefeuille, billet de banque.
Tampon, poing.
Taper, fermer : *taper le chasse*, fermer l'œil, dormir.
Tine, foule.
Trottins, souliers.
Truquer, vivre d'industrie.
Vague, vol : aller au *vague*.
Vaguer, voler.
Vestiges, légumes de prison et de gargotte.

4. Glossaire de Reims (1850).

Prosper Tarbé a recueilli dans la maison de détention de Reims un court glossaire d'argot qu'il a publié dans son ouvrage *Recherches sur l'histoire du langage et du patois de Champagne* (Reims, 1851, t. II, p. 226 à 228), sous le titre : « Comme les pègres jaspinent à Reims quand ils ont la traque d'être entravés par la musique ». Nous le

donnons ici comme le dernier de nos documents jargonnesques d'ordre lexicographique.

Air (se donner de l'), fuir.
Avitrer dans le sac, déménager par la fenêtre.
Babillarde, lettre.
Bain de pied (prendre un), se noyer.
Balles (vingt), vingt francs.
Barbotter, fouiller.
Berge, une année de prison.
Blavin, mouchoir.
Bogue en jonc, montre en or.
Bogue brifaudée, montre d'argent.
Brifaudée, v. *bogue*.
Broder, écrire.
Brutal, v. *larton*.
Cadet, instrument pour enfoncer une porte.
Caloquet, chapeau.
Campagne, v. *garçon*.
Care, cachette.
Carme (filer du), donner de l'argent.
Carouble, clef.
Casserolle, v. *remuer*.
Chanter (faire), faire contribuer.
Chiffon rouge, langue.
Caloquinte, tête.
Couper dans le pont, se tromper, croire ce qui n'est pas.
Couvrante, casquette.
Crignol, viande.
Crucifix à ressorts, pistolet.
Débine (être de la), être malheureux.
Décarer, partir.
Déguerpir, fuir.
Délourder, dépouiller, mettre à nu.
Duraille, v. *faucher*.
Entraver, comprendre.
Epouser la veuve, être mis à mort.
Escarper, tuer, meurtrir.
Fabricant de poussière, faux monnayeur.
Faucher la duraille, couper ses fers.
Ferlampier le sic, casser ses fers.
Fesar (faire le), faire des faux.
Filer, v. *carme*.
Filoche (friser une), voler dans la poche.
Flan (du), c'est vrai.
Flouer, voler, jouer.
Fourgue, revendeur.
Fourguer, vendre.
Frangin, ami, camarade.
Fricmont, crime.
Friser, v. *filoche*.
Frottin, souteneur.
Gafe, guet.
Galegère, femme.

Garçon de campagne, voleur de grand chemin.
Gars, chef de bande.
Gerber, condamner.
Gerber à la passe, condamner à mort.
Gigolette, femme publique.
Grinche, voleur.
Grinchir, voler.
Guérir de sa maladie, se sauver.
Jappe, langue.
Jaspiner, parler.
Jonc, v. *bogue*.
Lacets (marchand de), gendarme.
Lance, eau.
Largue, femme, épouse.
Larton brutal, pain bis.
Larton savonné, pain blanc.
Libet, portefeuille; v. *sonder*.
Lièvre, gendarme.
Lustre (veiller au), faire le guet.
Manger le morceau, révéler.
Marchand, v. *lacets*.
Marine (la petite), les galères.
Marquis, un mois de prison.
Mèche, moitié, demi.
Mecque, homme.
Messière, bourgeois.
Miché, souteneur.
Montant, pantalon.
Morceau, v. *manger*.
Morfiller, manger.
Musique, police.
Nicque (faire), saisir au col.
Ombre (être à l'), être en prison.
Passe, v. *gerber*.
Pègre, voleur.
Pelure, redingotte.
Pied de biche, v. *cadet*.
Pivois, vin.
Placarde, place d'exécution.
Plombes (six), six heures.
Pont, v. *couper*.
Poussière, v. *fabricant*.
Profonde, poche.
Raisiné, sang répandu.
Refroidir, tuer.
Remuer la casserolle, faire une fausse déclaration.
Rengracier le chiffon rouge, se taire.
Ressort, v. *pistolet*.
Retailler, regarder.
Rifandel, complice, associé.
Riffe, feu.
Rondon, manteau.
Rouler sur la vergne, emporter le butin.
Roupiller, dormir.
Rousse, police.
Sac, v. *avitrer*.
Sac à viande, chemise.
Saigner, blesser, tuer.
Sanglier, prêtre.
Savonné, v. *larton*.
Sic, v. *ferlampier*.
Sifflet, gosier.
Sillonner, v. *sionner*.
Simple (l'heure du), la brune.

Sionner, donner un coup de couteau.

Sonder le libet, visiter le portefeuille.

Sorgue, nuit.

Soulager, tuer.

Surin, couteau.

Taffetas, v. *tisser*.

Tirans, bas.

Tisser du taffetas, voler à l'étalage.

Tocquante, montre.

Traque, peur.

Trifailles (mes), mes enfants.

Trimar, route.

Trottin, soulier.

Vague (donner du), raccrocher.

Vergne, v. *rouler*.

Veuve, v. *épouser*.

Vingt-deux, poignard.

III. — **Chansons argotiques.**

(1828-1849)

Les trois chansons qui suivent sont extraites du IIIe tome des *Mémoires* de Vidocq (1828), qui les cite également dans la préface de ses *Voleurs* (1837). Des *Mémoires*, elles passèrent dans l'*Histoire de Vidocq* par Froment (1829) et ailleurs.

1. — Voici la première de ces chansons que « Riboulet se mit à chanter dans le plus pur argot du bon temps » (p. 92-95) :

LA MARCANDIÈRE.

En roulant de vergne en vergne,
Pour apprendre à goupiner,
J'ai rencontré marcandière,
  Lonfa malura dondaine,
Qui du pivois solissait,
  Lonfa malura dondé.

J'ai rencontré marcandière,
Qui du pivois solissait ;
Je lui jaspine en bigorne,
  Lonfa malura dondaine,
N'as-tu rien à morfiller ?
  Lonfa malura dondé.

Je lui jaspine en bigorne :
N'as-tu rien à morfiller ?
J'ai du bon pivois sans lance,
  Lonfa malura dondaine,
Et du larton savonné,
  Lonfa malura dondé.

J'ai du bon pivois sans lance,
Et du larton savonné,
Une lourde, une tournante,
  Lonfa malura dondaine,
Un tremblant pour rivancher,
  Lonfa malura dondé.

J'enquille dans la cambriolle,
Un couillé j'ai remouché ;
Je remouche au coin du rifle,
  Lonfa malura dondaine,
Un sinve qui roupillait,
  Lonfa malura dondé.

Je remouche au coin du rifle
Un sinve qui roupillait,
J'ai sondé dans ses profondes,
  Lonfa malura dondaine,
Son auber j'ai enganté,
  Lonfa malura dondé.

J'ai sondé dans ses profondes,
Son auber j'ai enganté,
Son auber et sa toquante,
Lonfa malura dondaine,
Et ses attaches de cé,
Lonfa malura dondé.

Son auber et sa toquante,
Et ses attaches de cé,
Ses tirans et sa montante,
Lonfa malura dondaine,
Et son combre galuché,
Lonfa malura dondé.

Ses tirans et sa montante,
Et son combre galuché,
Son frusque, aussi sa lisette,
Lonfa malura dondaine,
Et puis j'ai défouraillé,
Lonfa malura dondé.

Son frusque, aussi sa lisette,
Et puis j'ai défouraillé.
Farre, farre, la marcandière,
Lonfa malura dondaine,
Car nous serions béquillés,
Lonfa malura dondé.

Farre, farre, la marcandière,
Car nous serions béquillés,
Sur la placarde au quart-d'œil,
Lonfa malura dondaine,
Rigaudons faut gambiller,
Lonfa malura dondé.

Sur la placarde au quart-d'œil,
Rigaudons faut gambiller,
Allumés de toutes ces largues,
Lonfa malura dondaine,
Et de ces petits couillés,
Lonfa malura dondé.

Allumés de toutes ces largues,
Et de ces petits couillés,
Et de ces charlots bons drilles,
Lonfa malura dondaine,
Qui viennent y goupiner,
Lonfa malura dondé.

2. — « Riboulet ayant débité ces treize strophes, lit-on dans les *Mémoires* de Vidocq (t. III, p. 95-98), Manon la Blonde voulut aussi faire admirer l'étendue de son organe : « Eh, les autres ! dit-elle, en v'là z'une que j'ai zapprise à Lazare, prêtez *loche* et *rebectez* après moi » :

CHANSON MORALE.

Un jour à la Croix-Rouge,
Nous étions dix à douze,
Tous grinches de renom ;
Nous attendions la sorgue,
Voulant poisser des bogues
Pour faire du billon.

Partage ou non partage,
Tout est à notre usage,
N'épargnons le poitou ;
Poissons avec adresse
Mézières et gonzesses
Sans faire de regout.

Dessus le pont au Change
Certain agent de change
Se criblait au charron.
J'engantais sa tocquante,
Ses attaches brillantes
Avec ses billemonts.

Quand douze plombes crossent,
Les pègres s'en retournent
Au tapis de Montron[1].
Montron, ouvres ta lourde,
Si tu veux que j'aboule
Et pionce en ton bocson.

Montron drogue à sa largue :
Bonnis-moi donc, girofle,
Qui sont ces pègres-là ?
Des grinchisseurs de bogues,
Esquinteurs de boutogues.
Les connobres-tu pas ?

Eh vite, ma culbute,
Quand je vois mon affure,
Je suis toujours paré.
Du plus grand cœur du monde
Je vais à la profonde
Pour vous chercher du frais.

Mais bientôt la patraque,
Au clair de la moucharde,
Nous reluque de loin.
L'aventure est étrange !
C'était l'agent de change
Que suivaient les roussins.

Bien des fois on rigolle,
Ou bien l'on pavillonne,
Qu'on devrait lansquiner.
Railles, griviers et cognes,
Nous ont pour la Cigogne
En partie tous paumés.

3. — La troisième chanson est d'un forçat du nom de Winter. « Il est, assure-t-on, l'auteur d'une foule de chansons fort en vogue parmi les forçats, qui le regardent comme leur Anacréon. Voici l'une de celles qu'on lui attribue » (*Mémoires*, t. III, p. 294-298). Elle fut d'abord insérée dans le *Nouveau Dictionnaire d'argot* de 1829, p. 59 à 64.

CHANSON ARGOTIQUE.

Air de l'*Heureux pilote*.

Travaillant d'ordinaire,
La sorgue dans Pantin,
Dans mainte et mainte affaire,
Faisant très bon choppin.
Ma gente cambriote,
Rendoublée de cam'lotte,
De la dalle au flaquet ;
Je vivais sans disgrâce,
Sans regout ni morace,
Sans taff et sans regret.

1. Nom du marchand de vins chez lequel se réunissaient les voleurs.

J'ai fait par comblance
Gironde largue capé,
Soiffant picton sans lance,
Pivois non maquillé;
Tirants, passe à la rousse,
Attaches de gratousse,
Combriot galuché.
Cheminant en bon drille,
Un jour à la Courtille,
J' m'en étais enganté.

En faisant nos gambades,
Un grand messière franc,
Voulant faire parade,
Serre un bogue d'orient.
Après la gambriade,
Le filant sus l'estrade,
D'esbrouf je l'estourbis.
J'enflaque sa limace,
Son bogue, ses frusques, ses pas-
J' m'en fus au fouraillis. [ses,

Par contretemps ma largue,
Voulant se piquer d'honneur,
Craignant que je la nargue,
Moi qui n' suis pas taffeur,
Pour gonfler ses valades,
Encasque dans un rade,
Sert des sigues à foison;
On la crible à la grive,
Je m' la donne et m'esquive,
Elle est pommée maron.

Le quart d'œil lui jabotte :
Mange sur tes nonneurs !
Lui tire une carotte,
Lui montant la couleur.
L'on vient, on me ligotte,
Adieu ma cambriotte,
Mon beau pieu, mes dardants !
Je monte à la Cigogne,
On me gerbe à la grotte,
Au tap et pour douze ans.

Ma largue n' sera plus gironde,
Je serai vioc aussi;
Faudra pour plaire au monde
Clinquant, frusque, maquis.
Tout passe dans la tigne,
Et quoique l'on jaspine,
C'est un fichu flanchet.
Douze longes de tirade,
Pour une rigolade,
Pour un moment d'attrait.

4. — Dans le XVIe chapitre du *Dernier jour d'un condamné* (1829), Victor Hugo fait chanter par une jeune fille la complainte [1] argotique qui suit, et qu'il éclaircit par cette

1. « Horrible complainte : lutte de brigand avec le guet, ce voleur qu'il rencontre et qu'il dépêche à sa femme, cet épouvantable message : J'ai assassiné un homme et je suis arrêté; cette femme qui court à Versailles avec un placet, et cette *Majesté* qui s'indigne et

note à la fin du volume : « Nous donnons ci-jointe, pour les personnes curieuses de cette sorte de littérature, la chanson d'argot avec l'explication en regard, d'après une copie que nous avons trouvée dans les papiers du condamné, et dont ce fac-simile[1] reproduit tout, orthographe et écriture. La signification des mots était écrite de la main du condamné ; il y a aussi dans le dernier couplet deux vers intercalés qui semblent de son écriture ; le reste de la complainte est d'une autre main. Il est probable que, frappé de cette chanson, mais ne se la rappelant qu'imparfaitement, il avait cherché à se la procurer et que copie lui avait été donnée par quelque calligraphe de la geôle. »

La source où Victor Hugo a puisé cette chanson d'argot (que Vidocq reproduit dans la préface de ses *Voleurs*) reste jusqu'ici inconnue[2].

AUTRE CHANSON.

C'est dans la rue du Mail,
Où j'ai été coltigé,
Maluré,
Et trois coquins de railles,
Lirlonfa malurette,
Sur mézigue ont foncé,
Lirlonfa maluré.

Sur mézigue ont foncé,
Maluré,
Ils m'ont mis la tortouse,
Lirlonfa malurette,
Grand Meudon est aboulé,
Lirlonfa maluré.

Sur mon trimin rencontre,
Lirlonfa malurette,
Un pègre du quartier,
Lirlonfa maluré.

Un pègre du quartier,
Maluré,
Va-t-en dire à ma largue,
Lirlonfa malurette,
Que j' suis enfouraillé,
Lirlonfa maluré.

Ma largue tout en colère,
Lirlonfa malurette,

menace le coupable de lui faire danser *une danse où il n'y a pas de plancher...* »

1. Il se trouve annexé au roman de Victor Hugo.
2. Voir ci-dessus, p. 14.

M' dit : qu'as-tu donc morfillé ?
Lirlonfa maluré.

M' dit : qu'as-tu donc morfillé ?
Maluré,
J'ai fait suer un chêne,
Lirlonfa malurette,
Son auber j'ai enganté,
Lirlonfa maluré.

Son auber et sa toquante,
Lirlonfa malurette.
Et ses attaches de cé,
Lirlonfa maluré,
Et ses attachès de cé,
Maluré.

Ma largue part pour Versailles,
Lirlonfa malurette,
Aux pieds de Sa Majesté,
Lirlonfa maluré ;
Ell' lui fonce un babillard,
Pour m' faire défourailler,
Lirlonfa maluré ;
Pour m' faire défourailler,
Maluré.

Ah ! si j'en défouraille,
Lirlonfa malurette,
Ma largue j'entiflerai,
Lirlonfa maluré.
J' li ferai porter fontange,
Lirlonfa malurette,
Et souliers galuchés,
Lirlonfa maluré ;
Et souliers galuchés,
Maluré.

Mais grand Dabo qui s' fâche,
Lirlonfa malurette ;
Dit : par mon caloquet,
Lirlonfa maluré ;
J' l'y ferai danser un' danse,
Lirlonfa malurette,
Où il n'y a pas de plancher,
Lirlonfa maluré.

5. — Dans une série de lettres sur les prisons de Paris que F.-V. Raspail publia dans le journal *Le Réformateur* de 1835, on lit (n° 346) : « Deux des chansons les plus en vogue à la Force dans le moment actuel. L'une est le récit moral d'une capture faite par la police, et l'autre est un conflit, une espèce de thèse contradictoire soutenue par le *gouëpeur* [1] et par le voleur sur la prééminence de leur profession respective. » La première est la *Chanson morale* déjà reproduite ; voici la deuxième :

1. C'est le premier texte où l'on rencontre ce terme que l'auteur définit ainsi : « *Gouëpeur*, vagabond sans gîte, bohémien des environs de Paris qui chante les soirs et dort la nuit dans les carrières de Montmartre et de Montfaucon, l'hiver près des fours à chaux, l'été dans les vignes, et qui, le jour, vit on ne sait de quoi. »

Le Gouèpeur et le Voleur.

Chanson dialoguée.

Le Gouèpeur.

Sans paffes, sans lime, plein de crotte,
Aussi rupin qu'un plongeur,
Un soir un gouèpeur en ribotte
Tombe en frime avec un voleur.
Eh bien ! lui dit-il d'un ton aigre,
Paie-tu le canon de rigueur ?
— Un canon, lui répond le pègre,
Fais-toi voleur (*bis*).

Le Voleur.

Comme moi gagne de la pièce,
Tu pourras picter des canons,
Et sans aller fumer sans cesse,
Te lâcher le fin rigaudon.
Ne crains pas le pré, que je brave,
Car de la bride je n'ai pas peur ;
Dans une tôle enquille en brave,
Fais-toi voleur (*bis*).

Le Gouèpeur.

Quoi ! tu voudrais que je grinchisse
Sans tracquer de tomber au plan ?
J' doute qu'à grinchir on s'enrichisse,
J'aime mieux gouéper, c'est du flan.
Viens donc remoucher nos domaines,
De nos fours goûter la chaleur ;
Crois-moi, balance tes halènes,
Fais-toi gouèpeur (*bis*).

LE VOLEUR.

Moi, je suis toujours de la fête,
J'ai toujours bogue et bon radin,
Partout je puis lever la tête,
En manteau je m' lâche du jardin ;
Souvent, dans ma proute, si je tracque,
Si j'éprouve quelque malheur,
Je me console avec ma largue,
Fais-toi voleur (*bis*).

LE GOUÈPEUR.

D'être pègre tu te fais gloire,
Mais tu ne sais donc pas, hélas !
Q'au pré finira ton histoire,
Et que là l'on y fait plus pallas.
Content de sorguer sur la dure,
Va, de la bride je n'ai pas peur.
Ta destinée est trop sûre,
Fais-toi gouèpeur (*bis*).

Quand marquent dix plombes sans crosse,
Je rapplique au flacul qui m'attend.

LE VOLEUR.

Et moi, à petites journées,
Chez Dufour je rabats à l'instant.

LE GOUÈPEUR.

Du grand prévôt j' crains la chicane,
Adieu, pègre ; adieu, du bonheur !

LE VOLEUR.

Va, crois-moi, balance ta canne,
Fais-toi voleur (*bis*).

6. — Dans les *Mémoires* de Lacenaire (1836), on lit, parmi les mélanges en vers le dizain suivant (t. II, p. 160) :

DANS LA LUNETTE.

(*A la Pègre.*)

Pègres traqueurs, qui voulez tous du fade,
Prêtez l'esgourne à mon dur boniment,
Vous commencez par tirer en valade,
Puis au grand truc vous marchez en taffant.
Le pantre aboule,
On perd la boule,
Puis de la tôle on se crampe en rompant.
On nous roussine
Et puis la tine
Vient remoucher la butte en rigolant.

7. — La poésie suivante a été copiée sur les murs d'un cabanon de la Roquette. « Comme elle a, elle aussi, sa morale, et qu'elle est écrite dans le style des voleurs, nous la reproduisons comme une pièce assez curieuse, et nous nous gardons bien d'en changer le sens et l'orthographe. » (Halbert d'Angers, dans son édition du *Jargon* de 1849).

PRODUCTION D'UN VILLON MODERNE.

Un soir que j'étais dans la débine,
Un coup de vaque il nous fallut donner :
Pour travailler, je mis au plan ma rondine,
Et mes outeils nous fûmes les déplanquer (*bis*).

Mais en passant le portier vous escrache ;
J'étais fargué, mais l'habit cachait tout ;
Le jardinant, je frisais ma moustache.
Un peu de toupè et je passe partout (*bis*).

En deux temps, j' remouque et j' débride ;
Tous deux en braves nous barbottions,
Chez un banquet la caisse n'est jamais vide :
D'or et de billets nous trouvons un million (*bis*).
J' me suis lancé tout à coup dans l' grand monde,
Dans l'espoir de me paré de tout.
J'ai courtisé femmes brunes et blondes.
Quand on est riche, on peut passer partout (*bis*).

J'ai vaicut dans l'indépendance ;
J'ai par courut les bals et les salons.
Dans les palais, où règne l'opulence,
L'on m'i rendi les honneurs d'un baron (*bis*).
J'avais valais et calèche à ma suite.
Mes bons amis puisqu'il faut vous dire tout.
Même à la cour, j'ai rendu ma visite.
Quand on est riche, on peut passé par tout.

Cette *villonade* est suivie, chez Halbert d'Angers, de deux autres chansons « faites dans les prisons de Paris et appartenant à des écrivains distingués, qui ont eu le malheur d'être longtemps privés de leur liberté pour avoir trop osé croire à celle de la presse. » Une de ces poésies est en pur français, l'autre est intitulée : *Le guet des veilleurs ou les truands en 1480,* imité du chapitre de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo. Cette dernière est soi-disant écrite en argot et fait défiler les dignitaires de l'ancienne monarchie argotique, parmi lesquels l'auteur cite les *Chourineurs* qui firent leur première apparition dans les *Mystères de Paris* (1847) d'Eugène Sue.

8. — Les deux parodies qui suivent sont tirées de la préface des *Voleurs* de Vidocq (1837) :

PARODIE DES COMMANDEMENTS DE DIEU

Un seul sentiment t'animera,
Celui de grinchir gourdement.

Jorne et sorgue tu poisseras
Boucart et baïte chenument.

Le morceau tu ne mangeras
De crainte de tomber au plan.

Chenâtre fourgat litreras,
Afin de solir sûrement.

Du grand pré tu te cramperas
Pour rabattre à Pantin lestement.

Cambriolle tu maquilleras
Par carouble et esquintement.

La raille, maron, te serviras
Pour un deuxième gerbement.

Dans le nez toujours tu auras
Macarons et cabestans.

Pour grinchir tu préféreras
Les fêtes aux turbinemens.

Jamais tu ne rengracieras,
Plutôt caner en goupinant.

PARODIE DES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

Les fêtes tu t'empoivreras,
Avec ta largue au tapis franc.

Les dimanches tu grinchiras,
Dans les toles, bogues et ployants.

Paumé, point tu ne mangeras
Dans le taffe du gerbement.

Mercure seul tu adoreras
Comme dabe de l'entrollement.

En bachasse tu pegrenneras
Jusqu'au jorne du décarement.

Tous les reluits tu poisseras
Pour vivre et picter chenument.

IV. — **Lettres argotiques.**

(1837-1850)

Les six premières lettres qui suivent sont tirées de la préface des *Voleurs* de Vidocq :

1. Un voleur déclare son amour à la femme qu'il aime :

Girofle largue,

Depuis le reluit où j'ai gambillé avec tézigue et remouché tes châsses et ta frime d'altèque, le dardant a coqué le rifle dans mon palpitant, qui n'aquige plus que pour tézigue ; je ne roupille que poitou ; je paumerai la sorbonne si ton palpitant ne fade pas les sentiments du mien.

Le reluit et la sorgue je ne rembroque que tézigue, et si tu ne me prends à la bonne, tu m'allumeras bientôt caner.

2. Un voleur convie sa sœur au baptême de son fils :

Frangine d'altèque,

Je mets l'arguemine à la barbue, pour te bonnir que ma largue aboule de momir un momignard d'altèque, qu'on trimbalera à la chique à six plombes et mèche, pour que le ratichon maquille son truc de la morgane et de la lance ; ensuite on renquillera dans la taule à mézigue pour refaiter gourdement et chenument pavillonner et picter du pivois sans lance.

Chenu sorgue ; roupille sans taffe.

Tout à tézigue,

Ton frangin.

3. Un voleur apprend à son frère et à sa sœur qu'il vient d'être arrêté :

Frangin et frangine,

Je pésigne le pivot pour vous bonnir que mézigue vient d'être servi maron à la lègre de Canelle ; j'avais balancé la bogue que j'avais fourliné, et je ne litrais que nibergue en valades ; mais des parrains aboulés dans le burlin du quart-d'œil m'ont remouché et ont bonni qu'ils reconobraient ma frime pour l'avoir allumée sur la placarde du fourmillon, au moment du grinchissage. Je n'ai pas coqué mon centre de taffe du ravignolé ; ainsi si vouzailles brodez à mézigue, il faut balancer la lazagne au centre de Jean-Louis Laurent, au Castuc de Canelle.

Le curieux a servi ma bille, mais j'ai balancé mes escraches.

4. Un voleur raconte l'exécution d'un camarade :

En enquillant dans la vergne d'Arnelle, pastiquant sur la placarde, j'ai rembroqué un abadis du raboin, en balançant mes chasses j'ai remouché la béquille et la cognade à gayet servant le trèpe pour laisser abouler une roulotte farguée d'un ratichon, de charlot et de son larbin, et d'un garçon de cambrouze que j'ai reconobré pour le Petit Nantais : il rigolait malgré le sanglier qui voulait lui faire remoucher et becoter Hariadan Barberousse. J'ai prêté loche pour entraver le boniment du garçon qu'on allait brancher, etc., etc.

5. Voici maintenant une note trouvée dans les papiers de l'un des complices de Sallambier, chauffeur des provinces du Nord, exécuté à Bruges il y a déjà plusieurs années :

Un suage à maquiller la sorgue dans la tolle du ratichon du pacquelin, on peut enquiller par la venterne de la cambriolle de la larbine qui n'y pionce quelpoique, elle roupille dans le pieu du raze, on peut les pésigner et les tourtouser en leur

bonnissant qu'ils seront escarpés s'il y a du criblage, on peut aussi leur faire remoucher les bayafes : alors le taffetas les fera dévider et tortiller la planque où est le carle ; le vioque a des flaculs pleins de bille ; s'il va à Niort, il faut lui riffauder les paturons.

6. La lettre suivante peut servir de réponse à cette note :

Nous voulons bien maquiller le suage de ton rochet, l'ouvrage nous paraît bon ; mais nous ne pouvons le maquiller qu'à la condition de tout conir : il n'y a que les refroidis qui ne rapliquent nibergue. En goupinant de cette sorte, les parrains seront estourbis ; il sera donc impossible de jamais être marrons. Si tu consens à nous laisser rebâtir le ratichon et sa larbine, nous irons pioncer dans le sabri du rupin de ton villois, à cinquante paturons de la chique de la daronne du mec des mecs ; nous ne voulons enquiller chez aucun tapissier, c'est se mettre sur les fonds du baptême : voilà notre dernier mot. Nous attendons ta salade.

7. Dans l'*Intérieur des Bagnes* par Sers (2e éd., Angers, 1842, p. 49), on lit une lettre en argot qui « a été trouvée en décousant la doublure d'une veste appartenant à un condamné, mort dernièrement à l'hôpital ». C'est la lettre d'un forçat transporté de Rochefort à Toulon :

De la traverse de Lontou [1].

Mon chouette camerluche, me voilà enfin décarré du sein de ce maudit ponton d'amarrage, par la grâce du Mèke ou du barbet et sans être aquigé, qui nous a trimballé igo après nous avoir secoué pendant quinze reluis au milieu des prés salés.

1. C'est à tort que Larchey (p. XI) attribue cette lettre à l'inspecteur Rabasse, qui n'a fait que la transcrire de l'*Intérieur des bagnes*.

Tu m'a bonni avant de décarrer que je te recorde par une lazagne du truc dont les artoupans de cette traverse nous ont pessignés.

Je bonnirai qu'ils nous ont embroqués d'un chasse moustique, attendu que le quart-d'œil de Rochefort nous a rafilés la manquesse auprès de son camerluche de cette traverse.

Les gaffiers sont plus mouchiques que lago ; il faut igo avoir le loubion en poigne pour leur jacter ou ils vous bousculent en véritables artoupans. La cavale est plus difficile que lago : cependant les messiers de cambrouze n'ont pas la même chaleur à pessigner les fagots au crompe.

La tortillade est la même pour la quantité, mais le pivois est plus chenu, le larton un peu plus savonné que lago et la batouse à limasse plus chenue aussi. La satonnade roule à balouf ; le toc est un bridou de gaye qui a une poigne esquintante.

Rien de plus à te bonnir si non que la Fouine, Classique, Escarpe et Crève-Cœur, te rafilent leurs bécots de chouette. Et pour mon arga, crois que je serai jusqu'au moment de caner, ton dévoué

LA HYÈNE.

8. En 1852, dans la banlieue de Paris, on a capturé des malfaiteurs qui pratiquaient d'ordinaire le vol au charriage. Sur l'un d'eux on trouva cette lettre qu'il écrivit à un de ses camarades placés sous la surveillance de la police dans une ville de province (d'après le journal *La Patrie,* du 2 mars 1852) :

Vieux camaro,

Je ne te conseille pas de casser ta canne pour rappiquer à Paris. Rien à y faire.

La rousse y pousse comme de champignons, et même dans la cambrouse ils viennent vous dénicher. Si tu es un peu tranquille et que tu puisses becqueter, ne décarre pas.

Attends que le bon moment vienne : faut espérer que le démoc enquillera, et alors tous les trucs seront lombem pour arriver à quelque chose.

Quant à moi, je maquille une afl, après laquelle j'espère me débiner pour m'éloigner de la rousse. Si ça réussit, j'aurai du carme à vioc, et je tâcherai de ne plus travailler et de vivre paisible. Rien de nouveau, sinon que Bonisson et Tafanet sont au plan. Suis mon conseil, je crois que tu t'en trouveras bien.

Tout à toi.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS LITTÉRAIRES

I. — Un dialogue en argot.

(1844)

Les morceaux qui méritent d'être cités, en dehors des documents argotiques proprement dits, sont en très petit nombre, dans la première moitié du XIXe siècle, et ils deviennent rarissimes dans sa seconde moitié. Nous reproduisons les suivants que nous ne donnons d'ailleurs qu'à titre secondaire.

Dans un ouvrage[1] destiné à faciliter l'intelligence des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, on lit ce dialogue en argot sur la manière dont la *Pègre maquille son truque*

1. *Dictionnaire complet de l'Argot employé dans les* Mystères de Paris. *Ouvrage éminemment utile à toute personne honnête, puisqu'il divulgue à la société les mots dont les filous, voleurs, floueurs, chevaliers d'industrie composent leur conversation. Ouvrage recueilli par M. D. D'après les renseignements donnés par un ex-surveillant de la Roquette et un ancien garde-chiourme du bagne de Brest...* Paris, s. d. (1844), in-32.

pour poissancher les pantres, « dont les voleurs se prennent pour voler les honnêtes gens » (p. 35 à 58) :

— Arçonne ce pantre, remouche si sa filoche est chouette, il est marquant, si tesigue peux le fourliner, je vais te nonner et nous faderons des sigues.
— La trèpe aboule, esbigne-toi et cavale dure.
— Calte, le pantre se réchauffe.
— Remouche donc la bride de cette gonzesse, c'est du jonc.
— Elle doit avoir un bogue, remouche la tournante.
— Cette sorgue j'ai aquigé ma menesse.
— Ce qui me met à renaud, c'est d'être entiflé de C.
— Mesigue je ne suis qu'engoncé.
— Quand mésigue ne l'aura plus à la bonne, je la balance.
— J'ai le béguin pour une mistonne de C.
— Raplique à la vanterne, rembroque qu'esqu'aboule.
— Veux-tu morfiller de la jaffe ?
— Nous irons sur le grand trimar escarper un gonse.
— J'ai abloqui des empafs une roue de derrière.
— Mon gonse est au col.
— Rifodons-nous ce satou lago ?
— Le premier qui bonit une loffitude, je l'aquige.
— Aboule icigo.
— Nibergue, je ne veux pas m'aquiger avec tésigue.
— Je lansquine des chasses, ma frangine est esbasie.
— Ma daronne m'a renaudé, je n'irai plus à la piaule.
— J'ai floué aux brêmes et j'ai paumé du pognon.
— Gamberge la gouline et fonce moi mon fade.
— J'ai poissé la fauf d'un drague, c'est du blancard.
— Conobles-tu un fourgue qui bille bien ?
— Calte, la rousse à l'arnache rapplique.
— Bille à picter aux griviers quand ils seront pionvilles, nous esbignerons.
— Si on ne te conoble pas, bonis un centre à l'estorgue.
— Bacle la lourde et au pieu.
— Pictanchons-nous pour deux ronds d'eau-d'af ?
— Nibergue, j'ai le soufflet aquigé.

— J'aime mieux poisser que de droguer.
— Je suis pomé maron male.
— J'ai escarpé un cogne pour m'esbigner.
— En descendant de la roulotte, il faudra suriner ce pantre.
— Nibergue, je ne veux pas être fauché.
— Vas donc, frileux, propre à nibe.
— Tu as le taf de Charlot.
— Fonce moi deux ronds et mèche pour du tréfoin rifaudeur et une boufarde.
— J'ai organe, allons nous morfiller ?
— Mon gonse est au jardin.
— Ma menesse est au persil.
— Morfillons-nous un pique-en-terre ou un engache (*sic*) ?
— Maquille tes douilles et tes douillettes.
— Fonce moi une limasse et des tirans.
— T'as beau bêcher, je rengracie, j'ai de la muette.
— Il y a trois reluis, j'ai fait suer un chêne.
— Gouale devant ces pantres, ils te fonceront des pognons.
— Sais-tu maquiller les caroubles ?
— Esbigne en jargue icigo.
— Fais foncer du pelard et de la grenouze au gaille.
— Ta menesse est bien entappée.
— Tu n'as pas des pafs aux paturons.
— Et tésigue pas de montant au prose.
— Je me suis rifaudé les pognes.
— Le cabe est cause que nous sommes servis marons.
— Mon pivase a deux aquigeuses.
— Aboule icigo ou je t'aquige.
— Viens-tu au vague avec mésigue ?
— Il n'y avait que nibergue, j'ai renaudé.
— Rengracie, le pantre rembroque.
— Un tel est maron male sur un écornage.
— Refile moi la camelotte.
— Faut escarper les coqueurs.
— Remouche ce pantre, il pionce, fourline lui son ployant.
— Il y a peut-être des talbins.
— J'ai maquillé un tiroir à une boutanche cette sorgue.

— Quand le pantre t'a rembroqué, tu as fargué.

— Remouche la cambriole où va pioncer ce gnière lago.

— J'ai un rossignol qui est chouette, il débride toutes les lourdes.

— Nibergue, il y a un cabot qui chialerait.

— Flouons au frotin ou aux brêmes.

— Si je paume, j'ai pas de poignon.

— Ta bille est toute gambergée.

— N'aboule pas, je te bute.

— Je ne rigole plus avec tésigue, tu morganes.

— Ma menesse m'a fait pioncer avec le cheval.

— Aboule au vague, voilà le tardif.

— Pour l'étalage, c'est la plombe.

— Attends que le pantre soit rentaudé.

— Vas-y d'esbrouf à la tête du can, je te nonne.

— Balance la camelotte ou tu es maron.

— Balance du tréfoin dans les chasses du cogne et cavale dur.

— Je solis du baveux, y a de l'affure.

— Tu n'auras pas ton fade, tu es trop frileux, tésigue a manqué de faire servir mésigue.

— J'ai été escraché de la piaule.

— Le miston est chouette, mais sa daronne ne vaut que mibe.

— Jean est gerbé à sept longes de dur et surbine à user le soleil.

— J'ai grinché 32 bogues en jonc à l'écornage.

— J'ai eu pour mon fade 1503 balles, 18 ronds et mèches.

— Ma menesse a reçu un coup de paturon dans le prose, ç'a lui a aquigé.

— Rembroque ce bibon comme il remouche cette mistonne.

II. — L'Assommoir de Belleville.

(1850)

Cette curieuse pièce n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle serait d'une réelle importance si elle pouvait témoigner de l'emploi général de l'argot parmi les chiffonniers de la première moitié du XIXe siècle ; mais elle émane évidemment de la plume d'un argotier « littéraire ». En voici le titre complet :

Romance trouvée dans les vallades de Fanfan Chaloupe, chifferton, cané d'une apoplexie de cochon, à l'âge de 73 longes, à la lourde du sieur Riffaudez-nous, mannezingue, à l'enseigne de la Sauterelle éventrée, barrière de la Courtille. — Paris, vers 1850, placard in-4°.

Poivriers, priez pour le repos de son âme et braillez le refrain de sa goualante à tirelarigo.

Air des Moissonneurs.

Bifins, qui n'avez que dix rades,
J' vas vous montrer un chouett' courant,
Pour abreuver les camarades,
Au plus bas blot, c'est délirant !
Quand vot' gonzess' vous entortille,
Filez à gauch' de la Courtille,
Vous payer un coup d'arrosoir,
A l'Assommoir.

Faut pas blaguer, le trèpe est batte,
Dans c' taudion, i s' trouv' des rupins :
Si queuq's gonziers train'nt la savate,
J'en ai r'bouisé qu'ont d's escarpins.

Pour lâcher d'un cran l' genr' canaille,
Il n' leur manque que des gants paille;
Mais on n'est pas t'nu d'en avoir
A l'Assommoir.

Les meness's aboul'nt par douzaines,
R'nifler leur petit fad' d'eau-d'af,
Si leurs chass's coul'nt comm' des fontaines,
Un' chopin' ne leur coll' pas l' taf :
Des fois quand l' temps s' tourne à la lance,
C'est épatant comm' tout ça danse...
V'là l' coup dur du matin au soir,
A l'Assommoir.

J'en r'mouch' qui fris'nt pas mal leur naze
A caus' des propos incongrus
Qu' mon chiffon, qui n'aim' pas la gaze,
Leur lâche en mots un peu trop crus.
C'est qu' j'ai fait, foi d' Fanfan Chaloupe !
Mes étud's au Camp de la Loupe :
Aussi, j' conobr' c' qu'on doit savoir
A l'Assommoir.

Un tas d' bibons à douilles blanches,
Sitôt qu'ils ont du carm' de trop,
N'attend'nt pas les fêt's et dimanches
Pour y pincer leur coup d' sirop.
Après tout, moi, je les excuse,
Faut bien qu' la vieillesse s'amuse;
Ell' tient si proprement l' crachoir
A l'Assommoir.

Comm' je n' fais pas fi d' la lichance,
J' me pouss' quéqu'fois de c' côté là !
Un courant d'air, pas plus qu' ça de chance,
J' visit' les aminch's, et voilà...

Ces gens qu' d'aucuns trait'nt de crapule,
Moi, j' trinque avec eux sans scrupule ;
On est égale d'vant l'abreuvoir
De l'Assommoir [1].

Recueillie et traduite par Auguste Loynel.

1. Fr.-Michel, v° *dabe*, cite cette traduction argotique de la chanson *La Mère Michel*, qui remonte à la même époque que la précédente :

La Dabuche Michelon.

C'est la dabuche Michelon
Qu'a pomaqué son greffier,
Qui jacte par la vanterne
Qui le lui refilera.
Le dab Lustucru
Lui dit : « Dabuche Michelon,
Allez ! vot' greffier n'est pas pommaqué.
Il est dans le roulon
Qui fait la chasse aux tretons,
Avec un bagafre de fertange
Et un fauchon de satou.

III. — Médecines pour les sinves.

(1850)

« Un forçat du bagne de Toulon a composé en argot un opuscule qui est un avis salutaire pour se préserver contre les rusés, filous et escrocs. Ce document est intitulé *Médecines pour les sinves,* c'est-à-dire conseils aux gens naïfs » (Léon Paillet, *Voleurs et volés,* Paris, 1855, p. 90-93).

1. Lorsque vozigue tirez la longe dans la trime, que vousaille ne se laisse pas enflaquer par un marquant ; gambillez vite. Si vozigand litrez une toquante, planquez-la. Soyez chauds pour les gavioles ; chez le réfacteur ou le mannezingue, battez comptois sur la toussante et gaffez la boîte à cornes sur la sorbonne.

2. Ne placardez pas votre douille dans une filoche, mais dans une profonde secrète.

3. Ne mettez au fourgat aucun baluchon de marcandier, s'il doit passer la sorgue chez vozigues.

4. Lorsque vozigue tapez des châsses à la piaule, piaussez vozigue sur les frusques rupines.

5. Quand un mariol propose à vozigue du métal pour des jaunets, encarrez-le chez le balanceur de braise ou le beurrier.

6. Soyez chaud avec les chênes qui montrent à vozigue du mobilier de poche, et qui veulent faire pitancher vozigue.

7. N'attriquez jamais aux boucardiers gambilleurs ; il vaut de belle se faire grinchir par un boucardier établi.

8. Ne laissez pas la tournante au conservatoire de cambuse ni à la lourde. Quand vouzigue louerez dans une turne, tâchez que le portanche de la taule soit un vrai lourdier, et non graveur sur cuir ou frusquineur en panard.

9. Visitez votre boutanche quand elle sera bouclée ; ne l'isolez

jamais à la sorgue sans un chenu cabot ; ne parez votre tournante à aucun marquant ; ne chopez pas une boite dans la piaule d'un quart-d'œil, d'une vermine, d'un gouspin, d'une hirondelle au mont Saint-Jean ou d'une débacleuse de mômes.

10. Que vozigand ne se prennent pas à l'huile d'un remouleur de buffet, de négociants de petit crochet, ni aux trucheux caïmans ou rafalés qui aquigent à votre lourde.

11. Lorsque vozigue entirez à la foresque, ou que vous alliez rouler vos guibolles à la sorgue, ne faites crosser ni votre blanquette ni votre braise.

IV. — Maximes de Voleurs.

Cette pièce, de date incertaine, est attribuée par Hogier-Grison (*Le Monde où l'on vole*, 1887, p. 293 à 303) à « un La Rochefoucauld inconnu, qui avait probablement du temps à perdre entre quatre murs ».

On n'est pas sapé pour avoir pris, mais pour n'avoir pas fait chibis.

Ça n'est jamais l'oiseau qu'on file dans le trou qui va en cage, c'est l'autre.

Si la ferraille est doranchée, va à la foucaudière ; si c'est du jonc, va au moulin.

Deux poteaux d'altèque ne se bidonnent pas.

Quand un meg te rebouisera, jette-le sur ses arpions : s'il a des bateaux-mouches, c'en est un...

Devant le blave à ressort remise bibi.

Si tu poisses un bogue, c'est urph ; mais cramponner la bride, c'est balouf.

Ce n'est pas le cierge qu'il faut allumer, c'est le messier.

Gare aux cognes si tu casses ta canne.

Déboucle tes naseaux pour éventer une souricière ou on te plaquerait au schtard.

Si dans une affaire tu as la dringue, c'est que tu es mauvais charron : balance tes halènes.

Quand un curieux te lunera dans une ratichonnière, rapille toi dans l'egrugeoir.

Avec un nière à l'estorgue ouvre les dardants pour éviter l'esgard.

Aboule aux parmezards, mais nettoie les linsprés.

Bonjourier, quand la brandillante aura jappé, fais-toi une tronche et, le combriot en poigne, fais l'équerre en Saint-Jean.

Mieux vaux être au large dans une cage à fourches que d'être ligotté dans un cabriolet.

La cafarde est une vache, le reluit une bourrique, mais la sombriole une frangine.

Mieux vaut faire un vidage de fouillouses qu'un dévidage d'aminches.

Contre la lourde colle ta loche ; si c'est franc, fourre l'oiseau ; s'il ne veut pas chanter, file l'enfant.

Si on t'attache un bidon, une fois au defouraillage, un saindhomme à la casserole qui t'aura servi.

Il vaut mieux vider un beurrier que d'emplir un conservatoire.

Quand il fera vache, tire-toi en camplouse roupiller sur la verdouze, respire des terreuses et en rappliquant tâche de frire un rigolot.

Ne fais pas Joseph un liège et un charlot : le premier te briderait chenument et l'autre te roquerait toquement.

Quand tu auras trop de rouillard par la fiole, va sorguer.

En gerberie défrimousse les fargueurs ; une fois débouclé, tu les passeras au trèfle.

Ne te fais jamais brodancher la couenne, on verrait que tu sors du collège.

Si tu fabriques un panama, fais ta saucisse de son pot-au-feu, elle te tirera le boudin de la taule pour enquiller.

Si le mouillard te cramponne, dégringole-le.

N'enquiquine jamais le soleil dans le taffetas qu'on te colle à l'ombre.

Mieux vaut effaroucher une pépette et avoir le condé que de chopper dix naps et aller se laver les pieds.

Nourris un môme deux longes plutôt que d'être marronné au grinchissage.

Ne coque jamais ton centre au meunier, son moulin n'est souvent qu'une écurie à bourriques.

Si tu as des salés, fais de la môme une fourchette et du gosse un raton.

Ne rouscaille jamais avoir payé ; si tu la casses, fais scouper que ce sont des sapements politiques.

Ne jacte jamais ton barbot dans un bocard, le sacristain te servirait au quart.

Mange sur le pouce, mais ne te mets jamais à table.

Si en pastiquant la maltouze, tu remouches les sondiers, fends ton compas, ça pue !

Quand un gras-doublier pomaquera sa camelotte, qu'il ne la repige pas, il serait fait bath !

Si tu as les pieds dans le dos, cavale ; si tu es gaffé de riffe, turbine.

Moins tu casses, moins tu payes.

Il vaut mieux aller à Niort qu'à Tours.

Sème la camelotte au lieu de la garder dans le pied.

Les boutanches de lartonniers sont de la roustempoigne, celles de joncliers ont du bath, chambarde-les !

Si les maquereaux sont les tyrans de la merluche, les marmites, les colombes de la cuisine, les charrons sont les bourgeois du grinchissage.

Si tu es malade, va en cambrouse, tu n'écoperas peut-être pas la centrouse.

Comme opinions sois partageux, laisse la vioque aux rupins et effarouche leur saint-frusquin.

Encasque dans la trèple, c'est là qu'on fais les plus rupes chopins.

Ne sois ni lourd à la plonge ni dur à la tire.

Brûle le pégriot si tu ne veux pas être roussi.

La blanquette dans le battant, c'est girond; mais dans la vandale, c'est plus bath.

Serre aussi bien la louche à un ferlampier qui a une victoire de dix patards, qu'à un pègre qui a une lime brodanchée.

Si tu fabriques un endormage, ne te gourc pas de gobson, tu roupillerais.

Si tu as le piment sale, va au bain.

Si le bonnet de coton ne donne pas, fais le rende.

Quand la camarde t'aura refilé sa contremarque, tu peux jaboter avec le ratichon, mais ne lui casse que des emblêmes.

C'est toc d'être à la comédie, carre donc pour ne pas tomber dans le lac.

Effarouche une thune ou cent dentelles de millets, tu payera le même fade : vas-y donc de riff.

Il vaut mieux rompre son larton que son banc.

Mieux vaut perdre son rigolot que sa sorbonne.

Jabotte au blanchisseur, chique au quart, emblémis les figés et rigole avec les passe-lacets.

Quand tu seras plein de sigs et des tailbins, plaque-toi dans un bon paquelin et fais le bénisseur.

Une fois ta praline posée, ne repique plus au turbin, gourdifaille, vive des rouillardes et gondole-toi avec ta largue.

Outre ce « Bréviaire des voleurs », Hogier-Grison a fait insérer dans ses ouvrages plusieurs pièces en vers : *Chanson d'un vieux voleur, une Complainte* « vieille chanson d'argot », et *Maximes des tricheurs* [1]. Ce sont là des essais d'amateurs à peu près dénués d'intérêt. Il y a belle lurette, que la pègre n'a plus ses poétaillons. Depuis la fusion de l'argot dans le bas-langage parisien, des chansonniers insignes ont succédé aux rimeurs des âges précédents; mais les productions de ces « poètes montmartrois » sortent du cadre de notre ouvrage.

1. *Le monde où l'on flibuste*, 1887, p. 325-327 ; *Pigeons et vautours*, 1887, p. 169-184 et 239-245.

CONCLUSION

LES SURVIVANCES DE L'ARGOT ANCIEN

Nous avons essayé de suivre, dans les pages qui précèdent, les vicissitudes du lexique jargonnesque depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. Chemin faisant, et à différentes reprises, nous avons noté l'incursion de ces vocables spéciaux dans les milieux étrangers au royaume de l'Argot. Après avoir fait ressortir cette action continue du jargon sur la langue générale et sur le bas-langage, il nous a paru utile de compléter ces renseignements par un relevé des derniers vestiges que cette langue, tout d'abord secrète, a laissés dans l'argot moderne et, par l'intermédiaire de celui-ci, dans le langage populaire parisien et les parlers provinciaux. On aura ainsi une vue d'ensemble du vocabulaire argotique dans le temps et dans l'espace.

Mais avant d'aborder cet ensemble de survivances, il importe de faire saisir par un mot typique la variété et l'extension de cette influence argotique. Le terme *rupin* va nous servir d'exemple et nous

allons essayer d'en étudier le développement successif. Cette évolution présente les aspects suivants :

1. Origine. Dérivé de *rupe*, dame, — forme parallèle à *ripe*, l'une et l'autre formes communes à la *Vie genereuse*[1], — le mot rupin, gentilhomme, accuse ainsi une origine franchement jargonnesque. Sous le rapport de la forme, l'alternance vocalique rappelle celle de *grupper* à côté de *gripper ;* quant au sens, le rapport *rupe-rupin* trouve son pendant dans celui de *marque-marquin* [2]. On a donc eu tort de faire venir le mot du tsigane[3], le vocabulaire argotique ignorant toute influence ancienne de cette provenance[4].

2. Historique. Le mot *rupin* fait sa première apparition au commencement du XVIIe siècle et, depuis, on peut en suivre les destinées jusqu'au XIXe. Voici le tableau qui résume ces différents témoignages :

1628. *Jargon,* I, 195 : *Rupin,* un gentilhomme ; 228 : Puis ils s'enquestent où demeure quelque marpaut pieux et *rupines* et marcandieres devotes ; 231 : Un autre qui contrefit l'operateur... et trompa la *rupine* qui leur avoit presté son galier ; 232 : Un de nos freres qui a affuré un *rupin.*

1630. *Response,* I, 255 : Il bia demander la thune à la lourde d'un gros *rupin* ; 256 : Encores qu'elles soient sœurs, il y a aussi grande différence entre l'une et l'autre, comme il y a entre un *rupin* et un pallot ; 257 : Ce grand Dasbuche de l'uni-

1. Voir ici même, t. I, p. 144 et 164.
2. Cf. Glossaire.
3. Fr.-Michel, p. 371 : « *Rupin*... du bohémien anglais, hongrois, espagnol, *rup* ; hindoustani, *rupa,* argent. »
4. Cf. t. I, p. 45-47, 392, et t. II, p. 6-7.

vers quitta... pour la venir espouser en bas sur la dure, où il l'aquigea *rupine*, tellement noble et respectée... ; 263 : Je rencontray un chenastre *rupin* qui trima quelque temps avec meziere.

1725. Granval, I, 336 : *Rupin*, gentilhomme; *rupine*, dame.

1800. Chauffeurs, II, 90 : *Roupin*, bourgeois.

1827. *Dictionnaire : Rupin*, gentilhomme.

1836. *Jargon*, I, 215 : *Rupin*, bourgeois; *rupine*, dame.

1837. Lettre de voleur, II, 192 : Si tu consens à nous laisser rebâtir le ratichon et sa larbine, nous irons pioncer dans le sabri du *rupin* (« seigneur ») de ton villois...

Vidocq cite également *rupin*, mais à titre de mot historique; et, en effet, à partir de 1837, le terme disparaît du domaine argotique, au moins avec son sens traditionnel de « gentilhomme ».

3. Sens. L'acception de « gentilhomme » est générale jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; le vocabulaire des Chauffeurs de 1800 et l'édition du *Jargon* de 1836 lui donnent le sens de « bourgeois ». Halbert d'Angers est le premier qui, dans son édition du *Jargon* de 1849, note la transformation du substantif en adjectif : « *Rupin*, fameux, beau », tandis que le féminin « *Rupine*, dame bien mise » garde encore chez lui le sens ancien du mot. Depuis, la valeur d'épithète devint prépondérante jusqu'à faire complètement disparaître l'acception primordiale :

1856. Fr.-Michel : *Rupin*, noble, gentilhomme, richard.

1866. Delvau : *Rupin*, homme riche, fashionable, mis à la dernière mode. *Rupine*, drôlesse, fille à grand tralalas de toilette et de manières.

1872. Larchey : *Rupin*, élégant, homme riche; (*Suppl.*) : généreux, distingué de toutes façons.

1876. Richepin, *La Chanson des gueux*, p. 182 : *Rupin*, fort, beau, riche, malin.

1881. Rigaud : *Rupin*, riche, élégant, comme il faut ; malin.

1900. Rossignol : *Rupin*, riche, bien mis, en citant (p. 199) ces vers d'une chanson de la Courtille :

> Le *rupin* même a le trac de la femme,
> Nous la bravons chaque jour, Dieu merci !

4. Formes. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, *rupin* a souvent changé d'aspect et sa fécondité sémantique a amené une richesse formelle correspondante :

a. Formes abrégées : *Rup*, grand, noble, élevé, beau, riche, élégant, dans l'argot des faubouriens et des filles (Delvau) ; riche, généreux (H.-France, qui cite un exemple d'Odysse Barrot).

b. dérivées : *Rupart*, élégant, homme riche (Larchey).

Rupinskoff, même sens que *rupin* (Delvau, *Suppl.*) ; *être rupinscoff*, être dans l'aisance (Larchey, *Suppl.*) ; très bien, excellent (H.-France, avec une citation du *Père Peinard*).

c. modifiées : *Urpino*, élégant, distingué, bon genre : *c'est urpino aux pommes*, c'est le comble de l'élégance (Rigaud).

Urfe, *urf*, *urph*, soigné, bien fait (Larchey), élégant, très bien (*Suppl.*) ; superbe, exquis, excellent, argot des voyous (Rigaud).

Hurf, beau, excellent (H.-France, avec une citation du *Père Peinard*).

Hurepois, excellent, très réussi, dans le jargon des voyous (Rigaud).

Ce dernier avatar laisse à peine entrevoir l'aspect primitif du mot. La déformation, tendance si accusée dans l'argot moderne, s'attaque au commencement ou à la fin des mots et parfois (comme dans notre exemple) aux deux à la fois. La richesse ver-

bale ainsi obtenue est illusoire et toute de forme.

5. Expansion. Les vestiges de *rupin*, en dehors du jargon proprement dit, sont nombreux et curieux. Essayons de les grouper dans le tableau suivant :

a. *Langues spéciales.* — Argot moderne: « Je vas continuer par un tour chouette pour épater les *rupins*... Hier j'y ai écrit une babillarde *urf*... j'sais pas quelle tronche il aura faite en dégotant mon charibotage ». Méténier, p. 154 et 160.

Argot breton : *rupin*, richard, monsieur (Quellien).

Fourbesque : *rupin*, « signore », à côté de l'argot piémontais *rupinant*, « ben messo ».

Argot portugais : *rupim*, riche[1].

b. *Bas-langage*[2]. — *a.* Langage des souteneurs et des filles : *Rupin*, homme riche, calé, cossu ; au superlatif *rupins-*

1. Voir notre *Argot Ancien*, p. 151 et 252.

2. Voici les ouvrages que nous avons mis à contribution ; nous les énumérons d'après la date de leur apparition :

1. Emile de la Bédollière, *Les industriels, métiers et professions en France*, Paris, 1842 (p. 73-80 : Le marchand de coco ; p. 169-176 : Le chiffonnier).

Denis Poulot, *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur comme il est en 1870, et ce qu'il peut être*, 2e éd., Paris, 1872. L'auteur, ancien contre-maître à Belleville, y étudie le caractère et le langage des ouvriers en fer et des fondeurs.

Jean Richepin, *La Chanson des Gueux*. Gueux des champs, Gueux de Paris, Nous autres Gueux, Paris, s. d. [1876]. Renferme un glossaire argotique. Nous utilisons l'édition de 1891, Charpentier.

— *La Mer*, Paris, 1886.

— *Mes Paradis*, Paris 1894.

Emile Zola, *L'Assommoir*, Paris, 1877. Préface : « Ma volonté était de faire un travail purement philologique, que je crois d'un vif intérêt historique et social. »

Aristide Bruant, *Dans la Rue*, Chansons et Monologues, 2 vol., Paris, s. d. [1889-1895].

— *Sur la Route*, Chansons et Monologues, Paris, s. d. [1897].

— *Dictionnaire français-argot*, Paris, 1901.

Oscar Méténier, *La Lutte pour l'amour*. Etudes d'argot, Paris, 1891.

koff; les souteneurs disent à leur marmite : « Lève donc le gonce, il est *rupin*, il doit être au sac » ; *urfe*, homme chic : « J'ai levé un miché qui est rien *urfe* » ; une chose *urfe* est une belle chose, supérieure (Virmaître).

Quoique en faisant l'même turbin qu' moi...
Seul'ment ell's, a sont pour *rupins*
Et moi j'suis qu' pour les purotins.

(Rictus, *Doléances*, p. 16).

b. Langage des chiffonniers : « Un mot favori des chiffonniers est *rupin*, vieille expression autrefois employée pour désigner un *gentilhomme*. Tout ce qu'ils trouvent bien, tout ce qui excite leur admiration, est *rupin* ou *chenu*. » La Bédollière, p. 174.

c. Langage des typographes : « *Rupin, rupino*, distingué, coquet, bien mis ; *urfe*, très bien (peu usité) ; *urpino*, altération de *rupin* ». Boutmy.

La première édition, sous le titre *La Chair*, parut à Bruxelles en 1885.

Jehan Rictus, *Les Soliloques du pauvre*, Paris, 1897.

— *Doléances, Nouveaux Soliloques*, Paris, 1900.

Ajoutons : J. K. Huysmans, *Les Sœurs Vatard*, Paris, 1878, et Octave Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, Paris, 1900.

Yann Nibor, *La Chanson des Cols-bleus. Chants populaires de la flotte française*, Paris, 1901, et Paul Paillette, *Les Tablettes d'un lézard*. Extraits, Paris, 1883.

G. Courteline, *Les Marionettes de la vie*, Paris, 1900.

II. Léon Merlin. *La Langue verte du troupier, Dictionnaire d'argot militaire*, Paris, 1886.

Eugène Boutmy, *Dictionnaire de l'argot des typographes*, Paris, 1883.

III. L. Guillemant, *Dictionnaire patois ou recueil par ordre alphabétique des mots et des expressions du langage populaire les plus usités dans la Bresse Louhannaise et une partie de la Bourgogne*, Louhans, 1894-1902.

Nizier de Puitspelu, *Le Littré de la Grand'Côte*, Lyon, 1903. Cf. nos *Étymologies lyonnaises*, à propos du « Littré de la Grand'Côte », Paris, 1908.

A.-G. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers d'Anjou*, 2 vol. Angers, 1908.

Quant aux autres glossaires dialectaux que nous citerons d'après les noms de leurs auteurs, voir la note bibliographique dans notre *Argot Ancien*, p. 212.

d. Langage des ouvriers : « Les mots de *chicard*, *chouette*, *rupin*... sont employés pour exprimer la perfection par les ouvriers parisiens ». La Bédollière, p. 74.

e. Bas-langage en général :

Littré : *Rupin*. Terme d'argot... Ce mot est devenu un terme populaire pour désigner des hommes bien mis.

Hayard : *Rupin*, riche ; *urf*, chic.

Rossignol : *Rupin*, riche, bien mis ; *urf*, beau, joli, bon : c'est *urf*.

Voici maintenant quelques exemples tirés des écrivains populaires :

J'allons aller chez l' pus riche,
Chez l' proprio qu'est l' pus *rupin*...
(Bruant, *Route*, p. 14).

Oui, je l'sais ben, j'ai-z-un' sal' fiole,
J'ai vraiment l'air d'un *rupin*...
(Idem, ibidem, p. 24).

C'est *rupin*, c'est *urf*, c'est joli,
Ça a de bell's manières...
(Idem, *Rue*, II, 143).

Fort des flûtes et de la pince,
Aux plus *rupins* il disait mince
Et cognait dur...
(Richepin, *Gueux*, p. 182).

Car la femme a n'a qu'un pépin,
Son mâl' s'rait-y l'roi des *Rupins*,
L' pus marioll' de tous les royaumes,
Pour Elle... c'est jamais qu'un pauv' môme.
(Rictus, *Soliloques*, p. 62).

Les patrons sont des exploiteurs et les contremaîtres des mufes, mais lui [le sublime] c'est un chouette, un *rupin*, un d'attaque (Poulot, p. 68).

Cependant Bec-Salé était allé chercher le tourniquet sur le comptoir et jouait des consommations avec Coupeau. — Deux cents !... T'es *rupin*, tu amènes le gros numéro à tous coups. (Zola, p. 447).

c. *Parlers provinciaux.* — Normandie (canton de Pieux) : *Rupin*, rusé ; *être en rupin*, être en gaieté, être joyeux (Du Méril).

Poitou, Vendée : *Avoir l'air rupin*, c'est avoir l'air vif, entreprenant (Levrier) ; c'est avoir le visage rubicond et éveillé (Lalanne).

Anjou : *Rupin*, beau, distingué, remarquable, ou qui se croit tel ; bien mis, plein de chic (ne s'emploie que par ironie et seulement au masculin) ; fort, solide, robuste ; malin, habile ; *hurf*, chic, beau (Verrier et Onillon).

Voilà les vicissitudes multiples du mot *rupin* jusqu'à nos jours. Nous allons maintenant passer rapidement en revue les termes les plus importants du vocabulaire jargonnesque qui ont survécu, en renvoyant pour les autres au Glossaire étymologique qui termine cet ouvrage. Aux dictionnaires d'argot plus ou moins suspects nous ajouterons, entre autres [1], les témoignages des deux lexiques récents dénués de toute prétention et méritant d'autant plus de confiance [2].

1. Voir la note bibliographique qui précède.

2. *Dictionnaire Argot-Français* par Napoléon Hayard, dit l'Empereur des Camelots, Paris, Léon Hayard, s. d. [1907]. On lit dans la Notice préliminaire : « Hayard a noté ce qu'il entendait... On ne rencontrera, dans ce dictionnaire, que des termes actuellement en usage. » Malgré ces affirmations, et dans l'intention de grossir la brochure, l'éditeur y a inséré plusieurs mots suspects de Macé (tels : *albache*, *epprener*, *ermite*, etc.) ; mais, pris dans son ensemble, ce petit vocabulaire reflète assez fidèlement les milieux fréquentés par l'auteur.

Dictionnaire d'Argot par Rossignol, ex-inspecteur principal de la Sûreté, Paris, Ollendorf, s. d. [1901]. Cf. Préface, p. VI : « Pour que ce dictionnaire soit vrai et aussi complet que possible, je ne me suis servi que de ma mémoire ; j'avais, à cet effet, depuis plusieurs années, toujours dans mes poches, un crayon et un petit cahier de papier sur lequel j'inscrivais les mots qui me semblaient bons à retenir. Ce sont ces mots réunis que j'ai classés en ce dictionnaire... »

Voici la liste de ces survivances :

ABOULER, apporter (1790) et venir (Vidocq), aujourd'hui surtout avec le sens de « donner à regret, payer en s'exécutant » : Veux-tu *abouler* ton pèze pour raquer la chopotte ? (Rossignol).

Aboule un litro ! commanda Pacha au garçon (Méténier, p. 157).

Le bourgeois qu'*aboul'* ses six ronds,
Il connaît pas l'économie...
(Mac Nab, *Chansons du Chat-Noir*, II, 28).

Et avec le sens d' « arriver tout à coup » : Mettons-nous à table ; vous allez le voir *abouler* (Zola, p. 103).

ACHAR, acharnement (Vidocq), dans l'expression D'AUTOR ET D'ACHAR, d'autorité, vivement, énergiquement.

Je suis resté *d'autor et d'achar* avec les journalisses (Méténier, p. 290).

J'applaudis *d'achar et d'autor*.
(Bruant, *Rue*, II, 176).

Les joueurs d'écarté se servent de l'expression d'*autor*, lorsqu'ils jouent sans aller aux cartes (Rigaud).

AFFURER, gagner, AFFUR, profit (1836), aujourd'hui bénéfice, gain, licite ou non (Hayard).

Mais les lapins, mais les bécants,
Ceux avec qui qu'y a pas d'*affure*...
On les dégringole à la dure.
(Bruant, *Rue*, II, 18).

J'veux rien savoir d'la galette,
Que j'casque, ou que j'*affure*,
Qu'est-c' qu' ça fait ?...
(Paillette, p. 72).

Terme familier aux joueurs : dans une partie d'écarté, celui qui gagne, *affure* (Rossignol) ; il porte plaisamment le nom de *Monsieur de l'Affur* (Delvau).

Dans le langage des ouvriers, *affur* désigne l'avance d'argent sur un ouvrage (Rigaud).

AILE, bras (Vidocq), passé dans le bas-langage : Prends mon *aile*, s'y te touche, je le crève (Virmaître). On dit dans le même sens, *aileron* (Rossignol). A l'époque de d'Hautel (1808), ce dernier désignait les mains, les doigts.

ALLUMER, regarder attentivement (1795) ; même sens aujourd'hui.

Allume la tronche de la môme qui radine (Rossignol).

Allume, v'là le cipal qui vient boucler la lourde (Méténier, p. 188).

Dans le langage parisien : *Allumer*, regarder avec soin, observer (Rigaud), regarder avec attention, épier, espionner (Nisard, *Parisianismes*, p. 7). Verrier et Onillon donnent ce même verbe comme terme faubourien.

ANCE, eau, à côté de LANCE (c'est-à-dire *l'ance*), aussi avec le sens de « pluie », à côté de LANSQUINER, pleuvoir et pleurer (1829) ; de là LANSQUINE, pluie, abrégé LANSQUE, même sens [1].

Dans le bas-langage : *Lance*, eau, pluie : il tombe de la *lance* à ne pas mettre un chien dehors ; *lansquine*, eau, pluie ; *lansquiner*, pleuvoir : il *lansquine* à torrents ; *lansquiner des châsses*, pleurer ; *lansquineur*, petit mendiant qui fait semblant de pleurer à chaudes larmes sur la voie publique pour attendrir les passants. Argot du peuple (Virmaître).

Aussi j' suis gai. Quand la *lansquine*
M'a trempé l' cuir, je m'essui' l'échine
Dans l' vent qui passe...
(Richepin, *Gueux*, p. 173).

I fait si tell'ment noir, qu'on peut
Pas seul'ment voir, si i' *lansquine*.
Pleut-i ? Pleut-i pas ? c'est un combe !
(Bruant, *Rue*, I, 163).

Mais qu'y *lansquine* ou qu' y fasse beau,
Mon Guieu... com' y f'ra bon de s'étendre !
(Rictus, *Soliloques*, p. 66).

Il déjeune avec un sou de pain, une botte de radis et de la *lance*... Nous devions aller hier voir jouer le *Glacis de lance* [2] au théâtre (Poulot, p. 71 et 268).

Le mot est particulièrement familier au langage des casernes : *Lance*, pluie : *il tombe des lances* [3], il pleut (Merlin). Il a passé en outre dans quelques parlers spéciaux, comme l'argot breton de Vannes, où *lanche* signifie eau, pluie (Quellien).

1. Y s'agissait de glisser un macchabée au fil de la *lansque* (Louise Michel, citée dans H.-France).

2. C'est-à-dire le Verre d'eau.

3. Rapprochement fortuit avec la locution populaire : *il pleut des hallebardes*, à laquelle fait allusion Victor Hugo, dans les *Misérables*, l. VII, ch. II : « Il *lansquine*, il pleut, vieille figure frappante qui porte en quelque sorte sa date avec elle, qui assimile les longues lignes obliques de la pluie aux piques épaisses et penchées des lansquenets ». Voir, sur ces prétendues métaphores argotiques, la préface spirituelle (malgré son parti-pris d'exagération) de la *Bibliographie* d'Yves-Plessis : le personnage d'Hylas y est censé reproduire les idées de Marcel Schwob.

ANTIFE, ENTIFLE, église (1628), surtout dans la locution *battre l'antiffe*, battre l'estrade, marcher (1725), proprement fréquenter assiduement les églises, comme faisaient les gueux, pour demander l'aumône. Cette expression a passé dans le bas-langage.

On a beau *battre l'antifle*, le flacul fait pas ses frais.... (Méténier, p. 282).

— Que fait la môme ?

— Elle *bat l'antif* pour dégoter un miché (Virmaître).

Au nom des chemineux d' la ville,
Coureurs de ru's, *batteurs d'antifs*,
Qui sont des centain's et des mille !...
Faut pas démolir les fortifs !

(Bruant, *Dictionnaire*, p. 397).

La même expression, employée par les écrivains burlesques [1], a passé dans plusieurs parlers provinciaux : Lyon, Provence, etc. [2].

Le bas-langage connaît en outre : ANTIFFER, ENTIFFER, entrer (Hayard), à côté de RENTIFFER, rentrer, sens généralisés, proprement entrer, rentrer à l'église.

La lourde était bouclée, *j'ai antifé* de riffe (Rossignol).

Allons, ma fill', l'est temps d' briffer.
Au truc !... Quoi ? tu veux *rentiffer* ?

(Richepin, *Gueux*, p. 189).

Le parler du Bas-Maine possède encore *entifler*, enticher, enjôler (Dottin), sens rappelant l'autre acception de *battre entifle*, dissimuler (Vidocq), et faisant allusion à la contenance hypocrite des gueux pour appeler sur eux la charité des âmes sensibles.

ARPION, main (1628), pied (Vidocq), aujourd'hui avec ce dernier sens, d'où l'on a tiré récemment *arpionner*, marcher (v. H.-France).

Près des théâtres, dans les gares,
Entre les *arpions* des sergots,
C'est moi que j' cueill' les bouts d'cigares,
Les culots d' pipe et les mégots.

(Richepin, *Gueux*, p. 166).

Terme familier au bas-langage et aux parlers provinciaux, où il désigne, par exemple dans l'Anjou, les doigts des pieds.

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 58.
2. Cf. *Argot Ancien*, p. 183.

AQUIGER, attraper et faire mal (1596), aujourd'hui sous la forme ATTIGER, frapper (Hayard), blesser grièvement et être atteint d'une maladie vénérienne (Rossignol). D'Hautel donne, déjà en 1808, cette dernière forme comme particulière aux polissons parisiens (t. I, p. 143).

ARQUEPINCER, arrêter (1829) : Tu perds rien pour attendre, je t'*arquepincerai* (Méténier, p. 193). Terme passé, au sens de prendre ou saisir, dans le bas-langage parisien (Delvau) et provincial : Anjou, *arquepincer*, pincer quelqu'un qui est en fraude ; Bresse, prendre, arrêter : il s'est fait *arquepincer* (Guillemant).

ARTON, pain, la plus ancienne forme que connaisse le jargon (1455), aujourd'hui LARTON, d'où *lartonnier*, boulanger (Hayard), à côté d'ARTIF (1800), aujourd'hui LARTIF, pain (Rossignol).

Moi, j'suis birbass', j'ai b'soin d' *larton*...
(Richepin, *Gueux*, p. 180).

L' gardien des travaux fait du riff à menuit,
I laisse toujours chauffer mézigue
Et rôtir mon morceau d' *lartif*.
(Bruant, *Rue*, II, 206).

Ce vieux mot de gueux, familier au bas-langage, a passé dans plusieurs langues spéciales — argot breton, bellau, ménédigne, etc.[1] — et dans les parlers provinciaux :

Provence, *artoun*, le pain, et spécialement le pain grossier (Mistral) ;

Lyonnais, *arton*, pain, ne s'emploie que dans les expressions : *Quel troc d'arton ! Donne-moi une chique d'arton*, et autres de ce genre (de Puitspelu) ;

Anjou, *arton*, pain, terme faubourien (Verrier et Onillon).

AUBERT, argent (1455), terme usuel dans le bas-langage.

Payes-tu un glacis ? — Je n'ai pas d'*aubert* (Rossignol).

Viens-tu ? J' vas poisser d' l'*auber*...
C'est pas rigolo, l'hiver!
(Richepin, *Gueux*, p. 181).

On bouffait chez l' pèr' Lafrite
Pour un peu d'*aubert*...
(Bruant, *Rue*, II, 61).

C'est le plus ancien des synonymes d'origine jargonnesque

1. Voir *Argot Ancien*, p. 137.

— cf. ci-dessous *bille, braise, pèze* — qui aient passé dans le parler vulgaire.

BABILLARDE, lettre (1728), mot encore usuel.

Dans le courrier de ce matin, j'avais douze *babillardes* (Rossignol).

Ils savent triturer une *babillarde*... Le matin y m'est venu une *babillarde* de la petite Coco (Méténier, p. 120 et 122).

De là *babillarder*, écrire une lettre (Rossignol).

BALADER, aller demander l'aumône en chantant (1628), comme faisaient les mendiants aveugles, d'où aller en flânant, se promener sans but. De là *balade*, promenade, flânerie.

Où vas-tu ? — Tu vois, je vais me *balader* (Rossignol).

Je me serais *baladé* pour rien... (Méténier, p. 218).

Gn'a trop longtemps que *j' me balade*
La nuit, le jour, sans toit, sans rien...
(Rictus, *Soliloques*, p. 20).

Après le balthazar arrosé d'importance, la *balade* dans les champs ou les bois (Poulot, p. 200).

Un petit tour de *balade* l'après-midi... elle faisait un dernier tour de *balade*... (Zola, p. 78).

Terme devenu tout à fait populaire et passé dans les parlers provinciaux[1] ; on en a tiré les dérivés : *baladeur*, flâneur, et *baladeuse*, voiture légère de marchand forain sur laquelle il traîne lui-même sa marchandise ou voiture supplémentaire ajoutée à un tramway.

BALUCHON, petit paquet de gueux (Vidocq) : Prends ton *baluchon* et décanille d'ici (Rossignol), avec le dérivé *baluchonner*, faire des paquets : Le voleur qui ne trouve pas d'argent dans une maison où il s'est introduit, fait des paquets de linge et vêtements, *baluchonne* (Idem).

Dans le langage de l'ouvrier, *baluchon* désigne le petit paquet de hardes ordinairement contenu dans une serviette ou un mouchoir dont les quatre coins sont noués ensemble.

Les petits prennent leur *baluchon* sur l'épaule
Et mettent leurs sabots au bout garni de tôle.
(Richepin, *Gueux*, p. 75).

C'est avec ce sens que le mot a passé dans les parlers provinciaux[2]. Dans la Bresse, *baluchon* est le bagage qu'on emporte avec soi : Y a pas longtemps qui vint dans le pays, son *baluchon* au bout de son bâton (« terme d'argot partout

1. Voir *Argot Ancien*, p. 121.
2. *Ibidem*, p. 50.

populaire, » Guillemant); dans l'Anjou, le *baluchon* renferme tous les vêtements que les domestiques possèdent lorsqu'ils vont se gager ou qu'ils quittent leur maître: *faire son baluchon*, se disposer à quitter le pays (Verrier et Onillon).

Barboter, fouiller (Vidocq), aussi avec le sens de voler : On m'a *barboté* mon blavin (Rossignol). Dans le langage des casernes, *barboter*, c'est fouiller dans les affaires d'autrui (Merlin); dans celui des typographes, c'est voler des sortes dans la casse de ses camarades (Boutmy) et, dans le parler angevin, c'est simplement voler ou chiper.

Basourdir, tuer (1628), a passé, dans le bas-langage parisien (et de là dans la langue générale), sous la forme abasourdir et avec un sens atténué, au début du XVIIIe siècle. Le mot manque encore à Furetière (1680), mais il se trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1752): « Ce verbe est vieux [1] et ne peut passer que dans le discours familier. » Le provençal *estourbi* (v. ci-dessous *estourbir)* réunit les deux sens : étourdir et tuer.

Battant, cœur (Vidocq), aujourd'hui aussi avec le sens d'estomac.

Un zigue qui avait pus de *battant* que toute la vade qui grouillait autour de moi (Méténier, p. 290).

Plus un radis dans la piole et rien dans le *battant* (Poulot, p. 76).

Beausse, bausse, riche bourgeois (Vidocq); aujourd'hui, le mot désigne le patron : Dans toutes les chapelleries de France on emploie ce terme (Virmaître); il désigne aussi le revendeur, la revendeuse du marché du Temple, avec le féminin *beausseresse* : « Les *bausses* et les *bausseresses* sont les patrons et les patronnes huppés du Temple: c'est l'aristocratie du lieu [2] » ; le dérivé *bausser* signifie travailler, dans le jargon des maçons (Rigaud). A Marseille, le même mot s'applique au patron boulanger, au maître : *Lei bosso van nous seca lou petun*, le patron va nous ennuyer (Mistral).

Bille, monnaie, argent (1596), d'où biller, billancher, payer, termes de bonne heure passés dans les autres argots, dans le bas-langage et les parlers provinciaux [3].

1. Erreur : Le mot est pour la première fois attesté dans le *Dictionnaire françois-latin* de Danet, 1721. V. le *Dictionnaire général*.

2. Félix Mornand, *La vie de Paris*, 1855, p. 179-180 : L'Argot du Temple.

3. Voir *Argot Ancien*, p. 185 et 266.

Dans le langage des malfaiteurs : Celui qui a été condamné et a purgé sa peine a *billé* (Rossignol), c'est-à-dire a payé sa dette.

Dans le bas-langage : C'est dégoûtant, il faut toujours *billancher* (Virmaître) ; *bille*, monnaie de cuivre, dans le jargon des revendeurs (Rigaud) : « L'argent, au Temple, est de la *braise*, de la *thune* ou de la *bille* [1]. »

Dans les parlers provinciaux : Haut-Maine, *bille*, c'est l'argent dû à un ouvrier (Montesson) et l'angevin *biller* signifie payer un billet ou recevoir un reçu de ce qu'on doit (Ménière).

Birbe, vieillard (Vidocq), proprement vieux mendiant : Un vieux soldat est un vieux *birbe* (Rossignol), avec de nombreux dérivés : *birbasse*, vieux, à côté des formes réduites *bibasse*, *bibassier*, *bibasson*, vieillard, vieille femme (Rossignol), et *bibasserie*, vieillesse (H.-France).

> Et d' vieux *birbes* à barbes vénérables...
> (Rictus, *Soliloques*, p. 17).
>
> Tu vas dire que je radote,
> Que je suis un *birbe* accompli...
> (Richepin, *Paradis*, p. 49).
>
> Moi, j' suis *birbass'*, j'ai b'soin d' larton...
> (Idem, *Gueux*, p. 190).

Ah ! quel vieux *birbe* ! il était rien folichon (Zola, p. 472).

Un vénérable *birbe*, rasé de frais, l'œil cagot, la démarche usée... Ce *birbe* était toujours obligeant et gracieux (Huysmans, p. 55 et 70).

Les formes réduites : *bibasse* (= *birbasse*) et *bibon* (= *birbon*) sont particulières au lyonnais : la première désigne familièrement la société typographique [2] de Lyon (Boutmy) ; la deuxième, le vieillard (de Puitspelu).

Ajoutons en outre : *bibard*, vieux débauché, *bibarde* (et *birbade*), vieille, *bibarder*, vieillir dans la misère, *bibarderie*, vieillesse, ainsi que *birbette*, très vieux, passé la soixantaine, dérivés attestés dans Delvau, Larchey et H.-France.

Blavin, mouchoir (1790), blave (1800), conservé sous cette double forme, familier surtout au langage militaire et provincial (par exemple en Anjou).

Blèche, nom jargonnesque du mercier-voleur, a acquis dans les patois l'acception de « méchant, sournois », et dans le bas-langage celle de « vilain, laid » [3] : Une chose ou personne

1. F. Mornand, *ouvrage cité*, p. 180.
2. Cf. *vieux birbassier*, radoteur, maussade (Boutmy).
3. Voir *Argot Ancien*, p. 186.

vilaine est *blèche* ; *bléchard*, être ou objet laid (Rossignol) ; dans les faubourgs, on dit d'une femme laide, disgraciée de la nature : elle est rien *blèche ; blécharde*, c'est le superlatif de *blèche* (Virmaître).

Dans le langage des typographes, *faire blèche*, c'est amener un coup nul dans le jeu des cadratins ; par extension, *faire banque blèche*, c'est ne pas toucher de banque (Boutmy).

Dans la langue littéraire, *blèche* est à peu près sorti d'usage, mais il est vivace dans le bas-langage, en dehors de l'emploi technique des typographes ; aux exemples déjà donnés (t. I, p. 140-141) ajoutons ces deux autres :

C'était un môme assez costeau,
Mais il 'tait avec eun' cathau,
Qu'était *blèche*...
(Bruant, *Rue*, II, 34).

J' dis pas, c'est sûr, j' suis qu'eun' pierreuse,
Eun' loqu' d'amour, eun' malheureuse,
Mais quoi, j' s'rais t'y cent fois pus *blèche*,
Pus dégueulé', pis dans la dèche,
C'est-y eun' raison pour que j' claque ?
(Rictus, *Soliloques*, p. 15).

Dans les parlers provinciaux (Anjou, etc.), *blèche* signifie rechigné, renfrogné.

Blot, prix, affaire (Vidocq) : acheter une chose bon *blot*, c'est l'acheter bon marché (Rossignol) ; quel *blot* la menée ? quel prix la douzaine ? (Hayard).

Le mot entre dans plusieurs locutions familières au bas-langage : *c'est mon blot*, j'ai ce que je désire ; *ça fait le blot*, ça fait le compte (Virmaître).

Un gluant, ça n' f'rait pas mon *blot*.
(Richepin, *Gueux*, p. 184).

Non, mon vieux, ça fait pas mon *blot*.
(Bruant, *Route*, p. 193).

Boucler, enfermer le détenu dans le cabanon (Vidocq), terme policier passé dans la langue générale, principalement dans l'argot des casernes : Un militaire mis à la salle de police est *bouclé* (Rossignol). De même, au sens de fermer : *boucler* sa porte (Idem).

Bouffarde, pipe (1836), mot devenu populaire : un peintre dit volontiers ma *bouffarde*, en parlant de sa pipe (Rigaud).

On fume sa *bouffarde*
Près d' la mèch' qui garde... (Nibor, p. 204).

Le mot désigne spécialement la grosse pipe dont se servent les gens du peuple.

Boulanger, diable (Vidocq), mot familier au Lyonnais : « ainsi dénommé parce qu'il met à cuire les damnés dans son four » (de Puitspelu). L'association d'idées accuse un tour d'esprit différent : l'argot désignant l'enfer par *moulin*, le diable y reçoit le surnom de *boulanger*.

Braise, argent (Vidocq).

Offre-nous une tournée ? — Peux pas, nib de *braise* (Rossignol).

Tu gagnes assez de *braise* avec nous (Méténier, p. 42).

Terme familier aux ouvriers, aux filles, avec les dérivés : *braiser*, payer, *braiseux*, riche.

J' dépens' la *brais'* que j' gagne,
Nom de Dieu !
Quand j' pompe un coup d' bleu.
(Richepin, *Gueux*, p. 169).

Ça s'appell' des gens' à son aise,
Mais c'est pas eux qu'est les malins,
Si c'est toujour' eux qu'a la *braise*,
C'est toujour' eux que s'ra les daims.
(Bruant, *Rue*, I, 117).

Quand on n'est pas *braiseux* d' naissance,
Pour viv' faut ben truquer un peu...
(Idem, I, 119).

Littré donne *braise* comme terme spécial à l'argot des ateliers ; les revendeurs du Temple s'en servent (v. ci-dessous *bille*) et il a passé dans les parlers provinciaux (Anjou, etc.).

Brême, carte à jouer (1836) : La fille publique est en *brême* parce qu'elle a une carte délivrée par la préfecture de police ; l'agent de la sûreté qui a une carte de requisition est aussi en *brême* (Rossignol).

Le sens de « carte à jouer » est prépondérant dans le baslangage, d'où *brêmer*, jouer aux cartes : j'ai passé la soirée à *brêmer* (Rossignol).

Huit *brêmes*... rien que du battant tout rouge... Elle m'a demandé son autorisation, sa *brême* comme elle dit (Méténier, p. 29 et 265).

Après un prime enjeu conclus,
Retourne vite une autre *brême*...
(Richepin, *Paradis*, p. 192).

Broque, double liard (1628), aujourd'hui sou ou centime : Je suis coupé, je n'ai pas un *broque* (Rossignol) ; cinq *broques* font un *rond*, vingt ronds font une *balle*, cinq balles font une *roue de derrière* ou forte *thune* (Rigaud). Hayard cite la form

parallèle *un bourgue*, un sou, forme alléguée aussi par Bruant, v° *billon*.

Cambrouse, province, campagne (1836), aujourd'hui au sens restreint de « banlieue » : Je vais m' balader dans la *cambrouse* après la croustille (Hayard). Le dérivé, *cambrousier*, paysan, provincial (Rossignol), charlatan (Hayard), désigne encore : le brocanteur, dans l'argot des revendeurs du Temple (Delvau) et l'ouvrier-peintre-vitrier, dans le jargon des peintres en bâtiments (Rigaud).

Dans le parler de l'Yonne, *cambrouche* signifie un homme très grand et très fort (Jossier), c'est-à-dire un paysan.

Camelot, colporteur, descendant de l'ancien *coëmelot*, petit mercier : sous sa forme moderne, le mot désigne à la fois le petit marchand de bimbeloteries et le vendeur d'imprimés dans la rue ainsi que l'employé des magasins de mercerie. Dans ce sens, le terme est d'introduction récente et dérive de *cameloter*, vagabonder, qu'Oudin donne déjà (1640) comme « mot de narquois », en même temps que *camelotier*, gueux, c'est-à-dire mercier-gueux, sens encore conservé dans le Bas-Maine : *camelotier*, marchand de drap ou de toile (Dottin). Dans l'Anjou, *encameloter* veut dire ensorceler, c'est-à-dire embobeliner quelqu'un par des boniments semblables à ceux dont use le camelot pour placer sa marchandise (Verrier et Onillon).

Camelote, toute espèce de marchandise (1800), aujourd'hui marchandise de mauvaise qualité : tout l'article de Paris qui se fabrique vite, mal, à très bas prix, est de la *camelote* (Rigaud). Le mot a pénétré dans plusieurs parlers provinciaux aux sens très variés qui révèlent des traces de son origine jargonnesque :

1° Complot, dans le Haut-Maine (Montesson), d'où *cameloter*, comploter ou parler l'un à l'autre à voix basse (Idem) ;

2° Contrebande, à Genève et à Lyon, d'où *camelotier*, contrebandier (Humbert) ;

3° Concubinage, en Champagne : vivre en *camelote* (Tarbé).

Camoufle, chandelle, bougie (1829), mot passé dans le bas-langage :

> Eteins le cierge ou la *camoufle*...
>
> (Richepin, *Paradis*, p. 80).

La *camoufle*, restée allumée, éclairait sa défroque (Zola, p. 544).

De même, dans les parlers provinciaux : Havre, Mayenne, Gâtine, etc. [1].

CAMOUFLER, déguiser (Vidocq), encore vivace dans le même sens (Rossignol) ou dans celui de falsifier la boisson (Rigaud).

On s' *camoufle* en p'tit jeune homme.
(Richepin, *Gueux*, p. 192).

H.-France donne en outre le dérivé *camoufleur*, agent déguisé.

CAPON, chenapan, filou (1628), passé du jargon au bas-langage (et de là dans la langue générale) avec ces sens :

1° Joueur habile, rusé et même filou ;

2° Elève qui espionne, qui dénonce ses camarades ;

3° Lâche, poltron!

La première acception est un souvenir immédiat des anciens *Capons* ; les deux dernières ont pénétré dans les collèges par l'intermédiaire des voyous ou polissons (t. I, p. 52), comme l'avait déjà indiqué d'Hautel ; d'où *caponner*, dans l'argot des écoles, rapporter au maître les fautes de ses camarades. Le terme est d'origine foncièrement jargonnesque (v. Glossaire).

CARME, monnaie, argent (1836), d'où CARMER, payer (Rossignol), l'un et l'autre familiers au bas-langage.

La môme ! je te gobe ! si tu veux, je prends la piaule sous faux blaze, tu feras le turbin et on s'arrangera pour le *carme* (Méténier, p. 195).

Que j' pilonn', que j' n'ai pas d' métier...
Que j' suis sans aveu-z-et sans *carme*.
(Bruant, *Route*, p. 23).

CASQUER, donner aveuglement dans tous les pièges (Vidocq), aujourd'hui payer bon gré mal gré : C'est une bonne pâte, nous allons le faire *casquer* d'une tournée (Rossignol).

Le mot est usuel dans le langage des malfaiteurs, des souteneurs et des filles, des marins, etc.

Quand *ils ont casqué*, on dirait qu'ils regrettent leur galette (Méténier, p. 33).

Quand l' pant' a l' doigt dans la miche,
S'i *casque* pas gros,
Gare au bataillon d' la guiche !
C'est nous qu'est le dos.
(Richepin, *Gueux*, p. 192).

Avec l'argent d' la campagne,
Que l' commissaire m'a *casqué*,

1. Voir *Argot Ancien*, p. 86.

J' vas me payer des gueul'tons chouettes
Et me r'taper la santé.

(Nibor, p. 261).

De même, dans le langage des casernes : *Casquer*, payer pour les autres (Merlin).

Dans celui des typographes : *Casquer*, payer plus souvent qu'à son tour ; par extension, taquiner (Boutmy).

Ajoutons le dérivé *casqueur*, payeur : dans l'argot des coulisses, le public payant, par opposition aux billets de faveur et au service de la presse (Delvau, *Supplément*).

CAVALER, *se cavaler*, s'enfuir (Vidocq), terme devenu populaire.

Je suis en retard, *je me cavale* (Rossignol).

Tu sais... faut nous *cavaler*... Elles *se cavalaient* pour ce rendez-vous (Zola, p. 440 et 453).

Terme usuel dans le langage des casernes (Merlin) et dans les parlers provinciaux.

CHARRIER, duper, escroquer, mystifier, (Vidocq), passé au bas-langage avec le sens généralisé de se moquer de quelqu'un : *charrier* est synonyme de *mener en bateau* (Virmaître) ; de là, *charriage*, moquerie (Bruant) Cf. Lille, *charrier*, plaisanter quelqu'un (Vermesse).

CHASSANT, œil (1800), aujourd'hui abrégé en CHASSES, yeux ; donner un coup de *châsse*, regarder (Rossignol).

Oh ! ces *châsses* ! ces *châsses* !... Il est bâti comme un Hercule et il n'a pas froid aux *châsses*... Les v'là ! ouvre les *châsses*, mon homme ! (Méténier, p. 119, 143 et 197).

C'est nous les joyeux, les petits joyeux.
Les petit joyeux qui n'ont pas froid aux *châsses*,
C'est nous les joyeux, les petits joyeux,
Qui n'ont pas froid aux yeux.

(Bruant, *Rue*, II, 48).

Dans le bas-langage, *châssis*, au sens de « lunettes », est déjà attesté par d'Hautel (1808) ; cf. aussi Poulot, p. 182 : Il avait une paire de *châssis* pour voir de plus près.

CHENU, bon (1728), mot de bonne heure passé dans le bas-langage, parisien ou provincial [1]. Très populaire jadis, *chenu* est aujourd'hui à peu près sorti d'usage à Paris, mais il est encore vivace dans les parlers provinciaux : à Anjou, *chenu*, bon, beau, remarquable, superbe.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 71 à 72.

CHOUETTE, beau, bien (Vidocq), mot devenu populaire dans la seconde moitié du XIXe siècle : joli, beau, distingué, superbe, parfait en son genre, avec les dérivés : *chouettard, chouetto* et *chouettement.*

Cette soupe-là est rudement *chouette*... (Méténier, p. 283).

Hé bien, coterie, nous sommes des *chouettes*, à c't' heure, nous sommes dans les livres (Poulot, p. 72).

Enfin quequ'fois, quand on m' pomme,
J' couch' au post'. C'est *chouett'*, c'est chaud.
(Richepin, *Gueux*, p. 120).

Vrai, Nice est pus *chouette* que Paris...
Et j' trimard'... et c'est rien *chouetto*,
Surtout l'été...
(Bruant, *Route*, p. 52 et 69).

Littré et le *Dictionnaire général* donnent ce mot à titre de néologisme vulgaire.

CLOU, prison et mont-de-piété (Vidocq), usuel dans ces deux sens (Rossignol), et dans celui d'hospice des Enfants-Trouvés (Rigaud).

Pas un paletot à mettre au *clou*.... Je crois qu'elle a mis l'enfant au *clou* (Poulot, p. 76 et 108).

Y m' f'roient foutre au *clou* par prudence.
(Rictus, *Soliloques*, p. 27).

Terme surtout familier au langage des casernes ; *Clou*, prison, salle de police : *coller au clou*, mettre en prison (Merlin) ; de même, dans les parlers provinciaux.

COFFRE, prison (Villon), ancien terme jargonnesque, de même que COFFRER, mettre en prison, passé en français dès le XVIe siècle [1] et encore vivace : Se faire arrêter, c'est se faire *coffrer* (Rossignol).

COGNE, gendarme (1800), usuel dans ce sens et dans celui de gardien de la paix.

Acré, v'là les *cognes* ! (Rossignol).

De tous côtés les sergols et les *cognes* s'empilaient (Méténier, p. 290).

Puisque l' sergot porte un sabre...
Il faut que l' *cogne*
Cogne, cogne !...
Il faut que l' *cogne* cogne avec !
(Blédort, dans Bruant, *Dictionnaire*, p. 13).

De même, dans les parlers provinciaux : Anjou, Genève, etc.

1. *Ibidem*, p. 87 et 276.

COLLE, mensonge (1455), vieux terme de jargon depuis longtemps populaire.

Vous savez la p'tit' coterie,
L' couplet d'à côté,
C'est d' la *colle*...
(Richepin, *Gueux*, p. 193).

Dans l'argot des écoles, une *colle* désigne un simulacre d'examen ou une question embarrassante.

CRIC, CRIQUE, eau-de-vie commune (Vidocq), mot usuel, à côté de CROC, même sens (H.-France) et *crocmolle* (Rigaud), forme amplifiée du précédent, l'une et l'autre appellations tirées des formules jadis en usage pour trinquer [1]. *Cric* est familier au langage des casernes (Merlin) ; *croc*, à celui des marins (H.-France).

CRIE, viande (1598), et CRIGNOLLE (1800), aujourd'hui CRIGNE, au sens restreint : viande dure ou mauvaise (Rossignol), avec le dérivé populaire *crignolier*, boucher (Virmaître).

CULBUTE, culotte (1800), usuel sous cette forme et sous celle de CULBUTANT.

J'entends les os d' mes jamb's qui plaquent
Cont' les parois d' mon *culbutant*.
(Bruant, *Rue*, I, 205).

Le mot est familier aux tailleurs (Rigaud) et aux troupiers : Peux pas entrer ma *culbute* (Courteline, p. 13).

DABE, DABUCHE, roi (1628), désigne dans le bas-langage le patron ou le père et la patronne ou la mère, avec les dérivés *dabesse*, mère (Hayard), *dabier*, père (Rossignol), *dabicule*, fils du patron (Delvau), *dabuchette*, belle-mère, jeune mère (Rigaud), *dabuchon*, père (H.-France), *dabichonne*, jeune mère (Hayard).

L' *dab* était clapsé... Pauv' *dabuche* ! au fond, elle était pas méchante... Cavalle après ta *dabe* (Méténier, p. 120 et 242).

Paraît que j' suis *dab* ! ça m'esbloque.
(Richepin, *Gueux*, p. 184).

Ma *dabuche* aussi chassait d' race :
A s'est fait gerber à vingt ans.
(Bruant, *Rue*, II, 71).

La forme parallèle *darbe*, père, mère (H.-France), trouve son pendant dans le *dâbre* des carriers angevins qui donnent ce nom par dérision au paysan (dans le Bas-Maine, *dabe*, *dabier*, au même sens).

1. Voir ci-dessus, t. I, p. 218.

DARON, père, DARONNE, mère (1728), mots très populaires.

Pense à ta *daronn'* qu'al' t'aim' tant.
(Richepin, *Gueux*, p. 190).

Mon *daron* voyait tout en noir...
Alle a pus d' *daron*, pus d' *daronne*,
Alle a pus personne.
(Bruant, *Rue*, I, 98 et 200).

Sûr qu'a s'ra franch', gironde et bonne...
Que j' la prendrai pour eune *daronne*.
(Rictus, *Soliloques*, p. 64).

D'Hautel attribue déjà en 1808 le mot au langage des ouvriers ; on le lit antérieurement dans l'*Histoire de M. Guillaume cocher* du comte de Caylus (*Œuvres*, t. X, p. 63) : « Il était maître de tout jusqu'à manier l'argent de la *daronne*, sans compte ni mesure ». Dans le patois de Lille, *daron* désigne le maître de la maison, le mari (Vermesse).

DAUPHIN, pince de voleur (1790), en français, sens récent (il manque encore à Littré), d'origine argotique, comme son synonyme *monseigneur* (v. Glossaire).

DÉMURGER, s'en aller (1725), encore usuel.

Je ne veux pas des clients comme vous, il faut *démurger* de chez nous ; allez, *démurgez* ! (Rossignol).

V'là la coterie qui *démurge*... Je l'ai pas vu depuis hier au soir qu'il a *démurgé* (Méténier, p. 100 et 276).

DOUILLES, cheveux (1829), terme passé dans le bas-langage.

Mince de *douilles* jaunes !... C'est pour ça que tu as verni tes *douilles* (Méténier, p. 278 et 283).

J'ai les *douilles* comme un balai de macadam (Poulot, p. 185).

Richepin emploie, au même sens, la forme DOUILLARDS, que Rossignol rend par celui qui a des cheveux :

Viv' la gaîté ! J'ai pas d' chaussettes ;
Mes rigadins font des risettes ;
Mes tas d' *douillards* m' servent d' chapeau...
(Richepin, *Gueux*, p. 173).

Mot très usuel dans le langage des casernes (Merlin).

EAU-D'AFFE, eau-de-vie (1790). Mot populaire à Paris et dans la province : Guillemant note le mot comme « général » dans la Bresse et la Bourgogne.

ENQUILLER, entrer, faire entrer (1725), d'où *renquiller*, rentrer ; aussi avec le sens de caser, pourvoir d'une place.

Il y a longtemps que je cherche à *m'enquiller* dans cette boite (Virmaître).

Je viens te trouver pour que tu *m'enquilles* ce cadet là quelque part (Poulot, p. 174).

Dans le langage des typographes, *s'enquiller* veut dire être embauché (Boutmy). Ce verbe est usuel dans quelques parlers provinciaux où il trouve des applications très variées.

A Lyon : *Enquiller*, enfiler : j'*enquille* la rue... se cacher, se blottir pour ne pas être vu ; *renquiller*, remettre dans sa poche : j'ai *renquillé* mes liards (de Puitspelu).

En Anjou : *Anquiller*, *enquiller*, faire entrer : on *enquille* son pardessus par dessus son petit veston et l'on a l'air habillé ; *enquiller*, enfiler, engager, insérer, planter dans, enfoncer (une barre dans un trou) : *j'ai enquillé* le bout de la barre dans le trou de scellement (Verrier et Onillon).

ENTERVER, comprendre (XVe siècle), ENTRAVER (1725), surtout sous cette dernière forme que donnent seule Hayard et Rossignol :

T'*as entervé*. Chouett', mon amour.
Va, la môm', truque et n' fais pas four.
(Richepin, *Gueux*, p. 190).

Le verbe est encore usuel dans le parler angevin : *Enterver*, comprendre, saisir, entendre.

ESBROUFFE, air important, embarras (1827), aussi avec le sens de « tapage », et les dérivés : ESBROUFFANT, inouï, incroyable (Delvau) ; ESBROUFFER, épater, dire des sottises à quelqu'un, l'interdire (Rossignol) ; ESBROUFFEUR, faiseur d'embarras, fanfaron.

Si Vincent de Paul était là, serait-il *esbrouffé* ?... S'il devait leur donner des instructions, il se laisserait *esbrouffer*... Il fait le connaisseur, il *esbrouffe*... Il est gueulard et *esbrouffeur* (Poulot, p. 50, 59, 90 et 96).

S'il est possible de faire tant d'*esbrouffe*, dans un moment pareil !... Il marchait de l'air *esbrouffeur* du citoyen qui est d'attaque (Zola, p. 332 et 392).

Nous fîmes des voyages *esbrouffants*
Jusques en Amérique.
(Xanrof, *Chansons à rire*, p. 138).

Le mot et ses dérivés ont passé dans la langue générale et dans plusieurs parlers provinciaux (picard, angevin, etc.).

ESCARPE, voleur-assassin, ESCARPER, voler pour assassiner (1800), termes encore vivaces et passés dans la langue générale.

Autour de lui chiffonniers et *escarpes* se rangèrent silencieuse-

ment... Il a *escarpé* un panto qui lui fourrait sous le blair un crucifix à ressorts (Méténier, p. 210 et 290).

ESCOFFIER, assassiner (1800), terme passé dans le bas-langage : blesser ou tuer quelqu'un ; se dit également au point de vue moral : je l'ai rudement *escoffié* dans l'estime de ses amis (Virmaître).

Rappliquez un peu par ici, que je vous désosse ! Ah ! ils veulent m'*escoffier* ! (Zola, p. 561).

De même, dans les parlers provinciaux : Anjou, Bresse, Lyon, etc.

ESTOURBIR, tuer (Vidocq).

Des histoires pour *estourbir* un pauvre diable (Méténier, p. 290).

C'est le deuxième chat que je leur *estourbis* en douceur (Mirbeau, p. 204).

Terme familier aux parlers provinciaux : étourdir et tuer (Anjou), faire mourir, assommer (Bresse), tuer, etc. (Lyon).

FADE, part dans un vol, et FADER, partager les objets volés (Vidocq).

Le voleur qui a reçu sa part du produit d'un vol a eu son *fade ; fadé*, bien servi, avoir largement son compte (Rossignol).

Ils veulent bien que je *fade* avec eux (Méténier, p. 52).

Mot passé dans le langage des ouvriers où *fade* désigne la quote-part de chacun dans une dépense générale, l'écot que l'on paie dans un pique-nique : toucher son *fade*, toucher sa paye ; *être fadé*, être soûl, mot à mot avoir son compte, sa charge de boisson (Rigaud).

De même, dans le langage des typographes : Avoir son *fade*, être bien servi dans une distribution de liqueurs ou de comestibles ; par extension, recevoir son compte (Boutmy).

FAFFE, FAFFIOT, papier (Vidocq), aujourd'hui surtout *faffes*, papiers d'identité et billets de banque (Hayard). L'ouvrier appelle son livret *faffiot* (H.-France).

FANANDEL, FANANDE, camarade (1628), terme passé dans le bas-langage, comme son synonyme *zigue*.

V'là les *fanand's* qui radinent...

(Richepin, *Gueux*, p. 191).

Un zigue, un gas, un *fanandel*.

(Rictus, *Doléances*, p. 24).

Le mot signifie aussi « ami » (Hayard).

FLIC, FLIQUE, sergent (Vidocq), terme policier devenu populaire.

Je veux pas des *fliques* autour de moi... Les *fliques* s'amènent... (Méténier, p. 49 et 217).

Alors j' pique
Ma course au boul'vard Sebasto,
Où qu' j' tomb' dans les bras d'un *flique*
Qui voulait m' conduire à l'hosto.
(Bruant, *Route*, p. 156).

Au temps de Parent-Duchâtelet [1], les filles désignaient par *flique* un commissaire de police.

Ajoutons *flicart*, gardien de la paix (Rossignol).

FOUILLE, bourse (1458), et FOUILLOUSE, poche (1597), vieux mots de jargon qui ont survécu. Le premier a produit le dérivé *enfouiller*, empocher.

L' nav's pont' et c'est Bibi
Qu'*enfouill'* l'aubert... Et ça fait l' compte !
(Blédort, dans Bruant, *Dictionnaire*, p. 119).

Le terme *fouillouse* se lit dans un ancien noël poitevin :

Daux peces dons leur *fouillouse*,
En venont, achetirant tant de chouses [2]....

et se trouve aujourd'hui dans plusieurs patois, où ce mot signifie :

En Normandie, poche de vêtement : *aller à fouillouse*, tirer de l'argent de sa poche ou acquitter une dette (Moisy);

Dans le Poitou, poche, escarcelle (Lalanne), et dans la Basse-Gâtine, petit sac, bourse : as-tu la *fouillouse* garnie ? (Puichaud) :

Dans la Bresse, poche : mets-ça dans la *fouillouse* (Guillemant) ;

Dans l'Anjou, poche d'un vêtement surtout considérée comme renfermant l'argent de poche (« ne se dit qu'en plaisantant », Verrier et Onillon).

FOURGUER, vendre des objets volés, et FOURGAT, recéleur (Vidocq), ce dernier mot sous sa forme abrégée FOURGUE (Hayard, Rossignol).

J'aime pas pus les pègres que les *fourgues* (Méténier, p. 195).

FRANGIN, frère, et FRANGINE, sœur (Vidocq), mots passés dans le bas-langage.

Merci, vous êtes de bons *frangins* !... Et dire que c'est moi qui a fait

1. *De la Prostitution dans la ville de Paris*, 1836, t. I, p. 137.
2. Ed. Lemaître et Clouzot, p. 98.

rentrer ma pauvre *frangine*... Allons chez le bistro, les *frangins* ! (Méténier, 37, 57 et 188).

Voyez-vous *frangins*, eh ! sergots,
Faut ét' bon pour l'espèce humaine.
(Richepin, *Gueux*, p. 174).

Mon vieux *frangin*, tu viens bouffer d' la case...
(Bruant, *Rue*, II, 48).

Termes usuels dans le langage des casernes (Merlin), dans celui des typographes (Boutmy) et dans certains parlers provinciaux : Bresse, *frangin*, *frangine*, frère, sœur : ils ne sont pas *frangins*, ils sont ennemis (Guillemant) ; Anjou, *frangin*, frère (« mot d'argot assez usité », Verrier et Onillon).

FRETILLE, paille (1596), a passé dans plusieurs patois :

Bourguignon, *fretille*, paille (La Monnoie) ;

Picard, *couquer à la fretille*, coucher dans les champs, en plein air (Jouancoux), souvenir d'une des quatre manières de coucher des gueux (t. I, p. 151) :

Haut-breton, Ille-et-Vilaine : Vous reste-t-il du pain ? — Il ne m'en reste pas une *fertille* (Orain), c'est-à-dire un fétu, rien.

FRUSQUES, habits (1790), et son synonyme plus ancien FRUSQUIN (1628), l'un et l'autre depuis longtemps populaires[1]. Le premier a produit les dérivés : *frusquer*, habiller, et *défrusquer*, se dévêtir (Rossignol).

Est-il *frusqué* un peu chouettement ? (Méténier, p. 161).

Adèle, un beau matin, a emporté ses *frusques* (Zola, p. 237).

Ils ont beau être riches, avoir des *frusques* de soie et de velours (Mirbeau, p. 131).

Le mot est très usité dans l'argot du Temple : « Les vêtements, en termes génériques, sont des *frusques* » (Mornand, p. 180).

GAFFE, gardien (Vidocq), d'où GAFFER, ou *faire le gaffe*, faire le guet (Rossignol), et les dérivés : *gaffier*, filou des halles (Rigaud), GAFILLER, faire attention, surveiller (H.-France), ce dernier devenu populaire :

Jett' ton mégot, brave ouvrier...
Viv'ment ! on rentre à l'atéier...
Au tas, turbin' sans sourciller,
L' patron commence à *gâfiller*.
(Paillette, p. 50).

1. Voir, sur *frusquin*, le Glossaire.

GAILLE, GAYE, cheval (Vidocq), anciennement *galier* (1455) et *gailler* (1628), conservé sous la forme *gail* (Hayard) ou *gaye* (Rossignol), surtout dans le langage des maquignons et des cochers de fiacres qui appellent leurs chevaux des *gaillons* (Rigaud). De même, dans l'argot des typographes (Boutmy).

Moi j'étais le *gaille*, et va comme je te pousse (Méténier, p. 120).

GARÇON, voleur de campagne (Vidocq), encore vivace : dans le monde des voleurs et rôdeurs de barrières, *garçon* veut dire homme sur qui on peut compter, incapable de faire une dénonciation (Rossignol).

T'est t'un *garçon* comm' moi, tu n'a pas l' taf.

(Bruant, *Rue*, II, 48).

On disait anciennement, dans le même sens, *mauvais garçon* (v. t. II, p. 102), et une des rues de Paris en a gardé le nom.

GAYE, fausse-partie dans l'argot des grecs (Vidocq), acquit l'acception généralisée de « mystification » : *monter une gaye*, inventer une chose désagréable à un ami pour le faire mettre en colère (Rossignol) ; de là, *engayeur*, individu qui par ses plaisanteries arrive à faire mettre quelqu'un en colère, et *engayer* faire endèver, taquiner (*Idem*).

GAYEUX, trompeur (Villon), survit dans le moderne ENGAILLEUR, espèce de filou ou complice : l'*engayeur* est indispensable à tous les camelots ; c'est lui qui le premier achète l'objet mis en vente, pour entraîner les acheteurs ; l'*engayeur* est le complice du bonneteur : il mise pour *engayer* les pontes à jouer (Virmaître). De là, ENGAYER, faire du boniment (Hayard), engager, attirer en général.

Vas l'*engayer* pour boire un glass, je vous retrouverai chez le bistro (Méténier, p. 254).

Allons, viv'ment, va croustiller :
T'as une heur' pour discutailler,
Lire ton journal et t' fair' payer
Au zanzib', le coup d' l'étrier
Chez l' bistro qu' tu veux *engayer*.

(Paillette, p. 60).

Ces termes ont passé de l'argot des filous ou tricheurs dans celui des camelots et ont fini par se généraliser dans le bas-langage.

GIRONDE, jolie (1828), passé dans le bas-langage qui en a tiré un masculin GIROND, beau : Une belle fille est *gironde*, tout ce qui est beau est *girond* ; dans les régiments des zouaves, on

nomme un *girond* le jeune soldat, beau garçon, qui campe avec un vieux (Rossignol).

J'ai un chouett' moure,
La bouch' plus p'tit' que les calots,
L'esgourd' *girond'* comme un' Ostende,
(Richepin, *Gueux*, p. 186).
Ma gosse à moi, c'est eun' *gironde*,
Mais a crân' pas comm' ces femmes-là.
(Bruant, *Rue*, I, 118).

Elle est rudement *gironde* ta femme (Poulot, p. 196).

Rigaud cite un dérivé *girondin*, au sens de « dupe », dans le langage des camelots et des truqueurs.

GLACE, verre à boire (1628). Mot populaire.

Veux-tu prendre un' *glace* chez le bougnat ? (Hayard).
Viens que je te paye un *glass* (Méténier, p. 216).

Aussi sous la forme *glacis* : prendre une consommation est *sucer un glacis* (Rossignol).

GONZE, homme, et GONZESSE, femme (Vidocq), termes vivaces dans le langage des souteneurs et des filles (aussi sous la forme GONCE ou GONCIER) ; dans celui des casernes, *gonzesse* désigne la maîtresse du troupier (Merlin).

La *gonzesse* turbine, y aura de la galtouze ce soir ! (Méténier, p. 188).

Tous ces *gonc's*-là, c'est des clampins,
Des richards, des muf's, des gavés...
(Richepin, *Gueux*, p. 170).
J' saigne un *goncier* comm' un lapin...
(Bruant, *Rue*, I, 98).
Avec quoi qu' j'aurais des *gonzesses* ?
(Idem, *Route*, p. 25).

Ces mots ont passé dans les parlers provinciaux ; dans l'Anjou, *gonse* désigne le gamin, le gosse, le moutard, et *gonzesse*, une gamine ou une drôlesse (Verrier et Onillon).

GOUALER, chanter (Vidocq), passé dans le bas-langage, comme ses dérivés : *goualant*, chanteur, *goualante*, chanson, *goualeuse*, chanteuse (Rossignol).

Populo *gouale* ses amours
Et l' plaisir d'aimer dans la dèche.
(Rictus, *Soliloques*, p. 123).
A m' prendra dans ses bras
Comm' eun' moman quient son moutard,
Comm' un *goualant* d' su's sa guitare...
(Idem, p. 63).

GOUAPE, vagabond (Vidocq), mot devenu populaire dans ce sens et dans celui de « vagabondage, fainéantise », avec les dérivés GOUAPER, flâner, et GOUAPEUR, vaurien.

Une tête canaille, au nez retroussé de *gouapeur*... Soufflez donc, tas de *gouapes !* (Méténier, p. 64 et 196).

Il rencontrait un tas de *gouapes* qui ne voulaient pas vous lâcher le coude... Lorsqu'on était marié..., on ne devait pas *gouaper* dans les bastringues... Une bousculade de *gouapeurs* tirant une bordée (Zola, p. 191, 298 et 530).

L' jour de congé, l' marin *gouape*
Est heureux d' grimper dans l' train... (Nibor, p. 85).

Dans le langage des casernes, *gouape* désigne le loustic, le blagueur, et *gouaper* y signifie ridiculiser quelqu'un, se moquer de lui (Merlin).

Dans celui des typographes, une espèce de compositeurs s'appelle les *caleurs* ou *gouapeurs*, qui se dérangent à chaque instant, en opposition avec les *ogres*, qui gagnent un prix fixe par jour en travaillant aux pièces (Moisand, dans le *Supplément* de Larchey).

Les mêmes termes ont passé dans les parlers provinciaux : dans la Bresse, *gouape*, vagabond, fainéant, débauché, ivrogne, et *gouaper*, vagabonder, boire à outrance ; — dans l'Anjou, *gouape*, homme ou femme peu recommandable, propre à rien, *gouapeur*, voleur, *gouèpe*, viveur, noceur, voleur, *gouèper*, voler, et *gouèpeur*, voleur.

GOURER, tromper (XVe siècle), passé au XVIIIe siècle dans la langue générale, aujourd'hui conservé dans le bas-langage avec une nuance de « se méfier, se tromper » : Celui qui craint d'être suivi par un agent pour le surveiller, *se goure ; tu te goures*, si tu crois que c'est Jules qui m'a dit cela (Rossignol).

Richepin emploie souvent ce verbe au sens de « se carrer », c'est-à-dire s'illusionner :

I' *s' gour'* dans son col qui craque...
Alors, vrai, vous trouvez qu' *je m' goure ?*
(Richepin, *Gueux*, p. 180 et 186).

Dans le langage des coulisses, *se gourer*, c'est ne pas observer la couleur locale, commettre un anachronisme (Rigaud).

GRAIN, écu (XVe siècle), aujourd'hui vieilli, mais encore usuel au commencement du XIXe siècle : « Ce *grain* de six balles que je vous baillons en avance, » lit-on dans *Le Galant Savetier* de Saint-Firmin (1802, sc. IX)[1].

1. Ch. Nisard, *Etude sur le langage populaire*, p. 308.

GRINCHE, voleur, et GRINCHER, voler (1800), termes usuels dans le bas-langage.

J' deviens *grinch'* quand j'ai pas mangé.
(Richepin, *Gueux*, p. 185).

Viv'nt les escarpes et viv'nt les *grinches !*
(Bruant, *Rue*, II, 15).

On n' se chauff' pus, on *grinche* un peu.
(Idem, *Route*, p. 183).

On s'est lié avec des voleurs, on a boulotté de la galette *grinchie* (Méténier, p. 104).

Il [l'ouvrier sublime] *grinche* les outils des autres et ceux du patron (Poulot, p. 83).

GRIVIER, soldat (Vidocq), désigne aujourd'hui spécialement le lignard ou soldat de la ligne (Virmaître). Son synonyme plus ancien, *grivois*, fait depuis longtemps partie de la langue générale.

HAUTE, LA HAUTE, classe des gens riches (1829), terme appliqué dès l'abord aux voleurs en grand et aux filles riches, ensuite en général à la haute société, à l'aristocratie.

J' rigol' quand j' vois les gens d' la *haute*
L' cou engoncé comm' des bossus.
(Richepin, *Gueux*, p. 172).

En attendant que les gas d' la *Haute*...
S' caval'nt et vont s' mett' au vert.
(Rictus, *Soliloques*, p. 113).

Je ne la reconnaissais pas tant elle ressemblait à une dame de la *haute* (Zola, p. 502).

JASPINER, bavarder (1628), aujourd'hui surtout parler, causer, d'où JASPIN, discours, plaidoyer (Rossignol).

Il *jaspinera* au quart pour la forme... Il a pas *jaspiné* au moins ? (Méténier, p. 161 et 289).

Son *jaspin* esbloque les badauds.
(Richepin, *Gueux*, p. 187).

Eun' écriveuse à faux *jaspin*...
(Rictus, *Soliloques*, p. 53).

Terme très répandu dans les patois, au sens de bavarder, mais aussi dans les acceptions de : grogner, gronder (Rennes), se quereller, se taquiner (Yonne), se prendre au bec, s'injurier (Bresse), enrager, maugréer, être vexé (Anjou).

JOBE, dans la locution *battre jobe*, dissimuler, faire le niais (Vidocq), qui a passé dans plusieurs parlers provinciaux : à Lille, *battre le jobre*, c'est faire le niais (Vermesse), et, en Normandie, *battre le jobe*, c'est flâner, ne rien faire (Moisy).

La locution populaire *monter le jobe*, duper, tromper (Delvau), accuse une origine analogue.

JONC, or (Vidocq), encore vivace : tout ce qui est en or est du *jonc* (Rossignol).

Des diamants à sa limace et du *jonc* plein ses poches (Méténier, p. 161).

LARBIN, mendiant (1828) et domestique (Vidocq), ce dernier sens passé dans la langue générale. On donne aussi ce nom au valet d'un jeu de cartes (*larbin savonné*, valet blanc).

Quant à lui, il donne dans le *larbin savonné* (Poulot, p. 134).

R'mouchez moi c' *larbin*,
Sous sa fourrure ed' casaque,
Comm' i' pu' bon l'eau d' Lubin !
(Richepin, *Gueux*, p. 180).

Des *larbins* à perruques poudrées...
(Bruant, *Route*, p. 167).

Quand un *larbin* y parvient maître,
L'est cor pus muff' que son patron !
(Rictus, *Soliloques*, p. 49).

Le mot désigne spécialement le valet de grande maison, le laquais.

La figure circonspecte et finaude du *larbin*... (Theuriet, *Charme dangereux*, p. 395).

Rigaud cite *larbinerie*, domesticité ; Villiers de l'Isle-Adam a risqué *larbinisme*, manière vile de penser et d'agir (H.-France).

LIME, chemise (1530), et LIMASSE (1700), encore vivaces, surtout le dernier.

Est-c' qu'un mâle a besoin d' *limace*,
D' can'çon, d' flanelle ? C'est d' la grimace...
(Richepin, *Gueux*, p. 173).

Terme très usuel dans le langage des filles et des casernes (Merlin).

LINGRE, couteau (1596), sous la forme LINGUE, d'où LINGUER, donner des coups de couteau (Rossignol).

Titre envié et gagné à coups de *lingue*... Faudra que je la *lingue*, la sale carcasse ! (Méténier, p. 144 et 189).

On y fout gentiment un p'tit coup d' *lingu'* dans l' ventre
(Bruant, *Rue*, II, 42).

LOUBION, bonnet (1800), expression employée à la prison de Saint-Lazare pour désigner le petit bonnet qui complète l'uniforme des prisonnières (Virmaître, *Suppl.*).

LOURDE, porte (1628), encore vivace.

V'là le dab du guinche qui boucle sa *lourde* ! (Méténier, p. 190).

Dans le langage des voyous, *lourde* désigne l'hôtel garni (Rigaud) et, dans celui des casernes, la porte de la salle de police (Merlin).

Le dérivé *lourdier*, portier (Rossignol), est donné, dans l'argot des tricheurs, au complice chargé d'aller, au départ du train, s'emparer de la portière du wagon et de n'y laisser pénétrer que les gens qui lui paraissent bons à exploiter (Hogier-Grison, *Le monde où l'on triche*, p. 227).

MALLE, prison, d'où *enmaller*, mettre en prison (Villon), vieille métaphore jargonnesque analogue à *coffre* et encore usuelle, dans le langage des casernes, au sens de « salle de police ».

En voilà assez, faut en finir, tout le peloton couchera à la *malle* ce soir (Courteline, p. 70).

MAQUILLER, voler (1628), au sens spécial de tricher : celui qui en jouant arrange les cartes, de façon à avoir un beau jeu et gagner, *maquille les brèmes* (Rossignol).

En *maquillant* les brèmes, on jaspine mieux (Méténier, p. 188).

P't-êt' qu'en *maquillant* dans la banque... ?
Avec d' la galette à la manque
On fait suer l' pognon des gogos.
(Richepin, *Gueux*, p. 187).

MARLOU, malin et souteneur (Vidocq), avec la forme abrégée MARLE, et les diminutifs *marloupin* et *marloupatte*.

Les modernes *marlous* à la fine chemise,
Au col cassé rayé de lignes en couleur,
Aux pantalons pattus, aux cravates en fleur...
Ce *marloupatte* pâle et mince
Se nommait simplement Navet...
Quand qu'on paie en monnai' d' singe
Nous aut' *marloupins*,
Les sal's mich'tons qu'a pas d'linge,
On les pass' chez paings.
(Richepin, *Gueux*, p. 182, 191 et 197).

Des *marlous*, de la grande ville,
Nous allons chanter...
Quand la marmite est à la Tour,
El' *marle* il est dans la débine !
(Bruant, *Rue*, I, 46, et II, 76).

Par extension, on appelle *marlou* tout homme peu délicat avec les femmes et même tout homme qui a mauvais genre (Cadol, cité par Larchey).

Voici deux exemples de *marlou* au sens de « malin » (Rigaud en cite la variante *merlousier*, rusé) :

La viscope en arrière et la trombine au vent,
L'œil *marlou* il entra chez l' zingue.
(Richepin, *Gueux*, p. 164).

Titine était bien trop *marlouse* (Méténier, p. 252).

Le mot est familier à plusieurs parlers provinciaux : Normandie, *marlou*, protecteur à gages d'une prostituée (Moisy) ; Anjou, celui qui vit en concubinage avec une femme (Verrier et Onillon).

MARQUE, fille (Villon), ancien terme de jargon conservé sous la forme altérée LARGUE (Rossignol), et sous celle composée MARQUE DE CÉ, femme de voleur, abrégée en *maquecée*, maquerelle (Hayard).

Trois des *largues* les plus girondes... Leurs *largues* tricotaient des pincettes (Méténier, p. 144 et 187).

Au temps de Parent-Duchâtelet, *largue* désignait, dans le langage des filles, la maîtresse d'un homme [1].

MARQUÉ, mois (Vidocq), aujourd'hui surtout sous la forme MARQUE OU MARQUET.

Un individu condamné à trois mois de prison, est condamné à trois *marques* ou *marquets* (Rossignol).

Elle tire six *marquets* pour dégringolage... Au bout de trois *marquets*, il travaillait comme père et mère... Mon ancienne femme est en claque depuis six *marquets* (Méténier, p. 122, 159 et 217).

MARRON, en flagrant délit (Vidocq), encore usuel.

Un individu pris en flagrant délit de vol est pris *marron* sur le tas (Rossignol).

Elle l'a fait secouer *marron* sur le tas... Si je trouvais deux becs de gaz, ce que je les ferais pincer *marron* sur le tas (Méténier, p. 189 et 196).

Au lieur ed' rester dans mon pagne...
J' me suis fait fair' *marron* sur l' tas.
(Bruant, *Rue*, II, 26).

Dans le langage des typographes, *marron* désigne l'ouvrier compositeur travaillant pour son propre compte chez un maître imprimeur, qui lui fournit le matériel et auquel il paye tant pour cent sur les étoffes (Boutmy).

MEC, maître (Vidocq), aujourd'hui, individu : Connais-tu ce *mecque*-là ? (Rossignol), à côté de *meg*, homme important :

1. *Ouvrage cité*, t. I, p. 137.

meg des megs, Dieu (Id.). Cependant, le sens le plus usuel de *mec* est souteneur, d'où le diminutif MECTON.

T'a pas d' *mec*. Ça, c'est bath ! Merci.
(Richepin, *Gueux*, p. 190).

Et viv'nt les mich'tons !
C'est leur bonn' galette
Qui fait fair' risette
A nos p'tits *mectons*.
(Bruant, *Rue*, II, 142).

Je suis le roi des *mecs* (Méténier, p. 144).

Dans le langage des voyous, un *mec à la manque* c'est un méchant homme (Rigaud).

MÉNESSE, maîtresse (1849), aujourd'hui, femme (Rossignol).

Tout à l'heure j'ai vu passer Polyte qu'y allait avec sa *ménesse* (Méténier, p. 230).

Un forain qui va chiner d' foire en foire
Avec sa *méness'* qu'est tout' noire...
(Bruant, *Route*, p. 51).

Le mot désigne la fille de maison, dans le langage des troupiers (Rigaud).

MIOCHE, apprenti-voleur (1800), aujourd'hui petit garçon, mot devenu tout à fait populaire comme jadis son synonyme parisien *mion*[1], sur lequel on lit ce renseignement dans le *Dictionnaire de Ménage* : « En Anjou, on dit un petit *mignon* et à Paris un petit *mion*, pour dire un petit garçon. »

MÔME, garçon (Vidocq), jeune fille, mot devenu populaire comme son synonyme *mioche*, avec de nombreux diminutifs : *mômignard*, petit enfant (Rossignol), *mômacque* (Rigaud), *momichard* (Bruant), etc., et les dérivés : *mômard*, usité au régiment (Rigaud), *mômerie*, marmaille, et *mômesse*, fillette (v. ci-dessous), *mômière*, sage-femme et *mômir*, accoucher (Delvau), *mômінette*, petit verre d'absinthe (Hayard), *mômon*, petite fille de dix à douze ans qui fait le trottoir (Virmaître, *Suppl.*).

Gouges au front plein de frisettes,
Momignards nus sans chemisette...
(Richepin, *Gueux*, p. 2).

De jolis *mômes* qui ont des croûtes plein la figure ! (Zola, p. 29)

Le populaire et la *mômerie* se portaient à la rencontre du bataillon qui vient... Malgré les cris, les rires, *mômes*, *mômesses*, tantes et pères, tous chantonnaient (Jules Vallès, *la Rue*).

1. Voir *Argot Ancien*, p. 205.

Le mot a passé dans plusieurs parlers provinciaux : Anjou, Provence, Genève, etc.

MONTANT, pantalon (Vidocq), encore usuel (Rossignol) et passé dans le jargon des revendeurs du Temple : « Le pantalon est un *montant* » (Mornand, p. 180).

MORASSE, alarme (Vidocq), terme passé dans le langage des typographes où il signifie : 1° Epreuve faite à la brosse d'une page de journal avant le serrage définitif de la forme ; 2° Ouvriers qui restent à corriger cette épreuve et qui attendent que le journal soit prêt à être mis sous presse (Boutmy). Ce tirage de la dernière épreuve est un sujet d'alarme.

MORFIER, manger (1628), sous la forme MORFILLER (1790) : « Allons, vieux fiasse, amène-toi, on *morfile* à onze plombes dans cette piôle (Hayard) ». Rossignol rend ce verbe par « passer » : « Nous avons vu *morfiler* le bœuf gras sur la place de la Bastille ! » Sens généralisé : primitivement passer par le gosier.

MOUSCAILLE, excréments (1628), encore vivace et populaire, avec les dérivés *mouscailler*, faire ses besoins (Virmaître) et *mouscailleur*, vidangeur (Delvau, *Suppl.*) ; mot surtout usuel dans le langage des casernes (Merlin), d'où *mouscailloux*, fantassin (Rigaud).

NIORT, dans l'ancienne expression *aller à Niort*, nier, ignorer (XVIe siècle), encore vivace : Un voleur qui ne veut rien avouer, s'il fait l'ignorant ou semblant de ne pas comprendre ce qu'on lui dit, *va à Niort* (Rossignol).

PACQUELIN, pays (1628), conservé sous cette forme dans le langage des typographes (Boutmy) et sous celle, plus répandue mais récente, de PATELIN, pays natal, compatriote (Rossignol), principalement dans l'argot des casernes et des marins.

> Il prend en quittant son *pat'lin*,
> Souvent un' bonn' culotte...
>
> (Nibor, p. 97).

A m' rappelle l' *patelin* (Courteline, p. 16).

Ils retardent dans ce *patelin*-là... (Mirbeau, p. 9).

Le mot a passé dans les parlers provinciaux : Anjou, etc.

PANTE, PANTRE, dupe (Vidocq), tout individu, honnête ou innocent, qui se laisse tromper, avec le diminutif PANTRIOT.

Dans le langage des malfaiteurs :

C'est toujours les *pantes* qui écoperont... Les *pantes* sont rares au Château-Rouge (Méténier, p. 146 et 154).

Pègre d' la haute et j' colle un paing
Au *pantriot*, quand i' se r'biffe.
(Bruant, *Rue*, I, 93).

Les *pant's* sont couchés dans leurs pieux,
Par conséquent je n' gêne personne...
(Richepin, *Gueux*, p. 175).

Dans celui des souteneurs et des filles :

Malheur aux *pantes* de province
Qui flouaient la taupe à Navet.
(Richepin, *Gueux*, p. 183).

Le *pante* a beau fair' des largesses,
Il ne peut être aimé comme nous.
(Bruant, *Rue*, I, 47).

Il faut être vraiment un *pante* pour casquer avec les femmes (Méténier, p. 225).

Dans le jargon du voyou : *faire le pante*, c'est payer pour un autre (Rigaud).

Les *pant's* doiv'ent me prend' pour un pitre,
Quand, avec les zigs, sur eul' zinc,
J'ai pas d' brais' pour m' fend' d'un litre...
(Richepin, *Gueux*, p. 165).

Dans le bas-langage en général : Tout individu dont la figure, les manières ou les procédés déplaisent, est un *pante* pour le peuple ; dans le jargon des cochers, un *pante* est un voyageur qui a donné un bon pourboire (Rigaud).

Ajoutons les dérivés : *pantoiser*, payer pour un autre, être dupe, dans l'argot des barrières (Rigaud) ; *pantrouillard*, synonyme de *pantre*, *gonce*, *chêne*, *type* (H.-France).

Le terme a passé dans les parlers provinciaux : Bresse : *pantre*, paysan, rustre ; Anjou : mauvais drôle.

PANTIN, Paris, et PANTRUCHE (Vidocq) : Que vous soyez d'Aubervilliers ou de Vincennes, vous êtes toujours *Pantinois* de *Pantin* (Rossignol).

C'est un métier d' purotin,
Faut trimarder dans *Pantin*
En savates...
(Bruant, *Dictionnaire*, p. 105).

Les fortifs... mais c'est la balade
Des *Pantinois*, où chaque lundi
Les laborieux en rigolade,
Vont respirer l'air ed Bondy.
En admirant la belle nature...
(*Idem*, p. 349).

C'est dans *Pantruche* el' jour du terme,
C'est l'grand aria, le r'mue-ménage
De Populo qui déménage...
(Rictus, *Doléances*, p. 45).

A *Pantin* on a refusé de se laisser échigner (Méténier, p. 90).

Passifs, souliers (1725), mot encore usuel (Hayard, Rossignol), surtout dans la bouche des ouvriers et des typographes (Boutmy).

Paturon, pied (1628), mot jadis familier aux genres burlesque et poissard, aujourd'hui moins répandu ; on le lit dans Rictus, *Soliloques*, p. 127 :

J' vas pas loin, mion tas chancelle,
Mes *paturons*, y sont trop las...

Paumer, prendre, saisir et perdre (Vidocq), usuel sous la graphie *pomer* ou *pommer*.

La môme Bidoche *a été pommée* en volant à l'étalage ; *j'ai pommé* ma bourse, *j'ai pommé* au jeu (Rossignol).

On en a tiré le dérivé pomaquer, au double sens de prendre et de perdre.

Faudrait buter. J' s'rais *pomaqué !*
Mieux vaut bouffer du blanc qu' du rouge...
Or quand la pouffiace a truqué,
Chez moi son beurre est *pomaqué*.
(Richepin, *Gueux*, p. 194 et 195),

Le mot a passé dans le langage des typographes : *pomaquer*, se faire prendre, se faire pincer (Boutmy).

Pègre, voleur (1829), à côté de *pégriot*, jeune voleur.

Oh ! dam ! pour ceux qui sabotent l'ouvrage, pour les *pégriots*, ça ne rate pas ! (Méténier, p. 289).

On l'a fourré dans la tir'-lire,
Avec les *pègres* d' Pélago.
(Richepin, *Gueux*, p. 167).

Antre de *pègres*, de filous,
De grecs sinistres et de filles...
(Bruant, *Route*, p. 55).

Mot devenu populaire à Paris et dans la province : Anjou, etc.

Pelure, redingote (Vidocq), ou paletot (Hayard), terme usuel dans le bas-langage et surtout dans le jargon du Temple : « Une *pelure* est un habit ou une redingote » (Mornand, p. 180).

J'enquille ma *pelure* à manger le rôti (Virmaitre).

Tu vas me tacher ! — Eh bien, ôte ta *pelure* (Méténier, p. 286).

Cf. Littré : *Pelure*, populaire et par plaisanterie, redingote, vêtement de dessus : Il fait froid, j'ai mis une *pelure*.

Le mot a passé dans les parlers provinciaux, au sens de « vêtement », par exemple dans l'Anjou : que je quitte ma *pelure* (Verrier et Onillon).

PÈZE, argent (Vidocq), mot populaire.

Ya pus qu' nib et c'est d' la foutaise,
Mais i' s' font encor' des chopins
Avec leur *pèze*...

(Bruant, *Route*, p. 150).

C'est l'heure qu'elle rapplique à la turne avec sa *pèze* (Méténier, p. 123).

PEZOUILLE, paysan (1800), aujourd'hui, *pedzouille*, mot devenu populaire.

Il s'emballa au point de traiter Coupeau lui-même de *pedzouille*, en l'accusant de ne pas savoir faire respecter un ami par sa femme (Zola, p. 373).

Dans l'Anjou, *petzouille* désigne le paysan mal dégrossi.

PICTON, vin (1800), désigne dans le bas-langage le petit vin nouveau un peu vert, d'où *pictonner*, boire ferme.

Boire un coup de *picton* à la santé du loupiot (Méténier, p. 88).

De même, dans l'Anjou : boire un coup de *picton* (Verrier et Onillon).

PIEU, lit (Vidocq), mot très populaire : se fourrer au *pieu*, se coller dans le *pieu* (Virmaître) ; de là PIEUTER, se coucher, et *dépieuter*, sortir du lit (Rossignol).

Laisse un peu coucher dans ton *pieu*
Nos amourettes.

(Bruant, *Route*, p. 134).

Ben sûr qu'y s'apprêt' à s' *pieuter*
Des gigolett's, des p'tit's fumelles...

(Rictus, *Doléances*, p. 80).

Terme très répandu dans le langage des casernes (Merlin) qui l'a propagé dans les parlers provinciaux. En Anjou, on dit *pieu* et *piou* : il va être temps de se mettre dans le *pieu*, je vas me mettre dans le *piou* (« sens d'un usage très courant dans toute la région », Verrier et Onillon).

PIOLLE, taverne (1628), et PIAULE, logement (Vidocq), désigne la « maison » dans le bas-langage (Virmaître), d'où *empiauler*, emménager (Hayard).

La môme ! je te gobe ! si tu veux, je prends la *piaule* sous faux blaze... (Méténier, p. 195).

Le v'là dans sa *piaule* au sixième.
(Rictus, *Doléances*, p. 75).

Plus un radis à la *piole* et rien dans le battant (Poulot, p. 76).

Dans le langage du voyou, *piolle*, c'est l'hôtel garni à la nuit (Rigaud) ; H.-France cite en outre *se piauler*, rentrer chez soi, et *piolier*, propriétaire.

Pioncer, dormir (Vidocq), mot devenu tout à fait populaire.

Je m'en vas vous empêcher d' *pioncer*.
J' ronfle comme un' toupie d'All'magne.
(Richepin, *Gueux*, p. 175).

Il l'tait menuit, et j' *pionçais* d'bout
Pour m' gourer d' la lance et d' la boue.
(Rictus, *Doléances*, p. 31).

En voilà déjà deux qui *pioncent* sur la table (Poulot, p. 187).

Avant d'aller *pioncer* chacun dans son dodo... (Zola, p. 369).

Ce terme, très familier au langage des casernes, a passé dans les parlers provinciaux : Normandie, Bresse, etc.

Pitancher, boire (1690), mot depuis longtemps populaire (on le lit dans Vadé). Dans le parler angevin, *pitanche* désigne l'ivrogne : quel *pitanche* ! (Verrier et Onillon).

Pivois, vin (1597), et pive (1836), vivace sous l'une et l'autre formes.

Flairant les carrefours, les ruelles lointaines,
Où les bons mastroquets versent le bleu *pivois*.
(Richepin, *Gueux*, p. 104).

C'est comm' les curés : des Jean-fesse,
Un tas d' clients qui foutent rien
Que d' licher du *pive* à la messe...
(Bruant, *Rue*, I, 194).

Terme depuis longtemps populaire, également familier au genre burlesque et poissard (cf. t. I, p. 68).

Placarde, place d'exécution, place publique (Vidocq), encore usuel avec ce dernier sens : Lorsqu'un marchand a obtenu une place dans une fête ou marché, il a sa *placarde* (Rossignol).

Plan, prison (Vidocq), possède en outre ces sens dans le bas-langage :

1° Mont-de-piété (Virmaître) ;

Mettre sa pendule en *plan* pour payer un billet de vingt francs (Zola, p. 364).

2° Hospice des Enfants-Trouvés (Rigaud) ;

3° Etui où les voleurs mettent leurs pinces, limes et autres outils d'effraction (H.-France).

Le sens primitif est encore usuel dans le langage des casernes : *être au plan*, être consigné (Delvau) ; celui de « gage » (mettre *en plan*) se lit déjà en 1808 chez d'Hautel.

PLANQUER, cacher (Vidocq), forme postérieure du primitif PLANTER, même sens (Villon).

En me couchant, je suis obligé de *planquer* mon porte-monnaie pour que ma femme ne fasse pas une descente (Rossignol).

L'argot en a tiré PLANQUE, cachette et cachot, encore vivace :

Un agent de police est en *planque* lorsqu'il est en un endroit quelconque pour surveiller un individu (Rossignol).

A présent qu' me v'là dans les *planques*
Et qu' je n' peux pas t' coller des tas...
(Bruant, *Rue*, II, 27).

Le sens primitif survit aussi dans le langage des imprimeurs : *Planquer des sortes*, cacher des lettres qui entrent en grande quantité dans un travail en cours d'exécution (Boutmy).

PLATRE, argent, monnaie (Vidocq) ; *avoir du plâtre*, posséder beaucoup d'argent (Virmaître). Terme passé dans le bas-langage comme ses nombreux synonymes : *aubert*, *braize*, *pèze*, etc.

POISSER, voler, POISSE, voleur (Vidocq) : *se faire poisser* est se faire arrêter (Rossignol).

Viens-tu ? J' vas *poisser* de l'auber...
(Richepin, *Gueux*, p. 181).

Y f'ra un coup... et *s' f'ra poisser*...
(Rictus, *Doléances*, p. 21).

PONIFLE, prostituée (1634), et PONANTE (Vidocq), terme passé dans le bas-langage, surtout sous la première forme.

Et si la p'tit' *ponif* triche
Su' l' compt' des rouleaux,
Gare au bataillon d' la guiche !
C'est nous qu'est le dos.
(Richepin, *Gueux*, p. 191).

Ami des *ponant's*, ami des artistes...
(Rictus, *Doléances*, p. 96).

Les femmes sont des *ponifs*, des crevettes à filet, des morues... (Poulot, p. 134).

PROFONDE, poche (1790), mot devenu populaire, usuel surtout dans le langage des casernes.

Trois cuites à prendre, trois *profondes* à vider... On a quinze balles dans la *profonde*. (Poulot, p. 153 et 209).

Un peu de monnaie, quoi ! trois quat' francs ! histoire de ne pas battre le chemin sans seulement un pauvre pelaud dans sa *profonde*. (Courteline, p. 65).

Le terme a passé dans les parlers provinciaux : en Anjou, *profonde*, c'est la poche du vêtement considérée comme servant de bourse : « ce vocable tiré de l'argot se dit en plaisantant ». (Verrier et Onillon).

QUART-D'ŒIL, commissaire de police (1790), aujourd'hui souvent abrégé en QUART (Hayard).

Je jaspinerai au *quart*... Le lendemain, le *quart* les envoie à la Tour... Je vas revenir avec le *quart-d'œil* (Méténier, p. 196, 217 et 242).

QUILLE, jambe (1455), vieux mot de jargon depuis longtemps populaire, a passé dans la langue générale et dans les patois [1], où il désigne surtout une longue jambe.

RABOUIN, diable (1800), encore vivace et désignant, au pluriel, les Bohémiens (Rossignol). Le mot aurait été jadis employé dans l'argot des coulisses [2] et il n'est pas resté étranger aux parlers provinciaux. Nizier de Puitspelu l'atteste pour le Lyonnais ; dans l'Anjou, *rabouins* est le nom méprisant sous lequel les forains sérieux désignent les roulottiers bohèmes (Verrier et Onillon).

RAILLE, agent de police (Vidocq), terme passé dans le baslangage comme ses synonymes *cogne*, *flique* et *rousse*.

Les mouchards, les *cognes* et les *railles*
Qui s'occup'nt de tout... et de rien...
(Bruant, *Dictionnaire*, p. 14).

Pour les filles, les *railles* sont les inspecteurs du bureau des mœurs (Parent-Duchâtelet).

RAPPLIQUER, revenir (Vidocq), mot devenu populaire.

Huit jours après la noc' *rapplique*... (Bruant, *Route*, p. 106).
Vous allez voir *rappliquer* le commissaire (Mirbeau, p. 353).

Le mot, très usuel dans le langage des casernes (Merlin),

1. Voir *Argot Ancien*, p. 98 et 285.
2. « De mon temps, les comédiens avaient un argot qui leur était particulier... La troupe s'appelait la *banque*. Pour demander : Celui qui est à côté de vous est-il un comédien ? On faisait ainsi la question : *Le gonze qui est à votre ordre est-il de la banque* ? Si l'interrogé voulait répondre négativement, il disait : *Non, il est lof comme le Raboin*, ce qui signifiait : Il est profane comme le Diable » (*Mémoires de Mademoiselle Dumesnil*, cités par *Le petit Dictionnaire des coulisses*, Paris, 1835, p. 13).

n'en est pas moins familier au français provincial ; dans l'Anjou : *Rappliquer*, revenir, rentrer, retourner, revenir sur ses pas quand on s'est trompé de chemin, pour en prendre un autre (« ce mot est d'importation récente », Verrier et Onillon).

RATICHON, prêtre (1628), encore vivace :

Ils sont tous les mêmes, ces sacrés *ratichons* (Méténier, p. 263).

D'abord faut vraiment êt' cochon
Pour prendr' des femm's à *ratichon*.
(Bruant, *Dictionnaire*, p. 16).

On en a tiré *ratiche* église (Rigaud) et les dérivés : *ratichonner*, voler les troncs dans les églises, et *ratichonnière*, séminaire, couvent d'église (H.-France).

REFROIDIR, tuer, assassiner (Vidocq), mot passé dans le bas-langage.

Tous les matins, avant midi,
Dans une immense fosse,
On apport'ra les *refroidis*
Qu'on empil'ra par grosse.
(Bruant, *Rue*, I, 153).

RETAPPE, *être à la retappe*, guetter sur le chemin pour voler ou assassiner (1800), terme employé dès l'abord par les malfaiteurs, les Chauffeurs, ensuite par les filles — *faire la retappe*, se promener dans la rue pour racoler les passants — et passé, avec ce dernier sens, dans le bas-langage.

Ne m'embobines pas, tu viens de la *retappe*, chameau ! (Zola, p. 562).

RIFFE, feu (1598), RIFLE (1628), vieux terme de jargon encore vivace. La forme plus rare, *rifle*, est donnée par Rossignol.

L' gardien des travaux fait du *rif*,
A menuit...
(Bruant, *Rue*, II, 206).

J'aurai d' la soupe, du *rif*, eun' table
Et du perlo pour les amis...
(Rictus, *Soliloques*, p. 64).

Avec le sens généralisé, dans l'expression DE RIFFE, ardemment, violemment, de force.

Il ne voulait pas partager, j'ai pris ma part *de riffe* (Rossignol).

Pègre d' naissance, d'autor et *de riffe*...
(Bruant, *Rue*, I, 93).

On en a tiré : *riffaudante*, pipe et flamme, *riffauder*, brûler, fouetter un cheval, *riffaudeur*, incendiaire (Rigaud). On lit isolément *rufer*, se démener avec ardeur (cf. *de riffe*), dans

Méténier, p. 291 : « Quand j'ai ouvert les yeux, tout *rufait* autour de moi ».

Rond, sou (1596), mot tout à fait populaire.

Un an de prison pour deux *ronds !* (Méténier, p. 111).

Si j'ai pas l' *rond*, mon surin bouge...

(Richepin, *Gueux*, p. 194).

Il n'a plus le *rond* (Poulot, p. 69).

De même, dans le français provincial, Anjou, etc.

Roublard, laid, défectueux (Vidocq) ; aujourd'hui, rusé, malin et sans scrupules (Hayard), sens à la fois familier au bas-langage parisien et au français provincial.

Il commence à devenir *roublard* (Poulot, p. 130).

Il s'engraissait de sa *roublardise* (Zola, p. 408).

Dans le langage des filles, *roublard* désigne le riche, c'est-à-dire l'homme aux roubles (Rigaud), et cette interprétation fantaisiste a passé dans le *Supplément* de Littré.

Roupiller, dormir (1628), mot depuis longtemps populaire et appartenant aujourd'hui à la langue générale. Ménage (1650) l'ignore encore, le *Dictionnaire de l'Académie* ne l'admet que dans son édition de 1718 et Richelet remarque expressément (1728) : « *Roupiller*, mot de Paris, mais qui est bas et burlesque, pour dire s'endormir immédiatement après le repas. » Ce verbe du bas-langage parisien dérive de l'argot où il est antérieurement attesté, mais à son tour, le mot argotique est de provenance dialectale. Dans les patois, *roupiller* signifie :

1° Ronfler en dormant (Picard, Corblet) ;

2° Râler (Bas-Maine, Dottin) ;

3° Murmurer, faire un léger bruit soit en pleurant soit en parlant : il faut obéir sans *roupiller* (Normand d'Yères, Delboulle).

L'argot ancien, en adoptant le mot, lui a donné le sens de « dormir », acception spécialement jargonnesque qui a passé au français (v. Glossaire).

Rousse, agent de police (Vidocq), aujourd'hui surtout au sens de « police », et roussin, policier (Rossignol).

Eh ben ! oui, j' suis bu. Et puis, quoi ?
Qué qu' vous m' voulez, messieurs d' la *rousse ?*
Est-c' que vous n'aimez pas comm' moi
A vous rincer la gargarousse ?

(Richepin, *Gueux*, p. 160).

Entre eux, ils sont un peu frères, un peu cousins,
Aussi dénichent-ils des gosses, des petites,

Qu'ils envoient mendier en guettant les *roussins*,
Pour se payer deux ronds de frites.
(Idem, p. 174).

La *rousse* a beau serré les mailles
Du filet qu'elle tend aux déchus...
(Bruant, *Rue*, I, 48).

Les *rousses* y ont passé... A moi, les aminches ! les *rousses* veulent m'assassiner ! (Méténier, p. 31 et 209).

Espèce de *roussin*... ce n'est pas toi qui les paie... T'es de la *rousse* alors ! (Poulot, p. 33 et 36).

Ce *roussin* de père Colomb... Ce mufe de président ressemblait à un *roussin* (Zola, p. 50 et 108).

Suivant Delvau, *roussin* ou *roussi* désignent, dans le jargon des mécaniciens, l'inspecteur d'une grande administration, le contrôleur de chemin de fer.

SIGUE, pièce d'or (Vidocq), mot passé dans le bas-langage, aussi sous la forme CIG, pièce de vingt francs (Rossignol).

T'étais bien aise de palper ses *sigues* (Méténier, p. 195).

Pour une *sigue* on la deshabille
A la Bastille...
(Bruant, *Rue*, I, 126).

Ceuss' là y gagn'nt cinq *cigs* par mois
Et veul'nt la faire aux gas braisés...
(Rictus, *Soliloques*, p. 34).

Rossignol cite encore la forme amplifiée *cigare*, répondant à celle de *cigale* chez Vidocq, une des nombreuses déformations qu'a subies ce mot (v. Glossaire).

SORGUE, nuit (1628), encore vivace : la grande *sorgue*, la grande nuit, la mort, SORGUER, dormir (Rossignol).

Deux birbes qui *sorguaient* à la paire (Méténier, p. 157).

Et pis après, c'est la grand' *sorgue*,
Toi, tu t'en iras chez Maquart,
Moi, j'irai p't'êt ben à la morgue...
(Bruant, *Rue*, I, 153).

Pour six ronds au Château-Rouge,
On *sorguait* avec sa gouge,
A la plac' Maubert...
(Idem, II, 61).

SURIN, couteau (Vidocq), et SURINER, tuer à coups de couteau, l'un et l'autre mots encore vivaces.

T'a pas envie de me *suriner*, je suppose ? (Méténier, p. 197).

Si j'ai pas l' rond, mon *surin* bouge.
(Richepin, *Gueux*, p. 194).

I's auront tous dans leur poche
El' *surin* ouvert...

(Bruant, *Rue*, II, 62).

Et quand faut *suriner* un pante
E' j' reste là... les bras ballants...

(Idem, II, 72).

Mot très usuel dans le langage des casernes (Merlin) et dans le français provincial : Anjou, *surin*, couteau, ne se dit qu'en plaisantant : « ce mot est très employé » (Verrier et Onillon).

TAFFE, peur (Vidocq) : je n'ose sortir la nuit, j'ai le *taf* (Rossignol), à côté de TAFFEUR, poltron, et TAFFER, avoir peur (H.-France).

Ils auront beau se faire la paire ! Au fond, il n'y a pas plus *taffeurs*... Tous les journalisses *taffaient* derrière moi (Méténier, p. 196 et 290).

J'ai pensé, pour m' tirer d' peines,
A m' fair' frèr' des écol's chrétiennes,
Ah ! ouiche ! Et l' *taf* des tribunaux ?

(Richepin, *Gueux*, p. 187).

Il est peloteur, mais très réservé, car il a *taf* (Poulot, p. 83).

Seigneur ! qu'est-ce qu'il a donc ? répétait Gervaise prise de *taf* (Zola, p. 248).

On appelle plaisamment *Royal-Taffeur* un régiment imaginaire dans lequel on incorpore tous les poltrons (H.-France).

TAULE, maison (Vidocq) ; aujourd'hui surtout sous la forme *tôle*, demeure, domicile, chambre : je rentre au coucher à la *tôle* (Rossignol). Mot très usuel dans le langage des ouvriers.

Il prend ses quatre litres avant de rentrer à la *taule* (Poulot, p. 71).

Le mot a en outre le sens de maison de tolérance et d'auberge ; *grosse tôle*, prison, dans le langage des matelots (Rigaud) ; de là *tôlier*, tenancier ou aubergiste ; *se tôler*, rentrer chez soi (Bruant), à côté de *tollard*, lit des forçats au bagne (Larchey).

THUNE, aumône (1628), aujourd'hui, pièce de cinq francs (Rossignol). Terme passé dans le bas-langage.

Si elle bouge pas, elle aura ses deux *thunes* par semaine (Méténier, p. 242).

Dans le langage des souteneurs et des filles :

Avec un' frim' comm' j'en ai une,
Un mariol sait trouver d' la *thune*.

(Richepin, *Gueux*, p. 188).

Pour eun' *thune* a r'tir' son chapeau,
Pour deux *thunes* a r'tir' son manteau...

(Bruant, *Rue*, I, 126).

Dans celui des marins :

... et nous glissons
Dans leur main sale un peu de *thune*.
(Richepin, *Mer*, p. 172).

Ça lui fout du baum' dans le cœur
De penser qu'un' gross' *thune*
Peut procurer beaucoup d' bonheur
A d' pauvr's bougres sans fortune.
(Nibor, p. 102).

Au marché du Temple, *thune* est un des noms qu'on donne à l'argent, à la monnaie (v. ci-dessus, *braise*).

Toc, cuivre, mauvais bijou (Vidocq), mot devenu tout à fait populaire (v. le *Supplément* de Littré), comme son emploi figuré qui suit.

Toc, tocasse, méchant (Vidocq), aujourd'hui laid, de peu de valeur (Hayard) ou vilain, faux : Quelque chose de vilain est *toc*, un objet en faux est en *toc* (Rossignol).

Trouver une petite gigolette pas trop *toc* (Méténier, p. 104).

Tous les autres vins c'est du *toc*.
(Bruant, *Route*, p. 43).

C'est rien *toc*, ma vieille, pour chacun vingt ronds nous avons vu lda la femme à la bouteille (Poulot, p. 268).

C'est *toc* et province... Je juge qu'ils sont faux en *toc* (Mirbeau, p. 23 et 164).

On en a tiré : tocard, méchant, mauvais : n'approchez pas de ce cheval, il est tout ce qu'il y a de *tocard ;* un *tocard*, en langage des parieurs aux courses, est un cheval sans valeur, qui n'a aucune chance de gagner ; — *tocard*, vieux galantin, et *tocarde*, vieille coquette (Delvau) ; tocasson, vieux, mauvais : un mauvais cheval est un *tocasson* (Rossignol); *tocarde*, femme laide, ridicule et prétentieuse (Delvau).

Toccante, montre (1725), mot depuis longtemps populaire.

Les petits bibelots avaient fondu, à commencer par la *toquante*, une montre de douze francs, jusqu'aux photographies de la famille (Zola, p. 506).

Tournante, clé (1628), encore usuel (Rossignol).

Tracque, peur (Vidocq) : avoir le *trac*, avoir peur, *traqueur*, peureux, celui qui a le *trac* (Rossignol). Terme tout à fait populaire.

Moi, d' marcher ça n' me fout pas l' *trac*.
(Richepin, *Gueux*, p. 171).

Celle-ci eut un joli *trac* (Zola, p. 562).

TRÈFLE, tabac (Vidocq), mot familier au bas-langage, et surtout aux troupiers (Merlin).

TRIMER; marcher (1628), TRIMARD, chemin, et TRIMARDER, cheminer (1628), termes encore vivaces et généralisés dans la langue où *trimer* a le sens de « travailler beaucoup » et *trimarder*, voyager à pied.

1° Dans le bas-langage, ces mots sont attestés dès le XVIIIe siècle; aujourd'hui, surtout dans la bouche des :

a. Gueux et vagabonds :

Allez, allez, la canaille,
Trimer dur, ferme et longtemps !
(Richepin, *Gueux*, p. 39).

J' suis un *trimardeur*, un voyou...
(Bruant, *Route*, p. 24).

b. Porte-balles et marchands ambulants : *Trimard*, éventaire, balle de colporteur, boutique de forain ; *trimer*, marcher pour placer de la marchandise (Rigaud).

c. Filles : *Faire son trimard*, raccrocher ; *faire trimer*, se moquer des gens en les faisant poser (Delvau) ; *trimardeuse*, fille qui fait le trottoir (Virmaître) [1].

d. Ouvriers : Un ouvrier qui va de ville en ville chercher du travail, va sur le *trimard*... Il faut *trimer* ferme pour élever sa famille (Rossignol). — Quand un apprenti a appris son état, pour se former, il fait son tour de France, il *trimarde*, mais en travaillant (Virmaître).

Moi, après avoir bien *trimé*... je mourrais volontiers dans mon lit ! (Zola, p. 49).

e. Marins :

Viv' le service
Et l' *trimage* de nos bords !
(Nibor, p. 82).

2° Dans les parlers spéciaux : mourmé, bas-breton, etc. [2].

3° Dans les parlers provinciaux ; aux renseignements déjà donnés [3] ajoutons :

Champagne, *trimard*, bruit, tracas, embarras (Tarbé) ;

Lorraine et Vosges, *trimazots* et *trimouzettes*, nom des jeunes filles habillées de blanc et parées de rubans qui, le premier

1. Dans des textes du XVIIIe siècle, *trimard* est parfois pris dans un sens libre (v. Fr. Michel, p. 408).
2. Voir *Argot Ancien*, p. 210 et 261.
3. *Ibidem*, p. 267 et 281.

mai ou le nouvel an, allaient de porte en porte dansant et quêtant[1].

Anjou : *Trimancer*, travailler d'arrache-pied, se débrouiller (ne se dit que des travaux d'intérieur) ; *trimard*, besogne fatigante, vie errante de vagabond, de l'ouvrier en quête de travail : on dit *partir sur le trimard*, *être sur le trimard* ; trimer, marcher vite, se dépêcher, travailler dur (synonyme de *turbiner*) ; *trimarder*, vagabonder, battre l'estrade, travailler dur ; *trimardeur*, vagabond (Verrier et Onillon).

TRONCHE, tête (1598), encore vivace : Je lui ay envoyé un coup de *tronche* dans l'estomac (Rossignol).

J' sais pas quelle *tronche* il aura faite en dégotant mon charibotage... C'est bien sa *tronche*... je la reconnais aux mirettes (Mété-nier, p. 93 et 160).

Aussi vrai j' me fous de la turbine
A Deibler et d'tout son fourbi,
Sûr qu'il aura pas la bobine,
La *tronch'*, la Sorbonne à Bibi.

(Bruant, *Rue*, II, 72).

Les résignés à *tronch's* d'esclaves...
... La Grande en Noir
Qui tranche les *tronch's* par ribambelles...

(Rictus, *Soliloques*, p. 49 et 66).

Et avec le sens de « bec » :

On a toujours assez pour t'arroser la *tronche* et te laver la dalle (Poulot, p. 163).

Dans le bas langage, on lit ce mot, au XVIIIe siècle, dans l'*Histoire de M. Guillaume, cocher* du comte de Caylus (*Œuvres badines*, t. X, p. 23) : « Nous donnions sur les *tronches* et tire-lires, pendant qu'ils se défendaient avec les tabourets du jardin ».

TRUCHER, mendier (1628), aujourd'hui sorti d'usage, mais encore usuel dans certains patois, principalement dans le Picard, où il a ces sens : 1° Mendier ; 2° Bavarder (à Béthune) ; 3° Ramasser la sauce dans une assiette avec ses doigts ou avec du pain (Corblet), ce dernier trait, souvenir de la vie des gueux.

TURBINER, travailler (1800), et TURBIN, travail (1836), mots devenus populaires.

1° Dans le parler des ouvriers : « Les ouvriers disent couramment le *turbin* pour le travail, *aller au turbin*, pour aller

1. H.-France, *Vocabulaire*, p. 449 et 495.

travailler, se rendre à l'atelier ; *turbine*, besogne, jour de travail ; *turbiner*, travailler beaucoup, se donner beaucoup de mal ; *turbineur*, *turbineuse*, ouvrier, ouvrière » (Rigaud).

Y ne *turbine* pas, pas si bête, à présent il est dans les théâtres (Poulot, p. 186).

Après six jours entiers d' *turbin*,
J' me sentais la gueule un peu sale...
(Richepin, *Gueux*, p. 175).

Moi, j' travaill' pus, j'aim' pas l' *turbin* ;
J'ai vingt-huit ans, j' m'appelle Usèbe,
Et j' trimarde...
(Bruant, *Route*, p. 69).

Les *turbineurs* 's' cass' el' cou...
(Idem, *Rue*, I, 188).

Dans l'argot des typographes, *turbiner*, c'est travailler activement (Boutmy).

2° Dans le langage militaire, *turbiner*, c'est travailler, marcher beaucoup (Merlin).

De même, dans la bouche des rôdeurs :

Bon sang d' bon Dieu ! quel *turbin* !
J' viens d' mett' mon pied dan' eun' plaque...
(Richepin, *Gueux*, p. 180).

3° Dans le jargon des filles : « *Aller au turbin*, c'est aller faire une promenade prostitutionnelle ; *une bonne turbineuse*, dans le jargon des souteneurs, c'est une fille publique d'un bon rapport » (Rigaud).

La gonzesse *turbine*, y aura de la galtouze ce soir (Méténier, p. 188).

L' *turbin*, c'est bon pour qui qu'est mouche...
(Richepin, *Gueux*, p. 188).

Quand on veut qu'eun' marmott' *turbine*,
Faut pas qu'alle ay' l'air d'un torchon,
Ni qu'a soy' trop dans la débine.
(Bruant, *Rue*, II, 98).

4° Dans celui des souteneurs, voler, assassiner :

Pour boulotter faut qu'i' *turbine*,
I' s'en va su' l' tas, à son tour ;
A coups d' lingue, au coin d'eun' impasse...
Qu'i' soy' jeun' ou qu'i' soy' barbon !
Tant pis pour el' premier qui passe...
(Bruant, *Rue*, II, 76).

5° Dans le jargon du voyou : *Turbiner une verte*, boire un verre d'absinthe, mot à mot, travailler la liqueur verte (Rigaud).

Le mot a passé dans les parlers provinciaux : Anjou, *turbin*, tracas, fatigue, travail (« ce mot, d'importation récente, est le substantif verbal de *turbiner*, qui, lui, est en usage depuis longtemps ») ; *turbiner*, trimer, travailler beaucoup et en grande hâte (Verrier et Onillon).

TURNE, maison (1800), désigne plutôt, dans le bas-langage, un logis pauvre ou l'atelier.

Ce n'est pas aux quatre coins de sa *turne* qu'elle trouverait des sujets de gaîté (Zola, p. 586).

Y faudrait pus que ça, que le pipelet de sa *turne* lui fasse un sermon parce qu'il est paf (Poulot, p. 68).

De même, dans les parlers provinciaux : Normand, *turne*, masure ; Picard : taudis ; Champagne : maison sale ; Berry : réduit, bouge ; Vendée : maison de pauvres gens ; Bas-Maine : échoppe, cabane ; Bresse, *turne*, masure, taudis (« se prend toujours en mauvais tour », Guillemant) et Anjou, *turne*, maison, établissement (« ne se dit qu'en mauvaise part ou en plaisantant », Verrier et Onillon).

VINGT-DEUX, couteau (Vidocq), mot encore usuel :

Moi j' suis gonzesse d' loucherbème...
J'y fous mon *vingt-deux* dans la peau.
(Bruant, *Rue*, II, 111).

Surtout familier au langage des casernes (Merlin).

ZIGUE, camarade (Vidocq), terme devenu tout à fait populaire.

1° Dans le langage des ouvriers : « *Zigue*, bon garçon : un bon chef est un *zigue*, un bon camarade est également un *zigue* » (Rossignol).

On appellait les camarades qui avaient l'air bon *zig*... De bons *zigs* qui feraient cette bricole-là après leur journée (Zola, p. 279, 308).

Le patron est un *zigue* et il lui donnera son prêt (Poulot p. 76).

2° Dans celui des casernes : *Zigue, bon zigue*, luron, bon vivant, camarade (Merlin).

3° Dans l'argot du voyou :

Les pantes doiv'nt me prend' pour un pitre,
Quand, avec les *zigs*, sur eul' zinc,
J'ai pas d' brais' pour m' fend' d'un litre...
(Richepin, *Gueux*, p. 166).

De même, les dérivés plus récents, *zigard*, *zigoto* et *zigoyo*.

Polyt' c'est un copin à moi :
Un chouette, un *zigard*, un vieux frère.
(Bruant, *Rue*, I, 175).

Des *zigoyos* qu'a l'œil en d' sous
Et qui barbot' dans votre profonde.
(Mac Nab, *Chansons du Chat-Noir*, II, 28).

Le mot est aussi usuel dans les parlers provinciaux : Bresse : *zigue, bon zigue*, joyeux drille, bon compagnon ; Anjou : bon garçon, joyeux vivant, aimable compère [1].

Ont également survécu la plupart des formes pronominales :

Mézigue, tézigue, sézigue ; mogniasse, togniasse, sogniasse ; monière, sonière ; monorgue, tonorgue, sonorgue ; nouzailles, vouzailles [2].

1. Nous n'avons pas tenu compte dans cet exposé que des termes réellement vivaces. Dans un roman récent de Nonce Casanova, *Le Journal à Nénesse*, écrit dans un excellent style parisien, l'auteur met parfois dans la bouche de son héros, le beau Nénesse de la Courtille, détenu à la Roquette, de véritables anachronismes :

a. P. 176 : En lui *babillant* des priantes dans toutes les ratiches de Pantruche ; p. 35 : Je sentais bien qu'elle était faraude de *se brouer* à mon aileron (p. 219 : Oui, mais je ne peux plus *brouer* de l'avant) ; p. 35 : Ils m'auraient crevé de me *luer* en possession d'une poule de ce numéro-là (p. 131 : *Lue au bec !*) ; p. 30 : J'ai cavalcadé tout *Parouart* pour te rejoindre...

b. P. 12 : La tête morte du *franc-pilois* des assises... (p. 184 : Voilà ce qu'il va se dire, le *Franc-pil*... le Président de la République...) ; p, 123 : La camarde aux *piltoches* anderliques ; p. 106 : On va te l'expédier en *vironne*, dans un coin bath... ; p. 113 : Ah ! le *zeruinois*, il en avait des bonnes !

c. P. 234 : De la vinoche, du *pivois de Rougemont*, deux pleins glasses.

d. P. 58 : Le noir de ma *caruche*... (p. 59 : lorsque le *comte de la caruche* m'apporte la gamelle) ; p. 97 : J'étais tout seul, dans mon *castu*... ; p. 92 : Qu'est-ce que c'est que vous lui avez conté au *Franc-Mitou* dans votre largongi d'encensoir ? (p. 138 : C'est plus sacré qu'une jactance de *franc-mitou*...) ; p. 153 : Je *zerve* comme un veau...

La première catégorie d'archaïsmes appartient en propre aux ballades jargonnesques de Villon ; la deuxième, à la *Vie genereuse* (1596) ; la troisième, au glossaire de Bouchet (1598) ; la dernière, au *Jargon de l'Argot* (1628). L'auteur de *Nénesse*, ayant trouvé ces mots dans Delesalle, les fit siens ; il eut seulement le tort d'attribuer au langage d'un jeune criminel de nos jours des termes de jargon qui ont disparu définitivement depuis au moins trois siècles.

Les chansons spirituelles que M. Léon de Bercy a fait insérer dans le *Dictionnaire* de Bruant, sous son nom ou sous le pseudonyme de *Blédort*, sont souvent empreintes d'archaïsmes argotiques.

2. Les lexicographes de l'argot en ont tiré des entités telles que : *gniasse, nière, orgue*, au sens d'individu, personne, homme. Cf. Ros-

Je jaspinerai sur *ton gniasse*.,. au burlingue du quart.
(Méténier, p. 195).

C'est pas qu' j'ay' peur ed' la grand' sorgue...
La fin du monde après *mon orgue*...
(Bruanl, *Rue*, II, 72).

I laiss' toujours chauffer *mézigue*...
(Idem, II, 206).

De même, quelques adverbes :

GY, GIROLE, oui ; ICIGO, ici ; LAGO, là ; et surtout :

NIBERGUE, non (1800), abrégé en NIB, rien : Le vin ne vaut que *nib*, il ne m'a donné que *nib*, un chauve a *nib* de douilles (Rossignol).

Faut qu'al' tortor'. *Nib* dans l' cabas.
(Richepin, *Gueux*, p. 189).

Moi, j' fous *nib* ed' *nib*, ej' suis pègre...
(Bruant, *Rue*, I, 93).

Le mot a aussi le sens d' « affaire », c'est-à-dire coup, vol :

Je n'y entends rien pour monter un *nib*... Il est venu me chercher pour faire un *nib* (Méténier, p. 185 et 195).

Rigaud cite en outre *nibé*, assez (dans H.-France : *nibe !* silence !) et *niber*, regarder, proprement, ne rien faire, dans le jargon des rôdeurs de barrière.

Envisageons maintenant l'ensemble de ces survivances.

Ce qui frappe à première vue, c'est le grand nombre de termes de jargon qui, depuis un demi-siècle et par des canaux différents, ont pénétré dans le bas-langage. Parmi ces emprunts, il s'en trouve qui remontent à l'époque même de la constitution des classes dangereuses. Des mots tels que *l'arton*,

signol : *Gniasse*, moi, lui (*mon gniasse*, moi, *son gniasse*, lui) ; *nière*, moi, lui (*mon nière*, moi, *son nière*, lui) ; *orgue*, (*mon orgue*, moi, *son orgue*, lui). V. notre *Argot Ancien*, p. 55-57, et le Glossaire.

le pain, *auber*, argent, *rifle*, feu, etc., qu'on lit dans l'enquête de 1455 des Coquillards dijonnais, sont aujourd'hui familiers à tous les Parisiens de bas-étage. Ce qui constituait jadis le fonds commun d'un langage strictement secret a trouvé de nos jours un dernier refuge dans le parler vulgaire de la capitale et de la province. Bien plus, qu'on réfléchisse un instant à la viabilité et à la force d'expansion d'un mot protéiforme comme *rupin*, et on sera disposé à admettre qu'il en restera quelque chose de définitivement acquis à la langue générale.

Cette pénétration, isolée avant le XIXe siècle, a sensiblement augmenté depuis cinquante ans ; et le mouvement linguistique dans ce sens est loin d'être terminé. Ce développement récent n'a pas encore trouvé son expression dans une œuvre définitive ; mais d'ores et déjà, elle compte quelques ouvrages d'une valeur littéraire incontestable (en dehors de leur importance linguistique) : *L'Assommoir* de Zola, *La Chanson des Gueux* de Richepin, *Les Chansons et Monologues* de Bruant, *Les Soliloques* de Jehan Rictus.

Dans cette expansion des termes de jargon, il y a eu certes plusieurs intermédiaires. Autant qu'on peut l'entrevoir dès maintenant, un des rôles prépondérants revient aux soldats. Le service militaire obligatoire et la dispersion des contingens libérés dans le pays ont beaucoup contribué à cet accroissement linguistique aussi bien à Paris que dans la

province, particulièrement dans cette dernière. Le langage des casernes, tout pénétré de mots d'argot, ne pouvait manquer d'aider efficacement à leur vulgarisation.

Les ouvriers, par leur nombre et leur diversité, ont eu une action tout aussi considérable.

Nous tâcherons de démêler ailleurs l'influence que chacun de ces éléments sociaux a eu sur cette phase dernière du bas-langage.

L'armée des gueux ne compte plus aujourd'hui, comme au temps des Cours des Miracles, quelques milliers d'individus, en marge de la nation, isolés et dispersés, mais des centaines de mille, des millions. Elle englobe la foule des miséreux, des chemineaux, des travailleurs, toute la masse du peuple. Dans un pays démocratique comme la France et grâce à un instrument d'expansion aussi puissant que la presse, les différentes classes sociales se pénètrent de plus en plus profondément. Une répercussion linguistique de bas en haut se fait constamment sentir, et la littérature contemporaine, par ses deux manifestations les plus importantes — le roman et le théâtre — en fournit des témoignages nombreux et significatifs.

GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE

Abréviations (noms d'auteurs et titres d'ouvrages, documents, etc.) :

B. = Guill. Bouchet, *Serées*, 1598.
Chauff. = Chauffeurs, 1800.
Coq. = Coquillards, 1455.
Doc. = Documents jargonnesques (Chansons, lettres, etc.), 1828-1849.
Gloss. = Glossaires d'argot, 1828-1850.
Granv. = Granval, *Cartouche ou Le Vice puni*, 1725[1].
Granv.[2] = Granval, même ouvrage, dernière édition, 1827.
J. 1628, 1634, 1660, 1690, 1700, 1728, 1836, 1849 = *Jargon ou Langage de l'Argot reformé*, 1628 à 1849.
Litt. = Documents littéraires, 1844-1850.
Myst. Test. = *Mystere du Vieil Testament*, vers 1458.
Myst. Ap. = *Mystere des Actes des Apostres*, vers 1460.
Myst. Pass. = *Mystere de la Passion Jesus-Christ*, vers 1486.
Myst. Chr. = *Mystere de la Vie de St. Christophle*, 1530.
Rat = *Le Rat du Châtelet*, 1790.
Resp. = *Response et Complaincte au grand Coesre*, 1630.
Vid. = Vidocq, *Mémoires* (1828) et *Les Voleurs* (1837).
Vie = *La Vie genereuse des Mercelots*, 1596.
Vie[2] = Même ouvrage, deuxième édition, 1627.
Vill. = Villon, *Le Jargon ou Jobelin*, 1457[2]...

1. L'équation : Granv. = J. 1728-1849, signifie que le terme introduit par Granval (1725) a pris place dans les éditions ultérieures du *Jargon de l'Argot*, à partir de 1728.
2. Nous en avons exclu les termes anciens français qu'on trouve généralement dans Godefroy : *Bauderie*, hardiesse ; *délouer*, blâmer ; *echever*, éviter ; *fars*, farceur ; *gallois*, noceur ; *haire*, tourment ; *hurtis*, choc ;

Sigles :
[ ] Coquille de forme ou de sens.
? Sens et origine inconnus.
(?) Terme douteux.

N. B. — La notation *Bas-langage* renvoie, pour les détails, à notre prochain ouvrage sur le *Langage populaire parisien*.

A

ABADIS, foule, Vid., II, 109 ; Doc., II, 191 ; — it. *abbadia*, abbaye : cf. fourb. *badialita*, lieu où beaucoup de personnes s'assemblent, propr. lieu d'une abbatiale. La graphie *abadis*, pour *abadie*, est analogique (cf. *ramassis*).

ABAT-RELUIT, abat-jour, Vid., II, 109. V. *reluit*.

ABATTOIR, cellule des condamnés à mort, à la Roquette, J. 1849, I, 200 ; — cf. *boucherie*.

ABBAYE, four, J. 1836, I, 200 : les deux bâtiments sont également voûtées. Les malfaiteurs cherchaient jadis un abri dans les fours à plâtre, les carrières, etc. : l'**abbaye ruffante**, le four chaud — Vie, I, 146, 166 ; J. 1628, I, 191 — était pour les gueux un fréquent lieu de repos pendant les intempéries. V. *four*.

ABBAYE DE MONTE-A-REGRET, 1° Potence, J. 1628, I, 192, et J. 1660, I, 240 ; Resp., I, 252, 253 ; Granv., I, 329 ; — le gibet, comme une abbaye, sépare de ce monde, et le malfaiteur en montait les marches avec regret. La pendaison fut abolie en France le 21 janvier 1790 ; 2° Guillotine, J. 1849, I, 200 ; Vid., II, 109 ; — depuis le 27 mai 1792 ; à partir de cette date, les anciens noms de la potence furent transportés au nouvel instrument de décapitation (v. *tôle*, *tôloire*, *veuve*, etc.). Cette désignation de la guillotine n'a plus sa raison d'être depuis 1871, époque à laquelle on a supprimé les treize marches pour monter à l'échafaud. Le nom d'*Abbaye de Monte-à-regret* qu'Oudin (1640) rend par « eschelle qui sert à ceux

mauver, mouvoir ; *memoradis*, mémoratif ; *menestrandie*, art du ménétrier ; *noer*, attacher ; *poe*, patte ; *riffler*, piller ; *suc*, cou ; *vironicle*, véronique, image du Christ empreinte sur le Saint-Suaire, etc.

que l'on pend », a survécu dans plusieurs noms de lieu, dans le Berry et le Bas-Maine [1].

ABBAYE DE MONTE-A-REBOURS, synonyme du précédent, Vid., II, 109. Au supplice de la pendaison, le bourreau montait à une échelle fixée contre la potence et aidait le condamné à monter lui-même à reculons.

ABBAYE DE SAINT LASCHE, nom facétieux du séjour des gueux, J. 1628, I, 245 ; — dans le bas-langage, *saint Lâche* désigne le fainéant.

ABBESSE, vol, Coq., I, 98, le pendant des synonymes modernes : *nonne*, *sœur de charité*, etc.

ABÉQUER, nourrir gratuitement, Vid., II, 109 ; — Picard, *abéquer*, donner la béquée.

ABÉQUEUSE, nourrice, Vid., II, 109. Dans l'argot moderne : voleuse qui dévalise les magasins de nouveautés en se servant d'un enfant (Virmaître).

ABJA (faire l') (?), se sauver, II, 45.

ABLOQUIR, 1° Acheter, J. 1628, I, 191, 225, 231 ; Vid., II, 110 ; 2° Acquérir (et **abloquisseur**, acheteur), Vid., II, 110. V. *bloquir*.

ABOUDIER, sasser, J. 1836, I, 200. V. *abour*.

ABOULAGE ACRÉ, abondance, Vid., II, 110, propr. forte arrivée. V. *acré*.

ABOULER, 1° Apporter, Rat, I, 339 ; 2° Venir, Rat, I, 339 ; J. 1836, I, 200 ; Doc., II, 182, 186 ; 3° Payer à contrecœur, Vid., II, 110, Doc., II, 180. Terme d'origine dialectale (Berry, Poitou, Normandie), passé dans le bas-langage, II, 215.

ABOUR, sas, J. 1836, I, 200. Origine inconnue.

ABOYEUR, homme chargé d'appeler les personnes au parloir, Vid., II, 110.

ABREUVOIR A MOUCHES, blessure saignante au visage, Vid., II, 110. Bas-langage.

[**ABROQUER**] = *abloquir*, II, 57.

ABROUART ? Vill., I, 134. — [brouillard], II, 36.

ABROUER ? Vill., I, 134, 137. — [arriver], II, 36.

ACCENT, signal jadis convenu entre les voleurs pour avertir d'un danger imminent, Vid., II, 110 : il consistait à cracher bruyamment en décrivant avec le pouce droit un demi-cercle ou *arçon* (propr. petit arc). Ce signe de reconnaissance était déjà pratiqué par les Coquillards dijonnais (v. *cracher*).

1. Voir *Argot Ancien*, p. 82.

ACCOERER, accommoder, arranger, J. 1836, I, 200. V. *coire*.

[**ACCŒURER**] = *accoerer*, II, 66, 67.

ACCOLER, pendre, Vill., I, 122, 129, propr. jeter les bras autour du cou. Lasphrise appelle *accolante*, I, 303, la corde à pendre.

ACCROCHE-CŒURS, favoris, Vid., II, 110 ; à la fin du XIXe siècle, mèche de cheveux ramenée sur la tempe, coiffure des souteneurs. Cette expression désigne, dans le Berry, la boucle de cheveux appliquée avec coquetterie sur la tempe des paysannes (Joubert).

ACCROCS, mains (?), II, 49.

ACHAR, acharnement, Vid., II, 110 ; **d'achar et d'autor**, d'autorité, vivement, expression passée dans le bas-langage, II, 215.

ACITE (?), huile, II, 27.

ACRÉ ! méfiance ! gare ! J. 1849, I, 200, 204, forme euphémique de *sacré*, encore usuelle (Rossignol). Cf. Rigaud : « *Acré !* paix ! silence ! exclamation lancée à l'atelier, soit pour avertir les camarades de se taire ou de se méfier, soit pour annoncer l'entrée du patron. » V. *cres*.

ACRÉ, fort, Vid., II, 110, sens induit du précédent et rappelant l'emploi analogue de *sacré* dans le bas-langage.

ADRAGUANGIER, ADRAGUER ? Vill., I, 135, 137.

AFF, affaire, Vid., II, 110 ; Doc., II, 194 ; **pour l'aff**, par dérision, Vid., II, 153. Abréviation.

AFFAIRE, vol, Vid., II, 110, répondant aux synonymes *ouvrage* et *travailler*.

AFFE, vie, Granv., I, 329 ; Vid., II, 110 ; J. 1849, I, 200 ; — peut-être même mot qu'*affre*, angoisse. V. *eau-d'affe* et *laffe*.

AFFRANCHIR, corrompre et initier dans le métier de voleur, Vid., II, 110, propr. débarrasser quelqu'un de toute entrave ; encore usuel : *Affranchir*, faire connaître à un complice les êtres d'une maison où l'on veut commettre un vol (Rossignol). Virmaître cite, dans le bas-langage, ces deux sens généralisés : « **1°** Ne rien craindre ; on dit dans le peuple d'une fille qui a perdu son capital : *elle est affranchie* ; **2°** Châtrer un animal : le tondeur des chiens et *l'affranchisseur* des chats. »

AFFUR, gueux, Vie², I, 166, propr. trompeur. V. *affurer*.

AFFUR, profit, J. 1836, I, 200 ; Gloss., II, 172 ; Doc., II, 180. Encore usuel avec le sens de « gain, bénéfice » (Rossignol).

AFFURAGE, bénéfice, profit, Vid., II, 111.

AFFURARD, sergent, Vie, I, 166, propr. attrape-voleurs.

AFFURER, 1° Tromper, Vie, I, 147, 150 ; J. 1628, I, 191, 228, 232, et 1849, I, 200 ; Granv., I, 329 ; 2° Gagner, J. 1836, I, 200 ; Vid., II, 111 ; Gloss., II, 168, encore usuel (Rossignol) ; — anc. fr. *affurer*, taxer, acheter, d'où tromper en achetant. Le deuxième sens est encore vivace, II, 215.

AFFUTER, mêmes sens que le précédent, J. 1660, I, 227, et 1836-1849, I, 200 ; Vid., II, 111 ; — cf. bas-lang. *affuté*, rusé (d'Hautel).

[**AFLUER**] = *affurer*, I, 191.

AGARCIZ ? Vill., I, 132.

AGATE, faïence, J. 1836, I, 200 : d'après le brillant de l'une et de l'autre.

AGUALURO (?), banni, II, 45.

AIDANCE, service, Vid., II, 111, propr. aide.

AIGLE BLANC (?), chef de bande, II, 43, 44. Ce terme, comme le suivant, appartient en propre à la germania.

AIGLON (?), apprenti-voleur, II, 43, 44.

AIGUILLE, clef, Vid., II, 111, terme des voleurs des campagnes. Vague rapprochement entre la fonction des deux objets.

AILE, bras, Vid., II, 111 ; — cf. fourb. *ala*, même sens. Terme passé dans le bas-langage, II, 215.

AIR (**se donner l'**), s'enfuir, Granv.², I, 329 ; Vid., II, 111.

ALARMISTE, chien de garde, Vid., II, 111 ; il donne l'alarme. V. *tambour*.

ABBACHE (?), nom, II, 46.

ALENTOIRS, alentours, Vid., II, 111. Déformation.

ALLEGRUIS ? Vill., I, 137.

ALLUMER, regarder attentivement, Rat, I, 339 (cf. I, 71) ; Granv.², I, 329 ; Vid., II, 111, 190 ; — cf. fourb. *allumare*, même sens. Ce verbe, employé dès l'abord comme terme policier, est devenu populaire, II, 17, 215.

ALPAGA, habit, J. 1849, I, 200, fait de cette étoffe ; aujourd'hui, veston (Rossignol).

ALTÈQUE, beau, Vid., II, 111, 190, propr. altier.

ALZINGUE (?), alpaga, II, 46.

AMADOUAGE, mariage, J. 1836, I, 200, propr. collage.

AMADOUE, substance dont les gueux se frottaient pour se jaunir le teint et avoir l'air malade, moyen pour apitoyer les passants, J. 1628, I, 192, 230. L'amadoue, tirée de l'éclaire, ser-

vait aux Francs-mitoux ; celle obtenue par une mixtion de lait, de sang et de la farine, aux Malingreux et Piètres. Ce nom, attesté dans les documents argotiques dès le début du XVIIe siècle, est identique au français *amadou*, dont la variante *amadoue*, usuelle au XVIIIe s., est encore vivace dans les patois.

AMADOUER, 1° Frotter avec de l'amadoue, J. 1628, I, 224. En français, *amadouer*, ayant perdu dès le XVIe siècle son acception primitivement matérielle, n'en retint que le sens figuré d' « appaiser de belles paroles » (Rob. Estienne, 1539), et ce sens est encore seul vivace; cependant, dans les premiers textes, chez Calvin et Rabelais, *amadouer* garde encore quelque chose du sens primitif, matériel et technique, du mot [1]; 2° Marier, J. 1836, I, 200 ; 3° Se grimer, J. 1849, I, 200. Ces derniers sens ont été induits de la notion spéciale de « frotter », inhérente à *amadouer*.

AMBASSADEUR, 1° Entreteneur d'une fille, J. 1849, I, 200, sens donné par Ph. Le Roux (1718) : « *Ambassadeur d'amour*, c'est une manière de parler qui exprime honnêtement ce qu'on appelle en termes libres un maquereau... » ; 2° Cordonnier, J. 1849, I, 200 : appellation facétieuse usuelle parmi les voyous.

AMBES (?), jambes, II, 68.

AMBIANT, vagabond (v. *atrimois*).

AMBIE-ANTICLE, excommunié, Vie, I, 166, propr. fuiemesse. V. *ambier* et *anticle*.

AMBIER, aller, fuir, Vie, I, 155, 165 ; B., I, 173 ; J. 1628, I, 191, 232, 233 (**embier**, Vie, I, 149 ; Resp., I, 256) ; Granv., I, 329 ; — anc.fr. *ambier*, *embier*, aller à l'entour, sens encore vivace dans le patois picard.

[**AMBLER**] = *ambier*, II, 107.

AMBOUREUX, bourreau, Vill., 124 (**ambourreur**, Myst. Chr., I, 283), propr. celui qui embourre le cou du patient en lui nouant la corde. L'exécuteur portait vers la même époque les noms de *tyrant*, *taulart* et *roart*, suivant qu'il était chargé de traîner, de pendre et de rouer (v. ces mots).

AMÉRICAIN, genre d'escroc, Vid., II, 111 (cf. 20) : il feint d'arriver de l'Amérique.

AMI, voleur émérite, Vid., II, 111.

AMINCHE, ami, Litt., II, 200, 204.

1. Voir *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. IX, p. 291-292.

AMORE (?), fourchette, II, 46, 49.

AMOUR, chiffonnier, Vid., II, 111, dont la hotte est plaisamment comparée au carquois de Cupidon. Appellation facétieuse, comme celle de *Cupidon*, l'une et l'autre d'origine livresque.

AN, le plus ancien suffixe de déformation pronominale, Vill., I, 134 (vostre *an*), 130 (voz *ans*), 131 (vos **ens**), 124 (voz **emps**) ; Vie, I, 148 (son *an*) ; B., I, 174 (son **han**) ; J. 1628, I, 219 (monn*an*, tonn*an*).

AN (?), litre, II, 75.

ANCE, eau, Vie, I, 165 ; B., I, 173 ; Resp., I, 254 (**lance**, J. 1628, I, 196, 220, et 1836-1849, I, 209 ; Granv., I, 333 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 139 ; Gloss., II, 176) ; -- anc. fr. *anse*, angoisse, anxiété : cf. germ. *ansia* (fourb. *lenza*), même sens. Dans la procédure criminelle du passé, l'eau servait souvent comme instrument de torture : la question à l'eau — *anse*, torture — a fini par désigner l'eau elle-même. Cet ancien terme de jargon, commun aux argots romans, a trouvé un dernier refuge dans le bas-langage, II, 216. V. *lance* et ses dérivés.

ANCE, oreille, v. *anse*.

[**ANCICLE**] = *anticle*, Vie, I, 65.

ANCRÉE (?), mètre, II, 46.

ANDOSSE, v. *endosse*.

ANDOUILLE, homme indolent, Vid., II, 111. Bas-langage.

ANDRE, femme, B. I, 173, 174, propr. prostituée, sens du mot en moyen français ; — cf. fourb. *landra*, même sens.

ANDRIMELLE, même sens que le précédent, I, 303 (**andrumelle**, I, 175), forme amplifiée parallèle au fourbesque *andrimola*, mère.

[**ANGAUCHE**] = *angluche*, J. 1836, I, 199, 200.

ANGE, sergent, valet de bourreau, Vill., I, 122 (**angel**, **angle**, Vill., I, 127) ; Myst. Chr., I., 291. Métaphore d'origine vulgaire, I, 112.

ANGLAIS, oie, J. 1690 (Oudin, 1653 : *Anglois*, un'occa). Appellation facétieuse : le milieu aquatique est commun aux palmipèdes et aux Anglais.

[**ANGLUAS**] = *Anglais*, I, 191.

ANGLUCHE, 1° Anglais, Angleterre, J. 1628, I, 246 ; 2° Oie, J. 1628, I, 191 ; Chauff., II, 93, 95 (**angluce**, J. 1660 et 1849, I, 191, 200 ; Granv., I, 329) ; V. *Anglais*.

[**ANGOISSE**] = *angluce*, I, 191.

ANGOULÊME, bouche, Granv., I, 329 = J. 1728 à 1849, I, 200. Calembour géographique, d'origine vulgaire, donné déjà par Oudin (1640) : « *Aller en Angoulesme*, par allusion à *engoulé*, c'est-à-dire avallé, beu ou mangé. » Cf. d'Hautel (1808) : « *Avaloire*, gorge, gosier, ce que le peuple appelle plus plaisamment encore, *vallée d'Angoulême*, *vallée de Josaphat*. — *Le canal d'Angoulême*, pour dire le gosier, la gorge; pour faire entendre qu'un homme s'est ruiné par intempérance et sensualité, on dit : *Toute sa fortune a passé par le canal d'Angoulême*[1]. »

ANGUER, pendre, B., I, 172, 173, peut-être même mot qu'*anger*, marier (cf. I, 170), par l'intermédiaire d'une forme dialectale. V. *marier*.

ANGUILLE, ceinture, Vid., II, 111 : ressemblance de forme.

ANITERGE, mouchoir, II, 46, 48. Terme facétieux.

ANQUILLEUSE, voleuse qui cache entre ses jambes la marchandise dérobée, Granv., I, 329 ; Vid., II, 129 (**enquilleuse**). Terme jadis populaire, I, 76. V. *enquiller*.

ANSE, **ance**, oreille, Coq., I, 97 ; Vill., I, 122, 136 (**ence**) ; Vie, I, 164 ; B., I, 173 ; — cf. germ. *asa*, même sens (= anse). Image tirée des anses d'un pot (cf. I, 173 note) : « Bien accomparoit telles manieres de gens à des vases à deux *anses*, qui se transportent aisement par les *aureilles* là où l'on veult, » Amyot, *Mauvaise honte*, ch. XXIV.

ANTICLE, messe, Vie, I, 153 (**antigle**, I, 163, et **ancicle**, I, 165), prononciation vulgaire d'*antique*, la messe étant conçue comme un très ancien office ; **bier sur l'anticle**, c'est feindre d'avoir voué une messe à quelque saint pour éviter un malheur, Vie, I, 153.

ANTIFFE, **entiffe**, **antifle**, **entiffle**, 1° Eglise, J. 1628, I, 194, 220, 242 ; Granv., I, 331 ; — anc. fr. *antif*, *entif*, ancien : l'église, c'est l'ancienne maison ou institution (cf. *anticle*) ; 2° Marche ; **battre l'antiffe**, marcher, Granv., I, 325, 329, 330 = J. 1728-1849, I, 186, 200, 201 (cf. 58, 64, 70, 76). Ce sens est induit du précédent : *battre l'antiffe*, propr. battre (le pavé de) l'église pour demander l'aumône, d'où, d'une part, la notion de « battre l'estrade » (= marcher), et d'autre part, celle de « dissimuler, faire le niais » (Vid., II, 114 : **battre**

1. Voir aussi *Argot Ancien*, p. 131.

entifle), l'une et l'autre passées dans le bas-langage, II, 217, en même temps qu'*antiffe*, qui y a produit des dérivés inconnus au jargon.

ANTIFLER, entifler (*s'*), se marier, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 111, 183, propr. aller à l'église.

[**ANTILLES**] = *atilles*, J, 1849, I, 186, 200.

ANTONNE, v. *entonne*.

ANTONNER ? Vill., I, 133.

ANTROLLER, v. *entroller*.

APIC, ail, J. 1836, I, 200, d'après sa saveur piquante.

APOLLOTE (?), sain, J. 1849, I, 187.

APOTRES, doigts, Granv., I, 329 = J. 1728-1849, I, 200 ; Vid., II, 111. Appellation facétieuse d'origine vulgaire : « *C'est un bon apostre*, par ironie, un bon frippon » (Oudin). Cf. Caylus, *Histoire de M. Guillaume cocher*, t. X, p. 23 : « J'avois donné un fier coup du gros bout de mon fouet sur les *apôtres*, à un qui vouloit me prendre par les douillets. »

APPACHONNER (?), attirer à soi, II, 46.

AQUIGE-HABIN, tour subtil de bâton pour faire taire les chiens, Vie, I, 148, 152 (**quige-habin**), propr. trompe-chien (cf. I, 155, 230).

AQUIGE-ORNIE, goujat, Vie, I, 164, propr. attrape-poule.

AQUIGE-PROYS, testicules, Vie, I, 164. V. *proye*.

AQUIGÉ, malade, Doc., II, 192. V. *aquiger* 2.

AQUIGER, 1° Tromper, attraper, Vie, I, 165 (J. 1836 : **aquiger**, prendre) ; 2° Faire mal, causer de la douleur, Vie, I, 147 ; J. 1628, I, 218 ; 3° Blesser, Vid., II, 111 ; 4° Battre, en général [1], Vid., II, 111, et battre les cartes pour tricher ; 5° Battre, palpiter, Doc., II, 190 ; 6° Faire, au sens propre ou figuré, J. 1628, I, 192, 224, 230, et 1660, I, 227, 239. — En Limousin, *atijà* signifie vexer, molester, agacer (Mistral) ; de là le doublet *attiger* et *aquiger*, cette dernière forme plus ancienne et figurant une prononciation vulgaire [2]. Le sens initial a dû être : faire mal à quelqu'un, sous le rapport physique (battre, blesser, etc.) ou moral (tromper). V. *attiger*.

AQUIGEUSE, dent d'enfant, Litt., II, 197, propr. qui fait mal, la douloureuse. V. *aquiger* 2.

1. Virmaître donne : « **Aquigeur**, voleur qui cherche querelle à un passant : pendant qu'il le bat, un complice le dévalise proprement et lestement. »

2. Cf. *flouquière* (= *floutière*) et *paquelin* (= *patelin*).

ARBALÈTE, croix que les femmes portent au cou, J. 1836, I, 200; Vid., II, 111 : elle ressemblait à une arbalète détendue.

ARBIF, en colère, J. 1849, I, 200, c'est-à-dire celui qui se rebiffe. Forme picarde.

ARCASSIEN, mendiant-escroc, mendiant à domicile, Vid., II, 111 (et **arcassineur**), propr. celui qui monte une arcasse ou un bateau, II. 104. Le picard, *arcassier*, trompeur, malin, est emprunté de l'argot.

ARCAT, mystification de l'arcassien, Vid., II, 112.

ARCHE (**aller à l'**), chercher de l'argent, dans l'argot des tricheurs, Vid., II, 112. Rigaud rend cette expression par : courir après les débiteurs récalcitrants.

ARCHE DE NOÉ, Académie, Vid., II, 100 : prétendue appellation argotique. Expression facétieuse déjà courante aux XVIIe-XVIIIe siècles : « *Arche de Noé*, il y a toutes sortes de bestes, c'est-à-dire un lieu où il y a plusieurs sortes de gens. Vulgaire » (Oudin, 1640), et : « On dit d'une maison où il y a plusieurs ménages que c'est l'*Arche de Noé*, où il y a toutes sortes de bêtes » (Ph. Le Roux, 1718).

ARCHEQUIN, **saint Archequin**, nom du jeu des dés, Vill., I, 137 (**Saint Arquin**, I, 138), propr. petite *arque* (v. ce mot). La personnification des noms de jeux est un procédé fréquent dans l'argot ancien : v. *saint Joyeux* et *saint Marry*.

ARCHISUPPOTS, maîtres de la corporation des voleurs, à la fois législateurs et docteurs du jargon, J. 1628, I, 218, 221 (cf. I, XII, 51, 200, 321) ; Resp., I, 264. Ces professeurs d'argot ont subsisté jusqu'au début du XIXe siècle, comme le montre la constitution de la bande des Chauffeurs, II, 86. V. *jargon*.

ARCO, avare, J. 1849, I, 200. Origine inconnue.

ARÇON, même sens qu'*accent*, Vid., II, 112. V. *accent*.

ARÇONNER, **1°** Faire parler, J. 1849, I, 200, propr. faire l'arçon ; **2°** Sonder quelqu'un, Litt., II, 196.

ARDENT, chandelle, Vid. II, 112. Appellation déjà usuelle en moyen français et dans le jargon des précieuses : « Lors... Jesus prengne .I. *ardant*[1] et gete sus ly », lit-on dans un mystère du XIVe siècle[2] ; et le *Grand Dictionnaire des précieuses* de 1660 donne cet exemple, p. 10 : « Inutile, ostez le superflu de cet *ardent*, c'est-à-dire, Valet, mouchez la chandelle. »

1. C'est-à-dire une torche.
2. Ed. Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 7.

ARDENTS, yeux, J. 1849, I, 200 : même association d'idées qu'*allumer* et que le synonyme *quemantes* (=brûlants) de la germania.

ARDERIE ? Vill., I, 132. — **ARERIE ?** Vill., I, 129.

ARGA, part, Doc., II, 193. Origine inconnue.

ARGANEAU, anneau de forçat, Vid. II, 112 (et **organeau**) ; — prov. *arganel, organel,* organeau, gros anneau de fer auquel on amarre un câble.

ARGONAUTE, connaisseur émérite de l'argot, Vid., II, 100. Jeu de mots fondé sur la prétendue origine grecque du jargon, I, 326. V. *orientaliste.*

ARGOT, corporation ou métier des gueux, sens uniquement connu aux documents jargonnesques, J. 1628, I, 177, 189, 190, 228 ; Resp., I, 250, 263. Le sens primordial de « gueuserie » (Oudin), c'est-à-dire état et profession de gueux-voleur, rapproche *argot* d'*ergot*, griffe : c'est à la fois la confrérie de la « Griffe ». image du vol, et l'art du croc :

> Si je n'eusse *joué du croc,*
> Et vescu d'autre que du mien,
> Par sainct Jacques ! je n'eusse rien.
> Il n'est que le *croc* et la trompe [1]
> Pour vivre à l'ayse et dans la pompe [2]...

Appellation foncièrement indigène qui rend superflues les divagations étymologiques du passé (cf. I, 79, 264, 326). En français, *argot* désigne, à partir de la fin du XVIIe siècle, la langue secrète des malfaiteurs, qu'on appelait généralement *jargon.* Cette évolution de sens trouve son pendant dans le nom de l'argot espagnol : *germania,* qui signifie à la fois gueuserie et jargon [3].

ARGOT, bête, J. 1849, I, 200, c'est-à-dire qui se prétend tel pour mieux attraper les autres ; — cf. argot de Milan, *zergo,* rusé, fourbe (= jargon).

ARGOTÉ, qui se croit malin, J. 1849, I, 200, 212.

ARGOTER, gueuser, sens exclusivement jargonnesque, J. 1628, I, 189. En français, au XVIIIe siècle, le mot signifiait,

1. C'est-à-dire tromperie.
2. *Le Nouveau Pathelin,* dans *Farces.* éd. Jacob, p. 127. Voir, pour d'autres témoignages, notre *Argot Ancien,* p. 29, 34 à 38.
3. Au XVIIIe siècle, on écrit souvent l'*Argo,* I, 31, 33, 77, 78, par une fantaisiste identification de ce nom avec celui d'Argo, le navire des Argonautes. V. *Argonaute.*

suivant Ph. Le Roux : « parler *l'argot*, c'est-à-dire un langage obscur et confus, qu'on n'entend pas ; c'est aussi s'exprimer avec difficulté et confusément, parler entre ses dents et indistinctement. » Et ce sens inconnu au jargon, a été de nos jours repris par l'argot moderne : *argoter*, parler argot (Rossignol).

ARGOTICHON, même sens qu'*argotier*, J. 1628, I, 238.

ARGOTIER, gueux, compagnon de l'Argot, J. 1628, I, 177, 229, et 1660, I, 188 ; Resp., I, 254. Ce sens est encore donné par Sauval et Bertheaud, I, 81, 317.

ARGOTIQUE, qui tient de l'Argot, c'est-à-dire de la corporation des gueux : J. 1628, I, 219 (monarchie *argotique*) ; Resp., I, 260 (milice *argotique*).

ARGUCHE, Argot, Granv.[2] I, 329 ; Vid., II, 112 ; Gloss., II, 165. — [police], II, 78.

ARGUEMINE, main, Vid., II, 112, 190 ; — pour *arquemine*, c'est-à-dire main crochue (cf. *mine*, main, dial. et enfantin).

ARICOTER, v. *haricoter*.

ARISTOFFE (?), mal vénérien, II, 58, c'est-à-dire mal aristocratique.

ARLEQUINS, restes de repas, Vid., II, 112, dont le mélange rappelle le costume d'arlequin. Ce terme de gueux est devenu populaire.

ARLOUYS ? Vill., I, 135.

ARNACHE, 1° Tromperie, chose illicite, Vid., II, 112, forme francisée d'*arnaque* ; 2° (à l'), trompeur, déguisé, Litt., II, 196.

ARNACHER, tromper, Vid., II, 112.

ARNAQUE, 1° Agent de sûreté, J. 1849, I, 200, aujourd'hui police ; 2° Tromperie : « *Arnaque* veut dire truc... Les jeux de hasard... sont *arnaqués*, parce qu'il y a des trucs qui empêchent de gagner » (Rossignol). *Arnaquer*, d'où *arnaque*, est la forme picarde de *renâcler* (v. ce mot) : la tromperie est conçue comme une « criaillerie » et l'agent de police est représenté comme l'individu qui crie après quelqu'un.

ARNAUD, de mauvaise humeur, J. 1849, I, 200, 212. V. *renaud*.

ARNELLE, Rouen, Vid., II, 112, 191, propr. Renelle, nom du petit cours d'eau qui traverse Rouen.

ARNELLERIE, rouennerie, marchandise, Vid., II, 112.

ARNIBALE, oie, Chauff., II, 93. V. *ornie de bale*.

ARPAGAR, Arpajon, Vid., II, 112. Déformation.

ARPIONS, 1° Pieds, J. 1849, I, 200 ; Vid., II, 112 ; 2° Mains, J. 1849, I, 209 ; Granv.², I, 333 (**harpions**). Mot tiré des patois (Berry, Anjou, Poitou, etc.), familier au bas-langage, II, 217.

ARQUE, dé, surtout dé chargé, Coq., I, 97 (cf. 88) ; Vill., I, 126 ; — propr. coffre. Association d'idées obscure.

ARQUEPINCER, saisir vivement, J. 1849, I, 200 ; Vid., II, 112, propr. pincer au demi-cercle. Terme passé dans le bas-langage, II, 218.

ARQUIN (**saint**), v. *archequin*.

ARQUIN, **narquin**, soldat vagabond, propr. archer, Myst. Chr., I, 279, 281, 289. Le mot est encore vivace en provençal, où *arquin* désigne le soldat libertin ; cf. it. *arcadore*, trompeur (= archer.) V. *narquois*.

ARRACHER DU CHIENDENT, chercher occasion de voler, J. 1849, I, 200. L'expression, d'origine vulgaire, fait allusion à l'extrême difficulté de détruire cette plante qui fait le désespoir des cultivateurs.

ARRONDIE, montre (?), II, 75.

ARSONNER, 1° Tâter, fouiller, Litt., II, 196 ; 2° (**s'**), se masturber, Vid., II, 112. V. *arçonner*.

ARSOUILLE, ivrogne, II, 62-63. Bas-langage.

[**ARTIE**], épée = *astic*, II, 57.

ARTIE, pain, J. 1628, I, 191 (**artye**) ; Resp., I, 252, 254 ; Granv., I, 329. Forme francisée d'*arton*.

ARTIF, **artifaille**, pain, Chauff., II, 95 ; Vid., II, 139 (**lartif**) ; J. 1849, I, 209 (l'*artif*, ration de pain). Formes amplifiées du précédent, répondant au synonyme *artife* des argots espagnol et portugais

ARTIME ? Vie, I, 145.

ARTIS, 1° Pain, B., I, 172 (cf. I, 75) ; Vie², I, 167 ; 2° (et **larty**) nom du jargon aux XVIe-XVIIe siècles, I, 59, ainsi appelé d'après un des termes les plus usuels de cette langue secrète.

ARTOIS, pain, Vie, I, 151, 165. V. *arton*.

ARTON, pain, Coq., I, 197 ; Vill., I, 138 ; Granv., I, 329. C'est la plus ancienne forme de ce mot, reflet du grec ancien ἄρτον, introduit dans le jargon par les *escoliers desbauchez*, I, 51. Terme savant qu'on trouve dans tous les argots romans : germ. et calão, *arton* ; fourb., *artone*. Par l'intermédiaire des gueux, ce mot a passé dans le bas-langage, parisien et pro-

vincial, II, 218, et ailleurs [1]. Les variantes multiples témoignent de la fréquence du mot. V. *larton* et ses dérivés.

ARTOS, pain, I, 75. Forme attestée exclusivement dans des documents en dehors du jargon, I, 75. — [pays], I, 75.

ARTOUPAN, garde-chiourme, Doc., II, 193 ; — prov. *artoupan*, terme injurieux, dans le Gard (Mistral) ; Lyon, *artoupan*, vaurien, forme amplifiée d'*arté*, rusé, artificieux (de Puitspelu).

ARTY FOIGNANT, m..., B., I, 172, litt. pain fangeux. V. *foignant*.

ARUANT ? Vill., I, 124. — [folatrant], II, 36.

ARVES ? Vill., I, 137. — [facétieux], II, 36. — [dupe], II, 58.

ASPIC, médisant, **aspiquerie**, médisance, Vid., II, 112 : la langue du médisant est venimeuse comme celle de l'aspic.

ASSEGIS ? Vill., I, 128.

ASSIEGER ? Vill., I, 130.

ASSIS ? Vill., I, 122, 128, 131 ; Myst. Chr., I, 282.

ASSOSÉ ? Vill., I, 129. — **ASTES** ? Vill., I, 130.

ASTIC, épée, Granv., I, 329 = J. 1728-1849, I, 200 ; — cf. Languedoc, *asticot*, rapière, épée rouillée.

ASTICOT, vermicelle, Vid., II, 113. Allusion de forme.

ATILLES, testicules, J. 1836, I, 200, propr. boudins, mot poitevin, I, 184.

ATOUSER, encourager, Vid., II, 113, propr. donner l'atout.

ATOUT, 1° Courage, J. 1849, I, 200 ; 2° Estomac, Vid., II, 113. Images tirées du jeu de cartes.

ATTACHE, boucle, Granv., I, 329 = J. 1728-1849, I, 200 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 113, 179, 183.

ATTIGER, 1° Blesser, J. 1849, I, 200 ; 2° Torturer, Gloss., II, 168. Ce mot donné par d'Hautel au sens de meurtrir de coups, I, 143, est encore usuel, II, 218. V. *aquiger*.

ATTIGEUR, bourreau, Gloss., II, 168.

ATTIGNOLES, boulettes, II, 33. Bas-langage.

[**ATTIQUE**] = *altèque*, II, 57.

ATTRIMER, 1° Prendre, c'est-à-dire voler, propr. prendre en cheminant, Vie, I, 146, 151 ; J. 1628, I, 191, 225 ; Granv., I, 329 ; 2° Prendre, au sens général et figuré, Resp., I, 254, 257, 263 ; J. 1660, I, 227. V. *trimer*.

1. Diez, dans son *Dictionnaire étymologique* (t. II, p. 208) cite en italien *artone*, pain (Veneroni), et les variantes espagnoles *artalejo* et *artalete*, même sens — tous termes de jargon, ainsi que le basque *artoa*, pain de maïs, auquel Diez fait remonter la série.

ATTRIMEUR, larron, Vie, I, 166.

ATTRIMOIS AMBIANT, brigand, Vie, I, 166, propr. voleur des grands chemins. V. *ambiant*.

ATTRIQUER, acheter des effets volés, Vid., II, 113 ; — Rouergue, *atricà*, achalander, assortir (Mistral).

ATTRISTÉ (?), voleur de nuit, II, 42, 44.

ATTROLER, apporter, J. 1628, I, 245, et 1660, I, 140 ; Resp., I, 261. V. *troler*.

AUBE FLORYE ? Vill., I, 138.

AUBERT, argent, Coq., I, 97 ; Vie, I, 146 ; Myst., I, 273, 277 (à côté de la forme plus moderne, **auber**, Rat, I, 339 ; Vid., II, 113, 179, 183), même mot que *haubert*, I, 26. Cet ancien terme de jargon est fréquent chez les écrivains des xve-xvie siècles, I, 20, 21, 25 [1], et a trouvé de nos jours un dernier refuge dans le bas-langage, II, 17, 218-219.

AUBION, bonnet, Vie, I, 145, mot tiré d'*aube*, vêtement blanc. V. *loubion*.

AUDINAS ? Vill., I, 137.

AUMONIER, escroc-voleur, Vid., II, 113. Cf. *abbesse*.

AUNÉE (?), douzaine, II, 58.

AUSEIGNOT (?), auxiliaire, II, 49.

AUTAN, grenier, Vid., II, 113 ; J. 1849, I, 209, et Granv.[2], I, 333 (**haut-temps**) : — cf. it. *altana*, belvédère.

AUTOR (**d'**), d'autorité, J. 1849, I, 200 ; Vid., II, 113. V. *achar*.

AUZARD, âne, Vie, I, 166 ; — prov. *asard*, gros âne.

AVALE-TOUT-CRU, voleur de diamants qui parfois les avale, Vid., II, 113.

AVALOIRE, gosier, Vid., II, 113. Bas-langage : « Il a une belle *avaloire*, c'est-à-dire une grande gorge ou grand gosier » (Oudin, 1640) ; et : « *Avaloire*, gorge, gosier, terme burlesque et bachique » (Ph. Le Roux, 1718). Le mot se lit déjà dans la *Comédie des proverbes*, acte II, sc. 3 : « Cela passe doux comme du lait ; mais je pense que tu es fils d'un tonnelier, tu as une belle *avaloire*. » V. *Angoulême*.

AVANT-COURRIER, mèche anglaise à percer, J. 1849, I, 200.

AVERGOT, œuf, J. 1628, I, 191, 197 ; Granv., I, 329 ; Vid., II, 113. Origine inconnue.

1. Aussi sous les variantes : *haubert*, I, 21, et *aulbert*, I, 39. Celle d'*albert*, que Godefroy cite d'après Le Duchat, doit être corrigée en *aubert* (cf. I, 275).

AVITRER DANS LE SAC, déménager par la fenêtre, Gloss., II, 175, c'est-à-dire par la vitre.

B

BABANQUER (?), vivre, II, 46, 48.

BABIGNER, babiller, avouer, Vill., I, 123, 124. Forme inconnue en dehors du jargon.

BABILLANDIER, libraire, J. 1836, I, 201. V. *babillard*.

BABILLANGIER, fréquentatif de *babiller*, Vill., I, 135, 138. Le suffixe *angier* est fréquent dans les Ballades en jargon (cf. *adraguangier*, *hornangier*).

BABILLARD, 1° Confesseur et ministre protestant, J. 1628, I, 192, 228, et 1660, I, 227 ; 2° Livre, Granv., I, 329 = J. 1728-1849, I, 201, 248 ; Vid., II, 113 (cf. 17) ; 3° Libelle, pétition, Doc., II, 183. V. *babiller*.

BABILLARDE, lettre, Granv., I, 329 = J. 1728-1849, I, 201 ; Rat, I, 339 ; Vid., II, 113. Encore usuel, II, 219.

BABILLER, 1° Bavarder, avouer, Vill., I, 124, 135 ; 2° Lire, J. 1836, I, 201, 248 ; Vid., II, 113. En ancien français, *babiller* veut dire « bégayer » ; le sens moderne n'est pas attesté en littérature antérieurement au XVIe siècle.

BABINAGE, aveu, Myst. Chr. I, 282. V. *babigner*.

BABOUE, jeu de dés, Vill., I, 137. Le nom qui n'est pas attesté antérieurement, figure, à côté de *flus*, parmi les passe-temps de Charles VIII (v. Gay), et on le lit, au début du XVIe siècle, dans *La Diablerie* d'Eloi Damerval, p. 30 :

> Encores à d'aulcuns jeux de sort,
> Comme à la *baboue* et aux tables.

Rabelais le mentionne ensuite parmi les jeux de Gargantua.

BACCHANTES (?), favoris, barbe, II, 53.

BACHASSE, galères, travaux forcés, Rat, I, 339 ; J. 1836, I, 201 ; Vid., II, 113, 189 ; — prov. *bachasso*, bac qui sert à franchir les torrents débordés. Les galères devinrent une peine sous François Ier ; elles furent remplacées en 1748 par les bagnes.

BACHE, enjeu. Vid., II, 113, forme abrégée de *bachot*, propr. batelet : **faire les baches**, même sens que *bachotter*.

BACHOTTER, tricher, dans une partie de billard, Vid., II,

113, propr. mener dans un bachot, petit bateau plat, c'est-à-dire mystifier, II, 104.

BACHOTTEUR, tricheur au billard, Vid., II, 113.

BACLER, fermer la porte, Granv., I, 329 = J. 1728-1849 ; Vid., II, 113. En français, ce sens est aujourd'hui sorti d'usage (cf. II, 17).

BACON, porc, J. 1628, I, 192, 229, et 1849, I, 201 ; Granv., I, 329 ; — dial. *bacon*, lard.

[**BAGAFE, bagafre**] = *bayafe*, Litt., II, 78, 201. — [argent monnayé], II, 78.

BAGOU, nom propre, Rat, I, 339 ; J. 1836, I, 201 (**bagoul**) ; Vid., II, 113 ; — propr. loquacité (attesté en français, avec ce sens, dès le XVIIIe siècle) : le nom propre est conçu par les malfaiteurs comme un bavardage compromettant.

BAGOULER, nommer, J. 1836, I, 201, propr. bavarder.

BAGUE, nom propre, Vid., II, 113. Abrégé de *bagou*.

BAIGNEUSE, 1° Tête, Granv.[2], I, 329 ; Gloss., II, 165 ; J. 1849, I, 201 ; 2° Chapeau de femme, Vid., II, 113, 165, propr. coiffe de baigneuse.

BAILLOQUIR (?), regarder, II, 58.

BAIN DE PIED (prendre un), se noyer, Gloss., II, 175 : aujourd'hui être déporté dans une colonie pénitentiaire. V. *laver*.

BAITE, maison, Vid., II, 102, 113, 188 ; — prov. *baito*, hutte [1].

BAJOTER (?), jacasser, II, 75. Probablement coquille pour *jaboter*.

BALADE, escroquerie, Coq., I, 96 : « Le *confermeur de la balade*, c'est celuy qui vient apres le baladeur. » Dans le fourbesque de la même époque, *rimbeccare la ballata* signifiait répondre à propos (Pulci).

BALADER, ballader, 1° Mendier, J. 1628, I, 192, 226, 241 ; 2° Flâner, Vid., II, 113, avec ce sens passé dans le bas-langage, II, 219 ; 3° Choisir, chercher, Vid., II, 113, c'est-à-dire muser, perdre le temps. Le sens initial du mot est chanter des ballades :

> De *balader*, j'ay beau loisir,
> Autres deduiz me sont cessez,
> Prisonnier suis, d'Amour martir :
> Helas ! et n'est-ce pas assez ?
> (Ch. d'Orléans, éd. d'Héricault, t. I, p. 56).

1. V. *Argot Ancien*, p. 159.

Les mendiants de jadis contrefaisaient les aveugles, allaient par les villes jouant de la vielle et chantant des ballades dans les carrefours.

BALADEUR, 1° Genre d'escroc, Coq., I, 96 ; 2° Paresseux, flâneur, J. 1849, I, 201. V. *balade* et *balader*.

BALAIS, gendarme, Vid., II, 113 : il nettoie la place d'importuns.

BALANCER, 1° Jeter au loin, Vid., II, 113 ; Doc., II, 184. 185. 191, propr. projeter en balançant, terme passé dans le bas-langage, parisien et provincial, avec le sens de « renvoyer » ; 2° Abandonner, Litt., II, 196.

BALANCEUR DE BRAISE, changeur, Litt., II, 202, propr. remueur d'argent.

BALANÇOIRE, fraude, Vid., II, 114 (et mystification, dans le bas-langage).

BALANÇONS, barreaux, Vid., II, 114, semblables aux bras d'une balance.

[**BALANDER, balauder**] = *balader*, J. 1634, I, 192, et 1660, I, 226, et 1836, I, 200.

BALLADER, v. *balader*.

BALLE, physionomie, Vid., II, 114, ronde comme une balle. Bas-langage.

BALLE, 1° Une livre de seize onces, J. 1836, I, 201 ; 2° Un franc, Chauff., II, 94 ; Granv.[2], I, 329 ; Vid., II, 114 ; Gloss., II, 168 ; — l'une et l'autre acceptions d'après la forme ronde du poids et de la monnaie. Le dernier sens, aujourd'hui très populaire, se lit déjà dans une pièce poissarde de 1802, *Le Galant savetier* de Saint-Firmin [1].

BALLE ÉLASTIQUE (faire), manquer de vivres, J. 1849, I, 201, c'est-à-dire avoir le ventre creux comme la balle élastique.

BALOCHER, tripoter, faire des affaires illicites, Vid., II, 114. V. *baloches*.

BALOCHES, testicules, Vid., II, 114, assimilés à des prunelles, appelées dans les patois *baloches*[2], à côté du synonyme vulgaire *blosses*, propr. prunelles, sens du mot dans le Bas-Maine (= anc. fr. *beloces*).

BALOUF, fort, Litt., II, 203 ; (à) excessivement, Doc., II, 193. Origine inconnue.

1. Voir ci-dessus, p. 236.
2. Rolland, *Flore populaire*, t. V, p. 395.

BALUCHE (?), poche, II, 80.

BALUCHON, paquet de gueux, J. 1849, I, 201 (**balluchon**); Vid , II, 114 ; — propr. petite balle de mercier-gueux. Terme devenu populaire, II, 219.

BANC, échafaud, Vill., I, 123 ; — cf. germ. *banco*, prison.

BANC, lit de camp, Vid., II, 114. Terme de bagne.

BANQUET, banquier, J. 1849, I, 201 ; Doc., I, 187.

BANQUETTE, menton, Vid., II, 114, dont la saillie forme banquette au bas du visage.

BANQUISTE, opérateur, J. 1836, I, 201 : les charlatans montaient sur un banc (cf. *saltimbanque*) pour prôner leur marchandise.

BAQUET, insolent, J. 1849, I, 201. Allusion au baquet du métier.

BARANT (?), ruisseau, II, 27, 28.

BARBANE, nom ancien d'une geôle du Châtelet, I, 10.

BARBAUDIER, 1° Gardien d'hôpital, J. 1628, I, 192, 225 ; Granv., I, 329; Vid., II, 114 ; 2° Portier, J. 1836, I, 201 ; — cf. anc. fr. *barbaudier*, mégissier, apprêteur de laines.

BARBEROT, barbier, au bagne, Vid., II, 114 ; — anc. fr. et dial. *barberot*, même sens.

BARBET, diable, Doc., II, 192, assimilé probablement au chien barbet, à cause de son corps velu et de sa queue.

BARBICHON, capucin, Vid., II, 113. Allusion à sa barbe.

BARBILLON, jeune soutenour, J. 1849, I, 201 ; Vid., II, 114 ; — propr. petit barbeau (poisson = maquereau).

BARBILLON DE VARENNES, navet, J. 1628, I, 192 : Varennes, commune du département de l'Aisne, était jadis réputée pour ses navets, de même que la Beausse, I, 180.

BARBOT, 1° V. *barbotte* ; 2° Vol, Litt., II, 205. Abstrait de *barbotter*.

BARBOTTE, 1° Cane, Chauff., II, 91 ; 2° Canard, Vid., II, 114 (**barbot**), qui barbotte dans l'eau trouble ; 3° Fouille d'un détenu, Vid., II, 114.

BARBOTTER, fouiller un détenu à son entrée en prison, J. 1849, I, 201 ; Vid., II, 114 : image prise du canard (*barbotte*) qui fouille avec son bec dans l'eau trouble. Passé au bas-langage avec le sens de « voler », II, 220.

BARBOTTIER, 1° Canard, Chauff., II, 91 ; 2° Guichetier chargé de la fouille, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 114.

BARBUE, plume d'oiseau, Doc., II, 190. Allusion à la barbe des anciennes plumes d'oie.

[**BAR-DE-TIRE**] = *bas-de-tire*, J. 1849, I, 186, 201.

BARDER, entrebâiller, Gloss., II, 172 ; — cf. dial. (Lyon, etc.), *bader*, bâiller.

BARGAYA, couteau, Chauff., II, 81, 91 ; — prov. *bargaio*, broyeuse de chanvre ou de lin (*bargo*, couteau d'un brisoir de chanvre).

BARON, chapon, Chauff., II, 91. Nom facétieux.

BARRE, aiguille, Vid., II, 114. Ironie.

BARRÉE (?), échelle, II, 46.

BARROUX, bois, Chauff., II, 90 ; — Limousin, *barrou*, bois en rondin, cotret.

BARTOCHER, être bas, en parlant du vin, J. 1628, I, 218 ; — cf. Gascon, *bartoc*, bondon d'un tonneau.

BAS-DE-TIRE, bas de chausses, J. 1628, I, 192. V. *tirantes*.

BASOURDIR, tuer, mourir, J. 1628, I, 192, 233, 241, 242 ; Resp., I, 256 ; Granv., I, 329 ; Vid., II, 114. Ce dérivé argotique de *bazir* a passé, au XVIIIe siècle, en français sous la forme **abasourdir**, II, 220.

BASSE (**la**), la classe des miséreux, en opposition avec *la haute*, Gloss., II, 168.

BASTRINGUE, **1°** Scie à scier le fer, J. 1849, I, 201 ; Gloss., II, 168 ; **2°** Etui contenant des scies que les malfaiteurs tiennent caché dans leurs intestins, Vid., II, 114. Sens argotique tiré de celui de « mauvais violon », que *bastringue* a dans le bas-langage (cf. *harpe*).

BAT-CONTRE (?), incube, II, 58.

BATENCOURANT (?), soulier, II, 46.

BATH, **1°** Beau, joli, bien, Litt., II, 199, 205 (cf. II, 26) ; **se faire bath**, se faire arrêter (= se faire beau : ironiquement), Litt., II, 205 ; **2°** (**du**), du bien, de l'argent, Litt., II, 205. V. *batif*.

BATIF, neuf, Vid., II, 114, d'où la forme abrégée moderne **bath**, beau. V. *battant*.

BATOCHES, testicules, Vie, I, 164. Peut-être coquille pour *baloches*.

BATON (**tour de**), une des subtilités du métier des gueux, Vie, I, 148, expression passée dans le bas-langage dès le XVIIe siècle : « *Tour de bâton*, c'est le savoir faire d'une personne, les profits qu'elle a l'adresse de faire dans son métier. En

France, les fermiers généraux, les intendants, les gens de robe appellent *tour de bâton* ce qu'est friponnerie, volerie, et voilà sa véritable signification » (Ph. Le Roux, 1718).

BATON DE CIRE (?), jambe, II, 58.

BATTAGE, menée astucieuse, J. 1849, I, 201. V. *battre*.

[**BATTANDER**] = *balader*, I, 192.

[**BATTANDIERS**] = *Marcandiers*, I, 313 ; II, 80 [1].

BATTANT (**tout**), neuf, tout neuf, J. 1628, I, 192, 244 : image tirée de la toile nouvellement battue. Expression d'origine vulgaire, donnée par Oudin (1640) et d'Hautel (1808) : « Un habit *tout battant* neuf, pour dire un habit nouvellement fait ou acheté. »

BATTANT, **1°** Cœur, Vid., II, 114 ; **2°** Estomac, Granv. [2], I, 329 ; Gloss., II, 165. Ce dernier sens passé dans le bas-langage, II, 220.

BATTAQUA, femme malpropre, J. 1849, I, 201. Origine inconnue.

BATTERIE, mensonge, Vid., II, 114. V. *battre*.

BATTEUR, **1°** Menteur, J. 1836, I, 201 ; Vid., II, 114 ; **2°** Fainéant, tapageur, Gloss., II, 172 ; **3°** pl. V. *dig-dig*. — [Normand], II, 51.

BATTOUERS, testicules, Vie [2], I, 164, propr. battoirs.

BATTOUZE, toile, J. 1628, I, 192, 230 ; Granv., I., 329 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 114 ; — d'après l'opération qu'on lui faisait subir pour la blanchir. V. *battant*.

BATTOUZIER, tisserand, J. 1836, I, 201.

BATTRE, **1°** Dissimuler, feindre, Gloss., II, 168 (v. *antiffe*, *comtois*) ; **2°** Mentir, Vid., II, 115 ; **3°** Railler, se moquer, Vid., II, 115 ; **4°** Faire du tapage (v. *morasse*).

BAUCHE ? Rat, I, 339.

BAUCHER, se moquer, Vie, I, 166 ; J. 1690, I, 192 ; — propr. établir le poutrage (sens de *baucher* dans l'ancienne langue), par une évolution analogue au synonyme *plancher*.

1. Dans l'avant-propos du *Monde où l'on vole* d'Hogier-Grison, on trouve une liste alphabétique de diverses catégories de voleurs, « qui se tiennent aux aguets de la rue, dans les magasins, dans les gares, dans les théâtres, dans les bals, dans les églises, partout. » Et, parmi ceux-ci, l'auteur a découvert des « *bazourdisseurs*, beffeurs, *battandiers*, cagoux, gailleurs, sabouleux... », c'est-à-dire des noms de gueux qui sont morts depuis plusieurs siècles. V. *Cagou*.

BAUCOTER, 1° Enrager, Granv.[2], I, 330 (**bocoter**) ; 2° Impatienter, Vid., II, 115. Origine inconnue.

BAUDE, syphilis, J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 230 ; — propr. la joyeuse (maladie), la gaillarde. Ironie.

BAUDRIER ? J. 1628, I, 239.

BAUDROUILLER, filer, J. 1836, I, 201. V. *baudru*.

BAUDROUSE ? Vill., I, 128. — [lanière], II, 36.

BAUDRU, 1° Fouet, Granv., I, 330 = J. 1728-1849, terme employé par Vadé, I, 69 ; 2° Fil, J. 1836, I, 201 ; — Anjou, *baudre*, filasse grossière.

BAUGE, 1° Coffre, J. 1628, I, 192, et 1660, I, 240 ; Granv., I, 330 ; 2° Corps, Chauff., II, 91 ; 3° Ventre, Vid., II, 115. Le mot désigne proprement le gîte du sanglier.

BAVARDE, bouche, J. 1849, I, 201.

BAVEUX, savon, Litt. II, 198.

BAY ? Vill., I, 135.

BAYAFE, pistolet, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 115, 192, propr. arme qui aboie, II, 87 ; **bayafer**, fusiller, Vid., II, 115.

BAZAC (à), mort, perdu, expression fréquente dans l'ancien théâtre et encore vivace en Poitou, I, 21-22. V. *bazir*.

BAZENNE, amadou, J. 1836, I, 201, semblable à une vieille peau de basane.

BAZIR, tuer, Coq., I, 97. Terme commun au fourbesque et à la germania, et encore vivace en Provence, qui semble être le point de départ de cette famille de mots — *basourdir*, *bazac*, *bezarder*, *esbazir* — qui joue un rôle important dans l'ancien jargon[1].

BAZISSEUR, assassin, Coq., I, 96.

BEAUCE, v. *plume de Beauce*.

BEAUMONT, nom d'une geôle dans l'ancien Châtelet, I, 10.

BEAUSSE, riche bourgeois, Vid., II, 10, 115. Terme des voleurs flamands (holl., *baas*, patron), passé dans le bas-langage, II, 220.

BEAUVOIR, même sens que *beaumont*, I, 10.

BEAUX (que de), 1° Peu de chose, Vie, I, 148 ; 2° Attention, prenez garde, J. 1628, I, 218 ; — cf. en français, *tout beau !*

BEC, v. *luer au bec* et *becquer*.

BÊCHER, médire, Vid., II, 115 ; Gloss. II, 172. Image tirée du travail agricole, propr. donner des coups de bêche.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 142-143.

BÊCHEUR, moqueur, J. 1849, II, 201. — [Gascon], II, 51. — [mendiant], II, 52.

BECQUER, regarder, Coq., I, 98; — cf. Bas-Maine, *s'abéquer*, regarder fixement (Dottin). V. *luer au bec.*

BECQUETER, manger avec faim, Gloss., II, 172; Doc., II, 193, propr. donner des petits coups de bec. V. *abéquer.*

BEELANT, mouton, B., I, 174, c'est-à-dire bêlant; — cf. germ. *balante.*

BEFFLERIE, tromperie, larcin, Myst. Test., I, 269.

BEFFLEUR, larron, filou, Coq., I, 95; Vill., I, 122, 137, avec les variantes: **bleffieur**, Vill., I, 122, et **blefreur**, Myst. Chr., I, 289. La forme *beffler*, mystifier, attesté en français vers la même époque, est d'origine jargonnesque et dialectale. Le sens primordial était encore vivace, au XVIIe siècle, dans le patois normand de Rouen, où *beffler* (*bleffrer*) signifiait dévorer, et *bleffreux*, gourmand :

J'erons chinq gros coppins[1] et chinq autres volaille ;
Mais o lieu de manger je rion coume fol,
Car cessant à *beffler*, por mieux fere ripaille,
J'assecron tout d'un trait les cannes et les pots.
Mais non, laisse lay là ; il *beffle* trop de lard[2].

L'association des idées répond exactement à *fripon*, gourmand et filou, et à *gober*, avaler rapidement et être dupe[3].

BEGUE, avoine, Vid., II, 115 ; — prov. *bego*, gesse, vesce.

BÉLIER, cocu, Vid., II, 115. Allusion aux cornes.

[**BELLANDER, bellauder**] = *ballader*, I, 65, 192, 201.

BENARD, niais (dissimulé), épithète donnée par Villon à ses compagnons, I, 127 (et **bernard**), 128, 130; — anc. fr. et dial. *benard, bernard,* sot : « Ledit Bernart estoit bien coquart, *bernart* et tous sos » (Du Cange, 1391). C'est le nom propre, Benard ou Bernard, généralisé: cf. dans le même sens, Benoit, Guillaume, Jean, etc.

BÉNISSEUR, honnête homme, Litt., II, 206. Bas-langage.

BÉQUILLE, potence, J. 1836, I, 201 ; Doc., II, 191 : d'après la forme.

1. Dindons, en rouennais.
2. David Ferrand, *Muse Normande*, éd. Héron, t. I, p. 103. Voir. pour d'autres exemples, *L'Argot Anc.*, p. 167.
3. L'anc. fr. *befe*, moquerie (= bave), it *beffa*, diffère sous tous les rapports — chronologique, formel et sémantique — de *befler*, *blefrer*, dévorer et mystifier.

BÉQUILLER, manger sans besoin, J. 1849, I, 201 ; Gloss., II, 172, propr. jouer du bec. V. *becqueter*.

BÉQUILLER, pendre, J. 1836, I, 201 ; Vid., II, 115, 179.

BÉQUILLEUX, bourreau, J. 1849, I, 201 ; Vid., II, 115 (**béquilleur**). V. *béquille*.

BERART, v. *beroart*.

[**BERBUANTE**) = *broquante*, J. 1836, I, 201.

BERDOUILLE, ventre, J. 1849, I, 201 ; — cf. dial. (Berry, Anjou, etc.), *berdouille*, gros ventre.

BERGE, année, Vid., II, 7, 115 ; Gloss., II, 175 ; — **tsigane**, *berj*, même sens. Emprunt moderne, encore usuel (Hayard, Rossignol).

BÉRIBONO, **béricain**, nigaud, Vid., II, 115 ; — Languedoc, *beri(c)*, niais. Voir, sur la finale *bono*, II, 102.

BERLU, tronc pour les indigents, II, 58 ; — cf. prov. *berlo*, souche d'arbre ébréchée.

BERLU, aveugle, J. 1836, I, 201 ; — prov. *berlu*, louche, c'est-à-dire qui a la berlue.

BERLUE, couverture, Vid., II, 115 ; — cf. Bas-Maine, *berluche*, grosse étoffe, bure (Dottin).

BERNARD, v. *benard*.

BEROART, peut-être loup-garou, I, 113, sobriquet donné par Villon à ses compagnons, I, 128 (**berart**), 131 ; Myst. Chr., I, 282 (**berouart**). — [bandit], II, 36.

BERSUEIL, nom d'une geôle de l'ancien Châtelet, I, 10 (et **borsueil**), propr. berceau.

BERTELO, un franc, J. 1836, I, 201. Origine inconnue.

BESIFLE ? Vill., I, 128.

BESOUILLE, ceinture, Vid., II, 115, propr. gros ventre (Yonne, *bezouille*, bedaine).

BÊTE, tricheur, dans une partie de billard, Vid., II, 115 : il fait la bête pour mieux attraper la dupe.

BÊTE A CORNES, fourchette, Granv.[2], I, 339 ; Rat. I, 339 ; Vid., II, 115. Allusion aux deux dents des anciennes fourchettes.

[**BETTANDER**] = *ballader*, I, 192 ; II, 80.

BEURRE, argent, **beurrier**, banquier, Vid., II, 115. Mot devenu populaire, au sens de « bénéfice » (v. Rossignol). Le proverbe judéo-allemand, « *avoir du beurre sur la tête*, être couvert de crimes », cité par Vidocq, II, 8, 113, fait allusion aux teigneux, qui, dans les pays orientaux, pour guérir, se couvrent la tête de beurre.

BEZARDER, mourir, B., I, 174. V. *basourdir*.

BIANCHER, payer, Gloss., II, 172. Forme réduite de *billancher*, usuel dans le bas-langage, II, 221.

BIARD, 1° Côté pour se diriger, J. 1836, I, 201[1] ; 2° Celui qui va, qui se dirige, Vie, I, 166. V. *bier*.

BIBASSE, vieux, II, 202 ; **bibasserie**, vieillesse, Gloss., II, 172 (cf. II, 221). V. *birbasse*.

BIBI, couteau (?), Litt., II, 203.

BIBLOT, outil d'ouvrier, Vid., II, 115, propr. bibelot, avec le même sens dans le parler du Bas-Maine (Dottin).

BIBON, vieux, vieillard, Gloss., II, 172 ; Litt., II, 198, 200 (cf. 221). V. *birbon*.

BICHOT (?), évêque, II, 27, 28.

BICLER, voir, Chauff., II, 90, 94, propr. loucher, sens de ce verbe dans les patois : Berry, Poitou, etc.

BIDET, moyen de correspondance d'une fenêtre à l'autre de la prison, Vid., II, 115. Allusion au bidet qui portait autrefois les courriers, les estafettes.

BIDOCHE, viande, Gloss., II, 172 ; — cf. Berry, *bide*, vieille brebis. Mot passé dans le bas-langage (Rossignol) et spécialement dans l'argot des casernes (Merlin).

BIDON (attacher un), dénoncer, Litt., II, 204. V. *bidonner*.

BIDONNER, dénoncer, Litt., II, 203, propr. boire beaucoup, faire des révélations à l'état d'ivresse.

BIER, 1° Aller, marcher, J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 330 ; 2° Contrefaire, feindre, Vie, I, 152, 153 (v. *anticle*, *foigne*, *franc-milou*, *rufle*, *toutime*). Verbe extrait d'*ambier*. — [voler, mendier, tromper], II, 107.

BIFFIN, chiffonnier, Litt., II, 199. Bas-langage.

BIGARD (triumpher sur le) ? Myst. Chr., I, 292.

BIGARD, trou, **bigarder**, percer, J. 1836, I, 201. Origine inconnue.

BIGE, ignorant, J. 1836, I, 201 ; — cf. Berry, *bige*, chèvre.

BIGEOIS, imbécile, J. 1849, I, 201 : dérivé du précédent. De là, Anjou, *bigeoise*, bête.

BIGNER, regarder, Vill., I, 130, propr. loucher, sens du verbe dans le Bas-Maine et le Jura (cf. *bicler*).

BIGNON (?), fou, II, 46.

1. En dérivent le Norm., *s'embiarder*, s'enfuir (chez David Ferrand), et le Bas-Maine, *débiarder*, se sauver (Dottin).

BIGORNE, un des noms du jargon à partir du XVIIe siècle, J. 1628, I, 198, 221, et 1836, I, 201 ; Resp., I, 263 ; Granv., I, 65 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 116 ; — propr. le langage des sots[1] (ou qui se prétendent tels), appellation analogue à *jobelin*. Le mot se lit dans la *Comédie des Proverbes*, I, 309, et il est donné par d'Hautel, II, 17, 19.

BIGORNEAUX, sergents de ville, J. 1849, I, 201, mot désignant propr. les fantassins de la marine, d'après le nom du coquillage (*bigorneau*) qu'on pêche sur les côtes de la Manche et de l'Océan.

BIGOTTER, prier, Vid., II, 116, propr. faire le bigot.

BIJOU, sexe, J. 1628, I, 192, appellation rappelant les *Bijoux indiscrets* de Diderot.

BIJOUTIERS AU CLAIRE DE LUNE, brigands, Chauff., II, 90. Ironie.

BILLE, monnaie, argent, Vie, I, 156 ; B., I, 173 ; J. 1836, I, 201 ; — cf. argent en *bille*, et *billon*. Le mot a passé dans le bas-langage, II, 18, 221.

BILLEMONT, billet, J. 1836, I, 201 ; Doc. II, 280.

BILLER, payer, Gloss., II, 168, 172. V. *bille*.

[**BILOU**] = *bijou*, J. 1660, II, 192.

BINELLE, faillite, J. 1836, I, 201 ; **binellier**, banqueroutier, Vid., II, 116 ; — propr. ruine (= *débine*), forme encore usuelle : Le failli a fait *binelle* (Rossignol). Le parler Dôlois dit dans le même sens : faire *binette* (Lecomte).

BION, employé dans les gabelles, J. 1836, I, 201 ; — cf. en français, *bion*, rejet d'une plante vivace.

BIOTTE, bête (?), I, 302, 303. Origine inconnue.

BIRBADE, **birbasse**, vieille femme, J. 1849, I, 201 ; II, 221 ; **birbasserie**, vieillesse, Vid., II, 116, V. *birbe*.

BIRBE, vieux, vieillard, Vid., II, 116, propr. vieux mendiant ; — prov. *birbe*, gueux. Mot passé dans le bas-langage où il a produit de nombreux dérivés et formes réduites, II, 221. V. *bribe*.

1. Le moyen français connaît *bigornier*, sot comme une bigorne : « Sotz *bigorniers*... » (Montaiglon, *Recueil*, t. III, p. 17) et « Tous bons *bigorniers*... » (Fournier, *Variétés*, t. IV, p. 50). Godefroy, qui allègue ces textes des XVe-XVIe siècles, traduit à tort *bigornier*, « celui qui parle argot », *bigorne*, au sens d'argot, ne remontant pas au delà du XVIIe. Le provençal connaît encore l'ancien sens du mot : *bigorno*, personne stupide (= bigorne).

BIRLIBIBI, jeu de bonneteur avec trois coquilles de noix (ou trois dés à coudre) et une petite boule de liège, Vid., II, 116. En français, *biribi* désigne une espèce de jeu de loto.

BIS, sexe, Vie, I, 163, 164 ; B., I, 173 ; J. 1836, I, 202 (**bit**) ; — Picard, Saint-Pol, *bis*, *bit*, même sens (Edmont). Du jargon, le mot a passé dans le fourbesque [1].

BISAN ? Vill., I, 123.

BISARD, soufflet de cheminée, Vid., II, 116, d'après le courant de la bise.

BISCAYE, Bicêtre, Vid., II, 116. La province de Biscaye était une des patries des gueux (cf. I, 141) ; Bicêtre, jadis prison, n'est plus qu'une maison de retraite pour les vieillards.

BISSARD, pain bis, J. 1849, I, 201.

BISTOURNÉ, cor de chasse, Vid., II, 116, propr. recourbé, tordu (cf. en français, *jambe bistournée*).

BITH (?) = *bath*, II, 26.

BITUME (piler, polir le), se promener pour chercher pratique, J. 1849, I, 212.

BIZAC ? Vill., I, 131. — [bise], II, 36.

BIZART ? Vill., I, 131, 136 (**bizouart**). — [membre viril], II, 37.

BLANC, niais, dupe, Coq., I, 97 ; Vill., I, 122, propr. innocent. Même métaphore dans la germania et le calão. V. *coulon*.

BLANCARD, argent, Litt., II, 196. V. *blanquette*.

BLANCHEMIN, **blanchemont**, blanc, I, 302, 303 ; B., I, 72.

BLANCHIR, tromper, escroquer, Coq., I, 97 ; Vill., I, 138 ; — cf. fourb. *bianchire*, couvrir une fourberie (= blanchir).

BLANCHISSEUR, avocat, Litt., II, 206 : il lave l'accusé.

BLANQUETTE, argenterie, Granv. [2], I, 330 ; **blanquetter**, argenter, Vid., II, 116.

BLASÉ, enflé, Vid., II, 116 ; — cf. Hainaut, *blasé*, blême par l'usage fréquent de liqueurs fortes (Hécart).

BLAVE, mouchoir, Chauff., II, 93 ; **blave à ressort**, revolver, Litt., II, 203 : cf. *mouchoir*, pistolet de poche. Appellations facétieuses. Abrégé du mot suivant.

BLAVIN, mouchoir de poche, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 93 ; J. 1836, I, 202 ; Vid., II, 116 ; — prov. *blaven*, bleuâtre. Mot passé dans le bas-langage, II, 221.

BLAVINISTE, voleur de mouchoirs, Vid., II, 116.

1. V. *Argot Ancien*, p. 150.

BLEFLEUR, blefreur, v. *beffleur*.

[**BLÊME**] = *duréme*, I, 193.

[**BLER**] = *bier*, J. 1660, I, 192.

BLESCHE, colporteur, dans la hiérarchie des merciers, deuxième degré, précédé par *pechon* et suivi par *coesme*, Vie, I, 146, 147 ; J. 1628, I, 190. Le vocabulaire secret de ces merciers (cf. I, 31, 139) a été le point de départ de la constitution d'un jargon, à partir du XVIe siècle ; ils y ajoutèrent, au XVIIe, le langage également secret des mendiants (*gueux*) et celui des filous (*malois*), ces trois classes constituant le royaume de l'Argot. Voir, sur l'origine, l'expansion et la survivance du mot *blèche*, I, 139-141 ; II, 221-222.

BLESQUIN, 1° Qui tient des *blesches*, I, 164 (cf. I, 31) ; 2° Nom du jargon au XVIe siècle, I, 43, 139.

BLESSE, balle de mercier, I, 39 ; — cf. Bellau, *blesse*, mercier : survivant, sous une forme parallèle (d'où *blesquin*), de l'ancien *blesche*.

BLEU, manteau, Vid., II, 116 : d'après la couleur.

BLIOTEUSE (?), genre de prostituée, II, 55.

BLOND (le beau) (?), le soleil, II, 58.

BLOQUER, abandonner, J. 1849, I, 202, propr. consigner.

BLOQUIR, vendre des effets volés, Vid., II, 116 ; — moy. fr. *bloquer*, « c'est serrer et arrester un marché » (Nicot). V. *blot*.

BLOT, prix, marché, J. 1836, I, 202 ; Vid., II, 116 ; — anc. fr. *bloc*, prix. Mot passé dans le bas-langage, II, 222.

BLUCHET (?), vin, II, 46.

BLUSTER, tourmenter, II, 72-73. Archaïsme.

BOBE, v. *bobino*.

BOBINE, figure risible, Gloss., II, 172. Bas-langage.

BOBINO, montre, Granv.[2], I, 330 (et **bobe**) ; Vid., II, 116 : elle est ronde comme une bobine. Terme encore usuel (Rossignol).

BOCCARD, bordel, Vid., II, 116 ; — Yonne, *boucard*, bouc, type de la lascivité. Dans l'argot des marins, *bocart* désigne un cabaret de bas-étage.

BOCCARI, Beaucaire, Vid., II, 116, ville célèbre par sa foire annuelle, 22 au 28 juillet, jadis rendez-vous des gueux.

BOCOTER, v. *baucoter*.

BOCSON, **1°** Cabaret, II, 108 ; Doc., II, 180 ; **2°** Bordel, Vid., II, 116 ; — Norm., *boxon*, même sens (cf. *Argot Anc.*, p. 215).

BOES, bois, Vie, I, 166. Prononciation vulgaire du mot français.

BOESMIENS, Bohémiens, pris souvent au sens de « filous » et associés parfois aux merciers et gueux, I, 45-47, 139, 141, 160 (cf. II, 6-7).

BOFFETTE (?), soufflet, II, 27, 28.

BOGUE, montre, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 116 ; **boguiste**, horloger, J. 1849, I, 202. La montre est ici assimilée à une bogue de châtaigne.

BOIS AU-DESSUS DE L'ŒIL-JARD, savoir et entendre l'argot, J. 1849, I, 202. Expression obscure (cf. un essai d'explication dans le *Supplément* de Larchey).

BOIS POURRI, amadou, Vid., II, 116, qui est parfois remplacé par du bois pourri.

BOITE, chambre, Vid., II, 116. Mot devenu populaire : c'est la préfecture, pour l'agent de police ; la prison, pour le militaire ; l'atelier, pour l'ouvrier ; le magasin, pour l'employé, etc.

BOITE A CORNES, chapeau, Litt., II, 202.

BOITE A PANDORE, boîte renfermant de la cire pour prendre les empreintes des serrures, Vid., II, 116. Souvenir d'école, II, 101.

BOITERNE, v. *bouterne*.

BOITEUX D'UN CHASSE, borgne, Vid., II, 116, c'est-à-dire qui boite d'un œil.

BOMBE (faire jouer la), enfoncer une porte, Chauff., II, 91.

[**BONDE**] = *baude*, J. 1728, I, 192, et 1836, I, 202.

BONHOMME, saint, Vid., II, 116. Ironie.

BONICARD, 1° Vieux, J. 1836, I, 202 ; 2° Maître d'une maison, Chauff., II, 93 ; — Anjou, *bonicard*, vieux. V. *bonique*.

BONIMENT, long discours de forain pour annoncer un spectacle, Granv. [2], I, 330 (« préambule que les marchands débitent pour vendre leurs objets ») ; Vid., II, 116 ; J. 1849, I, 202 (« couleur, mensonge ») ; Doc., II, 186, 191. Terme de saltimbanque qui a fait fortune, comme plusieurs autres de cette catégorie que nous étudierons ailleurs.

BONIQUE, 1° Maître d'une maison, Chauff., II, 93, 94, 95 ; 2° Vieux, terme des voleurs normands, Vid., II, 116 ; — Norm. et Anjou, *bonique*, vieux, vieille. Appellation euphémique.

BONIR, dire, Vid., II, 117, 180, propr. dire des bonnes (= histoires) : cf. Mourmé, *bourdi*, dire (dire des bourdes). Sui-

vant Delvau, le mot signifierait par contraste, se taire, dans l'argot des marbriers de cimetières, II, 68.

BONJOUR (voler au), voler le matin pendant le sommeil, J. 1849, I, 202 ; **bonjourier**, voleur au bonjour, Vid., II, 117.

BONNE, 1° Être de la bonne, être heureux, Vid., II, 117, expression répondant à l'ancienne *de bonne heure né*, souvenir des croyances astrologiques ; **2° Avoir à la bonne**, aimer, Vid., II, 117, c'est-à-dire bonne grâce ou amitié.

BONNET (grand), évêque, J. 1836, I, 208. Allusion à sa mitre.

BONNET DE COTON, jeu de hasard appelé habituellement **bonneteau**, jeu de trois cartes truquées où le joueur est dupé par le banquier ou *bonneteur*, Litt., II, 206.

BONNETEUR, genre de tricheur, Vid., II, 117. Nom antérieurement attesté (cf. I, 77) et qu'on lit déjà dans un pamphlet de 1708 : « Soixante *bonneteurs*... tuant, pour se divertir, les archers du guet dans les rues de Paris [1] ». Etymologiquement, le *bonneteur* est un filou qui flatte sa dupe.

BOQUABELLE (?), bouche, II, 46, 48.

BORNETTE (?) chandelle, II, 78.

BORSUEUIL, v. *bersueil*.

BOSMAR, bossu, Vid., II, 117. Mot déformé.

BOTTES DE NEUF JOURS, bottes percées, Vid., II, 117. Ironie.

BOTTOCHE (?), fusil, II, 46.

BOUBANE, perruque, Vid., II, 117 ; — cf. anc. fr. *boban*, ajustement.

BOUBOUILLE, mauvaise cuisine, I, XI. Mot franchement vulgaire.

BOUC, cocu, Vid., II, 117. V. *bélier*.

BOUCAN, poison, Vid., II, 117 ; — cf. *boucon de Lombard*, poison (Oudin), et le *petit boucan de Lombardie*, dans un écrit du début du XIXe siècle [2].

BOUCANADE, corruption, Vid., II, 117 ; — prov. *boucanado*, tapage, c'est-à-dire causerie bruyante pour corrompre. V. *arnaque*.

BOUCARD, boutique, Chauff., II, 90 ; Vid., II, 117, 188 ;

1. *Pluton maltôtier*, Cologne, 1708, IIe partie, p. 91 (cité par Fr.-Michel).

2. *Mémoires* de Richars de Lédans, mort 1816 (cité par M. Ant. Thomas, *Journal des Savants*, 1909, p. 443).

Gloss., II, 165. Même mot que *boccard*, bordel, d'où cabaret de bas-étage et boutique de recéleur.

BOUCARDIER, voleur de nuit dans les boutiques, Vid., II, 117.

BOUCHER, médecin, J. 1849, I, 202. Ironie.

BOUCHERIE, ancien nom d'une geôle du Châtelet, I, 11.

BOUCHON, bourse, J. 1660, I, 193, 196 ; Resp., I, 251 ; — propr. petite bouche ou ouverture. — [cadet], II, 58.

BOUCLER, 1° Enfermer, emprisonner, J. 1849, I, 202 ; Vid., II, 117 ; 2° Fermer (la porte), Litt., II, 202. Mot devenu populaire, II, 222.

BOUDIN, verrou, Vid., II, 117 : d'après la rondeur.

BOUÉE, fouet, Vid., II, 117 ; — Poitou, *bouée*, buis. V. *bouys*.

BOUESSER, tourmenter, en parlant des intempéries, J. 1628, I, 218, 225, 237 (**boisser**) : mot tiré de *bouesse* (anc. fr. *bouece*), boue. V. *bouzoler*.

BOUFFARDE, pipe, Granv.[2], I, 330 ; J. 1836, I, 202 : abstrait de *bouffarder*. Mot devenu populaire, II, 222.

BOUFFARDER, fumer, J. 1836, I, 202 ; Vid., II, 117 : dérivé de *bouffer*, souffler.

BOUFFARDIÈRE, 1° Cheminée ; 2° Estaminet, tabagie, Vid., II, 117.

BOUGIE, canne, Vid., II, 117 : elle éclaire les aveugles.

BOUILLANTE, soupe, Granv.[2], I, 330 ; J. 1849, I, 202 ; Gloss., II, 165. Mot familier aux troupiers.

BOUIS, bordel, Vid., II, 117. Mot déjà donné par d'Hautel (1808) : « Un *bouis*, terme bas et de mépris, cloaque, maison de débauche et de prostitution » ; — cf. Bresse, *bouis*, local spécial aux oies et aux canards (Guillemant).

BOUIS, v. *bouys*.

BOUISER, fouetter, J. 1849, I, 202.

BOUISSE, prostituée, Chauff., II, 93. V. *bouis*.

BOULANGER, diable, J. 1849, I, 202 ; Vid., II, 117, par rapport à l'enfer, appelé *moulin*. Mot passé dans le parler lyonnais, II, 223.

BOULE, tête, Chauff., II, 94 ; Vid., II, 118 ; Doc., II, 186 ; **jouer à la boule**, être guillotiné, Chauff., II, 92, 96 ; Gloss., II, 165, 166. Métaphore commune au bas-langage : « *Boule*, pour dire tête » (d'Hautel).

BOULE, marché, foire, J. 1628, I, 192, 224, 231 : Granv., I, 330 ; Vid., II, 117 ; — propr. boule, image vulgaire appli-

quée soit au globe terrestre tout entier, soit à une de ses portions : ville ou marché. Terme commun au jargon et à la germania ; fourb. *bolla*, ville[1].

BOULE DE SON, pain de munition donné jadis aux prisonniers et aux soldats, J. 1849, I, 202 ; Gloss., II, 172.

BOULE EN DOS, bossu, Vid., II, 118. Mot vulgaire.

BOULE JAUNE, potiron, Vid., II, 118.

BOULER, aller, Chauff., II, 90, 95 ; Vid., II, 118, propr. rouler comme une boule.

BOULET A QUEUE, melon, Vid., II, 118. Terme facétieux.

BOULIN (?), bourgeois, II, 90.

BOULIN, trou fait dans une muraille, Vid., II, 118. Mot français.

BOULINE, bourse, Vid., II, 118. Sens induit de *boulin*, trou.

BOULINER, 1° Voler, Granv., I, 65, 330 ; 2° Percer une muraille, Vid., II, 118 ; 3° Déchirer, Gloss., II, 168. Avec le premier sens, le mot est depuis longtemps populaire : « *Bouliner*, terme de soldat, qui signifie dérober secrètement (Ménage) », et *Dictionnaire de Trévoux :* « Terme des gens d'armée qui signifie voler dans le camp. Il a perdu au jeu tout ce qu'*il avait bouliné ;* ce soldat se fera pendre, il s'amuse à *bouliner*. Il est populaire[2]. » C'est primitivement un terme des matelots au sens de : tourner de biais, louvoyer. Le deuxième sens est français ; le troisième, induit du précédent.

BOULINGUER, 1° Déchirer, J. 1849, I, 202 ; 2° Se bien porter, aller à merveille, Gloss., II, 172. Le premier sens est une forme parallèle de *bouliner* (cf. *boulingue* = *bouline*) ; le deuxième, une forme réduite du bas-langage *bourlinguer*, vivre péniblement, pris ici dans une acception ironique.

BOULINOIRE, villebrequin, Vid., II, 118. V. *boulin*.

BOULOTER, 1° Assister, **boulotage**, assistance, Vid., II, 118 ; 2° Aller lentement, Gloss., II, 172 ; — cf. Bas-Maine, *boulotter*, amasser, économiser ; Berry : se porter assez bien, vivre tout doucement (sens familier au bas-langage).

BOUQUET, cadeau [cadavre], II, 65.

BOURDON, prostituée qui ne gagne pas, J. 1849, I, 202,

1. V. *Argot Ancien*, p. 137 et 145.
2. Le mot se lit aussi chez d'Hautel, II, 18, qui donne en outre *boulineur*, filou, voleur.

assimilée au faux bourdon ou mâle de l'abeille. Les cochers et les charretiers appellent *bourdon* un mauvais cheval (Rossignol).

BOURGEOIS, bourg, J. 1836, I, 202. Mot déformé.

BOURGEOIS, maître, Litt., II, 205. Bas-langage.

BOURGUIGNON, soleil, Vid., II, 118, d'après la situation orientale du département de la Côte-d'Or, répondant au piémontais, *Lombard*, soleil, la Lombardie se trouvant à l'orient de Val Soana[1] ; ou simplement, par allusion au vin de Bourgogne. Nom d'origine vulgaire, propagé par les matelots[2].

BOURRIQUE, agent de police, Litt., II, 204, 205. Mot analogiquement calqué sur *roussin* (cf. roussin d'Arcadie) qui se rapporte à une autre origine. V. *roussin*.

BOUSCAILLE, boue, **bouscailleur**, balayeur de rue, Vid., II, 118 ; — prov. *bouscalho*, menu bois, broutille.

BOUSSOLE, tête, Vid., II, 118 : image nautique depuis longtemps vulgaire (d'Hautel).

BOUSSOLE DE SINGE, fromage de Hollande, appelé aussi **boussole de refroidi**, Vid., II, 118, propr. tête de singe, tête de mort.

BOUTANCHE, boutique, J. 1628, I, 192, et J. 1836, I, 202 (**boutange**) ; Granv., I, 329. V. *courtaud*.

BOUTERNE, boîte de bijoux et jeu de dés pipés, **bouternière**, femme qui tient la *bouterne*, Vid., II, 118. Mot déformé de *boîte*, d'où la forme **boiterne**, Gloss., II, 168.

BOUTIQUE (la grande), la préfecture, J. 1849, I, 202. Ironie.

BOUTOGUE, boutique, Doc., II, 180.

BOUTON, 1° Dé, surtout chargé, Coq., I, 97 ; 2° Louis d'or, terme de maquignon, Vid., II, 118.

BOUTROLLE, boutique, Chauff., II, 90. Mot déformé.

BOUYS, fouet, J. 1628, I, 192, et 1660, I, 240 ; Granv., I, 330 (**bouis**) ; Vid., II, 117 ; — propr. fouet de buis (dial. *bouis*).

BOUZOLLER, tourmenter, en parlant des intempéries, J. 1628, I, 218. Mot tiré de *bousole*, diminutif de *bouse*.

BOUZON, tête d'arbalète, Vie, I, 150. Origine inconnue.

1. Voir *Archivio glottologico italiano*, t. III, p. 57 : « Val Soana, *lombard*, sole, giorno, *lombarda*, luna. »

2. Cf. P. Sébillot, *Le Folklore de France*, t. I, p. 35 : « Les marins français ont donné au soleil le surnom de *Bourguignon* qu'il porte aussi en Poitou, même dans les contrées éloignées de la mer et en Wallonie. »

BOYE, bourreau de bagne, Vid., II, 118, du moy. fr. *boye*, it. *boja*, comme plusieurs termes de forçats, II, 101.

[**BRAC**] = *bague*, I, 330 ; II, 73, 165.

BRACELET, nom d'un tour de bâton, subtilité de gueux, Vie, I, 148.

BRACELETS DE SOIE, menottes, Chauff., II, 93. Ironie.

BRAILLARDE, caleçon, J. 1849, I, 202. Mot tiré de *braie* (cf. *débraillé*).

BRAISE, argent monnayé, Vid., II, 118, avec lequel on peut faire bouillir la marmite. Hébert, dans son *Père Duchêne*, appelait l'argent de sa subvention « la braise accessoire pour chauffer son fourneau ». Mot passé dans le bas-langage, II, 223.

BRANCHER, pendre, **brancheur**, bourreau, Vid., II, 118, 191, propr. pendre à une branche. Terme ancien qu'on lit dans le Myst. Chr., I, 294.

BRANDILLANTE, sonnette, Vid., II, 118.

BRANLANTE, croix, Chauff., II, 91.

[**BRANLE**] = *branque*, Chauff., II, 90.

BRANQUE, âne, J. 1836, I, 202 ; Vid., II, 118 ; — prov. *branco*, traînard.

BRAS, grand, **brasset**, gros, J. 1836, I, 202 : le bras pris comme terme comparatif de longueur (cf. en français, *brasse*).

[**BREBUANTE**] = *broquante*, I, 192.

BRELOQUE, pendule, Vid., II, 118, propr. pendule détraquée (cf. *battre la breloque*).

BRÊME, 1° Carte à jouer, J. 1836, I, 201 ; Granv.[2], I, 330 ; Vid., II, 118 ; **brêmier**, fabriquant de cartes à jouer, Gloss., II, 105 ; 2° Carte de police, Gloss., II, 172 ; — d'après le nom de ce poisson plat et court. Mot passé dans le bas-langage, II, 223.

BRENICLE, rien, non, Granv., I, 330 = J. 1728 à 1849, I, 202 ; Gloss., II, 165 ; — bas-lang. *bernicle*, rien (Ph. Le Roux).

BRETON, voleur, Coq., I, 96. Les Bretons avaient, dès le XIVe siècle, comme plus tard les Gascons, cette réputation fâcheuse, I, 84, 363-364.

BRIBE, pain mendié ou morceau de pain qu'on donne à un mendiant, dans l'expression jargonnesque **assembler ses bribes**[1], Vie, I, 154 ; J. 1628, I, 229. Ce mot de gueux se trouve

1. Cette expression de gueux est devenue proverbiale en français du XVIe au XVIIe siècle. En voici quelques témoignages :

dans tous les argots romans (fourb. *birba*, aumône, germ. *briba*, gueuserie, etc.), d'où il a passé dans les langues littéraires de l'Espagne, de l'Italie et de la France[1]. Rabelais le cite tout d'abord dans quelques vers macaroniques qu'il met dans la bouche même de Villon, l. IV, ch. XIII : « Arrivans à la cassine, de loing il [Villon] apperceut Tappecoue qui retournoit de queste, et leurs dist en vers macaroniques :

Hic est de patria, natus de gente belistra,
Qui solet antiquo *bribas* portare bisacco.

Sous sa forme, *birbe*, le même mot a repassé de nos jours dans le bas-langage, II, 221.

BRICARD, escalier, J. 1836, I, 202, propr. escalier en briques.

BRICMONT, briquet, J. 1836, I, 202. V. *briqman*.

BRICULE, officier de paix, J. 1849, I, 202. Origine inconnue.

BRIDE, 1° Chaîne de forçats qui partait jadis de Bicêtre pour les bagnes de Brest ou de Toulon, Vid., II, 119, 184 : avec la suppression des bagnes par le décret du 16 février 1852, la *bride* fut remplacée par la déportation dans les colonies pénitentiaires ; 2° Chaîne de montre, J. 1849, I, 202 ; Vid., II, 119.

BRIDÉ (être), être ferré et prêt à partir pour le bagne, Vid., II, 119.

BRIDER, fermer une porte, J. 1628, I, 218, et 1660, I, 240 ; Rat, I, 339 ; Granv., I, 330 (cf. II, 17) ; — c'est-à dire la retenir à l'aide d'une bride, lien ou anneau[2].

BRIDOU, liard, Chauff., II, 92. Origine inconnue.

BRIDOU DE GAYETS, brideur de chevaux, Doc., II, 193, c'est-à-dire homme à la poigne dure.

BRIFAUDÉ, d'argent, Gloss., II, 175, tiré de *brifauder*, manger, par une association d'idées analogue à *michon*, pain et argent.

Henri Estienne, *Apologie*, éd. Ristelhuber, t. II, p. 39 : « il n'est vie que de coquins, *quand ils ont assemblé leurs bribes.* »

Comédie des Proverbes, acte III, sc. 3 : « Pour moy, je trouve qu'il n'est festin que de gueux *quand toutes les bribes sont ramassées.* »

Oudin : « *Amasser ses bribes, mettre ses bribes ensemble*, c'est-à-dire manger de compagnie. »

1. Voir *Argot Ancien*, p. 143 et 175-176.

2. *Le Dictionnaire de Trévoux*, en citant ce mot de jargon, I, 77, le rend à tort par « ouvrir » : il est exactement expliqué chez d'Hautel, II, 17.

BRIFFER, manger, J. 1628, I, 219 ; — anc. fr. *briffer*, manger avidement.

[**BRIGANTE**] = *bringeante*, J. 1849, I, 186, 202.

[**BRIGEANTS**] = *bringeants*, J. 1849, I, 186, 202.

BRIMARD, bourreau, Vie, I, 166 (cf. I, 308), celui qui punit avec la *brime*, mèche de fouet et petite branche (avec ce double sens dans le Bas-Maine), répondant au synonyme espagnol *verdugo*, baguette et bourreau. — [briseur], II, 68.

BRINGEANTE, perruque, **bringeants**, cheveux, J. 1836, I, 202, semblables à des brins ou tiges (sens de *bringe*, dans le Bas-Maine).

BRIQMAN, sabre de cavalerie, J. 1849, I, 202 ; Granv.[2], I, 330 ; II, 106. Même mot que *bricmont*, briquet.

BRIS ? Vill., I, 123.

BRISANT, vent, Vid., II, 119, propr. brise.

BRISER, escroquer, **briseur**, escroc, **brisure**, escroquerie, Vid., II, 119. Les *briseurs* sont des Auvergnats qui achètent des marchandises neuves, et qui les *brisent* pour les revendre ensuite à la ferraille comme marchandises d'occasion (Virmaître).

BRISSART, caissier, Vie, I, 152, 153. Origine inconnue.

BROBÈCHE, liard, Vid., II, 119. Origine inconnue.

[**BROBUANTE**] = *broquante*, J. 1690, I, 192.

BROC, v. *broque*.

BRODANCHER, 1° Broder, Vid., II, 119 ; 2° Tatouer, Litt., II, 204.

BRODER, écrire, Vid., II, 119, 191 ; Gloss., II, 175. Allusion (ici ironique) à l'écriture perlée et parfaitement formée : « Cette princesse vous écrit de sa belle écriture ; elle m'a montré la belle écriture qu'elle vous a *brodée*, » lit-on dans une lettre de Madame de Sévigné du 24 juillet 1680.

BRODERIE, écriture, **brodeur**, écrivain, Vid., II, 119.

BROQUANTE, bague, J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 830, sens de *broquant*, *brocant*, dans la vieille langue, I, 138, 269.

BROQUANTE, 1° Troc, J. 1836, I, 202 ; 2° Chose de peu de valeur, J. 1849, I, 202 ; — Picard, *broquantes*, objets que vendent les brocanteurs (Berry : menus meubles, objets de peu de valeur).

BROQUANTER, troquer, J. 1836, I, 202. Français.

BROQUE, liard, Vie[2], I, 146, 166 ; J. 1628, I, 192, et 1836, I, 202 (cf. 215 : *six broques*, va-t-en) ; Resp., I, 251 ; Chauff.,

II, 94 (**broc**) ; Granv.[2], I, 330 (**broc**) ; Gloss., II, 168 ; — Picard, *broque*, broche (cf. en français, *broche*, petite valeur commerciale). Mot passé dans le bas-langage, II, 223-224.

BROQUILLE, 1° Bague, J. 1836, I, 202 ; Vid., II, 119, propr. petit bijou ; — Picard, *broque*, épingle, broche ; 2° Minute, J. 1849, I, 202 ; Vid., II, 119 ; — propr. petite broche, allusion au petit signe indiquant la minute sur un cadran. Mot encore usuel (Hayard, Rossignol).

BROQUILLEUR, voleur de bijoux, Vid., II, 119.

BROUÉE, fouet, volée de coups, Granv., I, 330 = J. 1728-1849, I, 192 ; — propr. bruine (cf. I, 278).

BROUER, marcher, s'en aller, Vill., I, 122, 128, 133 ; Myst., I, 270, 272, 290 ; — moy. fr. *brouer*, s'enfuir (Molinet).

BROUILLOTTE (?), nuit, II, 75.

BRUANT, tonnerre, Vie, I, 166, propr. bruyant.

BRUGE, serrurier, **brugerie**, serrurerie, Vid. II, 119, propr. venant de Bruges (cf. en français, *dinanderie*).

BRULARD, maréchal ferrant, Vie, I, 165 (**bruslart**) : il applique le fer chaud sur la queue coupée du cheval.

BRULÉ, double liard, B., I, 73 (**bruslé**) : d'après son aspect rouillé.

BRULÉ, suspect, reconnu, Gloss., II, 169. V. *brûler*.

BRULER, 1° Dénoncer, Vid., II, 119 ; 2° Déjouer, J. 1849, I, 202. Terme de joueur.

BRUNE, nuit, B., I, 173 ; Chauff., II, 93, répondant au synonyme fourbesque *bruna*. Mot passé dans la langue générale, I, 173.

BRUTAL, noir, en parlant du pain, Chauff., II, 93 ; J. 1849, I, 209 ; Gloss., II, 175 ; — propr. brut : cf. en français, marbre *brut*, sucre *brut*.

BRUTUS, Bretagne, J. 1836, I, 202. — Mot déformé. La Bretagne était une des patries des voleurs.

BUCHE PLOMBANTE, allumette, Vid., II, 119, propr. brin de bois sentant mauvais.

BUQUER, voler dans une boutique en demandant de la monnaie, Vid., II, 119, propr. frapper (sens du mot en picard), c'est-à-dire faire un coup.

BURLIN, bureau, Vid., II, 119, 191. Mot déformé.

BURLUT (?), moine, II, 60.

BUSARD ? Vill., I, 138.

BUSTINGUE, hôtel garni où couchent les bateleurs, J. 1849, I, 202. Origine inconnue.

BUTRE, plat, J. 1836, I, 201. Origine inconnue.

BUTTE, guillotine, J. 1849, I, 202 ; Granv.[2], I, 330 ; Vid., II, 119, 186 ; — propr. petit tertre, échafaud.

BUTTER, 1° Guillotiner, Granv.[2], I, 330 ; 2° Tuer, J. 1849, I, 202 ; Vid., II, 119.

BUTTEUR, bourreau, Vid., II, 119.

C

C, 1° Bon, légitime, au lieu de **cé**, Litt., II, 196 ; 2° Imbécile, Granv.[2], I, 330, c'est-à-dire bête comme un c...

CABE, chien, Vid., II, 119. V. *cabot*.

CABERMONT, cabaret, Vid., II, 119. Mot déformé.

CABESTAN, officier de paix, Vid., II, 119, 188. Appellation qui rappelle celle de justice, *roe* ou *roue*, dans l'ancien jargon.

CABLER SUR LA BESTORTE ? I, 304, 306.

CABOT, chien, Vid., II, 119, propr. chien de petite taille. Mot d'origine dialectale.

CABOT FERRÉ, gendarme, II, 106, propr. chien ferré, appelé jadis *chien courant* et *levrier du bourreau* (Oudin).

CABRIOLET, hotte de chiffonnier, Vid., II, 119. Ironie.

CACHEMIRE D'OSIER, même sens que le précédent, J. 1849, I, 202 ; Granv.[2], I, 330 ; Gloss., II, 165. Appellation facétieuse : la hotte et le châle de cachemire se mettent également sur le dos.

CACHEMITTE, cachot, J. 1849, I, 202 ; Granv., I, 330, propr. cachette, sens du mot dans le Berry et le Bas-Maine.

CADÈNE, chaîne de cou, Vid., II, 119, jadis chaîne de forçat, Gloss., II, 169. Mot d'origine méridionale, II, 101.

CADET, pince de voleur, J. 1849, I, 202 ; Granv.[2], I, 330 ; Vid., II, 119. Même métaphore dans la germania : *mozo*, crochet (= garçon).

CADICHON, montre et ballot, Vid., II, 119, propr. cadet (sens du mot en berrichon).

CAFARDE, lune, Vid., II, 119 : elle se cache derrière un nuage et semble espionner les voleurs.

CAFARDE, tasse, J. 1836, I, 202 ; — cf. Genève, *caffe*, casserole.

CAGE, prison, Litt., II, 203; **cage à fourches**, omnibus, Litt., II, 204.

CAGETON, banneton, J. 1836, I, 203, c'est-à-dire petite banne ou corbeille. — [banneton], J. 1849, I, 186, 203.

CAGNARD, autre nom du gueux, I, 141, appelé aussi **cagnardier**, I, 39, d'après le *cagnard*, son séjour favori, I, 271, ce dernier mot conservé par les marins et le bas-langage. En Languedoc, *cagnard* désigne l'endroit abrité contre le vent, où l'on va prendre le soleil.

CAGNE, cheval, Vid., II, 120, propr. rosse, sens dialectal de *cagne* (primitivement chienne).

[**CAGNE**] = *cogne*, II, 57.

CAGOU, lieutenant du grand Coesre et représentant d'une province dans le royaume de l'Argot, chargé d'enseigner aux apprentis-voleurs les subtilités du métier, Vie, I, 151, 156 ; J. 1628, I, 191, 220 (cf. 56, 229), 242 ; Granv., I, 330. C'est le voleur solitaire, proprement le ladre ou le lépreux (simulé), sens de *cagou* en français, dès le xve siècle, I, 48, 57, 77 [1].

CAGOUTISE, dignité de Cagou, J. 1628, I, 243.

CAILLASSE, pavé, Gloss., II, 172, propr. cailloux.

CAILLÉ, poisson, Vid., II, 120, 121 (**cayé**), propr. pourvu d'écailles, répondant au synonyme fourbesque *scaglioso*.

CAIRE, argent, Coq., I, 97 ; Vill., I, 126 ; Myst. Pass., I, 273 ; — propr. effigie, synonyme du moderne *face*, I, 85. On lit ce mot de jargon dans une ancienne farce, I, 22, et fréquemment chez Guill. Coquillart [2], mais il semble

1. On lit *Cagous* dans la liste des voleurs parisiens de nos jours, liste dressée par Hogier-Grison (v. ci-dessus p. 283), et ce nom, sorti d'usage depuis au moins deux siècles, ressuscite dans deux autres passages de son livre (p. 30 et 238) : « *Cagou engonseur*, voleur travaillant seul... La souris (jeune voleuse) vient faire son rapport au *cagoût* (sic), au maître des voleurs ». Cette trouvaille a été consignée par Larchey et H.-France.

2. Surtout l'expression **mince de caire**, synonyme de *pauvre*, éd. d'Héricault, t. I, p. 145 :

Tant est povre et *mince de caire*...

à côté de :

Mince d'argent et mince de pécune.

Cf. Le *Catholicon des Maladvisez*, de Laurent Des Moulins (dans Montaiglon, *Recueil*, t. XI, p. 311) :

Qui sont les gens qui sont *minces de caire*
Et qui treuvent le temps present amer ?
Les paresseux.

Le mot avait disparu, mais l'expression traditionnelle lui avait survécu.

avoir disparu à la fin du xve siècle. — [aisance], II, 77.

CALABRE, teigne, J. 1836, I, 203. V. *callot*.

CALEBASSE, tête, II, 106. Bas-langage.

CALÈGE, femme entretenue, Vid., II, 120, propr. calèche : cf. prov. *calecho*, femme importune (= calèche).

CALETER, s'en aller, se sauver, Litt., II, 196 ; — tiré de *caler*, reculer, du bas-langage. V. *callancher*.

CALEUR (?), garçon, II, 27, 28. Le mot désigne, dans le bas-langage, le garçon du marchand de vin, et répond au Norm. *caleux*, fainéant.

CALLANCHER, mourir, Gloss., II, 172, de *caler*, baisser les voiles, s'enfoncer dans l'eau : image nautique usuelle (Rossignol).

CALLE, tête, J. 1628, I, 218, propr. calotte (sens du mot en moyen français).

CALLOT, 1° Teigneux, J. 1628, I, 203, 224, dérivé du précédent : la teigne couvre la tête comme une calotte ; 2° pl. **Callots**, les teigneux ou faux teigneux, classe de gueux feignant d'être affligés de la teigne, J. 1628, I, 224 (cf. I, 323).

CALOQUET, chapeau, J. 1849, I, 203 ; Granv.[2], I, 330 ; Vid., II, 120. Mot du bas-langage, donné par d'Hautel et représentant une prononciation vulgaire de *calottet*, diminutif de *calotte*.

CALOT, 1° Coquille de noix, Vid., II, 120 ; 2° Dé à coudre, Vid., II, 120 ; 3° pl. Yeux, Gloss. II, 172 ; — Poitou, *calot*, coquille de noix, d'où dé et œil rond, par ressemblance de forme.

CALVIN, raisin, J. 1628, I, 192, 226. Origine inconnue.

CALVINE, vigne, J. 1628, I, 192 ; Resp., I, 252 ; Granv., I, 330 ; Vid., II, 120. V. *calvin*.

CAMARDE, la mort, Granv., I, 330 = J. 1728-1849, I, 203 : l'absence du nez donne à la face d'un squelette un aspect hideux. — [la garde, la police], Gloss., II, 172.

CAMARO, camarade, Doc. II, 193. Abréviation.

CAMBOLA (?), épileptique, II, 81. Le verbe *camboler*, tomber, du bas-langage, est d'origine dialectale.

CAMBRE, chambre, Gloss., II, 169. Forme picarde.

[**CAMBRIEUX**] = *combrieu*, J. 1849, I, 203.

CAMBRELINE, chambrière, Chauff., II, 91.

CAMBRIOLE, chambre, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 91 ; J. 1836, I, 203 ; — Picard, *cambriole*, petite chambre. Mot passé dans le bas-langage, II, 17.

CAMBRIOLEUR, voleur de chambre, Vid., II, 120. Mot devenu populaire, ainsi que son dérivé **cambriolage**.

CAMBRIOTE, même sens que *cambriole*, Doc., II, 180, 181.

CAMBROUSE, servante, J. 1628, I, 193, 219, 230, 233; Granv., I, 330; Chauff., II, 91; — prov. *cambrousso*, femme de chambre.

CAMBROUSE, **1°** Campagne, Doc., II, 191; **2°** Province, Vid., II, 120, 193; — prov. *cambrousso*, cambuse. Le mot a désigné tout d'abord la baraque du forain et puis l'endroit où elle se trouvait. Terme de saltimbanque, passé dans le bas-langage, II, 224.

CAMBROUSIER, **1°** Marchand forain, Vid., II, 120; **2°** Paysan, provincial, J. 1849, I, 203; **3°** Voleur de campagne, Vid., II, 120 (cf. 224).

CAMBROUX, domestique, Chauff., II, 91; J. 1836, I, 203; Vid., II, 120; — prov. *cambrous*, valet.

CAMELOT, marchand ambulant, le survivant de l'ancien *coesmelot*, Vid., II, 120. Mot devenu populaire, II, 224.

CAMELOTE, **1°** Marchandise en général, Chauff., II, 93; J. 1836, I, 203; **2°** Marchandise volée, Rat, I, 339, 340; J. 1849, I, 203; Vid., II, 120. Terme depuis longtemps populaire, II, 18, 224.

CAMELOTER, marchander, J. 1836, I, 203, verbe noté comme « narquois » déjà par Oudin, II, 224.

CAMELOTTE, sperme, Vid., II, 120; — cf. H.-Maine, *camelotte*, mélange d'aliments et d'engrais (diminutif de *couème*, crotte).

CAMERLUCHE, camarade, Doc., II, 192, 193.

CAMOUFLE, chandelle, J. 1849, I, 203; Granv. [2], I, 330; Vid., II, 120; Gloss., II, 165; — tiré de *camouflet*. Mot devenu populaire, II, 224.

CAMOUFLER, déguiser, **camouflement**, déguisement, J. 1849, I, 203; Vid., II, 120; — propr. enfumer ou rendre méconnaissable par la fumée. Encore vivace, II, 225.

CAMOUFLET, chandelier, Vid., II, 120, propr. fumée qu'on souffle sous le nez dans un tuyau de papier en forme de chandelle.

[**CAMPEROUSSE**] = *cambrouse*, I, 186.

[**CAMPLOUSE**] = *cambrouse*, J. 1836 et 1849, I, 186, 203; Litt., II, 204.

[**CAMPLUCHE**] = *cambrouse*, I, 186.

CAMUSE, carpe, J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 330, au nez camus.

CAN (le grand), le grand prévôt, Vill., I, 123, propr. le Kan des Tartares [1] dont le nom devint synonyme de chef [2]. Un des Coquillards est désigné comme « le *grant Caym* de la crocheterie », I, 412.

CAN, canon ; **à la tête du can**, devant tout le monde, Litt., II, 198, c'est-à-dire (boire) le premier chez le marchand de vin. Bas-langage.

CANAGE, agonie, Vid., II, 120. V. *caner*.

CANAPÉ, rendez-vous des pédérastes, Vid., II, 120.

CANARD SANS PLUMES, nerf de bœuf, Vid., II, 120. Terme de bagne.

CANELLE, Caen, Vid., II, 120, 191. Déformation.

CANER, agoniser, mourir, Vid., II, 120, 188, 190, propr. faire la cane ou le plongeon.

CANICHE, ballot carré à oreilles, Vid., II, 120, comme celles du caniche.

CANNE, 1° Bâton et métier de vagabond, Vid., II, 113, 120 ; 2° Surveillance de la haute police, J. 1849, I, 203 ; Gloss., II, 172 ; **casser sa canne**, rompre son ban, Doc., II, 193.

CANONNIER (?), cambrioleur, II, 42, 43, 44.

CANTON, prison, J. 1628, I, 193 ; Granv., I, 330 ; Rat, I, 339 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 120 ; — propr. coin (sens du mot dans l'ancienne langue).

CANTONADE, coin de rue : **bailler la cantonnade**, prendre un autre chemin, Coq., I, 98 ; — Languedoc, *cantounado*, angle d'une maison, coin de rue.

CANTONNIER, prisonnier, J. 1628, I, 193 ; Granv., I, 330 ; Rat, I, 340 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 120. V. *canton*.

CAPAHUT, fameux brigand de la bande des Chauffeurs des environs de Paris qui avait l'habitude d'assassiner ses com-

1. Voici deux textes du XVe siècle : Gille Le Bouvier, *Le livre de la description des pays*, éd. Dr. Hamy, Paris, 1908, p. 77-78 : « Joignant de ce païs [la Perse] devers le soleil levant est le païs du *grant Can* de Tartarie. Ce *Can* est le plus grant et le plus puissant de seigneurie et de terre de tous les Sarazins ». Et le *Mystere de Saint Bernart de Menthon* (Soc. des Anc. Textes, p. 83) :

Ha ! aha ! aha ! ores orrez :
Le *grant Cain* a pris Babiloinne.

2. A propos du comte Salisbury tué au siège d'Orléans (*Vigiles de Charles VIII*, dans Lacurne) : « Car c'estoit le grant *caem* et maistre... »

plices pour s'approprier leur part de butin ; de là **escarper à la Capahut**, J. 1849, I, 206, ou **sauter à la Capahut**, assassiner son complice, Vid., II, 157.

CAPAHUTER, assassiner à la Capahut, Vid., II, 121.

CAPE (?), écriture, J. 1836, I, 203. Mot fictif. V. *capon*.

CAPELOU, un carolus, J. 1728, I, 193, et 1836, I, 203 ; — propr. chevreau (dans les patois), d'après l'effigie. V. *capre*.

CAPINE (?), écritoire, J. 1836, I, 203.

CAPIR (?), écrire, J. 1836, I, 203. Mot fictif. V. *capon*.

CAPITAINE, agioteur, Vid., II, 121. Mot déformé de *capital*, d'où **capitainage**, agiotage, **capitainer**, agioter, Vid., II, 121.

CAPON, 1° Filou, chenapan, propr. chapon, par allusion à ses ergots : « Les gueux ont mis au net un pauvre prêtre... ils l'ont escamotté et *agriffé avec leurs argots de chapon* », lit-on dans la « Comédie des proverbes » (acte III, sc. IV). Le mot a passé avec ce sens dans le bas-langage, I, 52 ; II, 225 ; 2° Ecrivain, Granv., I, 328, 330 = J. 1728-1849, I, 203 : coquille de sens (*écrivain* pour *échevin*) qui a produit plusieurs dérivés fictifs, I, 226 ; 3° pl. **Capons**, classe de gueux constituée de filous, de tricheurs et de voleurs, J. 1628, I, 226 (cf. 323), et 1690, I, 235 (**Chappons**). Dans le fourbesque, *Accaponi* désignent les gueux couverts de fausses plaies, que le jargon appelle *Malingres*, I, 54.

CAPORAL, coq, Chauff., II, 91. Appellation facétieuse commune à la germania et au rotwelsch. V. *corporal*.

CAPRE, carolus, J. 1628, I, 193, propr. chèvre (dans les patois), d'après l'effigie.

CARANT, planche, J. 1836, I, 203. Mot induit du suivant.

CARANTE, table, Chauff., II, 94, 95 (**charante**) ; J. 1836, I, 203 ; Vid., II, 121 ; — propr. carrée. Mot encore usuel : Hayard, p. 8, 28 (**quarante**).

CARAS ? Vill., I, 138.

[**CARBELUCHE GALUCÉ**], chapeau de soie, J. 1849, I, 203, pour *combre galuché*.

CARCAGNO, usurier, Vid., II, 121, propr. charogne ; — cf. Berry, *carcagnolle*, mauvaise viande de boucherie.

CARDEUIL, v. *quart-d'œil*.

CARDINALE, lune, Vid., II, 121, propr. la rouge, couleur de l'habit des cardinaux. Terme des voleurs des provinces du Nord.

CARE, carre, 1° Cachette, Gloss., II, 175 ; *mettre à la carre*,

mettre de côté, J. 1849, I, 203 ; 2° Boutique : le vol *à la care* se fait en changeant de monnaie dans une boutique, Vid., II, 121 ; — anc. fr. et dial., *care*, *carre*, cachette.

CARER, carrer, 1° Cacher, J. 1849, I, 203 ; Gloss., II, 172 ; 2° Voler *à la care*, Vid., II, 121 ; 3° Economiser, Litt., II, 206.

CAREUR, carreur, voleur *à la carre*, Vid., II, 121. Les *carreurs* se composent de *broquilleurs*, de *batteurs de dig-dig* et d'*avale-tout-cru* (v. ces mots) ; il y a aussi des *careuses* (v. Rossignol).

CARGE, balle, J. 1836, I, 203, propr. charge. Forme picarde.

CARIBENER, voler *à la care*, Vid., II, 121 ; — tsigane, *karibenn*, même sens : mot hybride formé de *care* et de la finale tsigane *benn*. La majorité des *careurs* étaient Bohémiens, hommes ou femmes, II, 7.

CARIEUX ? Vill., 123, 130 (et **carrieux, corrieux**).

CARLE, argent monnayé, Vid., II, 121, 192, c'est-à-dire carolus, ancienne monnaie frappée sous Charles VIII ; — cf. fourb. *carlo*, denier. — [gravier], II, 77.

CARLINE, la mort, Vid., II, 121, propr. femelle du carlin, au nez camus. V. *camarde*.

CARME, 1° Pain blanc, J. 1628, I, 192, 243, propr. carme, moine, par allusion à la blancheur de son vêtement ; 2° Argent, pièce de monnaie, Gloss., II, 172, 175 ; Doc., II, 194, c'est-à-dire argent pour acheter du carme (v. *michon*). Ce dernier sens a passé dans le bas-langage, II, 225.

CARNE, viande gâtée, Vid., II, 121 ; — Berry, Anjou, *carne*, mauvaise viande.

CAROTTE (tirer une), obtenir par des mensonges des révélations d'un voleur, Granv.², I, 330 ; Doc., II, 181. Expression déjà mentionnée dans un pamphlet de 1784 (v. Fr.-Michel) comme terme policier, dérivé d'ailleurs du bas-langage : l'italien dit de même *ficcar carote* pour « mentir ».

CAROUBLE, fausse clef, Granv.², I, 330 ; J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 121 ; Gloss., II, 165 (**carrouble**), mot identique au synonyme **carreau**, encore usuel. — [nuit], II, 71.

CAROUBLEUR, variété de cambrioleur, J. 1849, I, 203 (**carroubleur**) ; Vid., II, 121.

[**CAROUSSE**] = *carouble*, I, xi ; II, 71.

CARQUOIS, hotte de chiffonnier, Vid., II, 125. V. *Amour*.

CARRE, **carrer**, **carreur**, v. *care*, *carer*, *careur*.

CARRÉ A OREILLES, ballot, Vid., II, 121.

CARRUCHE, prison, Resp. I, 253 ; J. 1690, I, 193, et 1700, I, 193 (**caruche**) ; Vid., II, 121 ; — propr. cachette (v. *care*).

CART DE CHARRUE, quart d'écu, J. 1628, I, 193, propr. le quart d'une charrue. V. *roue de derrière*.

CARTAUDE, imprimerie, J. 1836, I, 203 ; — cf. *carte*, papier.

CARTAUDER, imprimer, **cartaudier**, imprimeur, J. 1836, I, 203.

[**CARTON**] = *canton*, I, 193.

CARTUCHE, prison, J. 1728, I, 193 ; — dial. *carte*, *cartre*, chartre, prison.

CARTUCIER, prisonnier, J. 1728, I, 193.

CARUCHE, v. *carruche*.

CARVEL (?), bateau, II, 27, 28, 29.

CASCARET, écu de trois francs, Vid., II, 121 ; — cf. Picard, *cascaret*, de chétive taille (influencé de *casquer*, payer).

CASQUER, **1°** Donner aveuglement dans tous les pièges, Vid., II, 121, c'est-à-dire tomber dedans, sens de l'it. *cascare* ; **2°** Croire un mensonge, J. 1849, I, 203, sens encore usuel (Rossignol) ; **3°** Payer à contre cœur, c'est-à-dire être attrapé, sens passé dans le bas-langage, II, 225, 226.

CASSANT, noyer, J. 1836, I, 203. Mot induit du suivant.

CASSANTE, **1°** Noix, J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 330 ; Vid., II, 121, répondant au synonyme *sonante* de la germania ; **2°** Dent, Vid., II, 121, exposée à se casser.

CASSER, couper la bourse, J. 1628, I, 193 ; Resp., I, 258 ; Vid., II, 121 ; — propr. commettre une effraction.

CASSER, avouer, dénoncer, Gloss., II, 172 ; Litt., II, 205, c'est-à-dire casser la croûte, manger, par une association d'idées propres au jargon, II, 105.

CASSEROLE, dénonciateur, mouchard, J. 1849, I, 203 ; *remuer la casserole*, faire une fausse déclaration, Gloss., II, 175. Jeu de mots fondé sur le verbe qui précède.

CASSEUR, **1°** Coupeur de bourse, filou, J. 1628, I, 226 ; **2°** Voleur avec effraction, J. 1849, I, 203.

[**CAST DE CHARRUE**] = *cart de charrue*, I, 193, 203.

[**CASTION**] = *castrot*, J. 1836, I, 193, 203.

CASTROT, chapon, Vie, I, 165 ; Granv., I, 330 ; J. 1728, I, 193, et 1849, I, 203 ; — propr. châtré.

CASTU, 1° Hôpital, hospice, J. 1628, I, 193, 223, 232, 241 ; Granv., I, 330 ; Vid., II, 121 ; 2° Prison, Vid., II, 121 ; Gloss., II, 169 ; Doc., II, 191 ; — propr. château (prov. *castèu*), séjour des gueux de l'hostière, I, 42, 66. Les hospices étaient jadis de véritables prisons pour les gueux.

CAULX ? Vill., I, 132.

CAVALE, évasion, Gloss., II, 169 ; Doc., II, 193.

CAVALER (se), s'enfuir, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 121, propr. fuir comme une cavale. Mot devenu populaire, II, 226.

CAVÉ, dupe, Vid., II, 121, propr. enfoncé, encore usuel (Rossignol). — [homme], II, 46, 47.

CAVÉE, église, J. 1836, I, 203, c'est-à-dire maison à la voûte profonde.

CAYÉ, v. *caillé*.

CAYON (?), caution, II, 108.

CÉ, 1° Argent, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 91, 93 ; Doc., II, 179, 183 ; — abrégé de *cercle* (v. ce mot) ; 2° (de) Exprime l'excellence ou la légitimité, Vid., II, 121 ; Litt., II, 196. V. *marque de cé, tout de cé*.

CENTRE, nom propre, Vid., II, 122, 191, le point capital de l'état civil. Mot encore usuel (Hayard).

CENTROUSE, prison centrale, Litt., II, 205.

CERCLE, 1° Pièce d'or ou d'argent, Coq., I, 97, d'après la forme ; 2° Argent, Vid., II, 122. V. *cé*.

CERCLÉ, tonneau, Vid., II, 122, pourvu de cercles, répondant au synonyme fourbesque *cerchiosa*.

CERF (se déguiser en), se sauver, Gloss., II, 172.

CERF VOLANT, femme qui dépouille les petits enfants dans un lieu écarté, Vid., II, 122 : elle y vole comme un cerf-volant.

[**CERT DE CHARRUE**] = *cart de charrue*, I, 193.

CHAHUTER, faire tapage pour s'amuser, Vid., II, 122 ; chahuteur, tapageur ; — propr. crier comme un chat-huant (sens du verbe en vendômois). Bas-langage.

CHANGEANTE (?), lune, II, 58.

CHAMBERTER (?), commettre des indiscrétions, II, 75.

CHANOINE, rentier, Vid., II, 122 : il jouit d'une prébende.

CHANTAGE, pratique du *chanteur*, J. 1849, I, 203.

CHANTER, 1° Parler, sens commun au jargon, au fourbesque et à la germania [1], Vill., I, 124, 130 ; B., I, 174 ; 2° Ex-

1. Voir *Argot Ancien*, p. 65.

torquer de l'argent sous menace de révéler un secret, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 122 ; Gloss., II, 175. Mot passé, avec ce double sens, dans le bas-langage ancien[1] et moderne, II, 18.

CHANTEUR, qui pratique le chantage, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 122. Mot depuis longtemps populaire, II, 20.

CHAPELONNER (?), inspecter, II, 47.

CHARANTE, v. *carante*.

CHARLES, voleur, Chauff., I, 94, sens voisin de celui donné par Oudin : « Vous estes un *Charles*, par allusion à *charlatan*, un discoureur, un abuseur par belles paroles[2]. »

CHARLOT, 1° Voleur, Vid., II, 122, 179 ; 2° Bourreau, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 122, 191 ; Gloss., II, 165. Nom depuis longtemps populaire à Paris, I, 68, et encore usuel (Hayard, Rossignol).

CHARMANT, galeux, J. 1836, I, 203. V. *charmante*.

CHARMANTE, gale, J. 1836, I, 203. Appellation facétieuse, d'origine vulgaire (cf. *prince des Galles*, galeux).

CHARRIAGE, escroquerie, Vid., II, 122.

CHARRIER, escroquer, duper, Vid., II, 122, propr. mener dans un chariot (cf. mener dans un bateau). Mot populaire, II, 226. — [chercher à savoir], II, 53.

CHARRIEUR, voleur avec effraction, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 122.

CHARRON, voleur, Rat, I, 339 ; Vid., II, 122, propr. charretier, répondant au *carretero*, tricheur, de la germania.

CHARRUSICIER, prisonnier, J. 1690, I, 193 ; — tiré de *charruche* (= *carruche*).

CHAS D'OCCAS, louche, J. 1849, I, 203, litt. œil d'occasion.

CHASSANS, yeux, Chauff., II, 94, 95. V. *chasse*.

CHASSE, œil, Vid., II, 122, assimilé au cadre ou châssis d'une fenêtre. Mot passé dans le bas-langage, II, 226.

CHASSE-NOBLE, gendarme, J. 1628, I, 193, 241. Ironie, par allusion à l'appellation *chasse-coquins*, donnée aux suisses d'église.

CHASSER DES RELUITS, pleurer, Vid., II, 122, c'est-à-dire faire couler les yeux.

CHASSUE, aiguille, J. 1836, I, 203 ; — cf. *chas* d'aiguille.

1. *Ibidem*, p. 271-272.
2. Cf. Rossignol : « *Charlot*, roué, malin, méfiant : il n'est pas facile de le tromper, il est *Charlot* ».

CHASSURE, urine, J. 1836, I, 204, propr. ce qu'on chasse, expulse du corps.

CHAT, 1°, Geôlier, Vid., II, 122, la prison étant envisagée comme une souricière; 2° Greffier, Chauff., II, 92, allusion facétieuse à ses griffes.

CHATTE, pièce de six francs, Vid., II, 122. Terme des filles.

CHAUD (être), se défier, I, xi; Vid., II, 122 (cf. 202), propr. avoir chaud devant le danger ; cf. Oudin : « *Il y fait bien chaud*, c'est-à-dire il y a bien du danger. Vulgaire. »

CHAUDELANCE, gonorrhée, Vid., II, 122, litt. chaude pisse, mot encore usuel (Rossignol).

CHAUMIR, perdre, Vid., II, 122, 123 (**chomir**) ; — cf. *chômer*, cesser de travailler.

CHÉ, v. *cher*.

CHEMISE DE CONSEILLER, linge volé, Vid., II, 122. Ironie.

CHENASTRE, bon, excellent, J. 1628, I, 193, 227, 228, et 1660, I, 239, et 1836, I, 204 ; Granv., I, 330 ; Doc., II, 188 (**chenâtre**) ; — propr. blanchâtre. V. *chenu*.

CHÊNE, homme, Vid., II, 122 (cf. 202), image répondant au synonyme *tronco* de l'argot portugais ; **abattre un chêne**, tuer un homme, B., I, 173, expression donnée par Oudin, à côté de cette autre qui en est le point de départ : « *Petit homme abbat grand chesne*, c'est-à-dire un petit homme en tue un grand ». Cette dernière locution, avec son acception spéciale, remonte à un proverbe usuel au XVIe siècle ainsi conçu par Gabriel Meurier (1577) : « Petit homme abbat bien un grand chesne, et douce parolle grand ire ».

CHENU, bon, J. 1628, I, 232, et 1660, I, 193 ; Resp., I, 255 ; Granv., I, 330 ; Chauff., II, 95 ; Vid., II, 122 ; — propr. blanc, image prise du *vin chenu*, dont l'excellence réside en la couleur blanchâtre. Mot passé dans les patois et jadis dans le bas-langage, II, 18, 126.

CHENUMENT, fort bien, Granv., I, 330 ; J. 1849, I, 204.

CHER, rude, élevé, Vid., II, 122. Sens généralisé.

CHER, ivrogne, Gloss., II, 172 (**ché**). V. *chérance*.

CHÉRANCE, ivresse, Vid., II, 122, propr. bonne chère.

CHEVAL DE RETOUR, récidiviste au bagne, Vid., II, 122.

CHEVALIER GRIMPANT, nom ironique donné au *bonjourier*, Vid., II, 117, 123.

[**CHEVANCE**] = *chérance*, II, 66-67.

CHEVÉCHE (?), bande de voleurs, II, 81.

CHEVRON, récidive, d'où **chevronné**, en récidive, Vid., II, 123. Allusion au chevron qui témoigne des années de service d'un soldat.

CHIBIS (faire), s'évader, Litt., II, 203. Origine inconnue.

CHIBRE, 1° Membre, J. 1628, I, 231 (**chivre**) ; Vid., II, 123 ; 2° pl. Testicules, Chauff., II, 91. V. *gibre*.

CHICAN, marteau, J. 1836, I, 204 : tiré de *chiquer*, battre.

CHICANE (grinchir à la), voler en tournant brusquement le dos à sa victime, Vid., II, 123.

CHIEN, secrétaire, J. 1849, I, 204, c'est-à-dire *chien du commissaire*, employé du commissariat. Bas-langage.

CHIENLIT (cribler au), crier au voleur, Vid., II, 113, propr. huer : *chienlit* est le nom des masques qui courent les rues au temps du carnaval et provoquent par leurs accoutrements les huées des enfants criant *à la chienlit !* (c'est-à-dire : chie-en-lit).

CHIFFARDE, pipe, J. 1849, I, 204 ; Vid., II, 123, propr. vieille pipe, semblable à une chiffe ou chiffon.

CHIFFARDE, assignation, J. 1849, I, 204, propr. un chiffon de papier.

CHIFFERTON, chiffonnier, Vid., II, 123.

CHIFFON, 1° Mouchoir, **chiffonnier**, voleur de mouchoirs, Vid., II, 123 ; 2° (**rouge**), langue, J. 1849, I, 204 ; Vid., II, 123.

CHIFFORNION, foulard, J. 1849, I, 204.

CHINOISER (?), parler argot, II, 75.

CHIPETTE, tribade, Vid., II, 123, propr. torchon ; — anc. fr. et dial. *chipe*, chiffon.

CHIQUE, bon ton, J. 1849, I, 204 (v. Fr.-Michel), d'où **chiquard**, pas mal, **chiquardot**, poli, J. 1849, I, 204.

CHIQUE, église, Chauff., II, 3, 91 ; Vid., II, 123, 190 ; Gloss., II, 169 ; — tsigane, *chiké*, maison.

CHIQUER, battre, Chauff., II, 90 (et **chiqueur de grenu**, batteur en grange), J. 1836, I, 204 ; Granv.[2], I, 330 ; Vid., II, 123 ; Gloss., II, 169 ; — propr. manger, association d'idées familière au bas-langage : cf. *bâfrer*, gifler, et *dariole*, *talmouse*, *tarte*, gifle, coup.

CHIQUER, feindre, tromper, Litt., II, 206. Bas-langage.

CHOIRRE, v. *escoirre*.

CHOLETTE, chopine, demi-litre, J. 1628, I, 225 ; Vid., II, 123. Origine inconnue.

CHOMIR, v. *chaumir*.

CHOPER, 1° Voler de menus objets, Vid., II, 123 ; 2° Prendre : être choppé, être pris, J. 1849, I, 204 ; 3° Prendre, en général, Litt., II, 203 ; — Bas-Maine, *choper*, heurter, voler, dérober, *être chopé*, être pris ; Anjou, *choper*, *chopper*, pincer, attraper.

CHOPIN, vol, objet volé, J. 1849, I, 204 ; Granv.², I, 330 ; Vid., II, 123 ; — propr. coup, sens dialectal du mot.

CHOUART, le membre, Vie, I, 149, propr. mâle de la chouette, répondant au synonyme fourbesque *duco*, *dugo*, duc, hibou. Appellation euphémique semblable au prov. *dugonel*, le derrière (= hibou). Rabelais attribue à Panurge le nom de *Maistre Jean Chouart* (l. II, ch. XXI) et Oudin explique : « *Chouart*, parola di zergo, *cazzo* ».

CHOUETTE, beau, bon, excellent, J. 1849, I, 204 ; Vid., II, 123, c'est-à-dire joli comme la chouette, laquelle est parfois d'une beauté remarquable : « Ma femme sera coincte et jolie comme une belle et petite *chouette* », déclare Panurge en interprétant favorablement le songe qu'il avait fait (Rabelais, l. III, ch. XIV). Mot passé dans le bas-langage, II, 227.

CHOUETTE (**être**), être pris, J. 1849, I, 204. Application ironique du précédent.

CHOURIN, couteau, **chouriner**, frapper à coups de couteau, Vid., II, 123 ; — tsigane, *tchouri*, même sens.

CHOURINEUR, 1° Assassin, II, 15 ; 2° Tueur de chevaux, J. 1849, I, 204.

CHURLER (?), hurler, II, 50.

CIERGE, agent, gendarme, Litt., II, 203. V. *bec de gaz*.

CIGALE, pièce d'or, Vid., II, 123. Forme amplifiée de *cigue*.

CIGOGNE, 1° Préfecture de police, Vid., II, 123 ; 2° Conciergerie, Doc., II, 180, 181 ; Gloss., II, 172. Allusion à la tour pointue de la Conciergerie.

CIGUE, v. *sigue*.

CIMER, aller, voyager, Chauff., II, 94, 95 ; — cf. Berry, *simer*, s'infiltrer, en parlant de l'eau.

CINTRER, tenir, Gloss., II, 169, répondant à l'expression synonyme *pincer au demi-cercle*.

CIRCONCIS (**des ances**), essorillé, Vill., I, 122 ; Myst. Chr., I, 282, propr. privé d'oreilles. L'essorillement était encore en vigueur à l'époque de Villon : dans la liste des Coquillards figurent Godeaul « qui n'a qu'une oreille » et Perrenot « qui eust l'oreille coppée ». Ce châtiment disparut à la fin du XVe siècle.

CITADELLE, forêt, Chauff., II, 92, celle-ci servant d'asile aux malfaiteurs.

CITRON, aigre : *pivois citron*, vinaigre, J. 1836, I, 212.

CIVADE, avoine, J. 1836, I, 204 ; — prov. *civado*, même sens.

CIVE, herbe, **civard**, herbage, J. 1836, I, 204. Origine inconnue.

CLAQUER, manger, J. 1849, I, 204, c'est-à-dire claquer des mâchoires.

CLARENCE (?), journée, II, 78.

CLARINETTE, fusil, Gloss., II, 172. Bas-langage.

CLAVIN, clou, **clavinier**, cloutier, J. 1836, I, 204 ; — anc. fr. et dial. *clavin*, clou.

CLAVIN, v. *calvin* ; **clavine**, v. *calvine* ; **claviner**, vendanger ; **clavineur**, vendangeur ; **clavinier**, vignoble, J. 1836, I, 204.

CLÉBER, manger, Gloss., II, 172. Bas-langage.

CLOQUE, heure, Granv.[2], I, 330, propr. cloche (forme dialectale).

CLOU, 1° Prison, J. 1849, I, 204 ; Vid., II, 123 ; 2° Mont-de-piété, Vid., II, 123. Même image que *boucler*. Mot populaire. II, 227.

COCANGE, 1° Coquille de noix, Vid., II, 123 ; 2° Jeu de coquilles, **cocangeur**, joueur aux *cocanges*, Vid., II, 123.

COCASSE, fin, **cocasserie**, finesse, Vid., II, 123. Mot du bas-langage : « *Cocasse*, mot baroque qui signifie drôle, risible et souvent ridicule » (d'Hautel).

COCHEMARD, cocher, Vid., II, 123. Mot déformé.

COERE, forme plus récente de *Coesre*.

COESME, dans la hiérarchie des mercelots, gros mercier, degré supérieur à *blesche*, Vie, I, 146, 147, 165 ; — moy. fr. *coesme*, dial. *couème*, sot, niais (litt. couenne de lard), association d'idées particulière au jargon : le gueux simulait la niaiserie pour mieux attraper les dupes. *Coesme* a passé dans la germania (*coyme*[1], maître de la maison) et a laissé des traces dans les patois : Anjou, *coiminer*, prendre un air humble (= faire le coëme), et *s'acoiminer*, s'humilier, prendre un air piteux ou dolent (Verrier et Onillon).

COESMELOT, **coesmelotier huré**, mercelot riche, degré

1. Cf. *Argot Ancien*, p. 147, 190 et 258.

supérieur au précédent et dernier dans la hiérarchie blesquine, Vie, I, 147, 165 ; J. 1628, I, 190.

COESMELOTERIE, marchandise, Vie, I, 146, 165, propr. balle de mercier.

COESRE, le roi des gueux, portant une grande barbe, un manteau à dix mille pièces, une jambe gangrenée et la tête teigneuse (en apparence), Vie, I, 150 (cf. 220), 166 ; J. 1628, I, 190 (cf. 314, 320), 193, et 1836, I, 248 (**Coëre**). Le sens propre du mot est bœuf engraissé (*coire*, abrégé de *coiraud*), ou taureau, c'est-à-dire le maître, association d'idées foncièrement jargonnesque, I, 48, 51, 56 (cf. 79). Le nom survit dans les patois méridionaux, où *couere* désigne, en Limousin, le gueux, le rustre, et *couarro*, en Rouergue, le maître, le bourgeois, le chef (Mistral).

COFFIER, tuer, J. 1849, I, 204 ; Granv., I, 330. V. *escoffier*.

COFFRE, prison, Vill., I, 122, 128 ; Myst. Chr., I, 282, tout particulièrement la cellule voûtée [1] semblable à un coffre ou malle, I, 113, d'où l'épithète *massif* qui accompagne *coffre* dans les ballades en jargon de Villon. L'image est commune aux argots romans : fourb. *cavagna*, prison (= panier), et germ. *banasto*, même sens (= grand panier). Mot depuis longtemps populaire, II, 227.

COGNAC, gendarme, Vid., II, 123. Jeu de mots sur *cogne*.

COGNADE, gendarmerie, Vid., II, 123 ; Doc., II, 191.

COGNE, **1°** (**le**), Gendarme, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 123 ; J. 1849, I, 204 : c'est-à-dire celui qui cogne ou tape, terme passé dans le bas-langage, II, 227 ; **2°** (**la**), Gendarmerie, Gloss., II, 169.

COIRE, ferme, métairie, J. 1836, I, 204. Origine inconnue.

COL (**être au**), être en prison, Litt., II, 196. Abrégé de *collège*.

COLABRE, cou, Gloss., II, 169. Déformation.

COLAS, cou, Chauff., II, 95 ; Vid., II, 124 ; Gloss., II, 65 ; J. 1849, I, 204 ; Granv.², I, 330.

COLIN, cou, Vid., II, 124. Déformation.

COLLE, mensonge, prétexte de métier, Coq., I, 98 ; J. 1628, I, 226 ; 1660, I, 194, et 1836, I, 206. Le mot était déjà populaire au XVIIe siècle : « La *colle* est franche, la menterie est bonne ou persuasive ; *donner*, *ficher la colle*, persuader,

1. Cf. Du Cange, v° *arca*, au sens de « cachot ».

cajoller, en faire accroire. Mot de jargon » (Oudin). Il survit encore dans le bas-langage, II, 18, 228.

COLLÈGE, prison, **collégien**, prisonnier, Vid., II, 124 ; Gloss., II, 169. Appellation encore usuelle qui rappelle ces vers de l'*Enfer* de Clém. Marot :

> Puis se leva Rhadamantus du siege,
> Qui ramener me feit au bas *colliege*
> Des malheureux, par la voye ou je viens.

Le vieux *cant* possède *college* au même sens.

COLLETIN, force, Vid., II, 124, d'après le collet de cuir ou de tapisserie que mettent les portefaix.

COLLETINER, 1° Arrêter, Rat, I, 339 (**coltiner**) ; Gloss., II, 165 ; 2° Porter un fardeau, J. 1849, I, 204.

COLLIER, cravate, Vid., II, 124.

COLOMBE, maitresse de maison, Litt., II, 205 : cf. *colombe*, dame, dans le jeu de cartes.

[**COLOMBER**] = *conobler*, Gloss., II, 169.

COLOQUINTE, tête, Vid., II, 124 ; Gloss., II, 165, souvent comparée aux cucurbitacées.

COLTIGER, arrêter, saisir, Doc., II, 182. V. *coltiner*.

COLTINER, v. *colletiner*.

COMBERGER, 1° Compter, Vid., II, 124 ; 2° Se confesser, **comberge**, confesse, **combergeante**, confession, **combergo**, confessionnal, J. 1836, I, 204. Mot déformé de *compter*, d'où le sens de dénombrer ses péchés.

COMBLANCE, comble ; **par comblance**, au comble, au surcroît, Doc., II, 181.

COMBLE, chapeau, Myst. Chr., I, 278 ; Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 192, 218, 220 ; — cf. germ. *techo*, chapeau (= toit). V. *combre*.

COMBLETTE, tête, Vie, I, 164, propr. petit comble (du corps).

COMBRE, même sens et origine que *comble*, dont il est la forme postérieure, Vie[2], I, 165 ; Granv., I, 330 ; Chauff., II, 91 ; J. 1836, I, 192 ; Vid., II, 124 ; — **combre galuché**, chapeau bordé, Chauff., II, 91 ; Doc., II, 179.

COMBRIAU, chapeau, Granv.[2], I, 331 ; Vid., II, 124 (**combrieu**) ; Doc., II, 181 (**combriot**).

COMBRIÉ, pièce de vingt sous, J. 1628, I, 193, 222, 244 ; Vid., II, 124 ; — propr. bombé, pour *cambré*, forme conservée dans le Bellau : *cambré*, un franc.

COMBRIER, chapelier, Vid., II, 104.

COMBRIEU, **combriot**, v. *combriau*; **combriot galuché**, chapeau en soie, Doc., II, 181. V. *combre*.

COME, commerce, Vid., II, 124.

COMÉDIE, misère, Litt., II, 206. Ironie.

COMMODE, cheminée, J. 1836, I, 204.

COMPAS (**faire son**), se sauver, Litt., II, 205, propr. s'enfuir en ouvrant les jambes comme les branches d'un compas.

[**COMPLE**] = *comble*, I, 192.

COMTE DE LA CARRUCHE, geôlier, Resp., I, 253 ; Granv., I, 330 = J. 1728, I, 193 ; J. 1836, I, 204 (**comte du canton**). Appellation ironique.

COMTOIS, niais ; **battre comtois**, 1° Faire le niais, l'imbécile, J. 1849, I, 201 ; 2° Servir de compère à un forain, Vid., II, 115. Terme des camelots, propr. comte, pris ironiquement ; cf. Oudin : « *Bourgeois*, c'est-à-dire sot ou niais ».

CONASSE, femme honnête, J. 1849, I, 204. Appellation ironique que les filles donnent à celles qui ne sont pas inscrites à la police.

CONCE DU CASTU, domestique d'hôpital, J. 1628, I, 193, propr. canal d'hôpital ; — dial., Ouest, *conche*, auge.

CONDÉ, 1° Chef, magistrat, Vid., II, 124 ; 2° Autorisation, permission, J. 1836, I, 204, 248 ; Granv.², I, 331, encore usuel : **avoir un condé**, c'est être autorisé à stationner sur la place publique pour y débiter de la marchandise, ou y exercer un métier (Rossignol) ; 3° Permission de tenir des jeux illicites, Vid., II, 124. Origine inconnue.

CONDULEUSE (?), serrure, II, 81.

CONE, **coni**, **conir**, v. *cosne*, *cosni*, *cosnir*.

CONFESSER, dépouiller un mort, II, 108. Ironie.

CONFONCER, même sens que *foncer*, Myst. Test. I, 209.

CONIFFE, prostituée, J. 1728, I, 193. Dérivé calqué sur *poniffe*.

CONOBRER, connaître, Vid., II, 124 ; J. 1836, I, 204 (**conombrer**) ; Litt., II, 196 (**conobler**).

CONSERVATOIRE, bureau de commissionnaire près du mont-de-piété, Vid., II, 124 (cf. 204). — Meubles (?), Litt. II, 202.

CONTRE, compagnon, Vill., I, 129, 130 ; — cf. fourb. *contro*, citoyen.

CONVERTIS, classe de gueux qui exploitaient la crédulité publique par de prétendues conversions, J. 1628, I, 227.

COP DE ROY, coup de roi, I, 400, 401.

COQ (?), cuisinier, II, 58.

COQUART, maréchal ferrant, Vie, I, 165, propr. sot, rustre, sens du mot dans la vieille langue (v. *benart*) : cf. dans le bas-langage, *muf*, maçon, propr. goujat.

COQUER, 1° Baiser, J. 1849, I, 204, du Lyon. *coquer*, même sens ; 2° Dénoncer, Vid., II, 124, par allusion au baiser de Judas (cf. Anjou, *bijou*, traître, propr. celui qui baise) ; 3° Donner, Vid., II, 124, 190, sens généralisé.

COQUEUR, 1° Espion, dénonciateur, J. 1849, I, 204 ; Vid., II, 124 ; Gloss., II, 169 ; 2° Bailleur de fonds, Vid., II, 124.

COQUEURS DE PAIN ? Vill., I, 134 (cf. II, 37).

COQUILLARDS, 1° Nom d'une bande de voleurs et tricheurs, au xve siècle, appelés aussi **compaignons de la Coquille**, Coq., I, 88, 95 ; Vill., I, 124, 127 ; 2° Gueux travestis en pèlerins, portant sur leurs chapeaux et leurs robes des coquilles qu'ils prétendaient avoir rapportées de Saint-Jacques ou de Saint-Michel, et qu'ils vendaient à ceux mêmes qui en revenaient[1], J. 1628, I, 224 (cf. 323) ; Granv., I, 330. Le pèlerinage et le costume étaient souvent faux et servaient comme passeport au vagabond et au malfaiteur, I, 372, 393.

COQUILLE (la), nom de l'association secrète des Coquillards dijonnais, I, 88, 91, 93, 100, 106 (cf. 395).

COQUILLON, pou, Vid., II, 124 ; — cf. anc. fr. et dial., *coquillon*, capuchon (le contenu pris pour le contenant).

CORBETTE, vache, **corbetterie**, étable, Chauff., II, 91, 94 : bête dont les cornes sont recourbées, II, 89.

CORBUCHE, ulcère, J. 1836, I, 204. Origine inconnue.

CORDER (se), se pendre, Chauff., II, 96.

CORNAGE, puanteur, Vid., II, 124. V. *corner*.

CORNANT, bœuf, Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 193, 229 ; Granv., I, 331 ; — cf. fourb. *cornante*, même sens.

1. C'est là l'origine de la locution proverbiale **vendre des coquilles**, mentir, tromper quelqu'un. Aux textes déjà cités, I, 393-394, ajoutons ces deux exemples :

« Mais à qui *vendez-vous vos coquilles* ? A ceux qui viennent de Saint-Michel » (*Comédie des Proverbes*, acte I, sc. vi).

« A qui *vendez-vous vos coquilles* ? c'est-à-dire A qui vous adressez-vous, à qui est aussi fin que vous pouvez estre (le reste est : A ceux qui reviennent de S. Jacques ou de S. Michel). Vulg. — *Bailleur de coquilles*, un vantard ou trompeur » (Oudin, *Curiositez*, 1640).

CORNANTE, vache, Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 193 ; Granv., I, 331 ; Vid., II, 124 ; — cf. fourb. *cornuta*, même sens.

CORNER, puer, J. 1628, I, 218, et 1849, I, 204 ; Vid., II, 124 : la corne brûlée exhale une odeur insupportable. Mot vulgaire : « *Corner*, sentir mauvais, estre puante ou corrompue, se dit de la chair » (Oudin), aujourd'hui usuel dans les patois (Anjou, etc.).

CORNET D'ESPICES, capucin, J. 1628, I, 193, 227 ; Granv., I, 331 ; Vid., II, 124 : le cornet où le marchand enveloppe ses épices est brun et pointu comme le capuchon de ces moines.

CORNICHON, veau, Vid., II, 124, c'est-à-dire bête à cornes.

CORNIER, niais, dupe, Coq., I, 97, propr. veau.

CORNIÈRE, étable, J. 1836, I, 204. V. *cornant*.

CORPAULT, pot, B., I, 172, propr. crapaud : *corpault* est la métathèse de *cropault*, aujourd'hui nom lorrain et jurassien du crapaud ; la variante **crupault**, antérieurement attestée, I, 45, 137, en est une autre transcription. Le pot porte ici le nom du batracien, d'après sa forme ramassée : cf. Champagne, *crapaud*, bouteille plate pleine d'eau chaude, et Languedoc, *grapaut*, bouteille carrée où l'on met les anchois (= crapaud).

CORPORAL, coq, Vie, I, 149. Forme plus ancienne de *caporal*.

CORVETTE, jeune sodomite, Vid., II, 124. Terme de bagne tiré du langage des matelots, II, 104.

[**COSMAH**] = *coesme*, II, 305.

[**COSMEL**] = *coesmelot*, II, 107.

COSMIDEUR (?), orgueilleux, II, 47, 48, 49.

COSNE, la mort, J. 1628, I, 193, et 1660, I, 240 ; Resp., I, 254 ; Granv., I, 330 = J. 1728-1849 (**cône**) ; — prov. *cauno*, terrier où les animaux se retirent. V. *cosni*. — [auberge], J. 1836, I, 185, 204.

COSNI, mort, Vie, I, 166 ; J. 1628, I, 232, 243 ; Vid., II, 124 (**côni**) ; — prov. *cauni*, trépassé, propr. retiré dans un terrier. Terme encore usuel : Je suis veuf, ma femme est *conie* (Rossignol).

COSNIR, 1° Mourir, Resp., I, 253, 254 ; 2° Assassiner, tuer, Chauff., II, 90, 95 (**conir**) ; Doc., II, 192. Mot passé dans plusieurs langues spéciales [1].

1. Voir *Argot Ancien*, p. 234.

COSTE, auberge, J. 1836, I, 204, propr. côte de mer ou de montagne. — [la mort], J. 1836, I, 185, 204.

COSTE DE BŒUF, sabre, Vid., II, 124, c'est-à-dire côte-de-bœuf, par analogie de forme.

COSTEL, souteneur, Gloss., II, 172, propr. fort, musclé, aujourd'hui *costaud*, mot d'origine vulgaire ; — cf. Anjou, *costaud*, homme trapu, un peu lourdaud.

COSTIQUOR (?), orgueilleux, II, 47.

COTON, dommage, J. 1836, I, 204, c'est-à-dire mauvais coton, métaphore de tisserand ; cf. Ph. Le Roux : « *Cela jettera un beau coton*, pour faire entendre qu'une chose mal entreprise produira un mauvais effet, et qu'elle sera désavantageuse à ceux qui l'ont commencée ».

[**COUARD**] = *chouart*, J. 1836, I, 204.

[**COUCE**] = *conce*, J. 1849, I, 186.

COUCHANT, soleil, Vie, I, 166, qui descend et va disparaître à l'horizon.

COUCOU, montre, Vid., II, 124, terme des floueurs. Allusion aux horloges de bois fabriquées en Suisse et ainsi appelées à cause du petit oiseau qui les surmonte et chante *coucou* à toutes les heures (H.-France).

COUENNE DE LARD, brosse, Vid., II, 123 : l'une et l'autre sont pourvues de crins.

COUES, maison, Vill., I, 135 (**coys**) ; Vie, I, 165. Mot d'origine inconnue, encore vivace dans le Bellau, *cué*, maison.

[**COUESU**] = *coucou*, II, 73.

COUILLÉ, niais, dupe, Vid., II, 124 ; Doc., II, 178, 179 ; propr. couillon. *Couillé* est un sobriquet du paysan dans l'Anjou et la Haute-Bretagne.

COULANT, cravate, Vid., II, 124. V. *collier*.

COULANT, lait, J. 1628, I, 192, 230, Granv,, I, 331 ; J. 1849, I, 192 (**couliant**). De là, Mourmé, *cliant*, lait.

COULANTE, laitue, J. 1836, I, 204.

COULEUR, mensonge ; *monter des couleurs*, mentir pour connaître la vérité, J. 1849, I, 204 ; Granv. [2], I, 331 ; Gloss., II, 165 ; Doc., II, 181.

[**COULOIRE**] = *touloire*, II, 38.

COULON (blanc), espèce de filou, Coq., I, 96, 110 ; propr. blanc pigeon (= innocent), c'est-à-dire qui fait le niais pour attraper la dupe ; — anc. fr. et dial. *coulon*, pigeon, nom

désignant aujourd'hui plutôt la dupe (cf. germ. *palomo*, simple ou niais).

COUPÉ, dans la misère, J. 1849, I, 204. Terme de joueur lorsqu'il a tout perdu au jeu.

COUPER, v. *pont*.

COUPLARD, couteau, J. 1849, I, 204, c'est-à-dire coupe lard.

COUPLAUS ? Vill., I, 130, 136 (**coulpeaux**).

COUR DES MIRACLES, séjour des gueux, I, 54-56, 245, 297.

COURBE, 1° Epaule, Vie, I, 147, 164 ; J. 1628, I, 193, 220 ; Resp., I, 251 ; 2° Jambe, B., I, 173. Toutes les deux sont souples, se courbent.

COURBIER, tour subtil de bâton, Vie, I, 148.

COURBIÈRE, besace qu'on porte sur l'épaule, Vie, I, 154.

COURIR (**se**), se méfier, Vid., II, 125, propr. fuir pour se garer.

COURRIER, maître (?), B., I, 173 (cf. 175 et 303).

COURRIER DE HAULTMONT, Dieu, B., I, 173, c'est-à-dire courrier d'en haut, du ciel : Dieu conçu comme un Mercure céleste.

COURRIER DES QUANTONS, geôlier, Vie, I, 166, c'est-à-dire messager des prisons.

COURRIERS (?), pieds, II, 47.

COURTANGE, la Courtille, Vid., II, 125.

COURTAUDS DE BOUTANCHE, voleurs de boutique opérant surtout l'hiver, J. 1628, I, 226 (cf. 322) ; Granv., I, 331. En français, *courtaud de boutique* désignait le gros commis ou marchand, avec ce sens chez Regnier, *Satire* V :

> Il n'est crocheteur ni *courtaud de boutique*
> Qui n'estime à vertu l'art où sa main s'applique.

On appelle proverbialement *courtaud de boutique*, nous dit le *Dictionnaire de Trévoux*, un garçon ou marchand, un artisan, un homme de peuple qui travaille en boutique. De même, d'Hautel, II, 18.

COURTE, le membre, Vid., II, 125 ; — cf. *courtaud*, même sens (Oudin).

COUVRANTE, casquette, Gloss., II, 175.

COYS, v. *coues*. — [cabane, cellier, cabaret], II, 36.

CRACHER, parler, Vid., II, 125, sens encore usuel au XVIe siècle, I, 87, répondant à l'ancien *baver*, bavarder. Chez les Coquillards dijonnais, *cracher* était un avertissement convenu

G... ...ier, I, 105 ; il sert encore aujourd'hui comme signe de rec...naissance entre les voleurs (v. *accent*) : « Quand les voleurs sont réunis pour un coup à faire et qu'ils doutent d'un étranger, celui qui a des soupçons, crache par terre d'une certaine façon » [1].

CRACHER AU BASSIN, donner de l'argent à contre-cœur, Vid., II, 125. Expression fréquente chez les écrivains du XVIe siècle, que Rabelais explique à sa manière dans l'ancien Prologue au IVe livre de *Pantagruel*.

CRAFFEURS, épithète que Taingui donne aux vilains, I, 6, propr. crasseux : dial., Reims, *craffeux*, sale, malpropre.

CRAMPE, évasion, Gloss., II, 169 ; Doc., II, 193 (**crompe**).

CRAMPER, fuir, s'évader, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 125 ; Doc., II, 186, 188, propr. éprouver une crampe.

CRAMPONNER (?), voler, Litt., II, 203.

CRAPAUD, cadenas, Vid., II, 125, sens du mot en moyen français : « La clef du *crapauld* d'icelle porte » (1459).

CRAQUELIN, menteur, Granv., I, 331 = J. 1728-1849. Mot tiré du bas-langage.

CRÉATEUR, peintre, I, XI ; II, 99. Terme franchement littéraire qu'on lit chez Vidocq.

CRÉDO (?), potence, II, 58, 77.

CRÉPINE, bourse, Vid., II, 125, propr. résille (= réticule).

CRES ! vite, J. 1836, I, 204, aujourd'hui *cresto !* attention ! — dial. *cresti !* forme euphémique de *sacristi !* sapristi ! V. *acré*.

CRESPINIÈRE, beaucoup, J. 1836, I, 204, c'est-à-dire ce que renferme une bourse. V. *crépine*.

CREUSE, gorge, J. 1836, I, 204.

CREUX, maison, Myst. Test., I, 267 ; J. 1628, I, 193, 230, 240 ; Resp., I, 257 ; Granv., I, 331 ; — cf. germ. *caverna*, maison.

CRIBLAGE, criaillerie, Doc., II, 192.

CRIBLER, crier, Rat, I, 339 ; Vid., II, 125 ; J. 1836, I, 204. Mot déformé de *crier*. V. *Chienlit*.

CRIBLEUR, crieur, J. 1836, I, 204 ; Vid., II, 125.

CRIC-CROC ! formule pour trinquer, J. 1628, I, 217 ; Granv., I, 331. V. *crique*.

CRICHE (?), pièce d'argent, II, 58.

CRIE, viande, Vie, I, 156, 165 ; B., I, 178 (« du lard »);

1. Virmaître, *Supplément*, v° *ser*.

J. 1628, I, 192 ; Granv., I, 331 ; Vid., II, 125. Ancien mot de gueux commun aux argots romans, d'origine savante (gr. χρέας), dont on est redevable aux *Escoliers desbauchez* ; il a passé du jargon dans plusieurs langues spéciales[1], et survit partiellement dans le bas-langage, II, 228.

CRIER AU VINAIGRE, v. *vinaigre*.

CRIGNE, viande, Gloss., II, 172, encore usuel, II, 228. Déformation de *crie*.

CRIGNOLE, 1° Fricot, Chauff., II, 92 ; 2° Viande, Vid., II, 125 ; Gloss., II, 175.

CRIGNOLIER, boucher, Vid., II, 125.

CRIOLE, viande, J. 1628, I, 192, 245 ; Granv., I, 327, 331.

CRIQUE, eau-de-vie de qualité inférieure, Vid., II, 125. Mot tiré du toast *cric-croc*, dont les deux éléments survivent dans le bas-langage, II, 228.

CROCHE, heure, Gloss., II, 166. V. *crocher*.

CROCHER, sonner, J. 1849, I, 205. V. *crosser*.

CROCHETEUR, mot du xve siècle qu'on rencontre pour la première fois, en même temps que ses dérivés, dans l'enquête sur les Coquillards dijonnais, I, 88, 97, 102, 105, 107, 110. Les exemples cités par Godefroy, légèrement postérieurs, sont toujours relatifs aux malfaiteurs ; ce n'est qu'au xvie siècle que cette famille de mots techniques pénètre dans la langue générale. V. aussi *giroflée* et *rossignol*.

CROCS, dents, Granv., I, 331 = J. 1728-1849, I, 205.

CROISSANT, gilet, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 125 ; J. 1849, I, 205 : d'après la forme.

CROIX, écu de six francs, Vid., II, 125, pièce marquée d'une croix.

CROLE, fier, Chauff., II, 95. Origine inconnue.

CROLE, écuelle de gueux, Vie, I, 151, 166 (**crosle**) ; Vie^2, I, 166 (**grosle**) ; J. 1628, I, 219 (**crolle**) ; J. 1836, I, 205 (**crône**). Godefroy ne donne que *grole*, *grolle*, vase en forme de flacon à une poignée : « une *grolle* d'Allemaigne d'or » ; mais plusieurs patois possèdent la forme primitive *crôle*, écuelle (dans l'Anjou), vase (dans le Poitou), écuelle de chien (dans le Bas-Maine) et vaisseau à contenir du feu (dans la Basse-Gâtine). L'angevin connaît, en outre, *crône*, petite écuelle, sébile, vase servant à faire la quête (Verrier et Onillon).

1. V. *Argot Ancien*, 137, 139, 149, 159.

CROME, crédit, J. 1836, I, 205 ; aujourd'hui **croûme** (Rossignol). Origine inconnue.

CROMPE, v. *crampe*.

CRONE, v. *crôle*.

CRONÉE, écuelle, J. 1849, I, 205, répondant à l'angevin *crônée*, le contenu d'une *crône* ou écuelle.

CROSLE, v. *crôle*.

CROSSE, avocat du roi, Vid., II, 125, propr. bavard.

CROSSER, 1° Jaser, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 92, aujourd'hui, médire (Rossignol) ; 2° Sonner, Vid., II, 125, 180 ; — dial., Berry, Anjou, *crosser*, glousser.

CROSSEUR, 1° Sonneur, Vid., II, 125 ; 2° Récalcitrant, Gloss., II, 172.

CROTTES D'HERMITE, poires cuites, J. 1628, I, 193 ; Granv., I, 331. Allusion de forme et de couleur.

CRUC, crochet, Myst. Pass., I, 272 (cf. I, 26).

CRUCIFIX A RESSORT, pistolet, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 125 ; Gloss., II, 175. Appellation vulgaire qu'on lit déjà dans le *Calendrier du Père Duchêne* de 1791 (v. Fr.-Michel).

CRUPAULT, v. *corpault*.

CUISINE, préfecture de police, Vid., II, 125.

CUISINIER, 1° Mouchard, Vid., II, 125 ; 2° Avocat, J. 1849, I, 205.

CUIT, condamné, Vid., II, 125. Métaphore tirée des opérations culinaires, II, 105.

CULBUTE, culotte, Chauff., II, 91 ; J. 1836, I, 205 ; Granv.², I, 331 ; Vid., II, 125. Mot déformé, passé dans le bas-langage, II, 228.

CUPIDON, chiffonnier, Vid., II, 125. V. *Amour*.

[**CURDEUX**] = *cardeuil*, II, 57.

CURIEUX, juge d'instruction, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 125, 191 : il met le nez dans les affaires d'autrui.

CYGAULT ? Vill., I, 135, 137.

[**CYGNE**] = *cigue*, II, 71.

D

DABE, roi, Vid., II, 125 ; Doc., II, 183. Forme tirée de *dabot*. Mot passé dans le bas-langage, II, 228.

DABÉRER, parler, terme des merciers juifs, dérivé du *rotwelsch*. II, 8, 9.

DABESSE, reine. Vid., II, 125. Encore usuel, II, 228.

DABIN, tambour, J. 1849, I, 205 ; — cf. *dauber*, frapper.

DABOT, préfet de police. Vid., II, 125 ; — moy. fr. *dabo*, maître de la maison : « Je heurterai tout bellement à la porte, que il ne m'oseroit refuser, pour ce qu'il sçait que je suis le *dabo* », lit-on dans *Le Morfondu* de 1579, comédie de Larivey (acte III, sc. 5). C'est primitivement un terme de jeu : « Celui qui donne, il est toujours le *dabo*, façon de parler pour dire, il paye d'ordinaire pour toute la compagnie ; de là ce mot s'est employé pour signifier le maître du logis » (Oudin, 1640). Le jargon s'en est emparé dès le XVIIe siècle (v. *dabuche*) et les formes argotiques de ce terme ont trouvé diverses applications dans le bas-langage, II, 228.

DABUCAL, royal, J. 1836, I, 205.

DABUCHE, 1° Roi, J. 1628, I, 193 (**dasbuche**) ; Resp. I, 255, 257 (**dasbuche**) ; J. 1660, I, 240 ; Granv., I, 331 ; 2° Mère, Litt., II, 201 (cf. 228). Forme modifiée de *dabo*, maître (v. *dabot*).

DAGOTIER, poulailler, Chauff., II, 93.

DAGUE, poule, Chauff., II, 93 ; — cf. dial. *daguer*, piquer, picoter, avec *picoter*, manger, en parlant de la volaille. *Dague* serait alors le pendant de *pique-en-terre* (v. ce mot).

DAGUE (?), couteau, II, 25, 26. Mot français indûment considéré comme jargonnesque.

DAIM, dupe ; **daim huppé**, homme riche et niais, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 126. Le daim est le type de l'animal écervelé.

DALLE, écu de six francs, Vid., II, 126 ; — moy. fr. *dalle*, « monnoye en Allemaigne » (Tabourot, 1587), c'est-à-dire un *daler* flamand, allem. *Thaler*. Le mot a les deux sens suivants dans le bas-langage :

1° Argent, dans ces vers de Pierre Durand (v. Larchey) :

> Faut pas aller chez Paul Niquet ;
> Ça vous consomm' tout vot' pauv' *dale*.

2° Pas grande chose, rien :

> C'est gniente et nib... c'est pouic et *dalle* !
> (Bruant, *Dictionnaire*, p. 57).

Dans ce dernier sens, on fait souvent précéder *dalle* de *que* (Idem, v° *rien*).

DANDILLER, sonner, **dandillon**, cloche, J. 1836, I, 205. Onomatopée.

DANSER, sentir mauvais (de la bouche), Granv.[2], I, 331, principalement en parlant du fromage rempli de vers.

DARD, le membre, Vid., II, 126.

DARDANT, amour, Granv., I, 327, 328, 331 = J. 1728-1849, I, 205 ; Vid., II, 126, 181, 190.

DARDANT, pl. les yeux (?), Litt., II, 204 (= *ardents*). Rossignol rend le mot par « soleil ».

DARIOLES (par les), par derrière, Chauff., II, 95. Jeu de mots.

DARON, maître, père, Granv., I, 331 = J. 1728-1849, I, 205 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 126 (cf. 108). Mot d'origine vulgaire, au sens propre de « ventru » (anc. fr. et dial. *dare*, bedaine), que Ph. Le Roux explique par « vieillard rusé », et d'Hautel, plus correctement, par « sobriquet que les ouvriers donnent à leurs bourgeois », II, 18. Il survit dans le bas-langage, II, 229.

DARONNE, **1°** Maîtresse, mère, Granv., I, 331 (v. *daron*) ; **2°** Notre-Dame, Doc., II, 192.

DAUFFE. **1°** Pince, Rat, I, 339 ; **2°** Coutre, Chauff., II, 90 (**doffe**) ; **3°** Membre, II, 108, sens encore usuel (Hayard, Rossignol). Forme abrégée de *dauphin*, au sens de fils aîné du roi de France, d'après un procédé familier au jargon de rendre les outils d'effraction par des titres de noblesse (v. *monseigneur*) ou par des noms propres (v. *David*).

DAULVAGE, mariage, Vie, I, 163 (**daulnage**), 166, **daulver**, marier, Vie, I, 166. Origine inconnue.

DAUPHIN, pince (v. *dauffe*), mot passé récemment sous cette forme en français, II, 229.

DAUSSIÈRE, prostituée, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 127 (**dossière**). Origine inconnue.

DAVID, le roy David, crochet pour forcer les serrures, Coq., I, 97, 105 ; Vill., I, 137, métaphore à la fois jargonnesque et populaire, I, 85. Le procédé d'appeler les instruments des voleurs par des noms propres est commun au jargon, au *rotwelsch* et au *cant*[1]. Le langage vulgaire donne rarement à des outils un nom propre : c'est le cas de *davit*, dans l'ancienne langue, qui a survécu en anglais comme terme de ma-

1. V. *Argot Ancien*, p. 114.

rine, au sens de *davier*, attesté dès 1373 dans un inventaire normano-français (v. Murray). Cette forme primitive, encore vivace aux XVIe-XVIIe siècles [1] et aujourd'hui dans les patois [2], a été remplacée par son diminutif *davier* (v. *davyot*).

DAVONE, prune, J. 1836, I, 205 ; — Norm. *davouenne*, prune jaune, anc. fr. *prune d'Avesne* (cf. Rolland, *Flore*, t. V, p. 388).

DAVYOT, **le roy Davyot**, même sens que *David*, Coq., I, 97 ; Vill., I, 138, nom qu'on lit encore dans une pièce de la même époque, *Les Souhaits des hommes*, où le coquin s'écrie :

> Moi qui suis un garçon belistre
> Je soubhaitte un *daviot*,
> Un fumier pour tenir chapitre
> Avec trois dez et ung pinot [3].

Davyot est l'ancien diminutif de David, I, 85, répondant à *daviet*, pince (Rabelais), moderne *davier*.

DÉBACLER, ouvrir la porte, J. 1849, I, 205 ; Granv., I, 331 ; Vid., II, 126 (cf. 17) ; **débacleuse de momes**, sage-femme, Litt., II, 203. V. *bacler*.

DEBIN, dispute, J. 1836, I, 205 ; **débinage**, médisance, Vid., II, 126 ; **débine**, misère, Gloss., II, 172. V. *débiner*.

DÉBINER, **1°** Disputer, J. 1836, I, 205 ; **2°** Médire, Granv.², I, 331 ; Vid., II, 126 ; Gloss., II, 173 ; **3°** Dénoncer, Rat, I, 340 ; Gloss., II, 169 ; **4°** Se sauver, disparaître, Doc., II, 194. Terme du bas-langage donné par d'Hautel.

DÉBOUCLER, ouvrir, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 126. V. *boucler*.

DÉBOUSCAILLER, décrotter ; **débouscailleur**, décrotteur, Vid., II, 126. V. *bouscaille*.

DÉBRIDER, ouvrir, J. 1628, I, 217 (**desbrider**) ; Resp., I, 253 ; Granv., I, 326, 331 ; Vid., II, 126 (et **débridoir**, clef). V. *brider*.

DÉCADENER, déchaîner, Vid., II, 126. V. *cadène*.

DÉCARRADE, sortie de la prison, Vid., II, 126 ; **décarrement**, même sens, Doc., II, 189.

DÉCARRER, sortir, s'évader, Rat, I, 340 ; Granv.², I, 331 ;

1. E. Binet, *Merveilles de la Nature*, 1621, p. 446 : « *David*, ou le sergent de fer, qui tient les six collez freschement. »
Ménage (1650) : « *David*, outil de menuisier ; c'est ce qu'on appelle autrement, et plus communément, un sergent. »
2. En Champagne et dans l'Aunis ; de même, en Languedoc, *davit*, sergent, outil de menuisier, chien de tonnelier, étreignoir.
3. Montaiglon, *Recueil*, t. III, p. 145.

Vid., II, 126; Gloss., II, 169; Doc., II, 192. Terme commun au bas-langage et aux patois. V. *care*.

DÈCHE, 1° Déficit, Vid., II, 126; 2° Perte, misère, J. 1849, I, 205. Mot, d'origine dialectale (Anjou, Poitou, etc.), devenu populaire.

DÉCLOUER, dégager du mont-de-piété, Vid., II, 126. V. *clou*.

DÉCONIR, arracher, Chauff., II, 91, propr. arracher à son terrier. V. *cosnir*.

DÉDURAILLER, déferrer, Vid., II, 126. V. *duraille*.

DÉFALQUER, aller à la selle, J. 1849, I, 205; Granv.², I, 331. V. *flaquer*.

DÉFARDEUR, voleur, J. 1660, I, 194; Granv., I, 331, propr. déballeur; — moy. fr. *défarder*, déballer (Thierry, 1572).

DÉFARGUER, 1° Décharger, J. 1836, I, 205; **défargueur**, témoin à décharge, Vid., II, 126; 2° Oter quelqu'un d'un endroit, Gloss., II, 173. V. *fargue*.

DÉFICHER, même sens que *ficher*, Granv., I, 332.

DÉFIGER (?), réchauffer, II, 58.

DÉFLORIR LA PICOURE, défleurir la haie, voler le linge étendu sur les haies, J. 1628, I, 218; Granv.², I, 331 (**déflourer**); Chauff., II, 91 (**déflorer**). *Déflorir* et *déflorer* sont des variantes archaïques de *défleurir*, pris ici au sens général de « dépouiller ». V. *picoure*.

DÉFOURAILLER, 1° Sortir de la prison, Doc., II, 183; **défouraillage**, sortie de prison, Litt., II, 204; 2° S'enfuir, s'évader, J. 1849, I, 105; Granv.², I, 331; Vid., II, 126; Doc., II, 179; — Gascon, *defouralha*, sortir précipitamment, décamper, déguerpir (Lespy et Raymond). Le sens propre est sortir d'un four ou cachot. V. *four*.

DÉFRIMOUSSER, 1° Défigurer, Vid., II, 126; 2° Envisager, Litt., II, 204. V. *frimousse*.

DÉFRUSQUER, déshabiller, Vid., II, 126. V. *frusque*.

DÉFRUSQUINER, déshabiller, J. 1836, I, 205; Granv., I, 331, Gloss., II, 166. V. *frusquin*.

DÉGOMMER, mourir sans cesser de vivre, Gloss., II, 173. Bas-langage.

DÉGOTTER, 1° Trouver quelqu'un, Gloss., II, 173; 2° Enlever, prendre, Gloss., II, 173. Bas-langage.

DÉGRINGOLER, tuer, Litt., II, 204.

DÉGUI, domino, propr. déguisement, Vid., II, 126. Abréviation.

DÉIE, foule, Gloss., II, 173. Origine inconnue.

DÉJETER, mourir par violence en prison, Gloss., II, 173, propr. jeter dehors. Bas-langage.

DÉLIGE, diligence, Vid., II, 126. Abréviation.

DÉLOURDER, dépouiller, Gloss., II, 175, propr. décharger.

DÉMAQUILLER, défaire, Vid., II, 126. V. *maquiller*.

DEMI-AUNE, bras, Vid., II, 126 : le bras sert à mesurer les étoffes. Appellation vulgaire déjà donnée par Oudin.

DEMI-STROC, demi-setier, Vid., II, 126. Mot déformé.

DÉMOC, démocratie, Doc., II, 194. Abréviation.

DÉMORFIER, démanger, J. 1628, I, 221. V. *morfier*.

DÉMORGANER, démordre, Vid., II, 126. V. *morganer*.

DEMORRE (?), individu, II, 47, 49.

DÉMURGER, s'en aller, Granv., I, 331 = J. 1728-1849, I, 205 ; — Bas-Maine, *démurger*, faire sortir d'un lieu, forcer à remuer, propr. franchir un obstacle (Berry, *murgée*, tas de pierres dans les vignes). Encore usuel, II, 229.

DENAILLE (Saint), Saint Denis, Vid., II, 126.

DENT (tirer une), escroquer de l'argent en contant une histoire, Vid., II, 126, 161, même sens qu'*arracher une dent*, soutirer de l'argent à quelqu'un qui est contraint de donner malgré lui.

DÉPIOTTER, ôter, priver de quelque chose, Gloss., II, 173, propr. écorcher, enlever la peau.

DÉPLANQUER, 1° Retirer des objets d'une cachette, déterrer, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 126 ; Doc., II, 186 ; 2° Dégager du mont-de-piété, Gloss., II, 173. V. *planquer*.

DÉPONNER, aller à la selle, J. 1849, I, 205, propr. déposer.

DÉRONDINER, payer, J. 1849, I, 205. V. *rond*.

[**DÉSARRER**] = *décarrer*, J. 1849, I, 186, 205.

DESARGOTER, faire le malin, J. 1849, I, 205, 212. V. *argoté*.

DÉSATILLER, châtrer, J. 1836, I, 205. V. *atilles*.

DESBOCHILLEUR, tricheur aux dés ou aux marelles, **desbochillure**, tricherie, Coq., I, 96, 105 ; — anc. fr. *desbochiller*, ébrancher, dépouiller. Image tirée de l'horticulture : le tricheur dépouille les dupes comme le jardinier les arbres du clos.

DESBOURCER, dépouiller, Vill., I, 123, 126, propr. enlever la bourse.

DESBOUSER, dépouiller, Vill., I, 123, 126, 129, 136, 138;

propr. nettoyer de la boue, débarrasser des effets qu'on porte sur soi. — [dérouter], II, 39.

DESCLAVÉS ? Villon, I, 134.

DESENTIFLAGE, divorce, **desentifler**, divorcer, Vid., II, 127, V. *entifler*.

DESGAUDIE, vide, en parlant de la bourse, Vill., I, 136. V. *gaudie*.

DESGRUPPER, échapper, Vill., I, 128, propr. décrocher. V. *grupper*.

DESMAQUILLER ? Vill., I, 136. — [défaire], II, 36.

DESRIVER ? Vill., I, 135.

DESROCHEUR, filou, Coq., I, 95, propr. démolisseur ; — cf. anc. fr. *desrochier*, démolir, dégringoler.

DÉSOLER UN SAINT, jeter à l'eau, J. 1849, I, 205, c'est-à-dire noyer la victime après l'avoir volée.

DESSARQUEUR, compère d'une escroquerie, Coq., I, 96 ; — cf. anc. fr. *dessarter*, extirper : métaphore analogue à *desbochilleur*.

DESSOUS, amant supplémentaire, J. 1849, I, 205 : on le cache.

DESSUS, amant en titre, J. 1849, I, 205 : on le montre.

DÉTACHER LE BOUCHON, couper la bourse, J. 1690, I, 193 ; Granv., I, 331. V. *bouchon*.

DÉTAFFER, aguerrir, Vid., II, 127. V. *taffer*.

DÉTAROQUER, démarquer, Vid., II, 127. V. *taroquer*.

DÉTOSSE, ruine, misère, J. 1849, I, 205 ; Gloss., II, 173. Déformation de *détresse*.

DÉTOURNE (vol à la), vol dans l'intérieur d'une boutique, **détourneur**, voleur *à la détourne*, Vid., II, 127.

DÉTOURNER, ouvrir, Granv.[2], I, 331.

DETTE (payer une), être en prison, J. 1849, I, 205, c'est-à-dire payer une dette à la justice, payer sa faute.

DÉVIDER, 1° Bavarder, **dévidage**, long discours, **dévideur**, causeur, Vid., II, 127, 192, propr. dévider le fil du discours ; 2° **(le jars)**, Parler argot, J. 1849, I, 205, expression devenue populaire, II, 18, 20.

DÉVOT (?), genou, I, xi. Le mot appartient au fourbesque et non pas au jargon.

DEVOYÉ (?), acquitté, II, 75.

DIAMANTS, pavé, J. 1849, I, 205, dont les cailloux saillants sont plaisamment assimilés aux pointes de diamant.

DIEUX (beaux, doulx) ? Vill., I, 127, 131, 136.

DIGUE (?), femme de voleur, II, 25, 26.

DIGUE-DIGUE, attaque d'épilepsie, Vid., II, 127, dont les fortes secousses ressemblent aux oscillations des grosses cloches : *digue, digue, don !* onomatopée du son des grosses cloches ; cf. le refrain du « Carillonneur » de Béranger :

Digue, digue, dig,
Din dig,
Din don !

Les **batteurs de digue-digue**, mendiants qui simulent l'épilepsie, les représentants modernes des anciens *sabouleux*, Vid., II, 114, 157.

DIJONNIER, moutardier, Vid., II, 127, de Dijon, ville renommée pour sa moutarde :

Il n'est ville se non Dijon,
Il n'est moutarde que à Dijon,

dit un proverbe du xve siècle[1].

DIMASINE, chemisette, Vid., II, 127, propr. en damassin (étoffe plus légère que le damas ordinaire).

DINDORNIER (?), infirmier, II, 58.

DINGUER, tomber, Vid., II, 127 ; — Vosges, *dinguer*, rebondir avec un bruit sonore.

[**DITRE**] = *pire*, J. 1628, I, 219.

DOFFE, v. *dauffe*.

DOGUE (?), chien, II, 25, 26. Mot français indûment considéré comme argotique.

DOMINOS, dents, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 227, d'après la forme et la couleur. Terme commun au jargon et au *cant*, dans lequel *a box o' dominoes*, désigne une bouche pleine de dents.

DONNER, **1°** (**se la**), S'enfuir, Granv.[2], I, 331 ; Vid., II, 127, c'est-à-dire prendre la clef des champs ; **2°** (**la**), Regarder en passant, Vid., II, 127, 181, c'est à-dire jeter un regard. V. *air*.

DORANCHER, dorer, Vid., II, 127.

DORER, mentir, Vill., I, 123 ; cf. Guill. Coquillart, éd. d'Héricault, t. II, p. 54 :

Par *motz dorés*, par joncheries...

c'est-à-dire dorer ou déguiser sous un extérieur éclatant.

DOSSIÈRE, v. *daussière*.

1. Le Roux de Lincy, *Le Livre des proverbes*, t. I, p. 243.

DOSSIÈRE DE SATTE, chaise, Vid., II, 127, c'est-à-dire dossière de bois.

DOUBLAGE, larcin, J. 1628, I, 228, et 1836, I, 205 ; Granv., I, 331.

DOUBLER, voler, J. 1628, I, 194, 226, et 1660, I, 188, propr. user de duplicité, tromper (sens de *doubler* dans l'ancienne langue).

DOUBLETTE, escroc, J. 1849, I, 205. V. *doubleux*.

DOUBLEUX, voleur, J. 1628, I, 194, 226, 231 ; Granv., I, 331 (**doubleur**) ; — cf. germ. *doble*, qui aide à tromper.

DOUBLIN, dix centimes, J. 1849, I, 205, c'est-à-dire un double.

DOUCE, soierie, Vid., II, 127, douce au toucher.

DOUCETTE, lime, Vid., II, 127 : elle opère doucement.

DOUILLE, cheveux, J. 1849, I, 205 ; Granv.[2], I, 331 ; Vid., II, 127, propr. mou, délicat (sens ancien et dialectal de *douille*). Terme passé dans le bas-langage, II, 229.

DOUILLE, argent, Litt., II, 202. Bas-langage.

DOUILLETS, cheveux, crins, Chauff., II, 91 ; Vid., II, 127. Jadis populaire (v. *apôtre*) ; **douillettes**, barbe, Litt., II, 197 ; **douillure**, chevelure, Vid., II, 127.

DOUILMINCE (?), innocent, II, 50.

DOUSSE, fièvre, J. 1836, I, 205, c'est-à-dire douce ou bénigne.

DOUSSIN, plomb, **doussiner**, plomber, J. 1836, I, 205 : le plomb est doux au toucher.

DRAGUE, chirurgien, J. 1836, I, 205 ; Litt., II, 196 : il sonde une plaie comme la drague le fond de la mer.

DRAGUEUR, escamoteur, Vid., II, 127 : il drague les bourses, II, 104.

DRIC (?), truc, II, 27.

DRILLE, soldat vagabond, appelé plus communément *narquois*, J. 1628, I, 228 ; Granv., I, 331, propr. coureur ; — moy. fr. et dial. *driller*, courir très vite, vagabonder. Du jargon, le mot passa au français du XVIIe siècle pour désigner le soudard et le bon compagnon, I, 77.

DRINC-GUELT, argent que l'on envoie aux détenus, Vid., II, 127, propr. pourboire ; — Flamand, *drinkengeld*, pourboire, mot passé tout d'abord dans les patois (Picardie, Lille et Hainaut, *dringuele*).

DRINGUE, peur, Litt., II, 203, propr. diarrhée. Bas-langage.

DROE ? Vill., I, 131.

DROGUE, mendicité, J. 1628, I, 239 ; Resp., I, 254. Le mot avait pénétré au XVIIIe siècle dans le bas-langage. « *Aller en drogue*, signifie aller en maraude, courir la poule, aller à la picorée, à la petite guerre, aller en parti, ce qui est le propre des soldats ». (Ph. Le Roux). V. *droguer*.

DROGUER, 1° Mendier, demander l'aumône, Resp., I, 259 ; 2° Demander, en général, J. 1836, I, 205 ; Doc. II, 180. *Droguer* est une variante dialectale de *draguer* et signifie propr. soutirer de l'argent, racler les bourses. Le mot garde encore son sens primitif en Languedoc, où *drougà* signifie frauder, trimer, courir (*drougant*, voleur, truand).

DROGUERIE ? Vill., I, 127. — [tromperie), II, 36.

DROGUERIE, demande, Vid., II, 127, propr. demande d'aumône.

DROGUEUR DE LA HAUTE, escroc qui soutire l'argent à l'aide d'une histoire, Vid., II, 127, 133, propr. celui qui *drogue* ou drague la bourse de la dupe.

DUC ? Vill., I, 125. — [pendu], II, 36, 77.

DUCHESSE, chef femelle d'une bande, Gloss., II, 166.

DUPPE, homme simple qu'on trompe facilement, Coq., I, 97 ; Vill., I, 122 ; Myst. Pass., I, 273 ; — propr. huppe, oiseau à apparence stupide. Tandis que l'acception figurée de *dupe* est attestée en jargon dès 1426 (cf. I, 14), son sens propre ne se lit qu'un siècle plus tard, chez Rabelais, l. I, ch. XXI : « Cependant venoit son diseur d'heures en place, empaletoqué comme une *duppe* », c'est-à-dire enveloppé comme une huppe. Rabelais lui-même a tiré ce nom d'oiseau du patois poitevin, où il est encore vivace. Cette origine dialectale explique l'apparition relativement tardive en littérature de l'acception zoologique du mot, précédée d'un siècle par le sens jargonnesque qu'on lit déjà chez Guill. Coquillart.

DUR, 1° Fer, Vid., II, 127 ; 2° pl. Fers d'un condamné, Chauff., II, 92.

DURAILLE, 1° Fer, fers, Gloss., II, 175 ; 2° Pierre, Vid., II, 127 ; 3° Pierre fine, J. 1849, I, 205.

DURE, pierre, J. 1836, I, 205 ; Vid., II, 127.

DURE, terre, Vill., I, 125, 130 ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 193, 220. L'expression **coucher sur la dure**, c'est-à-dire sur la terre nue, était une des quatre manières de coucher des gueux, Vie, I, 147. Cette expression foncièrement jargonnesque a passé au

français dès le XVIe siècle : Henri Estienne, Brantôme, Montaigne, Régnier, s'en servent tour à tour. Elle est encore vivace dans certaines provinces, par exemple en Languedoc (v. Mistral).

DURESME, fromage, J. 1628, I, 193 ; Chauff., II, 92 (**du ramin**) ; Vid., II, 127 (**durême**) ; — propr. le dur, répondant au synonyme fourbesque *durengo*.

DURET, fève, Chauff., II, 92.

DURIER, mur, Chauff., II, 92.

DURIN, fer, **duriner**, ferrer, J. 1836, I, 205.

DYME, intention, Vie, I, 152. Origine inconnue.

E

EAU-D'AFFE, eau-de-vie, Rat, I, 339, 340 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 128. Mot passé dans le bas-langage, parisien et provincial, II, 229. V. *affe*.

ECAMANT, invalide, J. 1628, I, 225 ; — Berry et Poitou, *encamant*, privé de l'usage d'un bras ou d'une jambe par blessure ou autrement, propr. mendiant (anc. fr. *caymant*) : cf. Berry, *mendiant de jambes*, cul-de-jatte.

ÉCHO D'UN SATOU, coin d'un bois, Chauff., II, 91. V. *satou*.

ÉCLAIRANTE, lune, Chauff., II, 92.

ÉCLAIRER, donner de l'argent pour miser au jeu, I, 78. Terme de joueur attesté dès le XVIe siècle. Aujourd'hui, au sens généralisé de payer : « Tu me dois trois francs, *éclaire !* As-tu *éclairé* la dépense ? » (Rossignol).

ÉCLIPSE ? Vill., I, 128.

ÉCOPER, attraper, Litt., II, 205. Bas-langage.

ÉCORNAGE, bris de vitre pour voler, J. 1849, I, 205.

ÉCORNÉ, accusé sur la sellette, Vid., II, 128, propr. injurié, humilié.

ÉCORNER, 1° Injurier, faire affront, Vid., II, 128 (sens ancien français et dialectal du mot) ; 2° Voler aux devantures en pratiquant un trou dans la vitre, Gloss., II, 165, 166, propr. en casser le coin.

ÉCORNEUR, avocat du roi, Vid., II, 128, c'est-à-dire celui qui injurie l'accusé, même association d'idées que dans son synonyme *bêcheur*.

ÉCOUTE, v. *escoute*.

ÉCREVISSE, cardinal, Vid., II, 128. Allusion à la couleur.

ÉCUME, étain, Vid., II, 128, c'est-à-dire écume de terre.

EFFAROUCHER, voler, J. 1849, I, 205 ; Granv.², I, 331 ; Gloss., II, 166 ; — propr. faire disparaître.

EFFLE ? Myst. Chr., I, 294.

ÉGRAILLER L'ORNIE, prendre la poule avec un hameçon, J. 1628, I, 194 ; 234, 239 (**esgrailler**) ; Resp., I, 258 (**esgrailler**) ; Granv., I, 331 ; J. 1849, I, 205 ; — propr. lui faire écarquiller les yeux (sens d'*esgrailler* dans l'ancienne langue).

ÈGREFFIN, greffier, Chauff., II, 92, c'est-à-dire aigrefin. Ironie.

ÉGRUGEOIR, chaire à prêcher, Vid., II, 128, comparé au vase dans lequel on égruge du sucre.

ELIXIR DE HUSSARD, eau-de-vie ordinaire, Vid., II, 128. Appellation facétieuse.

EMBABILLÉ ? Vill., I, 134.

EMBALLER, emprisonner, arrêter, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 128 ; Gloss., II, 169.

EMBALUCHONNER, empaqueter, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 128. V. *baluchon*.

EMBANDER, prendre de force, Granv., I, 331 = J. 1728-1849, I, 206 ; — propr. entourer de bandes. Terme passé dans le *canut* lyonnais.

EMBARBEMENT (?), accès d'épilepsie, II, 51.

EMBARRAS, carrefour [drap de lit], J. 1836, I, 185, 206.

[**EMBAUDER**] = *embander*, J. 1849, I, 186, 206.

EMBIER, v. *ambier*.

EMBLÊME, tromperie, **emblêmer**, tromper, mentir, Vid., II, 128. Mot emprunté au bas-langage parisien où le mot a le sens de conte ou faux prétexte.

EMBRAIEUX ? Vill., I, 128.

EMBROQUER, regarder, Doc., II, 193, propr. embrocher du regard (Picard, *embroquer*, embrocher). V. *rembroquer*.

EMBROUE ? Vill., I, 128.

EMBROUER ? Vill., I, 129. V. *brouer*.

[**EMMATHÉ**] = *enmalé*, Vill., I, 123,

EMPAVE, drap de lit, J. 1628, I, 194, 224, 244 ; Granv., I, 331 ; Chauff., II, 91 (**empaffes**) ; Vid., II, 128 (**empaffes**). — [carrefour], J. 1836, I, 185, 206.

EMPAVEZ ? Vill., I, 134.

EMPLAQUE (?), police, II, 75.

EMPLATRE, empreinte, Vid., II, 128. Mot déformé.

EMPLE? Vill., I, 125.

EMPOIVRER (**s'**), s'enivrer, Doc., II, 188. V. *poivre*.

EMPORRHE (?), nuage, II, 75.

EMPORTAGE, sorte d'escroquerie, **emporter**, escroquer, **emporteur**, genre d'escroc, Vid., II, 128.

EMPOUSTEUR, variété de filou, Vid., II, 128, c'est-à-dire *empouceteur* (cf. *donner le coup de pouce*, voler).

EMPRESSER, aboyer, Chauff., II, 90. Association d'idées obscure.

EMPROSEUR, pédéraste, Vid., II, 128. V. *prose*.

EMPRUNER, décharger le fusil, Chauff., II, 92, propr. envoyer des prunes, c'est-à-dire des balles (dans le bas-langage).

ENCARRER, entrer, introduire, **encarrade**, entrée, Vid., II, 128. V. *care*.

ENCASQUER, **1°** Entrer dans une maison avec le dessein d'y voler, Vid., II, 128; **2°** Entrer, en général, Doc., II, 181. V. *casquer*.

ENCENSOUER, fressure, J. 1628, I, 194; — Berry, *encensoir*, se dit figurément à Bourges pour signifier l'espèce de chapelet formé par la trachée et quelques viscères du mouton et que l'on voit suspendu à l'étal du boucher (Jaubert). Le mot se lit dans la *Muse Normande* : « chetz avalleux d'*ensenciere* et de fais », c'est-à-dire « ces avalleurs de fressure et de foie [1] ».

ENCIBLE, ensemble, Gloss., II, 169. Déformation.

ENCLOUER, emprisonner, Vill., I, 123, 137. V. *clou*.

ENDORMAGE (**vol à l'**), genre de vol, lorsque le malfaiteur endort la victime à l'aide d'un narcotique, avant de la dévaliser, Litt., II, 206.

ENDOSSE, **1°** Vêtement, c'est-à-dire ce qu'on met sur le dos, Vill., I, 124, 138; Myst. Test., I, 267, Pass., I, 272, Chr., I, 277, 294; **2°** Tour de bâton, subtilité de gueux, Vie, I, 148; **3°** Dos, B., I, 174 (**andosse**, eschine): J. 1628, I, 192 (**andosse**, l'eschine ou le dos); Resp., I, 261; Granv., I, 329; Vid., II, 111 (**andosse**). — Sens moyen français, I, 20, et encore usuel dans le bas-langage parisien, ancien ou moderne, I, 270 (cf. Oudin : il a eu sur l'*endosse*, c'est-à-dire il a esté battu). Avec son premier sens, le mot a pénétré dans le mourmé ou argot savoyard : *dossa*, habit, *endossa*, se vêtir (Buffet).

1. Ed. Héron, t. I, p. 154.

ENDROGUER, chercher à faire fortune, J. 1628, I, 194, propr. aller en *drogue* (v. ce mot); cf. Bas-Maine, *endroguer*, emporter : « l'gyabe m'*endrogue !* » (Dottin).

ENFANT, pince de voleur, Litt., II, 204. V. *cadet*.

ENFANT DE CŒUR, pain de sucre, Vid., II, 128. Allusion à la blancheur.

ENFILER LA VENELLE, prendre la fuite, Vid., II, 128, terme des voleurs normands. Expression ancienne encore vivace en Normandie.

ENFLAQUER, 1° Voler, Doc., II, 181, propr. ensacher ; 2° Arrêter, faire arrêter, être condamné, Vid., II, 128; Litt., II, 202, c'est-à-dire s'embourber; 3° Embarrasser, se perdre. J. 1849, I, 206 ; Gloss., II, 73. Ces acceptions se rattachent au double sens de *flaque*, sac (en jargon) et bourbier (en français).

ENFLÉE, vessie, outre, Vid., II, 128.

ENFONCER, 1° Etre condamné, Vid., II, 129; 2° Tromper, d'où **enfonceur**, escroc, Vid., II, 129.

ENFOURAILLER, emprisonner, Doc., II, 182. V. *défourailler*.

ENFRIMER, envisager, Vid., II, 129. V. *frime*.

ENFRUSQUINER (s'), s'habiller, Chauff., II, 92. V. *frusquin*.

[**ENGACHE**] = *angluche*, Litt., II, 197.

ENGAMÉ, enragé, J. 1836, I, 208 ; — Poitou, *engamé*, même sens.

ENGANTER, 1° Voler, Doc., II, 178, 180, 183; 2° (s'), s'amouracher, Doc., II, 181 ; — prov. *enganta*, empoigner, saisir.

ENGAYER, 1° Allécher, attirer ; 2° Taquiner, II, 234 ; **engayeur**, 1° Complice du bonneteur ; 2° Taquin, II, 234. V. *gayeux*.

ENGONCÉ, en concubinage (?), Litt., II, 196.

ENGOURDIR (?), tromper, II, 75.

[**ENGRAILLER**] = *égrailler*, I, 194, 206.

ENLEVER (s'), mourir de faim, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 129, c'est-à-dire n'avoir rien dans le corps et s'enlever par sa légèreté.

ENMALLER, emprisonner, Vill., I, 123, propr. mettre dans une malle, image analogue à *encoffrer*, I, 112.

ENQUILLER, entrer, faire entrer, Vid., II, 129 ; Doc., II, 178, 184. Mot passé dans le bas-langage, parisien et provincial, II, 229-230. V. *quille*.

ENQUILLEUSE, v. *anquilleuse*.

ENQUIQUINER, insulter, Litt., II, 204. Bas-langage.

ENRHUMER, ennuyer, J. 1849, I, 206.

ENS, v. *an*.

ENTAILLER, tuer avec une arme tranchante, J. 1849, I, 206.

ENTAPPÉ (être), être bien mis, Litt., II, 197. Bas-langage.

ENTERVER, 1° Entendre, comprendre, Vill., I, 130 (et **entraver**); Myst. Chr., I, 294; Vie, I, 160; B., I, 174 (**entrever**); J. 1628, I, 194, 225, 244; Granv., I, 331 (**entraver**); Vid., II, 129; Gloss., II, 175; 2° Spécialement, comprendre le jargon et, par suite, le métier de voleur, Vill., I, 126, 127; Myst. Ap., I, 270; Vie, I, 146 (cf. 309), 147, 160; Granv., I, 327, 331; J. 1849, I, 206 (et **entraver**); 3° Sens libre, chez Guill. Coquillart, I, 20, répondant au double sens de *rouscailler*. En ancien français, *enterver* ou *entrever* signifie entendre, comprendre. Le verbe argotique, marqué déjà comme tel par Cotgrave et répondant au synonyme *entrevar* de la germania, a pénétré dans quelques langues secrètes de la Bretagne et de la Savoie[1]. Il est encore usuel, II, 230.

ENTERVEUX, qui entend ou comprend, expert, Vill., I, 123 (et **entreveux**).

ENTIFFE, entifle, entifler, v. *antifle, antifler*; **entiflement**, mariage, Vid., II, 129.

ENTIRER, s'en aller, Litt., II, 203. V. *tirer*.

ENTOLER, entrer dans une maison avec le dessein d'y voler, I, 72; Vid., II, 129. Mot passé, ainsi que ses dérivés, **entôlage** et **entôleuse**, dans la langue générale, I, 72. V. *taule*.

ENTONNE, église, J. 1628, I, 194, 228, et 1836, I, 206; Granv., I, 331; Vid., II, 111 (**antonne** : terme des voleurs parisiens), c'est-à-dire maison où l'on *entonne* des chants et des prières[2].

ENTONNER, rentrer, fourrer, Myst. Test., I, 267, propr. mettre en tonne (cf. en français : le vent *s'entonne* dans la cheminée).

EN TOUS CAS, parapluie, Vid., II, 129. Mot devenu populaire.

ENTRAVAGE, conception, Vid., II, 129; **entraver, entrever, entreveux**, v. *enterver, enterveux*.

[**ENTRIMER**] = *attrimer*, I, 60.

1. V. *Argot Ancien*, p. 171.

2. Cf. Virmaître : « **Antonneur**, voleur qui a la spécialité de dévaliser les églises : il vole l'argent contenu dans les troncs à l'aide d'une baleine enduite de glu. »

ENTROLLER, 1° Emporter, J. 1628, I, 191 (**antroller**), 218 ; Granv., I, 329, 331 ; Vid., II, 111 (**antroller**), 129 ; **entrollement**, vol, Doc., II, 189 ; 2° S'en aller, J. 1628, I, 233. V. *troller*.

ENTURNER, entrer dans une maison, Chauff., II, 92. V. *turne*.

ENVOYEUR, assassin, Coq., I, 95, c'est-à-dire qui envoie dans l'autre monde : cf. dans l'argot moderne, *expédier*, assassiner (Hayard).

ÉPATAGE, embarras, Vid., II, 129 ; **épater**, étonner, J. 1849, I, 206 ; **épateur**, qui fait de l'embarras, Vid., II, 129. Bas-langage.

ÉPICER, railler, Vid., II, 129, c'est-à-dire relever par des mots piquants.

ÉPICE-VINETTE, épicier, Vid., II, 129.

ÉPLUCHEUSE DE LENTILLES, tribade, Vid., II, 129.

ÉPOUFER LA FOUCANDERIE, se sauver en jetant la chose volée, J. 1628, I, 194, 239 ; Granv., I, 331 ; — bas-lang. *s'épouffer*, s'échapper, s'enfuir secrètement, s'évader (Ph. Le Roux), aujourd'hui, dans le patois champenois et ailleurs. V. *foucanderie*.

ÉPOUSER LA VEUVE, être pendu, J. 1628, I, 194 ; Resp., I, 253 ; Granv., I, 331 ; Gloss., II, 175 (« être mis à mort »). Ancienne métaphore à la fois jargonnesque (v. *marier*, *noces*, *veuve*) et populaire :

Le beau gibet espouserés
Pour estre de nopces tous troys !

dit le bourreau aux deux larrons destinés à servir de compagnons au Sauveur, dans la *Passion* de Jean Michel (f° D 2v°). Cf. Oudin : « *Espouser une potence ou une roue*, pour se faire pendre ou rouer. »

EPPRENER (?), appeler, II, 47.

ÉRAILLER, tuer, Granv., I, 332 ; J. 1849, I, 205, propr. faire rouler les yeux (anc. fr. *esrailler*) ; cf. en français, des yeux *éraillés*.

ÉRIFFLER, chauffer les pieds, Chauff., II, 90. V. *rifler*.

ERMITE (?), voleur de grand chemin, II, 42, 43, 44.

ES, escroc, Vid., II, 129. Abréviation.

ESBALANCER, rejeter, renvoyer, Vid., II, 129. V. *balancer*.

ESBASIR, assassiner, Vid., II, 129. V. *basir*.

ESBIGNER (s'), s'en aller, disparaître, J. 1836, I, 206 (cf. J. 1849, I, 203), à côté d'**esbiner**, emporter, Gloss., II, 169. Bas-langage.

ESBROUFFE, 1° Air important, Granv.[2], I, 331 ; 2° Embarras,

Vid., II, 129 ; 3° (d'), à force, avec violence, J. 1849, I, 206 ; I, Doc., II, 181 ; — prov. *esbroufe*, gestes prompts, tapage, embarras, jactance. Mot passé, ainsi que ses dérivés, dans le bas-langage, II, 230.

ESBROUFFER, faire des embarras, effaroucher, J. 1849, I, 206 ; — prov. *esbroufa*, éclater en paroles, faire de l'embarras, propr. s'ébrouer (en parlant d'un cheval qui souffle des naseaux) et sortir avec violence d'un vase.

ESBROUFFEUR, faiseur d'embarras, fanfaron, Vid., II, 129.

ESCABRANTE (?), échelle, II, 47.

ESCANER, ôter, J. 1836, I, 206. V. *escanner*.

ESCANNER, fuir, Chauff., II, 99 (*à l'escanne*, fuyons !) ; — Lyon. *escanner*, se sauver (de *canne*, jambe).

ESCAPER, assassiner, Vid., II, 129, propr. ôter la cape et par suite la tête qui la recouvre.

ESCAPOUCHE, assassin, Vid., II, 129 ; — prov. *escapoucho*, chenapan, scélérat. Terme des voleurs du midi, comme les suivants.

ESCAPOUCHER, assassiner, **escapoucheur**, assassin, Vid., II, 129 ; — prov. *escapoucha*, tuer, propr. ôter le capuchon (cf. *escaper*).

ESCARCHER, regarder, J. 1849, I, 206. V. *escracher*.

ESCARE, empêchement, **escarer**, empêcher, J. 1836, I, 206. V. *escarrir*.

ESCARGOT, vagabond, Vid., II, 129, pareil au mollusque qui porte sa maison sur son dos.

ESCARPE, **1°** Assassinat, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 129 ; **2°** Assassin, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 129. Mot devenu populaire, II, 20, 21, 230. V. *escarper*.

ESCARPER, assassiner pour voler, Chauff., II, 90 ; Vid., II, 129 ; J. 1849, I, 206 ; — prov. *escarpi*, écharper, déchirer.

ESCARRIR, se sauver, Vill., I, 123 (et **escharir**), 133 (**esquarrir**) ; — moy. fr. *escarrir*, *esquarrir*, même sens (Coquillart).

ESCARTER, mettre par écrit, Vie, I, 146 ; — moy. fr. *escarter*, mettre à part (v. Littré, *Suppl.*).

ESCHEC ! gare ! Vill., I, 122 ; **eschecquer**, éviter, en se sauvant, Vill., I, 122, 125 ; Myst. Chr., I, 282. Terme du jeu d'échecs (sens du mot dans la vieille langue) : échec ! avertissement qu'une pièce est en prise et qu'il faut la sauver.

ESCLOT, sabot, J. 1836, I, 206 ; Vid., II, 129 (et **esclotier**, sabotier), terme originaire du Midi.

ESCOFFIER, tuer, assassiner, Chauff., II, 90, 95 ; Vid., II, 129, propr. ôter la coiffe et, par suite, la tête (cf. *escaper*). Terme passé dans le bas-langage, II, 18, 231.

ESCOIRRE, espèce de tricherie, Vill., I, 135 (et **choirre, esquerre**) ; — anc. fr. *esquerre*, extorquer.

[**ESCOULE**] = *escoute*, J. 1634, I, 194.

ESCOUTE, oreille, Granv., I, 332 ; J. 1849, I, 206, et 1836, I, 205 (**écoute**) ; — cf. en français, être aux *écoutes*.

ESCRACHE, 1° Passeport, Vid., II, 130, propr. interrogatoire (cf. **crachoir**, réquisitoire, dans l'argot moderne) ; 2° Papiers, Doc., II, 191. Le mot a aujourd'hui le sens de « reprimande » (Rossignol).

ESCRACHER, 1° Demander le passeport, Vid., II, 130 ; 2° Renvoyer, Litt., II, 198. Aujourd'hui : disputer, engueuler (Hayard), Doc., II, 187.

ESGANACER, rire, Granv., I, 332 = J. 1728-1849, I, 206 ; — prov. *esganassa*, rire à gorge déployée.

ESGAR (**faire l'**), dérober à ses camarades une partie du vol, Vid., II, 130. V. *esgarer*.

ESGARER, perdre, Granv.², I, 332, c'est-à-dire égarer.

ESGOURNE, oreille, Doc., II, 186. Origine inconnue.

ESGRAILLER L'ORNIE, v. *égrailler l'ornie*.

ESPENICLER, châtrer, Chauff., II, 93. V. *pinicle*.

ESPIGNER (**s'**), se sauver, J. 1849, I, 206 ; Granv.², I, 332 ; — cf. l'expression vulgaire *faire le peigne*, prendre la fuite, s'échapper.

ESPINCER (**s'**) ? Vill., I, 125. — [s'enfuir], II, 36.

ESPONTON (?), paria, II, 108.

ESQUERRE, v. *escoirre*.

ESQUINTER, 1° Ereinter, Chauff., II, 95 ; **esquintant**, éreintant, Doc., II, 193 ; 2° Briser, Vid., II, 130 ; Gloss., II, 165 ; **esquinte**, abîme, Vid., II, 130 ; **esquintement**, effraction, Doc., II, 188 ; **esquinteur de boutogue**, cambrioleur, Doc., II, 180 ; 3° Souffler la chandelle, Gloss., II, 165 ; — prov. *esquinta*, déchirer, briser de fatigue, éreinter. Mot devenu populaire.

ESSORER, pendre, Vill., I, 123, propr. exposer à l'air libre.

ESSURGER ? Vill., I, 130 [1].

1. Suivant Schöne, p. 158, *essurger*, c'est proprement enlever sur les peaux de mouton la laine ou *surge*, terme de mégissier ; mais on ignore le sens métaphorique que Villon donne au mot.

ESTABLE, estafle, chapon, J. 1634, I, 197 (**estaphle**), et 1660, I, 197 ; Resp., I, 258 ; — prop. étable, c'est-à-dire oiseau de basse-cour.

ESTAFION, [chat] = *estafon*, chapon, II, 57.

ESTAFLE, estaphle, v. *estable*.

ESTAFON, chapon, Granv,, I, 332 = J. 1728-1849, I, 193, 206. V. *estable*.

ESTAMPILLE, marque que le bourreau apposait sur l'épaule du condamné à l'aide d'un fer chaud ; **estampiller**, marquer d'une fleur de lis, Vid., II, 130. Ce genre de flétrissure a été aboli par la loi du 28 avril 1832.

ESTERIE ? Vill., I, 130.

ESTEVE, fraude, escroquerie, **estever**, escroquer, **esteveur**, escroc, Coq., I, 91, 92, 93, 99, 105, 107, 108, 110 ; — anc. fr. *esteve*, manche de charrue : *tenir l'esteve*, conduire bien ou mal une entreprise quelconque. Métaphore tirée du travail agricole.

ESTOC, estoque, esprit, finesse, malice, Vid., II, 130 ; J. 1836, I, 206 (**estio**) ; — Lyon. *estoc*, esprit, capacité, propr. souche (sens du mot dans la vieille langue) ; cf. Oudin : « *De son estoc*, de son propre, de soy mesme ». La variante *estio* représente une prononciation vulgaire.

ESTOFFE, **1°** Butin, part de vol. Coq., I, 97, 108, propr, étoffe, provision ; **2°** Argent, Myst. Pass., I, 273 ; **estoffé**, bien garni, pourvu d'argent, Myst. Pass., I, 273.

ESTOME, estomac, J. 1849, I, 206. Abréviation.

ESTOQUE, v. *estoc*.

ESTORGUE, **1°** Fausseté, méchanceté, Vid., II, 130 ; **2°** (**à l'**), Faux, Vid., II, 122. Probablement, même mot qu'*estoque*, malice.

ESTOURBIR, tuer, II, 108 ; Vid., II, 130 ; Doc., II, 181, 192 ; — prov. *estourbi*, étourdir, assommer, tuer. Mot passé dans le bas-langage et les parlers provinciaux, II, 231.

[**ESTRAFON**] = *estafon*, J. 1728, I, 193.

ESTRANGOUILLER, étrangler, Vid., II, 130 ; — prov. *estrangoulha*, même sens. Mot également passé dans les parlers provinciaux de l'Anjou, du Bas-Maine, du Lyonnais.

ESTREIGNANTE, ceinture, Vie, I, 165, c'est-à-dire celle qui étreint ou serre le corps.

ESTREIGNOIRE, même sens, Vie², I, 165.

ESTUC, estuque, part dans un vol, Granv., I, 336 (**stuc**) ;

Chauff., II, 93 (**faire le stuc**, partager) ; J. 1836, I, 205, 216 (**d'estuc**, de moitié, et **stuc**, part) ; Vid., II, 130 ; — prov. *estuc*, cachette, propr. étui.

ESTUQUER, **1°** Recevoir sa part, partager, J. 1836, I, 216 ; **2°** Attraper un coup, J. 1849, I, 206 ; Granv.², I, 332 ; Gloss., II, 166, application ironique du sens précédent. Le champenois *stuquer*, frauder l'octroi, est emprunté de l'argot.

ÉTOUFFE, **étouffoir**, maison de jeu clandestine, Vid., II, 130 ; — *étouffer*, dans le langage des tricheurs, escamoter une partie des enjeux.

ÉTOURDIR, solliciter, **étourdisseur**, solliciteur, Vid.. II, 130.

ÊTRE (**en**), être pédéraste, Vid., II, 130. Euphémisme.

ÉTRON DE MOUCHE, cire, Vid., II, 130. Mot de Villon (*Test.*, v. 1198) qu'il faut ajouter aux autres déjà énumérés, II, 98.

ÉVAIGE ? Vill., I, 122.

F

FABE (?), poche, II, 75.

FABRICANT, v. *poussière*.

FABRIQUER, voler, dévaliser, Litt., II, 204, 206, propr. faire (v. ce mot).

FACE, monnaie, Granv.², I, 332, et principalement pièce de cinq francs, mot encore usuel (Hayard). V. *caire*.

FADAGE, partage entre les voleurs, Vid., II, 130. V. *fader*.

FADARD, élégant, agréable, Granv.², I, 332 ; Gloss., II, 166, 173 ; — prov. *fadard*, fat.

FADE, **1°** Part dans un vol, Granv.², I, 332 ; Vid., II, 130 ; Doc., II, 186 ; **2°** Partie de boisson, Litt., II, 200 ; — prov. *fado*, don (de fée). Mot passé dans le bas-langage, II, 231.

FADER, **1°** Partager les objets volés, Granv.², I, 332 ; Vid., II, 130 ; **2°** Partager, en général, J. 1849, I, 206 ; Doc., II, 190 ; — prov. *fadà*, donner.

FADEUR, exploiteur de filou, Gloss., II, 170, propr. qui prend sa part.

FAERIE ? Vill., I, 127, 129. Chez Guillaume Coquillart, le mot a le sens de « parole enchanteresse, mais fausse », t. II, p. 247 :

> Au fort lessons ceste *faerie*
> Et retournons à nos moutons.

Propr. féerie ; cf. « bailler la *fée*, se moquer, en donner à garder » (Oudin).

FAFFES, 1° Papiers, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 130 ; 2° Billets de banque, Gloss., II, 173. Onomatopée exprimant le bruit que produit un léger froissement. Encore usuel, II, 231.

FAFFIOT, 1° Papier blanc, Vid., II, 130 ; 2° Certificat, J. 1836, I, 206. Au XVIIe siècle, le mot avait le sens de jeton ou marque, I, 185 ; aujourd'hui, dans le Berry, *faffiot* désigne un chiffon ou chose de peu de valeur. Mot populaire, II, 231.

FAGOT, forçat, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 130 ; Doc., II, 193 ; Gloss., II, 170 : les condamnés étaient au bagne attachés deux à deux à la même chaîne.

FAIRE, 1° Voler, Chauff., II, 93, 95 ; Vid., II, 130 ; 2° Arrêter, emprisonner, Rat, I, 339. V. *singe*, *tapin*, *tortue*.

FAIRE (**se la**), s'enfuir, Vid., II, 130 : on dit aujourd'hui, dans le même sens, *se faire la paire*.

FAISEUR, 1° Escroc, Vid., II, 130 ; 2° Commerçant, J. 1849, I, 206. Le premier sens est devenu populaire.

FAIT DE GAFFE, laboureur, Chauff., II, 91 ; **faire un fait de gaffe**, labourer, Chauff., II, 92, propr. faire le guet. V. *gaffe*.

FANAL, ventre, Vid., II, 130. Bas-langage.

FANANDE, camarade, J. 1690, I, 195 ; Vid., II, 130. Abrégé de *fanandel*, l'un et l'autre encore usuels, II, 231.

FANANDEL, même sens, J. 1628, I, 195, 231 ; Resp., I, 260 ; Granv., I, 327. Mot encore usuel, II, 231. C'est une forme dissimulée de *farandel*.

FANFOUINER, priser, **fanfouineur**, priseur, Vid., II, 130. Onomatopée. On en a induit **fanfouine**, chambre à tabatière (Bruant).

FARANDEL, camarade, Granv., I, 332 = J. 1728-1849, I, 195 ; — prov. *farandel*, écervelé, jeune fou.

FARAUD, monsieur, **faraude**, madame, mademoiselle, J. 1849, I, 206 ; Granv.², I, 332. V. *farot*.

[**FARCHER**] = *faucher*, J. 1849, I, 186, 206.

FARCIS ? Vill., I, 125, 133.

FARDAINES, effets, Chauff., II, 92, 93, 94, 95 ; — cf. prov. *fardage*, hardes.

FARDIS, probablement corde, Vill., I, 122 ; — cf. Bellau, *farde*, chanvre. — [fardeau], II, 36.

FARGES, probablement fers, Vill., I, 128 ; — cf. anc. fr. *enfergier*, charger de fers.

FARGET ? Vill., I, 134.

FARGUE, charge contre un accusé, J. 1836, I, 206 ; **farguement**, chargement, **fargueur**, chargeur, Vid., II, 130, 131 ; — propr. fardeau (= anc. fr. et dial. *farde*).

FARGUER, 1° Charger, au propre et au figuré, J. 1836, I, 206 ; Vid., II, 131 ; 2° Devenir rouge, J. 1849, I, 206 ; Granv.², I, 332 ; Vid., II, 131 ; Doc., II, 187 ; — cf. *farder*, charger (sens dialectal) et mettre du rouge (sens français).

FARGUEUR, témoin à charge, Litt., II, 204.

FAROT, 1° Gouverneur d'une ville (sous la graphie archaïque **pharo**), J. 1628, I, 197, 219, 247 ; Granv., I, 335 ; 2° Concierge de prison, Vid., II, 131 ; 3° v. *faraud* ; — prov. *faraud*, *farot*, petit maître, élégant, coquet, mot vulgaire très répandu. Cf. germ. *faraute*, serviteur d'une fille.

FARRE, FARRE ! vite, vite ! Doc., II, 179. Onomatopée. Bas-langage.

FASSOLETTE, mouchoir de poche, Vid., II, 131 ; — it. *fazzoletto*, même sens.

FATIGUE, travail de forçat, Gloss., II, 166. Mot passé en français.

FAUCHANS, ciseaux, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 131 ; Gloss., II, 170. V. *faucher*.

FAUCHE-ARDENT, mouchettes, Vid., II, 131. V. *ardent*.

FAUCHER, 1° Couper, Chauff., II, 94 ; Granv.², I, 332 ; Vid., II, 131 ; **faucher les prés**, ramer aux galères, Gloss., II, 166 ; 2° Guillotiner, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 131 ; Gloss., II, 173 ; 3° (**dans le pont**), Se laisser voler aux cartes, Vid., II, 131. Images tirées du travail agricole, II, 104. Aujourd'hui, *faucher* veut dire, en outre, voler, perdre tout son argent au jeu (Rossignol). V. *pré* et *pont*.

FAUCHEUR, bourreau, J. 1849, I, 206 ; Gloss., II, 166.

FAUCHEUX, ciseaux, Vid., II, 131. V. *fauchans*.

FAUCHURE, coupure, Vid., II, 131. V. *faucher*.

[**FAUCONNIÈRE**] = *foucanderie*, J. 1836, I, 194.

FAUFFE, fauffière, tabatière, J. 1849, I, 206 ; II, 108 ; Litt., II, 196. Onomatopée.

FAUGER, dénoncer, Coq., I, 98. Origine inconnue.

FAULX ? Vill., I, 137.

FAUSSANTE, faux nom, J. 1849, I, 206.

[**FAUVE**] = *fauffe*, J. 1849, I, 206 ; Gloss., II, 173.

FAVE (?), passeport, II, 75.

FÉE, 1° ? Vill., I, 126; 2° (moderne) Amour, **féesant**, amoureux, J. 1836, I, 206.

FELOUSE, poche, J. 1660, I, 194, 227, et 1836, I, 206; Granv., I, 332. V. *feuillouse*. — [prairie], Vid., II, 99.

FENIN, liard, Vid., II, 131 ; — allem. *Pfennig*, même sens, par un intermédiaire dialectal.

FEODEC, arbitraire, Vid., II, 131, propr. féodal. Mot déformé.

FERLAMPIER, 1° Voleur du dernier étage, bandit, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 131 ; 2° Condamné habile à couper ses fers, II, 106; Vid., II, 131 ; — *ferlampier*, *frelampier*, mauvais sujet (Oudin), avec ce sens dans plusieurs patois : Picardie, Normandie, Champagne. V. *sic*.

FERLINGANTE, 1° Faïence, cristal, Vid., II, 131 ; 2° (**fermingant**), Plat, Chauff., II, 93, propr. plat de faïence. Terme d'origine dialectale, II, 87.

FERME A LA LOUCHE, à la poigne dure, qui sait se défendre, Coq., I, 98. V. *louche*.

FERME EN LA MAUHE, ferme à la bouche, qui sait se taire, Coq., I, 98. V. *mauhe*.

FERMY, fermement, Vie, I, 147, 149; J. 1628, I, 218, et Resp., I, 250 (**fremy**).

FERTANGE, paille, J. 1849, I, 206 ; Granv.[2], I, 332 ; Vid., II, 131 ; Gloss., II, 170. V. *fretille*.

FERTILLANTE, v. *fretillante*.

FERTILLE, v. *fretille*. — [figure], J. 1849, I, 186, 206.

FESAR, escroc, Gloss., II, 175, c'est-à-dire faisard (= faiseur).

[**FESTILLANTE**] = *fretillante*, II, 57.

FÊTE (**être de la**), être heureux, être dans l'opulence, J. 1849, I, 206 ; Granv.[2], I, 332 ; Vid., II, 131 ; Doc., II, 185 ; Gloss., II, 166.

FÉTU, barre de bourreau, Granv., I, 332. Ironie.

FEUILLE, bourse, Vill., I, 131, 136, 137 (**fueille**) ; Myst. Test., I, 268 (**feulle**) ; — propr. doublure d'une bourse, assimilée à une feuille (anc. fr. *fueil*, feuillet et intérieur d'une bourse). Le fourbesque a *foglia* au même sens. V. *fouille*.

FEUILLOUSE, bourse, Coq., I, 97 (**feullouze**), propr. feuillue (anc. fr. *fueilleus*), c'est-à-dire bourse à doublure. V. *fouillouse*.

FIAT, confiance, sûreté, Vid., II, 131 ; — prov. *fiat*, con-

fiance, propr. que cela soit, que cela se fasse (mot tiré du *Pater*).

FICELER, habiller, Vid., II, 131. Bas-langage.

FICHER, donner, J. 1628, I, 194 ; Granv., I, 332 ; Vid., II, 131 ; — même sens que son synonyme *foncer*.

FIÈVRE CÉRÉBRALE, accusation pouvant entraîner la peine capitale, J. 1849, I, 206 ; Vid., II, 131. Image tirée de la médecine, II, 105.

FIGÉ, juge, Litt., II, 206 : il semble figé sur son siège.

FIGURE, rôle principal dans une escroquerie, Vid., II, 131.

FIGURER, 1° Jouer le principal rôle dans un *charriage*, Vid., II, 131 ; 2° Etre exposé au carcan, Granv.², I, 332 ; Vid., II, 131. L'emploi du carcan disparut de fait dès 1832 et l'exposition fut définitivement abolie par le décret du 12 avril 1848.

FIL EN DOUBLE, vin, **fil en quatre**, eau-de-vie très forte, Granv.², I, 332 ; Gloss., II, 166 ; — suivant le degré d'alcool qui entre dans le mélange.

FILASSE, cheveux, Vid., II, 131, qui ressemblent à de la filasse.

FILÉE, barbe, Vie, I, 164 ; — cf. fourb. *setosa*, barbe (= poilue).

FILER, aller à la selle, Vid., II, 131 ; **filer du proye**, Vie, I, 165 ; J. 1634, I, 197 ; **filer la mousse**, Granv.², I, 332 ; — cf. le synonyme vulgaire *faire des cordes*. V. *mousse* et *proye*.

FILER, 1° Donner (de l'argent), Gloss., II, 175 ; 2° Suivre quelqu'un à son insu, J. 1849, I, 207 ; Granv.², I, 332 ; Vid., II, 131.

FILEUSE, exploiteur de filou, Vid., II, 132, c'est-à-dire qui le file pour lui extorquer sa part. V. *fadeur*.

FILOCHE, bourse, J. 1849, I, 207 ; Vid., II, 132 ; — Bresse, *filoche*, filet (on en faisait des bourses).

FILOTS, cheveux, Vie, I, 164, assimilés à des fils de soie.

[**FILOUSE**] =*felouse*, I, 194.

FIOLE, figure, J. 1849, I, 207 ; Litt., II, 204, c'est-à-dire trogne (cf. *fioler*, boire à tirelarigot, Ph. Le Roux).

FIQUER, plonger un couteau dans le cœur, Vid., II, 132 ; — Picard, *fiquer*, ficher, enfoncer.

FISH (?), souteneur, I, xi ; II, 47, 48. Mot anglais qui ne s'entend que dans la bouche des filles élégantes qui ont remplacé le *turbin* par le *bisness*.

FLAC, **flaque**, sac, sacoche, réticule, Vid., II, 132 ; Gloss.,

II, 166 ; Granv.², I, 332 ; — prov. *flaco*, outre, gourde, poire à poudre. — [argent], II, 74, 78 ; Gloss., II, 173.

FLACDAL, sacoche à argent, II, 74. Déformation de *flac*, à l'aide d'un suffixe analogique.

[**FLACHE**], plaisanterie = *flanche*, J. 1849, I, 207.

FLACUL, 1° Sac, Vid., II, 132 ; Doc., II, 192 ; 2° Lit, Doc. II, 185 (= sac). V. *flac* et *flaquet*.

FLAMBANT, beau, superbe, Vid., II, 132. Mot du bas-langage : « Un objet tout *flambant* neuf » (d'Hautel).

FLAMBARD, poignard, Vie, I, 165 ; J. 1849, I, 207. V. *flambe*.

FLAMBÀRDE, chandelle, J. 1849, I, 207, répondant à son synonyme *ardent*.

FLAMBE, épée, Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 228 ; Vid., II, 132, propr. flamme : cf. anc. fr. *brand*, épée (= feu), et germ. *centella*, épée (= étincelle). La *petite flambe*, ou la petite épée, insigne des Drilles ou Narquois, était un couteau à l'usage des filous ; cf. Oudin : « chevalier, gentilhomme ou officier de la *courte espée*, c'est-à-dire un coupeur de bourses ».

FLAMBERGE, épée, B., I, 174 ; Chauff., II, 95 ; Vid., II, 132 ; J. 1836, I, 204 ; — propr. nom de l'épée de Renaud de Montauban, répondant à germ. *durindana*, justice (c'est-à-dire glaive), la Durendal de Roland [1]. Du jargon, *flamberge* passa au français vers le milieu du XVIIe siècle, lorsqu'Oudin mentionne le mot dans ses *Curiositez* (1640), et la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) l'admet définitivement : « *Flamberge*, espée. Il ne se dit qu'en raillerie et ne se emploie guère qu'en cette phrase, *mettre la flamberge au vent* [2]. » Le terme n'a jamais franchi le domaine comique et burlesque : Molière, Saint-Amant, d'Assoucy, etc.

1. Voici deux témoignages du XVIe siècle prouvant qu'il s'agit ici de souvenirs des romans de chevalerie :

Larivey, *Les Jaloux*, acte V, sc. VI : « Mais si une fois je luy fais essayer ceste espée-cy, plus tranchante que *Flamberge* ou Durendal, je le fendray jusques à l'estomach ».

Turnèbe, *Les Contens*, acte IV, sc. II : « L'espée a esté faite en Damas par le mesme ouvrier qui forgea Durendal et *Flamberge*. »

2. Ph. Le Roux est plus explicite : « *Flamberge*, par mespris, pour épée longue et comme la portoient les bretteurs et souteneurs de bordel. C'est un proverbe de dire *mettre flamberge au vent*, pour tirer l'épée. Ce proverbe vient de ce qu'on donnoit ce nom à l'épée du chevalier Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon. »

FLAMSIC, Flamand, Vid., II, 132 ; — Flamand, *Flamisc*, même sens.

FLAN, **1°** (**à la**), Au hasard, à l'aventure, J. 1849, I, 203 ; Vid., II, 132 ; **2°** (**du**), Vrai, permis, Gloss., II, 175 ; Doc. II, 184 (dans le bas-langage : zut !) ; — *à la flan*, c'est *à la flanquette*, franchement, et *du flan*, du franc.

FLANCHE, **1°** (**grande**), Jeu de la roulette et du trente-et-un, Vid., II, 132 ; **2°** Chose mauvaise, Gloss., II, 173 ; **3°** Blague, J. 1849, I, 207 (**flache**). V. *flancher*.

FLANCHER, **1°** Jouer franchement, Vid., II, 132 ; Gloss., II, 173 (**flanger**), c'est-à-dire *à la flanquette* ; **2°** Blaguer, plaisanter, Gloss., II, 173.

FLANCHET, blague, Doc., II, 181. V. *flanche*.

FLANDRIN, paresseux, J. 1849, I, 207. Bas-langage.

FLANQUER, **1°** Même sens que *flancher*, Vid., II, 132 ; **2°** Mettre, J. 1836, I, 207, c'est-à-dire mettre à la porte.

FLAQUE, v. *flac*.

FLAQUER, aller à la selle, Vid., II, 132, propr. lancer une quantité de liquide (sens français du mot).

FLAQUET, lit, Doc., II, 180, propr. sac. V. *flac*.

FLATARD, fiacre, J. 1849, I, 207. Origine inconnue.

FLEUR DE MARIE, **1°** Virginité, Vid., II, 132 ; **2°** Vierge, J. 1849, I, 207. Allusion à la blancheur immaculée de la Sainte Vierge.

FLEURANT, bouquet, J. 1836, I, 207.

FLIC, **flique**, sergent, Vid., II, 132 (**fligue**). Onomatopée qui exprime le claquement du fouet et de la main (cf. *cogne*). Mot passé dans le bas-langage, II, 131-132.

FLIGADIER, sou, Vid., II, 132, propr. sergent (cf. *soldat*, sou). V. le mot suivant.

FLIGUE A DARD, sergent de ville, Vid., II, 132. Terme des voleurs juifs. Allusion à l'épée qu'il portait jusqu'en 1871.

FLIQUE, v. *flic*.

FLOART, tricheur, Vill., I, 137, 124 (**froars**). V. *flouer*. — [habile], II, 36.

FLOGIE ? Vill., I, 131. — [toison], II, 36.

FLOPER, battre, I, XI ; Gloss., II, 173 ; **flopée**, une volée, J. 1849, I, 207. Bas-langage.

FLOQUOT (?), tiroir, II, 75. V. *flac*.

FLORIE (**picoure**), haie couverte de linge, propr. fleurie, prise ici au sens de « blanche » que cette épithète avait déjà

dans l'ancienne langue (*à la barbe florie*). V. les passages cités au mot *déflorir*.

FLOTERIE ? Vill., I, 130.

FLOTTANT, poisson, Vid., II, 132.

FLOTTER, 1° Nager, **flotteur**, nageur, Vid., II, 132 ; 2° (**faire**). Noyer, J. 1849, I, 207.

FLOU, rien, J. 1628, I, 232, et 1660, I, 222 (**frou**) ; Granv., I, 332. Onomatopée ; cf. Oudin : « *Flux !* interjection pour donner à entendre que l'on n'accorde pas ce qu'un autre dit », et l'équivalent moderne *flut ! flute !* V. *floutière*.

FLOUANT, jeu où l'on triche, J. 1836, I, 207. V. *flouer*.

FLOUER ? Myst. Chr., I, 278, 281, 293.

FLOUER, tricher au jeu, Vill., I, 127, 129 (**frouer**) ; Granv.², I, 332 ; J. 1836, I, 207 ; Vid., II, 132 ; Gloss., II, 175 ; — propr. faire flou-flou ou frou-frou, c'est-à-dire imiter le cri de la chouette, association d'idées du même ordre que *piper* : on *froue* avant de *piper* pour leurrer les oiseaux. Le rapport de l'ancien *frouer* au moderne *flouer* est confirmé par le doublet, *floart* et *froart*, qu'on lit dans Villon (v. ci-dessus). De l'argot, *flouer* a passé dans la langue générale au sens d'escroquer.

FLOUEUR, tricheur, J. 1836, I, 207 ; Granv.², I, 332 ; Vid., II, 132.

FLOUME, femme, Vid., II, 132, propr. *flume, flome*, pituite. Terme de mépris.

FLOUTIÈRE, rien, J. 1628, I, 220, 221, 223, 225 (**froutière**), 233, et J. 1728, I, 194 (et **floustière**). La *Comédie des proverbes* donne **flouquière**, I, 309 (mais *floutière* chez d'Assoucy, I, 59). Forme amplifiée de *flou*. V. *frousteau*.

FOIGNANT (**arty**), excréments, B., I, 172. V. *arty*.

FOIGNE, guerre, Vie, I, 153, 165 ; **bier sur la foigne**, c'est feindre d'avoir perdu son bien par la guerre, Vie, I, 153 ; — anc. fr. *fogne*, fange.

FOIGNARD, soldat, Vie, I, 165, propr. fangeux (= anc. fr. *fognard*) : le soldat est celui qui marche dans la boue (cf. en français, *patrouille*). V. *franc*.

FOIROU, postérieur, Vid., II, 132 (=*foireux*).

FONCER, 1° Payer, donner de l'argent, sens usuel dans les Mystères, I, 273, et au xve siècle ; 2° Donner, en général, J. 1628, I, 195 ; Granv., I, 327. Mot conservé dans le bas-langage[1] et

1. Cf. d'Hautel (1808) : « *Il est foncé*, pour dire il a beaucoup d'argent, il est fortuné »

dans les patois, par exemple en Berry : « *Foncer,* débourser de l'argent, donner des fonds : Quand on marie son enfant, il faut *foncer* » (Jaubert).

FONDANT, beurre, J. 1628, I, 194, 223 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 132.

FONFE, tabatière, Vid., II, 132 (et **fonfière**). Onomatopée. V. *fanfouiner*.

[**FONQUER**] = *fouquer*, J. 1728, I, 195.

FORESQUE, **1°** Marchand forain, Vid., II, 132 ; **2°** Campagne, Litt., II, 203.

FOREST DES BOUCHONS, forêt des tavernes, appellation synonyme de *forest d'Angoulesme,* J. 1628, I, 189.

FOREST DES PIOLLES, même sens que *forest des bouchons*, J. 1628, I, 237. V. *piolle*.

FOREST DU PROYS, haut de chausses, Vie, I, 165, propr. forêt du derrière. Appellation facétieuse. V. *proye*.

FOREST MONT RUBIN, cloaque de ville, J. 1660, I, 195 ; Resp., I, 253 (**Mont Trubin**), propr. forêt de Montrouge, aux portes de Paris. Ironie.

[**FORME**] = *hurme*, II, 39.

FORTIN, poivre, **fortinière**, poivrière, J. 1836, I, 207 ; Vid., II, 133 (**fretin**) : le poivre est un peu fort au palais.

FOUAILLER, reculer au moment d'exécuter le crime, Granv.[2], I, 332 ; Vid., II, 132 ; — Yonne, *fouailler,* faiblir, être sans force.

FOUCANDERIE, chose volée, J. 1628, I, 194 (**fricaudrie**), 232 (**foucaudrie**), 232, 239, et 1660, I, 194, et 1700, I, 194 (**foucaudière**). V. *foucandeurs*.

FOUCANDEURS, faux merciers, gueux qui vendaient en cachette des marchandises probablement volées, I, 13, 389 (doc. de 1413) ; — cf. Languedoc, *fouca,* fouiller, remuer, fureter.

FOUILLE, bourse, Myst. Pass., I, 274 (**foulle**) ; Vie, I, 166. V. *feuille*.

FOUILLOUSE, **1°** Bourse, Myst. Chr., I, 293 (**follouse**) ; Vie, I, 166 ; B., I, 174 ; **2°** Poche, Chauff., II, 93, 95 ; J. 1849, I, 207. Le mot se lit chez plusieurs écrivains du XVIe siècle, I, 26-27 ; il est donné par les anciens lexicographes, I, 76, 78, et a pénétré dans plusieurs parlers provinciaux, II, 232. V. *feuillouse*.

FOUQUER, donner, Vie, I, 147, 164 (**fougue**), 165 ; J. 1628, I, 195, 219, 228 ; Resp., I, 255. Origine inconnue.

FOUR, prison, dépôt où l'on enfermait les vagabonds, Doc., II, 184, sens du mot au XVIIIe siècle, répondant au *horno*, cachot (= four) de la germania. Cf. Ph. Le Roux : « *Four* se dit d'un lieu où l'on enferme toute sorte de gens sans aveux, qui battent le pavé à Paris, et quand ils y sont une fois enfermés, on les enrôle par force. Un *four* est une chambre voûtée où il n'entre aucun jour. » V. les dérivés *défourailler* et *enfourailler*.

FOURAILLIS, lieu de recel, Vid., II, 132 ; Doc., II, 181, propr. cachette. V. *défourailler* et *enfourailler*.

FOUR BANAL, omnibus, Vid., II, 132.

FOURBE, voleur, Coq., I, 93, 96 ; Vill., I, 136, propr. celui qui fourbit ou nettoie en frottant, association d'idées foncièrement jargonnesque, commune aux argots romans : fourb. *furbo*, voleur, *furbesco*, jargon. Dès le XVe siècle, *fourbe* passa au français avec le sens de « tromperie » et de « trompeur » ; l'italien est également redevable au fourbesque de son *furbo*, coquin, gueux, malin.

FOURBI, jeu qui cache un piège, Vid., II, 132, propr. fourberie.

FOUR CHAUD, la question, Vid., II, 132[1].

FOURCHETTE, 1° Doigts de la main, J. 1849, I, 207 : ils servent à dérober ; 2° Voleuse à la tire, opérant avec deux doigts seulement, Litt., II, 205.

FOURCHU, bœuf, Vid., II, 132 : ses cornes font fourche.

[**FOURDU**] = *sourdu*, [**fourdolle**] = *sourdolle*, I, 77.

FOURGAINE, canne en jonc, J. 1849, I, 207, même mot que *fourdaine*, prunellier.

FOURGAT, recéleur, **fourgasse**, recéleuse, J. 1849, I, 207 ; Granv.[2], I, 332 ; Vid., II, 132 ; Doc., II, 188 ; — moy. fr. *forgas*, vente des objets après l'exécution, terme normand (suivant Cotgrave), tiré de *forgager*, dégager.

FOURGUE, recéleur, revendeur, J. 1849, I, 207 ; Gloss., II, 175. Mot abrégé du précédent, encore usuel, II, 232.

FOURGUER, vendre des objets volés, Vid., II, 133 ; Gloss., II, 175. V. *fourgat*.

FOURLINER, voler, Doc., II, 191, propr. s'écarter de la droite

1. La torture étant depuis longtemps abolie, cet article a été introduit par Vidocq pour servir de point de départ à une de ces dissertations humanitaires, dont il était coutumier. Voir ci-dessus, t. II, p. 6.

voie (en français, *forligner*) ; **fourline**, filou, J. 1849, I, 207 ; **fourlineur**, voleur *à la tire*, Vid., II, 133 (cf. II, 20).

FOURLOURE, malade, II, 108 ; Vid., II, 133, propr. perdu, sens du moyen français *forelore* ; et **fourlourer**, tuer, assassiner, II, 108 ; Vid., II, 133, c'est-à-dire perdre quelqu'un ; **fourloureur**, assassin, J. 1849, I, 207. Ce mot de forçat n'est pas resté étranger au bas-langage parisien : « Notre auteur a été si *fourlour* qu'il s'est vu contraint de pincer le piau », lit-on sous un dessin dans le journal *La Caricature*[1] ; et à en croire Virmaître, le mot garderait encore le sens primitif[2].

FOURMILLER, 1° Courir, Chauff., II, 106 ; Vid., II, 133 ; 2° Marcher, Vid., II, 133, c'est-à-dire s'agiter comme les fourmis.

FOURMILLON, marché, Vid., II, 133 ; Doc., II, 191, propr. fourmillière.

FOURNILLER (?), **fournir** (?), coïter, II, 36.

FOUROBE, fouille des forçats, **fourober**, fouiller les effets des forçats, Vid., II, 133 ; — it. *fuora robba !* ôtez la chemise ! cri de l'argousin pour faire dépouiller la chiourme.

[**FOUSSER**] = *foncer*, Chauff., II, 95.

FRALIN, frère, **fraline**, sœur, J. 1836, I, 207 ; Vid., II, 133 ; — prov. *frale*, même sens.

FRANC, bas, **franchir**, baisser, J. 1836, I, 207. — [baiser], J. 1836-1849, I, 186, 207.

FRANC, 1° Affilié d'une bande, Chauff., II, 86 ; Vid., II, 133 ; 2° Ami de voleur sur lequel on peut compter, Gloss., II, 170.

FRANC, épithète ajoutée à diverses dignités de la monarchie argotique (cf. *franc-cagou*, *franc-milou*, etc.), à l'exemple des anciennes appellations *franc archer*, *franc sergent*, etc. « Ce mot de *franc*, remarque Ph. Le Roux, ne peut guère être employé que dans un style familier, comique ou burlesque. »

FRANC-BOURGEOIS, voleur du grand monde, Vid., II, 133, à l'origine, bourgeois pauvre exempt de taxes et d'impositions. Les *francs-bourgeois* désignaient, au XVIIIe siècle, une classe particulière de pauvres honteux, mais dont l'indigence était

1. Cité par Rigaud, v° *piau*.
2. On lit dans son *Supplément* : « Deux cambrioleurs, après un coup de fric-frac, ne trouvent pas ce que leur avait indiqué le nourrisseur de poupard ; Bordel de Dieu, nous sommes *fourlours*, pas de sigues et pas de durailles ! »

plutôt apparente : la description qu'en donne Mercier[1] trouve son pendant dans celle de Vidocq, sous le nom plus moderne de *drogueurs de la haute*[2].

FRANC-CAGOU, même sens que *Cagou*, Vie, I, 164.

FRANC DE CAMPAGNE, dans la bande des Chauffeurs, voleur qui allait à la découverte, en opposition au **franc de maison**, qui hébergeait chez lui les voleurs sans domicile, Chauff., II, 86.

FRANC-FOIGNARD, capitaine, Vie, I, 165, c'est-à-dire franc-soldat. V. *foignard*.

[**FRANC-MIJOU**] = *franc-mitou*, J. 1849, I, 186, 207.

FRANC-MITOU, **1°** Dieu, Vie, I, 164, propr. franc matou, ce dernier pris vulgairement au sens de « maître[3] » ; **bier sur le franc-mitou**, feindre d'être bien malade, Vie, I, 153 ; **2°** pl. Classe de gueux qui contrefaisaient les malades, appuyés sur un petit bâton et fléchissant le corps de faiblesse, J. 1628, I, 225 (cf. 322) ; Granv., I, 332, c'est-à-dire gueux de Dieu, les notions de *divin* et de *malade* se confondant dans le jargon[4].

FRANC-PILOIS, président, Vie, I, 166 (= franc juge). V. *pilois*.

FRANC-RAZIS, pape, Vie, I, 164 (= franc prêtre). V. *razis*.

FRANC-RIPAULT, roi, Vie, I, 164 (= franc seigneur). V. *ripault*.

FRANC-RIPOIS, prince, Vie, I, 164. V. *ripois*.

FRANCHE, **1°** Recéleuse, Chauff., II, 95 ; **2°** (**marque**), maîtresse d'un voleur qui connaît les ruses du métier, Vid., II, 142.

FRANCHE-RIPE, reine, Vie, I, 164, c'est-à-dire franche dame. V. *ripe*.

FRANCHES VOLANTES, anges, Vie, I, 164 (= franches ailées). V. *volante*.

FRANCILLON, Français, J. 1628, I, 232, et 1660, I, 245 ; Granv., I, 332 ; J. 1836, I, 207 ; Vid., II, 133. Appellation encore usuelle dans certaines régions, par exemple à Genève (Humbert).

1. *Tableau de Paris*, t. V, p. 180 et suiv. : « Il est de ces *francs-bourgeois* qui, depuis vingt ans, ne subsistent que par le rôle journalier d'indigents, et ils s'en acquittent de manière à tromper les gens les plus clairvoyants. »
2. *Les Voleurs*, t. I, p. 172 à 179.
3. Voir *Argot Ancien*, p. 205.
4. Cf. *jambe de Dieu* (= jambe malade), I, 28.

FRANGIN, 1° frère, **frangine**, sœur, J. 1849, I, 207 ; Vid., II, 133 ; Doc., II, 190 ; 2° Ami, camarade, Gloss., II, 175. Origine inconnue. Mot devenu populaire, II, 232-233.

FRANGIR (?), casser, Gloss., II, 170.

FRAPET, verre à boire, J. 1634, I, 195, et 1690, I, 195 (**frapper**), et 1700, I, 195 (**frappier**) ; — tiré de *frapper*, congeler (vin, eau) : le contenu est ici pris pour le contenant.

FRAPPART (**père**), marteau, Vid., II, 148. Personnification.

FRAPPIER, v. *frapet*.

FRAUDEUR (?), boucher, II, 75.

FRÉDINE, bourse, Vid., II, 133. Cf. *redin*.

FRÉGATE, jeune pédéraste, Vid., II, 133. Terme de bagne. II, 104. V. *corvette*.

FREMILLANTE, assemblée, J. 1836, I, 207 : elle fourmille.

FREMION, 1° Marché, J. 1628, I, 194, 239, et 1660, I, 188, 194 (**frimion**) ; Granv., I, 332, propr. fourmillement (Picard, *fremioner*, fourmiller) ; 2° Violon, J. 1836, I, 207, dont les cordes frémissent sous l'archer.

FREMY, v. *fermy*.

FRESSOUE ? Vill., I, 137.

FRETILLANTE, 1° Queue, Granv., I, 333 ; Vid., II, 131 (**fertillante**) ; 2° Danse, J. 1836, I, 207.

FRETILLE, paille, Vie, I, 147, 165 ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 194, 221 ; Granv., I, 332 ; Vid., II, 131 (**fertille**) ; — cf. Bresse, *fretil*, chaume. Le mot survit dans quelques parlers provinciaux[1], II, 233.

FRETILLER, danser, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 207.

FRETIN, v. *fortin*.

[**FRICAUDRIE**] = *foucanderie*, J. 1628, I, 194.

FRIC-FRAC, effraction, Vid., II, 133. Onomatopée qui rend le bruit que fait une chose qui se déchire ou se casse.

FRICMONT, crime, Gloss., II, 175. V. *fric-frac*.

FRILEUX, poltron, Vid., II, 133 : cf. l'expression vulgaire *il n'a pas froid aux yeux*, en parlant d'un brave.

FRIME, visage, Doc., II, 184, 190, 191. Bas-langage.

FRIMER, envisager, Vid., II, 133 ; **frimage**, confrontation, J. 1849, I, 207.

1. Au temps de Guill. Bouchet, le mot semble avoir été usuel dans le Poitou : « Pour faire coucher un homme... sur la *fretille*, ou sur la dure... », *Serées*, t. II, p. 241.

FRIMION, v. *fremion*.

FRIMOUSSE, figure, physionomie, J. 1836, I, 207 ; Granv.², I, 333. Bas-langage.

FRIMOUSSER, tricher au jeu, préparer les cartes (**frimousseur**, tricheur), Vid., II, 133, c'est-à-dire leur donner une certaine figure.

[**FRIPIER**] = *frapet*, I, 195.

FRIPOUILLE, canaille, Vid., II, 133. Bas-langage.

FRIQUET, mouchard, Vid., II, 133, d'après le nom de ce moineau qui frétille sans cesse lorsqu'il est perché. Terme des voleurs parisiens.

FRISÉ, juif, Vid., II, 133. Allusion à la frisure des Juifs orthodoxes.

FRISER, voler, Gloss., II, 173, 175. V. *frisé*. Cf. sur les voleurs juifs, II, 8-10.

FRISQUET, froid, Gloss., II, 173. Bas-langage.

FRIT, condamné, Vid., II, 133. V. *cuit*.

FROART, v. *floart*.

[**FROC**] = *broque*, Vie, I, 146, 166.

[**FROISSEUX**] = *frolleux*, J. 1836, I, 194, 207.

FROLLANT, traître, J. 1700, I, 194 ; Granv., I, 332.

[**FROLLAUX**] = *frolleux*, J. 1690, I, 194.

FROLLER SUR LA BALLE, médire de quelqu'un, J. 1628, I, 194, 226 ; Resp., I, 261 : propr. frotter (anc. fr. *froller*) sur la balle, c'est-à-dire sur le mercier qui la porte.

FROLLEUR, traître, J. 1628, I, 194, 226 (**frolleux**) ; Resp., I, 149.

[**FROTTANT**] = *frollant*, I, 194.

FROTTIN, billard, J. 1849, I, 207 ; Vid., II, 133 : il est frotté par les billes.

FROTTIN, souteneur, Gloss., II, 175.

FROU, v. *flou*.

FROUER, v. *flouer*.

FROUSTEAU, rien, J. 1660, I, 194, et 1728, I, 194 (**froustière**). Onomatopée : cf. Champagne, Clairvaux, *froust!* bruit d'un oiseau qui s'envole tout à coup. V. *floutière*.

FROUTIÈRE, v. *floutière*.

[**FRUMILLON**] = *fremion*, I, 194.

[**FRUQUER**] = *fouquer*, J. 1690, I, 195.

FRUSQUE, habit, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 92 ; J. 1836, I, 207 ;

Vid., II, 133[1]; Doc., II, 179. Forme abrégée de *frusquin*. Mot passé dans le bas-langage où il a produit des dérivés nouveaux, II, 233.

FRUSQUIN, 1° Habit commun, J. 1628, I, 194, 221 ; Resp., I, 255 ; Granv., I, 332 ; Vid., II, 133 ; — propr. habit froissé (anc. fr. *fruissier*, froisser) ; 2° Coquetterie, J. 1849, I, 207, c'est-à-dire mise élégante, ironiquement. Le mot a passé au XVIIIe siècle dans le bas-langage, I, 78 ; II, 18. Dérivés : **frusquinage**, habillement, Resp., I, 261 ; **frusquine**, veste, J. 1836, I, 207 ; **frusquiner**, habiller, Granv., I, 332 ; J. 1836, I, 207 ; Gloss., II, 170 ; **frusquineur**, tailleur, Vid., II, 133.

FUMÉ, sans ressources, Vid., II, 137. Même sens que *cuit, frit*, etc.

FUMER (se), se battre, Granv.[2], I, 332 ; — cf. l'expression vulgaire *fumer de colère*.

FUMERON, jambe maigre, Vid., II, 133, semblable au gros brin de fagot qui porte ce nom.

FUSTILLER, tricher au jeu, Coq., I, 96 ; — tiré de l'anc. fr. *fuster*, fouiller, piller, ravager, propr. fustiger : cf. *fûté* ; Picard, *fustiquer*, tricher (= fustiger), et Lyon, *frouiller*, tricher (= frotter).

G

GAFFE, 1° Sergent, gardien, Coq., I, 96 (**gaffre**) ; 2° Guet, Vid., II, 134 ; — propr. perche garnie d'un crochet (sens de l'ancien *gaffe*, Du Cange, 1455) : cf. prov. *gafo*, recors (= gaffe), et, dans le jargon de Montmorin (H.-Alpes), *davi*, sergent (= *david*, crochet). Dérivés : **gaffer**, guetter, être en faction, Vid., II, 134 : la forme fréquentative *gaffiller*, est devenue populaire, II, 233 ; **gaffeur**, sentinelle, Vid., II, 134 ; **gaffier**, garde, gardien, Doc., II, 193. V. *fait*.

GAFFRE, v. *gaffe*.

[**GAGE**] = *gaye*, J. 1849, I, 186, 207.

GAGNER, voler, filouter, J. 1660, I, 245 (cf. 316). Euphémisme analogue au synonyme *travailler*.

1. Le mot a souvent été mal transcrit, d'où ces coquilles : *friques*, vêtements (Rigaud et Delesalle), et *fiques*, même sens (Victor Hugo, Colombey, Larchey, Delesalle et Bruant).

GAHISTO (?), diable, II, 27, 29 ; — cf. Béarn, *gaho*, crochet, donc : celui qui empoigne. Mot inconnu en dehors de Victor Hugo.

GAIGNEUR, filou, Vill., II, 134. V. *gagner*.

GAILLE, cheval, Vid., II, 134 (**gaye**). mot encore usuel, II, 234. Dérivés : **gaillerie**, cavalerie, Vid., II, 134 (**gayerie**) ; **gaillet**, cheval, Vid., II, 134 (**gayet**). V. *galier*.

GAILLE, **gaillette**, fausse partie de billard, Vid., II, 134 (**gaye**, **gayette**). Terme de grec. V. *gailleur*.

GAILLEUR, filou, Vill., I, 125 (et **gallieur**), 129 (**gayeux**) ; — propr. maquignon : c'est un dérivé de *gaille*, cheval[1], *galier*, dans le jargon des Coquillards (v. ci-dessous : *gallieur*, dans Villon, et les dérivés ultérieurs *galienne*, *galière*, *galiote*, *galtron*). Les Coquillards, entr'autres transactions louches, négociaient la vente des chevaux, I, 16, 89, et surtout des chevaux vicieux dont ils savaient masquer les tares (cf. I, 161, 162). Le commerce des chevaux a toujours été inséparable de tromperies, d'où la réputation fâcheuse des maquignons : encore aujourd'hui, l'individu chargé par un maquignon de rendre une rosse présentable à la vente, s'appelle *maquilleur de gayets* (v. Rigaud). Les pendants modernes de l'ancien *gailleur*, filou, sont, d'une part, *gaille*, *gaillette*, *galiote*, tricherie au jeu, et, d'autre part, *engailleur*, compère du bonneteur, II, 234.

GAILLOTERIE, écurie, Chauff., II, 91. Dérivé supposant un diminutif *gaillot*, parallèle à *gaillet*.

GAIN, vol, Vill., I, 135, 138 ; Vie, I, 147. V. *gagner*.

GAITTE (?), argent, II, 78. Dans le bas-langage, *guelte* est la remise accordée au vendeur sur certaines marchandises.

GALÉGÈRE, femme de voleur, Gloss., II, 175, c'est-à-dire prostituée. V. *calège*.

GALETTE, homme maladroit, Vid., II, 134, c'est-à-dire plat comme une galette. V. *limande*.

GALIENNE, écurie, J. 1836, I, 207. V. *galier*.

GALIER, cheval, Coq., I, 97 ; Myst. Chr., I, 278 ; J. 1628, I, 195 ; Granv., I, 332 ; **galière**, jument, I, 303 ; J. 1836, I, 207 ; — moy. fr. et dial. *galier*, rosse. V. *gaille*.

1. Cf. *gaillofre*, rosse, dans le *Royal Lignage* de Guiart, v. 12718. Le mot est encore vivace, sous cette forme et avec ce sens, dans le patois de l'Yonne (Jossier).

GALIFAR, bouchon, Granv.², I, 332. Origine inconnue.

GALINE, jeune pédéraste, terme de bagne, Vid., II, 134 ; — dial. *galine*, poule, fille galante.

GALIOTTE, tricherie, au jeu de billard, Vid., II, 134. V. *gaille*, *gaillette*, *gailleur*.

GALLIEUR, v. *gailleur*.

GALOCHE, menton, J. 1849, I, 207, c'est-à-dire pointu comme un menton de galoche.

GALOUSER, chanter, J. 1836, I, 207. V. *goualer*.

GALTRON, poulain, J. 1836, I, 207. V. *galier*.

GALUCHE, galon, **galucher**, galonner, Chauff., II, 91 ; Vid., II, 134 ; Doc., II, 183. V. *combre*.

[**GAMBERGER**] = *gomberger*, Litt., II, 196, 198.

GAMBILLER, danser, Vid., II, 134 ; Doc., 179, 190, propr. jouer des jambes, sens du mot en Picard (en français : agiter les jambes pendantes) ; **gambilleur**, 1° Danseur, Vid., II, 134 ; 2° Ambulant, Litt., II, 202.

GAMBRIADE, danse, Doc., II, 181 (= *gambillade*). — [dame], II, 53, 54.

GAME, rage, J. 1836, I, 207 ; — dial., Bas-Maine, Vendée, *game*, même sens. V. *engamé*.

GANCE, bande, clique, Granv., I, 332 = J. 1728 - 1849, I, 207, propr. ganse, nœud de ruban, signe de ralliement. Bas-langage.

[**GANDILLE**] = *gaudille*, II, 57.

GANDIN, décoration, Vid., II, 134 ; — cf. Genève, *gandin*, tapage.

[**GAP**] = *gaffe*, II, 73.

GARANTES, mains, Vie, I, 164 : cf. dial. *garer*, gratter. V. *gratantes*.

GARÇON, voleur de campagne, Vid., II, 134 ; Doc., II, 191 ; Gloss., II, 176, survivant de l'ancien *mauvais garçon*, I, 377 ; II, 102, 234. Aujourd'hui, *garçon* désigne le voleur franc à qui ses pairs n'ont rien à reprocher (Hayard), l'homme sur qui on peut compter, incapable de faire une dénonciation (Rossignol).

GARD ? Vill., I, 125.

GARDE-PROYE, garderobe, J. 1628, I, 195, 244, propr. garde-derrière. V. *proye*.

GARGOINE, bouche sale, bouche, J. 1849, I, 207 ; Granv.², I, 332 (**gargouenne**) ; Vid., II, 134 ; — Picard, *gargouenne*, gorge.

GARGON, v. *jargon*.

GARGUE, même sens que *gargoine*, Vid., II, 134, dont il est la forme abrégée.

GARNAFIER, fermier, **garnafle**, ferme, Vid., II, 134. V. *grenafle*, dont *garnafle* représente une prononciation dialectale (cf. *garnier*, grenier, dans Palsgrave). V. *grenaffe*.

GARS, chef de bande, Gloss., II, 176. V. *garçon*.

[**GARUCHE**] = *carruche*, I, 193 ; II, 74. — [supplice], II, 74.

GASCATRE, apprenti-voleur, Coq., I, 96, 106, propr. mauvais Gascon, peuple qui avait depuis longtemps une fâcheuse réputation de brigandage, I, 84[1]. Dans le *Mystère de Saint Quentin* de la même époque, un autre dérivé de ce nom désigne le valet du bourreau, v. 9268 :

> J'ay iey ung gentil *gascart*
> Ou deux qui sont bien affinez...
> Pour crever yeulx, pour copper nés...
> Ils sont tous fais et tous vieilliés.

Le camelot appelle encore *gascar* le Gascon (Rossignol).

GAT (?), chat, I, XI ; II, 27, 29. Italien ou Lyonnais. Ce mot est absolument étranger à l'argot.

GAUDI, plein, propr. joyeux, appliqué aux choses, Vill., I, 122 (mathe *gaudie*), 135 ; Myst. Test., I, 268 (fourrure *gaudie*) ; Vie[2], I, 167 (rouillarde *gaudie*). V. *desgaudi*.

[**GAUDIFFE**] = *gaudille*, J. 1849, I, 207.

GAUDILLE, épée, Granv., I, 332 = J. 1728-1849, I, 207, propr. rame ou aviron (*godille*, *goudille*), terme de matelot.

GAUDINEUR, décorateur, Vid., II, 134. V. *gandin*.

GAULDROUSE ? Vill., I, 135. — [bordel], II, 36.

GAULÉ, cidre, J. 1836, I, 207 ; Vid., II, 134 ; — Norm. *gaulay*, boisson faite avec les pommes abattues par la gaule.

GAUT, pou, J. 1628, I, 195, 235 ; Vid., II, 235 (**got**) ; — fourb. *gualdo*, même sens, propr. jaune de gaude, d'après la couleur jaunâtre du parasite. D'Assoucy s'est servi de ce terme de jargon (v. Fr.-Michel, p. 184), qui est encore vivace dans le Doubs : *gou*, pou.

GAUX, [époux] = poux, J. 1849, I, 186, 207. V. *gaut*.

1. Rabelais y fait allusion dans sa *Prognostication*, ch. III : « Les oreilles seront courtes et rares [allusion à l'essorillement] en Guascogne, plus que de coustume » ; et Montaigne remarque à propos de la même province, l. II, ch. VIII : « Ce quartier en est, à la vérité, un peu plus descrié que les aultres de la françoise nation ».

GAVÉ, gaviolé, ivre, Vid., II, 134, prop. gorgé, gavé ; — cf. Bas-Maine, *gavion*, ivresse (= gorge).

GAY, drôle, laid, Vid., II, 134, semblable au geai (anc. fr. et dial. *gai*).

GAYE, gayet, gayette, gayeux, gayerie, v. *gaille, gaillet, gaillette, gailleur*.

GAZ (faire son), aller à la selle, Granv.[2], I, 332.

GAZOUILLER, parler, J. 1849, I, 207, c'est-à-dire parler comme les oiseaux et les nourrissons, association d'idées analogue à *jargon* (v. ce mot).

GÉ, or, Chauff., II, 91, 93, propr. jais : allusion à la couleur brillante, II, 89.

GEORGET, pourpoint, Vill., I, 133 ; Myst. Test., I, 268, et Chr., I, 278, 294 **(jorget)** ; Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 225, 224, et 1836, I, 207. Nom de personne appliqué à un habit (cf. en français, *jacquet*, jacquette), procédé usuel dans les jargons : fourb. *piero* et germ. *pedro*, manteau, c'est-à-dire Pierre ; *Joseph*, même sens, dans le *cant*.

GERBER, juger, condamner, **gerbable**, qui doit être condamné, **gerbement**, jugement, Vid., II, 134 ; Doc., II, 188 ; **gerberie**, tribunal, **gerbier**, juge, J. 1849, I, 207 ; Vid., II, 135 ; Doc., II, 181, 188. Images tirées du travail agricole, II, 104. Mots encore usuels, à côté de **gerbe**, prison (Hayard).

GERGON, v. *jargon*.

[**GERNAFLE**] = *grenafle*, J. 1849, I, 195, 207.

GET, jonc, Vid., II, 135. Mauvaise graphie pour *jais*, II, 89.

GIB (?), argent, II, 78.

GIBERNE, Guibray, Vid., II, 138 **(Jiberne)**, anciennement Gibray, où se tenait une foire très importante.

GIBLER, juger, Chauff., II, 92, 96. Mot déformé.

GIBRE, même sens que *chibre*, J. 1628, I, 195 **(gyvre)**, 1660, I, 195 **(givre)**, 1690, I, 195 ; — cf. moy. fr. *gibrelin*, pudenda (Collerye).

GIER ? Vill., I, 135. — [jargon], II, 38.

GIEREMENT ? Vill., I, 135. — [avidement], II, 38.

GIFFAULT ? Vill., I, 135. — [le derrière], II, 36.

GIFFLE ? Vill., I, 125, 131. — [gibet], II, 36, 77. — [visage], II, 77.

GIGOLETTE, prostituée, Gloss., II, 176. Bas-langage.

GILBOCQUE, billard, J. 1849, I, 208 : peut-être déformation de *bilboque*, bilboquet, par allusion aux billes.

GILMONT, gilet, Chauff., I, 92 ; Vid., II, 135. Déformation.

GIROFLE, 1° Aimable, Vid., II, 135 ; Doc., II, 190 ; J. 1836, I, 209 (**giroble**) ; 2° Femme aimable, Doc., II, 180, propr. mignonne comme la giroflée.

GIROFLÉE, crochet à forcer les serrures, Coq., I, 110, d'après la forme de cet outil d'effraction.

GIROLLE, soit, oui, J. 1628, I, 234. Forme amplifiée de *gy*, encore usuelle, II, 259.

GIRONDE, jolie, J. 1849, I, 208 ; Granv.², I, 332 ; Vid., II, 135 ; Doc., II, 181 ; — c'est-à-dire fluette comme une hirondelle (prov. *girondo*). Mot passé dans le bas-langage, II, 234-235.

GIROUART, coursier, I, 302, 303.

GITRE, j'ai, J. 1628. I, 195, 227 ; Granv., I, 332. Mot déformé.

[**GITREMENT**] = *grievement*, II, 38.

GIVERNEUR, Vid., II, 135, terme des cochers parisiens ; — cf. Littré, *Suppl.*, p. 367 : « *Giberneur*, nom dans les environs de Paris, d'industriels qui achètent aux vignerons des feuilles de vignes qu'ils revendent aux halles centrales (de *giberne*, sac) ».

GIVRE, v. *gibre*.

GLACE, verre à boire, J. 1628, I, 195 ; Granv., I, 332 : le contenant pour le contenu (cf. *frapet*). Mot passé dans le bas-langage, II, 235.

GLACÉE, verre plein, Resp., I, 254.

GLACIÈRE PENDU, réverbère, J. 1849, I, 208. Allusion au vitrage de l'ancien réverbère et à son aspect patibulaire.

GLACIS, verre, Granv.², I, 332 ; Vid., II, 135. Forme postérieure de *glace*.

GLIER, diable, J. 1628, I, 194 ; Resp., I, 255 ; Granv., I, 332. Forme contractée de *guelier*.

[**GLINET**] = *glier*, Granv., I, 332 ; J. 1836, I, 218.

GLISSANT, savon, Vid., II, 135.

GLISSER, mourir, Gloss., II, 173, c'est-à-dire glisser dans l'autre monde.

[**GLIVET**] = *glier*, I, 218.

GLOCHETTE, poche, J. 1849, I, 208 : peut-être pour *clochette*, petite cloche.

GLORIETTE, nom d'une ancienne geôle du Châtelet, I, 11.

GLUTOUSE (?), figure, II, 53, 54, 77.

GNIÈRE, individu, Litt., II, 198 : abrégé de *sognière*, lui, II, 259. V. *nière*

GNIOLE, v. *niole*.

GOBE, gobelet, verre à boire, Vid., II, 135. Abréviation.

GOBE-MOUCHE, espion, J. 1849, I, 208, d'après le nom de cet oiseau (cf. *friquet*); **gobe-moucherie**, franc-maçonnerie, Vid., II, 135.

GOBER, 1° Aimer, Gloss., II, 173 ; 2° Etre attrapé, Granv.[2], I, 332, propr. avaler. Bas-langage.

GOBESON, 1° Calice, Vid., II, 135, c'est-à-dire gobelet ; 2° Verre, Litt., II, 206.

GOBETTE, verre de vin de prison, J. 1849, I, 208. V. *gobe*.

GOBILLEUR, juge d'instruction, J. 1849, I, 208 : il tourne et retourne l'inculpé comme une gobille (bille servant aux jeux d'enfants).

GOBIN, bossu, I, XI. Mot français sorti d'usage, n'a rien de commun avec le jargon,

GODELAY, cidre, Chauff., II, 90 ; — cf. moy. fr. et dial., *godale*, sorte de bière. V. *gaulé*.

GODILLER, être en érection, Vid., II, 135 ; Gloss., II, 173. Terme de matelot : manœuvrer la godille ou l'aviron, pour imprimer une marche progressive au bateau (dans le Berry, remuer, tripoter la terre), II, 104.

GODIZ, richard, riche, Coq., I, 97. Mot tiré de l'ancienne germania : *godizo*, riche, épithète fréquente dans les romances argotiques espagnoles.

GOFFEUR (?), serrurier, II, 27, 29 ; — cf. Berry, *goffe*, manant, grossier.

GOGUENEAU, pot de nuit, J. 1849, I, 208. Bas-langage.

GOINFRE, chantre, J. 1836, I, 208 : il a la bouche toujours ouverte.

GOMBERGER, compter, Vid., II, 135 (v. *comberger*), usuel dans l'argot moderne, aussi sous la graphie corrompue **gamberger** (Rossignol), d'où **gambergement**, truc. combinaison qui se trouve dans les jeux de hasard où il n'y a rien à toucher (Idem).

GONCE, v. *gonze*.

GONCIER, corps, Gloss., II, 173, propr. individu, sens du mot dans l'argot moderne (Rossignol). V. *gonce*.

GONZE, (**gonce**), 1° Homme, individu, **gonzesse**, femme, J. 1836, I, 208 ; Vid., II, 135 ; Doc., II, 179; Gloss., II, 173 ; 2° Niais, dupe, Granv.[2], I, 332 ; Gloss., II, 166 ; — fourb. *gonzo*, bourgeois, rustre (en italien, niais). Mot déjà employé

par La Fontaine et Vadé, I, 68-69, passé aujourd'hui dans le bas-langage, II, 235.

GORGE, étui, J. 1836, I, 208.

GOSSE, enfant, Gloss., 173 ; **gosselin**, 1° Petit garçon, J. 1849, I, 208 ; Gloss., II, 166 ; Granv.², I, 332 ; 2° Veau mort né, Vid., II, 135. Bas-langage.

GOT, v. *gaut*.

GOTEUR, paillard, J. 1836, I, 208, répondant à *goton*, prostituée (= Margot).

GOUALER, chanter, **goualante**, chanson, **goualeur**, chanteur, J. 1849, I, 208 ; Vid., II, 135 ; — dial. *goualer*, crier d'une voix aigre (Genève), *oualer*, chanter à tue-tête (Bas-Maine). Mot passé dans le bas-langage, ainsi que ses dérivés, II, 235. V. *galouser*.

GOUAPE, **gouapeur**, vagabond, Granv.², I, 332 ; Gloss., II, 173 ; **gouaper**, **gouéper**, vagabonder, Doc., II, 184 ; **gouépeur**, vagabond, Vid., II, 135 ; Doc., II, 183, 184. Mots d'origine dialectale, II, 103, passés dans le bas-langage, II, 236.

[**GOUFFIER**] = *gousser*, II, 68, 72.

GOUGEON, garçon, Vill., I, 134 ; Myst. Ap., I, 270 ; — dérivé de *gouge*, jeune fille (Guill. Coquillart).

GOULFARAULT, patron (?), I, 303, propr. goinfre, I, 302.

GOULINE, valise, Litt., II, 196, propr. petite gueule ou ouverture (cf. *gueulard*).

GOULU, 1° Puits, J. 1836, I, 208 ; 2° Poêle, Vid., II, 135 : l'un et l'autre d'après l'ouverture.

GOUPINE, mise étrange, J. 1849, I, 209, c'est-à-dire mise de voleur. V. le mot suivant.

GOUPINER, 1° Voler, Vid., II, 135 ; Doc., II, 178, 188 ; 2° Faire quelque chose, Granv.², I, 332 ; Gloss., II, 173 ; — cf. Champ, *gouper*, duper, mystifier (Gay) ; prov. *goupilha*, grappiller, dérober secrètement.

[**GOUPLINE**] = *gourpline*, J. 1690, I, 195.

GOUR, pot, J. 1634, I, 195. V. *gourd* et *gourpline*.

GOURD, Gros, au sens propre ou figuré. De là :

a. Acceptions concrètes :

1° Chargé, en parlant des dés truqués, Vill., I, 127 (*gours* arques) ; v. ci-dessous *gourd*, dé ;

2° Ramassé : v. *gour*, pot.

b. Acceptions métaphoriques :

1° Opulent, riche, Vill., I, 122 (*gours* passans) ; Myst. Pass.,

I, 273 : *gourt* y est opposé à *mince de caire* (v. ci-dessus, v° *caire*) ; Vie, I, 165 (*gourt* razis, archevesque), 166 (zervinois *gourd*, advocat).

2° Excellent, bon, en parlant du vin, Vill., I, 126 (*gourde* piarde), B., I, 173 ; Myst. Chr., I, 282 (*gourd* piard), 291 (*gourde* pie) ; v. ci-dessous, *gourd*, vin ;

3° Copieux, abondant : v. *gourdement*.

4° Commun, banal (chemin, moyen), d'où ironiquement ruse, truc : v. *gourderie* et *gourt*.

Tandis que ce mot est resté à peu près étranger aux argots romans, il a acquis dans le jargon un développement considérable qui contraste avec le rôle insignifiant de *gourd* en français (en espagnol, *gordo*, gros, est par contre très fécond). Des acceptions comme « riche, fastueux » et des expressions comme *gourde pie* (tout d'abord dans le *Mystère du Vieil Testament*, éd. Picot, t. I, p. 259) ont passé du jargon au français dès le xve siècle, dans la poésie satirique, principalement chez Guill. Coquillart, et dans les vieilles farces (cf. ici même, t. I, p. 20, 31). Au sens de « bon », *gourd* a également pénétré dans quelques langues secrètes de la France [1].

GOURD, dé, spécialement dé chargé, Coq., II, 97. Nom qu'on lit dans Shakespeare, I, 86. V. ci-dessus *gourd*, gros.

GOURD, vin, Vie[2], I, 167, propr. bon vin. V. *gourd*, bon, et *gourdi*.

GOURDAINE, nom d'une geôle dans l'ancien Châtelet, I, 11.

GOURDE (?), boucle d'oreille, II, 50.

GOURDEMENT, beaucoup, Myst. Test., I, 267 ; Vill., I, 133 ; J. 1628, I, 195, 228 ; Doc., II, 188, 190. V. *gourd*, copieux.

GOURDERIE, fourberie, Myst. Test., I, 267. V. *gourd*, commun.

GOURDI, bon vin, Vie, I, 165. V. *gourd*, vin.

GOURDIFAILLER, manger à son aise, Litt., II, 206. Baslangage.

GOURD RAZIS, archevêque, Vie, I, 165, propr. bon prêtre.

GOURER, **gourrer**, tromper, escroquer, Vill., I, 134 ; B., I, 172 ; J. 1836, I, 208. Ancien terme de jargon, d'origine indigène, I, 115, passé au xviiie siècle dans la langue générale [2] ; il

1. V. *Argot Ancien*, p. 201 et 317.

2. Le mot se lit fréquemment dans Guill. Bouchet : « se doutans qu'ils estoient *gourrez*, se regardans l'un l'autre, se prinrent à rire », *Serées*, t. III, p. 127.

est encore vivace dans le bas-langage (cf. II, 236) ainsi que ses dérivés : **goure**, tromperie, Vid., II, 135, 138 ; **goureur**, trompeur[1], J. 1836, I, 208.

GOURGANE, cou, gorge, Chauff., II, 91, 92. Même origine que *gargoine*.

GOURGOURANS ?, Vill., I, 134. — [trompeurs], II, 36.

GOURNE ? **gourné** ? Vie, I, 143, 145, 163.

GOURNITIQUE ? Vie, I, 148,

GOURPLINE, pinte, J. 1628, I, 195 ; Resp., I, 259, c'est-à-dire *gour plin*, pot plein. V. *gour*. — [plainte], J. 1836, I, 185, 208.

GOURT, ruse de gueux, métier de voleur, Vie, I, 146, 147 (enterver le *gourt*). L'expression **brouer sur le gourt**, I, 39, c'est-à-dire gueuser en connaisseur du métier, s'oppose à **bier sur le minsu**, mendier purement et simplement. V. ci-dessus *gourd*, commun, et plus bas les termes *minsu, passeligourt* et *tripeligourt*.

GOUSPIN, huissier, Litt., II, 203, propr. gamin. Bas-langage.

GOUSSÉ RAZIS, abbé, I, 165, propr. curé bien nourri.

GOUSSER, manger, Myst. Ap., I, 281 ; Vie, I, 147, 165 ; J. 1628, I, 219 ; — prov. *goussa*, manger de grand appétit, propr. dévorer comme un chien.

GOYE, dupe, II, 9, propr. chrétien. Mot des merciers juifs.

GRAFFER, empoigner, Myst. Chr., I, 293 ; — anc. fr. *graffer*, cramponner. V. *greffir* et *griffer*.

GRAILLONNER, entamer une conversation à haute voix, en prison, d'une fenêtre ou d'une cour à l'autre, Vid., II, 135, propr. cracher continuellement et bruyamment (sens vulgaire donné par d'Hautel). V. *cracher*.

GRAIN, écu, Vill., I, 133, 138 ; Myst. Test., I, 268 ; J. 1628, I, 195, et 1660, I, 227 ; Resp., I, 253; Vid., II, 136 ; — cf. germ. *grano*, même sens. Le mot a pénétré en littérature dès le XVe siècle, I, 19, et il était encore usuel dans le bas-langage au début du XIXe siècle, II, 18, 236.

GRAINE D'AMÉRIQUE, café, Vid., II, 136.

GRAINE D'OIGNON, poudre à canon, Chauff., II, 93. Ironie.

1. Cf. Virmaître : « Les *goureurs* sont des individus qui se déguisent en marins étrangers venant des pays lointains. Ils offrent au public des marchandises qu'ils ont soi-disant rapportées de l'Inde ou de la Perse, et qui proviennent tout bonnement d'un bazar quelconque ».

GRAISSE, genre de vol par substitution, Vid., II, 136, propr. tricherie. Autre graphie de *grèce*.

GRAISSER, gratter, J. 1836, I, 208, c'est-à-dire voler. V. *graisse*.

GRAND, v. *Meudon, trimard*.

GRAPPIN, corps (?), II, 50.

GRAS, 1° Argent (cf. *beurre*) ; 2° Butin à faire, Vid., II, 135.

GRAS-DOUBLE, feuille de plomb, **gras-doublier**, plombier, Granv.[2], I, 333 ; Vid., II, 136 : la feuille de plomb a été comparée à la membrane de l'estomac du bœuf.

[**GRASPE PROYE**] = *garde proye*, J. 1728, I, 195.

GRATTANTE, main, Vie, I, 135. V. *garante*.

GRATTE, gale, Vid., II, 136.

GRATTE-COUENNE, perruquier, J. 1849, I, 208. Ironie.

GRATTER, 1° Raser, **grattoir**, barbier, **grattou**, rasoir, J. 1836, I, 208 ; Vid., II, 136 ; 2° Arrêter, Vid., II, 136.

GRATTOUSE, dentelle, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 208 ; Vid., II, 136 ; Doc., II, 181 : elle gratte légèrement la peau.

GRAVELIFFE, peut-être qui empoigne, Vill., I, 128 ; — cf. anc. fr. *gravet*, crampon.

GRAVEUR SUR CUIR, savetier, Litt., II, 202. Appellation facétieuse du bas-langage.

GREC, tricheur, Vid., II, 136. Nom déjà attesté avec ce sens dans le *Dictionnaire de Trévoux* de 1752 (v. ici-même, I, 78), époque à laquelle remonte l'opuscule : *L'Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, Londres, 1758. Mais, déjà au XVIe siècle, *grec* avait un sens plutôt défavorable, comme l'attestent le proverbe : « Il n'y eust jamais *Grec* de malice net[1] », et cette remarque d'Henri Estienne : « Il est *Grec*, mais cela ne s'entend pas touchant le sçavoir des lettres ou sciences Grecques, mais de maintes ruses, principalement courtisanesques[2] ».

GRÈCE, tricheur, Vid., II, 136. V. *grec* et *graisse*.

GREFFER, manquer de nourriture, J. 1849, I, 208, comme la greffe qu'on insère sur la pousse d'une plante.

GREFFIER, chat, J. 1836, I, 208. Jeu de mots. V. *griffard*.

GREFFIR, 1° Saisir, empoigner, Vill., I, 122, 124 ; 2° Voler subtilement, J. 1628, I, 195, 232 (**griffir**).

1. Cité par Gabriel Meurier, *Trésor des sentences dorées*, Lyon, 1577.
2. *Deux Dialogues*, Paris, 1578, éd. Liseux, t. II, p. 166.

GRÊLE (**de la**), du tapage, J. 1849, I, 208. Bas-langage.

[**GRELU**] = *grenu*, Vid., I, 195 ; II, 136.

GRENAFFE, ferme, grange, J. 1628, I, 195, 223, 233 (**grenafle**) ; J. 1690-1836, I, 195 ; Chauff., II, 92 ; — propr. grenier ; **grenaffier**, fermier, Chauff., II, 92. V. *garnafier*.

[**GRENASSE**]= *grenaffe*, J. 1849, I, 195, 208.

GRENOBLE, peut-être vin de Grenoble, Vill., I, 137.

GRENU, blé, J. 1628, I, 195, 233 ; Chauff., II, 90, c'est-à-dire riche en grains.

GRENUCHE, avoine, J. 1660, I, 195 ; Granv., I, 333.

GRENUE, farine, J. 1628, I, 195, 230 ; Granv., I, 333. V. *grenu*.

GRÈ, **grès**, cheval, Chauff., II, 90 ; Vid., II, 136 ; — **tsigane**, *gray*, même sens. Mot commun aux argots romans et germaniques [1].

[**GRESSIER**] = *greffir*, J. 1728 à 1849, I, 195, 208.

[**GRESSIR**] = *greffir*, J. 1728, I, 195.

GRIACHE, tinette des prisons, I, 12. V. *griesche*.

GRIE (fém. **grielle**), froid, J. 1836, I, 186, 208 : forme moderne de l'ancien *gris*.

GRIESCHE, nom d'une geôle de l'ancien Châtelet, I, 11, propr. pénible (sens du mot dans l'ancienne langue).

GRIFFARD, chat, Granv.², I, 333 : **bête à griffe**.

GRIFFE (**un**), un rouleau à avoine, Chauff., II, 93, propr. ce qu'on empoigne.

GRIFFER, **1°** Saisir, prendre, Vid., II, 136 ; **2°** Faire un trou, Chauff., II, 94, avec ses griffes.

GRIFFIR, v. *greffir*.

GRIFFLEUR, brigadier de prison, J. 1849, I, 208, c'est-à-dire celui qui empoigne.

GRIFFON, chat, Vid., II, 136. V. *griffard*.

GRIFFONNER, jurer, **griffonneur**, jureur, J. 1836, I, 208, comme le chat (= *griffon*).

GRIL (**être sur le**), attendre le prononcé de son jugement, Vid., II, 136. Même image que *cuit* et *frit*.

GRILLER, prendre, Granv.², I, 333, propr. voler.

GRIMAULT (**artye de**), du pain moisi, J. 1628, I, 191, propr. pain de diable (cf. Oudin : *grimaud*, le père au diable) ou pain de vaurien, sens de *grimaud* dans le Normand de Rouen, du temps de David Ferrand.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 157.

GRIMÉ, 1° Arrêté ; 2° Qui a la figure noircie, J. 1849, I, 208. Le premier sens est dialectal (= griffé) ; le deuxième, français.

GRIMOIRE, code pénal, Vid., II, 136, c'est-à-dire livre incompréhensible pour les voleurs.

GRINCHE, 1° Voleur adroit, voleur, Chauff., II, 94 ; Doc., II, 179 ; Gloss., II, 176 ; J. 1849, I, 208 ; 2° Amoureux, Chauff., II, 90 ; — propr. crochet (prov. *grinche*), crampon, sens qui explique les deux acceptions métaphoriques. Le premier sens est devenu populaire, II, 237.

GRINCHER, 1° Voler, Chauff., II, 94, 95 ; Granv.[2], I, 333 ; J. 1849, I, 208 (à côté de **grinchir**, voler, **grinchissage**, vol, **grinchisseur**, voleur, Vid., II, 136, 176 ; Doc., II, 180, 184, 191) ; 2° Aimer, Chauff., II, 90 ; — Picard, *agrincher*, accrocher. V. *grinche*.

GRINTE, physionomie désagréable, Vid., II, 136 ; — it. dial. (Milan), *grinta*, même sens.

GRIPIS, meunier, J. 1628, I, 195, 230, et 1690, I, 195 (**grispis**) ; Granv., I, 333 ; J. 1849, I, 208 (**grispin**) ; — propr. voleur, réputation ancienne, I, 181 ; cf. aussi Oudin : « Fidelle comme un meunier, c'est-à-dire larron ». Dans l'Ille-et-Vilaine, on donne le nom de *grippis* au diable : le larron et le démon empoignent tous les deux.

GRIPPE-JÉSUS, gendarme, Vid., II, 136, propr. qui agriffe les innocents (v. *jésus*). Terme des voleurs du Nord. Appellation passée dans le bas-langage[1].

GRIS, froid, vent, J. 1628, I, 218, 226 ; Granv., I, 333. Mot passé au français dès le XVIIe siècle[2] et dans le bas-langage où il est encore vivace[3]. — [cher], J. 1836, I, 208.

GRIS (**planter du**) ? Vill., I, 131.

[**GRISBIS**, monnaie] = *grispis*, meunier, II, 74, 78.

GRIS-BLEU, gendarme, Chauff., II, 92.

GRISPIN, **grispis**, v. *gripis*.

GRIVE, 1° Guerre, J. 1628, I, 234, 246 ; Resp., I, 263 ; Granv., I, 333 ; J. 1836, I, 208 ; 2° Soldat, garde, J. 1849, I, 208 ; Vid., II, 136 ; Doc., II, 181 ; — d'après le nom de l'oiseau qui maraude dans les vignes (cf. en français, *griveler*).

GRIVOIS, soldat, à côté de **grivier**, même sens, Granv.[2], I,

1. V. *Argot Ancien*, p. 103.
2. Oudin (1640) : « Il fait *gris*, c'est-à-dire il fait grand froid ».
3. Ch. Nisard, *Parisianismes*, p. 128 : « *Gris*, vent de la bise, froid ».

333 ; Vid., II, 136 ; Doc., II, 180 ; J. 1849, I, 208. Mot passé à la fin du XVIIIe siècle au français tout d'abord comme synonyme de *drille* (v. ce mot), soldat éveillé et alerte ; ensuite, à l'exemple de *narquois*, comme expression de l'humeur libre et hardie particulière à ces vieux soudards, I, 78. Le mot apparaît en français vers la fin du XVIIe siècle ; François de Callières montre qu'à cette époque le terme était tout nouveau [1]. Boursault s'en est servi, un des premiers, dans sa comédie *Les Mots à la mode de 1694*, sc. XI :

Quand ils ont à leur tête un joli général,
Il n'est pour les *grivois* point de plaisir égal.

Vers la même époque, Furetière donne la meilleure définition de *grivoise*, rape à tabac : « Sorte de tabatière faite en manière de rape pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau : ces sortes de tabatières sont venues de Strasbourg en 1690 et s'appellent ainsi sans doute parce que les soldats ou *grivois* s'en servent ».

GROHANT, pourceau, Vie, I, 165 Onomatopée : cf. fourb. *grugnante*, germ. *gruñente*, même sens (= qui grogne).

GRONDIN, porc, B., I, 172. V. *grohant*.

GROSLE, v. *crosle*.

GROTTE, bagne, Doc., II, 181, propr. prison.

GROUILLER, remuer, Granv.², I, 333. Français moderne.

[**GROUPER**] = *grupper*, II, 58.

GRUBLER (?), grogner, II, 32. V. *cribler*.

GRUME ? Vill., I, 127. — [bois du gibet], II, 36. En français, le mot a le sens de bois non équarri.

GRUP, saisie, Vill., I, 132 ; Myst. Chr., I, 274. — [pendu], II, 36, 77.

GRUPPELIN ? Vill., I, 135. — [petit pot], II, 36.

1. *Les Mots à la Mode*, Paris, 1690, p. 111-113 :
« Tous les *Grivois* ne parlent pas autrement.
— Les *Grivois*, je n'ai pas l'honneur de les connoître.
— Les *Grivois*, reprit la Duchesse qui voulait faire la sçavante, sont sans doute quelques troupes étrangères qui servent dans les armées du Roy.
— Bon, dit le Comte en faisant un éclat de rire, les *Grivois*, des troupes étrangères ! Un *Grivois*, reprit le Comte, veut dire un homme qui... attendez. . un *Grivois* veut dire un *Grivois*, je ne puis pas vous l'expliquer autrement.
— En attendant que nous comprenions bien ce mot, je suis d'avis que nous le renvoyons en garnison. »

GRUPPER, saisir, Vill., I. 122, 128 ; Myst. Pass., I, 274 ; Myst. Chr., I, 281. Variante argotique de *gripper*, employée par Rabelais, I, 27.

GRUTOUSE (?), gale, II, 53, 54.

[GUABLE] = *Grenoble*, II, 38.

GUÉDOUZE (?), la mort, II, 27, 29, propr. salope ; — Lyon., *gandouze*, gadoue. Mot inconnu en dehors de Victor Hugo.

GUELIER, diable, Vie, I, 164 (**gueliel**), 166 ; B., I, 174 (*le guelier te gousse*, c'est-à-dire les avives te coupent la gorge, propr. le diable te dévore). Mot d'origine provinciale, sans doute de l'Anjou ; la forme primitive *guelier* y est attestée dès le XVIe-XVIIe siècle, I, 6, c'est-à-dire à la même époque que le nom du jargon. Quant à son origine, le terme dialectal est inséparable de l'anc. fr. *galier*, moqueur. Sous la forme *guelin*, le mot est encore vivace dans la Bresse Louhannaise, au sens de diable ou sorcier malfaisant ou encore d'enfant turbulent qui renverse et casse tout : « Ce petiot est un vrai *guelin* » (Guillemant). V. *glier*, *guieliers* et *vain*.

GUELLARD, besace, J. 1628, I, 195, 225, 230. V. *gueulard*.

GUENAUD, sorcier, J. 1836, I, 208 ; — cf. dial., Blésois, *guenot*, lutin (Cotgrave) ; Lorrain, *genot*, sorcier.

GUENETTE, peur, J. 1836, I, 208 ; — Vendée, *guène*, foire : l'effet pris pour la cause (cf. *dringue*).

GUÉRI, libre, Vid., II, 136 ; **guérir de sa maladie**, se sauver, Gloss., II, 176. Image tirée de la médecine, II, 105.

GUEULARD, 1° Besace, Granv., I, 333 ; J. 1836, I, 208 ; Vid., II, 137 ; 2° Poêle, Vid., II, 137. Dans les deux acceptions, d'après l'ouverture : cf. en français, le sens technique de *gueulard d'un fourneau*. V. *guellard*.

GUEULARDE, poche, J. 1836, I, 208. V. *guellard*.

GUEUX, mendiant, Vill., I. 128 (rouge *gueux* ; cf. I, 114-115). Mot passé au français dès le XVe siècle, tout d'abord dans la *Passion* de Gréban, v. 3896 :

Sathan, tu es un *gueux* propice [1]...

Il devient courant au siècle suivant. La plupart des écrivains de l'époque, Rabelais, Calvin, Paré, Bouchet, etc., font mention de la classe des *gueux de l'hostiere*, I, 56, 172, 297, 423 [2]. Quant

1. Voir aussi *Argot Ancien*, p. 272 à 274.
2. Le mot *hostière* est encore vivace dans l'Anjou, où il désigne l'hôpital ou maison de refuge : cf. dans le bas-langage, *hosteau, ous-*

à son origine, *gueux*, mendiant, est abstrait de *gueuse*, gorge (XIIIe siècle), par la notion intermédiaire de goinfre : « Mais que manges tu là en ton sac, *grande gueule ?* Je crois que tu as le gosier pavé ! » s'écrie un personnage de la *Comédie des Proverbes* (acte II, sc. 3). L'auteur anonyme de la *Response* de 1630 appelle le grand Coesre « chef de la *gueuserie* ou *gueulerie* », I, 260.

GUIBE, jambe, surtout longue et maigre, J. 1849, I, 208. Forme abrégée de *guibon*.

GUIBONS, jambes, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 208 ; Vid., II, 137 (**guibonne**). Mot passé dans le bas-langage (v. Fr.-Michel) et les parlers provinciaux, sous les formes *guibes*, *guibons*, *guiboles*, longues jambes. Origine inconnue.

GUICHEMARD, guichetier, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 137.

GUIELIERS, nom donné par Taingui aux vilains, I, 6, propr. diables. Rappelons que, parmi les bandes des aventuriers étrangers du XVe siècle, il y en avait qui portaient le nom de *Mille diables*.

GUIGARD (**flouer du**) ? Myst. Chr., I, 293.

GUILLAUME (**artye du gros**), du pain noir, J. 1628, I, 191, probablement pain de paysan, Gros-Guillaume étant un nom campagnard. Expression passée, au XVIIIe siècle, dans le bas-langage parisien : « *Du gros Guillaume*, mot parisien pour dire du pain bis, du gros pain de ménage, tel que le mangent les paysans... On appelle *du gros Guillaume* du gros pain destiné dans les maisons de campagne pour la nourriture des valets de cour ». (Ph. Le Roux).

GUINAL, juif, Vid., II, 137 ; — anc. fr. et dial. *guinal*, gueux ; cf. Montpellier, *guineio*, bohémien, c'est-à-dire gueux par excellence. Rigaud donne à *guinal* deux sens nouveaux : 1° Marchand de chiffons en gros (les chiffonniers l'appellent encore *Abraham*) ; 2° (**le grand**), Mont-de-piété, propr. le grand usurier.

GUINALISER, circoncire, Vid., II, 137 ; aujourd'hui, acheter à vil prix, dans le jargon des chiffonniers (Rigaud).

[**GUOBLE**] = *Grenoble*, II, 36.

GY, oui, J. 1628, I, 195 ; Vid., II, 137. Déformation. V. *girolle*.

teau, qui signifie, comme le synonyme jargonnesque *castu*, à la fois hôpital et prison. V. *osteau*.

H

HABIN, chien, Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 196, 225, 230, et 1836, I, 208 ; Resp., I, 255. Le mot qui accuse une origine vulgaire (cf. *hubin*), se lit déjà dans les *Actes des Apôtres* des frères Gréban [1]. Dérivés modernes : **habine**, chienne, **habiner**, mordre, J. 1836, I, 208, v. *happin*.

HABITONGUE, habitude, Vid., II, 137. Mot déformé.

HABITS NOIRS, bande de voleurs de la haute qui, pendant les années 1820 à 1845, commirent à Paris des vols audacieux et considerables, II, 3 (cf. II, 20).

HAIRENALLE, v. *hirenalle*.

HAIRGUE (un grand), nom de monnaie, Coq., I, 97. Origine inconnue.

HALÈNES, outils de voleur, Vid., II, 137; Doc., II, 184, propr. alènes, outils de cordonnier. On dit aujourd'hui, dans le même sens, *clous*.

HALLEGRUP, potence, Vill., I, 113, 125 ; Myst. Chr., I, 281 **(allegruc)**, c'est-à-dire le gibet servant à accrocher *(grup)* le cadavre du supplicié qui y restait exposé au hâle *(halle)*.

HALOT, soufflet, J. 1836, I, 208, propr. haleine ; **haloter**, souffler; **haloteur**, souffleur ; **halotier**, souffleter, J. 1836, I, 208.

HAMOR, HAVERTA, v. *ramor*, *raverta*.

HAN (son), v. *an*.

HANE, bourse, J. 1628, I, 196, 222 **(ane)**, 234 ; — moy. fr. *hane*, malle (1417). Dans les patois du Bas-Maine et de la Normandie, le mot signifie « culotte ».

HANOCHE, jument, Vie, I, 165. V. *hanois*.

HANOIS, cheval, Vie, I, 165 ; — Anjou, *hane*, vieille rosse.

HAPPER LE TAILLIS, s'enfuir habilement, J. 1628, I, 195, 218, répondant à *gagner le taillis* (Molière), anciennement, *gagner le bois*.

HAPPIN, chien, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 208 ; — tiré du dial., Charente-Inférieure, *happer*, japper, aboyer. Mot

1. Livre VIII, f^os^ CIIII v° :
PANTAGRUEL. — Quel docteur ! quel maistre *habin !*
PROSERPINE. — Et laissez vivre mon corbin,
Mon crapault, mon bouc escorné.

d'origine vulgaire, qu'on lit déjà dans une pièce burlesque de 1666 (v. Fr.-Michel).

HARIADAN BARBEROUSSE, le Christ, Vid., II, 137 ; Doc., II, 191, d'après le nom de Hariadan (Khaïr-Ed-Din) Barberousse, célèbre corsaire turc, amiral des flottes de Soliman II (mort en 1546). La couleur de la barbe que les peintres prêtent à Jésus, a amené ce rapprochement qui a donné naissance à toutes sortes de divagations[1].

HARICOT VERT, voleur jeune et hardi, J. 1849, I, 209.

HARICOTER, rompre sur la roue, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 112 (**aricoter**) ; **aricotage**, supplice de la roue ; **aricoteur**, bourreau, Vid., II, 112 ; — moy. fr., *haricoter*, déchirer. Vadé, éd. 1796, p. 99, a dit dans le même sens :

Charlot f'ra un *haricot* de ton corps,

c'est-à-dire le bourreau te rompra. V. *roe*.

HARMONIE, tapage, Granv.[2], I, 333 ; Gloss., II, 166. Ironie.

HARNAIS DE GRIVE, uniforme, Vid., II, 137. V. *grive*.

[**HARNOIS**, chair) = *hanois*, cheval, II, 57-58.

HARPE, barreau de prison, Vid., II, 137 ; **jouer de la harpe**, voler (aujourd'hui, voler à la tire), jeu de mots fondé sur le double sens de *harpe*, instrument de musique et griffe, expression fréquente chez les écrivains du XVIe-XVIIe siècle, I, 41[2].

HARPIONS, v. *arpions*.

HAULTMONT, haut, B., I, 173. Amplification analogique ayant l'air d'un nom de lieu. V. *courrier*.

1. Voici quelques échantillons :

Rigaud : *Hariadan Barberousse*, Jésus-Christ, dans l'ancien argot. *Hariadan*, pour *Havriadan*, de *Havre*, Dieu, et *Barbe-rousse*, par allusion à la couleur que les peintres ont donnée à la barbe du Christ.

Delesalle : *Hariadan Barberousse*, le Christ (Vidocq). Pour *Havriadan*, de l'argot *Havre*, Dieu, et de la terminaison *an* qui se rencontre dans Nathan, Mathan, etc...

Hector France : *Hariadan Barberousse*, le Christ. D'après MM. H. Vial et G. Capon, le mot *Hariadan*, qui signifie en argot Dieu, est dérivé de l'expression allemande *Herr Gott*, Seigneur Dieu, avec la prononciation commune de *i* pour *guo* (*Gott*). Nous obtenons ainsi *Herrïott*, devenu, en passant dans le français, *Hariad*. La terminaison *an* est une façon d'hébraïser le mot pour lui donner une parenté avec Nathan, Jonathan, etc.

2. Ajoutons aux exemples déjà cités ces vers du Sieur de la Sigogne (*Cabinet Satyrique*, 1634, p. 695) :

Clepton de Boesme effronté,
Cogneu par sa subtilité,
Habile *joueur de la harpe*...

HAUT-DE-TIRE, haut-de-chausses, J. 1628, I, 196, 225, 244. V. *tire*.

HAUTE (la), association de voleurs et de filous insignes qui manient des affaires importantes, Vid., II, 148, en opposition avec *la basse pègre*, les voleurs de bas-étage. Expression passée dans le bas-langage, II, 237. V. *basse (la)*.

HAUTOCHER (?), monter, II, 58.

HAUT-TEMPS, v. *autan*.

HAVRE, le grand havre, Dieu, J. 1628, I, 196, 219, 227, 273 ; Resp., I, 258. Dieu est envisagé comme le grand refuge, le *havre de grace* de Rabelais (l. III, ch. XXXII). — [horreur], II, 36.

HERME, liard, I, 39. Origine inconnue. V. *hairgue*.

HERPE, liard, Vie, I, 146, 149, propr. âpre au toucher. V. *herpelu*.

HERPELU, même sens que le précédent, B., I, 173 ; J. 1628, I, 196 **(herplus)** ; — Poitou, *herpelu*, hérissé (*herpe*, serpe). Le mot de jargon a pénétré dans le Bellau (*arpoué*, sou) et dans l'argot de Montmorin, Hautes-Alpes (*arpéou*, liard).

HERS (?), maître, II, 27, 29. Victor Hugo a certainement pris pour de l'argot ce mot des « Fanfreluches antidotées » de Rabelais :

Cria tout hault : *Hers*, par grace, peschez le...

HIBOU (?), voleur de nuit, II, 42, 44.

HIRENALLE ? Vill., I, 128 (et **hairenalle**). — [hérissement des cheveux], II, 39.

HIRONDELLE DE LA GRÈVE, gendarme, Vid., II, 137, chargé d'assister aux exécutions capitales qui avaient lieu place de Grève.

HISCZ ? Vill., I, 133. — [cordes], II, 38.

HOMICIDE, hiver, J. 1836, I, 184, 209.

HOMME DE LETTRES, faussaire, Vid., II, 137. Ironie.

HOMME DE PEINE, voleur qui a déjà passé par la correctionnelle, Vid., II, 137. Terme de bagne.

HONNÊTE, printemps, J. 1836, I, 184, 209.

HOPITAL, prison, Vid., II, 137 : l'hospice des gueux était à la fois un hôpital et une prison. V. *castu*.

HOQUETTE, baluchon de gueux, Vie, I, 150, 166 ; — moy. fr. *hoquet*, grand manteau à capuchon.

HORNANGIER ? Vill., I, 135. — [coïter], II, 36.

HOTEL (petit), corps-de-garde, Gloss., I, 176. Ironie.

HOUZARD, trou dans le mur, **houzarder**, percer la muraille, Vid., II, 137 (cf. I, 73) ; — cf. wall., *houzâ*, fondrière.

HUBIN, **1°** Chien, J. 1628, I, 196, c'est-à-dire chien de Saint-Hubert ; **2°** pl. Classe de gueux qui se disaient mordus par un chien ou loup enragé et prétendaient avoir fait le pèlerinage à Saint-Hubert, J. 1628, I, 225 (cf. 323). Des trompeurs de ce genre. connus sous le nom de *marchands de Saint-Hubert*, se rencontrent encore aux foires du Berry et du Poitou, I, 225.

HUILE, soupçon, Vid., II, 137, c'est-à-dire tache d'huile ; **prendre de l'huile**, se méfier, Litt., II, 203.

HUILE, argent, métal ou monnaie, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 209. Mot tiré du bas-langage où il est attesté dès 1694 (v. Fr.-Michel).

HUISTRE DE VARANNE, fève, J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 333, c'est-à-dire de Varennes, commune de l'Aisne.

HURÉ, **1°** Gros, grossier, Vie, I, 146 (aubert *huré*, gros billon), 147 et 165 (coesmelotier *huré*, gros mercier), 149 (peau *huré*, lit grossier), 164 (*huré* Cagou, gros Cagou), 165 (*huré* couchant, gros soleil) ; — propr. hérissé, épithète fréquente et caractéristique ; **2°** Vin ordinaire, Vie, I, 165 ; **3°** (sens moderne), Riche, J. 1836 et 1849, I, 209.

HURETTE, grosse fille, gueuse, Vie, I, 163. V. *huré*.

HURLE, urle, parloir de prison, J. 1849, I, 209.

HURLUBIER, vagabond, II, 33. Bas-langage.

HURME ? Vill., I, 123, 127, 131. — [cellule], II, 39.

HURQUER ? Vill., I, 128.

HUST-MUST ! grand merci, J. 1628, I, 217, et 1836, I, 209 ; Granv., I, 333. Onomatopée.

HYE ? Vill., I, 136 ; **hyer** ? Vill., I, 135. — [coïter], II, 37.

I

ICICAILLE, ici, J. 1634, I, 196, et 1660, I, 196 (**icigaille**) ; Resp., I, 260 ; Granv., I, 327. Forme amplifiée d'*ici*.

ICIGO, ici, J. 1836, I, 209 ; Gloss., II, 170 ; Doc., II, 192, 193, (**igo**). Encore usuel, II, 259.

IMPOT, automne, J. 1836, I, 184, 209.

INCONNOBRÉ, inconnu, Vid., II, 137. Mot déformé.

INGRE, v. *lingre*.

INSOLPÉ, insolent, Vid., II, 137. Mot déformé.

INSPIRÉ (?), front, II, 47.

INSTITUTEUR, nom de l'archisuppôt dans la bande des Chauffeurs, I, 51 ; II, 86.

ISOLER, abandonner, **isolage**, abandon, Vid., II, 137.

[**ITRER**] = *gitrer*, I, 195, 196, 209. V. *gitre*.

IVERNOIS, hiver, Vill., I, 137.

J

JABLO (**le grand**), le soleil (?), II, 55-56.

JABOTER, parler, Chauff., II, 93, 95, 96 ; Doc., II, 181 ; — Champagne, *jaboter*, causer, bavarder.

JACQUES, sou, Vid., II, 137. Nom d'ancienne monnaie.

JACTER, parler, dire, Gloss., II, 173 ; Doc., II, 193, c'est-à-dire *jaqueter*, propr. jacasser, sens du mot en ancien français et dans les patois.

JAFFE, potage, J. 1628, I, 218, et 1660, I, 218 (**jafle**) ; Chauff., II, 94 ; — cf. Champagne, *jaflis*, galimafrée ; Yonne, *jafle*, acide.

JAFFIER, jardin, **jaffin**, jardinier, J. 1836, I, 209 ; — propr. (jardin) potager.

JAFLE, v. *jaffe*.

JAFLIER, distributeur de potage, dans les prisons, I, 32 ; — propr. soupière, sens du mot en rouennais : « ... un *jafflier* de mattes... », c'est-à-dire une jatte de lait caillé[1].

JALO, chaudronnier, J. 1836, I, 209, propr. baquet, sens de *jallot* en français.

JAMBE DE DIEU, jambe malade ou couverte d'ulcères apparentes, une des subtilités des gueux du xve au xviiie siècle, I, 9. Première mention dans Rabelais, I, 27-28 ; ensuite chez Bouchet, I, 169, d'Assoucy, I, 60, et Cotgrave, I, 76. Pechon de Ruby, Ol. Chéreau et Sauval en donnent des descriptions, I, 160, 220, 320, 324. L'expression accuse un tour d'esprit particulier aux gueux. — Le pendant de *jambe de Dieu* était, au xvie siècle, la **main de gorre**, « croustlevée et ulcerée », dont parle Bouchet (*Serées*, t. IV, p. 200) : c'était le bras d'un pendu, détaché du cadavre et desséché, par lequel les gueux simu-

1. *Muse Normande*, éd. Héron, t. II, p. 162.

laient un bras pourri, Vie, I, 155 (cf. 169, 231, 297). On attribuait des vertus merveilleuses à cette *main de gorre* ou *main de gloire*[1], l'une et l'autre formes représentant des étymologies populaires tirées de *mandragore*, plante qui joue un grand rôle dans le domaine des superstitions populaires.

JAMBE EN L'AIR (?), potence, II, 58, 77.

JAPPE, langue, Gloss., II, 176.

JAR, v. *jars*.

JARDIN (**être au**), aller faire un coup, Litt., II, 197.

JARDINER, 1° Ennuyer, fatiguer par des paroles, Gloss., II, 173 ; 2° Railler, se moquer, Doc. II, 187 ; J. 1849, I, 209. Même association d'idées qu'au synonyme *bêcher*. Au XVIe siècle, *jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un*, c'était diriger une attaque ou un reproche contre une personne dans une conversation générale et sans avoir l'air de s'en occuper.

JARDINIER, complice du *charrieur*, Vid., II, 138.

JARGOLLE, la Normandie, Vid., II, 138 ; J. 1836, I, 209 (**Jergole**), propr. le pays du jargon, cette province ayant été un des principaux foyers des gueux : en ancien français, *jargouiller* est synonyme de *jargonner*.

JARGOLLIER, Normand, Vid., II, 138 ; J. 1836, I, 209 (**Jergolier**).

JARGON, nom de l'argot ancien à partir du XIIIe siècle, époque où l'on rencontre le mot, avec ce sens spécial, au nord et au sud de la France, sous les variantes *gargon* et *gergon*, I, 2, cette dernière encore usuelle au XVIe siècle, I, 43, 139, 303. Voici les renvois aux textes dans leur ordre chronologique : I, 14 (Rouen, 1426) ; Coq., I, 88, 89, 90 (= 1455) ; I, 22 (= 1457) ; Myst. Ap., I, 270 ; Vie, I, 139 ; B., I, 172 (cf. 298) ; J. 1628, I, 177, 229 ; Resp., I, 251, 254, 264. Les dictionnaires, depuis l'*Académie* jusqu'à *Trévoux*, I, 79, donnent cette acception spéciale du mot *jargon*, encore vivace en allemand. Sous le rapport étymologique, *jargon* ou *gargon* désigne entre

1. Cf. *Dictionnaire de Trévoux*, v° *main de gloire* : « Des voleurs condamnés à mort ont avoué à la torture qu'ils s'en servoient pour stupéfier et rendre immobiles ceux à qui on la présentoit, de manière qu'ils laissoient voler leur argent et leurs meubles sans pouvoir se remuer ni avoir la force d'appeler à leur secours. A l'égard de la composition, ils déclarèrent que cette *main de gloire* se faisoit avec la main d'un pendu... On se sert de cette main comme d'un chandelier, et dans tous les lieux où l'on va avec la chandelle allumée [composée de la graisse de pendu], ceux qui y sont demeurent immobiles. »

autres, dans l'ancienne langue, le gazouillement des oiseaux et le babil des petits enfants, d'où la notion de langage inintelligible.

Langue à la fois secrète et artificielle, voilà les deux caractères essentiels de l'ancien argot. Aux raisons d'ordre linguistique que nous avons déjà données dans la préface, ajoutons ici ces témoignages d'une valeur documentaire incontestable :

1455. Coquillards, I, 91 : « Et est vray, comm' il dit, que lesdiz Coquillars ont entr'eulx un langaige exquiz que aultres gens ne scevent entendre, S'ILZ NE L'ONT REVELEZ ET APRINS ; par lequel langaige ilz congnoissent ceulx qui sont de ladicte Coquille, et nomment proprement oudict langaige tous les faiz de leur secte ; et a chacun desdiz faiz son nom oudict langaige. »

1628. Jargon, I, 190 : « Les vieux merciers ORDONNERENT UN CERTAIN LANGAGE ENTR'EUX... Il arriva que plusieurs merciers... trouverent [aux foires] grande quantité de pauvres gueux, desquels ils s'accosterent ET LEUR APPRINDRENT LEUR LANGAGE et ceremonie. »

Ibid., I, 221 : « Les Archisupposts qui sont des escoliers desbauchez... QUI ENSEIGNENT LE JARGON à rouscailler bigorne, qui ostent, retranchent et reforment l'Argot ainsi qu'ils veulent. »

1630. Response, I, 264 : « Il sera très chenastre d'assigner nos Estats Generaux pour estre tenu à ce printemps en ce chenu pacquelin de Languedoc... et qu'entre cy et ce temps là LES DOCTES ARCHISUPPOSTS AIENT LE SOIN DE COMPOSER UN NOUVEAU JARGON pour estre ENSEIGNÉ à toutimes les freres qui se trouveront aux susdits Estats. »

1800. Chauffeurs, II, 86 : « La bande étoit composée, en dehors des voleurs proprement dits, ... D'UN INSTITUTEUR DE MIOCHES, qui... s'appliquait surtout A LEUR APPRENDRE A PARLER L'ARGOT... »

L'histoire vient ainsi corroborer les conclusions de la linguistique. Le langage des malfaiteurs se révèle d'un caractère foncièrement artificiel : ses origines et son développement sont également factices [1].

1. Dans un ouvrage de vulgarisation linguistique qui vient de paraître — *La Philosophie du langage*, par Albert Dauzat, Paris, 1912 — on lit, à la p. 186, que « les linguistes ont eu, jusqu'à nos jours, des notions absolument fausses sur l'argot des malfaiteurs, en le considérant comme un langage artificiel consciemment créé dans un but cryptologique », alors que « des sociologues comme M. Niceforo et Van Gennep, lui ont restitué son caractère de langage normal normalement développé ».

Nous avons montré dans la préface le peu de confiance qu'inspirent les sources jargonnesques utilisées par Lombroso et ses disciples, parmi lesquels se trouve précisément M. Niceforo, dont les autorités sont toujours Victor Hugo, Larchey, Vitu... Nous ne reviendrons pas

JARGONNER, parler jargon, Vill., I, 125 (?); Myst. Ap., I, 270. Le mot se lit, à la même époque, dans une ballade française de Villon (éd. Longnon, p. 81) :

Je congnois quand pipeur *jargonne*...

JARGUE (en) ? Litt., II, 197.

JARNAFFE, jarretière, Vid., II, 138. Mot déformé.

JARS, jargon, Vid., II, 137 (**jar**) : J. 1849, I, 209. Forme abrégée de *jargon*. L'expression **entendre le jars**, être rusé, est attestée par Godefroy dès l'an 1526, et se lit, au XVIIIe siècle, dans l' « Histoire de M. Guillaume » du comte de Caylus (t. X, p. 15 des *Œuvres*) : « Je fis signe à ma maîtresse, *qui entend le jars*, autant qu'il se puisse », c'est-à-dire qui entend la plaisanterie, l'allusion[1]. L'homonymie avec *jars*, mâle de l'oie — « ils *jargonnent* comme les *jars* » (Paré) — a amené cet autre rapprochement : « *Il entend le jars, il a mené les oies*, c'est-à dire, c'est un homme expert » (Oudin)[2].

JART, robe, Coq., I, 97 ; Vill., I, 125, propr. robe en laine ; — anc. fr. *jart*, poil long et dur dans la laine.

JARVILLER (?), parler, II, 75.

JASANTE, prière, **jaser**, prier, J. 1836, I, 209.

JASPIN, oui, J. 1628, I, 196, 239, et 1836, I, 209 ; Granv., I, 333 : mot induit de *jaspiner*, propr. bavardage, sens de *jaspin* dans le bas-langage, II, 237.

JASPINER, 1° Parler, Granv., I, 326, 333 ; Vid., II, 138 (« terme des voleurs parisiens ») ; 2° Parler argot (v. *bigorne*), Doc., II, 178 : l'un et l'autre sens depuis longtemps populaires, II, 18, 20, 69, 79, 237. Le sens primitif de *jaspiner* est japper

non plus sur le caractère aléatoire des théories ethnologiques, fondées sur des détails imparfaitement connus ou sur des renseignements contestables. Il suffira de conclure que la conception du jargon comme un langage naturel est en pleine contradiction avec les faits linguistiques et historiques. Les sociologues, faute de connaissances spéciales, confondent trop souvent les parlers vulgaires avec les langues secrètes, et c'est précisément cette confusion qui a entraîné celle du patois et du jargon, du langage naturel et du parler artificiel.

1. Cf. Ph. Le Roux : « *Entendre le jargon*, entendre à demi-mot, être fait et expérimenté en quelque chose, être fait au badinage : Je suis un vieux drille qui *entend ce jargon* ».

2. Godefroy identifie à tort avec *jars* (= jargon) un homonyme d'autre origine et de sens différent qu'on lit dans le *Séjour d'honneur* d'Octovien de Saint-Gelais, éd. 1526, f° 16 r° :

Mille chançons dont la feste est doublée,
Dances et *jartz*, motz ditz à la volée...

(Normand, *japiner*), sens conservé par le dérivé **jaspinement**, aboiement, Vid., II, 138. La forme *jasper*, pour *japper*, se lit chez d'Assoucy (v. Fr.-Michel, p. 235).

JAUNE, été, J. 1836, I, 184, 209, 248.

JAUNET, pièce d'or, Litt., II, 209. Bas-langage.

JAVARD, lin, J. 1836, I, 209, c'est-à-dire mis en javelle.

JEAN (faire le saint), v. *Saint Jean*

JEAN DE LA VIGNE, crucifix, Vid., II, 138. En moyen français, *Jehan des Vignes*, désigne la vigne personnifiée et son fruit, le vin, dans un sermon joyeux du xve siècle :

> Car *Jehan des Vignes* qui est tout beau
> Incontinent leur gaste le cerveau [1].

Ce nom viendrait, suivant Fr.-Michel, d'un des acteurs de bois du théâtre des marionettes qui était ainsi désigné et jouait le rôle de Jésus-Christ sur la croix.

JEAN L'HOUSSINE, bâton, Vid., II, 138, répondant à un synonyme moyen français dans une farce du xve siècle :

> Velà *Jehan du Houx* rué jus
> Plus n'en auroys esbat ne jeulx [2]...

Personnification facétieuse analogue à *Martin bâton*.

JERGOLE, v. *Jargole*.

JÉRUSALEM (lettre de), lettre écrite de la prison en vue d'escroquer de l'argent, Vid., II, 138. La préfecture de police était située rue de Jérusalem.

JÉSUITE, dindon, Vid., II, 138, acclimaté en Europe par les jésuites. Bas-langage.

JÉSUS, nom donné au jeune inverti qui sert d'appât pour faire chanter les individus portés à cette passion, Vid., II, 138 ; J. 1849, I, 209, propr. innocent qu'on débauche.

JETÉE (?), mètre, II, 75.

JETTARD, cachot, J. 1849, I, 209 ; Gloss., II, 174, et Litt., II, 203 (**schtard**), c'est-à-dire endroit où l'on jette les coupables.

JIBERNE, v. *Giberne*.

[**JIROBLE**] = *girofle*, J. 1849, I, 186, 209.

JOB, niais (plutôt feint), **joberie**, niaiserie ; Vid., II, 138 ; **battre job**, dissimuler, Vid., II, 115, expression passée dans plusieurs parlers provinciaux, II, 237 ; — moy. fr. et dial. *jobe*, sot, jobard.

1. *Ancien Théâtre*, t. II, p. 215.
2. *Ibidem*, t. II, p. 149.

JOB, veau, Chauff., II, 94, propr. sot.

JOBELIN, nom du jargon au xve siècle, Vill., I, 134, propr. le langage des *jobs* ou prétendus tels (cf. *bigorne*). Le mot est fréquent chez Villon et chez les écrivains de son école, parfois sous le nom plus complet *jargon jobelin*, I, 18, 20. En littérature, le mot a pris un double sens :

1° Langage inintelligible :

> Mais que diable est ce qu'il demande ?
> Je n'entens point son *jobelin*[1] ;

2° Ruse de gueux :

> Par la mort ! je feray bien
> Argent pour le fin atraper.
> En doibz tu aulcuns à piper
> A ton entente ou *jobelin*[2] ?

c'est-à-dire à ton avis et subtilité.

JONC, or, Rat, I, 339 ; J. 1836, I, 209 ; Granv.[2], I, 333 ; Vid., II, 138 ; — d'après la couleur. Encore usuel, II, 238.

JONC, cachot, Vill., I, 123, 134, 136, désigne proprement la litière de jonc des prisons.

JONCHER, **1°** Tromper, Vill., I, 127 ; **joncherie**, tromperie, Vill., I, 129 ; **2°** Dorer, J. 1836, I, 209. Le premier sens, ancien ; le deuxième, moderne.

JONCHEUR, **1°** Trompeur, Vill., I, 129 ; **2°** Doreur, J. 1836, I, 209. Le sens ancien de cette famille de mots, commun à Villon et aux Mystères du xve siècle[3], remonte à **joncheux**, escroc, qu'on trouve dans un document de 1389 : le procureur du roi y qualifie le prisonnier Perrin Courtault de « *joncheus*, c'est-à-dire cabuseur des gens[4] ». L'acception primordiale de ce terme policier semble être « paillard » (de *jonc*, paille des prisons), d'où « filou », sens passé de Villon chez Guill. Coquillart et les autres poètes de l'époque.

JONCLIER, orfèvre, Litt., II, 205. V. *jonc*.

JORER, parler, Chauff., II, 93. Origine inconnue.

JORGET, v. *georget*.

JORNE, jour, Vid., II, 138 ; Doc., II, 188 ; — prov. *jorn*, même sens.

1. *Farce nouvelle de Colin* (dans l'*Ancien Théâtre*, t. II, p. 399).
2. Fr.-Michel et Le Roux de Lincy, *Recueil des farces*, t. II, pièce 8.
3. Cf. *Mistere du Vieil Testament*, v. 17665 (*joncherie*) et 48167 (*joncher*).
4. Cité dans Fr.-Michel, p. 241.

JOSEPH, cocu, Litt., II, 204, propr. benêt, innocent. Bas-langage.

JOUE ? Vill., I, 136.

JOUER, v. *bombe*, *boule*, *harpe* et *violon*.

JOUR, torture, Coq., I, 97, 106, c'est-à-dire le jour critique, la journée la plus dure à passer pour un accusé.

JOUSTE, proche, J. 1836, I, 209 ; — Poitou, *jouste*, auprès de. V. *juxte*.

JUC, gibet, Vill., I, 129 ; Myst. Chr., I, 281, propr. juchoir (sens du mot dans l'ancienne langue).

JUDACER, embrasser quelqu'un pour le tromper, **judacerie**, trahison, Vid., II, 138. Allusion à Judas de l'Evangile.

JUGE DE PAIX, bâton, Chauff., II, 90. Appellation facétieuse depuis longtemps populaire, II, 88.

JUILLETISER, détrôner, I, XI ; II, 99. Terme politique éphémère, égaré dans le vocabulaire de Vidocq.

JUSTE (la), la cour d'assises, Vid., II, 138. Abréviation de *justice* ; cf. germ. *justa*, justice.

JUXTE, le long de, auprès de, Vie, I, 149 ; J. 1628, I, 196, 219, 231 ; — anc. fr. *juxte*, même sens.

L

LABAGO, là, Vid., II, 138. Amplification de *là-bas* (cf. *icigo*).

LAC (**tomber dans le**), être dans une misère extrême, Litt., II, 206. Bas-langage.

LAFFE, la vie, J. 1836, I, 209 ; Gloss., II, 166, c'est-à-dire *l'affe*. V. *affe*.

[**LAFFE**] = *jaffe*, II, 168.

LAFIEROTTE (?), préfecture, II, 47 : la petite fière. Ironie.

LAGO, là, Vid., II, 138, 193. Encore usuel, II, 259.

LAGOUT, eau, J. 1849, I, 209, pour *l'agout*, propr. l'égout (Anjou, *agout*) : cf. sous le rapport du sens, le synonyme *vase*, eau, du bas langage.

LAINÉ, mouton, Vid., II, 138 : bête à laine.

LAIRRER (?), assembler, II, 75.

LAIT A BRODER, encre, Vid., II, 138, c'est-à-dire liquide à écrire. Dans les prisons, le lait remplace souvent l'encre, et les détenus, pour échapper au contrôle du greffe, emploient

le lait pour écrire entre les lignes tracées à l'encre (Virmaitre).

LAMPIE, repas, J. 1836, I, 209 ; — cf. *lampée*, gorgée.

LAMPION, sergent de ville, J. 1849, I, 209 : l'agent est planté dans la rue pour éclairer, guider et protéger le passant. V. *bec de gaz* et *cierge*.

LANCE, v. *ance*.

LANCEQUINER, 1° Pleuvoir, J, 1849, I, 209 ; Granv.², I, 333, et Vid., II, 139 (**lansquiner**) ; Doc., II, 180 ; 2° Pleurer, Doc., II, 180 (**lansquiner**) ; — *lance*, eau, pourvu du suffixe argotique *quin*. Mot passé dans le bas-langage, II, 216.

LANCER, pisser, J. 1836, I, 209, dérivé de *lance*, eau.

LANDAU A BALEINES, parapluie, Granv.², I, 333 ; Gloss., II, 166. Ironie.

LANDIER, blanc, J. 1836, I, 209. Origine inconnue.

LANDIER, commis de l'octroi, **landière**, boutique de forain ; Vid., II, 139. Mot tiré de *lendit* (prononcé *landy*), la plus ancienne des foires parisiennes.

LANDREUX, infirme, Vid., II, 98 ; — Champagne, *landreux*, frileux, malade, à côté de *landroux*, *landoux*, déguenillé (teigneux, en Poitou), propr. couvert de lentes (*lendes*).

LANGUE VERTE, 1° Argot des tricheurs ou joueurs sur le tapis vert ; 2° Bas-langage, sens introduit par Delvau, II, 66.

[**LANGUINER**] = *lansquiner*, J. 1849, I, 209.

LANSCAILLER, uriner, J. 1628, I, 196, et 1660, I, 196 (**lescailler**) ; J. 1690, I, 196, et Granv., I, 133 (**lascailler**). V. *lance* et *lancequiner*.

LANSQUINER, v. *lancequiner*.

LANTERNE, fenêtre, J. 1849, I, 209 ; Granv.², I, 333 ; II, 106. V. *vanterne*.

LAPIN, homme, Granv²., I, 333, propr. luron, gaillard. Bas-langage.

LAPIN FERRÉ, gendarme, Vid., II, 139, c'est-à-dire (ironiquement) léger comme un lapin à qui on aurait mis des fers aux pattes. Terme des voleurs normands.

LARBIN, 1° Mendiant, Granv.², I, 333 ; Gloss., II, 166 ; 2° Valet de bourreau, Doc., II, 191 ; 3° Domestique, Vid., II, 139 ; **larbine**, servante, Doc., II, 191 ; **larbinerie**, domesticité, Vid., II, 139. Même mot que *l'habin*, le chien (Doubs, *larbio*, mourmé *nabin*, chien). Terme passé au bas-langage et au français, II, 238.

LARÇON (?), poche, II, 75.

LARCOTIER, débauché, Vid., II, 139. Dérivé de *largue, larque*, femme. V. le mot suivant.

LARGUE, **1°** Prostituée, Granv.², I, 333 ; Vid., II, 139 ; J. 1849, I, 209 (et **larque**) ; **2°** Femme, épouse de voleur, Gloss., II, 176 ; Doc., II, 180. Déformation moderne de *marque*, encore usuelle, II, 240.

LARGUE CAPÉ, prostituée, Doc., II, 181, pour *larquepé*, composé de *larque*, même sens, et de l'initiale de son synonyme *pétasse*.

LARQUE, v. *largue*.

LARTIF, v. *artif*.

LARTON, pain, **lartonnier**, boulanger, Vid., II, 139 ; Doc., II, 178. V. *arton*.

LARTY, v. *artis*.

LASCAILLER, v. *lanscailler*.

LATIN, nom moderne donné à l'argot, I, 186, envisagé comme une langue savante, accessible aux seuls initiés.

LATTIFE, linge blanc, J. 1849, I, 209, pour *l'attife*, mot tiré de *s'attifer*.

LAUMIR, perdre, J. 1849, I, 209. Déformation de *chaumir*.

LAURE, bordel, Vid., II, 139, propr. couvent. Dans le bas-langage, *abbesse* désigne la tenancière d'une maison publique (Rossignol). Un célèbre lupanar de Toulouse portait au moyen âge le nom de *la grando abadié*, la grande abbaye (Mistral).

LAVER, **1°** Vendre, Granv.², I, 333 ; J. 1849, I, 209 ; Gloss., II, 166. Terme tiré du bas-langage où le mot est attesté déjà au XVIIIe siècle (v. Fr.-Michel) ; **2° laver les pieds**, être déporté, Litt., II, 204 (v. *bain*).

LAZAGNE, lettre, Vid., II, 139 ; Doc., II, 191, propr. lasagne (it. *lasagna*), pâte étendue en feuilles et taillée en forme de rubans.

LAZI-LOFFE, mal vénérien, Vid., II, 139, propr. mal de Saint-Lazare, cette prison des vénériennes étant appelée en argot *Saint-Laze*. V. *loffe*.

LÈGRE, foire, **légrier**, marchand forain, Vid., II, 139 ; Doc., II, 191 : même mot qu'*allègre*, gai, dispos ; — cf. germ. *alegria*, cabaret.

LENTIFIÈRE (?), préfecture, II, 47. V. *Lafierotte*.

LÉON, président de la cour d'assises, Vid., II, 139. Nom facétieux. V. *Nicolas de satou*.

LERMOND, étain, **lermonner**, étamer, J. 1836, I, 209. Origine inconnue.

[**LESCAILLER**] = *lascailler*, J. 1660, I, 196.

LÉSINER, 1° Hésiter au moment d'achever une entreprise ; 2° Tricher au jeu, Vid., II, 139.

LETTRE DE COURONNE, tasse de gueux, écuelle de lépreux, B., I, 173, cette dernière, signe de reconnaissance comme la tonsure des moines.

LETTRES DE JÉRUSALEM, v. *Jérusalem*.

LÈVE-PIEDS, escalier, échelle, Vid., II, 139.

LÉZARD, mauvais camarade, Vid., II, 139, semblable au reptile qui se cache dans les trous.

LIANS, bras, Vie, I, 164.

LIBET, portefeuille, Gloss., II, 176. Origine inconnue.

LICES, bas de soie, Vid., II, 139, c'est-à-dire lisses.

LICHANCE, boisson, Litt., II, 200 ; **licher**, boire, **licheur**, buveur, qui aime à boire aux dépens des autres, Granv.², I, 333; Vid., II, 139. Bas-langage.

LIEFFRE, prêtre, Coq., I, 96, propr. glouton, I, 86.

LIÈGE, gendarme, Vid., II, 139. Allusion à la légèreté de sa course.

LIETTES, aiguillettes, Vie, I, 165, c'est-à-dire cordons.

LIÈVRE, gendarme, Gloss., II, 176. V. *lapin ferré*.

LIGNANTE, la vie, Vie, 165, 166. Allusion à la ligne vitale de la main, suivant les diseurs de bonne aventure.

[**LIGNOTE**] = *ligotte*, II, 69.

LIGOT, jarretière, Vie, I, 165, propr. attache ; **ligotande**, **ligottante**, cordage, Chauff., II, 91 ; Vid., II, 139.

LIGOTTE, corde, Vid., II, 139 ; Doc., II, 183, spécialement corde mince de trois mètres de long, dont se servent les agents de la Sûreté pour attacher le poignet de la main droite d'un détenu. Terme policier passé dans la langue générale ; **ligotter**, garrotter, Vid., II, 139.

[**LIGOURT**] = *tripeligourt*, I, 60.

LILLANGE, Lille, Vid., II, 139. Déformation.

LILLOIS, fil, Vid., II, 139, fabriqué à Lille.

LIMACE, **limasse**, chemise, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 196 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 139 ; Doc., II, 181 (et **limacière**, lingère) ; dans l'argot marseillais, *limaço*. Mot encore vivace, II, 238. V. *lime*.

LIMANDE, homme sans cœur, homme plat, Vid., II, 139, c'est-à-dire plat comme une limande. V. *galette*.

LIMANS, linceul, Vie, I, 166. V. *lime*.

LIMASSE, v. *limace*.

LIME, chemise, Myst. Chr., I, 278 (**lyme**) ; Vie, I, 163, 166 ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 196, 230 ; Vid., II, 139 ; Doc., II, 184. Terme commun aux argots romans et remontant au bas-lat. *limas*, sorte d'habit de femme ; il a passé, ainsi que ses dérivés, dans plusieurs langues secrètes de la France [1].

LIMER ? Vie, I, 148.

LIMOGERE, chambrière, Vie, I, 149 (**limougere**) ; J. 1628, I, 228, propr. lingère. V. *lime*.

LIMONADE, plat, assiette, Vid., II, 139. Association d'idées obscure.

LIMOUSINE, plomb, Vid., II, 140 : la bande de plomb qui couvre les toits a été assimilée au manteau de roulier appelé limousine.

LIMOUSINEUR, couvreur qui vole le plomb garnissant le toit, Vid., II, 140.

LINGE LAVÉ (**avoir son**), être à bout, être arrêté, J. 1849, I, 209, propr. avoir vendu son linge. V. *laver*.

LINGRE, couteau, Vie, I, 166 (**ingre**) ; J. 1628, I, 196 (**lingres**) ; Granv., I, 333 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 140 ; — propr. couteau de Langres (cf. J. 1728, I, 196 : **Laingres**), ville célèbre pour sa coutellerie. Mot passé dans le bas-langage. II, 238. Dérivés : **lingrer**, frapper à coups de couteau, **lingrerie**, coutellerie, **lingriot**, canif, Vid., II, 140.

LINGRE DE CHALEUR, sabre, Chauff., II, 94, c'est-à-dire couteau chaud.

LINSPRÊ, prince, Vid., II, 140. Anagramme.

LIRE (**savoir**), v. *savoir lire*.

LISETTE, veste, Chauff., II, 94 ; Doc., II, 179. Appellation analogue à *georget*.

LITRER, avoir, posséder, Vid., II, 140 ; Doc., II, 188, 191. Forme tirée d'*itrer*, pour *gitrer*.

LOCHE, oreille, **locher**, écouter, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 140 ; Doc., II, 191, propr. cuiller à potage, d'après sa forme. Même image dans le *rotwelsch*.

LOFFE, 1° Nigaud, imbécile, Rat, I, 340 ; Gloss., II, 170,

1. V. *Argot Ancien*, p. 138 et 317.

propr. vesse (sens vulgaire du mot) ; 2° Mauvais, faux, J. 1836, I, 201, qui transcrit **lophe** (binelle *lophe*, banqueroute = faillite frauduleuse), 204 (corbuche *lophe*, ulcère faux), 206 (fafiot *lophe*, faux certificat). V. *lazi-loffe*. L'argot moderne en a tiré **loufoque** [1], imbécile, fou, mot passé dans le bas-langage (Hayard, Rossignol).

LOFFITUDE, 1° Naïveté, bêtise ; 2° Absolution, Vie, II, 140, cette dernière envisagée par les malfaiteurs comme une niaiserie. V. *luron* et *solliceur*.

LOIRRE, **loirrir** ? Vill., I, 134, 135. Cf. moyen fr. *loirier*, dresser au leurre les faucons (Froissart), plus tard, *loirer*, filouter, dérober, voler (Ph. Le Roux).

LOMBEM, bon, Doc., II, 194. Anagramme.

LONG, 1° Habile, Coq., I, 96 (cf. 87) ; Vill., I, 126 ; 2° Niais, Granv.[2], I, 333 ; Gloss., II, 166, probablement niais simulé.

LONGE, 1° Année passée au bagne, Granv.[2], I, 333 ; J. 1836, I, 209 ; Vid., II, 140 ; Doc., II, 181 ; 2° Jambe : **tirer la longe**, marcher, Litt., II, 202 ; — propr. longue : Poitou, *longe*, longue. Voir le mot suivant.

LONGUE, année de prison, année en général, Granv., I, 333 = J. 1728-1849, I, 209 : l'année paraît longue au détenu ; — cf. fourb. *longano*, année. V. *longe*.

LONGUE ? Rat, I, 339.

LONGUETTE DE TREFFLE, carotte de tabac, Vid., II, 140. V, *treffle*.

LONTOU, Toulon, Doc., II, 192. Le bagne, établi à Toulon en 1682, le plus ancien en date, fut aussi le dernier supprimé.

[**LOQUEUR**] = *coqueur*, II, 55.

LORCEFÉE, La Force [2], ancienne prison de Paris, démolie en 1850, Vid., II, 140. Anagramme.

1. On y a vu à tort un anagramme de *fou*. Un autre dérivé de *loffe* se lit déjà au xv° siècle, dans le *Parnasse satyrique*, publié par Marcel Schwob, p. 123 :

Marque *loffue*, gauppe, vieille paillarde...

L'éditeur se demande, p. 268 : « Est-ce un exemple d'anagramme de jargon pour *folle* ? » Décidément, non. Ce genre d'anagrammes ne remonte pas au delà du xix° siècle. V. notre *Argot Ancien*, p. 46 à 48.

1. Rossignol écrit souvent *Lancefé*, qu'il explique par « conciergerie où vont les condamnés qui font appel ». Cette forme et cette définition prouvent que le nom et la chose sont aujourd'hui complètement oubliés.

LORGNE, borgne, à côté de **lorgnebé**, Vid., II, 140. Anagramme, le dernier seul suivant le procédé du *largonji*.

LORGUE, as, Vid., II, 140. Déformé de *lorgne* (cf. *sigue* = *signe*, *sorgue* = *sorgne*), c'est-à-dire borgne, nom de l'as dans le bas-langage, cette carte n'ayant qu'un point au milieu.

LOUBION, bonnet, **loubionnier**, bonnetier, Chauff., II, 90 ; Vid., II, 140 ; Doc., II, 193 ; — pour l'*aubion*. Mot passé dans le bas-langage, II, 238. V. *aubion*.

LOUCHANT, œil, Vie, I, 164, qui louche (v. *bicler*).

LOUCHANTE, lune, Vie, I, 166 propr. espionne. V. *vain*.

LOUCHE, **1°** Cuiller à potage, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 91 ; J. 1836, I, 209 ; **2°** Main, Coq., I, 98 ; J. 1628, I, 196, 220, 229 ; Granv., I, 333 (cf. I, 65). Le premier sens est français ; le deuxième reflète la forme : la main est semblable à une grande cuiller. V. aussi *ferme*.

LOUCHETTES, étoiles, Vie, I, 166. V. *louchante*.

LOUFOQUE, v. *loffe*.

[**LOUGÉ**] = *longé*, J. 1849, I, 186, 209.

LOUPEL, pouilleux, Vid., II, 140. Terme des floueurs parisiens. Anagramme.

LOURDE, porte, J. 1628, I, 196 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 140 ; Doc., II, 178 : propr. porte de prison, habituellement lourde. Mot encore vivace, II, 238-239, ainsi que le dérivé : **lourdaut**, **lourdier**, portier, J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 333 ; Vid., II, 140.

LOUSSE, gendarme, II, 106. Déformation de *pousse*.

LOUSTEAU, domicile, J. 1849, I, 209. V. *osteau*. — [diable], J. 1849, I, 186, 209.

LUANS, yeux, Vill., I, 138, propr. éclairants. — [dés], II, 38.

LUBIE ? Vill., I, 135. Cf. rouennais, *lubie*, trouble, embarras, dans la *Muse Normande*, t. I, p. 138.

LUBRE, [lugubre], II, 31, 32, 33. Prétendu mot de jargon.

LUER, regarder, Vill., I, 135 ; I, 303 : **luer au bec**, regardez attentivement, Vill., I, 124 ; Myst. Chr., I, 273, propr. regarder au nez (*bec*) de quelqu'un, d'où le synonyme *becquer* ; — anc. fr. *luer*, éclairer. V. *becquer* et *pourluer*.

LUEZIE ? Vill., I, 130.

LUIRE (?), **1°** Cerveau, II, 50, 55 ; **2°** Joli, II, 55.

LUISANT, jour, J. 1628, I, 196, 227, 248 ; Resp., I, 253, 259 ; Granv., I, 327 ; **luisante**, **1°** Fenêtre, J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 333 ; **2°** Lune, Vid., II, 140.

LUISARD, soleil, **luisarde**, lune, J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 333. V. *luisant*.

LUMIGNON (**grand**) (?), soleil, II, 58.

LUNE A DOUZE QUARTIERS, supplice de la roue, Vid., II, 140. Appellation inconnue en dehors de Vidocq.

LUNER (?), remarquer, Litt., II, 204.

LUQUE, **1°** Certificat, faux certificat, J. 1628, I, 196, 222, 228 (**lucque**) ; **2°** Image, J. 1836, I, 210 ; **3°** Passeport, Vid., II, 140. Dans la germania, *lucas* désigne une espèce de tarots, probablement originaires de la ville de Lucques : de carte à jouer, le mot passa à celui d'image et de certificat, surtout faux, I, 182.

LUQUET, faux certificat, J. 1728, I, 196, et 1836, I, 210.

LURON, hostie, saint-sacrement, Vid., II, 140, propr. joyeux compère. V. *loffitude*.

LUSQUIN, charbon, **lusquines**, cendres, J. 1836, I, 210. Origine inconnue.

LUSTRE (**veiller au**), faire le guet, Gloss., II, 176. Ironie.

LUSTRE, juge, **lustrer**, juger, J. 1836, I, 210 : le juge est censé éclairer l'affaire en litige,

LYONNAISE, soierie, Vid., II, 140, fabriquée à Lyon.

M

MAC, souteneur, Vid., II, 140. Abrégé de *maquereau*. Le féminin, *maca*, entremetteuse, est depuis longtemps populaire, II, 19.

MACARON, traître, **macaronner**, trahir, Vid., II, 140 ; Doc., II, 188. Origine inconnue.

MACCHOUX, même sens que *mac*, Vid., II, 140.

MACQUOUCEAU ? Vill., I, 135.

MADAME, nom de dé, Coq., I, 97. Personnification.

MADEMOISELLE, jeune interverti, Gloss., II, 166. Ironie.

MADRICE, malice, **madrin**, malin, Vid., II, 141, dérivés tirés de *madré*.

MAGNUCE, prostituée, J. 1634, I, 198 ; Granv., I, 335 ; J. 1728, I, 193, et 1849, I, 213 (**magnée**), c'est-à-dire *magneuse*, qui fait des *magnes*, des manières.

MAIRE (?), ami, II, 75.

MAISON DE PASSE, lieu de rendez-vous galants, Gloss.' II, 170. Bas-langage.

MAISTRE, compère de filou qui pose en honnête homme, Coq., I, 96 : il est passé maître en fourberies.

MALADE, prisonnier ; **tomber malade**, être arrêté, Vid., II, 140. Le voleur, privé de liberté, se considère comme malade, association d'idées commune au *rotwelsch*, dans lequel *khole*, attrapé, signifie proprement malade, et *gefangen werden*, être malade, c'est-à-dire être arrêté (cf. II, 105).

MALADIE, emprisonnement, Vid., II, 140.

MALÉ (marron), en flagrant délit, J. 1849, I, 210. Origine inconnue. V. *marron*.

MALINGRE, malade, B., I, 173 ; Resp., I, 255 ; J. 1836, I, 210 (Vid., II, 141 : **malingrer**, souffrir) : déformation jargonnesque de *malade*. Le mot est tout d'abord attesté chez Bouchet, d'où l'a pris Cotgrave ; il a passé au XVIIIe siècle en français, I, 79.

MALINGREUX, classe de gueux ayant de fausses plaies et la face jaune, J. 1628, I, 223 (cf. 322, 324) ; Granv., I, 334. Ces prétendus infirmes étaient toujours affectés d'une *jambe de Dieu* (v. ce mot).

MALLE, prison, II, 239. V. *enmaller*.

MALTAISE, louis d'or, Rat, I, 340 ; Chauff., II, 92 ; J. 1836, I, 210 ; Vid., II, 141. Il avait, dit-on, cours sur les galères de Malte.

MALTOUSE, contrebande, **maltousier**, contrebandier, J. 1849, I, 210 ; Vid., II, 141. Déformation de *maltôte*.

MALZINGUE, v. *mannezingue*.

MANCHE, quête, mendicité, J. 1849, I, 210 ; II, 106 ; Vid., II, 141 ; — prov. *mancho*, quête en public.

MANDOLET, pistolet, J. 1836, I, 210, propr. soufflet, claque, sens de *mandole* dans le bas-langage.

MANDRILLON, pistolet, Chauff., II, 93 ; — cf. prov. *mandre*, manche, manivelle.

MANETTE (mademoiselle), petite malle, Vid., II, 141. Calembourg de *manne*, malle, et du nom propre *Manon*.

MANGER, **1°** (**le morceau**), Dénoncer, Chauff., II, 91 ; Doc., II, 181 ; **2°** Avouer, révéler, Granv.², I, 334 ; J. 1849, I, 210 ; Vid., II, 141 ; Doc., II, 188 ; Gloss., II, 170. Association d'idées particulière au jargon, II, 105.

MANGEUR DE GALETTE, homme vénal qui vit de ses trahisons, Vid., II, 141. V. *manger*.

MANICLE, anneau de forçat, Gloss., II, 166. Bas-langage.

MANILLE, même sens, J. 1849, I, 210 ; — prov. *manilho*, poignée, pince. La *manille* remplaça le lourd boulet que tes forçats traînaient à leurs pieds.

MANNEQUIN DU TRIMBALLEUR DES REFROIDIS, corbillard, c'est-à-dire panier du conducteur des morts, J. 1849, I, 210. V. *refroidi*.

MANNEZINGUE, marchand de vin, J. 1849, I, 210 ; Litt., II, 192, 202 ; Gloss., II, 173 (**menzingue**) ; Vid., II, 141 (**malzingue**). Bas-langage.

MANQUE (**à la**), **1°** A gauche ; **2°** Capable de trahir, Vid., II, 141 ; — prov. *manco*, gauche. Aujourd'hui, mauvais, laid, défectueux (Rigaud) ; **manquesse**, mauvais renseignement, Doc., II, 193, c'est-à-dire donné *à la manque*.

[**MANQUILLER**] = *maquiller*, J. 1836, I, 196, 210.

MAQUECÈE, proxénète, Vid., II, 140. Mot formé de *maque*- (relle) et de *cé* (v. *marque de cé*).

MAQUI, maquillage, J. 1849, I, 110 ; Granv.², I, 334 ; Vid., II, 141 ; Doc., II, 188 ; Gloss., II, 166. Abréviation.

MAQUILLER, **1°** Voler, J. 1628, I, 226 ; Granv., I, 326 ; Vid., II, 141 ; Doc., II, 188 ; **2°** Travailler, Vill., I, 135 ; J. 1628, I, 177, 196 ; Resp., I, 252 ; **3°** Faire, Rat, I, 339 ; J. 1849, I, 248 ; Vid., II, 141, 190 ; **4°** Tricher, aux cartes, J. 1849, I, 210. Le sens primordial de *maquiller* est « farder », c'est-à-dire déguiser, d'où les notions de « voler » et de « travailler » (au sens argotique) : cf. fourb. *camuffare*, voler (en italien, déguiser). — [manger], II, 37. Dérivé : **maquillage**, vol, J. 1628, I, 226.

MARAILLE, peuple, foule, J. 1628, I, 218, et 1836, I, 210, propr. maraudaille.

MARCANDIER, **1°** Marchand, J. 1628, I, 197, et 1690, I, 197 (**marchandier**) ; Granv., I, 334 ; **2°** pl. **Marcandiers**, classe de gueux, prétendus marchands qui se disaient avoir été volés, J. 1628, I, 222 (cf. 322) ; **marcandière**, **1°** Femme de marcandier, J. 1628, I, 228 (**marchandiere**) ; **2°** Marchande, Doc., II, 178 ; — anc. fr. *marcandier*, marchand, encore usuel dans les patois : Berry, Yonne, etc.

MARCHAND DE LACETS, gendarme, Gloss., II, 166, 176. Allusion plaisante aux menottes qu'il met au prisonnier.

MARCHAND DE TIRETAINE, nom donné aux *tireurs*, Vid., II, 141, répondant au synonyme ancien *tire-laine*, voleur de manteaux la nuit.

MARCHEUSE, prostituée, Chauff., II, 93.

MARE (?), compte, II, 75.

MAREUX ? Vill., I, 137. — [trompeurs], II, 37.

MARIAGE, pendaison, Vill., I, 123, et **marieux**, bourreau, Vill., I, 129 ; Myst. Chr., I, 293, à côté de **marier**, pendre, B., I, 173. Ancienne métaphore qu'on lit déjà dans la *Geste des Nobles* de 1408, ch. XLVI : « Je doubtoye plus que vous deussiez conclurre que je feusse *marié* », c'est-à-dire pendu [1]. *Mariage* a passé dans le bas-langage parisien, dès le XVIIe siècle, au sens de corde à pendre [2].

MARINE, la justice, Coq., I, 96, 97, propr. marraine (moy. fr. et dial., Berry, *marrine*), répondant au moderne *marraine*, témoin femme. Euphémisme.

MARINE (**la petite**), les galères, Gloss., II, 176.

MARIOL, malin, Granv.[2], I, 334 ; Gloss., II, 166, 170. Bas-langage.

MARIONETTE, soldat, Vid., II, 141, d'après ses mouvements automatiques. Cf. les *Marionettes de la vie* de Courteline.

MARLOU, **1°** Malin, Vid., II, 141 ; **2°** Voleur rusé, Gloss., II, 170 (**merlou**) ; **3°** Fainéant, souteneur, Gloss., II, 173 ; — dial. Haute-Marne, *marlou*, matou, d'où les acceptions de « malin » et de « maquereau », le chat mâle étant le type à la fois de l'individu rusé et du rôdeur nocturne. Mot passé dans le bas-langage, II, 239-240. — [front], II, 47. Dérivés : **marlouserie**, **1°** Malice, Vid., II, 141 ; **2°** Fainéantise, Gloss., II, 173 ; **marlousier**, **1°** Malin, Gloss., II, 170 (**merlousier**) ; **2°** Souteneur, Granv.[2], I, 334 ; J. 1849, I, 210.

[**MARMIER**] = *mornier*, Vid., II, 99, 141.

MARMITE, prostituée, J. 1849, I, 210 : elle nourrit son souteneur ; cf. Oudin : « *Faire bouillir la marmite*, fournir d'argent pour maintenir ou nourrir une famille ».

MARMOTTIER, Savoyard, Vid., II, 141, montreur de marmottes.

MARMOUCHE, marmite, Chauff., II, 93. Déformation.

MARMOUSE, barbe, J. 1836, I, 210. Mot abstrait de *mar-*

1. Cité par Marcel Schwob, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 168.

2. Cf. Richelet (1680) : « Ce mot *hard* signifie les cordes dont on étrangle une personne ; mais ces cordes ne s'appellent pas aujourd'hui de la sorte par le bourreau de Paris. Il les nomme *tourtouses*, et les cordiers les appellent *mariage*. » V. *tortouse*.

mouset, singe, propr. barbe de singe. — [bouche], II, 74.

MARMOUSET, marmite, J. 1628, I, 197, 218, propr. singe (sens du mot dans l'ancienne langue) : le pot est muni de pieds et d'oreilles.

MARMYON, dupe, Myst. Pass., I, 272, 273, propr. singe (sens du mot dans l'ancienne langue) : dans l'argot moderne, *singe* désigne le bourgeois, le patron.

MARNER, travailler, Gloss., II, 173, c'est-à-dire curer les fossés, en rejeter la marne, travail très pénible. V. *masser*.

MARON, sel, J. 1628, I, 197, 221 (**marron**) ; Granv., I, 334 ; — propr. sel marin (cf. anc. fr. *maronnier*, marin).

MARON, marron, en flagrant délit, J. 1849, I, 210 ; Granv.², I, 334 ; Vid., II, 141 ; Doc., II, 188, 192. Abstrait du verbe suivant : le coupable surpris gronde de colère. Mot encore usuel, II, 240.

MARONNER, 1° Maugréer, gronder, Granv.², I, 334 ; Vid., II, 141 ; 2° Suspecter, Gloss., II, 170. Bas-langage.

MARPAUT, 1° Gueux-voleur, J. 1628, I, 219, 221 (cf. I, 56) ; Resp., I, 263 ; 2° Homme, individu, J. 1628, I, 196, 228 ; 3° Maître, seigneur, I, 175 ; J. 1660, I, 239 ; Granv., I, 334 ; 4° Souteneur, Gloss., II, 166. Le sens initial de « voleur » répond au moy. fr. *marpaut*, goinfre (cf. *fripon*), I, 56. Philibert Le Roux et d'Hautel donnent *marpaud* comme « mot de Paris », au sens de niais, badaud, II, 19, et le mot est encore usuel dans les patois : dans le Berry, il signifie vaurien, rustre ; en Anjou, c'est le nom que les indigènes du pays au nord de la Loire donnent à ceux qui sont nés ou qui habitent au midi de ce fleuve.

MARQUANT, 1° Homme, J. 1660, I, 196 ; Granv., I, 334 ; 2° Souteneur, Vid., II, 142 ; Litt., II, 196. Le mot paraît une coquille pour *marpaut* (cf. J. 1690, I, 196 ; *marquaut*).

MARQUE, prostituée, femme de voleur, Vill., I, 126, 127, 135 ; J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 334 ; Rat, I, 339 ; Vid., II, 142. Mot abstrait de *marquise*, commun aux argots romans : germ. *marca*, fourb. *marcona*, même sens. Le terme a passé dans la poésie libre du xve siècle, I, 19. L'argot moderne en a tiré la forme *largue*, II, 240. V. *marquise*.

MARQUE DE CÉ, femme légitime d'un voleur, Vid., II, 142, propr. femme d'argent ou excellente (v. *cé*) ; **marque franche**, v. *franche*.

MARQUÉ, marquet, mois, Vid., II, 142, répondant au moy.

fr. *marquis*, menstrues (Cotgrave) ; — cf. fourb. *marchesano* mois, de *marchese*, menstrues (= marquis). Mot encore usuel, II, 240.

[**MARQUILLER**] = *maquiller*, J. 1628, I, 196.

MARQUIN, 1° Individu, souteneur, Vill., I, 135 ; 2° Couvre-chef, J, 1628, I, 197 ; Granv., I, 334, propr. chapeau d'homme. C'est un dérivé de *marque*, fille.

MARQUIS, un mois de prison, Gloss., II, 176. V. *marqué*.

MARQUISE, 1° Même sens que *marque* (celle-ci antérieurement attestée), J. 1628, I, 196 (cf. 56), 229, 242, et 1660, I, 188 ; Granv., I, 334 ; Vid., II, 142 ; 2° Femme, en général, Resp., I, 252, 255. Terme commun au jargon et à la germania (*marquisa*) ; les Bohémiens forains appellent *marquises* leurs femmes, II, 7, 142.

MARRADOS, nom donné par Taingui aux vilains, I, 6. Forme méridionale répondant à celle du Nord, *marreur*, ouvrier qui travaille avec la marre, la houe (dans un texte de 1476 cité dans Godefroy), d'où rustre, vilain.

MARRON, v. *maron*.

MARSOUIN, contrebandier des côtes, Gloss., II, 166. En français : homme laid, mal bâti ; dans le bas-langage, soldat d'infanterie coloniale.

MARTELER (?), mendier, II, 75.

MARTIN, projet (?), II, 59. — ? Vill., I, 135.

MASQUE (?), passeport, II, 75.

MASSER, travailler ferme, Gloss., II, 173, comme le cantonnier qui, avec une *masse*, casse les cailloux sur les routes, métier très pénible. Dérivés : **massage**, travail fait avec ardeur, Gloss., II, 173 ; **masseur**, **massier**, ouvrier laborieux, Vid., II, 142 ; Gloss., II, 173.

MASTROQUET, marchand de vin, J. 1849, I, 210. Bas-langage.

MATE (**grant**), ville[1], Vill., I, 122[2], 130 (**mathe**) ; Myst. Test., I, 267, et Chr., I, 290. Le mot survit avec ce sens dans

1. Cette interprétation, qui nous a été suggérée par M. Pierre Champion, se trouve corroborée par le jargon de Montmorin.

2. Dans ce passage, il s'agit d'*accolés*, c'est-à-dire de « pendus », ce qui exclut l'interprétation de « prison » (proposée par M. Schöne et que nous avons tout d'abord adoptée dans la notice consacrée à Villon), les exécutions ayant toujours eu lieu, à Paris, soit place de Grève, soit aux Halles ou à Montfaucon. La définition de Cotgrave :

e jargon de Montmorin (Hautes-Alpes) : *gran mata*, ville[1], répondant à la *grant mate* du « Jobelin » et du « Vieil Testament ». Ce terme était déjà populaire au XVIe siècle. Brantôme parle des **enfants de la Matte**, et d'Aubigné, des **compagnons de la Matte**, expressions synonymes de **mattois**, voleur (ce dernier fréquent chez Bouchet), nom passé, vers la même époque, en français, au double sens de « drille » et de « rusé », I, 171-172 et 310. *Mate* survit dans les patois méridionaux : *lei gent de la mato*, les voleurs ; *mato*, ruse, mauvais tour[2], friponnerie (en Gascogne) ; *douna de la mato*, tromper, duper ; *fa la mato*, tricher (Mistral). L'origine de ce mot de jargon, au sens de place ou ville, reste inconnue.

MATERIS (?), matin, II, 78.

MATHURINS, dés à jouer, surtout dés pipés, J. 1836, I, 210 ; Vid., II, 142, d'après le costume des moines dits Mathurins (robe blanche et manteau noir).

MATIGNON, messager, J. 1836, I, 210, propr. maquignon.

MATOIS, matin, J. 1836, I, 210 ; Vid., II, 142. On lit déjà cette forme chez Guill. Coquillart.

MATTOIS, v. *mate*.

MATURBES, dés à jouer, J. 1849, I, 210 ; Granv.[2], I, 334. Mot déformé de *mathurins*.

MAUGRÉE, directeur de prison, J. 1849, I, 210. Appellation ironique : celui qui gronde les détenus.

MAUHE, bouche, Coq., I, 98, propr. moue. V. *ferme*.

MAYER, amant qui paie, dupe, J. 1849, I, 210. Nom propre pris en mauvaise part. V. *miché*.

MAZILLE (?), monnaie, II, 75, 78.

MEC, **meg**, **1°** Maître, individu, Vid., II, 142 ; Gloss., II, 176 ; **2° (mec des mecs)**, Dieu, J. 1849, I, 210 (et **meg des megs**) ; Granv.[2], I, 334 ; Doc., II, 192 ; — prov. *mec*, poseur (dans l'argot marseillais, *lou grand meco d'adaut*, le Très-Haut). Le mot

« *Mate*, endroit à Paris où se réunissaient les voleurs et les filous » (définition généralement adoptée), est donc probablement la bonne, le mot désignant, en outre, la ville et la place des exécutions :

A Parouart, la *grant mathe* gaudie...

c'est-à-dire : A Paris, la grande ville joyeuse... C'est dans ce sens qu'il faut corriger ce que nous avons écrit au t. I, p. 171.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 317.

2. Ce que Guill. Bouchet appelle *un tour de la matte ;* cf. *Serées*, t. III, p. 106.

est encore usuel, surtout dans le premier sens, II, 240-241.

MÉCANIQUE (à la), genre de *charriage*, manière spéciale de strangulation, Vid., II, 142, connue aujourd'hui sous le nom de *coup du Père François*, d'après le nom du malfaiteur qui l'a mise en pratique (v. Rossignol).

MÈCHE, 1° Moitié, demi, J. 1836, I, 210; Vid., II, 142 ; Doc., II, 190; 2° Complice, Vid., II, 142 ; — prov. *mech*, demi.

MÈCHI, malheur, Vid., II, 142, abrégé de *méchance*.

MÉDAILLE, pièce de cinq francs, Granv.², I, 334 ; Gloss., II, 167.

MÉDAILLON, le derrière, Vid., II, 142 ; — cf. *médaille*, au même sens, chez Oudin.

MÉDECIN, avocat, conseiller, **médecine**, conseil, Vid., II, 142 ; J. 1849, I, 210.

MEG, v. *mec*.

MELET, petit, J. 1836, I, 210, propr. petit poisson de mer (Cotgrave), mot souvent employé par David Ferrand au sens de petit, insignifiant[1].

MELON, imbécile, Granv.², I, 334. Métaphore vulgaire.

MENÉE, douzaine, Vie, I, 146, 153; J. 1628, I, 197; Vid., II, 142 ; — anc. fr. *menée*, poignée.

MÉNESSE, maîtresse, prostituée jeune, J. 1849, I, 210; Gloss., II, 173 ; — Poitou, *ménesse*, femme ou fille peu riche qui affecte des airs ridicules ; Bas-Maine, *minine*, fille fainéante et dévergondée, propr. petite chatte.

MENESTRE, potage, J. 1628, I, 196, 218. Mot encore usuel dans le langage des casernes, II, 241, courant au XVIe siècle et aujourd'hui conservé en provençal ; it. *minestra*, soupe.

MENTEUSE, langue, J. 1849, I, 210 ; Granv.², I, 334.

MENYS, moi, Vill., I, 124, Déformation : v. *monan* et *mezis*.

MEQUARD, commandant, **mequer**, commander, Vid., II, 142. V. *mec*.

MERCELOT, petit mercier, spécialement, deuxième degré d'initiation dans le métier, précédé par *blesche* et suivi de *coesme*, Vie, I, 139, 147.

MÉRER (?), jeter, II, 47.

[**MERIFLAUTÉ**] = *mouflauté*, J. 1849, I, 210.

MERLOU, v. *marlou*.

1. *Muse Normande*, éd. Héron, t. II, p. 50 et 68.

MERLUCHE (?), mer, Litt., II, 205.

MÉRUCHE, poêle, J. 1836, I, 210. Origine inconnue.

MESSIER, **1°** Agent de la Sûreté, Litt., II, 203 ; **2°** pl. Habitants, Doc., II, 193. Prononciation vulgaire de *monsieur*.

MESSIÈRE, **1°** Individu, Vid., II, 142 ; Doc., II, 181 ; **2°** Bourgeois, Gloss., II, 176. V. *mézière*.

MEUDON (**grand**), nom de l'ancienne prison du Châtelet, Vid., II, 142 ; Doc., II, 182, plaisamment assimilée au château royal de Meudon, bourg près de Paris.

MEULANS (**artye de**), du pain blanc, J. 1628, I, 196. Allusion à la blancheur des farines produites par les moulins de la ville de Meulan.

MEULARD, veau, Vid., II, 142, propr. qui meugle ; — cf. Bas-Maine, *meuler*, meugler.

MEUNIER, recéleur, Vid., II, 142. Les meuniers jouissaient d'une réputation fâcheuse (v. *gripis*).

MÉZIÈRE, **1°** Moi, J. 1628, I, 196, 219, et 1836, I, 210 ; Granv., I, 334 ; **2°** Niais, dupe, J. 1849, I, 210 ; Granv.², I, 334 ; Vid., II, 143 ; Doc., II, 179. Forme amplifiée de *mezis*, à côté de **mézigand, mezigue** et **mezigo**, moi, J. 1628, I, 219 ; Vid., II, 142, 143, cette dernière passée dans le bas-langage, II, 259.

MEZIS, moi, Vie, I, 166. Le plus ancien type de cette série de déformations pronominales.

[**MIBE**] = *nibe*, Litt., II, 198.

MICHAUD, [visage], II, 77.

MICHE (?), lune, II, 75.

MICHÉ, **1°** Riche client d'une fille, dupe, J. 1849, I, 210 ; Vid., II, 143 ; **2°** Souteneur, Gloss., II, 176. *Miché* est la prononciation vulgaire de *Michel*, nom devenu le type du niais dans le bas-langage, I, 80, employé déjà avec ce sens par Vadé et le comte de Caylus.

MICHON, argent, J. 1628, I, 222, 241 ; Resp., I, 253 ; Granv., I, 65, 334 ; — propr. argent pour acheter des miches, du pain (même association d'idées dans le synonyme *carme*). Le mot était déjà populaire au XVIIe siècle : « Il a bien du *michon*, signifie il a bien de l'argent pour avoir des miches ». (Philibert Le Roux).

MIE DE PAIN, pou, Vid., II, 143 : les poux dans les cheveux ou dans les habits font songer à des miettes de pain semées.

MIKEL, dupe, Vid., II, 143. *Miquel* est la forme picarde et méridionale de Michel. V. *miché*.

MILLARDS, classe de gueux qui portaient des besaces sur le dos, J. 1628, I, 228, et 1849, I, 210; Granv., I, 334; — cf. dial., Maine, Anjou, *millaud*, mendiant, gueux (de *miller*, crier d'une manière perçante, à Châlons).

MILLE, fille, femme de gueux, Vie, I, 146, 153, 165; B., I. 173 (cf. I, 175, 276); — Anjou, *meille*, bohémienne. Le mot a pénétré dans plusieurs langues secrètes de la France[1].

MILLERIE, loterie de camelot dans les foires, J. 1836, I, 210. propr. mendicité. V. *millards*.

MILLOGÈRE, chambrière, **millogot**, valet, Vie, I, 165. Dérivé de *mille* à l'aide du suffixe analogique du synonyme *limogère*.

MINCE, 1° Denier, B., I, 173, c'est-à-dire menue monnaie; 2° Papier à lettre, Rat, I, 339; Vid., II, 143. Dans le bas-langage, à la fin du XVIIIe siècle, « on appeloit *mince* le papier-monnoie, connu sous le nom d'assignat..., c'est maintenant (1808) le nom que le peuple donne aux billets de banque » (d'Hautel).

MINÇON, petit morceau de pain, Chauff., II, 95.

MINE (la), le Mans, **Mineur**, Manceau, J. 1836, I, 210.

MINE, visage, Vill., I, 134; **minois**, visage, nez, Myst. Chr., I, 279; Vie, I, 164; J. 1628, I, 197. Ces mots sont attestés, au XVe siècle, exclusivement dans des textes vulgaires (*Les Repues franches*), et *minois* garde encore son air familier. Ces considérations renvoient à une origine indigène : *Mine* et *minois* désignent primitivement le visage, tantôt intelligent et fripon, tantôt maussade et furieux du minet, de la *mine*, nom encore vivace de la chatte dans plusieurs patois[2]. C'est du français que le mot passa, au XVIIIe siècle, en allemand, et vers la même époque en breton, d'où parfois on le dérive à tort.

MINSU, 1° Simple, ordinaire, Vie, I, 166 (*minsus* pilois) : 2° (sur le), sans aucun artifice, une des manières de trucher. Vie, I, 152 : Resp., I, 262, en opposition à **sur le gourt**, qui supposait la connaissance raffinée du métier. C'est un dérivé de *mince* : *minsu*, pour *minceux*, propr. mesquin. V. *gourt*.

MINUIT, nègre, Vid., II, 143. Allusion à la couleur.

MINZINGUE, v. *mannezingue*.

MIOCHE, garçon, apprenti-voleur, Chauff., I, 51, II, 86, 95

1. Voir *Argot Ancien*, p. 219.
2. Eure-et-Loire, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Bouches-du-Rhône (v. l'*Atlas linguistique*).

(cf. I, 65) ; — moy. fr. *mioche*, miette[1], pris au sens de petit enfant, sens passé dans le bas-langage, II, 19, 241.

MION, 1° Garçon, gamin, J. 1628, I, 196 ; Granv., I, 334 ; 2° Apprenti-voleur, J. 1660, I, 188 ; 3° Enfant, en général, Resp., I, 252 ; — moy. fr. *mion*, miette (= *mioche*), sens encore vivace dans l'Anjou. Terme jadis familier au bas-langage[2], I, 80, remplacé aujourd'hui par son synonyme *mioche*, II, 241.

MION DE BOULE, filou, J. 1628, I, 197 (cf. I, 56) ; Granv., I, 334, propr. garçon de foire, répondant au *boleador*, voleur de foire, de la germania.

MIRADOU, miroir, Vid., II, 143 ; — prov. *miradou*, vedette.

MIRANDER (?), arrêter, II, 78.

MIRECOURT, violon, Vid., II, 143, d'après le nom de la ville où se fabriquaient la plupart de ces instruments de musique.

MIRETTE, œil, J. 1849, I, 210 ; Vid., II, 143 ; — cf. en français, *mire*, visée.

[**MIRQUIN**], bonnet = *marquin*, J. 1628, I, 235, 244, et 1836, I, 210.

MIRZALE, boucle d'oreille, Vid., II, 143 ; — fr. *mirza*, petite pendeloque, II, 103.

MISELOQUE, théâtre, c'est-à-dire mise de loques ou d'oripeaux[3], **misloquier**, comédien, Vid., II, 143.

MISSEMONT ? Vill., I, 135. — [décemment], II, 39.

MISTIQUE, **mistringue**, voleur étranger, Rat, I, 338, 339 ; Gloss., II, 166, propr. chat, type de voleur ; — Norm., Caen, *mistin*, *mistringue*, chat.

MISTON, individu, jeune homme, **mistonne**, jeune fille, I,

1. Par exemple dans ces « sentences dorées » du *Thresor* de Gabriel Meurier (1578) :

Feu sans creux,
Gasteau sans *mioche*
Et bourse sans argent
Ne vaillent pas gramment.

Le mot a gardé encore ce sens dans l'Anjou.

2. Au sens de « gamin », on lit le mot dans la *Muse Normande*, t. I, p. 59 :

Tous les petits *mions* de son quay et des halles...

Oudin donne, en outre, *mion de Gonesse*, petit jeune homme, petit badin (Gonesse est le nom d'un bourg du département de Seine-et-Oise).

3. Un livre de M. Richepin porte comme titre : *Miseloque, Choses et gens de théâtre*, Paris, 1893.

71 ; Rat, I, 339 ; Litt., II, 191, 198 : — prov. *mistoun*, mioche.

MITAINE (vol à la), genre de vol, Vid., II, 143, appelé aujourd'hui *vol au kanguroo*, d'après la grande poche dissimulée sous la robe de la voleuse, semblable à celle où la femelle du kanguroo cache ses petits en cas de danger (cf. Rossignol). V. *anquilleuse*.

MITARD, v. *mittes*.

MITOU, 1° Malade, Gloss., II, 167 ; 2° pl. Abrégé de *francs-mitoux*, Resp., I, 249. V. *francs-mitoux*.

MITOUFLETS, gants, Vie, I, 165. Moyen français.

MITTES, cachot, Chauff., II, 91, 96 ; Vid., II, 143 (**mitre**), propr. basse-fosse (cf. *mitte* en français). Aujourd'hui, *mitard*, cellule, cachot (Hayard, Rossignol).

MIVERIE ? Myst. Test., I, 267.

MOBILIER (?), dents, II, 58.

MOBILIER DE POCHE, de l'or, Litt., II, 202.

MOISSONNEUR (?), commissaire de police, II, 75.

MOLLANCHE, laine, J. 1628, I, 177, 197, et 1836, I, 211 ; Granv., I, 334 ; Vid., II, 143 ; — propr. molle (cf. *molleton*) ; **mollancheur**, sergetier, Resp., I, 249, 261.

MOMAQUE, petit enfant, Vid., II, 143. V. *môme*.

MOME, 1° Enfant, Vid., II, 143 ; 2° Vol, Litt., II, 205 (=*poupard*) ; — anc. fr. *mome*, masque, épouvantail : cf. fourb. *fantasima*, enfant, propr. fantôme. Le mot et ses dérivés ont passé dans le bas-langage, II, 241-242. Dérivés : **momier**, accoucheur, Vid., II, 143 ; **momignard**, petit enfant, Vid., II, 143 ; Doc., II, 190 ; **momir**, mettre au monde, Doc., II, 190.

MONANT, 1° Moi ; J. 1628, I, 219 (**monnan**) ; 2° Ami, Vid., II, 143, considéré comme un autre moi-même. Déformation.

MONARQUE, pièce de cinq francs, Granv.², I, 334 ; Gloss., II, 167, d'après l'effigie.

MONFIER, baiser, J. 1836, I, 211. Origine inconnue.

MONNERONS (?), monnaie, II, 78.

MONORGUE, moi, Gloss., II, 170. Forme pronominale amplifiée, répondant au synonyme fourbesque *monarca*, passée dans le bas-langage, II, 259.

MONSEIGNEUR, pince d'effraction, Granv.², I, 334 ; Vid., II, 143. Appellation moderne[1] analogue à *dauphin* et passée dans la langue générale.

1. On lit dans le *Dictionnaire* de Larchey, p. 245 : « *Monseigneur*, au

MONTAGNE DE GÉANT (?), potence, II, 58, 77.

MONTANT (**le faux**), tour de bâton, subtilité de gueux, Vie, I, 148.

MONTANT, pantalon, Vid., II, 143. Mot encore usuel, II, 242.

MONTANTE, culotte, Chauff., II, 91 ; Granv.[2], I, 334 ; Doc., II, 179.

MONTANTE, échelle, Vid., II, 143.

MONTER SUR LA TABLE, v. *table ;* **monter des couleurs**, v. *couleur.*

MONTJOYE, [gibet], II, 37, 77.

MOQUEUR (?), président du tribunal, II, 75.

MORASSE, alarme, Vid., II, 115, 143 (**battre morasse**) ; Doc., II, 180; —Milan (argot), *batt mora*, faire tapage, crier au secours, expression tirée du jeu de la mourre caractérisée par des mouvements rapides des doigts et des exclamations répétées. Le mot a passé dans le bas-langage, II, 242.

MORDANTE, scie, Vid., II, 143.

MORESQUE, danger, Vid., II, 143; — Piémont (argot), *batté la moresca*, même sens et origine que le milanais *batt mora*. V. *morasse*.

MORFE, nourriture, repas, Vie, I, 148; J. 1628, I, 196 (**morphe**), 233; Granv., I, 334. On lit ce mot de jargon chez du Fail, I, 40. V. *morfier*.

MORFIANTE, assiette, J. 1628, I, 196; Resp., I, 253; Granv., I, 334, c'est-à-dire vase dans lequel on mange.

MORFIER, manger, J. 1628, I, 196, 229 (**morphier**) ; Granv., I, 334, propr. manger avidement en ouvrant fort la bouche et en appuyant fortement les dents les unes contre les autres. L'existence du mot dans toutes les langues romanes[1] et ailleurs renvoie à un type onomatopéique, exprimant le mouvement des joues lorsqu'on mâche lentement, surtout chez les personnes qui n'ont pas de dents. Dérivés: **morfiage**, repas, J. 1660, I, 239 ; Resp., I, 261 ; **morfillade**, nourriture, Gloss., II, 170 ; **morfiller**, forme moderne de *morfier*, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 143 ; Gloss., II, 170 ; Doc., II, 178, ce dernier fréquen-

XVIIIe siècle, ce mot désigne déjà une petite pince à forcer les portes. V. le *Cartouche* de Granval ». Erreur : l'opuscule en question ne donne le mot que dans l'édition ultérieure de 1827.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 178.

tatif, analogue au *morfiailler* de Rabelais, I, 28 (*morfier*, chez du Fail, I, 40), encore vivace dans les patois [1]. La forme *morfiller* a passé dans le bas-langage, II, 242.

MORGANE, 1° Sel, Vid., II, 144 ; Doc., II, 190, propr. ce qu'on grignote ; 2° Faim, d'où **morganer**, mordre, Vid., II, 144, propr. remuer les mâchoires ; — dial. *morgane*, mâchoire (*margane*, chez David Ferrand).

MORICAUD, broc, Vid., II, 144. Personnification.

[**MORME**] = *morne*, I, 303.

MORNANTE, v. *morne*.

MORNAS, bouche, J. 1628, I, 197, et 1836, I, 211 (**mornée**, bouchée) ; Resp., I, 258 ; Granv., I, 334 ; J. 1849, I, 211 ; — dial. *morne*, museau.

MORNE, mouton, J. 1628, I, 197, 229 ; Granv., I, 334 ; Chauff., II, 93 ; — cf. Poitou, *mourner*, meugler. Dérivés : **mornante**, bergerie, J. 1836, I, 211 ; **mornier**, berger, Chauff., II, 90 ; J. 1836, I, 211.

MORNIFLE, monnaie, surtout fausse monnaie, **mornifleur**, faux monnoyeur, Vid., II, 144, propr. soufflet (sens du mot dans le bas-langage) : cf. l'ancienne expression *bailler un soufflet au roy*, faire de la fausse monnaie, c'est-à-dire outrager la face du roi en l'imprimant sur un métal de bas aloi.

MORPHE, v. *morfe*. — [onguent], J. 1836, I, 211.

MORT (quasi), au secret, Vid., II, 144.

MORTEPAYES, [galères], I, 33 ; II, 60.

[**MORVE**] = *morne*, J. 1700, I, 197, 198, 199.

MOUARGIE ? Vill., I, 131 [2].

MOUCHAILLER, regarder, J. 1628, I, 196, 218, 228, 231, 242, 244 ; Granv., I, 334 ; Vid., II, 144 ; — propr. regarder à la dérobée. V. *mouschier*.

[**MOUCHAILLER**] = *mouscailler*, J. 1690, I, 197.

MOUCHARD, mot d'origine jargonnesque. V. *mouche*.

MOUCHARD, tableau, J. 1836, I, 211 : il trahit le criminel.

MOUCHARDE, lune, Vid., II, 144 ; Doc., II, 180 : elle paraît espionner les malfaiteurs.

1. V. *Argot ancien*, p. 178.

2. Godefroy en rendant ce mot par « une sorte de plante », a été induit en erreur par le vers :

Planter de la *mouargie*...

où le verbe *planter*, dans son acception métaphorique, n'a rien de commun avec la botanique.

MOUCHE, mouchard, terme encore employé par La Fontaine et J.-J. Rousseau, tout d'abord attesté dans des textes argotiques, I, 12. V. *mouschier*.

MOUCHE (?), mousseline, J. 1836, I, 211.

MOUCHE, vilain, J. 1849, I, 211, propr. ennuyeux comme une mouche.

MOUCHIQUE, vilain, laid, Vid., II, 144 ; Gloss., II, 173 ; Doc., II, 193. V. *mouche*, au même sens.

MOUCHIQUE, chandelle, Chauff., II, 51 ; — fr. *mouche*, action de moucher les chandelles.

MOUE (faire la), en parlant d'un pendu, tourner la face vers le soleil ou la lune, Vill., I, 131 (cf. 113-114) ; Myst. Chr., I, 281 ; Resp., I, 252.

MOUFLAUTÉ, chaudement vêtu, I, 210. Déformation d'*(em)-mitouflé*.

MOUILLANTE, morue, J. 1628, I, 197 ; Granv., I, 334 ; — probablement déformation de *molue, moulue,* nom de la morue aux XVIe-XVIIe siècles et, aujourd'hui, dans les patois de l'Ouest. — [morve], J. 1836, I, 211.

MOUILLANTE, soupe, Vid., II, 144.

MOUILLARD (?), ivrogne, Litt., II, 204.

MOUILLÉ (être), être remarqué, Vid., II, 144. Terme des voleurs du Languedoc. Métaphore tirée de l'emploi technique de *mouiller*, mettre le chanvre dans le routoir.

[**MOUILLOIR**] = *mouloir*, J. 1836, I, 211.

MOUISE, soupe économique, Vid., II, 144 ; Gloss., II, 171 ; — prov. *mouisse*, humide. Aussi avec le sens de « misère », dans le bas-langage.

MOULIN, 1° Enfer, B., I, 174, dont le diable est le *boulanger;* 2° Maison du *meunier* ou recéleur, Vid., II, 144.

MOULINER, bavarder, Vid., II, 144 ; — cf. Oudin : « *La langue luy va comme un traquet de moulin*, il parle beaucoup ; *c'est un moulin à paroles,* c'est un bavard ».

MOULOIR, batelier, Vid., II, 144.

MOULOIRE, bouche, Chauff., II, 90, 93, propr. mâchoire, les molaires broyant les aliments comme la meule le grain ; **passer dans la mouloire**, manger, Chauff., II, 93.

MOULUE, farine, Vie, I, 156.

MOUSCAILLE, excrément, Vid., II, 144 ; — prov. *mousealho*, gadoue, propr. grande quantité de mouches. Mot passé dans

le bas-langage, II, 242 ; **mouscailler**, aller à la selle, J. 1628, I, 197 ; Granv., I, 334 ; Vid., II, 144.

MOUSCHIER, moucharder, Coq., I, 97. Le mot n'est pas attesté, en littérature, avant le XVIe siècle.

MOUSSANTE, bière, Vid., II, 144.

MOUSSARD, châtaignier, J. 1836, I, 211. V. *moussue*.

MOUSSE, excréments, J. 1628, I, 197 ; Granv., I, 334 ; — cf. le proverbe du XVIe siècle : « *Mousse* pour le guet, bran pour les sergens » ; **mousser**, aller à la selle, **mousserie**, latrine, J. 1836, I, 211.

MOUSSELINE, pain blanc, J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 144, d'après la blancheur de la mousseline.

MOUSSELINE, menottes [1]. Appellation ironique.

MOUSSER (**faire**), forcer une porte, Chauff., II, 93, propr. produire de la mousse, c'est-à-dire faire du tapage.

MOUSSU, vigoureux, Myst., Pass., I, 273, comme un arbre moussu, c'est-à-dire très vieux.

MOUSSUE, châtaigne, J. 1836, I, 211 : les piquants de son écorce sont plaisamment comparée à de la mousse.

MOUSTIQUE, méchant, Doc., II, 193. Même association d'idées que dans le synonyme *mouchique*.

MOUTARD, enfant, Granv.[2], I, 334 ; J. 1849, I, 211 ; II, 106 ; Gloss., II, 167. Bas-langage.

MOUTON, espion placé par la police près d'un prisonnier pour gagner sa confiance et le trahir, Granv.[2], I, 334 ; J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 144, c'est-à-dire personne douce comme un mouton. On lit déjà cette appellation ironique en 1777 [2], et d'Hautel la donne en 1808, II, 19.

MOUTROT (?), préfet de police, II, 75.

MOUVANTE, bouillie, J. 1836, I, 211.

MOUVETTE (?), dénonciateur, II, 75.

1. Dans un pamphlet du XVIIIe siècle, *Le Diable dans un bénitier*, 1784, écrit contre Receveur, inspecteur de la police de Paris, on lit, p. 32 : « Les voleurs ont un argot et les gens de police un autre : ceux-ci insultent avec une cruauté sans égal aux maux de ceux-là. Quand ils les ont chargés de fers, ils disent entre eux qu'ils leur ont mis la *mousseline*... »

2. Dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, t. V, p. 48 : « Ceci a trait à deux *moutons*, en termes de métier, c'est-à-dire à deux hommes que M. de Clugny avoit excités à paroître entrer dans les projets de Gordon, pour mieux les connaître ».

MOUZU, mamelle, J. 1660 à 1836, I, 197, 211 ; — cf. prov. *mouse*, traire.

[**MOXNE**] = *morne*, J. 1690, I, 193.

MUETTE, conscience, J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 144.

MUFFLE, nez, Chauff., II, 93.

MUICHE, nom de dé à jouer, Coq., I, 97. Origine inconnue.

MULET, diable, B., I, 174, comparé au mulet des meuniers [1].

[**MURON**] = *maron*, J. 1728-1836, I, 197, 211, 215. Dérivés modernes : **muronner**, saler, **muronnier**, saunier, **muronnière**, saunière, J. 1836, I, 211.

MUSIQUE, **1°** (**aller en**), Demander l'aumône, Chauff., II, 91, en chantant dans les carrefours (cf. *ballader)*, II, 88 ; **2° (faire de la)**, Sonder les murs d'une maison pour s'évader, Gloss., II, 167 : jeu de mots analogue à *harpe ;* **3°** Police, Gloss., II, 174, 176, propr. délation : le *musicien*, dénonciateur, du jargon, répond au *musico*, délateur, de la germania.

N

NAGEOIR, poisson, Vid., II, 144. V. *nouant*.

NAP, louis, Litt., II, 204. Abrégé de *napoléon*.

NARQUIN, v. *arquin*.

NARQUOIS, **1°** Soldat mendiant, propr. archer (v. *arquin*) ; **2°** pl. Classe de gueux-soudards, indépendants de la monarchie argotique, portant l'épée au côté (d'où le nom de *gens de la petite flambe)* et contrefaisant les soldats estropiés, J. 1628, I, 191, 228 (cf. 322), 244 ; Granv., I, 334 ; **3°** Nom de l'argot au XVIIe siècle, I, 58, 61, 176, propr. le langage de la soldatesque [2] argotique appelée *Narquois*. Nom passé au français dès le XVIe siècle (comme synonyme de *drille*), devenu au XVIIe, l'expression de la ruse et de la moquerie, I, 300-302.

NASER, détester, Gloss., II, 173, répondant à l'expression vulgaire synonyme *avoir quelqu'un dans le nez*. V. *naze*.

1. Cf. Tabourot, *Bigarrures*, 1572, p. 61 r° : « Les meusniers aussi ont une mesme façon de parler que les cousturiers, *appellant leur asne le grand Diable*, et leur sac, Raison. Et rapportant leur farine à ceux auxquels elle appartient, si on leur demande s'ils en ont point prins plus qu'il ne leur en faut, respondent : Le grand Diable m'emporte, si j'en ay prins plus que par raison ».

2. Le capitaine Lasphrise l'appelle *langage soudardant*, I, 300.

NAZARETH, nez, Vid., II, 144. Calembourg déjà mentionné par Oudin : « *Vin de Nazareth*, celui qui ressort par le nez ».

NAZE, nez, Vid., II, 144 ; — prov. *naz*, même sens.

NAZONNANT, nez, Granv., I, 334 ; Gloss., II, 167. Déformation du précédent.

NÉGOCIANT, entreteneur, J. 1849, I, 211 ; **négociant au petit crochet**, chiffonnier, Litt., II, 203.

NÈGRE, **négresse**, paquet enveloppé de toile cirée, généralement noire, Vid., II, 144, 145. Personnification ; **Nègre blanc**, celui qui se vend pour remplacer, Vid., II, 144.

NEP, escroc brocantant de faux bijoux ou de fausses décorations, truc pratiqué surtout par des Juifs, Vid., II, 145. Terme tiré du *rotwelsch*, II, 9.

NETTOYER, voler, J. 1849, I, 211 ; Gloss., I, 173. Primitivement dépouiller quelqu'un au jeu : « *Nettoyer une personne*, luy gagner tout son argent » (Oudin), terme déjà employé par La Fontaine (*Fables*, l, VIII, f. VII). Association d'idées foncièrement jargonnesque : cf. *fourbe* et *polisson*.

NEZ (avoir quelqu'un dans le), détester, Doc., II, 188. Bas-langage. V. *naser*.

[**NIAIRE**] = *nière*, II, 53.

NIAIS, dupe, Vill., I, 126, 128 : ce sont là les plus anciens textes de cette métaphore, passée tout d'abord chez Guill. Coquillart et généralisée dans la langue. Image tirée de la vie des oiseaux, comme la plupart des termes signifiant « tromper » : *duper*, *flouer*, *frouer*, *piper*, tous d'origine jargonnesque.

NIBERGUE, non, Chauff., II, 95 (**niberque**), J. 1836, I, 211 (**niberte**) ; Vid., II, 145, Doc., II, 191 ; — cf. fourb. *niberta*, même sens. Abrégé aujourd'hui en *nibe*, écrit souvent *nib*, et passé sous cette forme dans le bas-langage, II, 259.

NICOLAS DE SATOU, président de la Cour d'assises, Rat, I, 338, 339, propr. Nicolas de bois : allusion à son attitude solennelle (cf. *figé*). Appellation ironique. V. *Léon* et *satou*.

NIENTE, rien, Vid., II, 145, terme des voleurs du Midi ; — it. *niente*, même sens.

NIÈRE, 1° Lui, Gloss., II, 173 (**nierg**) ; 2° Niais, Gloss., II, 173 ; 3° Complice, Litt., II, 204. V. *niert*.

NIERT, individu, Vid., II, 145 ; — dans l'argot marseillais, *niert*, mioche. Abstrait du pronom argotique *monière*, transcrit *mon nière* ou *mon niert*.

NINARS ? Vill., I, 125. — [niais], II, 38.

NINER ? Vill., I, 127. — [viser, quiller], II, 39, 40.

NIOLLE, bête, Vid., II, 145. Bas-langage (*gniole*).

NIORT (aller à), nier, Vid., II, 145 ; Doc., II, 192 ; Litt., II, 205. Calembourg du XVIe siècle, I, 35-36, que donne aussi Oudin : « *Aller à Niort*, ou bien, *prendre le chemin de Niort*, nier ». La ville de Niort, en Poitou, était célèbre par ses foires, rendez-vous général des gueux de France, J. 1628, I, 190, 231. Expression encore usuelle, II, 242. V. *poitou*.

NIORTE (?), viande, II, 68, 69.

NIQUE (faire), saisir au cou, Gloss., II, 176.

NISCO, non, Gloss., II, 173. Déformation.

NISETTE, olive, J. 1836, I, 211. Origine inconnue.

NIVET, 1° Trou, Chauff., II, 94 ; 2° Chanvre, **nivette**, chanvrière, J. 1836, I, 211. Origine inconnue.

NOCE, débauche, c'est-à-dire festin de noces, II, 62, d'où **nocerie**, même sens, **noceur**, débauché, Vid., II, 145, tous termes du bas-langage.

NOCES (danser aux), être fouetté, B., I, 173 : allusion aux soubresauts que le fouet faisait faire aux patients dans leur promenade à travers les rues. Métaphore analogue à *mariage*, pendaison, et à *épouser la veuve*, être pendu(cf. I, 132). De même, Louis XI, écrivant à Bressuire, sénéchal du Poitou, lui demande des renseignements au sujet d'un certain Husson, qui avait abusé de sa confiance et ajoute : « Je vous prie... vous le m'envoyez si bien lié et garrotté... qu'il n'eschappe point... pour *faire les* préparatifs de *nopces* du gallant *aveq une potence*[1] ».

NOCHER, sonner, J. 1849, I, 211. Origine inconnue.

NOIR (mettre au), jeter à la cave, Chauff., II, 91.

NOIRCI ? Vill., I, 122.

NOMBRIL, midi, J. 1836, I, 211 : milieu du jour.

NONNE, compère du voleur *à la tire*, Vid., II, 145. Même association d'idées qu'*abbesse* et *sœur de charité*. Dérivés : **nonner**, aider, Litt., II, 196, 198; **nonneur**, 1° Même sens que *nonne*, Vid., II, 145 ; 2° Complice, en général, Doc., II, 181.

NOUANT, poisson, B., I, 174; — anc. fr. *nouant*, nageant. V. *nageoir*.

[**NOUJON**] = *nouant*, J. 1836, I, 211.

1. Dans Brantôme, éd. Lalanne, t. II, p. 343.

NOURRIR, préparer un vol, J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 145 ; **nourrisseur**, le plus dangereux des cambrioleurs, Vid., II, 145 : il *nourrit* le vol à commettre. V. *poupard*.

NOUZAILLES, nous, J. 1628, I, 197 ; Granv., I, 334.

NOUZINGAND, nous, Granv., I, 334. Déformation, comme le précédent et les suivants : **nozière**, nous, J. 1728, I, 197 ; Gloss., II, 171 (**nosiergue**) ; **nozis**, nous, Vie, I, 148, 163, cette dernière, la plus ancienne de ces déformations pronominales.

NOZIÈRE, **nozis**, v. *nouzingand*.

O

OCC'ASE, occasion, J. 1849, I, 203, 211. Abréviation.

OCCASION, chandelier, J. 1836, I, 211, c'est-à-dire chandelier d'occasion.

ŒIL (**à l'**), à crédit, J. 1849, I, 211 ; Granv.[2], I, 334 ; Vid., II, 145. Bas-langage.

OGRE, agent de remplacement, usurier, **ogresse**, tavernière ou revendeuse à des filles, J. 1849, I, 211 : Vid., II, 145 (cf. II, 15), ainsi nommés à cause de leur voracité.

OIGNON, grosse montre, Vid., II, 145, d'après la forme. Bas-langage.

OIGNONS (**peller**) ? Vill., I, 124.

OISEAU, fausse clef, Litt., II, 203, 204. V. *rossignol*.

OLIVET, oignon, J. 1836, I, 211, d'après la forme.

OMBRE (**à l'**), en prison, Gloss., II, 176 ; Litt., II, 204. Bas-langage.

OMNIBUS DE CONI, corbillard, Vid., II, 145. V. *coni*.

ONCLE, concierge de prison, Chauff., II, 91 ; Vid., II, 145. Appellation euphémique.

ORANGE, pomme de terre, pomme frite, Vid., II, 145. Appellation ironique : « Le peuple dit *orange de Limousin*, pomme de terre » (Delvau).

OREILLARD, âne, Vid., II, 145.

ORGANE, faim, J. 1836, I, 211. Origine inconnue.

ORGANEAU, v. *arganeau*.

ORGUE (?), homme, individu, II, 29 [1] ; Gloss., II, 171 ; Vid.,

1. Victor Hugo, *Les Misérables*, l. VII, ch. II : « Pour eux [les malfaiteurs] l'idée de l'homme ne se sépare pas de l'idée de l'ombre : la

II, 138 141[1]. Abstrait de *monorgue, tonorgue, sonorgue*, moi, toi, lui, amplification argotique. — [dos], II, 50. — [affaires], II, 71.

ORIENT, or, Doc., II, 181. Jeu de mots.

ORIENTALISTE, connaisseur émérite du jargon, Vid., II, 100 (cf. II, 80). Jeu de mots avec *Lorient*, ville où était installé un bagne.

ORLÉANS, vinaigre, Vid., II, 146 : celui d'Orléans était célèbre.

ORLOGE, coq, Vie, I, 165 : son chant annonce certaines heures.

ORNIE, poule, Vie, I, 147, 151, 165 ; J. 1628, I, 197, 229. Propr. oiseau (ὄρνις), un des trois mots savants, à côté d'*arton* et de *crie*, dont les Archisuppôts ont enrichi le jargon. Tandis qu'*arton* et *crie* sont communs aux argots romans, *ornie* appartient en propre au jargon : il est tombé dans le burlesque, I, 60, et survit dans le bourguignon[2]. Dérivés : **ornichon**, poulet, J. 1628, I, 197, 229 ; Granv., I, 334 ; **ornie de balle**, dinde, J. 1628, I, 197, 233, c'est-à-dire poule qui cherche sa nourriture dans la balle d'avoine ; **orniois**, chapon, Vie, I, 165 ; **ornion**, poulet, Vie, I, 147, 165 ; J. 1628, I, 197, 229 ; Granv., I, 334.

ORPHELIN, orfèvre, J. 1849, I, 205 ; Vid., II, 146. Jeu de mots.

ORPHELINS, classe de gueux qui allaient trois ou quatre de compagnie, J. 1628, I, 221 (cf. 332), et 1836, I, 211 ; Granv., I, 334. C'étaient des gueux solitaires, en opposition avec les autres qui marchaient habituellement par bandes.

[**ORPHIE**] = *ornie*, J. 1836, I, 186, 211.

ORVALLE, poireau, J. 1836, I, 211. En français, *orvale* désigne un genre de sauge.

OS, argent, sou, Gloss., II, 171. Bas-langage.

OSTAC ? Vill., I, 129. — [vent d'Est], II, 38.

OSTEAU, 1° Asile, hospice des gueux, Gloss., II, 173 ; 2° Maison, domicile, J. 1849, I, 209 (**lousteau**) ; — prov. *oustau*, mai-

nuit se dit *sorgue*, l'homme l'*orgue*. L'homme est un dérivé de la nuit ».

1. Vidocq cite les expressions : JASPINER SUR L'ORGUE, médire de quelqu'un, et MANGER SUR L'ORGUE, dénoncer quelqu'un, où *orgue* signifie simplement « lui », c'est-à-dire remplace *sonorgue*.

2. Voir *Argot Ancien*, p. 263.

son, hospice, hôpital. Terme du bas-langage, au sens surtout de prison ou salle de police; il est déjà donné par d'Hautel (1808) : « *Osto*, mot baroque qui signifie maison, ménage, son chez soi ». *Hosteau* ou *ousteau* a ces sens en Anjou : 1° Hôpital, hospice ; 2° Maison, logis [1] : « On va rentrer à l'*hosteau* » ; 3° Prison : « Les gendarmes l'ont amené à l'*hosteau* ; aller à l'*ousteau* » (Verrier et Onillon). — [diable], J. 1849, I, 186, 210.

OTÉPINIÈRE ? J. 1836, I, 248.

OUBLIETTES, nom d'une geôle de l'ancien Châtelet, I, 12.

OURS (**aller aux**), envoyer promener, Gloss., II, 173. Bas-langage.

OUTIL DE BESOIN, mauvais souteneur, J. 1849, I, 211. Ironie.

OUVRAGE, vol, **ouvrier**, voleur, Vid., II, 146 ; Doc., II, 192 : cf. les synonymes *affaire* et *faiseur*.

OVALE, huile, J. 1836, I, 211. Origine inconnue.

OVENDE, une livre, Vie, I, 146 ; — cf. bas-lat. *alvenda*, charta, imprimis regia (Du Cange).

P.

P (**faire le**), bouder, faire mauvaise mine, Granv.[2], I, 335 ; Gloss., II, 167. V. *pet*.

PACANT, 1° Passant, Granv., I, 335 ; 2° Paysan, rustre, J. 1836, I, 211, sens du mot dans les patois (Picard, etc.) et le bas-langage.

PACCIN, paquet, Granv.[2], I, 335 ; Vid., II, 146. Mot déformé, ainsi que **pacmont**, ballot, J. 1836, I, 211.

PACQUELIN, v. *paquelin*.

PAFFE, 1° Eau-de-vie[2], Vid., II, 146 ; 2° Ivre, Gloss., II, 173. Bas-langage.

PAFFES, gros souliers, Granv.[2], I, 335 ; J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 146 ; Doc., II, 184 : d'après le bruit qu'ils font.

1. Cf. Theuriet, *Le Refuge*, p. 70 : « Comment va, cher monsieur ? Enchanté de vous trouver à l'*housteau*. »

2. On lit dans le *Journal* des frères Goncourt, tome IV, du 1er juin 1871 : « N'efftzer qui m'amène boire un verre d'*aff-aff* chez Frontin. » C'est plutôt, paraît-il, une abréviation (inconnue ailleurs) d'*eau-d'affe*. V. ce mot.

PAGNE, assistance que les voleurs prisonniers reçoivent de leurs camarades, J. 1849, I, 211 ; Vid., II, 146 ; — prov. *pagn*, pain.

[**PAILLARD**] = *pellard*, J. 1728, I, 198.

PAILLARDIE ? Vill., I, 122, 133.

[**PAILLARDIER**] = *pellardier*, J. 1728, I, 198.

PAILLE, dentelle, Vid., II, 146, légère comme une paille.

PAILLON, cuivre, Vid., II, 146, propr. cuivre jaune comme la paille.

PAIN ROUGE, assassinat, J. 1849, I, 212.

PALETTE, main, Vid., II, 146, terme des voleurs italiens et provençaux ; — prov. *paleto*, main, propr. petite pelle.

[**PALLADIER**] = *pellardier*, J. 1660, I, 198 ; Granv., I, 335.

PALLAS (faire), faire le grand seigneur, faire de l'embarras avec peu de chose, Vid., II, 146 ; Doc., II, 185 ; — cf. germ. *hacer pala*, se mettre devant quelqu'un pour occuper son attention pendant qu'on le vole, image tirée du jeu de la paume, propr. recevoir et renvoyer la paume avec le battoir (*pala*), sans la laisser rebondir par terre. Terme de jargon passé dans le langage des camelots et saltimbanques (v. *boniment*).

PALLOT, paysan, J. 1628, I, 197, 223, 241, propr. petite pelle, sens encore vivace dans les patois. Mot tombé dans le burlesque, I, 59, et, comme tel, donné par les lexicographes, depuis Furetière jusqu'à d'Hautel, I, 80 ; II, 19.

PALPEUR (?), juge d'instruction, II, 75.

PALPITANT, cœur, Granv., I, 327, 335 = J. 1728-1849, I, 211 ; Vid., II, 146 ; Doc., II, 190.

PAMPELUCHE, Paris, Vid., II, 146. Nom de fantaisie.

PANADE, chose mauvaise, femme sale, Vid., II, 146, propr. bouillie de pain. Bas-langage.

PANAMA, homme riche, Litt., II, 204, c'est-à-dire porteur d'un panama.

PANE, misère, Gloss., II, 173. Terme de matelots, en parlant d'un navire resté en place ; de là : **panard**, ruiné, Litt., II, 202 ; et **pané**, misérable, Vid., II, 146.

PANIER A SALADE, voiture cellulaire, Granv.[2], I, 335 ; J. 1849, I, 212 ; Gloss., II, 167 : elle était primitivement à claire-voie de tous côtés.

PANOUFLE, perruque, Vid., II, 146 ; — Berry, *panoufle*,

fourrure qui retombe sur le devant d'un sabot : la perruque est ici assimilée à un chausson.

PANTE, pantre, dupe, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 146 ; Doc., II, 186 ; — prov. *panto, pantre,* rustre, lourdaud. Mot passé dans le bas-langage, II, 242-243. — [faible, peureux], II, 107.

PANTIÈRE A MIETTES, bouche, Vic, I, 164, c'est-à-dire panetière.

PANTIN, Paris, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 146 ; Doc., II, 180, 188, d'après le village de la banlieue qui porte ce nom ; de là **Pantinois**, Parisien, J. 1849, I, 212 ; Gloss., II, 171. Mots devenus populaires, II, 243.

PANTRE, v, *pante.*

PANTRUCHE, Paris, J. 1849, I, 212. Déformation de *Pantin.* Nom passé dans le bas-langage, II, 243.

PANTURNE, prostituée, Granv.², I, 335 ; J. 1849, I, 212 ; II, 106 ; — prov. *panturlo,* même sens.

PAPELARD, papier, J. 1836, I, 211 ; Vid., II, 146. Déformation.

PAPILLON, blanchisseur, **papillonner**, voler les blanchisseuses, **papillonneur**, voleur de linge, Vid., II, 147 ; — d'après le linge étendu et battu par le vent, ressemblant au loin à de grands coléoptères blancs.

PAQUELIN, 1° Pays, J. 1628, I, 198, 230, 231 (**pasquelin**) ; Resp., I, 252, 260 (**pacquelin**) ; Granv., I, 335 (**pasquelin**) ; Vid., II, 146 ; Doc., II, 191 ; 2° Enfer, c'est-à-dire pays du diable, J. 1628, I, 198, 218 (**pacquelin**) ; Resp., I, 254 ; Granv., I, 335 ; 3° Village, Chauff., II, 94 ; 4° Flatteur, J. 1836, I, 212. Prononciation vulgaire de *patelin* (cf. inversement *tabatière* = *tabaquière*), ancien équivalent de « patois (inintelligible) » et de « pays où on le parle », ce dernier sens encore vivace dans le bas-langage, I, 211 ; II, 242, ainsi que celui de « flatteur » ; cf. Ph. Le Roux : *Patelin,* trompeur, insinuant, fourbe. Dérivés : **paquelinage**, voyage, **paqueliner**, voyager, **paquelineur**, voyageur, Vid., II, 146.

PARC, théâtre, J. 1836, I, 212, c'est-à-dire parc à jeux.

PARE A L'ANCE, parapluie, Vid., II, 147. V. *lance.*

PARÉ, prêt, Doc., II, 180 ; **parer**, prêter, Litt., II, 203.

PARENT, paroissien, J. 1836, I, 212. Déformation.

PARFAIT AMOUR DE CHIFFONNIER, eau-de-vie, Vid., II, 147. Ironie.

PARFOND, pâté, J. 1628, I, 198, 244, et 1836, I, 212 ; Granv.,

I, 335 ; — c'est-à-dire profond, sens ancien et dialectal du mot.

PARFONDE, cave, J. 1628, I, 198 ; 1660, I, 240 ; Granv., I, 335. V. *profonde*.

PARMEZARD (?), pauvre, II, 59 ; Litt., II, 204.

PARON, palier d'étage, Vid., II, 147 ; — prov. *paroun, paloun*, petit pieu.

PAROUART, Paris, Vill., I, 122. Dérivé à l'aide d'un suffixe analogue aux vieux mots : *grimouart*, grimace, *bidouart*, bidet.

PAROUFLE, paroisse, J. 1836, I, 212. Déformation.

PARRAIN, 1° Témoin, Rat, I, 340 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 147 ; Doc., II, 191 ; 2° Juge assesseur, J. 1849, I, 212 ; 3° Avocat d'un accusé, Gloss., II, 174. Appellation euphémique. Dérivé : **parrainage**, témoignage, Vid., II, 147.

PASQUELIN, **pasguellin**, v. *paquelin*.

PASQUINER, passer (la contrebande), J. 1849, I, 212. Déformation. V. *pastiquer*.

PASSACAILLER, passer subtilement, passer avant son tour, Vid., II, 147. Terme de joueur : *faire la passacaille* [1], faire la passe, couper avec une carte inférieure, dans l'espoir que le joueur suivant n'aura pas un atout plus fort que celui que l'on a mis.

PASSANS, souliers, Myst. Chr., I, 278 ; Vie, I, 165 ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 197 ; Granv., I, 335. On lit le mot, avec ce sens, dans le *Testament fin Rubi*, « maigre marchant contrefaisant sotie », du début du XVIe siècle :

> Mes tyrandes, mon gippon et *passans*
> Bobelinez, bien cousus et puyssans,
> Que je portois au Pallays par honneur [2].

Ce mot semble avoir été usité dans le bas-langage au début du XVIe siècle. V. *passifs*.

PASSE (la), la guillotine, Vid., II, 147 ; Gloss., II, 176. Allusion à la passe de la fatale lunette.

PASSE-CRICK, passeport, Vid., II, 147. L'élément final *crique*, petite baie, est synonyme de *port*.

PASSE-LACETS, gendarme, Litt., II, 206, même sens que *marchand de lacets*.

PASSE-LANCE, bateau, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 147, propr. passe-eau. V. *lance*.

1. La *passacaille* était le nom d'une ancienne danse.
2. Montaiglon, *Recueil*, t. XIII, p. 10.

PASSE-LIGOURT, subtilité de gueux, une des manières de voler, Vie, I, 142-143, propr. passé maître voleur (v. *gourt* et *tripeligourt*). Terme employé aussi en dehors du jargon, I, 40-41, 60, 307.

PASSE-SINGE, homme intelligent, Vid., II, 147, c'est-à-dire qui dépasse le singe en malice.

PASSER, **se passer de belle**, ne pas recevoir sa part dans un vol, Vid., II, 147.

PASSES, souliers, Doc., II, 181. Abrégé de *passifes*.

[**PASSIDES**, **passiers**] = *passifes*, J. 1828, I, 197, et 1836, I, 212.

PASSIFES, souliers, Granv., I, 335 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 147 (**passifles**) ; J. 1849, I, 212. Forme plus moderne de *passans*, terme passé dans le bas-langage, II, 244. De là **passifleur**, cordonnier, Vid., II, 147.

PASTÉ D'HERMITTE, des noix, J. 1628, I, 198 ; Granv., I, 335. Ancienne appellation vulgaire qu'on lit dans le *Moyen de parvenir* et dans les *Curiositez* d'Oudin (1640).

PASTIQUER, passer (la contrebande), Vid., II, 147 ; Doc., II, 191. V. *pasquiner*.

PASTURON, v. *paturon*.

PATARASSES, petites pelotes dont les forçats entouraient leurs pieds pour éviter les meurtrissures des fers, Vid., II, 147 ; Gloss., II, 167 ; — prov. *patarasso*, vieux chiffon.

PATE, lime, Granv.[2], I, 335 ; II, 106, c'est-à-dire patte : elle griffe la peau comme la lime le fer.

PATELIN, v. *paquelin*.

PATRAQUE, patrouille, Vid., II, 147 ; Doc., II, 180. Déformation.

PATRON, père, J. 1634, I, 198, et 1836, I, 212 ; Vid., II, 147.

PATURON, pied, J. 1628, I, 197, 198 (**pasturon**), 218, et 1660, I, 239 ; Chauff., II, 90, 93 (**poturon**) : Doc., II, 192. Terme tombé dans le burlesque, I, 58 ; aujourd'hui rarement employé, II, 244.

PAUMER, 1° Prendre, Vie, I, 135 ; Vid., II, 147 ; Doc., II, 180, propr. empoigner ; 2° Perdre au jeu, II, 108 ; 3° Perdre, en général, Doc., II, 190. V. *pomer*.

[**PAUTRE**] = *pantre*, II, 57.

PAVILLON fou, **pavillonnage**, délire, **pavillonner**, délirer, faire des folies, Vid., II, 147 ; Doc. 180, 190 : le pavillon tourne à tout vent.

PAVOIS, insensé, J. 1849, I, 212. Même image que celle du mot précédéent.

PAYER, condamner, Vid., II, 147 ; Litt., II, 205. V. *dette*.

PAYOT, comptable de bagne, Vid., II, 147, pour *payol* ou *payou*, payeur.

PÈ, v. *pet*.

PÉAIX (?), malin, méchant, Gloss., II, 174.

PEAU, lit, Vie, I, 149, 166, c'est-à-dire peau grossière. Le lit était à peu près inconnu aux gueux : ils couchaient dans les fours, sur la paille ou sur la terre nue. V. *piau*.

PEAU D'ANE, tambour, Vid., II, 147 : il en est recouvert ; dans le langage des casernes, *faire ronfler la peau d'âne*, battre le rappel (Delvau).

PEAU NOIRE (?), vagabond, II, 75.

PEAUSSER, dormir, Vie, I, 148, 149, 151 ; Resp., I, 260, c'est-à-dire se mettre au lit. V. *peau* et *piausser*.

PECHON, 1° Garçon mercelot, apprenti-gueux, premier degré d'initiation dans le métier, Vie, I, 146, 147, 152, 166 ; J. 1628, I, 190 ; 2° **Péchon de rubi**, enfant éveillé, Vie, I, 166 (v. *rubi*) ; — prov. *pechoun*, petit, enfant, I, 44. Dérivé : **pechonnerie**, état de *pechon*, apprentissage de mercelot, Vie, I, 146.

PÉCUNE, argent, J. 1849, I, 212. Vieux mot encore usuel dans le bas-langage.

PÉDÉ, pédéraste, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 149. Abréviation.

PEG (?), danger, Gloss., II, 174.

PÉGOCE, pou, Granv.[2], I, 335 ; J. 1849, I, 212 ; Gloss., II, 174 ; — Yonne, *pégoce*, même sens, tiré de *pigocer* (Poitou, *pécocer*), piquer. V. *picanti*.

PÈGRE, 1° (le), Voleur ; **pègre de la haute**, voleur en grand, Vid., II, 148 ; Doc., II, 180 ; 2° (la), Le monde des voleurs, Vid., II, 148 ; Doc., II, 186 ; — Marseille, *pego*, larron des quais, voleur de marchandises, propr. poix : « *Avoir de la poix aux doigts*, c'est-à-dire desrober » (Oudin). Terme récent [1] de jargon devenu populaire, II, 244. Dérivés : **pégrenne**, misère, faim (= faim de voleur), **pégrenné**, affamé, **pégrenner**, mourir de faim, Vid., II, 148 ; Doc., II, 189 ; Gloss., II,

1. Cf. *Notre-Dame*, de Victor Hugo, l. VII, ch. II : « Un vieux *peigre* qu'on appelle chez nous le duc d'Égypte. » C'est là un véritable anachronisme.

174 ; **pégriot**, 1° Apprenti-voleur, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 148 ; 2° Vol, Litt., II, 205, ce dernier personnifié en petit garçon (v. *poupard*).

PEIGNE, clef, Rat, I, 339 ; Vid., II, 148. Les anciennes clés étaient si découpées qu'elles ressemblaient aux dents d'un peigne.

PÉKIN (?), prétendu grade dans la hiérarchie des gueux, II, 70.

PÉLAGO, Sainte-Pélagie, Vid., II, 148.

PELARD, foin, Vie, I, 165 ; J. 1628, I, 198 ; Resp., I, 260 (**pellard**) ; Granv., I, 335 ; — propr. pelu.

PELARDIER, pré, Vie, I, 147, 157 ; J. 1628, I, 198 (**pellardier**); — propr. pré pelu, répondant à *pelouse*.

PELÉ, chemin, Vill., I, 133 [1] ; Vie, I, 149, 157, 165 ; J. 1628, I, 219 (**pellé**) ; — propr. chemin pelé sous les pas des marcheurs : « Aller et venir font le chemin peler », proverbe du XVIe siècle (cité par Cotgrave).

PELOUET, loup, J. 1836, I, 212 ; — cf. Haut-Maine, *pelou*, velu : le loup, c'est le petit pelu.

PELURE, redingote, Granv.², I, 335 (**plure**) ; J. 1849, I, 213 ; Gloss., II, 176 : l'habit est assimilé à l'enveloppe d'un fruit ou légume. Terme passé dans le bas-langage, II, 244.

PENDANTE, 1° Chaîne de montre, Granv.², I, 335 ; Gloss., II, 167 ; 2° pl. Boucles d'oreilles, Vid., II, 148, c'est-à-dire pendants d'oreilles.

PENDU GLACÉ, réverbère, Vid., II, 148, d'après son aspect patibulaire et les verres dont il est garni.

PENNE, clef, Vid., II, 148 ; — anc. fr. et dial. *penne*, pointe, répondant au synonyme *aiguille*.

PENTE, poire, J. 1836, I, 212. Association d'idées obscure.

PÈRE FRAPPART, v. *frappart*.

PÈRE NOIR (**petit**), pot de terre, Vid., II, 148. Personnification servant jadis d'enseigne à un des cabarets réputés de Paris (v. Fr.-Michel, p. 312).

1. Brouez au large et vous esquarrissez
Et gourdement *aiguisez le pellé*...

c'est-à-dire : Et vite prenez la clef des champs. Cette expression de jargon a passé de Villon dans la poésie libre du XVe siècle ; on la lit dans le poème *Le grant garde derrière*, éd. Bijvanck, p. 33 :

Et se celuy . . . . . .
A point depuis *advisé le pelé*,

c'est-à dire ne s'est point sauvé...

PERPÈTE (**à**), à perpétuité, Vid., II, 148.

PERSIL (**aller au**), accrocher des passants, J. 1849, I, 212, propr. chercher des clients généreux qui offrent à dîner (l'heure du *persil*, c'est avant le dîner, l'apéritif), comme on va au persil, avant de préparer les repas.

PERTE DE VUE (**à**), aux travaux forcés à perpétuité, Vid., II, 148.

PESSIGNER, saisir, prendre avec violence, prendre en général, Vid., II, 148 (et **pesciller**); Doc., II, 191, 193; — prov. *pessigna*, pincer, attraper, prendre.

PET, **1°** Tapage, danger, J. 1849, I, 212 (**pé**) ; **2°** Plainte en justice, **pétage**, même sens, **péter**, se plaindre, **péteur**, plaignant, Vid., II, 148.

PÉTARD, **1°** Liard, sou, Granv.[2], I, 335; Gloss., II, 174, propr. bagatelle; **2°** Haricot, Vid., II, 148 : allusion au bruit des vents qu'il forme [1].

PETIT MONDE, lentille, Vid., II, 148.

PÉTO (**le roi**), prétendu nom du grand Coesre, II, 80.

PETOUSE, une pistole, J. 1634, I, 198; Granv., I, 335 ; — cf. prov. *petouso*, sorte d'offrande. — [pistolet], II, 71.

PÈZE, argent monnayé, Vid., II, 148 ; Gloss., II, 174, propr. poids. Mot passé dans le bas-langage, II, 245.

PEZOUILLE, paysan, Chauff., II, 93 ; — prov. *pesoulh*, pou (cf. *guenau*, gueux et pou). Mot devenu populaire sous la forme *pedzouille*, II, 245.

PEZOUL, pois vert, Chauff., II, 53 ; — prov. *pesou*, petit pois.

PHARMAÇONNER (?), inspecter, II, 47.

PHARO, v. *farot*.

PHILANTHROPE, filou, Vid., II, 148. Calembourg.

PHILIBERT, même sens, Vid., II, 148. Terme des escrocs parisiens. Calembourg.

PHILIPPE (**petit** et **gros**), écu de trois et de six livres, Vid., II, 149. Nom d'une monnaie d'argent fabriquée au coin du roi Louis Philippe.

PHILOSOPHE, filou, Vid., II, 149, appliqué spécialement aux tricheurs, aux grecs. Calembourg. — [chiffonnier], II, 52.

PHILOSOPHES, mauvais souliers, J. 1849, I, 212; Vid., II, 149. Mot passé dans le bas-langage ; « Regarder donc le pale-

1. Le haricot est appelé vulgairement *musicien* et *artilleur*, ce dernier dans le Loiret (cf. Bolland, *Flore*, t. IV, p. 159).

tot à la propriétaire, des *philosophes* vernis, pus que ça de lusque », Poulot, *Le Sublime*, p. 186.

PHILOSOPHIE, misère, Vid., II, 149. Ironie.

PIAF, orgueil, Vid., II, 99. Bas-langage.

PIAILLER, boire souvent, I, 31, 303. Dérivé inconnu aux documents jargonnesques. V. *pier*.

PIANCE, boisson, Myst. Test., I, 268 (**pience**). Philibert Le Roux cite *pianche*, vin, liqueur bachique, avec cet exemple tiré du *Parnasse des Muses* : « Hélas ! bonne *pianche*, que ferai-je sans toi ? »

PIARD, buveur, **piarde**, boisson. V. *pie* et *gourd*.

PIAU, lit, J. 1628, I, 197, 232 ; Granv., I, 335. Prononciation vulgaire de *peau* (v. ce mot).

PIAULE, v. *piole*.

PIAUSSER, se coucher, dormir, J. 1628, I, 98 ; Granv., I, 335, c'est-à-dire se mettre au lit. V. *piau*.

PICANTI, poux, J. 1634, I, 195, et 1660, I, 195 (**picantins**) : « Des *picards*, des pouils, parce qu'ils piquent » (Oudin). V. *piquantine*.

PICON, **piquon** ? Vill., I, 123, 133.

PICORAGE, butin de voleur, **picoreur**, voleur de grande route, Vid., II, 149, jadis soldat maraudeur. Termes des voleurs du Midi.

PICOURE, haie épineuse sur laquelle on étend le linge à la campagne, J. 1628, I, 218, 235, et 1836, I, 212 ; — propr. piqûre. V. *deflorir* et *florie*.

PICOUSE, même sens, Chauff., II, 92 (**pigouse**) ; Vid., II, 126, 149. Forme dialectale du précédent.

PICTANCHER, boire ferme, J. 1628, I, 197, 240 ; Resp., I, 253 ; Rat, I, 339. V. *picter* et *pitancher*.

PICTER, boire, J. 1628, I, 197 ; Resp., I, 253 ; Granv., I, 335 ; Chauff., II, 90 (**piqueter**) ; Vid., II, 149 ; — propr. boire de la piquette.

PICTON, vin, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 94 ; Granv.[2], I, 335 ; Vid., II, 149, Doc., II, 181 : c'est-à-dire *piqueton*, piquette, mot passé dans le bas-langage, II, 245.

PIE, boisson, dans ces deux expressions de l'argot ancien : **croquer pie**, boire copieusement, I, 22, 29, 30, 268 [1], et **la pye**

1. Dans ce passage, le *Mistere du Vieil Testament* fait suivre *croquer ceste pie* de *croquer de ce moust*.

est juchée, la boisson est finie, le pot est vidé, Vill., I, 135, qu'on trouve réunies dans ces vers d'un mystère du XVe siècle (ce sont les mendiants qui parlent) :

Allons deviser sur le coude
Tout à coup et *croquer la pie,*
Et quant *sera juchée la pie,*
Le demourant aura conseil [1]...

La dernière expression était encore vivace, à Rouen, à l'époque de David Ferrand:

Mais en buvant du jus, o *z'y* gaigne l'onglée ;
No cauffe ses boudins aveuq su vin cleret,
Et depis une fais que *la pie est jouquiée,*
Je veux estre berné si no pale du fret [2].

Pie, boisson, et *pie*, oiseau, sont un seul et même nom, qui a produit toute une famille de mots, d'origine foncièrement vulgaire, commune à la littérature et au jargon pendant les XVe et XVIe siècles, I, 29-32 ; ils tombent après dans le burlesque : **pie**, « pour ivre, soul, imbu de vin » (Ph. Le Roux) ; **pienche** (v. ci-dessus *piance*) ; **pion**, ivrogne, I, 212, mot qu'on lit chez Rabelais et dans une vieille farce [3], à côté de *pionner*, boire ferme, dans une pièce écrite à Rouen en 1556 [4], l'un et l'autre encore vivaces dans les patois : Berry, Maine, etc. ; **pioler**, se griser, dans les patois, d'où Yonne, *piolée*, quantité de vin absorbée par un ivrogne ; **piot**, mot rabelaisien, I, 31, « terme dont on se sert en raillerie ou en débauche, pour dire du vin. C'est un homme qui aime le *piot*. Il est bas » (*Dictionnaire de l'Académie* de 1694). V. *piard*. Le plus important de ces dérivés est : **pier**, boire, Vill., I, 135 ; B., I, 172, propr. se griser comme la pie, I, 3, 4, 31, 75. Ce verbe, attesté en français dès le XIIIe siècle, I, 33, et qu'Oudin donne, en 1642, comme « parola di zergo », a passé au XVe siècle dans la germania

1. Mystère de Sainte-Barbe, cité par M. Bijvanck, dans son *Essai critique sur les œuvres de Villon*, Paris, 1883, p. 62-64.
2. C'est-à-dire :... si on nous parle de froid. *Muse Normande*, éd. Héron, t. III, p. 73.
3. *Ancien Théâtre*, t. II, p. 8 :

Or est il le plus franc *pyon*,
Qui soit point d'icy en Bourgogne.

4. *Le Quaquet des Femmes* (Montaiglon, *Recueil*, t. VI, p. 181) :

Oh ! dit Hustugru,
Comme il *pionne* gros et dru.

(*piar*, boire) et plus tard dans le tsigane (*piyar*, même sens), d'où on le dérive à tort [1].

PIÈCE ENTIÈRE, lentille, Vid., II, 147.

PIED, 1° Denier, sou, Vie, I, 146, 166 ; J. 1836, I, 212, propr. *pied de nez*, appellation ironique (les gueux espérant recevoir davantage) ; 2° Retenue faite par les *tireurs*, Vid., II, 149.

PIED DE BICHE, pince d'effraction, J. 1849, I, 212 ; Gloss., II, 176. Ressemblance de forme.

PIED DE COCHON, pistolet, Chauff., II, 93 ; Vid., II, 149, terme employé par Cartouche et Mandrin. Allusion à la forme : cf. prov. *pied de porc*, pince de fer, propr. pied plat.

PIEDS PLATS, juif, Vid., II, 149, propr. paysan, rustre (Ph. Le Roux).

PIER, v. *pie*.

PIERREUSE, prostituée du dernier étage, Vid., II, 149 : elle fréquente les chantiers de maisons en démolition ou en construction.

PIÈTRE, 1° Faux, en parlant de la monnaie, B., I, 173, propr. mauvais (Oudin) ; 2° pl. **Piètres**, classe de gueux qui marchaient avec des béquilles, c'étaient de faux estropiés, J. 1628, I, 223. Ce sens d' « estropié » est déjà attesté au XVIe siècle : « C'est un *pietre* qui se moque d'un boyteux », lit-on dans les *Dialogues* de Tahureau (p. 159). Il désigne juste le contraire de l'anc. fr. *peestre*, à pied, dont *pietre* diffère également par la forme. L'origine du mot reste obscure.

PIEU, lit, Vid., II, 149 ; J. 1849, I, 212 ; Doc., II, 181, 191 ; — Picard, *pieu*, peau. Mot devenu populaire, II, 245. V. *peau*.

PIFFE, nez, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 149. Bas-langage.

PIFFER, détester, Gloss., II, 174, propr. avoir dans le nez, même association d'idées que dans *naser*.

PIGE, année, Vid., II, 149 ; — Berry, *pige*, mesure de longueur. V. *longue*.

PIGEON, dupe, Vid., II, 149. Vieux terme de joueur : « *Pigeon*, une duppe, uu homme qui se laisse attraper ou tromper en quelque breland ou bordel » (Oudin). Ce sens est déjà attesté chez Villon, I, 127.

PIGER, prendre sur le fait, Gloss., II, 174 ; — Berry, Poitou, *piger*, attraper, tromper.

1. Voir *Argot Ancien*, p. 109 et 147. C'est de la germania que dérive le càlao *piar*, boire.

PIGET, château, J. 1690, I, 197 ; — Berry, *pige*, piège : la demeure seigneuriale était considérée comme une attrape par les malfaiteurs.

PIGLER, (?), sauter, II, 47, 49.

PIGNARD, postérieur, J. 1836, I, 212 ; Vid., II, 149 ; — prov. *pignard*, même sens, terme burlesque, propr. pignon.

PIGOUSE, v. *picouse*.

PIHOUAIS, v. *pivois*.

PILCHE (?), étui, II, 27, 29.

PILIER, **pilier de boutanches**, **pilier du creux**, maître, patron, J. 1628, I, 177, 198, et 1660, I, 227 ; Resp., I, 251 ; Vid., II, 149. V. *boutanche* et *creux*.

PILOCHE, dent, Vie, I, 164, propr. petite pile.

PILOIS, maître, Vie, I, 166 (= *pilier*). V. *franc* et *minsu*.

PILON, doigt, Vid., II, 149.

PILOTE (?), voleur indicateur, II, 42, 43, 44.

PIMPRE ? Vill., I, 137. Cf. moy. fr. *pimpre*, futilité, dans Menot, propr. pimprenelle.

PINÇANTS, ciseaux, J. 1836, I, 212.

PINCE-LOQUE, aiguille, J. 1849, I, 212, pour raccommoder les loques.

PINCER, prendre, voler, Granv., I, 64, 335 ; J. 1849, I, 212. Dans son *Epître au Roi*, Clém. Marot caractérise l'argent royal comme « sujet à la *pince* », et, ailleurs, il appelle le vol « l'art de la *pinse* et du croq ».

PINDARE (?), gendarme, II, 81.

PINET, v. *pinot*.

PINGRE, 1° Voleur, Chauff., II, 92 ; 2° Misérable, avare, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 149. Terme commun au bas-langage et aux patois, au sens d' « avare ».

PINICLE (la), le membre, Chauff., II, 93 ; — dial., Bresse, Poitou, etc., *pine*, même sens, propr. pomme de pin.

PINOT, denier, J. 1628, I, 198, et 1836, I, 212 (**pinet**) ; Granv., I, 335 ; — cf. moy. fr. *pinard*, très petite pièce de monnaie, propr. pomme de pin, répondant au Lyon. *pignolles*, argent. Suivant Le Duchat (dans Ménage), les montagnards du Haut-Dauphiné appellent *pinos* un denier.

PIOLE, **piolle**, 1° Taverne, J. 1628, I, 197, 223, 232 ; Resp., I, 254 ; Granv., I, 327 ; Chauff., II, 90, 91 ; Vid., II, 150 (« terme des voleurs de campagne ») ; 2° **Piolle franche**, Cour des Miracles, J. 1628, I, 224, 245 ; 3° Chambre, J. 1849, I, 212

(**piaule**), sens passé dans le bas-langage, II, 245-246. C'est un diminutif de *pie*, boisson, d'où la notion d'auberge et de cabaret. — [cave], II, 51.

PIOLET, gobelet, J. 1836, I, 212, propr. verre de vin (cf. *pie* et *piolée*).

PIOLIER, piollier, tavernier, J. 1628, I, 197, 232 ; Granv., I, 335 ; Chauff., II, 91. V. *piole*.

PION, ivre, Litt., II, 196. V. *pie*.

PIONCER, dormir, Granv.[2], I, 335 ; J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 150 ; Doc., II, 180, 191. Forme moderne de *piausser*, passée dans le bas-langage, parisien ou provincial, II, 246.

PIONVILLE, même sens que *pion*, Doc., II, 191. Deformation inconnue ailleurs.

PIOT, 1° v. *pie* ; 2° Lit, J. 1660, I, 197 : autre graphie de *piau*.

PIPER, tromper aux dés (à côté de **piperie** et **pipeur**), Coq., I, 91, 96, 99 ; Vill., I, 125 (cf. 67, 78). Image tirée, comme celle des synonymes *flouer* ou *frouer*, des oiseleurs (cf. en français, *leurrer*) : *piper*, c'est imiter le cri de certains oiseaux pour les attirer et prendre aux branches garnies de gluaux ; de là le sens général de duper ou tricher qu'on trouve tout d'abord attesté dans les textes de jargon cités ci-dessus.

PIPET, château, J. 1628, I, 197, 231, 232 ; Granv., I, 335 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 150 ; — propr. attrape, même image que son synonyme *piget*.

PIQUANTE, épingle, Vid., II, 150.

PIQUANTINE, puce, J. 1836, I, 212. V. *picanti*.

PIQUE-EN-TERRE, volaille, Chauff., II, 91 ; Vid., II, 150 ; — cf. *piquer*, *picoter*, manger, en parlant de la volaille. Mot qui survit dans le Bellau, *picaterna*, poule.

PIQUETER, v. *picter*.

PIRE, fressure, J. I, 1660, I, 279 ; — Anjou, Poitou, *pire*, même sens.

PIRENALLE ? Vill., I, 128 (et **pirenaille**). — [poire d'angoisse], II, 40.

PITANCHER, boire, Granv., I, 327, 335. Forme réduite de *pictancher*, devenue populaire, II, 246.

PITRE, bouffon de foire, Vid., II, 150 ; — prov. *pitre*, poitrine, d'où plastron. Mot passé dans la langue générale.

PITROU, pistolet, Vid., II, 150, terme des voleurs parisiens ; — prov. *pitrou*, solive : cf. les synonymes *bâton creux* et *tringle*.

PIVASE, nez, Vid., II, 150. Forme amplifiée de *piffe*.

PIVASTE, enfant, J. 1836, I, 212 ; — fourb. *pivastro*, petit garçon (de *pivo*, garçon).

PIVERT, ressort dentelé servant de scie aux prisonniers, Vid., II, 150 : le pivert perce l'arbre de son bec.

PIVOINER, rougir, Vid., II, 150, c'est-à-dire devenir rouge comme la pivoine. Terme des voleurs bretons.

PIVOIS, vin, Vie, I, 165 (**pihouais**) ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 197, 221, et 1836, I, 212 ; Resp., I, 255 ; Granv., I, 335 ; J. 1849, I, 212 (**pivre**) ; Doc., II, 178, 181 ; — Lyon. *piva*, pie, propr. boisson (v. *pie*). Mot employé dans le genre burlesque et poissard, I, 68, passé en Béarnais, I, 143, et dans le bas-langage, II, 246.

PIVOT, plume à écrire, Vid., II, 150 ; Doc., II, 191 : son bec figure un petit pivot.

PLACARDE, place d'exécution, place publique, Vid., II, 150 ; Doc., II, 179, 191 ; Gloss., II, 176 : peut-être place où l'on affiche des arrêts, des placards. Mot devenu usuel, II, 246.

PLACARDER, mettre de côté, Litt., II, 202, c'est-à-dire mettre dans un placard.

PLACQUER ? Vill., I, 127.

PLAFOND (?), front, II, 47.

PLAN, 1° Prison, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 150 ; Doc., II, 184, 188 ; 2° Mont-de-piété, Doc., II, 186. Mot populaire, II, 246-247. V. *plant*.

PLANCHE AU PAIN, banc des accusés, tribunal, J. 1849, I, 212 ; Vid., II, 150.

PLANCHÉ, condamné, Vid., II, 150.

PLANCHER, 1° Mentir, Chauff., II, 93 ; 2° Plaisanter, à côté de **plancherie**, mauvaise plaisanterie, **plancheur**, mauvais plaisant, Vid., II, 150. *Plancher*, railler, dérive de *planche*, par une association d'idées analogue au synonyme *baucher*.

PLANQUE, cachette, J. 1849, I, 213, 215 ; Vid., II, 150 ; Doc., II, 192. Encore usuel, II, 247. V. *planquer*.

PLANQUER, 1° Cacher, Rat, I, 339 ; J. 1836, I, 212 ; Vid., II, 150 ; 2° Faire le guet, J. 1849, I, 213 ; Gloss., II, 174. Prononciation vulgaire de l'ancien *planter*.

PLANT, 1° Ecoulement d'un faux lingot, Coq., I, 93, 97, 105, 107 (cf. *planter*, enfoncer) ; 2° Cachot, Vill., I, 136, encore usuel sous la forme réduite *plan* ; 3° Chapeau, J. 1628, I, 218, c'est-à-dire coiffure dans laquelle on enfonce ou cache la tête ; 4° Au sens libre, Vill., I, 137 (cf. fourb. *pianto*, bordel). V. *planter*. — [confrérie des gueux], II, 37.

PLANTER, 1° Écouler de faux lingots, Coq., I, 110 ; d'où **planteur**, escroc, filou, surtout dans la substitution des pierres précieuses, Coq., I, 96, 103, 107 ; Vill., I, 133, 136, 137 ; 2° Cacher, Vill., I, 123, 130 ; 3° Au sens libre, Vill., I, 127 [1]. Le sens propre de *planter* est « enfoncer » dans le sol ou ailleurs, d'où les notions d'écouler et cacher : cf. fourb. *piantare*, germ. *plantar*, enterrer ; cant, *to plant*, cacher.

PLATRE, argent, monnaie, J. 1849, I, 213 ; Vid. II, 150 ; Gloss., II, 174 : d'après la blancheur.

PLATUE, 1° Langue, Vie, I, 164 ; 2° Galette, J. 1836, I, 213 : l'une et l'autre sont plates.

PLETTE, peau, J. 1836, I, 213, c'est-à-dire *pelette*, pellicule.

PLEURANT, oignon, Vid., II, 150. Effet pour la cause.

PLIANT, couteau, Granv. [2], I, 335 ; Gloss., II, 167, c'est-à-dire couteau à lame pliant sur le manche.

PLOMB, mal vénérien, Vid., II, 150. Allusion au plomb des chasseurs.

PLOMBE, 1° Année, Rat, I, 339 ; Vid., II, 150 ; 2° Heure, J. 1849, I, 213 ; Vid., II, 150 ; Doc., II, 180 ; Gloss., II, 176. Allusion au poids des horloges.

PLOMBER, 1° Sonner, Granv.[2], I, 330 (v. *plombe*) ; 2° Puer, Granv.[2], I, 335 ; J. 1849, I, 213 ; Vid., II, 150, comme les plombs des maisons.

PLOMMEURS ? Vill., I, 134.

PLONGE, fouille dans une poche, Litt., II, 205.

PLONGIS ? Vill., I, 128.

PLOTTE, bourse, Granv., I, 335 ; J. 1849, I, 213, c'est-à-dire pelotte.

PLOUSE, paille, J. 1836, I, 213 (= *pelouse*).

PLOYANT, portefeuille, Vid., II, 150 ; Doc., II, 189 : il ploie.

PLUC, 1° Butin, Vill., I, 125 ; Myst. Pass., I, 272, 274, propr. épluchure ; 2° Pitance, Myst. Chr., I, 281. Terme fréquent dans les monuments littéraires des xve-xvie siècles, I, 19, 20 [2].

PLUMADE, paillasse, J. 1849, I, 213 ; — prov. *plumado*, plumes arrachées à une volaille.

PLUME DE BEAUCE, paille, J. 1849, I, 213. Probablement allusion à la pauvreté traditionnelle des habitants de la Beauce.

1. Cf. Bijvanck, *Essai sur Villon*, p. 137 et 176.
2. Ajoutons-y ce passage des *Cent Nouvelles Nouvelles*, n° LXXVIII : « Du *pluc* et butin qu'elle avoit à force de ses reins conquesté ».

PLURE, v. *pelure*.

POCAPIQUER (?), sauter, II, 47.

POCHARD, ivrogne (**pocharderie**, ivrognerie), Vid., II, 150, c'est-à-dire sac (*poche*) à vin. Mot devenu populaire.

POGNE, main, Vid., II, 150, 193; — Norm. *poigne*, même sens. Bas-langage.

POGNON, argent, J. 1849, I, 213, propr. ce qu'on empoigne. Bas-langage.

POGOIS ? Vill., I, 126 (et **pougois**). — [bouge], II, 37.

POIGRE (?), poète, II, 59.

POINT (**un**), un franc, Vid., II, 151. Terme des marchands d'habits.

POINT DE COTÉ, ennemi des pédérastes, Vid. II, 151 : il est gênant comme un point de côté.

POISSANCHER, voler, Litt., II, 196. V. *poisser*.

POISSE, fripon, voleur, Chauff., II, 94 ; J. 1836, I, 213 ; Vid., II, 151. Terme des voleurs de province. On disait jadis, dans le même sens, *poissard*, I, 67.

POISSER, voler, Chauff., II, 94, 95; Vid., II, 151 ; Doc., II, 179, propr. avoir de la poix aux doigts (v. *pègre*).

POISSON, souteneur, J. 1849, I, 213 ; Granv.[2], I, 335 ; Vid., II, 151. Appelé jadis *poisson d'avril*, « parce que d'ordinaire les maquereaux se prennent et se mangent ce mois-là » (Oudin).

POITOU (**le**), non, rien, Granv., I, 335 ; Rat, I, 339 ; Doc., II, 179, 190. Calembourg géographique [1], déjà ancien, I, 34, remis depuis peu en circulation par les rôdeurs de barrières, qui en ont fait *poiton* et *poite* : « As-tu vingt ronds ? — Du *poiton* » (Rigaud). — [précaution, public], I, 34 ; II, 68, 69. V. *Niort*.

POIVRE, **1°** Poison, Vid., II, 151 ; **2°** Eau-de-vie, Vid., II, 151. Anciennement, dans le bas-langage, le mot désignait le mal vénérien (Oudin). — [poisson], II, 58.

POIVRER, payer, Vid., II, 151, propr. vendre trop cher, pendant du synonyme *saler*. Dérivés : **poivrement**, paiement, **poivreur**, payeur, Vid., II, 151.

POIX, vol, Vill., I, 133. Ancienne métaphore commune aux synonymes *pègre* et *poisser*.

1. Le Poitou était jadis un des foyers des gueux : « Il y avoit alors une gaillarde Academie de larrons en *Poictou*, n'en deplaise à la Gascogne ni à la Bretagne », lit-on dans le *Fœneste* de d'Aubigné, *Œuvres*, t. II, p. 488.

POLIR, voler, Vill., I, 138. Métaphore analogue à *nettoyer*. De même, dans la germania : *polir*, voler ; **polir le bitume**, v. *bitume*.

POLISSE, vol, J. 1638, I, 232. Dérivés : **polisseur**, voleur, Vill., I, 135 (**polliceur**), répondant au *polidor*, recéleur, de la germania ; **polisson**, **1°** Voleur ; **2°** pl. **Polissons**, classe de gueux qui vagabondaient presque nus, avec un pourpoint sans chemise et un chapeau sans fond, J. 1628, I, 225 (cf. 322) ; Granv., I, 335. Au sens de débraillé et licencieux, le nom a passé au XVIIe siècle dans la langue générale, I, 52, où il subsiste encore comme un dernier souvenir de la Cour des Miracles.

POLOCHON, traversin, J. 1849, I, 213. Origine inconnue. Mot passé dans le langage des casernes.

POMAQUER, perdre, Litt., II, 201. Dérivé moderne de *paumer*, même sens, II, 244.

POMER, **1°** Prendre, prendre sur le fait, J. 1849, I, 213 ; Granv.[2], I, 335 ; Doc., II, 181 ; **2°** Perdre, II, 244. V. *paumer*.

POMMARD, bière, J. 1849, I, 213 ; Granv.[2], I, 335 ; — Norm., *pommard*, cidre.

POMPE ASPIRANTE, botte percée, J. 1849, I, 213. Ironie.

PON, cheval, Vid., II, 151. Peut-être abrégé de *poney*.

PONANTE, prostituée, Vid., II, 151, propr. le derrière, ancien mot du bas-langage parisien. Encore usuel, II, 247.

PONIFLE, putain, femme de voleur, J. 1628, I, 198, 223 ; Resp., I, 252. Mot déformé de *ponante*, prononcé aujourd'hui *poniffe*, II, 247 : cf. *passans* et *passifes*.

[**PONISSE**][1] = *poniffe*. J. 1690, I, 198 ; Granv., I, 335.

PONNE, jument, Chauff., II, 92. V. *pon*.

PONT, carte cintrée, en forme de pont : **faucher dans le pont**, couper un jeu de cartes à l'endroit préparé par le grec, et, figurément, donner aveuglement dans tous les pièges, J. 1849, I, 206, 213 ; Vid., II, 151 ; Gloss., II, 175. V. *faucher*.

PONTES POUR L'AFF, fripons réunis, Vid., II, 151, c'est-à-dire ponteurs ou joueurs pour tricher. V. *aff*.

[**PONTIFLE**] = *ponifle*, J. 1628, I, 198, 243.

PONTONNIÈRE, prostituée qui exerce sur les ponts, Vid., II, 151.

1. Eugène Sue, dans les *Mystères de Paris*, a donné le nom de *Ponisse* à la tavernière de la Cité, à l'ogresse du *Lapin blanc*.

POQUE, main, Chauff., II, 93, 95 ; — Norm., *poque*, même sens.

PORTANCHE, portier, Vid., II, 151.

PORTANS (les), les pieds, Vie, I, 164.

PORTE-LUCQUES, portefeuille, Vid., II, 151. V. *luque*.

PORTE-MINCE, même sens, Vid., II, 151, propr. porte-papier. V. *mince*.

PORTE-TREFFLE, culotte, Vid., II, 151. V. *treffle*.

POSER (ET MARCHER) DEDANS, s'embrouiller, perdre la tête, J. 1849, I, 213 ; Granv.², I, 335 ; Gloss., II, 167. Expression triviale du bas-langage prise ici figurément.

[**POSGUELLIN**] = *pasquelin*, J. 1628, I, 198.

POSSANTE, arquebuse, Vie, I, 165 (Vie², I, 165 : **poussante**).

POSTICHE, forain chargé du boniment dans les parades, Vid., II, 151. Terme de saltimbanque répondant au fourb. *posteggiatore*, charlatan, propr. celui qui se poste devant le public. V. *boniment*.

POT (vol au), genre de *charriage* ; **potier**, voleur au pot, Vid., II, 151.

POT, cabriolet, Vid., II, 151 : vague ressemblance de forme.

POTEAU, ami intime, complice, Litt., II, 203, propr. grosse jambe, même association d'idées que dans le synonyme *zigue*.

POTRE, lit, J. 1728, I, 197 ; — Champagne, *pautre*, grabat, paillasse. Cf. fourb. *poltro*, lit.

POTURON, v. *paturon*.

POUCHON, bourse. J. 1849, I, 213 ; Granv., I, 335 ; — Bas-Maine, *pouchon*, poche, sac.

POUGOIS, v. *pogois*.

POUIC, rien, Granv.², I, 335, propr. peu ; — Poitou, *poic*, peu.

[**POUIFFE**] = *poniffe*, J. 1849, I, 186, 213. — [argent], II, 78.

[**POUISSE**] = *ponisse*, J. 1849, I, 213.

POULAINTE, vol par échange, Vid., II, 151. Origine inconnue.

POULE D'EAU, blanchisseuse, J. 1849, I, 213. Ironie.

POUPARD (nourrir le), préparer le vol, J. 1849, I, 211, 213. Le vol est conçu comme un enfant à soigner, jusqu'à ce qu'il soit prêt à marcher. V. *môme* et *nourrir*.

POUPÉE, soldat, Vid., II, 151. V. *marionette*.

[**POUPINER**] = *goupiner*, Vid., II, 99.

POUR, peut-être, Vid., II, 151.

POURLUER, regarder, Vill., I, 135. Terme passé dans la poésie libre du xve siècle[1]. V. *luer*.

POUSSANTE, v. *possante*.

POUSSE (la), la gendarmerie, J. 1836, I, 209, et 1849, I, 213 ; Granv.², I, 335 ; Gloss., II, 167. Terme usuel dans le bas-langage du xviiie siècle, à côté du synonyme *pousse-cul* (v. Fr.-Michel).

POUSSE-AU-VICE, mouche cantharide, Vid., II, 153.

POUSSIER, 1° Poudre, J. 1849, I, 213 ; 2° Argent monnayé, Vid., II, 152, propr. poussière (sens dialectal du mot). Terme du bas-langage du xviiie siècle, I, 68, 69.

POUSSIER, lit, J. 1849, I, 213, propr. pucier. Bas-langage.

POUSSIÈRE (**fabricant de**), faux monnayeur, Gloss., II, 175, V. *fabriquer*.

PRÉ, bagne, tout particulièrement celui de Toulon et de Brest, J. 1849, I, 213 ; Granv.², I, 335 ; Vid., II, 152 ; Doc., II, 184, 188 ; **pré salé**, mer, Doc., II, 192. Image agricole, II, 104.

PRÉFECTANCE, préfecture, Granv.², I, 335.

PRESSE (la), la guillotine, Vid., II, 152.

PRÊTRE, comédien, Vid., II, 152. Ironie.

PRÉVOT, geôlier, J. 1849, I, 213 ; Doc., II, 185.

PRIANT, chapelet, J. 1836, I, 213. Induit de *priante*.

PRIANTE, 1° Messe, J. 1836, I, 213 ; 2° Eglise, Vid., II, 152. Terme des voleurs du Nord.

PRIE-DIEU, cadre, J. 1849, I, 213.

PROAIS, v. *proye*.

PRODUISANTE (?), terre, II, 59.

PROFONDE, 1° Cave, J. 1836, I, 213 ; Vid., II, 152 ; Doc., II, 180 (= *parfonde*) ; 2° Poche, Rat, I, 339 ; Granv.², I, 335 ; Gloss., II, 176 ; Doc., II, 178, ce dernier sens passé dans le bas-langage, II, 247-248.

PROMONT, procès, **promoncerie**, procédure, Vid., II, 152.

PRONIER, père (**pronière**, mère), J. 1836, I, 213, c'est-à-dire prôneur.

PROPHÈTE, cave, Chauff., II, 91. Jeu de mots sur *profonde*, au même sens.

PROSE, anus, Chauff., II, 94, contracté de *proaise*, répon-

1. *Parnasse satyrique*, éd. Marcel Schwob, p. 123 :
Quant l'on vous voit marcher,
En *pourluant* vostre vieil...

dant à l'it. *proese*, amarre de la proue. V. *emproseur* et *proye*.

PROUTE, plainte en justice, **prouter**, se plaindre, **prouteur**, plaignant, Vid., II, 152 ; Doc., II, 185 ; — Anjou, Poitou, etc., *prout*, pet bruyant, *prouter*, lâcher un vent avec bruit : même association d'idées que dans son synonyme *pet*.

PROYE, anus, Vie, I, 164 (**proais**) ; J. 1628, I, 198, 222 ; Granv., I, 335 : propr. proue de vaisseau, les latrines des matelots sur les navires à voiles se trouvant à la proue ; de là, **filer du proye**, aller à la selle, propr. filer du câble de proue (cf. *filer*). V. *prose*.

PRUNE, balle. Bas-langage. V. *empruner*.

PRUNE DE MONSIEUR, archevêque, Vid., II, 152, d'après son habit violet.

PUILLE, argent, Coq., I, 97. Origine inconnue.

PUNAISE, 1° Prostituée, Vid., II, 152 ; 2° Même sens que *tape*.

PURÉE, cidre, Vid., II, 152. Appellation facétieuse.

PUYMAURIN (?), âne, II, 61. Prétendu mot de jargon.

Q

QUANTON (cf. *courrier*), v. *canton*.

QUART-D'ŒIL, commissaire, Rat, I, 339 (**cardeuil**) ; Chauff., II, 91 ; Granv.², I, 335 ; Vid., II, 121 ; Doc., II, 179 ; J. 1849, I, 213. Il guigne le malfaiteur, II, 89 : cf. Berry, *quart-d'œil*, coup d'œil furtif, œillade qu'on jette du coin de l'œil. Encore usuel, II, 248.

QUATRE ARPENTS, cimetière, Gloss., II, 174.

QUATRE COINS, mouchoir de poche, Vid., II, 152. Terme des voleurs lyonnais.

QUELPOIQUE, rien, Vid., II, 152 ; Doc., II, 191. V. *pouic*.

QUEM (**faire son**), faire de l'embarras, faire l'important, Gloss., II, 167. Bas-langage.

QUENIENTE, pas ou point, J. 1836, I, 213. V. *niente*.

QUENOTTIER, dentiste, Vid., II, 152 ; — *quenotte*, dent, mot du bas-langage.

QUEUE DE CHIEN, jeu de la courroie, Coq., I, 108.

QUIGE HABIN, v. *aquige*.

QUILLE, feuille, J. 1836, I, 213. Origine inconnue.

QUILLE, jambe, Coq., I, 97 ; Vie, I, 164. Ancien mot de

jargon, passé dans le domaine burlesque, I, 58, et dans le bas-langage, parisien ou provincial, II, 248.

QUIMPER, tomber, J. 1836, I, 213. Peut être prononciation provinciale, bretonne, etc., de *camper* (= *caimper*), au sens de s'allonger par terre.

QUINQUETS, yeux vifs, Vid., II, 152, propr. lampions, répondant au synonyme *lanterna* du fourbesque et de la germania. Mot devenu populaire.

QUI VA LA, passeport, papier d'identité, Vid., II, 152.

QUOQUANTE, armoire, J. 1836, I, 213. V. *quoquart*.

QUOQUART, arbre, J. 1836, I, 213 ; — Yonne, *coque*, souche de bois.

QUOQUE, de même, aussi, Granv., I, 335 = J. 1728-1849, I, 213. Mot savant qui n'est pas confirmé par les textes.

QUOQUÉ, pris, J. 1836, I, 213. V. *quoquer*.

QUOQUER, trahir, J. 1849, I, 213. Autre graphie de *coquer*.

QUOQUERET, rideau, J. 1836, I, 213. Origine inconnue.

QUOQUILLE, bête, J. 1836, I, 213, propr. coquille.

R

RABAT, manteau, J. 1690, I, 218 ; — moy. fr. *rabat*, collet de manteau.

RABATTEUX, voleur de nuit, J. 1628, I, 198, 228 ; Granv., I, 336, c'est-à-dire rabatteur.

RABATTRE, revenir, Vid., II, 152, 188.

RABIAGE, rente, J. 1836, I, 213. Origine inconnue.

RABOUIN, diable, Chauff., II, 95 ; Vid., II, 152 ; Doc., II, 191 ; — fourb. *rabuino*, même sens. Mot passé dans le bas-langage, II, 248.

RABOULER, revenir, Vid., II, 152. V. *abouler*.

RACCOURCIR, guillotiner, Vid., II, 152, c'est-à-dire raccourcir le corps en lui ôtant la tête.

RACCOURCISSEUSE, voleuse, Vid., II, 152.

RADE, 1° Tiroir de comptoir, Vid., II, 152 ; Doc., II, 181 ; 2° Comptoir, Gloss., II, 174 ; 3° Cabaret, Doc., II, 181 ; 4° Argent, J. 1836, I, 213 ; Litt., II, 199 ; — cf. Anjou, *rade*, planchette qui sert à niveler la surface d'un boisseau de grain. Le mot a d'abord désigné le tiroir d'un comptoir et puis l'argent qu'il renferme.

RADEAU, 1° Tiroir de comptoir, Vid., II, 152; II, 174; 2° Comptoir, J. 1849, I, 214. V. *rade*.

[**RADICON**] = *ratichon*, J. 1849, I, 186, 213.

[**RADICRER**] = *radurer*, J. 1849, I, 213.

RADIN, 1° Argent du comptoir, Gloss., II, 174; 2° Argent de poche, Doc., II, 185; 3° Gousset, Vid., II, 152; Doc., II, 185. V. *rade*.

RADOUCI, soyeux, de soie, Chauff., II, 90. V. *douce*.

RADURER, remoudre, **radureur**, remouleur, J. 1836, I, 214; — *rader*, passer la radoire.

RAFAILLE, terre, Gloss., II, 174. Origine inconnue.

RAFFALE, misère, **raffalé**, misérable, **raffalement**, abaissement, Vid., II, 152. Terme de matelot passé dans le bas-langage,

RAFFURER, regagner, Vid., II, 153. V. *affurer*.

RAFILER, v. *refiler*.

RAGOT, un quart d'écu, J. 1628, I, 198, 225; Granv., I, 336, propr. pourceau, d'après l'effigie.

RAIDIR, mourir, Gloss., II, 174.

RAILLE, agent de police, mouchard, Granv[2]., I, 336; J. 1849, I, 214; Vid., II, 153; Doc., II, 180, propr. racloir ou rateau à long manche. Mot devenu populaire, II, 148. V. *railleux*.

RAILLE, 1° Fuyons ! Chauff., II, 92; 2° Villageois, habitant d'un village, Chauff., II, 92, 94, 96. Origine inconnue.

RAILLEUX, agent de police, Rat, I, 339; Vid., II, 153.

RAISINÉ (du), du sang répandu, Vid., II, 153; Gloss., II, 176, propr. jus de raisin, par analogie de couleur. Terme du bas-langage déjà attesté par d'Hautel (1808): « *Faire du raisiné*, locution burlesque et triviale, pour dire saigner du nez ».

RAMASTIQUER, ramasser, **ramastique(ur)**, variété de *nep*, Vid., II, 153. Déformation.

RAME, plume, J. 1836, I, 214, d'après la forme.

RAMÉE (ration de la), nourriture de prison, J. 1849, I, 214, propr. ration de soldat (la Ramée pris comme nom généralisé).

[**RAMIN**] = *duréme*, Chauff., II, 92.

RAMOR, dupe, mot des merciers juifs, II, 9.

RANG (mettre au), pendre (?), II, 59, 77.

RAPATU, morpion, J. 1836, I, 214, c'est-à-dire rat pattu.

RAPIAT, Auvergnat, Savoyard, Vid., II, 153, propr. grippe-sou, sens du mot dans le bas-langage.

RAPILLER (se), se cacher, Litt., II, 204 ; — cf. prov. *rapilha*, grimper.

RAPIOT, **rapiotage**, fouille, perquisition, I, 74 ; Granv.[2], I, 336 (**rapiau**) ; Vid., II, 153. Abstrait de *rapioter*.

RAPIOTER, fouiller, Rat, I, 339 (cf. 74) ; Vid., II, 153, propr. ravauder, sens du verbe dans le bas-langage, d'où l'idée de tourner et retourner quelqu'un pour le fouiller.

RAPLIQUER, 1° Parler, Doc., II, 192, propr. répliquer ; 2° Revenir, Vid., II, 153 ; Doc., II, 185, 193 (**rappiquer**), sens devenu populaire, II, 248.

RAPPORTEUSE (?), la police, II, 75.

RAS, prêtre, Coq., I, 96, son visage étant ras ; — cf. germ. *raso*, abbé.

RASE, prêtre, curé, J. 1836, I, 214 ; Vid., II, 153 ; Doc., II, 191 (**raze**), mot qu'on lit déjà chez du Fail, I, 40.

RASTICHON, v. *ratichon*.

RASURER (se) ? Vill., I, 127.

RAT, voleur, filou ; **prendre un rat par la queue** [1], couper une bourse, B., I, 173 (cf. 60) ; **courir le rat**, voler la nuit dans l'intérieur d'une auberge, Vid., II, 153. Le rat, comme le chat, est considéré comme un type de voleur : la souris est appelée *filou*, dans la Haute-Loire[2].

RATA, fricassé, Vid., II, 153 : aujourd'hui, dans le langage des casernes, ordinaire du soldat. Abrégé de *ratatouille*.

RAT DE PRISON, avocat, J. 1849, I, 214. Ironie.

RATEAU, tour subtil de bâton, Vie, I, 148.

RATICHON, prêtre, J. 1628, I, 199, 228, 233 (**rastichon**) ; Granv., I, 65, 336 ; Chauff., II, 91 ; Vid., II, 153, 191 ; — propr. petit rateau (d'où ratissé = ras). Mot passé dans le bas-langage, II, 249. Dérivé : **ratichonnière**, abbaye, Vid., II, 153 ; Litt., II, 204.

RATICHON, peigne, J. 1836, I, 214, propr. râteau, **ratichonner**, peigner (= râteler).

RATON, jeune voleur, Vid., II, 153 ; Litt., II, 205 ; — germ. *raton*, même sens. V. *rat*.

RAVERTA, domestique, mot des merciers juifs, II, 9.

RAVESCOT (?), acte vénérien, II, 59.

1. Cette expression a passé de Guill. Bouchet dans Cotgrave (1611) et Oudin (1640) ; on la lit encore chez d'Hautel (1808).
2. Eug. Rolland, *Faune populaire*, t. VII, p. 65.

RAVIGNOLÉ, récidive, Vid., II, 153 ; Doc., II, 191. Image tirée de la vigne. V. *vendanger*.

RAZE, v. *rase*.

RAZER, couper (la tête), B., I, 173.

RAZIS, prêtre, Vie, I, 165, propr. rasé. V. *franc*, *gourt*, *goussé*, *huré* et *trimé*.

REBATIR, tuer, Granv., I, 336 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 153; Doc., II, 192 ; J. 1849, I, 214 ; — cf. Berry, *rebâter*, battre, propr. rabattre. V. *rabatteux*.

REBECQUER (se), faire attention, se garder, Vill., I, 127, répondant à *luer au bec*, regarder.

RÉBECTER, répéter, Vid., II, 153, c'est-à-dire *rebequeter*, frapper de nouveau avec le bec.

REBIFFE, vengeance, Vid., II, 153 : mot abstrait de *rebiffer*, regimber.

REBIFFER, faire une chose deux fois, Gloss., II, 174.

REBIGNER, regarder attentivement, Vill., I, 123, 129. Terme encore usuel à Rouen à l'époque de David Ferrand :

Et je ne rirai point en *rebignant* ces pesques,

c'est-à-dire en regardant ces femmes revêches [1]. V. *bigner*. — [chasser, repousser], II, 40.

REBONNETER, 1° Flatter ; 2° Confesser, **rebonnetage**, flatterie, **rebonneteur**, confesseur, Vid., II, 153 ; — propr. saluer à coups de bonnet.

REBOUISER, regarder attentivement, Granv.[2], I, 336 ; Vid., II, 154. Bas-langage.

REBOURS, déménagement furtif, Vid., II, 154, c'est-à-dire à rebours.

RÉCHAUDER (?), tromper, II, 75.

RÉCHAUFFANTE, perruque, Vid., II, 154 : elle préserve le crâne du froid. Le mot désigne la capote, dans le langage des casernes (Merlin).

RÉCHAUFFER, 1° Ennuyer, Vid., II, 154 ; 2° Prendre garde, Litt., II, 196 (cf. *chaud*).

RECONOBLER, reconnaître, Rat, I, 339, 340 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 154 (**reconobrer**).

RECOQUER, rendre, Granv.[2], I, 336 ; J. 1849, I, 214. V. *coquer*.

RECORDER, 1° Prévenir quelqu'un de ce qui doit lui arriver,

1. Voir *Muse Normande*, éd. Héron, t. II, p. 86.

Vid., II, 154 ; Doc., II, 193 ; 2° Tuer, J. 1836, I, 214, propr. rappeler à la vie (ironiquement).

RÉDAM, grâce, Vid., II, 154, c'est-à-dire rédemption.

REDIN, bourse, Vid., II, 154. V. *radin*.

REDOUBLEMENT DE FIÈVRE, v. *fièvre*.

RÉDUIT, bourse, Vid., II, 154, propr. le réduit de la monnaie.

RÉFACTEUR, restaurateur, Litt., II, 202.

REFAIRE (se), prendre ses repas, J. 1849, I, 214 ; Vid., II, 154, propr. se restaurer.

REFAITE, repas, Vid., II, 154 ; **refaiter**, manger, souper, Doc., II, 190.

REFILER, 1° Rendre, donner, Rat, I, 340 ; Doc., II, 193 (**rafiler**) ; 2° Faire passer de main en main, Gloss., II, 174 ; 3° Remettre le vol à un compère, J. 1849, I, 214 ; 4° Suivre quelqu'un, J. 1849, I, 214.

REFOLER (?), voler par surprise, J. 1849, I, 214.

RÉFRÉJON (?), bourru, II, 75.

REFROIDI, mort, Doc., II, 192 ; J. 1849, I, 214 (cf. II, 20).

REFROIDIR, tuer, Vid., II, 154 ; Gloss., II, 176. Mot passé dans le bas-langage, II, 20, 249.

REGON, dette, **regonser**, devoir, J. 1836, I, 214 ; — cf. Berry, *regond*, remous, reflux (« le *regon* de ce moulin se fait sentir bien loin », Jaubert).

REGOUT, soupçon, Rat., I, 339 ; Doc., II, 179, 180 ; **faire du regout**, manquer de précaution, Vid., II, 154, 179, propr. ragoût. Image prise des opérations culinaires, II, 104.

REGUISER, perdre au jeu, Gloss., II, 174.

REJAQUER, crier, Granv.², I, 336 ; J. 1849, I, 214, propr. crier comme le geai (appelé *Jacques* dans les patois), répondant en français à *jacasser*.

RELEVANTE (?), moutarde, II, 59.

RELUISANT, soleil, Chauff., II, 94. V. *luisant*.

RELUIT, 1° Jour, Chauff., II, 92 ; Doc., II, 189, 190 ; 2° pl. Yeux, J. 1836, I, 214 ; Vid., II, 154.

RELUQUER, regarder du coin de l'œil, Chauff., II, 93, 95. Bas-langage.

REMAQUILLER, refaire, Vid., II, 154. V. *maquiller*.

REMBASLE (?), rentier, II, 75.

REMBROQUER, observer, reconnaître, Granv.², I, 336 ; Vid., II, 154 ; Doc., II, 190. V. *embroquer*.

[**RÊME**] = *durême*, Granv., I, 328, 336 = J. 1728-1849, I, 193. — [gronder], J. 1836, I, 186, 214.

REMOUCHER, regarder, Vid., II, 154 ; Doc., II, 178, 184. V. *mouschier*.

REMOULEUR DE BUFFET, joueur d'orgue, Litt., II, 203. Appellation facétieuse.

REMOUQUER, regarder, J. 1849, I, 214 ; Doc., I, 187. Forme picarde de *remoucher*.

RENACHE, police, J. 1849, I, 214. V. *arnache*.

RENACHER, gronder, J. 1836, I, 214. Forme parallèle à *renâcler*. — [fromage], J. 1836, I, 186, 214.

RENACLER, crier après quelqu'un, Granv., I, 336 = J. 1728-1849, I, 214, propr. renifler.

RENAUD, tapage, Vid., II, 154 ; **mettre à renaud**, mettre en colère, Litt., II, 196 ; **renauder**, bisquer, gronder, Vid., II, 154 ; Litt., II, 196. Bas-langage.

RENDE, rendève, rendez-vous, Vid., II, 154 ; Litt., II, 206.

RENDEZ-MOI, genre de vol, J. 1849, I, 214 ; Vid., II, 154.

RENG, cent, J. 1836, I, 214 ; — prov. *reng*, file.

RENGRACIER, 1° Cesser d'être voleur, se convertir, Vid., II, 154 ; Doc., II, 188, propr. rentrer en grâce ; 2° Renoncer, se taire, J. 1849, I, 214 ; Gloss., II, 176 ; 3° Changer de langage, Granv.², I, 336. Dérivés : **rengraciable**, convertissable ; **rengracié**, converti ; **rengraciement**, abdication, Vid., II, 154.

RENGRAISSER, se taire (= *rengracier*), J. 1849, I, 214.

RENIFLER, 1° Priser du tabac, Chauff., II, 94 ; 2° Avouer, reconnaître, Gloss., II, 174.

RENQUILLER, rentrer, Doc., II, 190. Mot passé dans le bas-langage, II, 229. V. *enquiller*.

RENTAUDER, rentrer, Litt., II, 198. V. *taude*.

RÉPANDRE (se) (?), tomber, II, 47.

REPAUMER, reprendre, Vid., II, 155. V. *paumer*.

REPÉRER (?), regarder, II, 47 : cf. en français, *se répérer*, s'orienter.

REPÉRIR (?), trouver, I, xi ; II, 47. Terme savant n'ayant rien de commun avec le jargon ni avec le bas-langage.

REPESSIGNER, arrêter de nouveau, Vid., II, 155. V. *pessigner*.

REPIGER, rattraper, Litt., II, 205. V. *piger*.

REPIQUER, revenir, Litt., II, 206, propr. refaire un pavage, une route.

REPOSANTE (?), chaise, II, 75.

REPOUSSANT, fusil, Chauff., II, 92 ; J. 1836, I, 214. V. *possante*.

REPOUSSÉE, farine, Chauff., II, 92.

REQUIN, douanier, Gloss., II, 167. V. *marsouin*.

RESOLIR, revendre, Vid., II, 155. V. *sollir*.

RESPIRANTE (?), bouche, II, 75.

RETAILLER, examiner minutieusement, regarder attentieement, Chauff., II, 95 ; Gloss., II, 176, propr. détailler [1].

RETAPPE, 1° Chemin, grande route : **être à la retappe**, guetter sur un grand chemin, Chauff., II, 92, 94 ; 2° Promenade des filles : **faire la retappe**, aller se promener sur place, Vid., II, 155 ; — cf. *se retaper*, se tapir, se cacher profondément. Terme passé dans le bas-langage, II, 249.

RETAPPER (se), se rencontrer, Chauff., II, 95. V. *retappe*.

RETRALLER ? Vill., I, 136.

RETROUSSER (?), recevoir, II, 75.

REVENDRE, répéter, Vid., II, 155. Bas-langage.

RIAULE, v. *riole*.

RICHE, dé (chargé), Coq., I, 97.

RICHONNER, rire, Vid., II, 155. Bas-langage.

RIEN, garde-chiourme, argousin, Vid., II, 155. Ironie.

RIFANDEL, complice, associé, Gloss., II, 176. V. *farandel*.

RIFFAUDER, 1° Brûler, chauffer, cuire, B., I, 173 ; J. 1628, I, 198, 218 (**rifoder**), 227 (**rifauder**) ; Granv., I, 336 ; J. 1836, I, 214 ; 2° Chauffer les pieds, Doc., II, 192 ; 3° Enflammer, J. 1628, I, 228 (**rifoder**). Dérivés modernes : **riffaudante**, flamme, **riffaudate**, incendie, **riffaudeur**, chauffeur, Vid., II, 155 ; J. 1836, I, 214. V. *riffe*.

RIFFAUDÉS, classe de gueux qui, se prétendant ruinés par le feu, gueusaient ordinairement avec leurs femmes, leurs enfants et un certificat en main attestant leur ruine par l'incendie, J. 1628, I, 222 (cf. 322).

RIFFAULT ? Vill., I, 135. — [pot-au-feu], II, 37.

RIFFE, feu, B., I, 173 ; Granv., I, 336 ; Chauff., II, 92 ; Vid., II, 155 ; Gloss., II, 176. Mot passé dans le bas-langage, II, 249 ; **de riffe**, avec ardeur, Litt., II, 205, 206 (cf. 249). V. *rifle*.

RIFLANT, ardent, I, 303.

1. Cf. Montaigne, *Essais*, t. IV, p. 234 : « En semant les questions et les *retaillant*, on faict foisonner le monde en querelles ».

RIFLARD, 1° Richard, Vid., II, 155 ; 2° Bourgeois, Gloss., II, 167, propr. pillard (cf. *rifler*, enlever).

RIFLE, feu, J. 1628, I, 188, 192, 229, 241 ; Doc., II, 178, 190. Forme encore vivace, II, 249 : c'est une réduction ultérieure de *rufle*. Le mot et quelques-uns de ses dérivés ont passé du jargon dans certaines langues spéciales où ils subsistent encore[1]. V. *ruffe*.

RIFLER, brûler, J. 1836, I, 214. — [sévère], J. 1849, I, 214.

RIFODER, v. *riffauder*.

RIGNE, rigueur, Vid., II, 155 ; — prov. *regno*, gronderie.

RIGOLE, 1° Bonne chère, J, 1836, I, 214 ; 2° Plaisanterie (v. *sans-rigole*). Bas-langage.

RIGOLO, 1° Pince d'effraction, Litt., II, 206, propr. joyeux garçon (v. *cadet*) ; 2° Dupe : **frire un rigolo**, voler un naïf, Litt., II. 204. — [attaque nocturne], II, 51.

RINCER, voler, J. 1849, I, 214 ; Granv.[2], I, 336 ; Vid., II, 155 ; Gloss., II, 167 (cf. II, 21) ; — c'est-à-dire laisser nu comme une bouteille qu'on rince, même image que son synonyme *nettoyer*

RINGER SUR LE PELART ? I, 304, 305.

RIOLE, divertissement, bonne chère, J. 1849, I, 214 (**riaulle**) ; Granv.[2], I, 336 (**riolle**) ; Vid., II, 155. Bas-langage : « *Riole*, terme bas et burlesque qui signifie une honnête débauche avec ses amis » (Ph. Le Roux). — [rivière], II, 68, 69.

RIPE, dame, Vie, I, 146 (**rippe**), 164, propr. femme méchante ; — moy. fr. *ripe*, galle. Le dauphinois *ripo*, femme méchante, est emprunté du jargon. Dérivés : **ripaudier**, gouverneur, **ripault**, gentilhomme, **ripois**, prince, Vie, I, 164. V. *rupiole*, *franc* et *franche*.

RIVANCHER, même sens que *river*, J. 1628, I, 198 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 155 ; Doc., II, 178.

RIVER, river le bis, faire l'acte vénérien, Vie, I, 149, 164, 165 ; J. 1836, I, 214. Terme usuel dans l'ancienne langue[2].

1. Voir *Argot Ancien*, p. 139.
2. Guill. Coquillart, *Œuvres*, éd. d'Héricault, t. I, p. 271 :

... Chevaulcher sans selle,
River et habiter de hait ;

et *Ancien Théâtre*, t. II, p. 277 :

La belle fille entre les bras,
Et *river le bis* à plaisance...

Cf. Oudin, *Recherches* (1642) : « *River le bis*, parola zerga, *far l'atto venereo* ». L'image elle même est tirée de l'art du serrurier.

Dérivés : **rivage**, coït. Vie, I, 163; **rivard**, paillard, **rivarde**, putain, Vie, I, 166; **rivette**, 1° Jeune sodomite, Vid., II, 155; 2° Prostituée, Gloss., II, 155. Ce dernier est le seul survivant de cette famille.

ROANT, porc, Vid., II, 155 ; — dial., Ille-et-Vilaine, *rohant*, même sens, propr. grognon.

ROASTRE, v. *rouastre*.

[**ROBAU**] = *rouaux*, I, 198.

ROBE, vêtement de forçat, Vid., II, 155 ; — it. *robba*, effets. Terme de bagne, II, 101.

ROBER, dépouiller quelqu'un après l'avoir volé, Vid., II, 155 ; — it. *robbare*, voler.

ROBIGNOLE, boule de liège servant au jeu des *cocanges* (v. ce mot), Vid., II, 155, propr. testicule (prov. *roubignol*), sens du mot dans le bas-langage. Dérivé : **robignoleur**, joueur à la *robignole*, Vid., II, 155.

ROBIN, juge, Chauff., II, 92. Français.

ROCHET, évêque, Vid., II, 155; Doc., II, 192, d'après le surplis qu'il porte.

ROE, v. *roue*.

ROLLAND (**la soye**), c'est-à-dire la scie (anc. fr. *soie*) Rolland, crochet pour forcer les serrures, Coq., I, 97, 98. Appellation analogue aux synonymes *le Roy David* et *le Roy Davyot*.

ROMAGNOL, trésor caché, Vid., II, 155 ; — tsigane, *romani*, bohémien. Mot faisant allusion au pouvoir magique des *Romanichels* : cf. Berry, *embohêmer*, ensorceler, tromper.

ROMANICHEL, 1° Bohémien français, spécialement du centre et du nord de la France, I, 47; 2° Diseur de bonne aventure, et voleur par occasion, Vid., II, 155 ; — tsigane, *romanitchel*, fils de Bohémien.

ROMBOINÉ, sou marqué, J. 1836, I, 214. Origine inconnue.

ROME, chou, J. 1836, I, 214. Origine inconnue.

ROND, sou, Vie, I, 146 (cf. 267, 278) ; B., I, 173 ; J. 1628, I, 198, 220; Granv., I, 336: d'après la forme ronde. Mot devenu populaire, II, 250.

ROND, bouton, Vid., II, 155.

RONDACHE, 1° Musette, J. 1836, I, 214 ; 2° Alliance, J. 1849, I, 214.

RONDELETS, seins, J. 1634, I, 198 ; Granv., I, 336 ; Vid., II, 155. Terme du bas-langage : « *Rondelets* signifient des tettons petits et à peine encore formés » (Ph. Le Roux).

RONDIN, 1° Excréments, Granv.², I, 336; **filer le rondin**, aller à la selle, Chauff., II, 91 ; 2° pl. Même sens que *rondelets*, Vid., II, 155 ; 3° Pièce d'or (cf. *rond*), Vid., II, 155.

RONDINE, 1° Boule, J. 1836, I, 214 ; 2° Canne, J. 1849, I, 214 ; 3° Bague, Vid., II, 155 ; Doc., II, 186 ; 4° Bouton, Vie, II, 155 (= *rond*).

RONDINET, bague, J. 1849, I, 214 (= *rondine*).

RONDON, manteau, Gloss., II, 176.

RONFLER A CRI, feindre de dormir, J. 1849, I, 214.

ROQUER, guillotiner, Litt., II, 204. Même association d'idées que *buller*.

ROSAIRE ? Coq., I, 110.

ROSSIGNOL, crochet pour ouvrir, I, 13-14, 214, 378-379 (**roussignol**) ; J. 1849, I, 214 : le bruit que fait cette clef a été plaisamment comparé au chant du rossignol. Mot de jargon passé, dès le xv°-xvi° siècle, dans la langue générale, encore vivace.

ROSSIGNOL, haut-bois, **rossignante**, flûte, **rossignoler**, chanter, Granv., I, 336 ; J. 1836, I, 214.

ROTI ET SALADE, fouetté et marqué, Vid., II, 156. V. *salade*.

ROTIN, sou, Vid., II, 156. Origine inconnue. Mot encore usuel (Hayard).

ROUANNE, grange, Chauff., II, 92. Origine inconnue.

ROUASTRE, bourreau qui roue, Vill., I, 133 (**roastre**) ; Myst. Chr., I, 291 (cf. 121, 276). La forme littéraire est *rouart*, qu'on lit tout d'abord chez Rabelais, l. III, ch. LI : « Il ne feut oncques *rouart* ». Le supplice de la roue, déjà mentionné au xv° siècle, ne fut légalement établi que sous François Ier, en 1534 et ne fut aboli qu'en 1789.

ROUASTRE, lard, J. 1628, I, 198, 229 ; Granv., I, 336, et Chauff., II, 95 (**rouâtre**) ; J. 1836, I, 214 (et **rouâtrer**, larder). Origine inconnue. — [lait], J. 1728, I, 198.

ROUAUX, les archers du bourreau, J. 1628, I, 198, 235, et 1700, I, 198 (**rouveaux**), et 1836, I, 215 (**roveaux**) ; Granv., I, 336, propr. les agents de la justice. V. *roue*.

ROUBLARD, 1° Homme mal mis, chose de peu de prix, II, 108 ; 2° Laid, défectueux, Vid., II, 156 ; 3° Aujourd'hui, rusé, sens passé au bas-langage, II, 250. Dérivé : **roublarderie**, misère, Gloss., II, 174. Origine inconnue.

ROUBLEUR, délateur, Gloss., II, 174. V. *roublard*.

ROUCHI, gredin, Vid., II, 156 ; — cf. Bellau, *rouchi*, chien.

ROUE, **1°** Justice, Coq., I, 96 (**rouhe**) ; Vill., I, 124, 131 (**roe**), 136 ; **2°** Juge d'instruction, Vid., II, 156. La justice est envisagée comme un supplice et l'interrogatoire du juge est assimilé au travail de la roue que le forçat fait tourner sans trêve.

ROUE DE DERRIÈRE, **roue de devant**, pièce de cinq et de deux francs, Granv. [2], I, 336 ; Vid., II, 156, d'après le diamètre respectif de ces roues. Termes tirés du bas-langage où ils étaient déjà usuels au XVIIIe siècle : « Le monsieur, pour me faire voir que c'est un bon franc jeu, me coula dans la main une *roue de derrière*, à compte », lit-on dans l'*Histoire de M. Guillaume cocher* (1787), du comte de Caylus, t. X, p. 15.

[**ROUEN**] = *rouin*, J. 1836, I, 198, 214.

ROUEN (**aller à**), se ruiner, Vid., II, 156. Calembourg géographique propre au bas-langage.

ROUFIER, soldat, Granv. [2], I, 336 ; II, 106 ; Gloss., II, 167 ; — Languedoc, *roufia*, rufian.

ROUGE, rusé, malin, Vill., I, 128, 134; Myst. I, 114-115 : l'homme roux a toujours été réputé malin et traître, I, 114. V. *rousse*.

ROUGEMONT, rouge, vin rouge, B., I, 172. Cf. *blanchemont*.

ROUGESME, écu, B., I, 170, 173, c'est-à-dire rougeâtre, d'après la couleur.

ROUGET, cuivre, Vill., II, 156.

ROUILLARD, baril, B., I, 173. V. *rouillarde*.

ROUILLARDE, bouteille, J. 1628, I, 198, 225 ; Granv., I, 336 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 156 ; — probablement d'après l'aspect rouillé.

ROUIN, prévôt de la maréchaussée, J. 1628, I, 198, 237, et 1836, I, 214 ; Granv., I, 376 : propr. chef de la justice. V. *roue*.

ROULANT, pois, J. 1836, I, 214 : il roule par terre.

ROULANT, fiacre, Vid., II, 156 ; **roulante**, charrette, voiture, J. 1836, I, 214 ; J. 1849, I, 217 ; Granv. [2], I, 331. Termes du bas-langage : « Un *roulant*, pour dire une voiture, un carrosse, un équipage », d'Hautel.

ROULEMENT DE TAMBOUR, v. *tambour*.

[**ROULIN**] = *rouin*, J. 1660, I, 198.

ROULOTTE, **1°** Charrue, Chauff., II, 90 ; **2°** Charrette, voiture, J. 1849, I, 214 ; Vid., II, 156 ; Doc., II, 191. Dérivés : **roulottage**, roulage; **roulottier**, voleur de malles, ballots, etc.,

placés sur les voitures; **roulottin**, charretier, Vid., II, 156.

ROUMARD, roué, Granv.², I, 336; II, 106; Gloss., II, 167. Mot déformé.

ROUPIE, punaise, Vid., II, 156. Allusion de forme et de couleur à la roupie du priseur.

ROUPILLER, dormir, J. 1628, I, 198, 223; Resp., I, 254; Vid., II, 156; Doc., II, 178; **roupilleur**, dormeur, J. 1836, I, 214. Terme passé dans le bas-langage parisien au XVIIe siècle et encore vivace, II, 250. L'acception primitive de ce verbe, d'origine dialectale, étant « râler, ronfler, murmurer », c'est-à-dire faire du bruit, l'étymologie traditionnelle : dormir dans sa roupille (Littré et *Dict. général*), tombe d'elle-même. Le mot suppose un primitif *rouper*, ronfler, d'origine inconnue.

[**ROUPIN**] = *rupin*, Chauff., II, 90.

ROUPPIEUX, honteux, penaud, Vill., I, 129, sens fréquent dans la *Muse Normande*.

ROUSCAILLER, 1° Parler en général, et spécialement parler argot (*bigorne*), J. 1628, I, 198, 226, 227, 241; Granv., I, 336 (cf. I, 65); 2° Dire, prononcer (une harangue, une prière), J. 1628, I, 247, et 1660, I, 239; Resp., I, 260; 3° Aujourd'hui, faire l'acte vénérien (Rossignol); — Bas-Maine, *rouscailler*, faire du bruit et caresser grossièrement; Bresse, *rouscailler*, agir en libertin. Dérivés : **rouscaillage**, bavardage, Resp., I, 262; **rouscaillante**, langue, Granv., I, 336 = J. 1728-1849, I, 214, propr. celle qui parle.

ROUSPANT, pédéraste, Vid., II, 156; — cf. fourb. *ruspante*, volaille (v. *galine*).

ROUSSE, police, J. 1849, I, 214; Vid., II, 156; Doc., II, 180, 193, c'est-à-dire la rouge (= la traîtresse). Mot passé dans le bas-langage, II, 250-251. V. *rouge*.

ROUSSI (être), être découvert, Litt., II, 205. Même image que *brûlé*.

ROUSSIN, agent de police, Vid., II, 156, propr. homme aux cheveux roux, réputé méchant et traître (v. *rouge*). Dérivé : **roussiner**, faire arrêter par la police, Doc. II, 186.

ROUSTEMPOIGNE, chose vilaine, Litt., II, 205, propr. la *rousse* (police) t'empoigne.

ROUSTIR, 1° Tromper, Vid., II, 156; 2° (aujourd'hui) Prendre, voler : Il a voulu me *roustir* mon morlingue (Rossignol); — prov. *rousti*, rôtir, griller, mettre un joueur à sac, décaver, duper, escroquer, voler.

ROUSTONS, testicules, Vid., II, 156; — prov. *roustouns*, même sens.

ROUSTURE, homme en surveillance, J. 1849, I, 215, propr. flambé, grillé. V. *roustir*.

ROVEAUX, **rouveaux**, v. *rouaux*.

ROY DAVID, **ROY DAVYOT** (le), v. *david*, *davyot*.

RU, ruisseau, II, 31, 33. Prétendu mot de jargon.

RUBI, portefaix, Vie, I, 139; — prov., Marseille, *rubi*, portefaix de la dernière classe, I, 44.

RUBIEUX, honteux, Vill., I, 130, propr. rouge : cf. *un rubis sur le nez*, une rougeur ou pustule (Oudin).

RUBLIN, ruban, J. 1836, I, 215. Déformation.

RUDE, crin, J. 1836, I, 215.

RUER, dérober précipitamment, tricher, Vill., I, 125, 126.

RUFFE, **rufle**, 1° Feu, Vie, I, 166 : **bier sur le rufe**, c'est feindre avoir perdu son bien par le feu ; 2° Feu de S. Antoine, érysipèle, Coq., I, 97 ; Vill., I, 136 ; — [vent d'orage], II, 37. Mot emprunté du fourb. *rufo*, feu (= rouge), qui a également passé dans la germania et le càlao. La forme la plus ancienne, *rufle* ou *rufe*, s'est réduite postérieurement à *rifle* et *riffe* (v. ces mots). Dérivés : **ruffant**, chaud (v. *abbaye)* ; **ruffer**, chauffer, J. 1628, I, 222 (cf. II, 249) ; **Ruffés**, synonyme de *Rifaudés*, J. 1628, I, 222 ; Resp., I, 249.

RUMATIN ? Vill., I, 137.

RUPE, beau, riche, Litt., II, 205 (cf. 210). Abrégé de *rupin*.

RUPIN, 1° Gentilhomme ; 2° Riche, Doc., II, 184 ; Litt., II, 205. Voir, sur l'historique et l'expansion de ce mot, II, 207-214.

RUPIOLE, demoiselle, Vie, I, 164. Diminutif de *rupe* (= *ripe*), dame. V. *ripe*.

RURIE ? Vill., I, 131.

RUSQUIN, écu, Vie, I, 146, 152, 166 ; J. 1628, I, 222, propr. rouge; — dial. *russe*, rouge, répondant au synonyme *rougesme*.

RUSTIQUE, greffier, **rustu**, greffe, J. 1836, I, 215 ; — cf. Anjou, *rustique*, déluré, qui a la langue bien affilée.

RUTIÈRE, prostituée de bas-étage, Vid., II, 156.

S

SABLE, misère, Granv.[2], I, 336 ; II, 108. Terme de matelot : cf. *être sur le sable*, être à sec.

SABLE, estomac, J. 1836, I, 215 ; — cf. en français, *jeter en sable*, avaler d'un trait.

[**SABLE**] = *sabre*, J. 1690, I, 199.

[**SABLENANT**] = *sabrenaut*, J. 1690, I, 199.

SABLER, assommer avec une peau d'anguille remplie de sable, Vid., II, 156 ; — prov. *sablá*, assassiner quelqu'un en le frappant avec un sachet de sable. Mot des malfaiteurs du midi de la France.

SABOCHE, individu déplaisant, J. 1849, I, 215, propr. grossier comme un sabot.

SABOULE, v. *sabouler*.

SABOULÉ (?), banni, II, 47.

SABOULER, 1° Tourmenter, incommoder, en parlant des intempéries, J. 1628, I, 226, et 1849, I, 215 ; Granv., I, 336 ; 2° Se secouer, être pris d'épilepsie, J. 1628, I, 224 ; 3° Battre le blé, Chauff., II, 90 ; 4° Courir, Chauff., II, 91 ; 5° Décrotter, Vid., II, 156. Ces divers sens se retrouvent dans les patois : Berry, *sabouler*, secouer, fouler aux pieds (Forez : rouler dans la boue), etc. Dérivés : **saboule**, homme déplaisant, J. 1849, I, 215 ; **sabouleur**, décrotteur, Vid., II, 156.

SABOULEUX, classe de gueux contrefaisant les épileptiques, avec un morceau de savon blanc en la bouche qui les faisait écumer et se débattre, J. 1628, I, 224 (cf. 323). V. *sabouler*.

SABRE, 1° Bois, J. 1628, I, 199, 221 ; 2° Forêt, J. 1628, I, 239 ; 3° Bâton, J. 1628, I, 225, 229, 231, et 1849, I, 215 ; Granv., I, 336 ; 4° Fouet (de buis), B., I, 174 (cf. I, 42) ; 5° Aune, J. 1836, I, 215 ; — cf. Bas-Maine, *sabre*, bruyère. Dérivés : **sabrée**, aune, Vid., II, 157 ; **sabrer**, 1° Battre (avec un bâton ou fouet), J. 1628, I, 242 ; 2° Auner, J. 1836, I, 215.

SABRENAUT, savetier, J. 1628, I, 199 ; J. 1634, I, 199 (**salbrenault**), et 1690, I, 199 (**salblenault**) ; Granv., I, 336 (**sabrenot**) ; — Norm. *sabrenaut*, même sens. Mot depuis longtemps passé dans le bas-langage.

SABRER, v. *sabre*.

SABRI, forêt, bois, Vid., II, 157 ; Doc., II, 192. Dérivé : **sabrieux**, voleur de bois, J. 1628, I, 199, 222, 228 ; Granv., I, 336. V. *sabre*.

SAC A VIANDE, chemise, Gloss., II, 176. Ironie.

SACRE, sergent, J. 1628, I, 199 ; Granv., I, 336, comparé au *sacre*, oiseau de proie auquel rien n'échappe. — [argent], J. 1849, I, 186, 215.

SACRISTAIN, maquereau, Vid., II, 157. V. *laure*.

SAIGNER, blesser, tuer, Gloss., II, 176; **saigner du nez**, abandonner, J. 1849, I, 215.

SAINDHOMME, tabac, Litt., II, 204. Originaire de l'île Saint-Domingue. Bas-langage. Abréviation.

SAINT ARCHQUIN, v. *archquin*.

SAINT JEAN, **1° Faire le Saint-Jean**, se décoiffer pour avertir ses compères de prendre les devants, signal des emporteurs, Vid., II, 138; **2° Faire l'équerre en Saint-Jean**, saluer poliment, Litt., II, 204; **3° Mont Saint-Jean**, Mont-de-pieté, Litt., II, 203, propr. où l'on met tout son *saint-jean* (= *saint frusquin*).

SAINT JOYEUX, **Saint Marry**, noms du jeu de marelles, Coq., I, 97, 108. Calembourgs fondés sur la consonnance des mots *joyeux* et *marri*, I, 86.

SAINT-PAIR, tabac, Gloss., II, 174, c'est-à-dire saint-père. Jeu de mots sur *semper*, même sens, dans le bas-langage.

SALADE, **1°** Pêle-mêle, Vid., II, 157; **2°** Réponse, Doc., II, 192, jeu de mots sur *raiponce;* **3°** Marque imprimée sur l'épaule du voleur, Vid., II, 157, propr. réprimande, correction (sens du mot dans le bas-langage). V. *panier à salade*.

SALAIRE (?), soulier, II, 75.

SALBIN, serment, **salbiner**, prêter serment, J. 1836, I, 215. Origine inconnue.

SALBRENAULT, **salblenault**, v. *sabrenaut*.

SALE, gris, ivre, J. 1836, I, 215. Le bas-langage dit, dans le même sens, *avoir le nez sale*.

SALÉ, enfant, Litt., II, 205. Bas-langage.

SALIN, jaune, J. 1836, I, 215. V. *sitrin*.

[**SALIR**] = *sollir*, I, 199.

SALIVERNE, **1°** Tasse, B., I, 173 (**salverne**); **2°** Ecuelle, J. 1628, I, 199, 219, 229 (cf. I, 39); J. 1700, I, 199, et (**salivergne**) Granv., I, 336; **3°** Salade, J. 1836, I, 215; Vid., II, 157, ce dernier sens, moderne et amené par la consonnance de l'initiale [1]. *Saliverne* désigne primitivement une tasse ou écuelle de Saverne, I, 33. Ce mot de jargon est tout d'abord attesté en littérature, chez Rabelais et au XVIe siècle, I, 32-33 et 39, avec le sens d'écuelle de gueux.

1. Autre rapprochement avec *salive :* « *Saliverne*, gamelle ou écuelle qui sert dans les hôpitaux aux malades pour cracher. Ils *salivent* dedans » (Virmaître).

SALTERION, prison, propr. psaltérion (= violon), I, 74, 80. Ancien terme des prisons.

SALVERNE, v. *saliverne*.

SANCE ? Vill., I, 136.

SANG DE POISSON, huile, Vid., II, 157.

SANGLIER, prêtre, J. 1849, I, 215 ; Vid., II, 157; Doc., II, 191. Allusion à sa robe noire.

SANS-BEURRE, chiffonnier en gros, Vid., II, 157. V. *beurre*.

SANS-BOUT, cerceau, Vid., II, 157.

SANS-CAMELOTTE, escroc, Vid., II, 157. V. *camelotte*.

SANS-CHAGRIN, épileptique, Vid., II, 157. V. *dig-dig*.

SANS-CHASSES, aveugle, Vid., II, 157. V. *chasse*.

SANS-CŒUR, usurier des bagnes et des prisons, Vid., II, 157.

SANS-CONDÉ, clandestinement, Vid., II, 157. V. *condé*.

SANS-DOS, tabouret, Vid., II, 157.

SANS-FADE, sans partage, Vid., II, 157. V. *fade*.

SANS-FEUILLE (?), potence, II, 60, 77.

SANS-LOCHES, sourd, Vid., II, 157. V. *loche*.

SANS-RIGOLE, sérieusement, Vid., II, 157. V. *rigole*.

SANTOCHE, saint, Vie, I, 166 : sourdante *santoche*, grande (= sainte) justice ; pie *sautoche*, cidre (= sainte boisson). V. *sourdante* et *pie*.

SANTU, santé, Granv., I, 336 = J. 1836-1849, I, 215.

SAPER, condamner, Litt., II, 203. Image agricole analogue à *gerber*. Dérivé : **sapement**, condamnation, Litt., II, 205.

SAPIN, soldat, Vid., II, 106, 107 ; — prov. *sapin*, soudard. Terme des voleurs provençaux.

SAPIN, 1° Planche, Granv., I, 336 = J. 1836-1849, I, 215, c'est-à-dire planche en sapin ; 2° Plancher, grenier, J. 1836, I, 215.

SARPE, coupeur de bourse, Vill., I, 129, propr. serpe : cf. le synonyme *chevalier de la serpette*, qu'on lit chez Régnier, d'Assoucy et Oudin.

SARPILLIÈRE, v. *serpillière*.

SARRE ? Coq., I, 110 : « Un dez... de forte *sarre* » ; cf. Villon, *Grand Test.*, XCVIII : « Trois dez plombez de bonne *carre* », c'est-à-dire de bonne dimension.

SARREAU, chemise de prison, J. 1849, I, 215.

SATONNADE, bastonnade, Doc., II, 193. V. *satou*.

SATOU, 1° Bois, forêt, du bois, Granv., I, 336; Chauff., II, 95; J. 1849, I, 215 ; Vid., II, 157; 2° Bâton, Chauff., II, 90, 95; J.

1836, I, 215. Bas-langage. Dérivé : **satousier**, menuisier, Vid., II, 157.

SATTE, bois, Vid., II, 127, 157. Abrégé du précédent.

SAUPIQUET, tricheur, Vill., I, 127, propr. subtil. L'acception primitive « sauce piquante » se lit encore au début du XVIe siècle [1], tandis que le sens figuré est déjà familier à Guill. Coquillart [2].

SAUTER, faire le saut, 1° Tromper, Chauff., II, 94 ; 2° Cacher à ses camarades une partie du butin, Granv.[2], I, 336 ; Vid., II, 157 ; 3° Puer (cf. *danser*). Avec le sens d'« escamoter », *sauter* se lit dans le *Fœneste* de d'Aubigné.

SAUTERELLE, puce, Vid., II, 157. Jeu de mots.

SAUTE-RONDOLLES, agent de change, J. 1849, I, 215, propr. qui vole des *ronds*, des sous.

SAUTEUSE, puce, J. 1849, I, 215.

SAVATE, poule, Chauff., II, 93. Cf. *sive*.

SAVOIR LIRE, connaître les ruses du métier de voleur, Vid., II, 140, 157 : cf. dans le rotwelsch, *khokhem*, voleur (= sage), *lamden*, voleur habile (= savant).

SAVONNÉ, blanc, en parlant du pain, Granv., I, 335 ; Chauff., II, 93, 95 ; J. 1836, I, 212, 215, et 1849, I, 209, c'est-à-dire nettoyé avec du savon.

SAVOYARDE, malle, Vid., II, 157, portée par des commissionnaires savoyards.

SCALER (?), monter, II, 47, 48.

SCARICLE ? Vill., I, 134.

SCHELINGUER, puer de la bouche, Gloss., II, 174. Bas-langage.

SCHNOUFF, tabac à priser, Chauff., II, 87, 94. Mot tiré du bas-langage [3], où il est encore usuel : « Deux ronds de *schnoffe*, deux sous de tabac à priser, dans l'argot du peuple ». (Virmaître).

1. *La Condamnacion de Banequet*, éd. Jacob, p. 308 :

Saulce Robert et cameline,
Le *saupiquet*, la cretonnée...

2. Ed. d'Héricault, t. II, p. 218 et 245.

3. Cf. Hécart, à propos du rouchi (Hainaut) : *schnouf*, tabac en poudre ; « Ce mot purement allemand (= *Schnupftabak*) a été apporté, avec tous les autres tirés de cette langue, par les garnisons suisses et allemandes ». C'est un mot des casernes passé dans le bas-langage, parisien et provincial.

SCHPROUM, tapage, I, xi. Mot des petits-maîtres du boulevard, passé au bas-langage. Onomatopée.

SCHPUSER (?), puer, II, 47.

SCHTARD, v. *jettard*.

SCIAGER, couper la gorge, Chauff., II, 91, propr. scier.

SCION, couteau tranchant (= petite scie), **scionner**, assassiner en égorgeant, **scionneur**, assassin, Gloss., II, 174, 177.

SCOBARD (?), hypocrite, II, 48.

SCOUPER (?), croire, Litt., II, 205. C'est probablement *couper (dans le pont)*, même sens.

SECRÈTE (?), lettre, II, 75.

SEIGNEUR A MUSIQUE, assassin nocturne, J. 1849, I, 215. Jeu de mots sur *saigner*.

SEMER, jeter à terre, Litt., II, 205. Bas-langage.

SÉNAQUI, pièce d'or, Vid., II, 7, 157, terme des Romanichels ; — tsigane, *somnakay*, or.

SENTIR, aimer, Vid., II, 158 : cf. l'expression contraire « ne pouvoir *sentir* quelqu'un. »

SER, v. *sert*.

SERGOLLE, ceinture à argent, Vid., II, 158. Origine inconnue.

SÉRIEUX (?), médecin, II, 75.

SERIN, imbécile, Granv.², I, 336. Bas-langage.

SERPE, couteau, Vid., II, 158. Terme des roulottiers méridionaux. V. *sarpe*.

SERPENTIN, matelas de forçat, Vid., II, 158, semblable au canon allongé qui portait jadis ce nom.

SERPILLIERE, robe (de prêtre), J. 1628, I, 199, et 1836, I, 215 (**sarpillière**) ; Granv., I, 336 ; — moy. fr. *serpillière*, robe.

SERRANTE, serrure, Vid., II, 158.

SERRARD, notaire, Vie, I, 166, c'est-à-dire celui qui serre ou enferme les documents.

SERRE, main, Coq., I, 97, propr. griffe des oiseaux de proie ; — cf. germ. et fourb. *zerra*, même sens.

SERRE (?), prison, II, 75.

SERRER, 1° Emprisonner, J. 1849, I, 215 ; 2° Volex, Doc., II, 181.

SERT, **ser**, signal de compère, Vid., II, 158 ; **faire le sert**, donner l'alarme, J. 1849, I, 215. Origine inconnue.

SERVIETTE, canne, Vid., II, 158.

SERVIR, 1° Dénoncer, Doc., II, 188; Litt., II, 205; 2° Arrêter, voler, J. 1849, I, 215; Vid., II, 158; 3° Saisir, Doc., II, 191. La notion de « dénoncer » répond à celle de *servir à table*, association d'idées de provenance culinaire, II, 105.

SÉVÈRE (?), propriétaire, II, 75.

SEYME ? Vill., I, 133. Sens propre « graisse ».

SEZAILLES, **sezière**, **sezingand**, lui, J. 1628, I, 199, 219, 229.

SEZIS, lui, Vie, I, 148, 166; **sezigue**, lui, Vid., II, 158.

SIANTE, chaise, J. 1836, I, 215, c'est-à-dire asseyante.

SIC (**ferlampier le**), casser ses fers, Gloss., II, 175. Origine inconnue.

SIEUR, dupe, Vill., I, 134. V. *sire*.

SIFFLE, voix, Vid., II, 158.

SIFFLET, gosier, Gloss., II, 176; **coup de sifflet**, couteau, J. 1849, I, 215.

SIG-DE-BORD, chapeau, Gloss., II, 174. Origine inconnue.

***SIGNE**, louis d'or, Chauff., II, 92, propr. signe de métal. Nombreuses déformations : **sigue**, **sigle**, **cigue**, **cigale**, **cygne**, qui ont donné naissance à des divagations étymologiques[1]; la seule forme réellement usuelle est **sigue**, J. 1849, I, 215; Vid., II, 158; Doc., II, 181, encore vivace dans le bas-langage, II, 251.

SIME, patrouille, guet, Vid., II, 158. Origine inconnue.

SIMONER (?), escroquer, II, 50. Cf. **faire simone**, quête faite le jour de l'an par des individus qui se disent vidangeurs et qui travaillent rarement (Rossignol); « Le propriétaire de la maison où les vidangeurs travaillent est appelé par eux *Simon* » (Larchey).

SIMPLE (**l'heure du**), la brune, Gloss., II, 176.

SINFE, v. *sinve*.

SINGE, patron, J. 1849, I, 215. Bas-langage.

SINGE (**faire le**), être exposé au pilori, Vid., II, 158 : le con-

1. Larchey : « *Cigale*, pièce d'or (Vidocq). Allusion au cri métallique de l'insecte ». — *Suppl.*, p. XXII : « Pourrais-je faire comprendre *sig* si je n'y reconnaissais une abréviation de *cigale* qui ne se dit plus. Et pourquoi disait-on *cigale* ? — A cause du cri de l'insecte, cri métallique, saccadé comme le bruit des louis tombant un à un ».

Rigaud : « *Signe*, *cigale*, pièce d'or. Son chant est plus mélodieux que celui de la cigale ».

H.-France : « *Sigue*, pièce de vingt francs. C'est *sigle* qu'il faudrait dire, du nom d'une monnaie qui, chez les Grecs et les Romains, pesait deux drachmes et valait un quart d'once ».

damné, juché sur le pilori comme un singe sur ses tréteaux, adressait le plus souvent à la foule des grimaces ou des lazzi. V. *tap*.

SINQUI, cela, J. 1836, I, 215; — cf. Dauphinée, *ceuqui*, même sens.

SINVE, dupe, J. 1849, I, 215: Vid., II, 158 (et sinvre); Gloss., II, 174 (sinfe, voleur qui tient le volé); Doc., II, 178; — dial., Vosges, *sinve*, *sinvre* (Norm., *sinfe*), senevé, moutarde sauvage; propr. fin comme moutarde, c'est-à-dire fort rusé. Appellation ironique.

SIRE, dupe, Coq., I, 97; Vill., I, 123, 126, propr. seigneur. V. *sieur* et *syrois*.

SITRE, bon, Vid., II, 158; — Berry, *citre*, cidre. Même image que son synonyme *chenu*.

SITRIN, noir, J. 1836, I, 215 (= *citrin*): cf., inversement, *salin*.

SITRON, aigre, J. 1836, I, 215 (= *citron*).

SIVE, poule, Vid., II, 158. Origine inconnue. V. *savate*.

SOE ? Vill., I, 132.

SŒUR DE CHARITÉ, voleuse sous prétexte de bonnes œuvres, Vid., II, 158, 159. V. *abbesse* et *nonne*.

SŒURS, cuisses, Vie, I, 164. Dans le jargon des Précieuses, *les deux sœurs* désignaient les fesses.

SŒURS BLANCHES (?), dents, II, 59.

SOISSONNÉ, haricot, Vid., II, 158, de Soissons.

SOLEIL, 1° Exposition au carcan, J. 1849, I, 215; 2° Préfet de police (?), Litt., II, 204.

SOLLICEUR, vendeur, marchand; **solliceur de lacets**, gendarme (= marchand de lacets); **solliceur de loffitudes**, homme de lettres, Vid., I, 158 (= marchand de niaiseries). V. *sollir*.

SOLLIR, vendre, J. 1628, I, 199, et 1836, I, 215; Chauff., II, 94; Vid., II, 158; Doc., II, 178, 188; — anc. fr. *sollir*, vendre, dans un cartulaire de Metz[1] du XIIIe siècle (v. Godefroy). — [ventre], Granv., I, 328, 336 = J. 1728-1849, I, 199, 215.

SOLLIR DE L'ONGUENT, être attaché au poteau, Vid., II, 158, propr. vendre des médicaments. Terme des voleurs des

1. M. Ant. Thomas (*Journal des Savants*, 1909, p. 444) pense que *sollir* doit être pour *soldre* (d'après l'analogie de *tollir* pour *toldre*) et signifier « payer » et non « vendre »; le contexte du cartulaire messin s'oppose, quant au sens, à cette conjecture.

campagnes. Allusion aux charlatans qui jadis, montés sur des tréteaux, débitaient leurs drogues. V. *tap*.

SOMBRE (?), préfecture de police, II, 75.

SOMBRIOLE (?), nuit, Litt., II, 203.

SON AN, lui, Vie, I, 196 ; B., I, 174 (**son han**). Ancienne amplification pronominale. V. *an*.

SONDE, médecin, Vid., II, 158 : il sonde les plaies. V. *drague*.

SONDER, filouter, Gloss., II, 177 ; Doc., II, 178.

SONDEUR, **sondier**, douanier, J. 1849, I, 215 ; Litt., II, 205 : il sonde les voitures.

SONNETTE, jeune sodomite, Vid., II, 158 : cf. dans l'argot militaire, *branleur*, camarade de lit.

SON YME, lui, Vie, I, 163. Déformation analogue à *son an*.

SORBONNE, tête, J. 1849, I, 215 ; Vid., II, 159, 163 : Doc., II, 190 ; Gloss., II, 167. Bas-langage, II, 100[1]. Dérivé : **sorbonner**, penser, J. 1849, I, 215. V. *tronche*.

SORGABON (?), bon soir, II, 27, 30.

SORGUE, nuit, J. 1628, I, 199, 240 ; Vid., II, 159 ; Doc., II, 179, 190. Mot passé dans le bas-langage, II, 251. Même mot que *sorne*, par la forme intermédiaire **sorgne**, J. 1700, I, 199 ; Granv., I, 336 (cf. *sigue* = *signe*). — [rue], J. 1849, I, 186, 216. Dérivés : **sorguer**, dormir, Doc., II, 185 ; **sorgueux**, voleur de nuit, J. 1628, I, 239 ; Gloss., II, 171 (**sorgueur**). V. *sorne*.

[**SORGUEUX**] = *fourgueur*, forgeur, II, 60.

SORNE, 1° Nuit, Vid., I, 133, 134 ; Myst. Pass., I, 272, 273 ; 2° Noir, J. 1836, I, 216. Mot de jargon, passé au XVIe siècle en moyen français, I, 272 ; commun à l'argot et à la germania (*sorna*, nuit), de provenance méridionale : anc. prov. *sorn*, sombre.

SORNILLER, peut-être voler la nuit, Vill., I, 133. Dans la germania, *sornar* veut dire « dormir », répondant au synonyme jargonnesque *sorguer*.

SOUDRILLARD, mauvais sujet, Vid., II, 159 ; — *soudrille*, même sens (aujourd'hui vieilli).

SOUFFLANT, pistolet, Vid., II, 159 : cf. anc. fr. *soufflard*, arme à feu (Molinet).

SOUFFLARD, maréchal ferrant, Vie, I, 165.

SOUFFLET, estomac, Litt., II, 196. Bas-langage.

1. Voir encore, sur ce prétendu mot de jargon, notre *Argot Ancien*, p. 117-118 et 301.

SOULAGER, tuer, Gloss., II, 177, répondant au synonyme moderne *apaiser*.

SOULASSE, 1° (le) Tricheur, grec, Vid., II, 159; 2° (la grande), assassinat, Vid., II, 159; Gloss., II, 167; — prov. *soulas*, guide qu'on donne à quelqu'un pour le rassurer, et *soulaci*, soulagement. V. *soulager*.

SOULOGRAPHIE, ivrognerie, Vid., II, 159. Bas-langage.

SOULOIR (?), verre, II, 75.

SOUPLE, bleu, J. 1836, I, 216. Association d'idées obscure.

SOURDANTE, justice, Vie, I, 166, propr. qui fait soulever ou pendre (de l'anc. fr. *sourdre*); **sourdolle**, potence, Vie, I, 166, même image que la précédente; **sourdu**, pendu, Vie, I, 166, propr. soulevé, exposé à l'air. V. *essorer*.

SOURICIÈRE, 1° Piège que la police tend aux malfaiteurs; 2° Dépôt à la préfecture, I, 72-73 et 216. Terme policier généralisé dans la langue, I, 72.

SOUTENANTE, canne, Vid., II, 159.

SOYANT (**beau**), beau parleur, Coq., I, 98, propr. beau sciant : cf. le sens figuré du moderne *scie*.

SOYE ROLLAND, v. *Rolland*.

SPADE (?), épée, II, 27, 30. Mot italien resté étranger au jargon et à la langue générale.

SPELICANS (?), Vill., I, 286. — [spoliateurs], II, 40.

STAFER, dire, J. 1836, I, 216 : peut-être dire par estafette.

STOM, estomac, Gloss., II, 174. Abréviation.

STOSS, coup, I, xi. Terme qui n'a rien de commun avec le jargon ni avec le bas-langage.

STROC, setier, Vid., II, 159. Bas-langage.

[**STRON**, sentier] = *stroc*, setier, J. 1849, I, 216. — [sellier], J. 1836, I, 216.

STUC, **stuque**, v. *estuc*; **stuquer**, partager, J. 1836, I, 216 (= *estuquer*).

SUADER (?), persuader, I, xi; II, 107. Mot resté absolument étranger au jargon et au bas-langage.

SUAGE, assassinat, Doc., I, 191, 192; **suageur**, chauffeur, Vid., II, 159. V. *suer*.

SUBRER, attraper, Vie, I, 155; — cf. Bas-Maine, *subrer*, têter avidement.

SUBTIL, dur, J. 1836, I, 216.

SUCE-LARBINS, bureau de placement, Vid., II, 159. V. *larbin*.

SUCEUR, mauvais camarade, Vid., II, 159. Bas-langage.

SUER, faire suer, 1° Se faire donner sa part d'un vol, Granv., I, 336 ; J. 1849, I, 216 ; 2° Tuer, Granv.², I, 336 ; **faire suer un chêne sur le grand trimard**, assassiner, Vid., II, 159 ; Doc., II, 183 (cf. 21) ; — propr. faire suer le sang : *faire suer* est une expression usuelle dans les Moralités et les Mystères[1]. V. *chêne* et *trimard*.

SUERIE ? Vill., I, 125, 130. — [tuerie], II, 40.

[SUPIN] = *sapin*, II, 57.

SURBINE, surveillance de la haute police (remplacée par l'interdiction de séjour), Vid., II, 159 ; — cf. Bas-Maine, *surbiner*, tromper, voler. Image agricole : Berry, *contrebine*, second binage de la vigne. Aujourd'hui, *surbine* exprime l'idée de surfaire : « Si un objet qui est vendu deux francs, le marchand le vend trois francs, il lui fait de la *surbine* » (Rossignol).

SURETTE, pomme d'un arbre, Gloss., II, 174, propr. pomme verte. En français, *surette* est le nom vulgaire de l'oseille.

SURFINE, même sens que *sœur de charité*, Vid., II, 159.

SURGERBER, condamner en dernier ressort, **surgerbement**, arrêt définitif, Vid., II, 159. V. *gerber*.

SURIN, couteau, J. 1849, I, 216 ; Granv.², I, 336 ; Vid., II, 159 (cf. 21, 108) : *surin*, c'est *chourin*, influencé par *suer*. Mot usuel, II, 251. Dérivés : **suriner**, tuer à coups de couteau, **surineur**, assassin, Granv.², I, 336 ; J. 1849, I, 216 ; Gloss., II, 174.

SYROIS, dupe, Myst. Chr., I, 283. V. *sire*.

T

TABAC (coquer du), donner des coups, Vid., II, 160. Bas-langage *(passer à tabac)*. V. *coquer*.

TABAR, manteau, J. 1628, I, 199, 218 (et **tabarin**) ; — moy. fr. *tabart*, même sens.

TABLE (monter sur la, se mettre à), dénoncer, Litt., II, 205. Image culinaire, II, 105.

TABLETTE, brique, Vid., II, 160.

TACRIERS, épithète donnée aux vilains par Taingui, I, 6, 7, propr. noirs comme la poix.

1. Voir Fr.-Michel, p. 389, et Ed. Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, p. 6, note.

TAFFE, peur, Vid., II, 160 ; Doc., II, 180. Onomatopée qui exprime la palpitation : « Les fesses luy font *taf taf*, c'est-à-dire il tremble de peur » (Oudin). Mot passé dans le bas-langage, II, 252. Dérivés : **taffer**, craindre, **tafferie**, crainte, **taffeur**, poltron, Vid., II, 160 ; Doc., II, 181, 186.

TAFFETAS, peur, Vid., II, 160 ; Doc., II, 192. Déformation.

TAL (?), le derrière, II, 52. V. *tole*.

TALBIN, **1°** Huissier, J. 1836, I, 216 (**talbiner**, assigner ; **talbine**, halle ; **talbinier**, hallier) ; **2°** Billet de complaisance, Vid., II, 160 ; **3°** Billets de banque, Gloss., II, 174 ; Litt., II, 206, ce dernier sens encore usuel (Rossignol). Origine inconnue.

TALLE? Vill., I, 128.

TAMBOUILLE, gargotage, I, XI. Bas-langage.

TAMBOUR, chien de garde, Vid., II, 160 : il donne l'alarme ; **roulement de tambour**, aboiement, Vid., II, 156. V. *alarmiste*.

TAMPON, poing, Gloss., II, 174. Bas-langage.

[**TANLE**] = *taule*, J. 1836, I, 186, 216.

TANTE, **1°** Pédéraste, J. 1849, I, 216 ; Vid., II, 160 ; **2°** (**ma**), Mont-de-Piété, Granv.[2], I, 337[1] ; J. 1849, I, 216 ; II, 108. Appellation euphémique : dans le patois sicilien, *zia* (tante) est celui qui prête à gage, et les Florentins disent, dans le même sens, *mandare al zio* (Pitré).

TAP, exposition criminelle, Doc., II, 181 ; **faire le tap** ou **tapin**, être attaché au poteau, Vid., II, 160, propr. faire le tambour, allusion aux anciens marchands d'orviétan : « Le condamné est assimilé à un charlatan, qui, debout sur un échafaud et appuyé contre un poteau auquel est suspendue une pancarte, bat du tambour pour attirer la foule. C'est ce que fait au figuré le condamné, qui le plus souvent lui adresse effrontément des invectives ou des lazzis » (Fr.-Michel). Même expression que le synonyme *sollir de l'onguent*. L'exposition elle-même, substituée en 1789 au supplice du pilori, ne fut supprimée qu'en 1832.

TAP BLANC, dent, Vid., II, 160, propr. dent longue semblable à un poteau.

1. On lit dans Delesalle : « *Ma tante*, le Mont-de-Piété. Cette expression se trouve avec le même sens dans le glossaire du *Vice puni* de Granval, mort en 1784 (lire : 1753). Le Mont-de-Piété de Paris n'a été établi que le 1er janvier 1778. » Delesalle confond ici la première édition de *Cartouche* qui est de 1725, avec une des dernières qui est de 1827 : celle-ci donne *seule* le mot avec ce sens.

TAPE, marque qu'on appliquait avant 1830 sur l'épaule des voleurs, J. 1628, I, 237, et 1634, I, 199 (**tappe**) ; Granv., I, 337 ; Vid., II, 160.

TAPE-DUR, serrurier, Vid., II, 160.

TAPETTE, 1° Même sens que *tape*, Granv. [2], I, 337, mot employé déjà par Vadé, I, 69 ; 2° Faux poinçon servant à marquer les objets d'or ou d'argent, Vid., II, 160. Dans le bas-langage, le mot désigne le pédéraste.

TAPIN, gendarme, Chauff., II, 92, propr. tambour. Même image que le synonyme *cogne*.

TAPINER, amener, Chauff., II, 90, c'est-à-dire amener en cachette.

TAPIS, **tapis franc**, **tapis vert**, auberge, cabaret où se réunissent les voleurs, J. 1849, I, 216 ; Vid., II, 160 ; Doc., II, 180, 188. Primitivement *tapis vert*, table de jeu et endroit où elle se trouve. Dérivé : **tapissier**, aubergiste, Vid., II, 160 ; Doc., II, 192.

TAPIS VERT, plaine, prairie, Vid., II, 160. Terme livresque.

TAPPE, v. *tape*.

TAQ, haut, **taquer**, hausser, **taquine**, hauteur, J. 1836, I, 216. Origine inconnue.

TAQUINADE, cartes de même couleur qui se suivent, dans le jeu de piquet, Coq., I, 97, 108 ; — germ. *taquinado*, tricherie (*taquin*, tricheur).

TARAUDER, donner des coups, Granv. [2], I, 337 ; Gloss., II, 168. Bas-langage.

TARDE, soir, Vill., I, 126, c'est-à-dire sur le tard.

TARDIF (le), même sens que le précédent, Litt., II, 198.

TARGUE, ville, Vie, I, 149 (cf. 310). Terme commun au jargon, à la germania et au rotwelsch, d'origine obscure, I, 144.

TAROQUE, marque en forme de tarot (moy. fr. *taroc*) qu'on apposait sur l'épaule du criminel, Vid., II, 160. Dérivé : **taroquer**, marquer, Vid., II, 160.

TARRE, autre forme inexpliquée de *tire*, J. 1849, I, 216.

TARTE, faux, mauvais, Vid., II, 160, propr. excrément ; — *tarte* (*bourbonnoise*), un estron (Oudin).

TARTINER, v. *tartir*.

TARTINES, souliers, J. 1849, I, 216, d'après la forme des semelles.

TARTIR, aller à la selle, II, 106 ; Granv. [2], I, 337 (**tartiner**) ; — fourb. *tartire*, même sens.

[**TARTOUFFE**] = *tourtouse*, II, 99.

TAS DE PIERRES, prison, Vid., II, 160. Bas-langage.

TASSE (grande) (?), la mer, II, 58.

TATE-MINETTE, sage-femme, J. 1849, I, 216.

TATIÈRE, peut-être taverne, Myst. Chr., I, 278, 292 ; — cf. anc. fr. *taste-vin*, ivrogne.

TAUDE, **taudis**, maison, I, 176 ; B., I, 173 ; Chauff., II, 94, à côté de **taudion**, gîte, Chauff., II, 92. Bas-langage : « *Taudion* signifie lieu sale, puant, mauvais lieu, cabaret borgne, lieu de débauche. *Taudis* : on appelle ordinairement à Paris un *taudis* un mauvais lieu, un bordel, un boucan » (Ph. Le Roux).

TAULART, bourreau qui pend, Myst. Chr., I, 282 (**telart**), 294 ; Resp., I, 252, et Granv., I, 337 (**tollard**). Le mot répond au rotwelsch *tiller*, même sens, emprunt du XVIe siècle, I, 276-277. V. *taule*.

TAULE, bourreau, forme abrégée de *taulart*, Vid., II, 160, à côté de **tôle**, Chauff., II, 90, **tôloire**, guillotine, Chauff., II, 92. V. *tolle*.

TAULE, logis, chambre, Vid., II, 160, à côté de **tôle**, 1° Dépôt du greffe, I, 72 ; 2° Petite maison, logement, Chauff., II, 92 ; Doc., II, 184, 190 ; J. 1849, I, 216 ; — prov. *taule*, compartiment d'une usine. Mot passé dans le bas-langage, II, 252.

TAUPAGE, égoïsme, **taupier**, égoïste, Vid., II, 160. Allusion à la vie isolée des taupes dans leurs creux.

TAUPER, travailler, Vid., II, 160. Image tirée de la taupe qui creuse sous terre.

TAUPINER (?), assassiner, II, 75,

TELART, v. *taulart*.

TEMPLE, manteau, Myst. Pass., I, 175 ; Vid., II, 160 ; — anc. fr. *temple*, bandeau qui retenait les cheveux de la tempe : cf. *rabat*, manteau, propr. pièce de toile fine qui tombait sur la poitrine.

TEMPLE (?) Vill., I, 124.

TENANT, secrétaire, meuble, Chauff., II, 92. V. *torchir*.

TENANTE, chopine, J. 1628, I, 199 ; Granv., I, 337.

TENDEUSE (?), bibliothèque, II, 77.

TERNATIQUE ? Vie, I, 148.

TERRANT ? Vill., I, 134. — [pays], II, 37.

TERREUSE, bouteille de cave, Litt., II, 204. Allusion à la poussière ou à la terre qui recouvre les bonnes bouteilles.

TESTARD, teston, B., I, 173 ; Vie, I, 152 (**testouin**). Défor-

mation. Les testons furent démonétisés par Henri III,

TÊTARD, entêté, J. 1849, I, 216; Vid., II, 161. — [homme de lettres], II, 52.

TÊTUE, épingle, Vid., II, 161. Allusion à la tête de l'épingle.

TEZIÈRE, tezingand, toi, J. 1628, I, 199, 219. Déformation pronominale.

TÉZIGUE, tézigo, toi, Vid., II, 161; Doc., II, 190. Forme pronominale moderne.

TEZIS, toi, Vie, I, 166. Forme pronominale la plus ancienne.

THOMAS, pot de nuit, Vid., II, 161. Bas-langage.

THUNE, 1° Aumône, J. 1628, I, 199, 220, 231, et 1849, I, 216; Resp., I, 251; 2° Pièce de six liards, Chauff., II, 94; 3° Pièce de cinq francs, Vid., II, 163, sens passé dans le bas-langage, II, 252-253. Souvenirs curieux du *roi de Thunes*. V. aussi *tune* et ses dérivés.

THUNES, 1° (**roi de**), un des noms du grand Coesre, dont le sobriquet *roi de Tunis* (anc. fr. *Thunes*) rappelle le titre de « duc de la basse Egypte » que portait le général des Bohémiens arrivés à Paris en 1427, J. 1628, I, 190 (cf. 320); 2° Bicêtre, Gloss., II, 171. V. *Tune*.

TICHE, chemin, Chauff., II, 91. Origine inconnue.

TIGNE, foule, Gloss., II, 174; Doc., II, 181, 186 (**tine**), propr. teigne, II, 102; **s'ébattre dans la tigne**, chercher à voler dans la foule, Vid., II, 161.

TIGNER, faire l'amour, Vid., II, 161.

TINE, v. *tigne*.

TINETTE, 1° Tête, Vid., II, 98, 161, ronde comme un tonneau; 2° pl. Bottes, J. 1849, I, 216, d'après la forme de ce tonnelet.

TINTEUR, jeune sodomite, Vid., II, 161. V. *sonnette*.

TIQUANTE, épingle, Vid., II, 171 (= *piquante?*).

TIQUE, [terre] = ver, II, 107.

TIQUER, voler à la *carre*, Vid., II, 161; — Champagne, *tiquer*, frapper, d'où faire un coup (cf. *buquer*).

TIRADE, peine à subir, Doc., II, 181. V. *tirer*.

TIRANDES, chausses, Myst. Test., I, 268, Pass., I, 273, Chr., 277; B., I, 172 (**tirantes**), propr. cordons ou lacets des chausses; — germ. *tirantes*, caleçons.

TIRANS, bas, Granv., I, 337; Chauff., II, 90; Vid., II, 139, 161; Doc., II, 179, c'est-à-dire bas de chausses; — cf. fourb. *tirante*, même sens.

TIRANT, lacet, **tirante**, jarretière, J. 1836, I, 216.

TIRANTES, v. *tirandes*.

TIRASSE, fausse chaîne, Coq., I, 97, répondant au synonyme *tiradera* de la germania. En français, *tirasse* désigne une sorte de filet que le chasseur traîne derrière lui.

TIRE, v. *haut de tire*.

TIRE, route, Vid., II, 161, terme des voleurs de campagne: propr. bande d'étoffe ; — cf. germ. *tira*, chemin.

TIRE (vol à la), filouterie, vol dans les poches, J. 1849, I, 216 ; Vid., II, 161.

TIRE-JUS, mouchoir, **tirejuter**, moucher, Vid., II, 161. Terme facétieux déjà donné par d'Hautel (1808).

TIRER, subir une peine, J. 1849, I, 209 ; Gloss,, II, 171. V. *carotte* et *dent*.

TIRETAIGNE, voleur de campagne, Vid., II, 161, propr. voleur (de robes) de tiretaine. V. *tireur*.

TIREUR, filou, Granv. [2], I, 337 ; Vid., II, 161, répondant à l'ancien *tireur de laine*, ou *tire-laine*, voleur de manteaux la nuit (cf. I, 172).

TIRNOLES, guêtres, Vie, I, 165 (et **trinoles**). Origine inconnue.

TIROU, petit chemin, Granv., I, 337 ; J. 1836, I, 216 ; Vid., II, 161. V. *tire*.

TISSER DU TAFFETAS, voler à l'étalage, Gloss., II, 177.

TOC, cuivre, mauvais bijou, Vid., II, 161. Onomatopée exprimant le son mat du cuivre ou du doublé.

TOC, **1°** Faux, mauvais, méchant, J. 1849, I, 216 (**toque**); Vid., II, 161 (**togue**) ; **2°** Bourreau de bagne, Doc., II, 193, propr. le méchant. Sens métaphorique tiré du mot précédent et passé dans le bas-langage où il donna naissance à de nombreux dérivés, II, 253.

TOCANGE, coquille de noix, J. 1849, I, 216 ; Granv.[2], I, 337. Variante onomatopéique de *cocange*.

TOCANTE, **1°** Montre, Granv., I, 337 ; Vid., II, 161 ; Doc., II, 179 ; Gloss., II, 177 ; **2°** Heure, J. 1836, I, 216 (et **toque**, montre): d'après la sonnerie sourde d'une montre à répétition sans timbre. Mot passé dans le bas-langage, I, 69 ; II, 253.

TOCASSE, méchant, Vid., II, 161. V. *toc*.

[**TOGNE**] = *togue*, II, 73.

TOGUE, v. *toc*.

TOLE, **1°** V. *taule* ; **2°** [le derrière], J. 1849, I, 216 ; Granv.[2],

I, 337 ; II, 50 ; 3° Partie du greffe où l'on déposait les condamnés, I, 72, propr. logement.

TOLLARD, v. *taulard*.

TOLLE, 1° (le), Bourreau, Resp., I, 253 (cf. 65) ; Granv., I, 337 ; Vid., II, 161 ; Gloss., II, 168 ; 2° (la), Couteau de la guillotine, Gloss., II, 168 (cf. 21). Le sens primitif de « bourreau qui pend » s'est généralisé avec l'abolition de la pendaison en 1791, lorsque les anciens noms de la potence furent transportés au nouvel instrument de décapitation (V. *abbaye de monte à regret*). *Tolle* est une forme abrégée de *tollard*.

TOMBER, être arrêté, Gloss., II, 171. V. *malade*.

TONANT, toi, J. 1628, I, 219. Déformation pronominale.

TONORGUE, toi, Gloss., II, 171. V. *monorgue*.

TOQUANTE, v. *tocante*.

TOQUE, 1° v. *toc* ; 2° v. *toquante*.

TOQUEMENT, méchamment, Litt., II, 204. V. *toc*.

TORCHIR LES TENANS, forcer les meubles, Chauff., II, 92, c'est-à-dire les nettoyer ou voler. V. *tenans*.

TORNIQUET, v. *tourniquet*.

TORTERIE, potence, Myst. Test., I, 116 ; Vill., I, 131 (**turterie** et **teurteurie**), propr. tortis ou corde pour étrangler.

TORTILLADE, nourriture, subsistance, Gloss., II, 171 ; Doc., II, 193. V. *tortiller*, manger.

TORTILLARD, 1° Fil de fer ou de laiton, J. 1836, I, 216 ; 2° Boiteux, Vid., II, 161, c'est-à-dire tortu, contrefait.

TORTILLER, 1° Manger, Doc., II, 193 ; 2° Avouer, Vid., II, 161 ; Doc., II, 192 (= *manger le morceau*). Bas-langage.

TORTILLER, boiter, J. 1849, I, 216. Bas-langage.

TORTOUSE, corde à pendre, Myst. Chr., I, 294 ; Resp., I, 253 ; J. 1634, I, 199 ; J. 1660, I, 199, et Granv., I, 377 ; Chauff., II, 96 ; Doc., II, 182 (**tourtouze**) ; J. 1836, I, 216 : propr. tortis ; — cf. fourb. *tortosa*, corde, anc. Lyon. *tortossière* (1472), même sens, prov. *tourtousso*, tortis. Des trois cordes que le patient portait au cou, deux portaient le nom de **tortouses** : elles étaient de la grosseur du petit doigt avec chacune un nœud coulant qui lui serraient le cou et l'étranglaient. Ce nom de *tourtouse* était particulier au bourreau de Paris, I, 80 (cf. *mariage*). Dérivé : **se tortouser**, se pendre, Chauff., II, 93, synonyme de *se corder* (v. ce mot). Cf. *tourtouse* et ses dérivés.

TORTU, vin, Vid., II, 161, propr. *bois tortu*, nom vulgaire de la vigne (Oudin).

TORTUE (faire la), jeûner, J, 1849, I, 216 ; Vid., II, 161 : la tortue mange peu.

TOULABRE, Toulon, Vid., II, 161. Déformation.

TOULOIRE ? Vill., I, 135. — [canal de l'urètre], II, 38.

TOUPIE, putain, J. 1836, I, 216. Bas-langage.

TOUPIN, boisseau, J. 1836, I, 216 ; — dial., Poitou, *tupin*, même sens. Dérivé : **toupiner**, mesurer au boisseau, **toupinier**, boisselier, J. 1836, I, 216.

[**TOURLOURER**] = *fourlourer*, II, 69.

TOURMENTE, colique, Vid., II, 161.

TOURNANTE, clef, J. 1628, I, 199, 217, et 1849, I, 216 ; Granv., I, 337 ; Chauff., II, 90 ; Vid., II, 161 ; Doc., II, 178 : elle tourne dans la serrure. Encore usuel, II, 253.

TOURNE AU TOUR, 1° Tonnelier ; 2° Espèce de filou, Vid., II, 162.

TOURNÉ, mou, J. 1836, I, 216 ; — Berry, *tourné*, même sens.

TOURNER (faire), attraper, Granv.², I, 337 ; J. 1849, I, 216.

TOURNIGUE (?), nez, II, 48.

TOURNIQUET, moulin, J. 1628, I, 199, 230 ; Granv., I, 337 (**torniquet**) ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 162. Nom appliqué en français à une sorte de moulinet.

TOURS, dépôt de la préfecture, Litt., II, 205. Calembourg entre la *Tour* (la Conciergerie) et la ville de Tours.

TOURTOUSE, v. *tortouse*. Dérivés : **tourtouser**, lier, Doc., II, 191 ; **tourtouserie**, corderie, **tourtousier**, cordier, Vid., II, 161 ; **tourtousine**, ficelle, J. 1849, I, 216.

TOUSER, aller à la selle, au commandement des argousins, pendant le voyage de la chaîne, Vid., II, 162 : abrégé de *tourtouser*, propr. faire des cordes (v. *proye*).

TOUSSANTE, rhume, Litt., II, 202.

TOUT DE CÉ, très bien, Vid., II, 121, 162, propr. tout d'argent. V. *cé*.

TOUTIME, tout, tous, Vie, I, 147, 153 (**bier sur le toutime**, c'est mendier de toutes les façons) ; J. 1628, I, 199, 219, 220.

TRAC, peur, J. 1849, I, 216 ; Vid., II, 160 ; Gloss., II, 177 (**traque**). Onomatopée exprimant un bruit violent (cf. *taf*). Mot passé dans le bas-langage, II, 253. V. *traque*.

TRACTIS (?), doux, II, 98. Prétendu mot de jargon.

TRAIFFE, en flagrant délit, suspect, Vid., II, 162 ; — rotwelsch, *treffe*, même sens, II, 9.

TRAINNE, fausse chaîne, Coq., I, 97. V. *tirasse*.

TRANCHANT, 1° Couteau de chasse, Chauff., II, 91 ; 2° Pavé, J. 1836, I, 217 : les anciens pavés étaient pointus et inégaux.

TRANCHE-ARDENT, mouchette, Vid, II, 162. V. *ardent*.

TRAQUE, v. *trac*. Dérivés : **traquer**, craindre, **traqueur**, poltron, Vid., II, 160 ; Doc., II, 184, 186.

[**TRATINER**] = *trotiner*, Vid., II, 99.

TRAVAILLER, 1° Assassiner, Chauff., II, 90, 94 ; 2° Voler, Rat, I, 339 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 162 ; Doc., II, 194 ; Gloss., II, 168 ; — cf. germ. *trabajar*, voler (= travailler). Le voleur s'appelle encore *ouvrier*, le vol, *ouvrage* ou *affaire* (v. ces mots).

TRAVERSE, bagne ; **en traverse**, à travaux forcés à perpétuité, Vid., II, 162 ; Doc., II, 193. Allusion à la déportation aux colonies pénitentiaires.

TRAVIOLE, traverse, J. 1849, I, 216 ; Vid., II, 162. — [inquiétude], II, 52. Déformation.

TREFFLE, 1° Tabac, Granv.², I, 337 ; Vid., II. 162 ; — le trèfle sec est de couleur brune ; 2° le derrière, Vid., II, 162. Euphémisme (cf. *trou d'Aix*). Dérivé : **trefflière**, tabatière, J. 1849, I, 216 ; Granv.², I, 337.

TRÉFOUIN, tabac, Vid., II, 162. Déformation du précédent. Dérivé : **tréfouine**, tabatière, J. 1849, I, 216.

TREMBLANT, lit de sangle, Chauff., II, 92 ; Granv.², I, 337 ; Vid., II, 162 ; Doc. II., 178.

TREMBLANTE (?), fièvre, II, 75.

TREMPLE ? Vill., I, 125.

TRÈPE, foule, Vid., II, 162 ; Doc., II, 191 ; Litt., II, 205 (**trèple**) ; — Savoyard, *trèpe*, troupeau. Terme des saltimbanques et des voleurs parisiens.

[**TREPELIGOUR**, vagabond], double coquille, de forme et de sens, pour *tripeligourt*, triple vol, II, 58.

TRESSE (?), cœur, II, 75.

[**TRETON**] = *trottant*, Litt., II, 201.

[**TRIC-TRAC**] = *fric-frac*, II, 55.

TRICHART, pont, J. 1836, I, 216. Origine inconnue.

TRIFAILLES, enfants, Gloss., II, 177 ; — cf. bas-langage, *tripailles*, choses de rebut.

TRIFFOIS, tabac, **triffoissière**, tabatière, J. 1849, I, 216. V. *tréfouin*.

TRIFFONNIÈRE, tabatière, Vid., II, 162 (v. *tréfouin*).

TRILLAGE (**un**), une fois, un coup, Chauff., II, 92 ; Vid., II, 162 (**triage**), propr. treillage.

TRIMANCHER, cheminer, marcher, Granv., I, 337 = J. 1728-1849, I, 216. V. *trimer*.

TRIMARD, chemin, J. 1628, I, 199, 219 ; Resp., I, 263 ; **le grand trimard**, la grand'route des gueux, J. 1628, I, 230 ; Granv., I, 64, 325 ; Chauff., II, 93 ; Vid., II, 162, terme des voleurs parisiens, expression qui remonte au XVIe siècle, I, 42. Mot passé dans le bas-langage, II, 17, 254. Dérivé : **trimarder**, cheminer, vagabonder, courir les grandes routes, J. 1628, I, 230, 233 ; Resp., I, 263 ; Granv., I, 337.

TRIMBALLER, conduire, transporter, Rat, I, 339 ; Vid., II, 162 ; Doc., II, 190. Bas-langage. Dérivés : **trimballage**, transport, **trimballeur**, conducteur, J. 1849, I, 210 ; Vid., II, 162.

TRIME, rue, Vid., II, 162, propr. chemin. V. *trimer*.

TRIMÉ, ambulant : **trimé razis**, cordelier (= prêtre ambulant), c'est-à-dire moine mendiant, Vie, I, 165.

TRIMELÉ, fil, Vid., II, 162. Origine inconnue.

TRIMER, cheminer, vagabonder, J. 1628, I, 199, 220 ; Resp., I, 263 ; Granv., I, 337 ; — anc. fr. *trimer*, courir (Eust. Deschamps). Terme donné, encore au XVIIIe siècle, comme mot de jargon, par Granval et les lexicographes, I, 65, 80, mais depuis longtemps populaire, II, 19.

TRIMIN, chemin, Doc., II, 182. V. *trime*.

TRIMOIRE, jambe, J. 1836, I, 217, propr. marcheuse.

TRINOLES, v. *tirnoles*.

TRIPELIGOURT, triple truc ou vol, Vie, I, 142-143, 151, 152, 156. V. *gourt* et *passeligourt*.

TRIPOT, poste de police, J. 1849, I, 217. Ironie.

TRIQUE, 1° Dent, J. 1836, I, 217, propr. dent longue, semblable à une trique ; 2° Cabriolet, J. 1849, I, 217.

[**TRIQUET**] = *friquet*, II, 74.

TRIS ? Vie, I, 164.

TROLLER, porter, au sens propre ou figuré, J. 1628, I, 225, 244 ; Resp., I, 257 ; J. 1836, I, 217 ; — moy. fr. *troller*, courir çà et là, terme de vénerie, encore usuel dans le patois, au sens de rôder[1]. Aujourd'hui, dans le bas-langage, promener un objet pour le vendre.

TROLLEUX, commissionnaire, J. 1849, I, 217.

TROMBIF (?), médecin, II, 48.

TROMBILLE, [bête] = tête, Vid., II, 99.

1. V. *Argot Ancien*, p. 181.

TROMBOLLE, tête, Vid., II, 162.

TROMPE-CHASSE, art, Vid., II, 162, propr. trompe-œil.

TROMPEUR, [moine] = melon, II, 74.

TRONCHE, tête, Vie, I, 164; B., I, 173; J. 1628, I, 199, 218, 220[1], 233; Resp., I, 254; Granv., I, 337; Vid., II, 163; — propr. tronc de bois, mot depuis longtemps populaire, II, 19, 255. Depuis Vidocq, II, 163, on fait une distinction arbitraire entre *tronche* et *sorbonne*, en considérant cette dernière comme « la tête vivante, surtout raisonnante » (Fr.-Michel). Nous avons montré[2] que *sorbonne* est à peu près étrangère au jargon, qui ne connait que *tronche* pour tête en général (comme le montrent les renvois cités dans le texte), qu'il s'agisse de l'homme ou des animaux, du physique ou du moral.

TRONQUE, tête, J. 1849, I, 217. Forme normande du précédent.

TROTTANT, rat, Granv.[2], I, 337; **trottante**, souris, Vid., II, 163; **trotteur**, rat, Vid., II, 163.

TROTTIN, lièvre, B., I, 174; — cf. Poitou, *trottin*, ânon.

TROTTIN, 1° Pied, Vie, I, 164; J. 1628, I, 218; 2° pl. souliers, Gloss., II, 174, 177. Dérivés : **trottiner**, marcher, Vid., II, 163; **trottinets**, souliers, J. 1849, I, 217.

TROTTOUER, bavardage, B., I, 174, c'est-à-dire trottoir, lieu où l'on se réunit pour bavarder.

TROU, prison, J. 1849, I, 217.

TROU D'AIX, anus, Vid., 163. Calembourg sur *trou d'air* et la ville d'Aix, qui n'est pas éloignée de Toulon.

TROUÉE, dentelle, Vid., II, 163.

TRUC, 1° Manière de voler, Vid., II, 163; **grand truc**, assassinat, Doc., II, 186; 2° Métier de voleur, industrie quelconque, J. 1849, I, 217; Gloss., II, 174; Doc., II, 194; 3° Cérémonie, Doc., II, 190. Bas-langage.

TRUCHER, mendier, J. 1628, I, 188, 221, 223; Resp., I, 260; — fourb. *truccare*, même sens, de *trucco*, bâton de gueux et tour de bâton, I, 183-184. Mot pénétré, ainsi que ses dérivés, dès le XVIIe siècle, en français et dans les patois, I, 184;

1. Voici le passage : « Et lors les Cagous, la *tronche* nuë... viennent faire hommage à seziere ». Delesalle, v° *tronche*, attribue ce texte à la *Vie genereuse* et le cite ainsi : « [Pechon de Rubi en 1596 dit] : les sujets du grand Coesre s'approcherent de leur souverain *tronche* nue ».

2. V. *Argot Ancien*, p. 112, 117-118, et ici même, t. II, p. 100.

aujourd'hui à peu près sorti d'usage, II, 255. Dérivés : **truchant**, mendiant, Resp., I, 260 ; **truche**, mendicité, J. 1628, I, 227, 228, 229, 234 ; Resp., I, 254 ; **trucheur**, gueux, J. 1628, I, 233, 234, ce dernier répondant au synonyme fourbesque *truccante* ; Granv., I, 337 (**trucheux**).

[**TRUNE**] = *tune*, J. 1836, I, 217.

TRUQUER, 1° Commercer, J. 1849, I, 219 ; 2° Vivre d'industrie, Gloss., II, 174. V. *truc*.

TRUTAGE ? Vie, I, 163.

TUBE, fusil, J. 1849, I, 217. Bas-langage.

TUFFES, épithète donnée aux vilains par Taingui, I, 5, 6, 7, propr. aux cheveux ébouriffés.

[**TUFFRE**] = *treffle*, J. 1849, I, 216.

TULLE, détention, Vid., II, 163. Origine inconnue.

TUNE, v. *thune*, propr. mendicité. Dérivés : **tuner** [1], mendier, c'est-à-dire demander la thune, **tuneur**, mendiant, Vid., II, 163. C'est par l'intermédiaire d'un patois provençal que *tune* et ses dérivés ont passé au XVIIe-XVIIIe siècle en espagnol et en portugais (tout en manquant à la germania et au calão) : *tuna*, vie de gueux, gueuserie, *tunante*, gueux, *tunear*, gueuser [2].

TUNE, 1° Bicêtre, prison et hospice de mendiants, Vid., II, 163, propr. mendicité (v. *Thunes*) ; 2° Bagne, Gloss., II, 168 ; 3° Aujourd'hui, la prison de Nanterre où se trouve le dépôt de mendicité. Dérivé : **tuneçon**, maison d'arrêt, Vid., II, 163, propr. petite Tune.

TUNEBÉE, Bicêtre, Granv., I, 337 ; Vid., II, 163 : c'est *Tune* affublé de l'initiale de Bicêtre.

TURBETTE, prison, Chauff., II, 93, 95, 96, propr. petite tourbe [3], répondant au synonyme fourbesque *sentina* ; cf. dans le bas-langage, *être dans la tourbe*, être dans la misère (Rossignol).

TURBINER, 1° Travailler, Chauff., II, 94, 95 ; Vid., II, 163, propr. tourner comme une toupie (sens du mot en proven-

1. Cf. Littré : « *Tuner*, ancien terme familier, mendier. Le mot appartient à l'argot du XVIIIe siècle [lire : XIXe s.] ; on trouve *thune*, aumône, dans Moreau [lire : Chéreau], *le Jargon du langage de l'Argot reformé*. »

2. V. *Argot Ancien*, p. 119.

3. On lit *turbière*, fondrière, pour *tourbière*, dans un texte du XVIe siècle (v. Littré).

çal) ; 2° Voler, Litt., II, 225. Mot passé, ainsi que ses dérivés, dans le bas-langage, II, 255-257. Dérivés : **turbin**, travail dur, J. 1836, I, 217 ; **turbinement**, même sens, Doc., II, 188 ; **turbineur**, travailleur, Vid., II, 163.

TURC, Tourangeau, **Turcan**, Tours, **Turquie**, Touraine, J. 1836, I, 217. Déformation.

[**TURIN**] = *tupin*, pot de terre, J. 1836, I, 217.

TURNE, maison, Chauff., II, 92 ; — prov. *turno*, taverne, le logis des gueux étant souvent l'auberge (cf. *piole*, taverne et maison). Mot passé dans le bas-langage, parisien ou provincial, II, 257. V. *enturner*.

TURQUIE? Vill., I, 136. V. *Turc*.

TURTERIE, v. *torterie*.

TYRANT, nom du bourreau et du sbire, dans les Mystères, I, 266, 270, 275, 277, 278, 283, propr. tyran (xve siècle); — *tyrant*, tyran, terme influencé par *tirer*, le bourreau traînant le criminel à l'échelle de la potence [1].

U

URLE, v. *hurle*.

URPHE, beau, chic, Litt., II, 203. Déformation de *rupe*, V. *rupin*.

V

VACHE, 1° Coquin, agent de police, Litt., II, 203 ; 2° (**faire**), Faire chaud, Litt., II, 203, c'est-à-dire être avachi. Bas-langage.

VADE, foule, Vid., II, 163. En français, le mot désigne la première mise dans un jeu de cartes.

VAGUE, v. *vaque* ; **donner du vague**, raccrocher, Gloss., II, 177.

VAIN, ordinaire, mauvais, Vie, I, 166 : **pilois vain**, juge de village (= juge ordinaire), **vain guelier**, loup garou (= mau-

1. Voir G. Lindner, *Die Henker und ihre Gesellen in der altfranzösischen Myrakel und Mysteriendichtung* (XIIIe-XVI Jarhundert), Greifswald, 1902. Cette dissertation, sur les noms de bourreau et de ses suppôts, est exclusivement littéraire et ne tient aucun compte du jargon.

vais diable), **vaine louchante**, lune (= méchante épieuse), celle-ci ayant l'air de surveiller les actions des malfaiteurs.

VALLADE, poche de derrière, Granv.², I, 337 ; Vid., II, 163 ; Doc., II, 186 ; - prov. *valado*, bas-fonds, vallée. V. *vandale*.

VALLÉE, nom de dé (pipé), Coq., I. 97, 110.

VALSER, fuir, s'évader, Vid., II, 163. Ironie.

VALTREUSE, valise, Vid., II, 163, terme des roulottiers parisiens. Dérivé : **valtreusier**. voleur de valises, Vid., II, 163.

VANDALE, poche, Litt., II, 205. Déformation de *vallade*.

VANNAGE (faire un), faire gagner d'abord celui qu'on veut duper, Vid., II, 167. Image tirée du meunier qui nettoie les grains en les secouant.

VANNE, peur, Chauff., II, 94, propr. vêne, vesse.

VANNER, s'en aller, Chauff., II, 90, propr. agiter ou secouer les membres.

VANTANE (?) = *vanterne*, II, 27.

VANTERNE, v. *venterne*.

VAQUE, **vague**, vol au hasard, J. 1849, I, 217 ; Vid., II, 163 ; Doc., II, 186 ; Gloss., II, 174. V. *vaquer*.

VAQUER, **vaguer**, Gloss., II, 174, propr. s'occuper à ; **aller en vaquerie**, sortir pour voler, Vid., II, 163, c'est-à-dire aller à ses occupations, le vol étant envisagé comme une affaire et un métier (cf. *gain*).

VARANNE, v. *huistre de Varanne*.

VAUTOUR (?), voleur de la haute, II, 42-44.

VEAU MORNÉ, femme ivre, J. 1849, I, 217, propr. veau mort-né : allusion aux yeux hors de la tête d'une ivrognesse.

VEINNE (?), vieille femme, II, 75.

VÉLO, postillon, **vélose**, poste aux chevaux, Vid., II, 163, propr. véloce ou rapide.

VELOURS, cuir, J. 1836, I, 217. Ironie.

VENDANGER, voler, Myst. Pass., I, 273, Chr., I, 290, propr. grappiller ; dans le bas-langage : « *Vendanger*, piller, voler avec audace, sans craindre la surveillance, le contrôle » (d'Hautel) ; — cf. germ. *vindimiar*, tuer. Dérivé : **vendangeur**, filou, Coq., I, 95 ; Vill., I, 122, 137. — [pendre], II, 37, 77.

VENNE, honte, J. 1836, I, 217, pour *vêne*, vesse.

VENNETTE, peur, J. 1849, I, 217. Même image que la précédente.

VENT (mettre au), pendre, Vill., I, 122, c'est-à-dire exposer le cadavre du pendu à l'air. Même image que *essorer*.

VENTERNE, fenêtre, croisée, Chauff., II, 92 ; J. 1849, I, 209, 217 ; Vid., II, 163 ; Doc., II, 191, propr. venteuse : — cf. fourb. et germ. *ventosa*, même sens. Dérivé : **venternier**, voleur qui escalade les fenêtres, J. 1849, I, 217 ; Vid., II, 163 (cf. II, 20).

VER (**monter un**), mentir pour découvrir la vérité, Granv.², I, 337, c'est-à-dire tirer à quelqu'un les vers du nez.

VERBE (**solir sur le**), vendre à crédit, Vid., II, 163, propr. sur parole.

VERDERET, vent, Vid., II, 164, propr. vent de campagne.

VERDOUSE, pomme, poire, J. 1628, I, 199, 226, c'est-à-dire fruit vert : — prov. *verdouso*, vert, verdoyant ; cf. fourb. *verdoso*, porreau. Dérivé : **verdousier**, 1° Jardin, jardinier, J. 1628, I, 199, et 1836, I, 217 ; Granv., I, 337 ; 2° Pommier, J. 1836, I, 217 ; 3° Fruitier, Vid., II, 164.

VERDS, fantassins, Vid., II, 164, d'après la couleur de leur uniforme.

VERGER, jardin, Chauff., II, 92. Français.

VERGNE, ville, Vill., I, 134, 135, 137 ; Vie, I, 164 ; J. 1628, I, 199, 242 ; Resp., I, 259 ; Granv., I, 337 ; Chauff., II, 94 ; Vid., II, 164 ; Doc., II, 178 ; — propr. lieu planté de vergnes : cf. les noms de lieu *La Vergne*, *Les Vergnes*, etc. Le mot survit encore dans le Bellau ou parler des peigneurs de chanvre du Haut-Jura : *vergna*, ville.

VERGNE (**rouler sur la**), emporter le butin, Gloss., II, 176.

VERMINE, avocat, Vid., II, 164. Ironie.

VERMOIS, sang, J. 1836, I, 217, c'est-à-dire vermeil. Dérivé : **vermoisé**, rouge, J. 1836, I, 212, 217.

[**VERSER**] = *verver*, I, 199.

VERSIGO, Versailles, Vid., II, 164.

VERT EN FLEURS, genre de vol, Vid., II, 164 : voir l'explication qu'en a donnée Larchey dans son *Supplément*.

VERVER, crier, pleurer, J. 1690, I, 199 ; Granv., I, 337 ; — Norm. *verver*, gronder.

VESTIGES, légumes de prison, J. 1849, I, 217 ; Gloss., II, 174. Jeu de mots sur *vesce*, légume sec, et *vesse*, d'après leur effet sur les intestins.

VEUVE, potence ou guillotine, suivant l'époque (v. *épouser*), le dernier sens encore usuel (Rossignol) ; — cf. germ. *viuda*, potence (= veuve).

VICELOT, petit vice, Vid., II, 164.

VICE-RASE, vicaire, J. 1836, I, 217. V. *rase*.

VICTOIRE, chemise, Litt., II, 205. Bas-langage.

VIGIE (vol à la), genre de vol, Vid., II, 164.

VILLOIS, village, Chauff., II, 94 ; Vid., II, 164 ; Doc., II, 192.

VINAIGRE (crier au), crier au voleur, appeler au secours, J. 1660, I, 218, et 1849, I, 205 ; Granv., I, 331. Expression qui remonte au XVIe siècle (v. Fr.-Michel).

VINGT-DEUX, couteau, J. 1849, I, 217 ; Vid., II, 164 ; Gloss., II, 177. Mot encore usuel (Hayard, Rossignol). Origine inconnue.

VIOC, vioque, vieux, Vid., II, 164 ; Doc., II, 181, 192. Déformation.

VIOLANTE ? Vie, I, 163.

VIOLET, évêque, Vid., II, 164. Même image que *prune de Monsieur*.

VIOLON, prison provisoire, cellule de poste de police, Vid., II, 164. Jeu de mots fondé sur l'assimilation des barreaux aux cordes d'un violon, métaphore à la fois populaire et jargonnesque, I, 73-74, 80 ; **jouer du violon**, scier ses fers, Vid., II, 164 ; Gloss., II, 168 ; **sentir le violon**, être misérable, **violonné**, misérable, mal mis (= mis au violon), Vid., II, 164.

VIOQUE, v. *vioc*. Dérivé : **vioquir**, vieillir, Vid., II, 164.

VIORQUE DE FLANDRES (aller à) ? Rat, I, 339.

VIRONNE, province, Vie, I, 164 ; — cf. Berry, *viron*, rond, *vironnée*, tournée.

VISE-AU-TREFFLE, pharmacien, Vid., II, 164, appellation facétieuse répondant aux synonymes vulgaires : *arquebusier du ponant* (Ph. Le Roux) et *mirancu*[1]. V. *treffle*.

VOITE, voiture, J. 1849, I, 217 ; Granv.[2], I, 337. Abréviation.

VOL-AU-VENT, plume, Vid., II, 164, à cause de sa légèreté.

VOLANT, manteau, Vill., I, 135 ; Vie, I, 165 ; B., I, 172 ; J. 1628, I, 218 (cf. I, 308), propr. manteau volant, c'est-à-dire bande d'étoffe servant de garniture à un mantelet (sens du mot en moyen français), évolution de sens analogue aux synonymes *rabat* et *temple*.

VOLANT, **1°** Volaille, B., I, 174 ; **2°** Pigeon, Vid., II, 164 ; — cf. fourb. *volantini*, volaille.

VOLANTE, ange, Vie, I, 164.

VOS EN, vous, Vill., I, 131, 134 ; **vostre an**, vous, Vill., I, 134 (cf. *mon an*, moi). V. *an*.

1. Nisard, *Parisianismes*, p. 98, en cite un exemple de 1671.

VOS YS, vous, Vill., I, 130 (cf. *tesis*); Vie, I, 151 (**vozis**).

VOUS ENS, vous, Vill., I, 124 ; **voz ans, voz emps**, vous, Vill., I, 124, 130. V. *an*.

VOUZAILLE, vous, J. 1628, I, 199 ; Granv., I, 337 ; Doc., II, 191. Forme encore vivace, II, 258.

VOZIÈRE, vous, J. 1728, I, 199.

[**VRIMALION**], ville, Vid., II, 99 : cf. *frimillon*, marché.

W

WALLEQUIN ? Vill., I, 135.

Y

YME (**son**), v. *son yme*.

YS ? [huis], II, 37.

Z

ZABLO (**le grand**) (?), le soleil, II, 55-56. V. *jablo*.

ZERVER, crier ou pleurer, Vie, I, 147 ; J. 1628, I, 199, 223 ; Resp., I, 151, 153. Origine inconnue. Terme remplacé, dès la fin du XVIIe siècle, par *verver*, qui disparut à son tour au siècle suivant. Dérivés : **zervart**, prédicateur, Vie, I, 166, propr. criailleur ; **zervinois**, procureur, Vie, I, 166 (v. *gourd*).

ZIF, **1°** ? Vie, I, 166 ; **2°** Marchandise imaginaire, Vid., II, 157, 164. Probablement abréviation de *zéphyr*, vent. L'argot des étudiants de Winchester porte le nom de *the language of ziph*.

ZIGUE, camarade, Vid., II, 164, propr. grosse jambe ou gigot (acception dialectale du mot), évolution de sens analogue au synonyme *poteau*. Mot devenu populaire, II, 257.

ZONA, prostituée, II, 9. Mot des merciers juifs.

ZOZE (**boucle de**), pain bis, Vid., II, 164, c'est-à-dire noir comme les cheveux de négresse (appelée Zozo, à l'époque de Vidocq).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1-83

I. — Les Chauffeurs 2-4

II. — Fr.-Eugène-Vidocq 4-12

III. — L'argot et la littérature 13-16

IV. — L'argot et la langue 16-22

V. — Les sources secondaires 22-82

A. LES LITTÉRATEURS 23-56

1. — Victor Hugo 23-30

2. — Jean Richepin 31-33

3. — Auguste Vitu. 34-40

4. — Gustave Macé. 41-52

5. — Rabasse et Desmaze . . . 52-56

B. LES LEXICOGRAPHES 56-81

1. — Fr.-Michel. 56-63

2. — Larchey et Delvau 63-69

3. — Lucien Rigaud 69-71

4. — Delesalle et Bruant. . . . 71-79

5. — Hector France 79-81

Première partie. — DOCUMENTS JARGONNESQUES . . 85-194

I. — Les brigands Chauffeurs. 85-96

II. — Le vocabulaire de Vidocq. 98-164

Supplément au vocabulaire de Vidocq . 165-177

1. — Glossaire d'argot (1828) . . 165-168

2. — Recueil d'argot (1829) . . . 168-171

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410